E

EATON (Sir John Craig) (1876-1922), commerçant en gros et philanthrope.

Timothy Eaton, fils posthume d'un fermier originaire de Ballymena, comté Antrim, en Irlande, né en 1834 et décédé en 1907, épousa Margaret Beattie, de Woodstock, qui lui donna deux garçons et trois filles. Venu au Canada en 1854 avec sa famille et ses deux frères, Robert et Thomas, il s'établit à Sainte-Marie (Ont.), y ouvrit un magasin et ne tarda pas à émigrer à Toronto, en 1868.

John Craig, le cadet, y naquit le 28 avril 1876, suivit les cours de l'école modèle et se mit en service dans le magasin de son père. En 1898, celui-ci l'en nomma directeur et, au décès d'Edouard, son frère aîné, en 1900, vice-président de la Compagnie. Homme opulent, il se distingua, durant la Grande Guerre, par ses bienfaits en argent et en nature, en faveur de la cause des Alliés. Il est décédé à Toronto le 30 mars 1922, ayant été créé chevalier pour ses éminents services en 1915.

En 1901, il avait épousé Florence, fille de John Mac Crae d'Omenee (Ont.), qui lui a donné quatre fils et une fille.

BIBL. — H. Morgan, *Can. Men.*, Toronto, 1912; H. Charlesworth, *A. Cycl. of Can. Biogr.*, ib., 1919; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

ECLAIREURS (Association des Jeunes) (Boy Scouts, en anglais), ayant pour but de développer un bon caractère et de préparer un bon citoyen en formant les adolescents à des habitudes d'observation, de confiance en soi et de soumission; en leur inculquant des sentiments de loyauté et de secours envers autrui; en leur enseignant les services utiles au public et les métiers capables de leur inspirer une carrière; enfin en favorisant leur progrès moral et physique par une saine camaraderie et par les occupations et les exercices en plein air. — Leur devise est « Sois prêt »; leur cri de guerre : « Rends service chaque jour ».

Le mouvement des Eclaireurs a pris de l'essor au Canada par la parution de la première édition du livre de sir Robert Baden-Powell « Les Jeunes Eclaireurs » (**Scouting for Boys**). Les premières années, l'essai fut dirigé sous la surveillance de l'Association de Londres en Angleterre. Mais, en 1910, le gouverneur général, lord Grey (V. ce nom), en assuma la présidence et a été imité depuis par ses successeurs. Un Conseil général avait été formé et, en 1914, un acte adopté aux Communes donna l'incorporation à l'Association qui lui permettait de réaliser ses desseins. Au surplus, il fut créé à cette fin des Conseils de Province. L'Exécutif est placé aux mains d'un Commissaire en chef et d'un Commissaire adjoint au quartier général d'Ottawa; en outre, de Commissaires provinciaux, de Commissaires de district, de maîtres de district avec des maîtres et sous-maîtres des Petits. Le système d'organisation est exposé dans le code « Police, Organisation, Règlements au Canada ». En général, la forme de cet organisme ressemble à une association volontaire et assez souple, mais guidant la camaraderie vers l'accomplissement des fins désirées.

La note tonique du Scoutisme est la science forestière, si apte à faire un attrayant appel aux jeunes. Loin des places, des rues étroites de la ville, la vie des camps sous la tente s'offre à eux avec tous ses attraits, belle nature, observations, franche gaieté, aventures. L'on a constitué trois branches du mouvement : **Louvetaux**, pour enfants de 8 à 12 ans; **Jeunes Eclaireurs**, de 12 à 18; **Eclaireurs errants**, de 18 et au-dessus : les **Scouts de mer** sont parmi les plus âgés. Chaque branche comporte un programme à part d'entraînement (V. les livres spéciaux).

L'affiliation à ce mouvement au Canada est accessible à tous les sujets britanniques, de n'importe quelle classe ou croyance. Tous les officiers doivent avoir leur brevet, comme tous les aspirants se faire enregistrer au quartier de sa Province. Les organisations d'écoliers ou de culte qui se groupent entre eux peuvent se faire adjoindre aux troupes d'Eclaireurs. L'Association cherche à promouvoir l'entente internationale, en dehors de l'Empire Britannique, à échanger des visites ou relations épistolaires : toutefois, elle écarte l'affiliation des sociétés étrangères, sinon en une affiliation honoraire. En 1926, elle a été reconnue par la Société des Nations. En 1929, la quatrième grande Assemblée a réuni 50.000 unités de 25 nationalités de l'Empire et de 41 autres du dehors, près de Birkenhead, en Angleterre.

Les publications canadiennes du Scoutisme comprennent : **The Scout Leader**, revue mensuelle d'Ottawa; **The Scoutmaster's First Year, The Scout Handbook, Starting of Scout** et **The First Class Scout's Book.**

Bibl. — F. E. L. Coombs, *The Boy Scouts Assoc.*, Ottawa, juillet 1929.

ECOLE APOSTOLIQUE NOTRE-DAME, qui a pour fin de préparer au sacerdoce les enfants appartenant aux familles pauvres.

Elle a été instituée à Québec le 5 septembre 1913. Son fondateur, M. Pierre-Antoine-Georges Miville-Dechêne, fils de Georges, cultivateur, et d'Héloïse Pelletier, est né à Saint-Roch-des-Aulnaies, comté L'Islet, le 29 mai 1864, a fait ses études classiques au collège Sainte-Anne-Pocatière et au séminaire de Québec; entré dans les ordres, il a été élevé à la prêtrise le 15 mai 1887 et nommé dans la suite professeur à Sainte-Anne (1887-90), vicaire à la Beauce (1890) et à Lévis (1890-91), aumônier de l'hôpital à Fraserville (1891-92), de l'hospice Saint-Joseph à Montréal (1892), vicaire à Saint-Ephrem-de-Tring (1892-93), préfet des études et directeur au collège Sainte-Anne (1893-1900), aumônier de l'Hôpital-Général de Québec (1900-02), supérieur du collège Sainte-Anne (1902-08), curé de la paroisse (1909-10), inspecteur ecclésiastique des couvents et académies du diocèse (1910-13), directeur-fondateur de l'Ecole apostolique (1913) et chanoine honoraire en 1915.

Cette œuvre ne possède d'autres ressources que les dons de la charité publique. De 1913 à 1924, elle a eu son domicile à Québec, où une quarantaine d'étudiants ont suivi les cours au petit séminaire, de 1924 à 1928, elle a un certain nombre de classes inférieures à Sillery et vient d'acquérir l'Hôtel-Dieu de Lévis, qui servira bientôt de domicile définitif pour une soixantaine d'élèves, qui seront instruits au collège local.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. II, Saint-Hyacinthe, 1908; Notes spéc. commun., 1928.

ECOLES DE NOTRE-DAME (Congrégation des Sœurs des), fondée en vue de la formation intellectuelle, morale, chrétienne des jeunes filles et des orphelines.

Pierre Fourier, né à Mirecourt (Vosges) le 30 novembre 1565, entra à vingt ans au noviciat des Chanoines Réguliers du Latran, prononça ses vœux et étudia la théologie à l'Université de Pont-à-Mousson. Ordonné prêtre et devenu curé de Mattincourt, il établit diverses confréries pour faire refleurir la piété dans la paroisse. Puis il fonda, en 1598, la Congrégation des **Filles de Notre-Dame** et s'occupa même de la Réforme de son propre Institut : il était d'une douceur et d'une charité remarquables. Il mourut, le 9 décembre 1640, à Gray (Haute-Saône), où les persécutions du roi de France l'avaient contraint de se retirer. Son corps fut transporté à Mattaincourt où de nombreux miracles attirèrent les pèlerins à son tombeau. Béatifié par Benoît XIII en 1730, il a été canonisé par Léon XIII en 1897. C'est au couvent des Filles de Notre-Dame, établies à Troyes, que Marguerite Bourgeoys reçut sa première formation, en 1630-40.

La Révolution française supprima la Congrégation. Mais elle fut rétablie, en 1833, par Mgr Wittmann, évêque de Ratisbonne (Bavière) et le Père Sébastien Job, chapelain de la Cour impériale d'Autriche. Une greffe de l'Institut a germé à Milwaukee (Wisconsin), qui a transféré un plant au Canada, en octobre 1871 : il est à Sainte-Agathe, au diocèse de Hamilton, et a produit 20 succursales.

Bibl. — Dom Baudot, O. S. B., *Dict. d'hagiogr.*, Paris, 1925; Can. eccl., Montréal, 1930.

ECOLES NORMALES PRIMAIRES catholiques, organisées dans la Province du Canada, dans le dessein de préparer jeunes gens et jeunes filles à l'enseignement de l'enfance et de l'adolescence.

En 1851, M. Chauveau (V. ce nom) fondait trois écoles normales confessionnelles et permanentes : deux catholiques, **Laval** à Québec et **Jacques-Cartier** à Montréal; une protestante, **Mac Gill** dans la même ville. Un prêtre fut mis à la tête des deux premières, tandis que le ressort des jeunes étudiantes de Laval fut confié aux Religieuses Ursulines de Québec, qui le détiennent encore aujourd'hui. Si, depuis 1851, le nombre des Ecoles Nor-

males de garçons est demeuré le même, celui des Ec. Norm. de filles est monté à 17 : la différence résulte du grand nombre de Frères enseignants (2.306 en 1928) dans la Province de Québec.

En vertu de la loi de l'Instruction publique, les Ec. Norm. sont établies par le lieutenant-gouverneur en conseil, en pratique à la demande des évêques : ceux-ci lui désignent la Congrégation religieuse à laquelle une subvention annuelle sera dévolue pour favoriser la construction d'un local approprié et aider au maintien de l'Ecole. Une Ecole existe dans chaque diocèse, moins la partie de celui de Haileybury sise dans le Québec et le Vicariat apostolique du Golfe. Les 19 Ecoles Normales de la Province — 2 de garçons, 17 de filles — ont été fréquentées, en 1928-29, par 169 élèves-instituteurs et 1.604 élèves-institutrices. Le personnel enseignant des écoles primaires dénombrait : 2.306 Frères, 6.346 Religieuses, 882 laïques instituteurs, 8.286 institutrices laïques. Frères et Sœurs ne se voient pas soumis à se pourvoir d'un diplôme officiel, en raison même de leur but immédiat, qui est l'enseignement primaire : toutefois un grand nombre subissent volontairement des examens et se munissent du diplôme officiel. Un groupe de laïques (66 instituteurs et 410 institutrices) a été autorisé à enseigner, munis d'un permis accordé par le Surintendant.

L'administration des Ecoles Norm. appartient au Surintendant et est régie, quant aux catholiques, par des règlements édictés par le Comité du Conseil de l'Instruction publique. La visite de ces Ecoles est dévolue à un inspecteur général officiel. Un directeur ou principal est placé à la tête de chacune d'elles : ce prêtre avec son assistant-principal donne l'enseignement, secondé par des professeurs laïques. Chez les filles, l'enseignement est confié à des Religieuses, choisies parmi l'élite de l'Institut, et à un instituteur laïque. Le Surintendant exige des directeurs et directrices un rapport annuel relatif à l'administration et à l'état détaillé des dépenses et des recettes.

Le cours régulier comprend trois années d'études : deux constituent le **cours élémentaire** avec un brevet, la troisième embrasse le **cours supérieur** avec un brevet; une quatrième année facultative a été créée en 1930 sous l'appellation de **cours supplémentaire**, avec un brevet également. Les diplômes accordés sont : **diplôme français, diplôme anglais, diplôme français-anglais** et **anglais-français** qui est bilingue. Les Ecoles Norm. délivrent aussi le **brevet d'école maternelle**. Dans la Province, il existe cinq Ecoles Normales avec une section où les élèves suivent tous les cours en langue anglaise. Le régime suivi est l'internat pour tous les élèves.

Le programme exige que « nul élève ne peut être admis, à moins d'avoir terminé la sixième année de l'école primaire élémentaire ». Ce programme est à la fois **professionnel** et **académique**, à savoir que l'élève maître ou institutrice continue à étudier, sous la direction de professeurs expérimentés, les matières de culture générale, en même temps qu'il suit des cours de pédagogie théorique et s'exerce à l'enseignement pratique à l'école modèle ou école d'application, section d'entraînement pratique.

Bibl. — C.-J. Magnan, *Le Devoir* du 7 et 9 novembre 1929.

ECOSSAIS (Les), originaires du pays natal, de l'Ulster en Irlande, des Etats-Unis, venus s'établir au Canada.

Au moyen âge, jusqu'après la Réforme, les Ecossais s'étaient unis à la France par des liens politiques et intellectuels (V. R. Lemieux, **Mém. Soc. Roy. Can.**, Ottawa, 1915). Le mariage de François II avec Marie Stuart resserra davantage ces liens : Ecossais et Français étaient aussi catholiques.

En 1621, Jacques I^er^ concéda à Alexander (V. ce nom) une charte qui le mettait en possession, en dépit de celle de Henri IV au sieur de Monts en 1603, du territoire de la Nouvelle-Ecosse (**Nova Scotia**) et de toutes les îles du golfe Saint-Laurent. Le traité de Saint-Germain-en-Laye vint chasser les Ecossais de l'Acadie et du Cap-Breton.

I. Dans l'Est du Canada. — En 1761, avant la signature même du traité de Paris, venaient du groupe écossais de l'Ulster s'établir, dans le comté de Truro, cinquante-trois familles, comprenant 120 personnes, qui avaient auparavant séjourné au New Hampshire. Parmi leurs descendants on compte aujourd'hui les famille Dickie et Archibald. Pictou reçut un double contingent : en 1765 et en 1773. En 1767, l'on divisa en lots l'île Saint-Jean en faveur des émigrés d'Ecosse : Walter Patterson (V. ce nom) en fut nommé gouverneur en 1770. Le Nouveau-Brunswick vit arriver également des colons écossais; mais c'est après 1783 que leur nombre augmenta considérablement par l'exode des Loyalistes des Etats-Unis. A Québec, outre l'ancien Abraham Martin dit l'Ecossais, l'on vit s'attacher au sol, en 1764, des soldats du régiment de Fraser, entre autres les Campbell, Cameron, Stewart, Macpherson, etc. D'autres les imitèrent plus tard, s'établissant sur les deux rives du fleuve.

Dans l'Ontario actuel, le premier établissement est celui de Glengarry, formé d'Ecos-

sais licenciés : le nom des Macdonald ou Macdonnell domine tous les autres. Le groupe se composait principalement de Highlanders restés fidèles à l'Eglise romaine. Perth vint ensuite, ainsi que Lanark, Mac Nab, Galt, Guelph, Talbot et Middlesex, Zorra, Huron et Bruce. Dans tous ces comtés, les familles écossaises sont aujourd'hui nombreuses et florissantes, Toronto et Hamilton reçurent un énorme contingent de Loyalistes écossais, parmi lesquels s'est propagée la Société des Orangistes (V. ce mot).

Les descendants de ces diverses branches du tronc écossais sont les fondateurs et les initiateurs des œuvres les plus durables, presbytériennes ou catholiques : Universités et collèges, églises et écoles primaires. Ils se sont signalés dans toutes les carrières de la vie publique : magistrature, politique, armée, commerce, industrie, etc. Le plus éminent de tous a été sir John Alexander Macdonald et le découvreur sir Alexander Mackenzie ne lui cède en rien en renommée. Un grand nombre d'autres se sont distingués comme juristes, administrateurs, médecins, financiers, littérateurs, savants, publicistes, artistes (V. W. Campbell).

II. **Dans l'Ouest du Canada.** — Les premiers employés de la Compagnie d'Hudson, fondée en 1670, étaient des Ecossais natifs des îles Orcades. La Terre de Rupert, ainsi que les comptoirs de la baie, York et Nelson, Churchill, Albany fut desservie par leurs manœuvres et leurs gouverneurs, pendant plus de cent cinquante ans. Dans la suite, ils descendirent à la Rivière-Rouge, se mêlant partout aux Sauvages et créant la classe des Métis écossais.

La formation à Montréal, à partir de 1770, des Compagnies de fourrures du Nord-Ouest, doit être attribuée aux Ecossais Mac Tavish, Curry, Mac Gillivray. Les frères Henry, Alexander Mackenzie, Richardson étaient des compatriotes, leurs émissaires et leurs agents dans les forts et les comptoirs éloignés. Parmi les plus hardis explorateurs, secondés par les canotiers canadiens français, il faut reconnaître les Ecossais : Thompson, Mac Leod, Fraser, Stuart, Douglas, Campbell, Astor, Dawson.

Lord Selkirk, noble Ecossais, devint le colonisateur de la Rivière-Rouge; malgré le malheur et l'insuccès, son nom est l'un des plus estimés et vénérés dans l'Ouest : ses mandataires compatriotes ont souffert et travaillé pour asseoir la colonie, comme les Macdonell, Cameron, Simpson, Semple, Robertson. Aussi bien les gouverneurs d'Assiniboia, de Rupert, des Territoires, de la Colombie sont tous, au début, des personnages de la vieille Calédonie. Les Bourgeois des Compagnies sont choisis dans les rangs des plus habiles traitants de fourrures, de la baie d'Hudson aux frontières américaines et à l'Océan Pacifique.

Peu d'Ecossais de l'Ouest étaient catholiques. Les institutions politiques, la fondation des églises et des missions, l'organisation des établissements d'éducation et de charité ont rencontré à côté des Presbytériens et des Anglicans les représentants actifs et dévoués de l'Eglise romaine, à partir de 1818. Les gouverneurs écossais leur ont témoigné non seulement les sentiments d'admiration, mais les marques extérieures de leur bienfaisance. L'action des missionnaires presbytériens a été tardive dans l'Ouest et insignifiante auprès des métis et des tribus indiennes. Les Ecossais ont trouvé dans leurs rangs des juristes, des députés, des hommes de profession libérale, des chefs d'industrie comme Hill, Mackenzie, Mann, des constructeurs de voies ferrées et enfin d'excellents colons. Leur apport a été considérable dans toutes les Provinces. En 1921, ils étaient 1.740.000.

Bibl. — W. Campbell, *The Scotsman in Can.*, Toronto, 1911; G. Bryce, *The Scotsman in Can.*, ib., 1911; Bull. Soc. de Géogr. de Québec, N° 4, 1924; J. M. Gibbon, *Scots in Can.*, Toronto, 1911.

ECUYER. Au moyen âge, personne attachée à un chevalier pour porter son **bouclier** (en latin **scutarium**, devenu **escudier, escuier, écuyer**).

Plus tard, le mot dénote un titre inférieur à celui de chevalier, donné aux gentilshommes des derniers rangs de la noblesse, à certains fonctionnaires de la maison du roi. Et encore, il servait à désigner l'officier ayant la charge d'administrer les écuries royales : on l'appelait d'ordinaire **le grand écuyer** ou simplement **monsieur le Grand.**

Au Canada, conformément à une ordonnance de Louis XIV, en date du 15 avril 1684, défense était faite de prendre ce titre sans être noble, sous peine d'une amende de 500 livres.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén, Beauceville, 1925.

EDOUARD (Fort), poste militaire, situé sur la rivière Hudson à l'endroit ou au tournant de la route vers le lac Champlain.

Le général Nicholson en 1709 érigea un fortin sur l'emplacement appelé **Great Carrying Place** et lui appliqua son propre nom. Plus tard, l'on y bâtit un fort nommé **Lydius** et enfin le fort **Edouard** au même endroit. La prise des forts Chouaguen en 1756 détermina le colonel Webb à l'abandonner,



Sa Majesté le Roi EDOUARD VII

après y avoir mis le feu. L'officier Marin en visita les ruines en 1757. En 1777, le général Burgoyne (V. ce nom) s'en empara, après sa restauration.

BIBL. — L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

EDOUARD VII (1841-1910), roi de la Grande-Bretagne, empereur des Indes, souverain des Bretagnes d'outre-mer (V. **Angleterre**).

Il était le second des neuf enfants de la reine Victoria et du Prince Consort, Albert de Saxe-Cobourg-Gotha. Sa sœur aînée, la princesse Victoria, née en 1840, épousa Frédéric III d'Allemagne et devint la mère de Guillaume II.

Né le 9 novembre 1841, Albert-Edouard reçut à sa naissance les titres suivants : duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, grand Stewart d'Ecosse, duc de Cornwall et de Rothsay, comte de Chester, de Carrick et de Dublin, baron de Renfrew, lord des Iles, etc. En 1855, il suivit ses père et mère à Paris sur l'invitation de Napoléon III : les armées alliées se battaient alors en Crimée. En 1856, le Prince de Galles perçoit une légère pension pour son habillement, faisant à pied une visite dans sa principauté. En 1857, il pousse une excursion à Kœnigswater, en compagnie des enfants de lord Derby et de Gladstone. En 1858, comme cadeau de fête natale, on lui confère les galons de colonel et le ruban de l'Ordre de la Jarretière. Le 20 novembre, il va visiter la Prusse, puis l'Italie et, en avril 1859, il séjourne à Gotha.

Son père confie son instruction à un gouverneur attitré avec des professeurs d'élite et le Prince étudie à Edimbourg l'histoire, les sciences, le droit, « ne pouvant lire un roman, même de W. Scott, que comme une faveur ». Placé à Oxford, il résume des leçons et annote des manuels : comme congé de semaine, une séance à l'Institut et une chasse à courre. Il étudia ensuite à Cambridge sous des maîtres sélectionnés. En 1860, sous le nom de baron de Renfrew, il exerce à Rome devant Pie IX un rôle diplomatique. Le 10 juillet, il inaugure à travers le monde la longue suite de ses cinquante années d'excursions : il mit à la voile à bord du **Hero**, navire escorté de l'**Ariane** et du **Poisson-Volant** : il dut par ordre se contenter d'une cabine d'officier, où l'on disposa les livres d'histoire parus sur le Canada et les Etats-Unis. En débarquant à New-York, il échappa à la tentative d'assassinat d'un marin aliéné.

Il fait appareiller pour les Provinces Maritimes et débarque à Québec, où siège le Parlement : échange d'adresses, collation de titres nobiliaires, prodigalité de faveurs. A Montréal, inauguration du pont Victoria et réjouissances publiques. Rapides visites aux Trois-Rivières, à Sherbrooke, à Saint-Hyacinthe, enfin à Ottawa, où le 1er septembre 1860, le Prince pose la première pierre du Parlement fédéral : puis il y décora un vieux timonier de Nelson, à Trafalgar. En quittant la capitale, le Prince s'arrête un instant à Brockville et se dirige sur Kingston, où commencèrent à poindre les désagréments.

Forts de leurs inlassables protestations de loyauté envers la Couronne, les Orangistes avaient, en plusieurs localités, pris le pas sur leurs concitoyens dans la formation des comités de réception. A Kingston, l'arc de triomphe est un trophée orangiste; à Belleville, à Toronto, s'étalent les symboles significatifs de la Société. Informé de ces procédés, le duc de Newcastle, gouverneur du Prince, déclara nettement que Son Altesse Royale ne pouvait agréer ces manifestations et se voyait contrainte de supprimer sa visite à Kingston. Protestations indignées des adeptes de Guillaume d'Orange! Le duc demeura inflexible, disant « que le Prince devant se rendre en Irlande, il ne lui devait point conseiller ici une démarche qu'il ne saurait tenir là-bas ». La loge refusa de soumettre sa loyauté au sacrifice qu'imposait l'autorité compétente : et l'on brûla en effigie le duc et le gouverneur général du Canada, le soir de l'arrivée du Prince à Toronto. Enthousiastes accueils à London, à Hamilton et ailleurs.

Franchissant la frontière, Albert-Edouard s'écria : « Je viens visiter le remarquable pays qui se réclame avec l'Angleterre d'ancêtres communs, et aux progrès duquel tous les Anglais s'intéressent si vivement. » A Mount-Vernon, sur la tombe de Washington, il demande à Lincoln à ses côtés de planter un marronnier en souvenir de son passage. Divers incidents, au point de vue du protocole, se succèdent avec une explosion de gaieté et de bonne humeur... Au retour à Londres, le duc gouverneur affirma au père les incomparables aptitudes de son royal enfant, et l'efficacité de la méthode d'éducation par le voyage.

La reine Victoria pleura le décès de sa mère, la duchesse de Kent, le 16 mars 1861; et, le 14 décembre, la typhoïde lui ravissait son époux. Son fils reprit ses pérégrinations, le 28 février 1862, en Egypte, en Palestine, en Turquie, en Grèce; il était accompagné du doyen Stanley, de Westminster Abbey, dont l'incrédulité était notoire. Le 25 juin, il est reçu à Fontainebleau par Napoléon III. En septembre, il devint l'hôte du roi de Danemark, Christian-Frédéric de Sleswig-Holstein,

son futur beau-père. En effet, le 13 mars 1863, il épouse au château de Windsor la princesse Alexandra, née le 1er décembre 1844, décédée en 1926. En 1865, trois ans après l'insurrection de Pologne, le Prince fait une visite officielle à Saint-Pétersbourg. Alexandre II lui dit : « J'aimerais pouvoir faire quelque chose qui vous fût agréable. » Albert-Edouard aussitôt de demander la grâce du comte polonais Zamoysky, coupable d'avoir attenté à la vie du général russe, le comte de Berg : ce geste lui conquit les cœurs en Pologne. En 1867, il se porta à l'exposition universelle de Paris. Il pouvait exposer lui-même pour 75.000 dollars d'uniformes de tout genre, ainsi qu'une collection de cannes.

En 1869, dans une chasse à courre à Compiègne, il fit une chute de cheval, qui le blessa grièvement. Dans les courses, il réalisa d'importants profits : 15.000 liv. st. en 1891, 26.000 en 1896, 29.000 en 1900 : il était « le roi des sportsmen ». En 1871, ses jours sont mis en danger par une très grave maladie. En 1873, le Prince de Galles s'affilia à la Maçonnerie anglaise et se fit élire grand-maître de l'**Ordre des Bons Templiers** avec grande solennité. En 1874, voyage en Egypte et aux Indes anglaises et, au retour en 1876 escale à Lisbonne, à Madrid, à Paris : ici il fréquente cafés, boulevards, théâtres, déjeûne avec Léon Gambetta et consorts, mène de front plaisirs et diplomatie secrète. En Angleterre, les faveurs pleuvent sur les Israélites de haute marque, même sur les Américaines opulentes de leur race. En 1883, le Prince parut à Berlin à l'occasion des noces d'argent de son beau-frère, Frédéric III, prince impérial : on lui conféra le grade de feld-maréchal. En 1885, il visite Dublin et l'Irlande, où il eut à subir des manifestations hostiles, au souvenir des répressions de la **Ligue agraire**. Sans s'émouvoir il conquit les esprits par le God Save Ireland et par sa visite au séminaire de Maynooth.

Ses actes de bonté et de charité, dans la vie privée, foisonnent partout sous ses pas. Il ne restait jamais inoccupé et sa robuste santé portait le fardeau des cérémonies, des réunions charitables, des banquets, des séances des Lords, des fêtes et des représentations théâtrales. Il fonde et visite les asiles, les hôpitaux, les maisons de convalescence et les maisons ouvrières : de 1863 à 1888, ses libéralités dépassent 15.000.000 de dollars. Diplomate au dehors, il a su subjuguer les esprits à l'intérieur du royaume et des colonies : il avait le dédain des systèmes, l'expérience de la vie, la connaissance des hommes.

La reine Victoria mourut le 22 janvier 1901, « succombant, disait-on, sous la douleur à cause de deux ans d'hostilités au Sud-Africain ». Dans la matinée du lendemain, son fils est solennellement proclamé à Londres, d'un balcon du palais Saint-James, **Roi d'Angleterre et Empereur des Indes**, sous le nom **d'Edouard VII**.

Le 4 février, jour de son avènement, il lance trois manifestes, et non plus un seul : **A mon Peuple, A mon Peuple d'au-delà des mers, Aux Princes et au Peuple de l'Inde**. La loi du 25 juillet suivant, qui modifie le titre royal en ajoutant la formule nouvelle **Souverain des Bretagnes d'outre-mer**, est due à son initiative. Lors de la cérémonie du couronnement, il exige que le diadème historique de saint Edouard (qui fut Edouard III, le Confesseur (1042-66), de la dynastie saxonne, tandis que Edouard Ier (1272-1307), qui inaugure la série, était de la dynastie normande des Plantagenets) soit remplacé par la couronne impériale.

Monté sur le trône, entouré de ses ministres, le roi entend l'administration autant et plus qu'eux, soit pour la politique extérieure, soit pour l'intérieure. En mars 1902, il offre aux généraux Boers la médiation de la Hollande pour la conclusion des hostilités : le 25 avril, l'Assemblée de Prétoria, par 54 voix sur 60, adopte la signature du traité de paix. **L'Union sud-africaine**, préparée dès 1900, comprend Natal, Transwaal, Orange, Le Cap et est constituée comme République sous le protectorat de l'Angleterre. Les établissements anglais, — Egypte, Soudan, Ouganda — sont consolidés, malgré la France. Le roi convoque, en 1907, les **Premiers ministres** des Colonies à des Conférences où les questions sont discutées en faveur de l'Empire mondial. En Europe, la Grande-Bretagne se trouve isolée devant la **Triple Alliance**, Allemagne, Autriche, Italie et la **Double Alliance**, France et Russie : le roi conçut et exécuta sans délai la politique des accords internationaux, se montrant modéré, pratique, artisan de la paix. En mars-avril 1903, il touche à Lisbonne; puis il cause à Rome, même avec Léon XIII, enfin à Paris, où il crée l'**Entente cordiale** (8 avril 1904); convention d'arbitrage anglo-allemande à Kiel (juin); traité d'alliance avec le Japon et sauvegarde de l'équilibre chinois (1905); accord avec l'Espagne (1907), avec la Russie (1908), sur le terrain économique avec Berlin (1909).

A l'intérieur, la dette de la guerre sud-africaine monte à 6 milliards : on organise l'emprunt du Transwaal en 1903, le tarif des droits d'entrée en 1904, l'élévation de l'Income tax. En 1906, le gouvernement unioniste est renversé. Vinrent alors les réformes scolaires par la loi Birrel et Cecil Rhodes lègue sa fortune de 400 millions pour promouvoir

l'élévation du niveau intellectuel national. En 1906, réformes militaires; en mars 1907, lord Haldane aboutit à la création d'une armée territoriale, outre la force expéditionnaire. Le 27 juillet 1906, le ministre de la Marine, Mac Kenna, annonce une diminution du budget naval comme gage donné aux idées pacifistes de Guillaume II. Mais en 1908, M. Asquith exige que la flotte demeure supérieure à la coalition des deux plus fortes marines étrangères : les cuirassés monstres (**Dreadnoughts**, Sans Peur) auront un tonnage au-dessus de 20.000 tonnes.

Ces projets suscitent des problèmes financiers. Le problème social sévit à travers le pays : radicaux, démocrates, libéraux, parti ouvrier, parti irlandais, parti agraire, réforme de la Chambre haute, surpeuplement des villes, crise des impôts sur le capital et la propriété foncière, etc.

Le roi mourut le 8 mai 1910. De son union avec la princesse Alexandra naquirent cinq enfants :

Albert-Victor-Chrétien-Edouard, duc de Clarence, né le 8 juillet 1864 et décédé le 14 janvier 1892, à peine fiancé à la princesse Marie de Wurtemberg-Teck, la Reine actuelle;

George, né le 3 juin 1865, devenu l'héritier présomptif, duc d'York et Prince de Galles (V. ce nom);

Louise, née en 1867, mariée le 29 juin 1889 au comte de Fife;

Victoria, née en 1868, et **Marie**, en 1869;

Bibl. — *La Revue hebdom.*, Paris, 1911; The Enc. Amer., New-York, 1903-06.

EDMONTON, jadis poste des Compagnies de fourrures, aujourd'hui chef-lieu de la Province de l'Alberta.

Edmond (840-70) était roi de l'Est-Anglie, fut fait prisonnier à l'invasion des Danois et expira dans les tourments en prononçant le nom de Jésus : on l'honora comme martyr et, en 1122, le concile national d'Oxford décréta que sa fête serait d'obligation. Son nom est resté attaché à un faubourg de Londres, dans le Middlesex, avec l'orthographe **Edmonton** (pour **Edmond town**).

Historiquement, une tradition a transmis que, vers 1793, un poste de traite fut établi dans les parages de la cité actuelle par un commis de la Compagnie Hudson Bay, nommé Sutherland, assisté du comptable Pruden, lequel appliqua au poste le nom de sa place natale en Angleterre. La Compagnie du Nord-Ouest avait un poste du nom d'**Augustus**, construit sur l'emplacement d'Edmonton en 1798 : Edmonton et Augustus étaient postes de peu d'importance. La Compagnie X.-Y. d'Al. Mackenzie, rivale de celle du N.-O. fut la première à choisir pour poste de traite ce qui est aujourd'hui Edmonton : fondée en 1790, elle fusionna avec sa rivale en 1804. Dans la suite, ce poste végéta longtemps. Mais deux incidents contribuèrent à lui acquérir colons et affaires : la fièvre des mines d'or (1848-60) et le transfert (1869) des droits de la Compagnie Hudson au Gouvernement fédéral. En effet, le prospecteur Tom Clover découvrit de l'or à quelque 10 milles en dessous d'Edmonton. D'autre part, la Compagnie Hudson, ayant besoin de personnel, fit venir des gens des îles Orkney et Hébrides qui s'établirent les uns sur la Rivière-Rouge, les autres dans le district d'Edmonton; à la cession de ses droits au Dominion, elle s'était réservée la propriété d'un millier d'acres autour de ses postes, y compris Edmonton. A partir de cette époque (1869-75), le site même de la future capitale provinciale est fixé. Le Rév. G. Mac Dougall y fonda une mission protestante, réclamant aussi deux lots pour la **Société Missionnaire Méthodiste**. L'on bâtit des maisons et l'on mit les terres en culture (1870-71). Aujourd'hui le Parlement s'élève sur l'emplacement même de l'ancien fort. La ville, reliée par un pont gigantesque jeté sur la rivière Saskatchewan, a absorbé la cité Strathcona, possède une Université, des hôtels luxueux, des journaux, des libraires, des clubs, des bibliothèques.

Bibl. — *Paris-Canada*, journ. hebd., Paris, 27 juillet 1930; Annuaire *France-Amér.*, ib., 1929-30.

EDSON (Allan) (1846-88), peintre de paysages.

Il naquit à Stanbridge, comté de Missisquoi et fut mis de bonne heure dans une maison de commerce. Suivant son inclination, il s'exerça au dessin et à la peinture, abandonna sa position du gagne-pain mercantile pour se vouer entièrement à son art. Ayant trouvé l'occasion et les moyens de faire un voyage en Europe, il séjourna longtemps en France. A Paris, il lia connaissance avec le fameux paysagiste Léon-Germain Pelouse et se constitua son élève. L'influence du talent du maître fit de lui un excellent imitateur : Edson se distingua dans le genre des paysages.

Il réussit un certain nombre de tableaux qu'il exposa aux Salons annuels de Paris. Revenu au pays, il succomba à 42 ans, laissant inachevée une multitude d'esquisses : il mourut en 1888, élu membre fondateur en 1880 de l'Académie Royale du Canada et de la Société des Artistes de l'Ontario. Le marquis de Lorne et son épouse admiraient ses œu-

vres : ils en envoyèrent deux à la Reine Victoria.

Bibl. — Can. and Prov., vol. 12, Index, Toronto, 1914.

EGLISE ANGLICANE dite **Eglise d'Angleterre et Eglise établie,** religion officielle et nationale de la Grande-Bretagne.

Fondée par l'apostat Henri VIII et sa fille Elizabeth, elle repose sur le principe du libre examen, fondement du Protestantisme. L'histoire de l'anglicanisme au Canada remonte au lendemain du traité d'Utrecht en 1713. Sous le Régime français, nulle secte de la Réforme ne fut autorisée à y fonder un établissement cultuel quelconque. A peine les historiens ont-ils signalé le séjour ou le passage momentané de quelques hérétiques en Nouvelle-France.

I. **Nouvelle-Ecosse.** — La flotte anglo-américaine de Nicholson, en 1710, portait à bord des ministres, les Révérends John Harrison, et Samuel Hesker, qui tous deux officièrent, le 20 octobre, au service d'action de grâces dans l'église paroissiale de Port-Royal — devenue Annapolis Royale — desservie par les Récollets. Plus tard, de 1728 à 1739, le Révérend Richard Watts, aumônier de la garnison, s'improvisa maître d'école. Son confrère, James Peden, enseigna à Canso les premiers éléments aux enfants des pêcheurs, des soldats, des marins, des laboureurs (1736-43).

En 1749, la fondation de Halifax vint inaugurer le culte public anglican. William Tutty et William Anwyll font ériger en 1750 l'église Saint-Paul. L'année suivante, sur une population d'environ 6.000 âmes, la moitié appartenait à l'anglicanisme, un tiers à diverses dénominations, un sixième aux Irlandais catholiques et un petit groupe à la Synagogue. En 1758, l'Assemblée provinciale, exclusivement protestante, reconnut officiellement l'Eglise d'Angleterre, accordant la tolérance aux dissidents, mais ostracisant sans merci les Romains ou Papistes. Dix ans après, par crainte des Micmacs, le Conseil accueillit le missionnaire catholique, l'abbé Bailly de Messein, mais en le soumettant à la surveillance du Rév. Breynton, successeur d'Anwyll. L'affluence des Loyalistes (1783) imprima un essor définitif à l'Eglise établie : Lunenburg avec l'église Saint-Jean, et bientôt Windsor, Falmouth, Horton, Newport, tous centres de missions (1783-1800).

II. **Cap-Breton.** — L'Anglicanisme ne s'y établit qu'à l'arrivée des émigrants loyalistes (1785). En 1791, l'île entière ne formait qu'une seule paroisse, placée sous le vocable de Saint-George, dans l'édifice du même nom à Sydney.

III. **Saint-Jean ou Prince-Edouard.** — En 1764, une trentaine de familles acadiennes catholiques ont pu échapper à la déportation. En 1769, environ 150 familles d'Anglicans peuplent l'île. Dix ans après, le Rév. Théophile Des Brisay y fait bâtir l'église Saint-Paul (1781), qui fut agrandie en 1797.

Le premier évêque de la N.-E. se nommait Charles Inglis, promu au siège de Halifax en 1787. Il avait sous sa juridiction et comme collaborateurs onze ministres et six instituteurs en N.-E., six autres pasteurs et sept maîtres d'école au N.-B. Tel était le résultat obtenu depuis l'origine (1710). En 1816, l'évêque Stanley succéda à Inglis, dont le fils John devait recueillir le titre et la charge (1825-51). A sa mort, l'évêque Binney s'étudia à organiser des œuvres importantes, le fond de Réserve du clergé ($ 150.000), le chapitre de la cathédrale, le synode diocésain (1865), une Association laïque (1872) qui devint l'Institut de l'Eglise anglicane. Sous l'administration de l'évêque Courtney (1888-1904) et de Worrel, les progrès ont été incessants. En 1912, la N.-E. comptait 110 ministres, 250 églises, 103 paroisses ou missions, une Université (King's College) à Windsor, ainsi qu'un collège affilié et une école supérieure de jeunes filles.

IV. **Nouveau-Brunswick.** — En 1755, le premier office religieux est célébré par le Rév. Thomas Wood en présence des soldats de Monckton au fort Cumberland (ancien fort Beauséjour). En 1769, le même ministre évangélise tour à tour Annapolis et Saint-Jean, où l'on bâtit l'église de la Trinité, le plus beau monument de la Province. En 1825, la population d'environ 75.000 âmes n'est desservie que par seize clergymen. L'Université de Fredericton (King's College) date de 1828 et la nomination du premier évêque, John Medley, de 1845. Il fut le promoteur des principales institutions, qui se développèrent sous le zèle de ses deux successeurs, Tully Kingdon (1892-1906) et J.-A. Richardson. En 1912, le clergé comptait 75 membres.

V. **Québec.** — Les premiers ministres anglicans abordent à l'île d'Orléans et à Lévis avec la flotte britannique (1759). Parmi eux, on signale le Récollet apostat, Michel Houdin, transfuge de l'hérésie depuis 1747, guide des envahisseurs par sa connaissance du pays. Le premier, le Rév. J. Brooke officia à Québec en 1760. Son confrère, J. Ogilvie résida à Montréal, tous deux tenaient les services religieux dans les églises sécularisées des Récollets. L'immigration loyaliste vint

élargir ces cadres insignifiants (1784). Le Rév. J. Doty, jadis recteur à Schenectady (ancien Corlaer) s'établit à Sorel (juillet 1784), y bâtit une chapelle où il évangélisa environ 70 familles jusqu'en 1803. D'autres clergymen résident aux Trois-Rivières, à Saint-Jean, à Prescott, à Cornwall, à Kingston et à Niagara, à Quinté et à Bath. En 1789, l'évêque de Halifax préside à Québec le synode anglican qui décide la création d'un siège local. Le gouverneur avait reçu l'ordre officiel d'imposer cet acte.

Le ministre des Colonies se flattait même de faire apostasier les Canadiens français en masse. Dans ce dessein, il fit recruter en Suisse des pasteurs de langue française, et parmi eux le Rév. David Chabran Delisle. Le projet échoua sans plus. Un article spécial de la Constitution de 1791 dotait, sous le nom de **Clergy Reserves**, l'Eglise anglicane d'un septième de territoire ou 2.500.000 acres. En 1793, l'évêque Jacob Mountain devint titulaire du siège de Québec, avec juridiction dans le Haut-Canada. A sa mort (1825), le Bas-Canada comptait soixante ministres. Il eut pour successeur le Rév. Charles James Stewart, cinquième fils du comte écossais de Galloway. L'archidiacre Mountain, fils de son prédécesseur, le seconda avec zèle et fonda environ trente nouvelles paroisses. Nommé coadjuteur, il fut sacré premier évêque de Montréal (1836) et transféré bientôt à Québec. Le siège de Toronto fut créé en 1839 en faveur du Docteur John Strachan comme titulaire. On doit à l'initiative de l'évêque Mountain la fondation de Bishop's College à Lennoxville (1845), de la conférence des évêques (1851), du premier synode provincial (1861). Il eut pour successeurs l'évêque Williams et l'évêque Dunn. En 1850, l'évêque Fulford créa le diocèse de Montréal qui fut gouverné successivement par les évêques Oxenden, Bond et Carmichael.

VI. **Ontario.** — En 1759, le Rév. J. Ogilvie officiait à Niagara devant les troupes du général Amherst. En 1785, un groupe d'Indiens iroquois érigèrent la première église protestante à Grande-Rivière, près de Brantford. La même année, le Rév. J. Stuart fixe sa résidence à Kingston et y construit une église (1794). Au déclin du XVIII^e^ siècle, l'Eglise établie ne compte au Bas-Canada que six clergymen et trois dans le Haut-Canada. En 1814, on s'étonne du fait que les Luthériens de Williamsburg adhèrent à l'Anglicanisme, pasteur et troupeau. En l'espace de dix ans (1815-25), il ne se fonde que quatre paroisses dans l'est de l'Ontario : Belleville, Perth, Prescott, Adolphustown. A cette époque néanmoins la population est évaluée à 158.331 âmes; en 1838, à 500.000, dont un cinquième demeurait sans pasteurs.

Sir John Colborne venait de créer 57 charges rectorales : les candidats se multiplient aussitôt. Les établissements prennent un nouvel essor à Cobourg, Camden, Richmond, Ottawa, March; en 1852, création de Trinity College à Toronto. En 1857, création du **diocèse des Hurons**, confié successivement aux évêques Cronyn, Hellmuth, Baldwin, Williams, avec 43 ministres, 46 paroisses et missions, 59 édifices du culte : aujourd'hui (1912) l'on compte respectivement 150, 250, 275, dans le diocèse. En 1861, nouvelle division du diocèse de Toronto par la formation de celui de **l'Ontario**, qui possédait, en 1889, 128 clergymen, 110 paroisses et missions, 209 églises. En 1873, fondation du **diocèse d'Algoma**, situé à l'est de la baie Georgienne, au nord des lacs Huron et Supérieur, confié au zèle des titulaires successifs Fauquier, Sullivan et Thornloe, devenu rapidement prospère par l'épanouissement de 150 **Congregations**. Deux ans après, les six comtés de Lincoln, Welland, Haldimand, Wentword, Halton et Wellington formèrent le **diocèse de Niagara**, sous la juridiction du Tr. Rév. T. B. Fuller, qui eut pour successeurs les évêques Hamilton, Du Moulin et Clerk. En 1896, le **diocèse d'Ottawa** est détaché du siège d'Ontario et confié au dévouement de l'évêque Hamilton, qui fut depuis secondé par les efforts d'un clergé très zélé.

VII. **Nord-Ouest.** — Durant l'espace de cent cinquante années (1670-1820), la Compagnie de la Baie d'Hudson gouverna ces vastes contrées : elle ne fit rien pour évangéliser les indigènes. En 1811, lord Selkirk les ouvrait aux Européens protestants et leur amena des pasteurs en 1820. Le Rév. John West convertit deux jeunes Indiens qui devinrent ministres, Henry Budd et James Settee; en 1823, il construisit une chapelle en bois sur le site actuel de la cathédrale Saint-Jean à Winnipeg. En 1832, le Rév. W. Cochran fonde un établissement industriel à l'embouchure de la Rivière-Rouge, le Rév. Budd à Le Pas (1840), l'archidiacre Cowley à Fairford. En 1849, érection du **diocèse du Territoire Rupert**, confié aux soins du Très Rév. David Anderson, qui eut pour successeur l'évêque Machray, longtemps le promoteur des œuvres multiples de son vaste diocèse. En 1872, fondation du **diocèse de Monsoni** (Moosonee), dans les régions de la baie James, confié à l'évêque Horden; en 1874, le **diocèse de la Saskatchewan**, et dévolu au Rév. Mac Lean et celui d'**Athabaska** au Rév. Bompas. L'on créa dans la suite les **diocèses de Qu'Apelle et de Calgary.**

VIII. **Colombie britannique.** — Ce n'est qu'en 1856 que le Rév. C.-H. Cridge apparut sur les côtes du Pacifique. En 1859, la colonie est érigée en un seul évêché, confié au Très Rév. Hills, à New-Westminster. Il consacra l'église Saint-Jean à Victoria. En 1892, à son décès, il n'y avait que douze clergymen dans le diocèse. L'Anglicanisme végéta encore sous ses deux successeurs, Perrin et Roper. En 1899, on créa le **diocèse de Kootenay** sous la juridiction de l'évêque de New-Westminster. Dans l'intérieur, l'évêque Ridley de Metlakatla, secondé de plusieurs clergymen dévoués, évangélisait les Indiens de Skeena, Stikine et Naas, Okanagan. L'évêque Du Vernet a porté récemment l'Evangile à Prince Rupert et au nord de la Colombie.

IX. **Organisation administrative.** — Dès le début de la colonie, les gouverneurs civils comportent dans leurs commissions le titre d'**ordinaires.** Ils sont, comme en Angleterre, munis du pouvoir de nomination des membres du clergé et laissent aux évêques celui d'institution. Aussi bien, la Constitution de 1774 pourvoyait aux besoins de l'Eglise établie; celle de 1791 lui assurait comme revenus abondants un septième du sol du Haut-Canada et autant dans le Bas-Canada de terres non défrichées. Cette concession ne fut rapportée qu'en 1854, moyennant la compensation monétaire d'un million de dollars. Mais dans cet intervalle de trente ans, le gouvernement ne ménagea point ses libéralités à l'Eglise nationale, de préférence aux autres cultes. En 1813, il vota un don annuel de 16.000 liv. st. à la Société de Propagation de l'Evangile, en faveur du clergé anglican et canadien; en 1836, ce budget officiel montait à 27.963 liv. st. pour les deux Canadas. La séparation de l'Eglise et de l'Etat (1854) nécessita la formation des synodes, et diocésains et provinciaux. La province ecclésiastique du **Canada** (1861) comprit les diocèses de Québec, Montréal, Toronto, Hurons, auxquels vinrent se joindre plus tard ceux de la Nouvelle-Ecosse et de Fredericton; la juridiction diocésaine se limitait strictement aux affaires temporelles. La seconde province, celle de la **Terre de Rupert,** embrassait tous les diocèses de l'Ouest, auxquels l'on ajouta successivement ceux de Qu'Appelle et du Mackenzie (1884), de Calgary (1887), de Selkirk, aujourd'hui Yukon (1891) et de Keexatin (1889). Pour garantir une unité plus étroite, on réunit à Toronto (1893) un **Synode général.** En 1912, la Colombie a érigé une troisième province, ayant son propre métropolitain. La même année, la première province du **Canada** se divisa en celle **d'Ontario,** identique à la province civile, et le reste formant celle du **Canada.**

X. **Eenseignement supérieur.** — L'Eglise anglicane, grâce à ses ressources immenses, a pu ériger de nombreuses institutions et a su les doter avec opulence. Il suffira de les énumérer dans l'ordre chronologique de leur naissance : King's College, Windsor, N.-E. (1789); King's College, Fredericton, N.-B. (1828); Bishop's College, Lennoxville, P. Q., séminaire ecclésiastique (1845); Mac Gill College à Montréal, fondé par l'archidiacre Mountain : il fut sécularisé tôt après; Theological College, Montréal (1874); Trinity College, Toronto (1851); Wycliffe College, Toronto (1877); Huron College, London, Ont. (1863); Saint-John's College, Winnipeg; Emmanuel College, Saskatoon (1879), Saint Chad's Hostel, Regina; Bishop Pinkham College, Calgary; Latimer Hall et Saint Mark's Hall, Vancouver.

XI. **Répartition des Anglicans.** — L'immigration provenant de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis maintient et relève la population anglicane du Dominion. Selon le recensement de 1921, elle se répartit ainsi par Provinces :

1.	Alberta	98.395
2.	Colombie	169.978
3.	Manitoba	121.309
4.	Nouveau-Brunswick	47.030
5.	Nouvelle-Ecosse	85.604
6.	Ontario	648.883
7.	Prince-Edouard	5.057
8.	Québec	121.932
9.	Saskatchewan	116.224
10.	Yukon	1.582
11.	Territoires N.-O.	648
	Total	1.407.959

Bibl. — Vacant et Mangenot, *Dict. de Théol. cath.*, art. *Anglicanisme*, Paris, 1900; Can. and Prov., vol. XI, 1910; N. Tucker, *The Church of Engl.*, 1900; The Makers of Can., Index, *Church of England*, Toronto, 1911.

EGLISE BAPTISTE, secte religieuse fondée en Angleterre au XVII^e^ siècle par suite du mouvement séparatiste de l'Anglicanisme.

Elle se rattache par certains liens à la secte des **Anabaptistes** de l'époque de la Réforme (1521-35), qui **rebaptisaient** les adultes passant dans leurs rangs, parce qu'ils regardaient comme nul ou illégitime le baptême administré aux petits enfants.

Parmi les Séparatistes se fit remarquer John Smyth, qui émigra de Gainsborough avec ses adhérents pour fuir la persécution officielle et s'établit à Amsterdam, en fondant sur le baptême sa profession de foi. Quelques-uns de ses adeptes retournèrent en Angleterre et formèrent à Londres, en 1611, la **Société générale baptiste,** adoptant la doctrine des Arméniens comme principe général d'expiation. En 1623, la **Société particulière**

baptiste, rameau séparé de cette branche, admit la doctrine calviniste comme principe spécial de réparation pour les élus seulement. Un troisième rameau se détacha, en 1640, introduisant dans les rites le baptême par immersion, lequel mode a été accepté dans la suite par les diverses ramifications de la secte. Ces dissidents émigrèrent au Massachusetts et devinrent les initiateurs de l'Eglise baptiste, qui compte aujourd'hui plus de quatre millions d'adhérents aux Etats-Unis (V. **The Enc. Amer.**, New-York).

Après l'inauguration du Régime britannique au Canada, les émigrés, les Loyalistes (V. ce mot) principalement, apportèrent dans la colonie leurs croyances, leurs usages et leurs traditions. Les chefs de l'Eglise baptiste ont toujours maintenu la valeur et l'efficacité du baptême des adultes; mais ce n'est là que le fondement de leur doctrine. Celle-ci embrasse un grand nombre d'autres articles : la Bible est la source unique du dogme, excluant tous les credos; chaque église locale est indépendante et autonome; la croyance certaine de la régénération est une condition préalable d'adhésion à l'Eglise; la séparation de l'Eglise et de l'Etat établit la formule de l'Eglise libre dans l'Etat libre; la soumission au gouvernement civil entraîne les devoirs de loyauté et de solidarité; la persécution de l'Etat pour les croyances religieuses est un objet d'horreur et de réprobation; la non-intervention de l'Etat dans les œuvres de religion; la double hiérarchie ecclésiastique; les pasteurs et les diacres; le baptême par immersion.

Le recensement de 1921 accuse le chiffre de 421.730 adhérents de l'Eglise baptiste, répartis comme il suit : Alberta : 27.829; Colombie, 20.158; Manitoba, 13.652; N.-B., 86.254; N.-E., 86.833; Ontario, 148.634; P.-E., 5.316; Québec, 9.256; Saskatchewan, 23.696; Yukon, 85.

Bibl. — Can. and Prov., Index, t. II, Toronto, 1916.

EGLISE CATHOLIQUE ou établissement de la hiérarchie ecclésiastique romaine en Nouvelle-France, depuis les origines jusqu'à nos jours.

I. Domination Française (1604-1763).

Le catholicisme a été implanté en Nouvelle-France par les rois très chrétiens. De l'époque de François Ier au règne de Louis XV, tous ont expressément formulé, dans les chartes ou les lettres patentes, le principal dessein de la colonisation et des découvertes: à savoir « annoncer l'Evangile aux infidèles, bâtir des forts et des villes, construire des églises et des écoles ». Il est aujourd'hui avéré que Jacques Cartier (V. ce nom) était accompagné dans ses voyages d'exploration au golfe et au moyen Saint-Laurent de prêtres catholiques et que ces prêtres ont célébré la messe à bord et sur les rivages des îles et de la terre ferme (1535-42).

En Acadie, de 1604 à 1613, deux prêtres séculiers, Nicolas Aubry et Jessé Fléché (V. ces noms), suivent les fondateurs de Port-Royal sur la baie Française; puis trois missionnaires Jésuites, les Pères Biard, Massé et Quentin y évangélisent les indigènes des contrées voisines (V. ces noms). En 1619, une Société de marchands de Bordeaux salarie six Récollets (V. ce nom), les Pères Sébastien, Jacques de La Fayer, Louis Fontiner, Jacques Cardon et deux Frères, lesquels sont exilés par les Ecossais de William Alexander, en 1628-29. En 1630, d'autres viennent reprendre le travail des missions acadiennes; mais le 6 mars 1632, le cardinal de Richelieu les rappelle officiellement, les voulant remplacer par les Capucins. Dès lors, ceux-ci sont les seuls missionnaires accrédités en Acadie et à Port-Royal, où ils fondent un Séminaire ou école. En 1654, chassés par les Anglais, ils abandonnent toutes les missions (V. P. Hugolin, **Les Récollets**, Lévis, 1912). Après le traité de Bréda (V. ce mot), la paroisse de Port-Royal est successivement desservie par le Père Laurent Molins, Cordelier (1664-76), l'abbé Petit (1767-94) et l'abbé Maudoux (1694-1702); celle des Mines dite la Grand-Pré par les curés Louis Geffroy (1687-92), Buisson de Saint-Cosme (1692-98) et Guay (1699-1702); celle de Beaubassin par le Sulpicien Claude Trouvé (1686-1704) (V. ces noms).

Au début du siècle suivant reparaissent les Récollets à Port-Royal : Félix Pain (1701-10) et Patrice René; Justinien Durand, à Saint-Jean-Baptiste (1704-20) et Charlemagne Cuvier (1720-24). Puis ils disparaissent de nouveau, laissant la succession aux Sulpiciens, aux Prêtres des Missions-Etrangères, aux séculiers sortant du Séminaire du Saint-Esprit : A Port-Royal, Breslay (1724-31), Gaulin (1731-32), de Saint-Poncy (1732-39), Desenclaves (1742-54), Daudin (1753-55); à la Grand-Pré, Bonaventure Masson, Récollet (1703-15), Gaulin (1725-30), la Goudalie (1730-40), Chauvreulx (1740-55); à Beaubassin, Lesclaches (1732-42), Germain (1745-48); à Pentagouët, les abbés Thury, Gaulin et Rageot. Les missionnaires Jésuites, Vincent Bigot, Aubery, Loyard, Rasle, Lauvergeat, Jacques Bigot évangélisèrent Medoctec et Narantsouak, tandis que d'autres se dévouèrent au salut des Micmacs : les abbés Gaulin, Courtin, Saint-Vincent, Le Loutre, Le Guerne, Maillard, Coquart, Vizien, l'espace de trente années. Les Récollets de la Province de

Saint-Denis et ceux de la Province de Bretagne s'occupaient du ministère dans les îles de l'Est.

Au Canada, de 1615 à 1629, le fondateur de Québec, secondé par le clergé des Etats-Généraux de 1614, amène les Récollets, Le Caron, Jamet, Dolbeau et le Frère Duplessis (V. ces noms), munis de pouvoirs officiels émanant de Rome, le 26 mai 1615 : 18 Religieux passèrent l'Océan jusqu'à la prise de Québec. En 1625, sur leurs instances, les Jésuites acceptent l'offre de collaborer à leurs œuvres apostoliques, les Pères Charles Lalemant, Massé, de Brébœuf et deux Frères (V. ces noms), et bientôt les Pères Noyrot et de Nouë, s'établissent à Québec, remontent les cours d'eau jusqu'au pays des Outaouais et des Hurons. Le 20 juillet 1629, les uns et les autres missionnaires, prisonniers des Kirke (V. ce nom), sont rapatriés en France.

En 1632, après le traité de Saint-Germain-en-Laye, les Capucins ayant formellement décliné l'offre de Richelieu en désignant eux-mêmes les Jésuites, ceux-ci revinrent seuls au Canada et ouvrirent un collège à Québec. Aussitôt, par un recrutement continuel, ils reprennent l'apostolat auprès des tribus indigènes. Les **Relations** annuelles du Père Le Jeune suscitent des sympathies et des ressources, et surtout la recrue incessante des familles de colons. En 1639, a lieu l'arrivée des Ursulines de Tours et des Augustines Hospitalières de Dieppe (V. ces noms). En 1641, se présentent M. de Maisonneuve, Jeanne Mance et les colons de Ville-Marie (V. ce mot). La fondation de l'Eglise huronne bat son plein. En même temps, les Iroquois, qui se sont munis d'armes à feu chez les Hollandais et chez les Anglais, ouvrent l'ère des hostilités et des tortures, bientôt du martyre: de 1642 à 1660, missionnaires, colons, femmes et enfants sont capturés, mutilés, massacrés, détenus prisonniers jusqu'à la totale destruction des bourgades huronnnes, des Petuns et des Neutres et au massacre de Dollard et de ses héros. En 1653, Marguerite Bourgeoys inaugure son œuvre des écoles et Jeanne Mance poursuit sa fondation de l'hôpital Saint-Joseph. En 1657, les sociétaires de Ville-Marie envoient les quatre premiers prêtres de Saint-Sulpice, les abbés de Queylus, Souart, Galinée et d'Alet (V. ces noms).

L'année 1659 marque le commencement de la hiérarchie ecclésiastique par la nomination et l'arrivée de Mgr de Laval comme Vicaire apostolique. Jusque-là l'archevêque de Rouen considérait le Canada comme dépendant de sa juridiction. Les Jésuites agréèrent le mandat spirituel de l'élu du Pape; les Sulpiciens hésitèrent à la reconnaître et M. de Queylus dut se desister de ses pouvoirs de vicaire général de Rouen. Hormis le collège des Jésuites et les monastères, la création des œuvres appelait le zèle de Mgr de Pétrée : séminaire (1663), cathédrale (1666), fixation de la dîme (1667), traite des spiritueux, petit séminaire (1668), école Saint-Joachim, sanctuaire de Beaupré (1660), chapitre et cures, recrutement du clergé. En 1659, abordaient à Ville-Marie les Religieuses Hospitalières de La Flèche, appelées à perpétuer la fondation de Jeanne Mance (V. ces noms).

Le 1er octobre 1674, Clément X signe les bulles de l'érection du siège épiscopal de Québec. Le 15 mai 1675, le titulaire agrégea son séminaire à celui des Missions-Etrangères de Paris; en 1676, il fait sa première visite pastorale, il approuve canoniquement la Congrégation de Notre-Dame à Ville-Marie et y concède à perpétuité aux Sulpiciens la paroisse du même nom. le 12 avril 1680, l'évêque signe à Paris la donation de ses biens au séminaire de Québec, où il revient en 1681 visiter les 25 paroisses de son diocèse. En 1684, il se décide à démissionner, faute de santé. En 1685, l'abbé de Saint-Vallier devient son grand vicaire et visite le diocèse en vue de sa future préconisation. De retour en 1688, Mgr de Laval (V. ce nom) vécut encore vingt années : il remplaça l'évêque absent dans l'administration et les fonctions du ministère, de 1694 à 1697 et de 1700 à 1708.

L'histoire ecclésiastique, pour ne point renouveler les répétitions, se peut identifier avec les biographies des évêques : il sera facile de les consulter :

Mgr de Saint-Vallier, deuxième évêque (1688-1727); Mgr de Mornay, troisième évêque (1727-33); Mgr Dosquet, quatrième évêque (1733-38); Mgr de Lauberivière, cinquième évêque (1739-40); Mgr de Pontbriand, sixième évêque (1741-60).

Les Jésuites : exclusivement confinés aux missions depuis l'arrivée de Mgr de Laval : au Canada, ils fondent les chrétientés de Lorette, du Saut-Saint-Louis, de Saint François-du-Lac et de Bécancour, la mission de Tadoussac ou du Saguenay, celle des Abénaquis du Maine : au Mississipi, où ils rayonnent de leur poste central de Michillimakinac, sur les grands lacs, vers l'Ouest avec M. de La Vérendrye, sur l'Ohio, le Missouri, à la Nouvelle-Orléans, aux postes des Illinois. Leurs missionnaires sont âgés et peu nombreux.

Les Récollets : ramenés au Canada par Talon, ils se rétablissent à Québec, sont accueillis à Ville-Marie, au Détroit, évangélisent la Gaspésie et Miscou, Saint-Jean et le Cap-Breton. Ils suivent les caravanes de découverte



L'EPISCOPAT CANADIEN EN 1928

au Mississipi et en Louisiane : plusieurs perdent la vie dans ces excursions. Ils desservent Plaisance de Terre-Neuve jusqu'au traité d'Utrecht, ainsi qu'un certain nombre de paroisses sur les rives du Saint-Laurent.

Les Sulpiciens : devenus seigneurs de l'île de Montréal, ils bâtissent église et séminaire. Les œuvres privées absorbent des sommes considérables. Ils fondent la mission des Deux-Montagnes, celle de la Jeune-Lorette qui donne naissance au Saut-au-Récollet, et ils inaugurent les paroisses de Lachine, de Sainte-Anne de Bellevue, du lac des Deux-Montagnes. L'on connaît leur mission de Quinté et leur apostolat en Acadie.

A l'Institut des Frères Charon succède la fondation des Sœurs de la Charité par Mme Youville (V. ce nom).

II. Domination anglaise (1760-1900).

Après le traité de Paris (10 février 1763), un certain groupe de prêtres passa en France. Le clergé, privé d'évêque, se trouva investi de la double mission de sauvegarder la foi des fidèles et de diriger les 70.000 catholiques dans la conquête de leurs droits civils et politiques. A la hiérarchie romaine qu'il détestait, le gouvernement de la métropole se flattait de substituer la hiérarchie anglicane : il exigea des vaincus le **serment d'allégeance**, surtout des curés. Dès lors, pour les Canadiens point de place dans les charges publiques, ni dans les conseils de la nation. Les communautés d'hommes, Récollets, Jésuites, Sulpiciens eurent défense de se recruter au pays ou de recevoir des sujets de l'étranger; et leurs biens devaient revenir à la Couronne. C'était l'ère de la persécution, comme jadis en Angleterre et en Irlande.

Le 2 juillet 1760, le chapitre assemblé avait élu le Sulpicien de Montgolfier vicaire général du district de Montréal, l'abbé Perrault de celui des Trois-Rivières, l'abbé Briand à Québec. En 1763, le chapitre fait choix du premier pour le siège de Québec; mais son élection n'est agréée ni de Murray, ni du roi. Le Sulpicien retire sa candidature; l'abbé Briand réunit les suffrages que le gouverneur confirme tacitement. Après trois ans de tergiversations, en janvier 1766, eut lieu l'expédition des bulles et, le 16 mars, la consécration de l'évêque à Paris.

Mgr Briand, septième évêque (1766-84); Mgr d'Esglis, huitième évêque (1784-88); Mgr Hubert, neuvième évêque (1788-97); Mgr Bailly de Messein, coadjuteur (1789-94); Mgr Denaut, dixième évêque (1797-1806).

Les Jésuites rouvrent leur collège en 1761 jusqu'en 1776. Le 21 juillet 1773, Clément XIV signe le bref de suppression dans l'Eglise de la Compagnie de Jésus. Aussitôt la Cour de Londres porte un décret de confiscation de leurs biens au Canada. De leurs missionnaires, il en reste huit après la Cession. Le Père Casot (V. ce nom) meurt le dernier, le 18 mars 1800. Ils ne reviennent au Canada qu'en 1842.

Les Récollets avaient confiné leur ministère aux villes et aux paroisses de campagne, sans l'étendre à la conversion des indigènes; beaucoup de paroisses manquaient de pasteurs. Ils ne possédaient que leurs couvents et leurs églises. Le gouvernement s'en empara, ne leur laissant que leur mobilier ou bien leur servant une pension viagère. Le dernier, Jean-Louis Demers, meurt en 1813.

Les Sulpiciens avaient des titres légitimes de propriété : ce qui n'empêcha point le gouvernement de convoiter leurs biens. En 1767, l'abbé Curatteau de la Blaiserie ouvre une Ecole latine élémentaire; en 1773, c'est le collège Saint-Raphaël. En 1768, le Séminaire de Montréal devient autonome et indépendant du Séminaire de Paris, s'assurant ainsi le maintien de ses propriétés et droits seigneuriaux.

Les Instituts des Religieuses, enseignantes et hospitalières, ne furent point inquiétés et continuèrent à prospérer, en dépit des incendies et des malheurs publics.

Les évêques se succèdent en développant des fondations nouvelles : Mgr Plessis, onzième évêque (1806-25); Mgr Panet, douzième évêque (1825-33); Mgr Signay, treizième évêque (1833-50).

En même temps, sur leurs instances, prennent origine les Vicariats apostoliques suivants; en direction inverse : Mgr Burke, premier Vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse (1818-20); Mgr MacDonnell, deuxième Vicaire (1820-40); Mgr Gaulin (1833-57); Mgr Mac Eachern, troisième Vicaire (1819-35); Mgr Donald Mac Donald (1837-59); Mgr Provencher, quatrième Vicaire (1818-53) (V. ces noms).

Il est maintenant avéré que le titre honorifique d'**archevêque** de Québec fut affecté aux évêques titulaires, dès 1814. Toutefois Mgr Signay fut le premier qui exerça les fonctions de métropolitain, le 13 juillet 1844. Il eut pour successeurs : Mgr Turgeon, quatorzième évêque (1850-67); Mgr Baillargeon, quinzième évêque (1867-70); Mgr Taschereau, cardinal-prêtre (1870-98) (V. ces noms).

III. Etat actuel (1900-1930).

Il existe présentement dix provinces ecclésiastiques.

I. **Province de Québec**, érigée en 1844.

1. **Diocèse de Québec**, siège métropolitain : Pop. 465.654.

Mgr Bégin, cardinal-prêtre (1898-1925).
Mgr Roy, auxiliaire, puis dix-huitième évêque (1908-26).
Mgr Rouleau, cardinal-prêtre (1927-...).
Mgr Plante, auxiliaire (1927), titulaire de **Doberus** (en Macédoine, auj. Dojran, dép. de Thessalonique).

2. **Diocèse des Trois-Rivières**, érigé le 8 juin 1852 : Pop. : 125.558.

Mgr Cooke, premier évêque (1852-70).
Mgr Laflèche, deuxième évêque (1870-98).
Mgr Cloutier, troisième évêque (1899-...).
Mgr Comtois, auxiliaire (1926-...), évêque de **Barca** (en Lybie Pentapole, auj. Médinet-el-Merge, dép. de Ptolémaïs).

3. **Diocèse de Rimouski**, érigé le 15 janvier 1867 : Pop. : 111.512.

Mgr Langevin, premier évêque (1867-92).
Mgr Blais, deuxième évêque (1891-1919).
Mgr Léonard, troisième évêque (1920-26), titulaire d'**Agatopolis** (en Hémimont, Mer Noire).
Mgr Courchênes, quatrième évêque (1928-...).

4. **Diocèse de Chicoutimi**, érigé le 28 mars 1878 : Pop. : 124.220.

Mgr Racine, premier évêque (1878-88).
Mgr Bégin, deuxième évêque (1888-91).
Mgr Labrecque, troisième évêque (1892-1927), titulaire d'**Hélénopolis** (en Bithynie).
Mgr Lamarche, quatrième évêque (1928-..).

5. **Diocèse de Nicolet**, érigé le 10 juin 1885 : Pop. : 90.672.

Mgr Gravel, premier évêque (1885-1904).
Mgr Brunault, deuxième évêque (1904-...).

6. **Diocèse de Gaspé**, érigé le 1er mai 1922 : Pop. : 52.644.

Mgr Ross, premier évêque (1923-...).

7. **Vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent**, érigé en Préfecture en 1882, rattaché à Chicoutimi, en Vicariat en 1905 : Pop. 9.650.

Mgr Blanche, premier Vicaire apost. (1905-22).
Mgr Leventoux, deuxième Vicaire apostolique (1922-...), titulaire de **Légio** (en 2e Palestine, auj. Ledjoun, dép. de Scythopolis). Tous deux Eudistes.

II. **Province de Montréal**, érigée en 1886.

1. **Diocèse de Montréal**, siège métropolitain, évêché en 1836, archevêché en 1886, Pop. 737.250.

Mgr Lartigue, premier évêque (1836-40) avec Mgr Tabeau, auxiliaire (1834-35).
Mgr Bourget, deuxième évêque (1840-85).
Mgr Fabre, troisième évêque et premier archevêque (1886-96).
Mgr Bruchési, quatrième évêque et deuxième archevêque (1897-...).
Mgr Gauthier, auxiliaire (1912), administrateur apostolique (1921-...), archevêque de **Taron** (auj. Daron en Arménie).
Mgr Deschamps, auxiliaire du coadjuteur, titulaire de **Tanasie** (auj. **Tell-Tinnis**, dép. de Péluse) (1925-...).

2. **Diocèse de Saint-Hyacinthe**, érigé en 1852; Pop. : 116.830.

Mgr Prince, premier évêque (1852-60).
Mgr Larocque, deuxième évêque (1860-65).
Mgr Charles Larocque, troisième évêque (1866-75).
Mgr Moreau, quatrième évêque (1875-1901).
Mgr Decelles, cinquième évêque (1901-05).
Mgr Bernard, sixième évêque (1906-23).
Mgr Decelles, septième évêque (1924-...).
Mgr Desmarais, huitième évêque (1931), auxiliaire, titulaire de Ruspe (en Tunisie).

3. **Diocèse de Sherbrooke**, érigé en 1874; Pop. : 105.868.

Mgr Antoine Racine, premier évêque (1874-93).
Mgr Paul Larocque, deuxième évêque (1893-1926).
Mgr Chalifoux, auxiliaire (1914-22).
Mgr Gagnon, troisième évêque (1926-...).

4. **Diocèse de Valleyfield**, érigé en 1892; Pop. : 56.820.

Mgr Emard, premier évêque (1892-1922).
Mgr Rouleau, deuxième évêque (1923-26).
Mgr Langlois, troisième évêque (1926-...).

5. **Diocèse de Joliette**, érigé en 1904; Pop. : 65.356.

Mgr Archambault, premier évêque (1904-1913).
Mgr Forbes, deuxième évêque (1913-28).

Mgr Papineau, troisième évêque (1928-...).

III. **Province d'Ottawa,** érigée en 1886.

1. **Diocèse d'Ottawa,** érigé en diocèse en 1847, en archidiocèse en 1886.

Mgr Guigues, premier évêque (1848-74).
Mgr Duhamel, deuxième évêque et premier archevêque (1874-1909).
Mgr Gauthier, troisième évêque (1910-22).
Mgr Emard, quatrième évêque (1922-27).
Mgr Forbes, cinquième évêque et quatrième archevêque (1928-...).

2. **Diocèse de Pembroke,** érigé en Vicariat de Pontiac en 1882, en diocèse en 1898; Pop. : 43.196.

Mgr Lorrain, premier évêque (1898-1915).
Mgr Ryan, deuxième évêque (1916-...).

3. **Diocèse de Mont-Laurier,** érigé en 1913; Pop. : 42.116.

Mgr Brunet, premier évêque (1913-22).
Mgr Limoges, deuxième évêque (1922-...).

4. **Diocèse de Haileybury,** érigé en Vicariat du Témiscamingue en 1908, en diocèse en 1915; Pop. : 59.958.

Mgr Latulipe, premier évêque (1908-22).
Mgr Rhéaume, deuxième évêque (1923-...).

5. **Vicariat apostolique de l'Ontario-Nord,** érigé en Préfecture en 1919, en Vicariat en 1920; Pop. : 16.000.

Mgr Hallé, premier titulaire (1920-...) de Pétrée.

IV. **Province de Toronto,** érigée en 1870.

1. **Diocèse de Toronto,** érigé en évêché en 1841, en archevêché en 1870; Pop. : 126.000.

Mgr Power, premier évêque (1842-47).
Mgr de Charbonnel, deuxième évêque (1850-60).
Mgr Lynch, troisième évêque (1860-88).
Mgr Walsh, quatrième évêque (1889-98).
Mgr O'Connor, cinquième évêque (1899-1908).
Mgr Mac Evay, sixième évêque (1908-11).
Mgr Mac Neil, septième évêque (1912-...).

2. **Diocèse de Hamilton,** érigé en 1856; Pop. : 70.000.

Mgr Farrell, premier évêque (1856-73).
Mgr Crinnon, deuxième évêque (1874-82).
Mgr Carbery, troisième évêque (1883-87).
Mgr Dowling, quatrième évêque (1889-24).
Monseigneur Mac Nally, cinquième évêque (1924-...).

3. **Diocèse de London,** érigé en 1855; Pop. : 70.000.

Mgr Pinsonnault, premier évêque (1856-66).
Mgr Walsh, second évêque (1869-89).
Mgr O'Connor, troisième évêque (1890-99).
Mgr Mac Evay, quatrième évêque (1899-1908).
Mgr Fallon, cinquième évêque (1909-31).

V. **Province de Kingston,** érigée en 1899.

1. **Diocèse de Kingston,** érigé en évêché en 1826, en archevêché en 1889; Pop. : 43.000.

Mgr Mac Donnell, premier évêque (1826-40).
Mgr Gaulin, deuxième évêque (1840-57).
Mgr Phelan, troisième évêque (1857).
Mgr Horan, quatrième évêque (1858-75).
Mgr O'Brien, cinquième évêque (1875-79).
Mgr Cleary, sixième évêque et premier archevêque (1880-98).
Mgr Gauthier, septième évêque (1898-10).
Mgr Spratt, huitième évêque (1911-...), démissionnaire en 1929.
Mgr O'Brien, neuvième évêque (1929-...).

2. **Diocèse de Peterborough,** érigé en évêché le 11 juillet 1882; Pop. : 27.000.

Mgr Jamot, premier évêque (1882-86).
Mgr Dowling, deuxième évêque (1887-89).
Mgr O'Connor, troisième évêque (1889-1913).
Mgr O'Brien, quatrième évêque (1913-...), transféré à Kingston (1929).
Mgr O'Connor, cinquième évêque (1930...).

3. **Diocèse d'Alexandria,** érigé le 23 janvier 1890 : Pop. : 24.000.

Mgr Macdonell, premier évêque (1890-1905).
Mgr William Macdonell, deuxième évêque (1906-19).
Mgr Couturier, troisième évêque (1921-...).

4. **Diocèse du Saut-Sainte-Marie,** érigé le 16 septembre 1904; Pop. : 70.000

Mgr Scollard, prémier évêque (1904-...).

VI. **Province de Halifax,** érigée en 1852.

1. **Diocèse de Halifax,** séparé de Québec

en 1817, érigé en évêché en 1842, en archevêché en 1852; Pop. : 54.000

Mgr Burke, vicaire apostolique (1818-20).
Mgr Fraser, premier évêque (1825-44).
Mgr Walsh, second évêque et premier archevêque (1844-58).
Mgr Connolly, troisième évêque (1859-76).
Mgr Hannan, quatrième évêque (1877-82).
Mgr O'Brien, cinquième évêque (1883-1906).
Mgr Mac Carthy, sixième évêque (1906-31).
Mgr O'Donnel, septième évêque (1929-...).

2. **Diocèse de Charlottetown**, érigé le 11 août 1829; Pop. : 45.812.

Mgr Mac Eachern, premier évêque (1829-35).
Mgr Donald Macdonald, deuxième évêque (1837-59).
Mgr Mac Intyre, troisième évêque (1860-91).
Mgr James Mac Donald, quatrième évêque (1891-1912).
Mgr Henry O'Leary, cinquième évêque (1913-20).
Mgr Louis O'Leary, sixième évêque (1920-1930).

3. **Diocèse de Saint-Jean**, érigé le 30 septembre 1842; Pop. : 57.646.

Mgr Dullard, premier évêque (1843-51).
Mgr Connolly, deuxième évêque (1852-59).
Mgr Sweeney, troisième évêque (1860-1901).
Mgr Casey, quatrième évêque (1901-12).
Mgr Leblanc, cinquième évêque (1912-...).

4. **Diocèse d'Antigonish**, érigé le 21 septembre 1844; Pop. : 84.348.

Mgr Fraser, premier évêque d'Arichat (1844-51).
Mgr Mac Kinnon, deuxième évêque (1852-77).
Mgr Cameron, troisième évêque (1877-1910).
Mgr Morrison, quatrième évêque (1912-...).

5. **Diocèse de Chatham**, érigé le 4 mai 1852; Pop. : 99.230.

Mgr Rogers, premier évêque (1860-1902).
Mgr Barry, deuxième évêque (1902-20).
Mgr Chiasson, troisième évêque (1920-...); Eudiste.

VII. Province de Saint-Boniface, érigée en 1871.

1. **Diocèse de Saint-Boniface**, érigé en évêché suffragant de Québec en 1847, en archevêché en 1871; Pop. : 43.000.

Mgr Provencher, premier évêque (1847-53).
Mgr Taché, deuxième évêque (1853-94) et premier archevêque.
Mgr Langevin, troisième évêque (1895-1915).
Mgr Béliveau, quatrième évêque (1915-...).

2. **Vicariat du Keewatin**, érigé le 12 juillet 1910; Pop. : 26.500.

Mgr Charlebois, premier Vicaire apostolique (1910-...).

3. **Préfecture apostolique de la baie d'Hudson**, établie en 1925; Pop. : 16.000.

Mgr Turquetil, premier Préfet (1925-...).

VIII. Province de Régina.

1. **Diocèse de Régina**, érigé en 1910 en évêché, en archevêché en 1915; Pop. : 80.000.

Mgr Mathieu, premier titulaire (1911-29).
Mgr Mac Guigan (1930-...).

2. **Diocèse de Prince-Albert et Saskatovn**, érigé en Vicariat en 1890, en diocèse en 1907. Pop. 50.000.

Mgr Pascal O. M. I., premier évêque (1907-20).
Monseigneur Prud'homme, deuxième évêque (1921-...).

3. **Diocèse de Gravelbourg**, érigé en 1930. Pop. : 24.000.

Mgr Villeneuve, O. M. I., premier évêque (1930).

4. **Abbaye bénédictine** de Saint-Pierre de Muenster.

Le monastère fut fondé en 1903 et devint abbaye en 1911, érigé en Abbaye **nullius** en 1921; Pop. : 10.000.
Dom Michael Ott, premier abbé (1911-26).
Dom Severinus Gertken, deuxième abbé (1926-...).

IX. Province d'Edmonton.

Le Vicariat de Saskatchewan, confié aux Oblats de Marie Immaculée, fut érigé en diocèse de Saint-Albert en 1871; en 1912, le siège fut transféré à Edmonton qui devint archevêché.

1. **Diocèse d'Edmonton,** érigé en 1912; Pop. : 75.000.

Mgr Grandin O. M. I., évêque de Saint-Albert (1871-1902).
Mgr Legal, O. M. I., deuxième évêque de Saint-Albert, premier archevêque d'Edmonton (1902-20).
Mgr O'Leary, deuxième archevêque (1920-...).

2. **Diocèse de Calgary,** érigé le 30 nov. 1912; Pop. : 37.000.

Mgr Mac Nally premier évêque (1913-25).
Mgr Kidd, deuxième évêque (1925-...).

3. **Vicariat de Grouard** érigé sous le nom de Vicariat d'Athabaska en 1862 et sous celui de Grouard en 1927, confié aux Oblats de Marie Immaculée; Pop. : 15.300.

Mgr Faraud O. M. I., premier Vicaire apostolique (1864-1890).
Mgr Grouard, O. M. I., deuxième Vicaire (1891-1931).
Mgr Joussard, O. M. I., auxiliaire (1909-...).
Mgr Guy, O. M. I., auxiliaire (1929-...).

4. **Vicariat de Mackenzie,** érigé en 1901 et confié aux Oblats de Marie Immaculée; Pop. : 6.000.

Mgr Breynat, O. M. I., premier Vicaire (1901-...).

X. **Province de Vancouver,** érigée en 1908.

1. **Diocèse de Vancouver,** érigé en Vicariat de Colombie et confié aux Oblats de Marie Immaculée en 1863, puis en évêché de **New-Westminster** en 1890, transféré à Vancouver qui devint archevêché en 1908; Pop. : 38.000.

Mgr d'Herbomez, O. M. I., premier évêque (1864-90).
Mgr Durieu, O. M. I., deuxième évêque (1890-99).
Mgr Dontenwill, O. M. I., troisième évêque, premier archevêque (1899-1908).
Mgr Mac Neil, quatrième évêque, deuxième archevêque (1910-12), transféré à Toronto.
Mgr Casey, cinquième évêque, troisième archevêque (1912-...).
Mgr Duke, auxiliaire (1928).

2. **Diocèse de Victoria,** érigé en évêché en 1846, en archevêché en 1903, redevenu évêché en 1908; Pop. : 9.000.

Mgr Demers, premier évêque (1847-71).
Mgr Blondel, deuxième évêque (1880-84).
Mgr Seghers, troisième évêque (1885-86).
Mgr Lemmens, quatrième évêque (1888-97).
Mgr Orth, cinquième évêque, premier archevêque (1903-08).
Mgr Mac Donald, sixième évêque (1908-23).
Mgr O'Donnell, septième évêque (1923-1929), transféré à Halifax.
Mgr Murray, huitième évêque (1930-...).

3. **Vicariat apostolique du Yukon et Prince-Rupert,** érigé en 1916; Pop. : 7.100.

Mgr Bunoz, O. M. I., premier Vicaire (1917-...).

XI. **Archevêché de Winnipeg,** érigé le 4 déc. 1915; Pop. : 57.800.

Mgr Sinnott, premier titulaire (1916-...).

XII. **Diocèse national des Ruthènes,** Slaves catholiques; Pop. : 200.000.

Mgr Budka, premier titulaire (1912-1929), démissionnaire.
Mgr Ladyka, second titulaire (1929-...).

Cette hiérarchie épiscopale des dix Provinces évangélise un total de 3.400.000 catholiques (Rencensement de 1921) : le catholicisme est la dénomination religieuse qui compte deux fois plus que toute autre secte protestante.

Mais l'épiscopat et le clergé sont admirablement secondés dans leur ministère du salut des âmes par les Instituts d'hommes et de femmes (V. leurs noms respectifs) : les premiers sont au nombre de 42 et même plus :

Assomptionnistes, Bénédictins, Carmes chaussés, Chanoines Réguliers, Cisterciens ou Trappistes, Clercs de Saint-Viateur, Compagnie de Jésus, Compagnie de Marie, Compagnie de Saint-Sulpice, Congrégation des Eudistes, Congrégation de Sainte-Croix, Congrégation des Paulistes, Congrégation des Prêtres du Saint-Sacrement, Congrégation des Prêtres de Sainte-Marie, Congrégation du Saint-Esprit, Congrégation du Très-Saint-Rédempteur, Fils de Marie-Immaculée, Frères de la Charité, Frères de la Présentation, Frères de l'Instruction chrétienne, Frères de Marie, Frères de Notre-Dame de la Miséricorde, Frères de Notre-Dame des Champs, Frères de Saint-François-Régis, Frères de Saint-Gabriel, Frères de Saint-Vincent de Paul, Frères des Ecoles chrétiennes, Frères du Sacré-

Cœur, Frères Maristes des Ecoles, Frères Mineurs Capucins, Frères Mineurs ou Franciscains, Frères Prêcheurs ou Dominicains, Missionnaires d'Afrique ou Pères Blancs, Missionnaires de la Salette, Missionnaires du Sacré-Cœur, Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, Ordre de la Trinité ou Trinitaires, Prêtres de la Résurrection, Prêtres de Saint-Basile, Ordre de Saint-Benoît, Servites de Marie, Société des Missions-Etrangères de la Province de Québec.

Les secondes sont au nombre de 102 et même plus :

Assomption (Sœurs de l') de la T. S. Vierge.
Augustines (Religieuses) de l'Hôtel-Dieu.
Augustines » de l'Hôpital-général.
Augustines » de Chicoutimi.
Augustines » de Lévis;
Bénédictines du Manitoba;
Bon Pasteur (Sœurs du) de Montréal;
Bon Pasteur (Sœurs du) de Québec;
Carmélites;
Chanoinesses des Cinq Plaies;
Charité (Sœurs de la) de la Providence, Montréal;
Charité (Sœurs de la) de la Providence, Kingston;
Charité (» de la) de Saint-Jean (N.-B.);
Charité (» Grises de la) de Montréal;
Charité (» Grises de la) de St-Hyacinthe);
Charité (» Grises de la) de Québec;
Charité (» Grises de la) de Nicolet;
Charité (» de la) de Saint-Louis;
Cisterciennes ou Trappistines;
Clarisses;
Congrégation de Notre-Dame;
Congrégation du Saint-Rosaire;
Congrégation de Saint-Joseph de Toronto;
Congrégation de Saint-Joseph de Hamilton;
Congrégation de Saint-Joseph de London;
Congrégation de Saint-Joseph de Peterboro;
Dominicaines contemplatives;
Dominicaines de l'Enfant-Jésus;
Dominicaines du Rosaire;
Dominicaines du Tiers-Ordre;
Ecoles (Sœurs des) de N.-D.;
Fidèles Compagnes de Jésus;
Filles de Jésus;
Filles de la Charité du Sacré-Cœur ;
Filles de la Providence;
Filles de la Sagesse;
Filles de Marie de l'Assomption;
Franciscaines de Marie;
Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée Conception;
Franciscaines Missionnaires de Marie;
Hôpital (Sœurs de l') de Saint-Joseph de Montréal;
Institut Jeanne-d'Arc;
Jésus-Marie de Sillery;
Lorette (Religieuses de l'Institut de la B. V. M.) Abbaye de...;
Marie Réparatrice (Société de);
Miséricorde (Sœurs de);
Missionnaires de l'Immaculée-Conception;
Missionnaires de N.-D. d'Afrique;
Missionnaires de N.-D. des Anges;
Notre-Dame (Sœurs de);
Notre-Dame (Sœurs de) de la Charité du Refuge;
Notre-Dame (Sœurs de) de la Croix;
Notre-Dame (Religieuses de) de Sion;
Notre-Dame (Sœurs de) du Bon Conseil;
Notre-Dame (Sœurs de) du Perpétuel Secours;
Notre-Dame (Sœurs de) du Sacré-Cœur;
Notre-Dame (Sœurs de) des Missions;
Oblates du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée;
Petites Filles de Saint-Joseph;
Petites Sœurs de la Sainte-Famille;
Petites Sœurs des Pauvres;
Précieux-Sang (Sœurs Adoratrices du);
Présentation (Sœurs de la) de la B. V. Marie;
Rédemptoristines (Religieuses);
Sacré-Cœur (Société du) de Jésus;
Sacré-Cœur (Sœurs du) de Jésus;
Sacrés-Cœurs (Sœurs des) de Jésus et de Marie;
Sainte-Anne (Sœurs de);
Saint-Antoine (Sœurs de) ou Antoniennes;
Sainte-Croix (Sœurs de) et des Sept Douleurs;
Sainte-Elisabeth (Sœurs de);
Sainte-Enfance (Sœurs de la);
Saint-Enfant (Sœurs du) Jésus;
Saint-François d'Assise (Sœurs de);
Saint-Joseph (Sœurs de) de St-Vallier;
Saint-Joseph (Sœurs de) de St-Hyacinthe;
Sainte-Marie (Sœurs de) de la Présentation;
Sainte-Marie (Sœurs de);
Sainte-Marthe (Sœurs de);
Saints-Cœurs (Sœurs des) de Jésus et de Marie;
Saints-Noms (Sœurs des) de Jésus et de Marie;
Servantes de Jésus-Marie;
Servantes de l'Immaculée-Conception;
Servantes du Saint-Cœur de Marie;
Servantes du T.-S.-Sacrement;
Société des Dames Institutrices catholiques;
Sœurs de Jeanne d'Arc;

Sœurs de l'Espérance;
Sœurs Grises de la Croix;
Sœurs Grises de l'Immaculée-Conception;
Ursulines (Religieuses) de Québec;
Ursulines » » des Trois-Rivières;
Ursulines » » de Roberval;
Ursulines » » de Stanstead-Plain;
Ursulines » » de Rimouski;
Ursulines » » de Gaspé;
Ursulines » » de Chatham;
Ursulines » » de London;
Ursulines (Sœurs) de Hanovre;
Visitation (Sœurs de la) de Sainte-Marie;

La sauvegarde de la foi et la pratique de la religion sont fondées au Canada sur la vitalité de la vie paroissiale. Curés et vicaires, depuis la Cession, ont incessamment travaillé au développement de la morale dans les foyers canadiens. Hormis de fort rares exceptions, les fidèles se sont attachés au clergé et sont restés soumis à leurs évêques.

Dans la paroisse, ville et campagne, l'instruction religieuse s'est maintenue et fortifiée dans les écoles. L'enseignement primaire, assuré par le dévouement des Frères et des Sœurs, des instituteurs et des institutrices laïques, est en honneur au Canada, autant et même plus qu'en aucune autre contrée de l'univers catholique. Les écoles normales se signalent par une formation incomparable. Dans la province de Québec au moins, leur caractère confessionnel et catholique est pleinement reconnu et généralement soustrait à toute ingérence politique. Là aussi elles sont subventionnées par le gouvernement. Dans les autres Provinces, notamment au Nouveau-Brunswick et en Ontario, les parents ont dû soutenir de dures luttes pour préserver l'essentiel du caractère confessionnel des écoles primaires.

Dès le début de la colonie l'enseignement secondaire a été pratiqué. Dans son ensemble, il a été dès lors et est encore aujourd'hui confié aux membres du clergé séculier et des communautés religieuses.

Sans parler de l'antique séminaire de Québec et du premier collège des Jésuites, il suffit de mentionner les fondations successives opérées sous le régime anglais : on trouvera une esquisse historique sur chacun de ces établissements.

1° Collège de Montréal (1767); 2° Séminaire de Nicolet (1803); 3° Séminaire de Saint-Hyacinthe (1809); 4° Séminaire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1829); 6° Collège de l'Assomption (1832); 7° Séminaire de Joliette (1846); 8° Collège Saint-Laurent (1847); 9° Collège Sainte-Marie (1848); 10° Collège de Rigaud (1850); 11° Collège de Lévis (1853); 12° Séminaire de Kimouski (1867); 13° Séminaire des Trois-Rivières (1870); 14° Séminaire de Chicoutimi (1873); 15° Séminaire de Sherbrooke (1875); 16° Séminaire de Valleyfield (1893); 17° Collège Loyola (1897); 18° Collège Saint-Jean d'Iberville (1911); 19° Collège Saint-Alexandre à Ironside (1923); 20° Séminaire de Gaspé (1926); 21° Collège Brébeuf (1928); 22° Collège Grasset (1928); 23° Collège des Jésuites à Québec (1930).

Dans les Provinces maritimes, on signale les institutions suivantes :

1° Collège Sainte-Anne à Church Point (1891); 2° Collège Saint-Thomas à Chatham (1910); 3° Collège du Sacré-Cœur à Bathurst-Ouest (1912); 4° Collège Saint-Dunstan à Charlottetown.

Dans l'Ontario : 1° Collège Saint-Michel à Toronto (1852); 2° Collège Saint-Jérôme à Kitchener; 3° Collège de l'Assomption à Sandwich (1870); 4° Collège Saint-Patrice à Ottawa (1929); 5° Collège de Régiopolis à Kingston.

Dans le Manitoba : 1° Collège de Saint-Boniface (1818); 2° Collège Saint-Paul à Winnipeg (1926).

Dans la Saskatchewan : 1° Collège Mathieu à Gravelbourg (1917); 2° Collège Campion à Régina (1918).

Dans l'Alberta : 1° Collège Saint-François-Xavier à Edmonton; 2° Collège séraphique de Saint-François.

L'Eglise catholique ne s'est pas désintéressée de l'enseignement supérieur et d'Université (V. ce mot). Pour les sciences sacrées, il existe trois foyers principaux : l'Université Laval de Québec, l'Université de Montréal, l'Université d'Ottawa. Mais les deux premières sont aussi dotées de facultés de médecine et de droit. En réalité, le collège Saint-Joseph de Memramcouk (N.-B.) et celui de Saint-Dunstan de Charlottetown et de Saint-François-Xavier d'Antigonish (N.-E.) possèdent des chartes d'Université : ils peuvent conférer le diplôme de bachelier ès-arts, requis pour l'admission à l'étude de la médecine et du droit dans telle autre Université. La plupart des collèges d'enseignement secondaire se sont affiliés aux Universités précédentes. L'on a créé aussi à Québec et à Montréal des établissements de **Hautes Etudes** littéraires, scientifiques, commerciales, sociales.

Il existe un grand nombre d'Associations, toujours animées de l'esprit chrétien, entre autres : la **Société Saint-Jean-Baptiste** pour les Canadiens français et celle des **Chevaliers de Colomb** pour les Irlandais et les Canadiens (V. ces mots).

En résumé, la population catholique est, en 1930, de 3.780.500, répartis en 38 diocèses qui embrassent 4.070 paroisses ou missions et 4.800 prêtres séculiers, 1.620 Religieux, 5 Universités, 42 séminaires ou collèges classiques, 51 Instituts d'hommes et 108 de femmes. Le nombre des missionnaires canadiens, appartenant aux deux sexes, est considérable et augmente chaque année.

BIBL. — Vacant et Mangenot, *Dict. de théol. cath.*, (art. *Canada*), Paris, 1903; A. Gosselin, *Eglise du Can.*, 5 vol., Québec, 1911-23; The Makers of Can., Toronto, 1914; Can. and Prov., ib., 1917; R. P. A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest can.*, 4 vol., Montréal, 1922; Can eccl., ib., 1930; A. Battandier, *Annuaire Pontif. cath.*, Paris, 1929.

EGLISE CONGREGATIONALISTE, secte protestante détachée de l'Eglise anglicane et des Puritains, sous le règne d'Elizabeth.

A cette époque, il y avait en Angleterre, outre l'Eglise romaine déclarée l'ennemie de la Réforme, les **Anglicans** qui maintenaient la hiérarchie avec l'appui et l'approbation de la Couronne; les **Presbytériens** qui admettaient l'Eglise nationale, mais prétendaient à soumettre credo, culte et discipline, non aux édits du trône ou du Parlement, mais aux assemblées ecclésiastiques avec l'appui de l'autorité civile; les **Congrégationalistes** — appelés aussi **Indépendants** et **Séparatistes** — qui adhéraient au credo des seconds, tout en niant l'établissement d'une église d'Etat : l'Eglise, à leur sentiment, constitue un corps spécial de croyants, unis ensemble par une convention, élisant les ministres, administrant affaires spirituelles et temporelles en vertu du vote populaire, sans nulle relation avec les autres sectes, sinon pour accueillir de fraternels avis.

En fait, Cromwell et Milton, et la plupart des chefs puritains, étaient des Indépendants de l'Eglise établie. C'est en vue de maintenir ces principes que les adeptes du **Congrégationalisme** franchirent l'Océan en 1620 sur le **Mayflower** et fondèrent la ville de Plymouth. Les Puritains en 1630 vinrent fonder Salem, près de Boston, sur le modèle des premiers et se déclarèrent Indépendants : pour les pionniers, religion et démocratie s'alliaient dans le gouvernement.

L'Eglise congrégationaliste au Canada prend ses racines dans ces deux terrains, anglais et américain. Elle s'établit en Nouvelle-Ecosse vers 1760, après l'expulsion des Acadiens et la vente de leurs terres par Lawrence et son Conseil aux fermiers de la Nouvelle-Angleterre. Un groupe de colons se fixa à Sheffield, au Nouveau-Brunswick. Au bout de seize années, la Guerre de l'Indépendance vint ruiner les églises et les écoles : plusieurs pasteurs et beaucoup de colons retournèrent à leurs habitations primitives : de nos jours il n'existe que 18 édifices du culte et 2.800 adhérents.

Le recensement de 1921 accuse le chiffre de 30.574 adeptes répartis dans les Provinces respectives : Alberta, 3.228; Colombie, 2.513; Manitoba, 2.395; N.-B., 559; N.-E., 2.372; Ontario, 12.218; Québec, 4.715; Sask., 2.555.

BIBL. — The Encycl. Amer., New-York, 1903-06; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

EGLISE GRECQUE ou schisme séparant l'Orient et l'Occident, né de l'idée de la confusion du pouvoir civil et du pouvoir spirituel avec entière subordination du second au premier.

Cette idée s'oppose au principe chrétien qui a libéré les consciences du joug de l'Etat et que Jésus-Christ a proclamé en ces termes : **Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.** Le schisme a commencé à se manifester dès le IV^e^ siècle, aussitôt après la conversion de Constantin. Il a été réalisé par l'ambition des deux patriarches de Constantinople, Photius († 891) et Michel Cérulaire († 1058).

De nos jours, si l'on prend pour base la langue liturgique, les quinze ou seize Eglises autonomes se divisent en quatre groupes distincts : le **grec pur** concentré à Constantinople, en Grèce et à Chypre; le **grec-arabe** concentré à Antioche, à Jérusalem et à Alexandrie; le **slave** concentré en Russie, en Bulgarie, en Serbie, au Monténégro, en Hongrie; le **roumain** concentré en Roumanie, en Bosnie, en Turquie d'Europe. C'est un total d'environ 120.000 **Orthodoxes** : appellation générale qu'ils ont adoptée.

Les émigrés qui se présentent au Canada étant de diverses nationalités, leur credo et leurs rites cultuels sont également de teneur différente. Les Grecs de Macédoine et de Bulgarie ont inauguré l'exode de leur sol; ils habitent surtout dans les centres populeux, où ils se font pâtissiers et cireurs de chaussures, petits merciers et portefaix. D'autres se font cheminots pour la voie ferrée, et un grand nombre cultivateurs; vivant de peu et habiles à épargner. Tous s'entendent bien entre eux, comme les rejetons d'Israël, et s'entr'aident dans le besoin et le malheur. Volontiers, à leur débarquement, ils se disent apparentés les uns aux autres. Le recensement de 1921 accuse un accroissement intense des Grecs au Canada : de 4.000 Macédoniens et de 4.500 Bulgares en 1910, le total des émigrés est monté à 169.822, ainsi répartis :

1.	Alberta	35.815
2.	Colombie	2.612
3.	Manitoba	56.670
4.	Nouveau-Brunswick	116
5.	Nouvelle-Ecosse	950
6.	Ontario	20.509
7.	Prince-Edouard	5
8.	Québec	5.962
9.	Saskatchewan	47.172
10.	Yukon	13
11.	Territoires du N.-O.	0
	Total	169.822

Il appert de cette statistique, que c'est la classe des cultivateurs qui a fourni le plus fort contingent de l'immigration grecque, en l'espace de dix à douze années.

BIBL. — P. d'Alès, *Dict. apol.*, t. II, Paris, 1911; Can. and Prov., t. VII, index, Toronto, 1917.

EGLISE LUTHERIENNE ou hérésie fondée sur la foi au Christ sans les œuvres, sur la négation du libre arbitre, de l'autorité du Pape, de l'Eglise enseignante et de la hiérarchie, du culte des saints, du purgatoire et de l'enfer, de la confession auriculaire, de la transubstantiation, de la messe et de la communion sous une seule espèce, du célibat des prêtres, des vœux monastiques, de la possession des biens temporels par le clergé.

C'est le 31 octobre 1517 que Martin Luther, moine de l'Ordre des Augustins, fit afficher aux portes du château-église de Wittenberg la première de ses 95 thèses, à savoir que Notre-Seigneur et Maître, Jésus-Christ, a dit : **Repentez-vous et vous aurez la vie des croyants.** Ensuite, il établit la Bible comme règle de foi, interprétée par **la raison individuelle** sans aucun recours à la tradition et aux décisions des Pères de l'Eglise et des Conciles. En 1520, le Pape, ayant épuisé ses démarches de rétractation auprès du Réformateur, fulmina contre lui un bulle d'excommunication et le retrancha de la communion des fidèles. En 1529, Charles-Quint réunit à Spire, en Bavière, une diète qui proscrivit les adhérents du novateur Luther, dont la protestation contre les décisions de cette assemblée leur valut le nom de **Protestants.**

M. R. J. Hutcheon (V. tome VII de **Canada and its Provinces**) fait remarquer que, « en Amérique comme en Europe, l'Eglise luthérienne est probablement la plus conservatrice de toutes les Eglises réformées ». De vrai, elle ne s'est pas fragmentée en cinq ou six cents sectes diverses comme les Congrégationalistes. « En cette époque (1914), ajoute-t-il, il y a au Canada environ 200 ministres luthériens et 400 centres cultuels. En vérité, beaucoup de Luthériens sont venus des Etats-Unis au pays. »

La première église luthérienne fut établie à Halifax en 1761 et la première dans l'Ontario, près de Williamsburg, en 1775.

L'une et l'autre se fusionnèrent avec l'Eglise anglicane, qui professait presque le même credo. Ce n'est qu'en 1850 que le Luthéranisme s'appuya sur une base ferme, en raison d'une mission émanant de Pittsburg. Un synode fut organisé à Vaugham (Ont.), qui a amené la création de 10 paroisses dirigées par 38 ministres, de langue allemande. Il existe, pour les fidèles des autres langues, 14 églises luthériennes avec 13 ministres. En Nouvelle-Ecosse, un synode préside à 20 églises desservies par sept ministres. Il existe dans l'ensemble de la population émigrée d'Allemagne quatre synodes, unis par des liens assez fragiles.

Le rencensement de 1921 énumère le total de 287.484 luthériens, ainsi répartis :

1.	Alberta	60.573
2.	Colombie	17.659
3.	Manitoba	39.472
4.	Nouveau-Brunswick	378
5.	Nouvelle-Ecosse	8.077
6.	Ontario	66.863
7.	Prince-Edouard	0
8.	Québec	2.209
9.	Saskatchewan	91.988
10.	Yukon	254
11.	Territoires du N.-O.	11
	Total	287.484

BIBL. — The Amer. Encycl., New-York, 1903; Can. and Prov., t. VII, Toronto, 1914.

EGLISE METHODISTE, secte protestante, d'abord fondée sur la doctrine anglicane, modifiée ensuite en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada.

John Wesley (1703-91), né à Epworth, comté de Lincoln, se livra avec passion à l'étude de la Bible et des livres ascétiques. Il entra dans les ordres anglicans en 1725 et, secondé de quinze étudiants d'Oxford, il établit les fondements de son système religieux en 1729, mais sans rompre encore ouvertement avec l'anglicanisme. La vie très mortifiée qu'il s'imposa, ainsi qu'à ses disciples, les fit appeler par raillerie les **Méthodistes**, ou sectateurs d'une **Méthode rigide** : ils adoptèrent ce titre comme une marque d'honneur. Le fondateur se rendit aux Etats-Unis pour y faire des prosélytes : il eut pour coadjuteur son frère Charles (1708-88), ministre comme lui. C'est en 1739, qu'ils constituèrent la **Société religieuse,** indépendante de l'Eglise anglicane en 1749. Wesley a laissé 32 volumes de sermons.

En se multipliant, les Méthodistes se sont divisés et l'on a distingué : les **Wesleyens,** les **Primitifs,** les **Unis,** les **Bible Christians,** les **Episcopaliens,** les **Méthodistes new Connexion.**

En 1765, Lawrence Caughlan introduisit la secte à Terre-Neuve; en Nouvelle-Ecosse en

1779 et ensuite au Nouveau-Brunswick; en 1780, au Bas-Canada par la nomination d'un ministre épiscopalien à Québec et un autre à Montréal. Un groupe se réfugia dans le Haut-Canada en 1778. L'arrivée des Loyalistes en 1783-89 accrut considérablement les diverses colonies. Dans le cours du XX^e^ siècle, les divisions se propagèrent entre elles : ainsi l'union de 1833 se dissout en 1840, se ressoude en 1846 et se brise de nouveau en 1873. Elle se consolide encore en 1883 jusqu'à nos jours, sous l'appellation d'**Eglise méthodiste du Canada,** complètement indépendante et autonome.

L'un des facteurs puissants de propagande est constitué par les **missions** ou par la prédication des missionnaires attitrés pour évangéliser les adhérents des villes et des campagnes : ce sont les **Home Missions, Foreign Missions, Young People Forward Movement,** toutes sous le contrôle général d'un bureau central, qui rétribue les missionnaires. Ceux-ci ont tenté avec zèle de conquérir des adeptes dans la province de Québec : le résultat a été nul et vain.

Les institutions du Méthodisme se peuvent classifier en littéraires, éducatives, spirituelles. Les premières sont les œuvres de presse : Bible, livres, revues, journaux ou **magazines.** Les secondes sont les Universités, les collèges, les écoles primaires et secondaires, de philosophie, de théologie, d'enseignement supérieur. Les troisièmes comprennent la **Temperance and Moral Reform,** les **Young People Societies,** les **Deaconess Works.**

Le dernier recensement accuse un total de 1.158.744 Méthodistes, ainsi répartis :

1.	Alberta	89.070
2.	Colombie	64.810
3.	Manitoba	71.200
4.	Nouveau-Brunswick	34.872
5.	Nouvelle-Ecosse	59.065
6.	Ontario	685.406
7.	Prince-Edouard	11.408
8.	Québec	41.884
9.	Saskatchewan	100.851
10.	Yukon	117
11.	Territoires du N.-O.	18
	Total	1.158.744

BIBL. — The Amer. Encycl., New-York, 1903; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

EGLISE PRESBYTERIENNE, secte protestante qui rejette toute hiérarchie ecclésiastique et n'admet que de simples ministres du culte, égaux entre eux.

Le 26 octobre 1523, le concile de Réforme de Zürich élabora l'organisation de l'Eglise : les principes du Presbytérianisme furent adoptés et passèrent en Suisse, en France, en Hollande, en Prusse. John Knox (1505-72), ami de Calvin, les introduisit en Ecosse. Après bien des déboires, le fondateur vit son système devenir religion d'Etat, séparée de l'anglicanisme. Sa secte se subdivisa en différentes branches, la souche principale restant le **Presbytérianisme écossais.** La doctrine fondamentale est l'absolue souveraineté de Dieu, d'où émergent les cinq corollaires du Calvinisme : élection sans condition, péché originel, expiation délimitée, grâce irrésistible, persévérance des élus ou des saints.

Au Canada, les premiers représentants furent les Huguenots ou, comme on les nommait, les **Religionnaires.** En 1598, ils vinrent à Tadoussac sur les ordres de Pierre de Chauvin (V. ce nom); à Port-Royal avec le sieur de Monts en 1604; à Québec en 1621 dans la personne de Guillaume De Caen et de son neveu Emery, exclus comme tous les Calvinistes au traité de Saint-Germain-en-Laye (1632); les frères Kirke (V. ce nom) les avaient supplantés durant trois ans. L'Histoire a consigné les motifs qui décidèrent Richelieu à fermer aux Huguenots les portes de la Nouvelle-France (V. E. Salone, **La Colonis. de la Nouv.-Fr.**).

En vérité, le Presbytérianisme a germé en Nouvelle-Ecosse. La tentative de sir Alexander et de son fils (V. ce nom) fut un piteux avortement. C'est en 1749 seulement que l'Angleterre entreprit de peupler la colonie : la fondation de Halifax amena des Presbytériens et d'autres sectateurs. Le premier ministre vint de New-York en 1764 et un second d'Ecosse en 1766. En 1765, un chapelain de l'armée organisa la première assemblée à Québec, laquelle bâtit une église en 1810. Dans la suite, les missionnaires accoururent d'Ecosse pour subvenir aux besoins des adeptes dans le Haut-Canada. Les progrès ont continué dans le cours du XIX^e^ siècle. La majorité des commis et engagés de la Compagnie d'Hudson appartenait à cette Eglise, avant de franchir les mers.

De nos jours, l'Eglise compte un nombre d'adhérents supérieur à toute autre dénomination, l'Eglise catholique exceptée, soit 1.408,1812, ainsi répartis :

1.	Alberta	120.880
2.	Colombie	123.022
3.	Manitoba	138.201
4.	Nouveau-Brunswick	41.211
5.	Nouvelle-Ecosse	109.860
6.	Ontario	613.439
7.	Prince-Edouard	25.945
8.	Québec	73.445
9.	Saskatchewan	162.165
10.	Yukon	579
11.	Territoires du N.-O.	45
	Total	1.408.812

BIBL. — The Amer. Encycl., New-York, 1904; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

EGLISE UNIE (United Church of Canada) ou *fusion* des sectes anglicanes, baptistes, méthodistes, presbytériennes, en une association chrétienne et religieuse.

Depuis la Grande Guerre (1914-18), les relations forcées des divers cultes, sur le front commun de bataille, ont amené certains esprits à reconnaître le bienfait d'une plus consistante unité de croyances et de rites. Le catholicisme, dont le clergé avait fourni le spectacle d'une si forte unité sur le front et l'arrière des champs de bataille, ne laissa pas que d'impressionner vivement les adhérents de cultes si divergents entre eux.

Un mouvement se déclancha, après 1919, dans le dessein de combiner un rapprochement effectif des diverses Eglises protestantes. Si le projet mérita les sympathies des esprits sans préjugés, sa réalisation pratique devait se heurter à des obstacles quasi insurmontables. Comment associer en un **seul credo** tant de croyances traditionnelles? Comment amener le partage des biens respectifs, meubles et immeubles? Les articles de revues et de journaux, ainsi que les meetings, se multiplièrent de tous côtés, discutant le projet en divers sens. La question des intérêts matériels a semblé à un très grand nombre l'obstacle infranchissable.

Néanmoins, les promoteurs ont réussi à former l'Eglise à Toronto, le 10 juin 1925, qui comprend environ 692.838 adhérents avec 3.820 ministres du culte.

BIBL. — Les Revues et Journaux, 1920-25.

ELEPHANT (L'), navire du Roi, naviguant de La Rochelle à Québec, naufragé dans le Saint-Laurent.

Vers la fin de juillet 1729, ce vaisseau « fin voilier » leva l'ancre à La Rochelle et arriva, le 1er septembre, à la hauteur du Cap-Brûlé, en face de l'Ile-aux-Grues. Charles Le Beau (V. ce nom), l'un des passagers, raconte ainsi l'accident :

« On allait fort doucement, toujours la sonde à la main. L'on n'était plus que 16 ou 17 lieues à distance de Québec, quand, la lenteur d'aller impatientant tout le monde, les prêtres en grand nombre à bord prièrent le commandant, M. le comte de Vaudreuil, de ne point jeter l'ancre à la tombée de la nuit sereine. Le nord-est souffla plus violent vers minuit et jeta le bâtiment sur un rocher : on jette deux ancres et les matelots hissent les voiles; mais le navire file sur ses câbles, fait un autre saut qui lui brise la quille, en s'échouant. »

L'embarcation portait environ 150 personnes, parmi lesquelles se trouvaient : Mgr Dosque, l'intendant Hocquart, M. de Cavagnal et M. de Rigaud, le Père Luc, Récollet, l'abbé Claude de Saint-Poncy, l'avocat Le Beau, les chevaliers de Courbuisson, de Beauvillé, de Texé; les officiers d'équipage : Chaviteau, Blanchard, Testu, Rivière, Sérigny de Loire, le chevalier de Bretonville, Duperat de Bernardaye, Duquesne de Menneville, le comte de Vaudreuil.

Dès le point du jour du 2 septembre, le pilote royal, M. de la Gorgendière, descendait le fleuve pour conduire **l'Eléphant** à Québec : son retard amena le désastre. Survint vers dix heures, M. de la Richardière, capitaine de port, qui fit couper les mâts pour sauver la cargaison. Un personnel de manœuvres venu de Québec travailla, durant huit jours, au déchargement et réussit à tout retirer, excepté quelques ballots, de la poudre et du pain gaspillé, quelques canons et deux ancres. En 1859, le capitaine Lavoie, de l'Ile-aux-Grues, a retrouvé une pièce de fort calibre et en a fait don au séminaire. La plus grande partie des passagers dut se rendre à pied jusqu'à Saint-Joachim et à Québec. Le Sulpicien, encore diacre, M. Pierre-Thomas de la Morandière (1706-41), passager à bord, a laissé un récit fort détaillé de la traversée et du naufrage, qui a été reproduit pour la première fois dans **Nova-Francia.**

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gen., Beauceville, 1925; Nova Francia, revue, Paris, 1930.

ELEVATEUR, néologisme qui désigne un appareil de construction contemporaine, destiné à emmagasiner les grains pour les décharger à volonté dans les navires ou les wagons de fret.

Les gouvernements provinciaux et les grandes Compagnies en font construire dans l'Ouest et dans l'Est, les uns en bois, les autres en fer ou acier. Ces **élévateurs** sont souvent hauts de 200 pieds et plus. Toutes les céréales, froment, avoine, orge, seigle y peuvent être emmagasinées séparément et temporairement conservées. Par exemple, l'élévateur n° 1, dit de la Commission du Havre à Montréal, se compose d'un énorme bâtiment tout en fer, d'une adjonction de même hauteur et sur rails de deux tourelles ou « tours marines ». Cet élévateur, qui a coûté 700.000 dollars, peut contenir 1.000.000 de boisseaux de grain : les exportateurs ne paient à la Compagnie que le travail nécessité par l'emmagasinage, sans nuls frais à débourser pour le travail de chargement des trains ou des navires. Il est vrai que l'élévateur est propriété du gouvernement fédéral, qui tend à favoriser les transactions commerciales.

Dès qu'un steamer de 2.500 à 3.000 tonnes aborde au quai, c'est la tour mobile qui

EGLISE UNIE (United Church of Canada) ou *fusion* des sectes anglicanes, baptistes, méthodistes, presbytériennes, en une association chrétienne et religieuse.

Depuis la Grande Guerre (1914-18), les relations forcées des divers cultes, sur le front commun de bataille, ont amené certains esprits à reconnaître le bienfait d'une plus consistante unité de croyances et de rites. Le catholicisme, dont le clergé avait fourni le spectacle d'une si forte unité sur le front et l'arrière des champs de bataille, ne laissa pas que d'impressionner vivement les adhérents de cultes si divergents entre eux.

Un mouvement se déclancha, après 1919, dans le dessein de combiner un rapprochement effectif des diverses Eglises protestantes. Si le projet mérita les sympathies des esprits sans préjugés, sa réalisation pratique devait se heurter à des obstacles quasi insurmontables. Comment associer en un **seul credo** tant de croyances traditionnelles? Comment amener le partage des biens respectifs, meubles et immeubles? Les articles de revues et de journaux, ainsi que les meetings, se multiplièrent de tous côtés, discutant le projet en divers sens. La question des intérêts matériels a semblé à un très grand nombre l'obstacle infranchissable.

Néanmoins, les promoteurs ont réussi à former l'Eglise à Toronto, le 10 juin 1925, qui comprend environ 692.838 adhérents avec 3.820 ministres du culte.

BIBL. — Les Revues et Journaux, 1920-25.

ELEPHANT (L'), navire du Roi, naviguant de La Rochelle à Québec, naufragé dans le Saint-Laurent.

Vers la fin de juillet 1729, ce vaisseau « fin voilier » leva l'ancre à La Rochelle et arriva, le 1er septembre, à la hauteur du Cap-Brûlé, en face de l'Ile-aux-Grues. Charles Le Beau (V. ce nom), l'un des passagers, raconte ainsi l'accident :

« On allait fort doucement, toujours la sonde à la main. L'on n'était plus que 16 ou 17 lieues à distance de Québec, quand, la lenteur d'aller impatientant tout le monde, les prêtres en grand nombre à bord prièrent le commandant, M. le comte de Vaudreuil, de ne point jeter l'ancre à la tombée de la nuit sereine. Le nord-est souffla plus violent vers minuit et jeta le bâtiment sur un rocher : on jette deux ancres et les matelots hissent les voiles; mais le navire file sur ses câbles, fait un autre saut qui lui brise la quille, en s'échouant. »

L'embarcation portait environ 150 personnes, parmi lesquelles se trouvaient : Mgr Dosque, l'intendant Hocquart, M. de Cavagnal et M. de Rigaud, le Père Luc, Récollet, l'abbé Claude de Saint-Poncy, l'avocat Le Beau, les chevaliers de Courbuisson, de Beauvillé, de Texé; les officiers d'équipage : Chaviteau, Blanchard, Testu, Rivière, Sérigny de Loire, le chevalier de Bretonville, Duperat de Bernardaye, Duquesne de Menneville, le comte de Vaudreuil.

Dès le point du jour du 2 septembre, le pilote royal, M. de la Gorgendière, descendait le fleuve pour conduire **l'Eléphant** à Québec : son retard amena le désastre. Survint vers dix heures, M. de la Richardière, capitaine de port, qui fit couper les mâts pour sauver la cargaison. Un personnel de manœuvres venu de Québec travailla, durant huit jours, au déchargement et réussit à tout retirer, excepté quelques ballots, de la poudre et du pain gaspillé, quelques canons et deux ancres. En 1859, le capitaine Lavoie, de l'Ile-aux-Grues, a retrouvé une pièce de fort calibre et en a fait don au séminaire. La plus grande partie des passagers dut se rendre à pied jusqu'à Saint-Joachim et à Québec. Le Sulpicien, encore diacre, M. Pierre-Thomas de la Morandière (1706-41), passager à bord, a laissé un récit fort détaillé de la traversée et du naufrage, qui a été reproduit pour la première fois dans **Nova-Francia.**

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gen., Beauceville, 1925; Nova Francia, revue, Paris, 1930.

ELEVATEUR, néologisme qui désigne un appareil de construction contemporaine, destiné à emmagasiner les grains pour les décharger à volonté dans les navires ou les wagons de fret.

Les gouvernements provinciaux et les grandes Compagnies en font construire dans l'Ouest et dans l'Est, les uns en bois, les autres en fer ou acier. Ces **élévateurs** sont souvent hauts de 200 pieds et plus. Toutes les céréales, froment, avoine, orge, seigle y peuvent être emmagasinées séparément et temporairement conservées. Par exemple, l'élévateur n° 1, dit de la Commission du Havre à Montréal, se compose d'un énorme bâtiment tout en fer, d'une adjonction de même hauteur et sur rails de deux tourelles ou « tours marines ». Cet élévateur, qui a coûté 700.000 dollars, peut contenir 1.000.000 de boisseaux de grain : les exportateurs ne paient à la Compagnie que le travail nécessité par l'emmagasinage, sans nuls frais à débourser pour le travail de chargement des trains ou des navires. Il est vrai que l'élévateur est propriété du gouvernement fédéral, qui tend à favoriser les transactions commerciales.

Dès qu'un steamer de 2.500 à 3.000 tonnes aborde au quai, c'est la tour mobile qui

met en marche son mécanisme. Une grande partie de sa hauteur est munie d'une sorte d'énorme manche métallique, à l'intérieur de laquelle se meut une courroie sans fin sur laquelle, à chaque pied de distance, est fixé un auget. La manche quadrangulaire, d'environ 2 pieds et demi de côté et d'une longueur de 85, est munie à ses extrémités d'énormes poulies qu'actionne un treuil électrique de la force de 150 chevaux. Quand un vapeur chargé de grain accoste près de l'élévateur, un panneau de la cloison de la tour s'ouvre et la manche est projetée par son extrémité inférieure jusqu'à fond de cale du bateau en mouvement, les augets se remplissent automatiquement de grain et l'emportent à la partie supérieure de la tour marine. De là il tombe dans un énorme cylindre, à la partie inférieure duquel se trouve adaptée une balance, qui pèse 200 boisseaux de grain à la fois. Il n'est possible de décharger qu'une sorte de céréale par ce système.

Tout le travail d'emmagasinage et de transbordement, tous les appareils intérieurs s'opèrent en raison de commutateurs électriques avec aisance et rapidité. Environ douze hommes suffisent au mécanisme de ces immenses constructions : on peut charger 1.000 boisseaux dans un wagon en trois minutes.

Bibl. — *Album illustré*, Montréal, 21 octobre 1905; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

ELGIN (James Bruce, huitième comte d') (1811-63), président de l'Oxford Union, maître ès-arts, député aux Communes, gouverneur de la Jamaïque, gouverneur du Canada, chevalier des Templars, baron d'Elgin, lord lieutenant de Fife, conseiller privé, grand-croix du Bain, plénipotentiaire, ministre des Postes, vice-roi des Indes, chevalier de l'Ordre de l'Etoile.

La maison des Bruce est d'origine écossaise. En 1633, Thomas Bruce, troisième fils d'Edouard, qui fut le premier lord de Kinloss et baron, né en 1599 à Edimbourg, eut pour successeur Edmund, son fils aîné. En 1664, le fils de ce dernier, nommé Robert, comte d'Elgin et baron Bruce de Whorlton, fut créé, le 18 mars, baron Bruce de Skelton, au comté d'York, vicomte Bruce d'Ampthill, au comté de Bedford, comte d'Ailesbury, au comté de Buckingham : il mourut le 20 octobre 1685. Son fils Thomas, seul survivant de la lignée, lui succéda (1656-1741). Charles, son fils, mourut en 1746 et son fils Charles, en 1771. Thomas Bruce, comte d'Elgin et de Kincardine, son frère et héritier en 1771, né le 2 juillet 1766, reçut son éducation aux Universités de Saint-André et de Paris, entra dans les gardes à pied en 1785, fut promu major-général en 1809, lieutenant-général en 1814, général d'armée en 1837, devint pair à la Chambre des Lords en 1790 jusqu'en 1807 et de 1820 à 1841 : il fut nommé ambassadeur de l'empereur Léopold en 1790, à Bruxelles en 1792-95, à Berlin en 1795-99, à Constantinople en 1799-1803, conseiller privé en 1799, chevalier du Croissant turc en 1801, lord-lieutenant du comté de Fife en 1807. Il épousa, le 11 mars 1799, Mary, fille unique de William Hamilton Nisbet; mais le mariage fut dissous par acte du Parlement en 1808. Le 21 mars 1810, il contracta alliance avec Elisa, la plus jeune fille de James Townshend Oswald : il mourut à Paris, le 4 avril 1841.

James, fils aîné, naquit le 20 juillet 1811 et reçut sa formation classique à Eaton, entre 1824 et 1828. Il fut nommé président de la Société Oxford Union en 1831, élu député de Southampton aux Communes, de juillet à décembre 1841, devenant alors lord Bruce. En 1842, il fut choisi comme gouverneur de la Jamaïque, où il demeura quatre ans, élu chevalier des Templars, le 2 juillet 1847; nommé gouverneur du Canada, le 1er octobre 1846 jusqu'au 19 décembre 1854, créé baron Elgin d'Elgin, le 13 novembre 1849, lord-lieutenant du comté de Fife, de 1854 à 1863; créé D. C. L. d'Oxford le 4 juin 1856, conseiller privé le 21 mars 1857, grand-croix de l'Ordre du Bain le 28 septembre 1858; délégué en qualité de ministre plénipotentiaire en Chine de 1857 à 1859; promu ministre ou directeur général des Postes en 1860, lord-recteur de l'Université de Glasgow, de 1859 à 1862; vice-roi des Indes, de 1862 à sa mort; enfin chevalier de l'ancien Ordre de l'Etoile des Indes, le 12 mars 1862.

On signale comme principaux événements de son administration au Canada : l'introduction du gouvernement responsable en 1848; l'adoption par la législature d'une indemnité pour couvrir les pertes en nature, subies lors de la Rébellion de 1837. Comme cette mesure favorisait les Canadiens français, aussi bien que les Anglo-canadiens, les tories entrèrent en fureur et mirent le feu aux édifices du Parlement de Montréal et à la bibliothèque, le 25 avril 1849.

Le 8 juillet 1852, une violente conflagration réduisit en cendres près de 1.100 maisons à Montréal. Le recensement général accusa un total de population de 1.842.263 hab., dont 952.000 pour le Haut-Canada et 890.261 pour le Bas-Canada. Le gouverneur fut chargé par le Bureau colonial d'une mission secrète à Washington, en mai 1854 : elle fut suivie d'un traité, signé le 5 juin suivant et appelé de **Réciprocité**. Quatre Cabinets retinrent les rênes du pouvoir, sous son administration : Draper-Viger, Baldwin-Lafontaine,

Hincks-Morin, Mac Nab-Morin; avec tous, le gouverneur observa les plus harmonieuses relations. Il déploya peut-être une activité supérieure à celle de ses successeurs; sa ligne de conduite traça la voie qu'ils se plaisaient à suivre dans l'exécution de leur mandat.

Le 22 décembre 1854, lord Elgin s'embarqua pour Londres, où il reprit son siège à la Chambre Haute, mais il ne se prêta guère aux débats sur les questions politiques. En avril 1857, la Reine le chargea d'une mission spéciale en Chine, laquelle eut pour résultat la création d'une ambassade à Pékin et la protection officielle garantie aux sujets britanniques dans tout le Céleste Empire. En 1858, nouvelle visite diplomatique au Japon, où il conclut le traité avantageux de Yedds. De retour à Londres, il accepta, en 1859, la fonction de Directeur général des Postes dans le ministère Palmerston; mais il dut s'en désister bientôt pour retourner en Chine en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Aussi bien, le 21 janvier 1862, il était promu vice-roi et gouverneur général des Indes; il mourut d'une crise cardiaque à Dharansala le 20 novembre 1863.

Il avait épousé, en avril 1841, Elizabeth Mary, fille unique de Charles Lennox Cumming-Bruce, de Roseisle, comté Elgin en Ecosse, qui décéda en 1843 à la Jamaïque; en secondes noces, en 1846, Mary Louisa, fille de John George Lambton, premier comte Durham : de la première union il eut deux filles; de la seconde quatre fils et une fille. M. T. Walrond a publié à Londres (1873) **Letters and Journals of lord Elgin.**

Bibl. — J. C. Bourinot, *Lord Elgin*, Toronto, 1903; G. M. Wrong, *The Earl of Elgin*, Londres, 1905; sir J. M. Lemoine, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1894; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920.

ELLIS (Henry) (1721-1806), avocat, voyageur, lieutenant-gouverneur, gouverneur, secrétaire.

Né en Angleterre en 1721, il se livra à l'étude du droit et voyagea en Italie jusqu'en 1746. A cette époque il se joignit à un parti d'explorateurs, résolus d'aller à la découverte du passage vers la mer de l'Ouest.

En 1756, on lui octroya une commission de lieutenant-gouverneur de la Géorgie; puis, en 1758, celle de gouverneur jusqu'en 1760. Le 14 avril 1761, il est nommé gouverneur en chef de la Nouvelle-Ecosse jusqu'au 21 novembre 1763. Pour des raisons inconnues, il ne se rendit point à son poste à Halifax, laissant l'administration à Jonathan Belcher (V. ce nom). On le choisit aussi comme secrétaire de la Province de Québec, où il ne se présenta point : sa commission fut révoquée en 1768. Il mourut à Naples (Italie) le 21 janvier 1806.

Bibl. — Arch. can., Ottawa, série M., vol. 587; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; L. Stephen et W. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1890-1912.

ELMSLEY (John) (1762-1805), avocat, juge en chef.

Fils et héritier d'Alexander, de la paroisse Marylebone, faubourg de Londres en Angleterre, il y naquit en 1762, étudia le droit et se fit inscrire au barreau au Middle Temple, le 7 mai 1790. En avril 1796, on le choisit pour succéder à M. Osgoode (V. ce nom) comme juge en chef du Haut-Canada : sa commission est datée du 21 novembre suivant; en même temps, on l'accréditait comme membre des deux Conseils, exécutif et législatif. Durant six années, le magistrat encore jeune s'occupa avec zèle de ses fonctions, de l'érection du palais de justice et de prisons, de la confection des lois de jurisprudence, sans se mêler aux affaires politiques. Il fut l'auteur de la division de la Province en comtés, répartition qui fut décrétée et adoptée par la législature. Il y prévoyait la colonisation des bords de la rivière Ottawa et il pronostiqua l'érection d'une ville, qui est effectivement aujourd'hui la ville d'Ottawa.

Transféré le 1er juin 1802 à Québec, il y reçut sa commission de conseiller exécutif le 14 août, de juge en chef le 13 octobre, de conseiller législatif le 5 février 1803, et assuma ses fonctions le 19 octobre suivant. Son état de santé le força de solliciter un congé au début de 1805 et il se préparait à franchir l'Océan, quand la mort le vint frapper à Montréal, le 29 avril.

Il avait épousé Mary, fille de Benjamin Hallowell et en eut plusieurs enfants. Son fils aîné, le capitaine John, converti au catholicisme, fit don de terrains au collège Saint-Basile de Toronto; le cadet fut l'un des fidèles adhérents du lieutenant-gouverneur, sir Francis Head (V. ce nom). Un canton du comté Lanark perpétue la mémoire du juge Elmsley dans l'Ontario.

Bibl. — Francis-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, 1927; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

EMARD (Joseph-Médard) (1853-1927), prêtre, professeur, vicaire, vice-chancelier, docteur, premier évêque de Valleyfield, troisième archevêque d'Ottawa. — L'orthographe ancienne était variable : **Aymard, Haimard, Emart.**

Fils de Médard et de Mathilde Beaudin, il

naquit à Saint-Constant, le 1er avril 1853. Maître d'école dans la paroisse, son père l'initia aux premières notions élémentaires. Il fit ensuite ses études classiques en partie au séminaire de Saint-Thérèse et son cours de théologie au grand séminaire de Montréal. Mgr Fabre lui conféra les onctions sacerdotales le 10 juin 1876 et le nomma vicaire à la



Mgr Emard.

paroisse Saint-Enfant-Jésus (1876-80), à celle de Saint-Joseph de Montréal (1880-86), à l'archevêché avec la charge de vice-chancelier de l'Université (1886-89), puis de chancelier titulaire (1889). Il avait séjourné trois années à Rome, d'où il revint avec le diplôme de docteur en théologie et en droit canon (1880). On le fit chanoine de la cathédrale en 1891.

L'année suivante, le Saint-Père le désigna comme premier titulaire du nouveau diocèse de Valleyfield, le 5 avril 1892. Il fut sacré le 9 juin suivant par Mgr Fabre. Doté des talents d'un administrateur, il organisa les œuvres diocésaines, fonda un collège-séminaire, assura l'existence de plusieurs institutions importantes : en 1920, il établit un chapitre diocésain. Le 2 juin 1922, il fut promu au siège archiépiscopal d'Ottawa, où il fut intronisé le 20 septembre suivant : le 11 juin 1923, on le décora du pallium.

Homme de savoir et de doctrine romaine, Mgr Emard a écrit des opuscules, des mandements, des lettres pastorales qu'il a réunis en cinq ou six volumes. Il est décédé le 28 mars 1927.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé can.-fr.*, Saint-Hyacinthe, 1908; Bull. des Rech. hist., tabl. gén.; Les journaux : *L'Action Cath.* et le *Citizen d'Ottawa*, 28 mars 1927.

EMIGRATION ou exode des familles canadiennes françaises aux Etats-Unis.

Cet exode commença au lendemain même du **Traité de Paris** (1763). Pendant la Guerre de l'Indépendance, un certain nombre de Canadiens français s'enrôla dans les armées de Washington, soutenu par les forces militaires et navales de la vieille France. Pour les récompenser, le gouvernement américain leur fit des concessions de terrain sur les bords du lac Champlain, appelées « Lots des Réfugiés ».

La guerre civile de 1837 détermina l'exode des **Patriotes**, qui s'établirent dans le Vermont. Mais le flot de l'émigration, déclanché entre 1840 et 1849, exerça une poussée intense après la Guerre de Sécession : de 1865 à 1890, la Province de Québec se dépeupla au profit des Etats de la Nouvelle-Angleterre. Les émigrés se sont établis ou groupés dans les centres manufacturiers : Fall River, Lowell, Willimantic, Manchester, Nashua, etc. Partout ils ont une organisation analogue à la paroisse canadienne : église, écoles, orphelinats, hôpitaux. Leur ambition a toujours été, naturalisés citoyens américains, de constituer des agglomérations en vue de la conservation de leurs usages et de leur langue, ainsi que de la sauvegarde de leurs croyances. Cet idéal s'est réalisé et se maintient encore aujourd'hui, grâce à l'influence de leur clergé, des communautés religieuses venues du Canada et de France et aussi d'une classe dirigeante qui a su s'adapter à la vie américaine tout en conservant les qualités foncières de la race. Seuls des groupes isolés se sont plus ou moins assimilés à la masse. Il convient d'observer que, dès 1845, les Oblats du Canada prêchaient des missions aux émigrés : ils se fixaient en 1849 à Buffalo.

En vérité, leurs traditions d'origine ne sont pas plus exposées à s'effacer que celles des Allemands, des Italiens, des Polonais, répartis en d'autres Etats. Les industriels américains apprécient avec éloge et admiration le travail des ouvriers canadiens, fidèles à leur tâche et hostiles aux grèves et aux soulèvements contre leur autorité. Plusieurs personnages se sont distingués dans leurs rangs, au point d'être investis de la charge de gouverneur, comme cet Aram Pothier à Rhode Island, ou de fonctions dans la magistrature. Chaque Etat possède un ou plusieurs journaux rédigés en langue française.

En 1911, la colonie franco-américaine, comprise dans six Etats, se répartissait ainsi : Maine, 91.567; New Hampshire, 84.120; Ver-

mont, 58.218; Massachusetts, 366.880; Rhode-Island, 76.775; Connecticut, 46.083 : soit 723.534, nombre qui doit être en 1927 tout proche du million.

Quant à l'organisation religieuse des Canadiens français en Nouvelle-Angleterre, on la peut résumer ainsi dans les diocèses suivants :

	Paroisses	Missions	Prêtres sécul.	Prêtres régul.
Boston	20	2	33	31
Hartford	13	7	14	16
Springfield	38	5	59	14
Burlington	39	31	18	11
Portland	30	40	40	16
Manchester	25	15	38	17
Providence	21	0	42	8
Fall River	16	1	28	17
Totaux	202	101	302	130

En 1908, il existait 133 écoles canadiennes françaises avec 54.983 élèves. Les Religieuses, membres de communautés canadiennes, sont au nombre de 1985. Les députés comptaient 25 représentants dans cinq Etats; et 5 sénateurs siégeaient à Washington.

Une récente statistique énumère les Franco-Américains en dehors des Etats de l'Est : le Michigan en compte environ 265.000, l'Illinois 185.000, le New-York 180.000, le Wisconsin 150.000 (V. **Paris-Canada**, hebdom. de Paris, 2 juin 1929).

Bibl. — Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; Desrosiers et Fournet, *La Race fr. en Amér.*, Montréal, 1911; D. M. A. Magnan, *Hist. de la Race fr. aux Etats-Unis*, Paris, 1912.

EMIGRES. Groupe de prêtres et de nobles royalistes, réfugiés au Canada pendant la Terreur révolutionnaire.

M. N.-E. Dionne a consacré un volume, intitulé **Les Ecclésiastiques et les Royalistes français**, à l'exposé complet et bien documenté de ce sujet historique. Il l'a divisé en trois parties : la première, toute historique, fait connaître les préliminaires de l'exil, ses péripéties, la vie des évêques et prêtres passés en Angleterre, l'œuvre d'hospitalisation à Londres de Mgr de la Marche, évêque de Saint-Pol-de-Léon (Finistère), la mission au Canada des abbés Desjardins, Gazel et Raimbault, du chevalier de La Corne, l'émigration du clergé à Québec et à Montréal, enfin les tentatives avortées de la colonisation des Royalistes au Haut-Canada sous la direction du duc de La Rochefoucault-Liancourt et du comte René-Augustin de la Puisaye (V. ce nom); la seconde, entièrement biographique est consacrée au récit de la vie de chacun des quarante-cinq prêtres émigrés; la troisième renferme les documents où l'auteur a puisé ses renseignements.

Six ecclésiastiques seulement retournèrent en France, après la tourmente. Quant aux Royalistes, officiers, nobles, laboureurs, ils furent rapatriés pour la plupart, en 1802. Mais le colonel de Saint-Victor, le marquis de Beaupoil et sa famille, M. Queton de Saint-Georges, le comte de Chalus vinrent alors s'établir à Montréal et à Québec.

Bibl. — N.-E. Dionne, *Les Ecclés. et les Roy. fr.*, in-8°, Québec, 1905; Mém. Soc. Roy., Can., 1885.

ENFANT-JESUS (Sœurs de l'Instruction de l'), dont le but secondaire est surtout l'instruction et l'éducation des enfants de toute classe sociale, le travail des missions, sans exclure le soin des pauvres et des malades.

La Congrégation a pris naissance au Puy-en-Velay (Haute-Loire). Fille d'un avocat de la sénéchaussée, Anne-Marie Martel (1644-73) fut l'instrument dont se servit le curé Antoine Tronson, directeur sulpicien au séminaire. En 1668, il la chargea des jeunes ouvrières en dentelle et de leur formation chrétienne. Puis, il lui adjoignit un groupe de compagnes, qui cathéchisaient les femmes, même celles de la campagne : on les appela les **Demoiselles de l'Instruction**, qui ouvrirent une école à toutes les filles des diverses classes sociales. Dès le 21 mai 1676, Mgr de Béthune publia une ordonnance qui consacrait leur institution. Après 1704, il y eut fusion de leur société avec celle des **Demoiselles de l'Enfant-Jésus**, vouées déjà à la formation des jeunes filles de naissance : d'où est dérivée l'appellation actuelle de l'Institut. Après la Révolution, celui-ci prit un nouvel essor, vers 1815, réalisant des fondations dans sept ou huit diocèses. En 1867, Pie IX lui accordait un décret laudatif. Les Constitutions sont présentement en harmonie avec le Code canonique.

En mai 1896, Mgr Durieu (V. ce nom) conviait les Sœurs à venir collaborer en Colombie Britannique. Dans le diocèse de Vancouver, elles ont fondé 5 écoles ou pensionnats d'enfants indigènes et autant pour les enfants blancs; dans le diocèse de Prince-Albert, elles possèdent deux établissements : l'un à l'évêché; l'autre, noviciat et pensionnat à North Battleford.

Bibl. — Notice spéciale sur l'Institut; Can. eccl., Montréal, 1930.

ENFANT-JESUS (Sœurs de l'), établies pour la formation des enfants, la visite et le soin des malades à domicile, dans les hôpitaux et les hospices, l'œuvre des ouvroirs et des patronages.

L'Institut, qui a pris naissance à Chauffailles, au diocèse d'Autun (France), est une

greffe de celui des Dames de l'Instruction de l'Enfant-Jésus du Puy-en-Velay. Six de ces dernières furent détachées, en 1846, à la fondation d'une école et d'un hôpital à Chauffailles. Cette communauté s'y recruta si amplement que, en douze ans, elle fonda 66 établissements dans les diocèses circonvoisins. Le 14 septembre 1859, Mgr de Marguerye, évêque d'Autun, délégua M. l'abbé Bouange, son vicaire général, pour promulguer son décret d'érection canonique, faire les vêtures et présider aux professions des Religieuses. En 1865, un décret impérial autorisait la personnalité civile (incorporation) de la Congrégation. Le 6 mars 1921, Benoît XV l'a approuvée avec ses Constitutions.

A la requête de Mgr Blanche, Vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, en 1912, 14 Sœurs répondirent à son appel, se dispersant dans plusieurs localités : Sept-Iles, Rivière-au-Tonnerre, Pointe-aux-Esquimaux, Natashquan; en 1926, elles s'établissaient à la Rivière-du-Loup; ensuite à Saint-Ludger, à Robertsonville, à Saint-Marc des Carrières.

BIBL. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; *Alman. de l'Act. cath.*, Québec, 1919; Can. eccl., Montréal, 1930.

ENTREMONT (Philippe Mius, sieur d') (1610-1700), gentilhomme normand, baron de Pobomcoup (Pubnico, N.-E.), collaborateur du gouverneur Saint-Etienne de La Tour. — **Entremont,** bourg de la Haute-Savoie; et **Entremont-le-Vieux** en Savoie.

Le nom patronymique **Mius** semble indiquer une ascendance qui remonterait aux colons latins de la Provence : **Entremont** est un surnom de seigneurie ou terre féodale. D'après les recherches de M. Couillard-Després, la descendance de l'ancêtre fut anoblie au XI[e] siècle en Savoie. Une branche aurait émigré en Normandie au XVI[e] siècle. Philippe Mius y naquit vers 1610. Plus tard, ayant lié connaissance et amitié avec M. Charles de La Tour (V. ce nom), il s'attacha à sa fortune et l'accompagna au-delà de l'Atlantique, en 1651. Il le seconda, dès lors, dans l'accomplissement de ses desseins dans son gouvernement de l'Acadie : ces desseins furent bientôt entravés et bouleversés par l'invasion imprévue du major bostonnais Sedgewick, en 1654.

Marié à Madeleine Hélie du Tillet, Philippe Mius avait reçu du gouverneur, le 17 juillet 1653, des lettres patentes qui érigeaient la baronnie de Pobomcoup en sa faveur : M. de La Tour tenait cette seigneurie par charte royale, datée du 15 janvier 1636 et fit la concession en vertu également de ses lettres du 25 février 1651, soit « une lieue de terre en largeur sur quatre de profondeur ». Le baron décéda en 1700. Son héritage domanial resta dans la famille jusqu'à la grande dispersion des Acadiens en 1755.

Jacques, marié à Anne de Saint-Etienne de La Tour, en eut quatre fils et quatre filles :

Jacques (1679), marié à Marguerite Amirault, père de cinq enfants;

Marie, mariée (1705) à François Dupont du Vivier (V. ce nom), issu d'une branche des seigneurs de La Garde et descendant de ceux du Pont, de Pons en Saintonge;

Anne, mariée (1707) à Antoine Dessaillons, enseigne; puis à Philippe Pastour de Costebelle (V. ce nom); enfin à Laurent de Navailles, baron de Labattut-Figuières;

Charles, le chevalier, marié (1712) à Marguerite Landry;

Joseph (1694), marié à Cécile Boudreau et père de cinq enfants;

Philippe, marié à Thérèse de Saint-Castin (V. ce nom);

Marie-Anne, mariée (1709) à Louis du Pont, sieur du Chambon, mère de plusieurs enfants;

Marie-Madeleine, mariée au sieur Jean Lafitte et mère d'une fille.

Leurs descendants se sont perpétués à Pubnico (N.-E.).

BIBL. — Az. Couillard Després, *Ch .de Saint-Et. de La Tour et son temps*, Arthabaska, 1930.

ERABLE (Sucre et Sirop d'), produits de l'arbre du genre de la famille des Acérinées, comprenant plus de 80 espèces sur la surface du globe.

Le latin populaire **acer-arborem** a donné **aisarbre, esrarbre, esrabre, esrable.** L'arbre a été nommé **acer** (du latin **acus,** pointe), parce qu'il servait, chez les anciens, à confectionner des lances et des piques.

L'érable à sucre (**Acer saccharum**), à cause de son utilité, de son élégance, de la beauté de son feuillage, a été choisi, avec le castor, pour entrer dans les emblèmes de la nationalité canadienne (V. Abbés Moyen et Orban, P. S. S., **Cours élém. de Botan.,** Montréal 1885).

Historiquement, dès 1623, le Frère Sagard (V. ce nom), hivernant chez les Hurons, écrivait que « l'on y entaillait des **hêtres** pour boire l'eau qui en découlait ». En 1663, Pierre Boucher (V. ce nom) affirme que « il y a une espèce d'arbre qu'on appelle **érable,** qui vient fort gros et haut; que son bois est fort beau, nonobstant quoi on ne s'en sert qu'à brûler ou pour emmancher des outils, à quoi il est très propre, à cause qu'il est extrêmement doux et fort. Quand on entaille ces érables au printemps, il en dégoutte quantité d'eau, qui est plus douce que l'eau détrempée dans du sucre, du moins plus agréable à boire ».

Le baron de La Hontan (V. ce nom), qui a vécu à Beauport, à Boucherville, dans les pays d'en haut, de 1683 à 1690, écrit de son côté : « Les érables sont à peu près de la même hauteur et grosseur que le merisier, avec cette différence que leur écorce est brune et le bois roussâtre. Ils n'ont aucun rapport avec ceux d'Europe. Ceux dont je parle ont une sève admirable et telle qu'il n'y a pas de limonade, ni d'eau de cerise, qui dise si bon goût, ni de breuvage au monde qui soit si salubre. Pour en tirer cette liqueur, on taille l'arbre deux pouces en avant dans le bois; et cette taille, qui a dix ou douze pouces de long, est faite de biais. Du bas de cette taille, comme dans une gouttière, et rencontrant le couteau qui la traverse, la liqueur coule le long de ce couteau, sous lequel on a soin de mettre des vases pour la contenir. Tel arbre ne peut rendre que cinq ou six bouteilles par jour; et tel habitant en Canada en pourrait ramasser vingt barriques, du matin au soir, s'il voulait entailler tous les érables de son habitation. Cette coupe ne porte aucun dommage à l'arbre... On a fait de cette sève du **sucre** et du **sirop** si précieux qu'on n'a jamais trouvé de remède plus propre à fortifier la poitrine. Peu de gens ont la patience d'en faire. Comme on n'estime jamais les choses communes et ordinaires, il n'y a guère que les enfants qui se mettent à entailler ces arbres. » Le docteur Michel Sarrazin a inscrit dans son **Mémoire** de 1730 des observations plus précises : « La sève de l'érable, pour être sucrée, demande des circonstances singulières qu'on ne devinerait pas : 1° il faut que, dans les temps qu'on la tire — des premiers jours d'avril jusqu'à la moitié de mai — le pied de l'arbre soit couvert de neige; et il en faudrait apporter, s'il n'y en avait point; 2° il faut ensuite que cette neige soit fondue par le soleil, et non par un air doux; 3° il faut qu'il ait gelé, la nuit précédente. » (V. B. Sulte, **Rev. can.**, avril 1911).

Pour réussir dans la fabrication du **sucre** et du **sirop**, il est nécessaire de se pourvoir d'une parfaite installation.

Selon la **méthode primitive**, la sucrerie en bâtiments modernes n'existant pas encore, les **cabanes** à sucre suffisaient, et l'on travaillait au dehors. L'entaille étant faite, la sève se recueillait par la rigole ou **goudrelle**, soit par une sorte d'auge en bois de deux ou trois pieds de longueur sur six pouces environ de largeur; soit par des chalumeaux en bois percé, lesquels collecteurs conduisaient l'eau à un récipient, nommé **casseau**, fait d'écorces de bouleau et posé sur la neige. La **tobaganne** ou **sleigh**, traîneau à chiens ou à mains, servait pour faire la tournée dans l'érablière. Puis on suspendait une crémaillère à un arbre : dans un premier pot l'on faisait bouillir l'eau recueillie; dès que l'évaporation laissait s'épaissir le sucre, l'on versait le contenu dans un second chaudron pour l'achèvement de l'évaporation : l'on avait ainsi le **sirop**. Le **sucre** résultait de la mise en cadres spéciaux de ce sirop, qui s'y durcissait au froid ou au repos. Il était d'expérience que l'évaporation étant impuissante à purifier l'un et l'autre, il fallait avoir recours à un tamis en toile ou en laine, à mailles grossières, sorte de procédé primitif dont on fait encore usage en Bretagne et en Normandie pour pressurer et clarifier le miel.

Selon le **procédé moderne**, il faut une goudrelle et une chaudière en fer blanc pour chaque arbre entaillé; puis, un attelage de chevaux sur un traîneau à patins pour transporter le **tonneau** où l'on verse la sève recueillie. Les personnes qui font la **tournée** à travers la plantation sont munies de deux larges seaux en fer blanc pour alimenter le tonneau. Dans la **sucrerie**, l'on dispose un grand **réservoir**, un **fourneau** en fonte ou en acier, surmonté d'un appareil, pour faire bouillir le liquide jusqu'au degré de consistance requise, une **écumoire** de métal percée de trous et fixée à un long manche en bois, deux ou trois **vaisseaux** où l'on dépose le sirop en sortant de l'appareil, enfin un second **fourneau** de moindre dimension, muni d'un **poëlon** épais en fer blanc, servant à convertir par la cuisson le sirop en tire ou en sucre.

Le **vinaigre d'érable** se fabrique selon les méthodes reconnues : 1° préparer du **vin** d'érable, c'est-à-dire faire fermenter une certaine quantité de sirop très léger avec de la levure de bière, ou avec une poignée de raisins de Corinthe à une température moyenne de 76°, durant douze à quinze jours; 2° verser dans ce liquide un peu de vinaigre, en y introduisant, pour avoir un meilleur résultat, un fragment de **mère** de vinaigre, maintenant la température à 75°. Ce vinaigre sert à préparer une limonade rafraîchissante et à conserver les cornichons.

La statistique officielle et commerciale a consigné les données suivantes, au ministère fédéral du Commerce :

Sucre :

	En livres	En valeur
1926	7.137.303	$ 1.320.827
1927	9.831.697	$ 1.365.045
1928	13.798.109	$ 2.269.886

Sirop :

	En livres	En valeur
1926	1.746.570	$ 3.575.368
1927	2.154.705	$ 3.569.776
1928	1.686.583	$ 3.314.902

BIBL. — *L'Encyclop. de la Jeunesse*, Montréal, 1914; Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

ERMATINGER (Edouard) (1797-1876), commis, banquier, voyageur, député, biographe.

Son grand-père, originaire de la Suisse où il tenait une maison de commerce, émigra au Canada tôt après la Cession : Lawrence Edward l'aîné, naquit au Canada, ainsi que ses frères et sœurs; Frederick William, l'un d'eux, devint maître de poste et shérif de Montréal (1813-30). Lawrence fit ses études en Angleterre, revint au pays, mais s'en retourna de nouveau : il fut attaché à l'administration de la manutention générale et accompagna James Craig dans son expédition sur le continent. Il épousa alors une Italienne, qui laissa deux enfants au berceau : Edward, né en 1797 à l'île d'Elbe dans la Méditerranée, Francis à Lisbonne en Portugal. Après la paix d'Amiens (25 mars 1802), le père rentra en Angleterre et instruisit plus tard les orphelins : Edward, plus studieux, apprit le latin, le français, l'italien, la musique.

Revenu au Canada, il eut une entrevue avec Colin Robertson, qui passa avec lui un contrat, au nom de la Compagnie Hudson. Au printemps de 1818, les deux frères s'embarquaient à Londres comme apprentis commis, à bord du **Prince of Wales**, qui aborda à York Factory de la baie James le 14 août suivant. Edward servit pendant dix années; Francis, jusqu'en 1857, date de sa mort.

En 1823, le premier alla visiter son père Lawrence à Londres, revint à Montréal pour un an et s'établit à Saint-Thomas, Haut-Canada, en 1830. Il se fit commerçant et banquier, devint maître de poste. En 1844, les électeurs de Middlesex lui accordaient le mandat de député jusqu'en 1847. Dans la suite, il collabora à plusieurs périodiques et, en 1859, publia **Life of Colonel Talbot** et mourut à Saint-Thomas en 1876. Il avait épousé (1830) Achsan, fille de l'honorable Zaccheus Burham, de Cobourg : leur fils Charles Oakes devint juge de la Cour de comté à Saint-Thomas. Celui-ci a communiqué à la Société Royale du Canada, en mai 1912, le **Journal of Ed. Ermatinger, being a Record of Journeys, made between Fort Vancouver and Hudson Bay** (1822-28). Ce récit d'un trajet de quelques mille milles est poignant d'intérêt et donne une exacte description de l'intérieur des Plaines et des cours d'eau jusqu'à l'embouchure de la Columbia.

BIBL. — G. Bryce, *Remarkable Hist. of the Huds. Bay Co.*, Londres, 1900; Mém. S. R. C., année 1912, avec carte du voyage; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

ESCHAILLON (Jean-Baptiste de Saint-Ours, sieur de l') (1669-1747), enseigne, lieutenant, garde-marine, capitaine, commandant, lieutenant de roi, chevalier de Saint-Louis.

Le Bec de l'Eschaillon désigne un coude formé par l'Isère au-dessous de Grenoble (V. Rapp. des Arch., 1911).

Né à Saint-Ours en 1669, il était le fils de Pierre de Saint-Ours et de Marie Mullois. En 1688, il est admis dans les rangs des cadets et reçoit (1690) de M. de Frontenac une commission d'enseigne, confirmée par le roi le 16 mars 1691. En 1692, le gouverneur lui accorde une commission de lieutenant réformé qui lui est confirmée le 1er mars 1693. Le 1er avril 1702, il est fait lieutenant en pied et, le 10 juin 1703, garde de la marine; le 9 juin 1708, capitaine d'une compagnie. Il se fit concéder la moitié de l'île de l'Eschaillon — appelée ensuite **D'Eschaillon** ou **Deschaillons** — située dans le Richelieu, avec un fief de 10 arpents, nommé **Saint-Jean**, sur la rive sud; en 1705, il se livrait à l'exploitation de son domaine, et son père lui céda sa seigneurie, « moyennant une rente annuelle de 130 minots de froment, un cochon gras, 30 livres de beurre et 30 chapons ».

Le 26 juillet 1708, on décida une offensive contre la Nouvelle-Angleterre : les capitaines de l'Eschaillon et de Rouville en eurent le commandement : le parti se composait de 100 Franco-Canadiens et d'un fort groupe de Sauvages, mis sous les ordres de M. Boucher de la Perrière. Il s'empara du village de Haverhill, qui fut réduit en cendres et où périrent une centaine d'Anglais; on eut dix hommes de tués et dix-neuf de blessés. L'année suivante, M. de Saint-Ours faisait partie de l'expédition que M. de Ramezay conduisit au-devant des troupes de Nicolson. En 1717, M. de Vaudreuil le nomme commandant du poste de Niagara avec un détachement d'officiers, de soldats et d'artisans, afin d'achever « les ouvrages qui restent à faire à la maison du roi ». Avant de s'y rendre, il donna crédit et pouvoir à son épouse de régler toutes ses affaires. Il s'associa, pour faire la traite des fourrures, à Antoine de Salvaye, faisant un emprunt de 5.500 liv. pour l'achat de marchandises de troc. A son retour, il fit sur son domaine des concessions à des censitaires.

Le 12 mai 1721, M. de Vaudreuil lui confia le commandement du lointain poste de Kaministigoya. Aussi bien lui décernait-il, en 1722, ce témoignage élogieux : « Il est très bon officier, ayant servi également bien, tant dans les partis qu'il a commandés contre les ennemis que dans les postes dont je lui ai confié le commandement. » Il s'assura de nouveau le concours de deux associés pour les échanges de pelleteries et en revint en 1724, mais pour y retourner un mois après.

En 1728, il succédait à M. de Noyelles (V. ce nom) au poste du Détroit. « C'est un excellent officier, écrivait M. de Beauharnois, et de beaucoup de réputation. » Le 25 mars 1730, le roi lui conféra la croix de Saint-Louis et, le 5 février 1731, le promut major de Québec; deux ans après, il avait la lieutenance de roi. En 1734 eut lieu le partage de la seigneurie de Saint-Ours. M. de l'Eschaillon mourut à Québec le 8 juin 1747.

Il avait épousé en 1705 Marguerite de Repentigny (V. ce nom) qui lui donna sept enfants : **Marguerite** (1707-28); **Charles-Joseph** (1708-57) mort au champ d'honneur; **Jean-Baptiste** (1709-28); **Pierre-Roch** (1712) (V. Saint-Ours); **Marie** (1718); **Jeanne** (1714) et **Angélique** (1715).

Bibl. — Az. Couillard-Després, *Hist. de la seign. de Saint-Ours*, t. I, Montréal, 1925; P.-G. Roy, *La Revue can.*, ib., 1920; *Bull. des Rech. hist., tabl. gén.*, Beauceville, 1925.

ESCHAILLON (Paul-Roch de Saint-Ours, sieur de l') (*1747-1814*), *enseigne, lieutenant au régiment du Dauphin, membre du Conseil législatif, seigneur de l'Assomption.*

Il était le fils aîné de Pierre-Roch de Saint-Ours (V. ce nom) et naquit en 1747. Il entra au service du roi et fut successivement enseigne d'une compagnie et lieutenant au régiment du Dauphin. Après le traité de Paris (1763), il revint dans la colonie. En 1776, il épousait aux Trois-Rivières Marie-Josephte Godefroy de Tonnancour. Le gouverneur Carleton lui assura la succession de son père au Conseil législatif. Il s'occupa des intérêts de ses concitoyens durant de longues années et administra avec intelligence ses terres de l'Assomption. Atteint d'une maladie de langueur, il fit rédiger son testament le 28 novembre 1811 et mourut le 11 août 1814 : il fut inhumé à Saint-Roch de l'Achigan. Deux enfants lui survécurent : **Marie-Elisabeth-Marguerite** (1787-1834) qui ne se maria point; **Charles-Auguste** (1788-1837). Le 20 février 1820, il épousa Marie-Aurélie Faribault. M. de Saint-Ours fut colonel des milices du premier bataillon de l'Assomption et mourut sans postérité, le 20 septembre 1837.

Bibl. — A. Couillard-Després, *Hist. de la seign. de Saint-Ours*, t. II, Montréal, 1917.

ESCLAVAGE, état d'une personne qui n'est point de condition libre ou qui est soumise à une autorité tyrannique.

L'on a distingué deux formes bien nettes de cet état de vie : l'une absolue et brutale, qui anéantit la personnalité de l'esclave au profit du maître; l'autre, qui lui reconnaît certains droits inaliénables, mais le tient privé d'une grande part de sa liberté naturelle et sociale.

La Nouvelle-France adopta la traite des esclaves, selon la teneur incontestable des documents les plus authentiques. En 1688, M. de Denonville et M. de Champigny demandent au ministre de la Marine de suppléer « les gens de travail et les rares domestiques par des nègres importés de la Guinée ». En 1689, M. de Seignelay répond que « Sa Majesté trouve bon qu'on les fasse venir pour la culture des *habitants* ». Le 13 avril 1709, l'intendant Raudot (V. ce nom) rappelle que l'esclavage règne, sinon en France, du moins, dans les colonies et il décrète « que tous les Panis et Nègres, qui ont été achetés ou qui le seront dans la suite, appartiendront en pleine propriété à ceux qui les ont achetés, comme étant leurs esclaves ». Le 1er septembre 1736, M. Hocquart publiait une ordonnance relative à leur affranchissement, prescrivant certaines formalités requises pour la validité de cet acte.

Toutefois ces esclaves existaient dans une minime proportion auprès du nombre bien supérieur dans les colonies britanniques, qui en faisaient un véritable commerce. Les Panis formaient une tribu indigène établie à l'ouest du Mississipi, presque toujours en guerre avec les Sakis et les Renards, qui habitaient les rives du Wisconsin : ceux-ci, les ayant faits prisonniers en nombre, les vendaient parfois aux Français comme troc de marchandises, soit dans les postes de l'Ouest, soit au Canada. Le **Dictionnaire généalogique** de Tanguay en énumère près d'une centaine, appartenant la plupart à la région de Montréal. Quant aux Nègres, les documents montrent que si, sous le régime français, leur nombre ne fut pas bien élevé, il y en eut cependant quelques-uns d'importés ou des côtes d'Afrique soumises à la Couronne, ou plutôt des Antilles relevant de cette puissance de Versailles.

L'article 47 de la capitulation de Montréal en 1760 est ainsi conçu : « Les Nègres et Panis des deux sexes resteront en leur qualité d'esclaves en la possession des Français et Canadiens à qui ils appartiennent; il leur sera libre de les garder à leur service dans la colonie ou de les vendre; ils pourront aussi les faire élever dans la religion catholique. » En effet, leur conversion était le bénéfice que ces déshérités retiraient de leurs services : en 1694, Jacques Le Ber (V. ce nom) en faisait baptiser et confirmer un par Mgr de Saint-Vallier; en 1763, un nègre de M. Ignace Gamelin et une négresse de la baronne de Longueuil furent mariés et libérés. « Nous n'avons jamais, écrit M. Sulte, voulu vendre ni Panis, ni Nègres, aux enchères publiques :

jamais nous ne les avons employés aux travaux des bêtes de somme, mais comme des domestiques formant partie de la famille de leur maître. »

Le nombre des esclaves noirs s'accrut au Canada à la suite de la Guerre de l'Indépendance : ils étaient amenés par les Loyalistes; mais ils désertaient fréquemment leurs foyers. En 1784, leur nombre était de 304 : 212 au district de Montréal, 4 aux Trois-Rivières, 98 dans celui de Québec. Il s'en rencontrait sans doute autant ou plus dans le Haut-Canada et dans les Provinces maritimes. Mais le 9 juillet 1793, la Chambre de l'Ontario votait une loi prohibant toute nouvelle importation d'esclaves et réglant les conditions d'affranchissement des enfants nés dans la servitude. En janvier précédent, M. P.-L. Panet formula en Chambre une proposition de loi « tendant à l'abolition de l'esclavage en la Province du Bas-Canada » : sa tentative échoua; en 1799, M. Papineau père, remit la question en discussion, sans obtenir l'effet désiré; en 1800, on présenta une autre requête, ainsi qu'en 1801 et en 1803, toujours sans succès. L'esclavage reçut son coup de grâce en 1833 par un vote du Parlement britannique. A cette date, il n'était plus guère parmi nous qu'un usage désuet ou simple souvenir.

Bibl. — Mgr L.-A. Paquet, *Mém. Soc. Roy. Can.*, 1913; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., année 1925.

ESGLY (François Mariauchau, sieur d') (1666-1730), enseigne, lieutenant, capitaine, commandant à Chambly, major des Trois-Rivières et ensuite de Québec, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de roi aux Trois-Rivières. — **Egly**, commune de 350 âmes, en Seine-et-Oise.

La famille Mariauchau venait du Poitou : Antoine († 1654) était procureur au présidial de Poitiers. Né à Paris en 1666, il était fils de Pierre, avocat en Parlement, et d'Elisabeth Grën, paroisse de Saint-Benoît. Il servit d'abord en qualité d'enseigne de la colonelle dans le régiment du Dauphiné (1688). En 1689, envoyé au Canada, il fut choisi par M. de Frontenac comme premier brigadier de ses gardes. En 1691, le gouverneur lui accorda une commission de lieutenant réformé, laquelle fut confirmée par le roi (1er mars 1693). Le 1er mai 1696, il devenait lieutenant en pied. En 1699, attaché au service à Montréal, « il s'acquitte bien de son devoir et des fonctions de major qu'il fait » (Lettr. de M. de Callières).

En 1703, M. de Vaudreuil le chargeait de porter à la Cour l'annonce de la mort de M. de Callières et, le 1er juin 1704, il obtenait une commission de capitaine d'une compagnie. S'étant embarqué sur la Seine, à la fin du mois, le voilier fut pris, le 26 juillet, et les passagers furent emmenés en Angleterre, où le capitaine resta deux ans. A son retour, M. de Vaudreuil le nomma capitaine de ses gardes (1706). Sur la recommandation des administrateurs, il fut promu, de préférence aux sieurs Déjordis, Tonti et La Corne, commandant du fort de Chambly, reconstruit en pierre (1710-11), en l'année 1712. Le 27 avril 1716, il succédait à M. de La Corne comme major des Trois-Rivières et, le 7 mai 1720, était transféré à la majorité de Québec. Le 23 mai 1723, le roi le décora de la croix de Saint-Louis. Enfin, le 23 avril 1726, il succédait à M. L'Hermitte à la charge de lieutenant de roi aux Trois-Rivières; il mourut à Québec le 8 janvier 1730.

Il avait épousé, le 7 janvier 1708, Louise, fille de René-Louis Chartier de Lotbinière (V. ce nom), qui mourut en 1725 mère de sept enfants. En 1727, M. le vicaire général de Lotbinière fit retenir sur les émoluments de 1,800 livres la somme de 600 en faveur de l'éducation familiale des orphelins :

François-Louis continua dans le métier des armes;

Louis-Philippe entra dans les ordres;

Marie-Angélique (1711-51) devint Ursuline;

Louise-Madeleine (1715-53) épousa François de Brouage.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. d'Esgly*, Lévis, 1808; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

ESGLY (François-Louis Mariauchau, sieur d') (1708-36), fils du précédent, enseigne en second, lieutenant en Louisiane.

Né à Québec le 17 décembre 1708, il obtint, le 29 mars 1725, une expectative d'enseigne en second dans les troupes du détachement de la marine : elle lui fut accordée le 23 avril 1726. Le 10 novembre 1731, M. de Beauharnois adressait au ministre une liste des jeunes gens de famille requérant un emploi à la Louisiane : « Le sieur d'Esgly, enseigne en second, demande une lieutenance : c'est un bon sujet. » L'ayant obtenue, il partit pour le Mississipi à l'automne de 1732.

En 1736, M. de Bienville, gouverneur de la colonie, avait organisé une forte expédition contre la féroce tribu des Chicachas, soutenus et armés par les Anglais de la Virginie. Le premier détachement qui avait pénétré sur le territoire ennemi était sous le commandement de M. Diron d'Artaguette (V. ce nom) : il était composé de 130 Français ou Canadiens et de 100 Illinois avec quelques Iroquois chrétiens. Le commandant emporta fa-

chèrent d'assaut le premier village; et, enhardi par ce premier succès, il négligea, croit-on, les précautions nécessaires et n'attendit pas l'arrivée du gros de l'armée du gouverneur. Les Chicachas réussirent bientôt à cerner sa troupe et la plupart des officiers furent faits prisonniers. Le jour même, vingt d'entre eux furent mis à part pour subir les tortures, ainsi que le Père Sénat, Jésuite, leur aumônier. Les sieurs D'Artaguette, de Vincennes, de Saint-Ange, du Tisné, de Tonti, d'Esgly, etc., furent liés au poteau et tourmentés, depuis trois heures jusqu'à minuit. M. d'Esgly mourut célibataire (V. **Bienville**).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. d'Esgly*; C. de Rochemonteix, *Les Jes. et la N.-Fr.*, XVIIIe siècle, t. II, Paris, 1906.

ESGLY (Louis-Philippe Mariauchau d') (1710-88), frère du précédent, prêtre, curé, huitième évêque de Québec.



Mgr d'Esgly.

Né à Québec le 25 avril 1710, il fit ses études classiques et théologiques au séminaire, fut ordonné prêtre le 18 septembre 1734, et nommé aussitôt curé de Saint-Pierre, île d'Orléans, où il devait demeurer jusqu'à son décès.

En septembre 1770, il fut élu coadjuteur de Mgr Briand; mais les bulles ne furent expédiées qu'au bout de deux années, lui décernant le titre d'évêque de **Dorylée** (ville de Phrygie en Asie-Mineure). Le sacre eut lieu au séminaire, le 12 juillet 1772. Néanmoins, le coadjuteur ne fut investi de ses pouvoirs épiscopaux que le 4 mars 1774. Le 24 novembre 1784, Mgr Briand résigna sa charge pastorale et, le 2 décembre, Mgr d'Esgly prenait possession du siège par la publication d'un mandement.

Dès le 30 novembre, en raison de son âge et de ses infirmités, il venait de choisir pour coadjuteur l'abbé J.-F. Hubert (V. ce nom). A cette époque, environ 75 paroisses restaient sans desservants. Le gouvernement écartait sans merci la demande de prêtres venant de France et n'autorisait que la présence du clergé de langue anglaise, à savoir les abbés Jones, Mac Donnell, Burke, Phelan (V. ces noms). Les Acadiens, reconstitués en centres agricoles catholiques, se voyaient dénués de presque tout secours religieux. Sa Grandeur les réconforta, en 1787, d'une affectueuse lettre pastorale.

Le prélat mourut à Saint-Pierre le 4 juin 1788, où ses ossements reposent encore. On orthographie aussi Desglis.

Bibl. — P.-G. Roy, It., ibid.; A. Gosselin, *l'Egl. du Can.*, t. III, Québec; Mgr H. Têtu, *Les Evêq. de Québec*, Québec, 1889.

ESMANVILLE (N. d'), prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice, compagnon du sieur de La Salle au golfe du Mexique, auteur d'un **Journal.**

En 1684, le Supérieur du Séminaire à Paris désigna pour compagnons de M. de La Salle (V. ce nom) plusieurs Sulpiciens : les abbés Cavelier et les frères Chefdeville (V. ces noms), et M. d'Esmanville. Ce dernier a écrit son **Journal** que M. Margry a reproduit dans les premiers tomes de ses **Découvertes des Français.** Le 4 juin, les missionnaires Sulpiciens arrivaient à La Rochelle, où ils s'embarquaient, le 16 juillet, à bord du **Joly** du sieur de Beaujeu (V. ce nom).

Le **Journal** est un récit succinct, consignant presque au jour le jour les dates, latitudes et longitudes, îles et ports, fort peu les événements, exceptés ceux où il intervient en personne. En janvier 1685, au fond du golfe du Mexique, le **Joly** reste quinze jours séparé des deux autres bâtiments qu'il rejoint le 20. Le Sulpicien va aussitôt demander à M. de La Salle sa dernière résolution : la réponse est qu'il est résolu de prendre les 100 soldats du **Joly** pour aller contre les Espagnols de la Nouvelle-Biscaye. M. d'Esmanville de lui répliquer que « M. Tronson, son Supérieur, ne l'a pas envoyé pour faire la guerre aux chrétiens mais aux démons ». Le 12 mars, M. de Beaujeu se sépare de M. de La Salle; car, faute d'eau douce et de vivres, les soldats se mutinent sans cesse à son bord. Au cap Saint-Antoine de Cuba, il envoie faire de l'eau; mais la chaloupe et ses 17 matelots sont surpris par des corsaires espagnols. L'abbé d'Es-

manville est délégué vers eux pour les amener à composition : l'on rachète les prisonniers, moyennant 10 quintaux de poudre, 2 pierriers, 2 barriques d'eau-de-vie et 200 écus. C'était le 30 mars. Après une escale de 22 jours à Jamestown en Virginie, l'on remet à la voile pour retourner en France.

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Fr.*, t. I, Paris, 1889.

ESPAGNE, Etat de l'Europe méridionale qui vécut isolé au moyen âge, comprenant le royaume musulman de Grenade et les quatre royaumes chrétiens de Navarre, Aragon, Portugal, Castille.

L'unité nationale commença par le mariage de Ferdinand V d'Aragon avec Isabelle de Castille, en 1469. Leur règne dura jusqu'en 1516. Leur fille, Jeanne la Folle, née en 1482, épousa en 1496 Philippe le Beau, archiduc d'Autriche qui mourut en 1506. Charles-Quint, né en 1500, devint empereur d'Autriche, roi d'Espagne et des Pays-Bas et lutta sans cesse contre François Ier : il régna de 1516 à 1556. Son fils, Philippe II, régna de 1556 à 1598; son fils, Philippe III, de 1598 à 1621; son fils, Philippe IV, de 1621 à 1665 et son fils, Charles II, de 1665 à 1700.

En 1492, Christophe Colomb, avec l'aide du roi Ferdinand, découvrit les Antilles et l'Amérique du Sud. En 1493-94, en vertu des décrets du Pape Alexandre VI, établissant la ligne de **démarcation** et frappant d'excommunication les peuples catholiques qui se livraient au commerce au delà de 370 lieues à l'Ouest, les Espagnols ne cessaient d'étendre leurs prétentions sur Terre-Neuve et sur la Floride. En 1512, Ponce de Léon découvre cette presqu'île, ainsi nommée du jour des Rameaux ou **Pâques fleuries** (Floride).

En 1524-25, Stephano Gomez, Portugais au service de Charles-Quint, est chargé de la mission de chercher le passage du nord vers l'Asie. Il part de la Corogne, ancienne Galice, le 3 août 1524, aborde à Terre-Neuve, puis à Chedabouctou, au cap Sable, pénètre au fond de la baie Française, longe le littoral jusqu'au cap Cod, où il embarque des Sauvages, touche au cap des Bancs (Shoals), atterrit à Cuba, regagne l'Espagne (1525). En 1553, les Basques espagnols, allant à la pêche des baleines, sont protégés par les vaisseaux du roi. Mais les richesses de la Nouvelle-Espagne les attirent et les captivent jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. C'était un ennemi de moins en Acadie et en Nouvelle-France.

En 1700, le testament de Charles II lègue la couronne au jeune Philippe, duc d'Anjou, qui devient Philippe V d'Espagne : c'est l'avènement des Bourbons au delà des Pyrénées. La Grande Alliance de La Haye coalise aussitôt contre la France : la Hollande, l'Autriche, l'Angleterre et la Prusse : c'est la Guerre de Succession, de 1701 à 1713, avec ses périodes de revers et de succès. En 1719, en réponse à la conspiration de Antonio Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Versailles, le Régent ouvre les hostilités. De là, le conflit en Louisiane avec les Espagnols (V. **Louisiane**). La paix est signée en février 1720.

Après la capitulation de Montréal, le sort de la Louisiane devenait critique en face du traité de Cession. Le 3 novembre 1762, par une convention secrète, Louis XV cédait à la Couronne d'Espagne la rive droite du Mississipi, ne laissant à l'Angleterre que la rive gauche. Le liquidation des affaires amena une rébellion devant laquelle échoua Antonio de Ulloa (V. ce nom) et qui fut réprimée par le général O'Reilly (V. ce nom). Cette partie, rétrocédée à la France en 1800, fut vendue aux Etats-Unis en 1803 par Napoléon, moyennant 80 millions de francs.

Bibl. — Ch. de la Roncière, *Hist. de la Mar. fr.*, t. IV, Paris, 1904; E. Darsy, *Dict. gén. de Géogr. et d'Hist.*, *ib.*, sans date.

ESQUIMAUX (Ayaskimeow : mangeurs de chair crue), nom générique appliqué aux Sauvages du Groenland, de Terre-Neuve, du Labrador et du pôle arctique du Canada.

Ces tribus, considérées comme les plus misérables du globe, ont été les premières visitées par les explorateurs européens, ensuite par les pêcheurs de Terre-Neuve et par les commerçants de fourrures. Pendant près de 400 ans, le passage du Nord-Ouest en Chine a hanté les rêves des navigateurs anglais, espagnols, portugais, français, danois : l'entreprise a été couronnée de succès, par M. Roald Amundsen en 1903-1906. Mais la plus belle découverte a été celle des Esquimaux, que l'on recontrait à chaque voyage et sur chaque point du pays dont on explorait seulement le littoral (V. **Baffin, Frobisher...**).

Algonquins et Esquimaux se rencontrèrent jadis en ennemis. L'Algonquin l'emporta; il refoula le second jusqu'aux déserts glacés du Nord où la vie semblait bien impossible faute de feu. L'Esquimau se fit à cette existence inconcevable. L'Algonquin exprima son étonnement par ce seul mot : **Ayaskimeow** : il mange la chair crue. Recueilli par les missionnaires jésuites — le Père de Charlevoix l'employa le premier — le mot fut généralement adopté. Le **Barren-Land** ne comprend pas seulement une langue de terre de quelques milles de profondeur, comme le Labrador et le Mackenzie, mais tout l'intérieur de Ellesmire Land, de la terre de Baffin, des ré-

gions comprises entre la baie d'Hudson et l'Océan arctique, déserts peuplés d'Esquimaux, qui sont à l'intérieur **mangeurs de caribou.** Ces régions, déserts de glaces et de neige, sont sans végétation, à part certains plateaux où germent un peu de mousse, de lichen et quelques saules nains dans les vallées, d'environ quatre ou cinq pouces au-dessus de terre; mais seulement en été. L'hiver, c'est un froid boréal intense avec les **poudreries** ou tempêtes de neige. C'est une étendue de 3.200 milles, n'ayant qu'un habitant par 100 milles de côté.

Ainsi clairsemés, les Esquimaux, petits de taille et à la tête ronde, se divisent en tribus, jadis de 40 à 50.000 en Alaska, dit-on, de 30 à 40.000 au Labrador, vivant en campements dont il subsiste des traces, mais non en gros villages. Il y a deux à quatre mois de nuit arctique. Leur nature s'est adaptée aux conditions climatériques : la tente en peau d'animal, les maisons ou taudis de neige ou **iglu,** les patins de glace ou traîneaux, la lampe en pierre alimentée du gras de caribou ou du lard des mammifères de la mer, le costume spécial à l'épreuve du vent, les bottes imperméables, le **kayak** ou embarcation légère et rapide, les instruments de chasse et de pêche. Il convient de remarquer que chacun de ces objets atteint un haut degré de perfectionnement dans l'exécution et dans son appropriation à chaque localité. Ainsi, la peau du caribou sert d'étoffe et le nerf de l'animal de fil idéal pour la confection des habits. A leur défaut, la peau d'ours épaisse et rude, celle du renard, du lapin, si mince et si fragile et aussi celle des oiseaux dont la préparation est si délicate, les nerfs du phoque ou de tout autre animal, seront mis à contribution, remplaceront l'élément idéal. Ainsi encore, la meilleure semelle des bottes imperméables est confectionnée en peau de gros phoque barbu (**ground seal**); mais en cas de disette la peau du morse, de la baleine blanche, du caribou est convertie en parchemin-semelle. Et cette adaptation aux circonstances n'est pas la résultante de tâtonnements; elle est en quelque sorte spontanée, instinctive. Puissance d'observation, facilité d'adaptation au milieu, ingéniosité et énergie dans la lutte pour la vie : voilà l'Esquimau.

Au point de vue de la vie sociale, l'Esquimau ne peut habiter les steppes, du moins à l'intérieur des terres, qu'à la condition de s'éparpiller en petits groupes nomades : un groupement de vingt familles est exceptionnel, il se réduit souvent à deux seulement. Ceux qui vivent exclusivement des produits maritimes formeront des centres de dix à vingt familles : au printemps, la chasse au phoque et au morse est ainsi rendue plus facile. Deux lois résument toute leur économie sociale : la première loi est que chaque groupe doit se suffire à lui-même, chacun apportant sa quote-part : c'est le communisme absolu; la seconde, qu'il ne saurait se charger d'aider les autres groupes : d'où indifférence, égoïsme, défiance, soupçon, haine réciproque, duel, meurtre, vengeance héréditaire. En cas d'abondance, l'hospitalité est une loi sacrée.

Au point de vue domestique, à la naissance de l'enfant la mère est séquestrée dans un local, en dehors de son habitation : elle est recluse, une lune pour un garçon, deux lunes pour une fille. Le huitième jour, le sorcier consacre le nouveau-né à un **Esprit** protecteur et lui impose un nom. Le nom est sacré à leurs yeux : si l'enfant meurt sans lui, point de deuil : si l'on veut se défaire d'une fille, on l'étouffe dans l'intervalle, mais ayant reçu son nom, ce serait un meurtre criant vengeance. Ce nom est celui d'un parent décédé, même celui d'une grand'mère affecté à un garçon. Mais l'Esquimau ne croit point à la métempsychose. Seul le nom des méchants est oblitéré à jamais. Puis, viennent les fiançailles, contrat d'achat et de vente : l'on verse un acompte, et le reste se soldera si les fiancés atteignent l'âge nubile. Toutefois, l'infanticide des filles n'a lieu que dans les petits groupes et faute de futurs prétendants : dans certaines localités, il a conduit à la polyandrie, suivie de vengeances et de meurtres. A l'âge de puberté, la fiancée revêt le costume féminin au long capuchon et cohabite avec celui qu'elle a considéré dès l'enfance comme son époux. Dès lors elle se sent liée et défend sa pudeur contre tout libertin. Toute maladie relève du sorcier, qui s'applique souvent aux opérations de chirurgie primitive : une peau de souris est le seul pansement. Il cherche à découvrir la faute qui a excité la colère du mauvais Esprit, ne prescrit rien au patient mais beaucoup au coupable. A la mort, l'agonisant ne doit point expirer dans son taudis, à peine d'impureté pour la famille si l'on touche le cadavre : elle exige une expiation de vingt-quatre heures. L'on constate ainsi, de la naissance au décès, un ensemble de rites en concordance avec ceux d'Israël.

Le folklore (ou les traditions) réglemente le problème de la vie. C'est d'abord le souci de réussir à la chasse : portrait du bon chasseur et du mauvais chasseur, lequel s'imprime dans l'imagination de l'enfant et de l'adolescent, des personnes des deux sexes. Si le premier devient tyran, on le tue; si le second se fait sorcier, il passe pour un héros et devient l'idole du sexe. La religion n'est pas

une fantaisie opportune. L'Esquimau croit fermement à l'immortalité de l'âme et à la sanction morale d'outre-tombe : son paradis est sans doute matériel, puisque le gibier y abonde et se chasse sans labeur; son enfer est un pays de famine, de désolation, sans vivres, ni habits, ni lampe, ni agrément de chasse. C'est l'existence d'une éthique naturelle. Récompense ou châtiment sont en relation ou en fonction du succès ou de l'échec pendant la vie. En général, l'Esquimau est intelligent, d'une étonnante force de volonté, qui le place bien au-dessus de toute autre peuplade du Nord-Ouest. On ignore le total exact de la tribu au Canada, mais on la porte à un chiffre approximatif de 8.000.

La langue esquimaude ne se rattache à aucun idiome connu; elle est synthétique, polysynthétique même par déclinaisons et par agglutinations dans le même mot, non de plusieurs idées substantives, mais de plusieurs et de toutes nuances et relations immatérielles de la pensée; elle est hautement philosophique et fait penser à la création du langage : ce qui n'a aucun rapport au pays du peuple qui la parle. Mais la merveilleuse conservation de cet idiome atteste bien que l'Esquimau est resté isolé des autres congénères, depuis plusieurs siècles. Il y a quelques années, l'on découvrait à l'île Southampton, dans la baie d'Hudson, une tribu inconnue : ses légendes ne portaient aucune trace de migration, mais mentionnaient seulement la création. Or, après quelques instants de surprise, ils conversaient couramment avec les Indiens du continent, sans divergences notables de grammaire, de vocabulaire, d'accent même. Ainsi il est révélateur que les Esquimaux n'ont jamais eu que des rapports de surface avec les populations du Sud. Aujourd'hui, ce peuple se trouve en contact passager avec les traitants de fourrures qui sont les plus belles du monde, avec les commis des Compagnies Hudson et Révillon.

Le Labrador, où en 1918 la grippe espagnole a exercé les plus désastreux ravages, ne compte guère plus de 700 indigènes; l'Ungava environ 1.300; la Terre de Baffin, 1.500; la région occidentale de la baie d'Hudson, 1.500 jusqu'au fleuve Mackenzie; le Mackenzie, 2.300 : c'est un total de 7.300 âmes.

Les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée (V. ce nom) ont entrepris récemment de travailler à la conversion et à la civilisation des peuplades de ces régions abandonnées et quasi inaccessibles. En 1912, le Père Arsène Turquetil, originaire de Normandie, fondait avec un confrère Breton, à côté d'un poste de commerce de pelleteries de la Compagnie Hudson, une modeste résidence qu'il nomma la mission de **Notre-Dame de la Délivrande** à Chesterfield Inlet. En 1924, nouvelle fondation au Cap-Esquimau, situé plus au sud, mise sous le vocable de **Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus.** En 1926, troisième mission, dédiée à **Saint-Joseph,** dans l'île Southampton. En 1927, quatrième mission à Saint-Paul de **Baker Lake.** Le service de ces régions ne se peut effectuer qu'une fois l'an par le bateau de la Compagnie qui part en juillet de Montréal (V. **Turquetil**). Mais la voie ferrée de Churchill abrège aujourd'hui ce trajet.

Bibl. — Mgr A. Turquetil, *L'Esquimau*, Edit. du *Devoir*, Montréal, 1927; L. Jaray et L. Hourticq, *De Québec à Vancouver*, Paris, 1925; Knud Rasmussen, *Across Arctic Amer.*, Londres, 1927; P.-P. Duchaussois, *Aux Glaces Polaires*, Lyon, 1921 et Paris, 1922.

ESTIMAUVILLE (Jean-Baptiste d') (1783-1823), adjudant, greffier, capitaine, major, sous-agent-voyer.

Fils aîné de Jean-Baptiste de Beaumouchel (V. ce nom), il naquit à Saint-François-du-Lac, le 12 février 1783, et devint adjudant des milices de la ville et du district des Trois-Rivières. Le 28 novembre 1807, on le nomma greffier de la Cour de vice-amirauté du Bas-Canada; le 25 mai 1812, capitaine du 1er bataillon d'élite et adjudant du même; le 25 mars 1813, deuxième major. Le 7 juin 1815, il reçut le mandat de commissaire, chargé des études d'amélioration des voies de communication intérieures et, le 1er octobre 1817, il remplaçait son oncle Robert comme sous-agent-voyer de la Province, fonction qu'il résigna en 1821 : il mourut à la Rivière-du-Loup le 17 septembre 1823.

Il avait épousé à Québec, le 25 février 1805, Marie-Josephte Drapeau et en eut cinq enfants, entre autres :

Joseph-Alexandre, né en 1809, élève au séminaire, ordonné prêtre en 1836, vicaire à Saint-Roch (1836-37), décédé, le 16 septembre, victime de la contagion à l'Hôpital de la marine;

Antoinette, née en 1811, mariée à William Buies (V. ce nom);

Joséphine-Eléonore, née en 1816, mariée à Louis-Paschal Taché (V. ce nom); puis à Léon-Charles Clément.

Robert-Anne, né en 1812, avocat en 1838, greffier de la Cour de requête à l'Islet, établi à Montmagny, où il décéda le 20 janvier 1872; marié en 1843 à Zoé-Adèle Couillard et père de seize enfants, entre autres : Roch-Arthur (1847), zouave pontifical (1867), décédé à Rome de la malaria en 1868; Marie-Aglaé (1848), mariée (1870) à Théophile Venner, dentiste, décédée sans postérité en 1889; Marie-Joséphine (1850), décédée Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame en 1884; Ma-

F

FABRE (Edouard-Charles) (1827-96), vicaire, curé, chanoine, coadjuteur, troisième évêque et premier archevêque de Montréal.



Mgr Fabre.

Son ancêtre, nommé Raymond, né en 1726, était fils de François et d'Anne Clari, originaires de Notre-Dame de Montpellier, dans l'Hérault. Le 14 novembre 1757, il épousa à Montréal Marie-Joseph Bayard, née en 1729. Leur fils Pierre se maria, le 25 janvier 1794, à Marie-Anne Lamontagne, mère d'Edouard-Raymond. Fils unique d'un menuisier instruit, il naquit à Montréal le 15 septembre 1799 et fit l'apprentissage des affaires, dès l'âge de 14 ans. En 1822, il passa en France pour se familiariser avec le commerce de librairie. De retour l'année suivante, il prit la direction du magasin, fondé vers 1815 par le libraire Bossange : il réussit dans son négoce. Sa générosité fut sans bornes en faveur des victimes et des déportés de la Rébellion, du soutien de la **Minerve** et du **Vindicator**, de la création de la **Maison canadienne**, qui avait pour fin de soustraire, par un entrepôt général, les marchands canadiens à la tutelle des exportateurs anglais et de former les plus jeunes aux affaires, enfin de la fondation du **Pays** et de **l'Association de la délivrance** ou du rapatriement des Patriotes exilés en Australie. Maire de Montréal, de 1849 à 1851, il périt victime du choléra, le 15 juillet 1854. Il avait épousé, le 9 mai 1826, Luce Perrault, née en 1811, qui fut mère de cinq enfants, entre autres : Edouard-Charles et Hector; Hortense, née le 28 février 1828, mariée, le 16 juin 1846, à Georges-Etienne Cartier.

Edouard-Charles naquit à Montréal, le 26 février 1827, et alla au séminaire de Saint-Hyacinthe parcourir le cycle de ses études classiques jusqu'à l'âge de 16 ans. Ayant embrassé la cléricature, il fut envoyé chez les Sulpiciens d'Issy, près de Paris, pour y suivre le cours de philosophie. Ce fut Mgr Affre qui lui conféra la tonsure. Rentré au Canada en 1846, il résida à l'évêché de Montréal jusqu'en 1850 : le 23 février, il reçut les onctions sacerdotales. Le poste assigné à son zèle fut la paroisse de Sorel, où il vécut deux ans; puis la cure de la Pointe-Claire, le même espace de temps. En 1854, son évêque le rappela à ses côtés et le fit chanoine titulaire, l'année suivante.

Après dix-neuf années de ministère, le chanoine est élu évêque titulaire de Gratianopolis (en Mauritanie Césarienne) et coadjuteur, sacré le 1er mai suivant, en l'église du Gésu. A la démission, le 11 mai 1876, de Mgr Bourget, il prit possession du siège, le 19 septembre suivant. Infatigable à la peine, il n'a ja-

mais manqué les visites aux paroisses, ni les ordinations, ni les confirmations, ni les consécrations d'églises. Son respect des cérémonies du culte était exemplaire.

Les familles religieuses d'hommes, il les a accueillies dans son diocèse : Trappistes, Rédemptoristes, Pères du Saint-Sacrement, Franciscains, Frères de la Charité, Maristes, de Saint-Gabriel, de l'Instruction chrétienne, du Sacré-Cœur; il en était de même des institutions de femmes. Sur sa demande, fut décidée l'érection du diocèse de Valleyfield et de l'Université Laval. Le 8 juin 1886, il est promu premier archevêque de Montréal et décoré du pallium, le 7 juillet suivant. Il succomba à une congestion du foie, le 30 décembre 1896.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gen., 1925; *La Bannière*, Revue, Ottawa, 1903; J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du Clergé*, t. I, Montréal, 1918.

FABRE (Sir Hector) (1834-1901), frère du précédent, avocat, publiciste, sénateur, commissaire général, fondateur de **La Presse** à Montréal.

Né à Montréal le 9 août 1834, il fit ses études classiques aux collèges de l'Assomption et de Saint-Hyacinthe, ainsi qu'au petit séminaire de Montréal. Ayant fait choix du droit, il se fit l'élève de sir G.-E. Cartier, son beau-frère, et fut admis au barreau de la Province en 1856. Le journalisme captiva bientôt ses préférences : il devint rédacteur successivement de **l'Ordre** à Montréal, du **Canadien** et de **l'Evénement** à Québec. En 1864, il épousa Flore Glein, d'Arthabaska.

Candidat aux Communes, il échoua aux élections de 1873; mais, deux ans après le gouvernement Mackenzie le dota d'un siège au sénat. Ayant démissionné en 1882, on le choisit comme Commissaire général à Paris, charge qu'il a exercée jusqu'à son décès, le 2 septembre 1910. En 1882, il fut élu membre fondateur de la Société Royale du Canada et, en 1886, nommé chevalier de Saint-Michel et Saint-George. Sa veuve lui a survécu jusqu'au 18 mars 1926.

Il est l'auteur d'une **Esquisse biogr. sur le chevalier de Lorimier**, Montréal, 1856; de **La Littérat. canad.**, Québec, 1866; de **Confédération, Indépendance, Annexion**, ib., 1871; de **Chroniques**, ib., 1877. Le 13 avril 1863, il fonda à Montréal le journal **La Presse**.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; *Le Devoir*, journ. quot. de Montréal, 2 septembre 1910; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

FABRIQUE, réunion des marguilliers ou fabriciens, chargés d'administrer les biens et les revenus de la paroisse.

Les fabriciens sont élus par tous les francs-tenanciers de la paroisse. Les anciens marguilliers et les marguilliers en charge, dits **marguilliers du banc**, nomment un Conseil, qui est composé de trois membres, renouvelable par tiers chaque année, chacun des trois avançant régulièrement pour exercer la charge et sortir à son tour. La fabrique est présidée par le curé. L'on distingue en trois sortes les affaires qui viennent au jugement du Conseil : 1° les affaires dites de routine; celles qui concernent l'entretien de l'église sont réglées par les trois marguilliers du banc et le fabricien en charge rend les comptes de l'année; 2° les dépenses extraordinaires, telles que les réparations considérables, les achats de vases sacrés, qui demandent, pour être traitées, la réunion des marguilliers anciens et nouveaux; 3° les emprunts et les ventes, qui exigent la réunion générale des électeurs ou francs-tenanciers; ceux-ci, en cas de souscription nécessaire, établissent eux-mêmes la répartition, laquelle jouit des avantages de l'hypothèque privilégiée. Rien ne peut être fait légalement par la fabrique, sans l'approbation de l'évêque. Pour les affaires de routine, il délègue le curé; quant aux deux autres sortes d'affaires, toute résolution de fabrique doit être spécialement contresignée de sa main. La fabrique est propriétaire de l'église, du presbytère, des cimetières. Ses revenus proviennent de concessions à perpétuité ou temporaires pour les tombes, des quêtes paroissiales (V. **Paroisse**), du produit des bancs et d'une partie du casuel. La répartition du casuel est faite de façon différente, selon les diocèses et les localités.

Bibl. — L. Arnould, *Le Correspondant*, Paris, octobre 1906; E. Lareau, *Hist. du Droit can.*, Montréal, 1888.

FAFARD (Ambroise-Martial) (1840-99), prêtre et curé de la Baie-Saint-Paul, fondateur d'une Congrégation religieuse.

L'ascendance des familles Fafard est originaire d'Hotot ou Hautot en Normandie. Bertrand Fafard émigra avec son épouse Marie Sédillot et laissa des descendants aux Trois-Rivières; François Fafard, son frère ou son cousin, fils de Jean et d'Antoinette Leverdier, né à Hotot en 1630, émigra et épousa aux Trois-Rivières, le 3 novembre 1656, Marie Richard, qui fut mère de six enfants. A la sixième ou septième génération, Joseph Fafard, marchand, se maria à l'Islet à Marie-Angélique Fortin.

L'un de leurs enfants, Ambroise-Martial, y naquit le 24 novembre 1840, fit ses études classiques à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, entra au séminaire de Québec, où il fut ordonné

prêtre le 26 février 1865. Successivement, il fut vicaire à Saint-Roch de Québec (1865-66), premier curé d'Inverness avec desserte de Leeds (1866-71), chargé de mission à la Grosse-Ile (1872), curé de Saint-Urbain de Charlevoix (1872-80), de la cathédrale de Chicoutimi (1880-89), de la Baie Saint-Paul



M. A. M. Fafard, fondateur.

(1889-99), où il est décédé le 12 août de cette année.

C'est aussi à la Baie Saint-Paul qu'il agréa la communauté des **Petites Franciscaines de Marie** (V. ce nom), dont il est considéré comme un des principaux initiateurs.

Bibl. — *Alman.* de l'Action Cath., Québec, 1925; Can. Eccl., Montréal, 1929; J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du Clergé*, t. IV, tabl. gén., 1919.

FAFARD (Léon-Adélard) (1850-85), prêtre, Missionnaire Oblat de Marie Immaculée, mis à mort par des Indiens infidèles.

Les ancêtres sont les mêmes que ceux du précédent, Ambroise-Martial, c'est-à-dire de souche normande. Léon-Adélard naquit le 8 juin 1850 à Saint-Cuthbert, au diocèse de Montréal, fit son cours d'études classiques et obtint son admission au noviciat des Missionnaires Oblats, à Lachine. Le 29 juin 1874, il fut admis à faire sa profession religieuse. Ayant reçu son obédience pour les missions de l'Alberta, il fut élevé à la prêtrise le 8 décembre 1875, employé aux missions chez les Indiens, auprès desquels il se distingua par son zèle et son abnégation. En 1883, Mgr Grandin le nomma supérieur d'un district; il se bâtit un magnifique établissement, travaillant comme un mercenaire pour diminuer les dépenses.

Le Père Félix Marchand, né le 8 avril 1858 à Châteaugiron, au diocèse de Rennes (France), entra en 1880 au noviciat de Hollande, prononça ses vœux le 8 décembre 1882, fut envoyé à Ottawa terminer ses études théologiques et y fut ordonné prêtre par Mgr Grandin, en septembre 1883 : le Vicaire apostolique le donna pour compagnon au Père Fafard. De concert, tous deux érigèrent une maison-chapelle sur une réserve distante d'environ 8 milles de la résidence du lac **La Grenouille.**

Dès que les Métis et les Sauvages païens, soulevés en 1885 par Louis Riel (V. ce nom), se concentrèrent dans la région, les deux missionnaires se hâtèrent de conseiller la neutralité et la loyauté à leurs Indiens convertis. Pour les soustraire aux instances hostiles du **Gros-Ours,** chef principal des païens rebelles, ils se mirent dans les rangs des fidèles qui s'éloignaient de ce centre. Tous deux tombaient frappés de balles, le Père Marchand en plein front, le Père Fafard à la poitrine, puis une seconde fois à bout portant par un méchant converti, qui voulut se venger sur son cadavre. Leurs corps, lavés par les pieux fidèles, furent déposés par eux dans le caveau de la chapelle de la Mission. Mais un infidèle incendia l'édifice en bois et calcina à moitié les restes des deux Oblats : c'était le 2 avril 1885. Six semaines après, arriva l'avant-garde du major-général Strange qui daigna, bien que Protestant, procéder à leur inhumation, déposant chacun dans une bière à part, côte à côte, au sud du cimetière. Le 12 septembre 1891, ces cercueils furent ouverts officiellement et devant témoins et remplacés par deux nouvelles bières qui furent transférées à la Mission de N.-D. du Rosaire au lac d'Oignon, diocèse de Saint-Albert (auj. Edmonton) : les Indiens avaient refusé de se rétablir au lac La Grenouille, depuis le massacre de leurs missionnaires.

Bibl. — Missions des Missionn. Oblats de Marie Im., t. 23, t. 24, t. 29, Rome, 1885-91.

FAGUNDEZ (Jean-Alvarez), pêcheur et explorateur portugais sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve (V. **Corte Real**).

En mars et en mai 1520, le pêcheur de Vianna, qui avait visité les bancs terreneuviens depuis longtemps, obtint du roi Jean III la concession « des terres ou îles à découvrir dans la zone réservée à la Couronne ». Parti de sa ville natale, il semble avoir exploré le littoral de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la baie de Plaisance (Terre-

Neuve). Il donna à la baie de Chédabouctou le nom d'**Eau-Fraîche**, rencontra des pêcheurs de l'Amérique, qui prétendaient que la pointe extrême de l'île avait toujours porté le nom de **Cap-Breton**. Le 29 juin, il paraît avoir conféré le nom des Apôtres **Pierre et Paul** au havre de Sydney et, le 5 juillet, celui de **Saint-Jacques** à la baie Sainte-Anne. Il rencontra dans ces parages des indigènes, ayant appelé la région **Terra de muyta gente**, « Terre d'un grand nombre de gens ». Il nomma le cap Nord **capo Gordo ou Grosso** « Gros ou Grand ». Au cap Ray, promontoire élevé, il appliqua la dénomination de **Beau (Cabo Formoso)**, à la baie La Poile celle de **baia das Ilhas** « baie des Isles », aux trois îles Saint-Pierre, Miquelon, Langlade, celle des **Onze Mille Vierges**, fête de sainte Ursule et des **onze** compagnes martyres (21 octobre). Vers cette date, il fit voile vers le Portugal. Introduit devant le roi et appuyé de témoins dignes de foi, il prouva son droit sur les îles qu'il avait visitées; elles lui furent cédées par lettres patentes du 13 mars 1521. Il ne put jamais en tirer aucun profit. A sa mort, il laissa plusieurs dettes qu'il avait contractées pour préparer son expédition.

Bibl. — H. P. Biggar, *Les Précurs. de Cartier*, Ottawa, 1913.

FAILLON (Etienne-Michel) (1799-1870), prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice, directeur, professeur, procureur, biographe, historien.

Né à Tarascon (Bouches-du-Rhône) le 1er mai 1799, il fit ses études secondaires à Avignon et à Aix et, en 1818, alla suivre les cours de théologie au séminaire Saint-Sulpice à Paris. En septembre 1824, élevé à la prêtrise, il s'agrégea, l'année suivante, à la Compagnie de ses maîtres (1825-26). Professeur de dogme à Lyon (1826-29) et de patrologie, directeur des catéchismes à la paroisse Saint-Sulpice de Paris (1829-37), directeur de la Solitude d'Issy (1837-49), il est désigné comme visiteur officiel à Montréal (1849-50), rattaché au Séminaire de Paris (1850-54), délégué de nouveau à Montréal (1854) et rentré à Paris (1854-58). Son séjour à Montréal, durant trois années (1858-62), lui permit de se livrer à des recherches historiques, ayant à son service six copistes et trois secrétaires. Il séjourne à Paris (1862-64) et se voit chargé de la procure à Rome (1864-67), d'où il revient à Paris et y meurt, le 25 octobre 1870.

Comme biographe et historien, il a publié les ouvrages suivants : **Vie de M. Démia, 1829; Vie de M. de Lantages, 1830; Hist. des Catéch. de Saint-Sulpice, 1831; Méthode des Catéch. et Coutumier des Catéch.; Recueil de parab. et de compar. pour les catéchistes, 2 vol., 1832; Notice sur Marie-Madeleine et Explic. des six jours de la Création, 1835; Vie de M. Olier, 2 vol., 1841; Edition de quelq. ouvrages de M. Olier, 10 vol. in-8°, 1836; Docum. sur M. Emery, 2 vol., 1845; Monuments sur l'Hist. et l'Apost. de sainte Marie-Madeleine, 2 vol., 1848; Vie de la Sœur Bourgeoys, 2 vol., 1853; Vie de Mlle Jeanne Mance, 2 vol., 1854; Vie de Mme d'Youville, 1852; Vie de Mlle Leber, 1860; Notice sur le Sém. de Baltimore, 1854; et Retraite pour le Sém. de Montréal, 1854; Vie de la T.-S. Vierge, 2 vol., 1866; Vie de saint Joseph, 2 vol., 1866; Hist. des Prem. Apôt. de la Gaule, 2 vol., 1868; Nouv. Hist. de M. Olier, 3 vol., 1870; Histoire de la Colon. fr. en Canada, 3 vol. in-4° de 550 p. l'un (1865-66). Ce travail s'arrête à 1600, bien que les matériaux fussent à pied d'œuvre jusqu'en 1710, avec une table analytique et chronologique. L'auteur se proposait d'écrire l'histoire régulière des découvertes et des établissements fondés par les Français en Amérique, sur les lacs et sur le cours du Mississipi : M. Pierre Margry a suppléé à cette lacune en six volumes grand in-8°, Paris, 1889, fort bien documentés.**

Bibl. — Adam Desmazures, P. S. S., *M. Faillon, sa vie et ses œuvres*, 1882; *La Revue canad.*; J.-M. Lemoine, *Monogr. et Esquisses*, Québec, 1885; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr.*, t. II, Montréal, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Mém. Soc. Roy. Can., tabl. gén., Ottawa, 1904.

FALAISE (Louis-François de Gannes, sieur de) (1666-1714), garde-marine, enseigne, lieutenant, major, seigneur de Montdidier, chevalier de Saint-Louis. — **Gannes**, bourg actuel dans l'Oise; **Falaise**, autre commune de Seine-et-Oise.

Son père, Louis de Gannes, gentilhomme poitevin, marié à Françoise De Blois, était natif de Buxeuil, dans la Vienne. Né en 1666, Louis-François fut fait garde-marine en 1683, enseigne en 1686 en passant au Canada, lieutenant en 1687. En 1698, il est promu major des troupes en Acadie. Il retourna à Québec en 1710 après la prise de Port-Royal et y mourut le 25 février 1714.

En 1691, il avait épousé Barbe Denys, veuve du sieur de Contrecœur et mère d'un fils et d'une fille : les deux époux allèrent habiter le manoir, où Barbe mourut en donnant naissance à une fille, lui laissant la succession, appelée de son nom **Saint-Denis-sur-Richelieu** (1694). En 1698, l'officier se remariait avec Marguerite, fille du seigneur de Beaubassin, Michel Le Neuf de La Vallière et de Marie Denys, et en eut dix enfants, entre autres :

Marguerite, née à Port-Royal, mariée à Jean-Baptiste de Couagne (V. ce nom);

Louis-Joseph, marié à Marie-Catherine Ménard;

Pierre, né à Port-Royal en 1705, élève au séminaire de Québec, ordonné prêtre en 1731, desservant à Boucherville (1732), chanoine de la cathédrale (1732-51), curé de Sainte-Anne-Beaupré (1733-34), résidant à Québec (1734-42), passé malade à La Rochelle et à Paris (1742-51), doyen de la collégiale de Metz (1752-70), décédé chanoine le 2 août 1774.

Charles-Thomas et **Michel** (V. ci-après).

En mai 1714, le roi accorda à la veuve une pension de 600 livres.

FALAISE (François de Gannes, sieur de) (1677-1746), frère du précédent, garde-marine, enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier, major, lieutenant de roi, gouverneur.

Né en 1677, il était fait garde-marine à Rochefort en 1693, enseigne à l'Acadie en 1696, lieutenant dans la compagnie de Villieu en 1700 : il avait servi cinq ans en mer. En 1703, il demande la compagnie de son frère qui lui fut accordée, l'année suivante. Le 7 octobre 1710, il vint à Québec avec les officiers de Port-Royal. Le 1er janvier 1714, il est capitaine à l'Ile-Royale et, le 7 juin 1715, au Canada. Le 28 juin 1718, le roi le décore de la croix de Saint-Louis. En 1722, M. de Vaudreuil écrivit au ministre « que M. de Falaise n'a aucune mauvaise qualité (sic); qu'il tient une très bonne conduite et paraît plus propre à servir dans une place qu'à marcher en campagne ». Le 11 avril 1727, il est promu major des Trois-Rivières, grâce à sa parenté avec M. d'Argenson, conseiller d'Etat. Le 16 mars 1728, il passait à Montréal avec le même mandat. En 1732, le ministre lui infligea un blâme sévère pour avoir laissé évader les soldats condamnés à mort à Niagara. Le 1er avril 1733, il remplace le chevalier Bégon comme lieutenant de roi aux Trois-Rivières : fonction qu'il exerça à Montréal, le 1er mai 1743 : il y mourut le 26 septembre 1746. Il y avait épousé, le 30 novembre 1713, Marguerite Nafrechou, qui ne laissa aucun enfant.

FALAISE (Michel de Gannes, sieur de) (1702-52), neveu du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier, lieutenant de roi.

Né à Port-Royal en 1702, il obtint un brevet d'enseigne à l'Ile-Royale en 1719, une commission de lieutenant en 1725, et une autre de capitaine le 18 mai 1730. Décoré de la croix de Saint-Louis en 1746, il est promu major de Louisbourg en 1749, puis lieutenant de roi, le 1er avril 1752, aux Trois-Rivières : il mourut à Louisbourg, le 23 octobre suivant, avant d'avoir pu prendre possession de cette charge.

FALAISE (Charles-Thomas de Gannes, sieur de) (1714-65), frère du précédent, enseigne en expectative en 1739, enseigne en second en 1741 et en pied en 1745, aide-major aux Trois-Rivières en 1750, capitaine en 1755. On l'appelait le **chevalier** de Falaise.

Le 23 octobre 1749, il épousa aux Trois-Rivières Angélique Coulon de Villiers (V. ce nom) et en eut cinq enfants, tous décédés en bas-âge. L'on assigne 1765 comme date probable de son décès.

Bibl. — *La Revue canad.*, Montréal, 1919; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

FALARDEAU (Antoine-Sébastien) (1822-90), dessinateur, peintre d'histoire, copiste de tableaux des grands maîtres italiens, hollandais, espagnols.

Le chef de la famille, **Guillaume Fallardeau,** né en 1656, était fils de Pierre Fallardeau et de Jeanne Boutanet, demeurant au bourg de Bignay, près de Saint-Jean-d'Angely en Saintonge : il était soldat dans la compagnie du sieur Saint-Jean. Venu au Canada vers 1692, il épousa à Beauport, le 25 janvier 1694, Marie-Ambroise Bergevin, qui lui donna neuf enfants et se fixa à Saint-Ambroise, près de Québec. L'un de leurs descendants, Joseph Falardeau, né en 1800, combattit à Châteauguay. A l'époque de son mariage avec Isabelle Savard, il alla s'établir au Cap-Santé, où naquit Antoine-Sébastien le 13 août 1822.

Mis à l'école à l'âge de huit ans, il eut l'instinct non d'apprendre, mais de crayonner et de tracer des silhouettes, qu'il aimait ensuite à colorier de toutes façons. Bientôt employé à la culture, l'enfant témoigna une invincible aversion pour les travaux manuels : il se plaisait au dessin des animaux et des objets, malgré les réprimandes paternelles. A quatorze ans, il s'enfuit du foyer et se rendit à Québec, où il s'engagea au service du juge Sewell (V. ce nom), du juge Panet, de Mme Bouchette (V. ces noms); enfin comme commis chez M. J.-B. Vézina et d'autres marchands. Toujours il continua à dessiner et à peindre. Les deux années suivantes, M. Todd, peintre d'enseignes, l'initia aux secrets de son art. Le retour d'Europe du peintre Théophile Hamel (V. ce nom) lui inspira le projet de franchir l'Océan : il vendit sa collection d'esquisses pour la somme de 32 liv. sterl., quelques fourrures et une partie de son trousseau. M. Archibald Campbell et sa tante Drolet lui firent chacun une aumône.

Dans l'été de 1846, muni d'une lettre de re-

commandation pour M. R.-E. Caron, président du Conseil législatif, il partit pour Montréal avec un viatique de 104 liv. sterling. Présenté à lord Cathcart, le gouverneur lui remit un passeport. Rendu à New-York, il dut y séjourner trois semaines et prit le vaisseau à destination de Marseille. Lorsqu'il y débarqua, il se sentit épuisé après avoir subi les affres d'une tempête de trois jours. Ayant perçu une traite de 2.018 francs qu'il avait tirée sur Paris, il prit le vapeur pour Gênes et Livourne : un riche Marseillais à bord lui offrit une forte somme que le Canadien refusa d'accepter. Voulant passer à Florence, il loua un coche, et le conducteur déroba les clefs de sa malle et l'on défonça sa valise à la douane. L'hôtel où il descendit était un bouge à ne pas y dormir. Puis il alla visiter l'un des amis de M. Hamel : on lui apprit son décès depuis deux mois.

Après bien des démarches, M. Falardeau obtint son admission à l'Académie des Beaux-Arts par l'entremise de sir G. Hamilton, ambassadeur britannique; le secrétaire, M. Archibald Scarlett, se fit aussi son protecteur : plus tard, il le présenta au grand-duc de Toscane. Ses deux professeurs Calendi et Gazzarini le prirent en amitié, à cause de ses réels talents et de son ardeur au travail : durant trois ans, il vécut de ses 2.018 francs. Ayant refusé d'entrer, en 1848, dans la garde civique des Beaux-Arts, il fut expulsé des cours et fut battu par une bande de révolutionnaires qui l'avait pris pour un Autrichien. Ensuite réintégré à l'Académie, il avait reçu gratis les leçons de ses deux maîtres. M. Charles Lefebvre, peintre paysagiste de Paris, lui enseigna son art; on l'admit dans la galerie des Uffizzi, où il rencontra M. Guillaume Lamothe de Montréal, qui lui commanda son portrait et celui de son épouse, une jeune Florentine. A Livourne, on lui vola pastels et pinceaux. En se baignant en mer, il fut sauvé par un batelier inconnu; après sept mois, il retourna à Florence, avec 140 dollars en poche. En 1850, un Américain lui acheta pour 150 dollars de tableaux; ce qui lui permit de faire son tour d'Italie, muni de recommandations.

A Parme eut lieu un concours pour la copie de **Saint-Jérôme**, œuvre du Corrège, tableau de la Madone avec l'Enfant-Jésus, sainte Madeleine et saint Jérôme (1524). Plusieurs concurrents se mirent au travail de reproduction : M. Falardeau remporta le prix et fut admis à l'Académie, à l'unanimité. Il reçut des lettres de félicitations. Le duc de Parme, Charles III de Bourbon, la duchesse, don Carlos d'Espagne, le visitèrent aussitôt. Son Altesse proposa d'acheter le chef-d'œuvre; le lauréat canadien refusa, le voulant apporter à Québec : insistance du duc. « J'ose vous prier, dit le copiste, de vouloir bien l'accepter en cadeau. » Quelques heures après, M. Falardeau était assis à la table ducale et, à la fin du repas, le prince, détachant de son cou une épingle en brillants, lui dit en la lui offrant : — « **Chevalier**, voilà votre cadeau! Veuillez passer chez mon chancelier! » Celui-ci lui remit les lettres patentes qui le créaient chevalier de l'Ordre de Saint-Louis. Aussitôt, d'illustres personnages lui vinrent serrer la main. La fortune arriva sur les pas de la gloire. Il reçut d'une seule commande un montant de 800 piastres. La grande-duchesse de Mecklembourg-Schwerin et l'impératrice douairière des Russies lui demandèrent plusieurs tableaux. Quand soudain la fièvre jaune, compliquée de rhumatisme et d'une pleurésie, vinrent le jeter presque dans les bras de la mort, après trente-deux jours d'agonie. Sa convalescence fut très longue.

En 1853, s'étant traîné avec peine à la galerie des Uffizzi, il y rencontra M. Napoléon Bourassa (V. ce nom). Ensuite il se rendit à l'île d'Elbe, d'où il revint à son ouvrage. Un soir, la vieille servante de la pension lui apprend que le chat qu'il aime tant va mourir. Le peintre prend l'animal, qui le mord au doigt, c'était la rage inoculée; mais saignée et cautérisation eurent raison du mal. En voie de rétablissement, il fit une rechute : le bras, l'épaule, le côté gauche n'étaient qu'une plaie; il fallut y appliquer le fer et le feu et il perdit une phalange d'un doigt de la main gauche. En 1855 seulement sa guérison devint complète. L'année suivante, fuyant le choléra qui ravageait le pays, il se retira dans les Apennins avec Federigo Piccini, son fidèle serviteur, à qui il devait la vie.

En 1861, il épousa à Florence Catherine, fille du marquis Manucci-Benincasa, capitaine d'état-major de Napoléon I^er^ : elle avait très jeune perdu ses parents et fut élevée par son oncle. Le 23 avril 1862, les deux époux mettaient à la voile pour le Canada, où ils recevaient le plus enthousiaste accueil.

D'après **le Panthéon canadien** de M. M. Bibaud, M. Falardeau avait affecté une salle aux copies de chaque école :

Première salle. — Une assez nombreuse collection de portraits des premiers maîtres : Léonard de Vinci, Raphaël, André del Sarte, le Guide, Rubens, Van Dyck, le Titien, Paul Véronèse, sir Reynolds.

Deuxième salle. — Plusieurs petits tableaux flamands et hollandais, remarquables par le fini et l'expression propre à chaque copie de maîtres différents, au point que l'artiste canadien oubliait ce qu'il savait par lui-même pour s'identifier avec son modèle.

Troisième et quatrième salle. — Réunion

des tableaux de plus grande valeur des diverses écoles d'Italie, où dominait celle de Florence et celle de Rome représentée par la **Madone à la Chaise** de Raphaël; une flore de Titien; le **Christ en croix** du Guide; la **Mort de saint Joseph** d'après Franceschini; une **Judith** de Christophe Allori; une **Tête de Méduse** et des **Paysages** de Salvator Rosa et de Claude Lorrain.

Cinquième et sixième salle. — **Le Martyre de saint Barthélemi** de Ribeira (Spagnoletto), **Apollon** et Marsias de Pierre de Cortone, **Saint Jean-Baptiste** baptisant Jésus-Christ de Baroccio, un **Paysage** du Poussin, **Fruits et Fleurs** de Lopez.

Le chevalier Falardeau est mort à Florence en 1890.

Bibl. — H.-R. Casgrain, *Biogr. can.*, t. II, Montréal, 1897; M. Bibaud, *Le Panthéon can.*, Montréal, 1891; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

FALCONIO (Diomède) (1842-1917), Franciscain, missionnaire, administrateur, Provincial, Commissaire, Visiteur, évêque, archevêque, premier Délégué au Canada, puis aux Etats-Unis, cardinal-évêque.



Le Cardinal D. Falconio.

Né le 20 septembre 1842 à Pescocostanzo, petite paroisse du diocèse du Mont-Cassin (Abruzzes), il entra, à l'âge de 18 ans dans l'Ordre de Saint-François d'Assise. En novembre 1865, après avoir terminé ses études théologiques, il fut envoyé comme missionnaire aux Etats-Unis, où il reçut, le 4 janvier suivant, l'onction sacerdotale des mains de Mgr Timon, évêque de Buffalo. Nommé professeur de philosophie et vice-président du collège franciscain de Saint-Bonaventure à Allégany (N.-Y.), il devint professeur de théologie et secrétaire de la province franciscaine de l'Immaculée-Conception (1867). En 1868, il est président du collège et du séminaire de Saint-Bonaventure, quand il fut chargé d'une mission à Terre-Neuve. Mgr Carfagnini, évêque du Havre-de-Grâce, le choisit pour secrétaire et le nomma administrateur de l'église cathédrale (1869-82). En 1883, l'obédience le rappelait au pays natal, où il venait d'être élu Provincial des Franciscains dans les Abruzzes.

Successivement réélu à cette charge, nommé Commissaire et Visiteur général du diocèse d'Aquila, Visiteur général de la province de Saint-Ange (Pouille), il fut à l'unanimité élu procureur général de l'Ordre, en octobre 1889. Conjointement il exerça comme Visiteur général diverses missions délicates dans les provinces franciscaines.

Il se disposait à visiter les maisons de France, lorsque Léon XIII, qui appréciait tout son mérite, le préconisa évêque de Lacedonia dans la province ecclésiastique de Naples, le 11 juillet 1892. Sacré à Rome, le 17 du même mois, par le cardinal Monaco de La Valetta, doyen du Sacré-Collège, il entra dans sa ville épiscopale, le 2 février 1893, et s'y concilia le respect et l'affection du clergé et même des autorités civiles. Durant les exercices de la retraite ecclésiastique, il reçut de Rome, le 19 novembre 1895, la nouvelle de son élévation aux sièges archiépiscopaux réunis d'Acerenza et Matera, dans la Basilicate. Il n'y résida que quatre ans.

Le 22 août 1899, Léon XIII le conviait à une audience pour le 2 septembre : il lui confiait au Canada la Délégation apostolique permanente, avec le titre d'archevêque de **Larisse** (ville du royaume de Grèce). Il occupa cette charge jusqu'en 1902, époque où il fut transféré à la délégation de Washington, aux Etats-Unis. Rappelé à Rome en 1911, il fut créé cardinal-évêque de Velletri, le 27 novembre de cette année, préfet de la Congrégation des Religieux. Il mourut à Rome le 8 février 1917 et fut inhumé dans l'église des Franciscains de Pescocostanzo.

Bibl. — H. Lacoste, O. M. I., *Quelques Lettr. past. de son Exc. Mgr D. Falconio*, trad. de l'italien, Ottawa, 1900; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. III, Saint-Hyacinthe, 1916.

FALKLAND (Lucius Bentinck Cary, dixième vicomte de) (1803-84), chambellan, baron, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Il était le fils aîné du neuvième vicomte Falkland et descendait de la maison du fameux chevalier qui succomba à Newbury. Son père, capitaine de la marine royale et ami de lord Byron, fut tué dans un duel, le 2 mars 1809, laissant sa jeune épouse sans aucune fortune. Lucius grandit environné de toutes les sympathies : il se vit réduit à se faire professeur de gymnastique dans un pensionnat à la mode de Londres. Il y attira l'attention de l'une des élèves, nommée Amelia Fitz Clarence, fille naturelle de Guillaume IV et de M^me^ Jordan; il en fit son épouse.

Aussitôt, en 1830, le roi Guillaume le prit comme chambellan à la Cour, le nomma, l'année suivante, grand'croix de l'Ordre des Guelfes, pair d'Ecosse à la Chambre des Lords en 1832, baron Hinston de Suttershelfe, comté d'York, membre du Conseil privé en 1837 : puis il devint gentilhomme de la Chambre privée en 1837 et de la Chambre de la Reine en 1839.

Le 15 août 1840, le Bureau des Colonies le nommait lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse jusqu'au 2 août 1846. Il convia Joseph Howe à siéger au Conseil exécutif; mais l'élu, ainsi que Uniake et MacNab, ne tardèrent pas à critiquer avec violence son administration et à donner leur démission. Le vicomte fut rappelé à Londres. Il y reçut le grade de capitaine des Yomen de la garde, du 24 juillet 1846 au 1^er^ février 1848. Il fut alors promu gouverneur de Bombay dans les Indes jusqu'en décembre 1853. Son fils unique, Lucius William Charles et son épouse meurent en 1858. Il se remarie, le 10 novembre 1859 à Elizabeth, duchesse douairière de Saint-Albans; lui-même décéda à Montpellier (France), le 5 mars 1884.

BIBL. — De Brett's, *Peerage*, Londres, 1920; Annual Reg., Ottawa, 1884; J. Ch. Dent, *Can. Portr. Gallery*, t. II, Toronto, 1880; Arch. can., série M, vol. 588; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; D. Campbell, *Hist. of Nova Scotia*, Montréal, 1873.

FALLON (Michel-Francis) (1867-1931), Oblat de Marie Immaculée, prêtre, professeur, évêque de London (Ont.).

Fils de Dominick Fallon, descendant d'Irlandais émigrés, il est né à Kingston (Ont.) le 17 mai 1867. Elève des Frères des Ecoles chrétiennes et au collège affilié, il a suivi le cours classique à l'Université d'Ottawa, le couronnant par le diplôme de bachelier ès-arts, en 1889.

Rendu à Rome, il étudia la théologie à l'Université Grégorienne, sollicita son admission au noviciat des Missionnaires Oblats en Hollande, prononça ses vœux le 29 juin 1894 et fut élevé à la prêtrise le 29 juillet suivant : à Rome, il avait obtenu le doctorat en théologie.

L'obédience lui assigna à l'Université d'Ottawa la chaire de littérature anglaise. En même temps, il entreprit la rédaction d'une publication mensuelle **The Owl**, durant sept années; puis **The Union**, l'espace d'un an. Ses conférences littéraires sur O'Connel, Edmund Burke, et d'autres Irlandais de renom, étaient fort goûtées du public. Promu vice-recteur pour trois ans, il quitta l'enseignement pour occuper la cure de Saint-Joseph, paroisse irlandaise attachée à l'Université (1898-1901). Transféré à la maison de Buffalo (N.-Y.), il exerça les fonctions de recteur de la paroisse Holy Angels (1901-04) et fut élu provincial des Oblats dans les Etats-Unis du Nord (1904-09). Ses frères, James et Charles, sont aussi Oblats.

Le 14 décembre de cette année, il est préconisé évêque de London (Ont.), où il fut sacré le 25 avril 1910 et publié le 27 novembre 1911 : il vient de mourir, le 22 février 1931.

BIBL. — J. H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; J. Greene, *Who's Who*, ib., 1928-29; Can. eccl., Montréal, 1926.

FANCAMP (Pierre Chevrier, baron de), gentilhomme, membre de la **Compagnie de Montréal**, prêtre.

Son nom paraît au premier rang parmi les initiateurs de la Compagnie, qui entreprit la fondation de Ville-Marie (V. ce mot) dans l'île de Montréal. Ami et confident de M. de La Dauversière, il lui versa dans ce dessein des sommes considérables. Il fut le bienfaiteur de Marguerite Bourgeoys, de Jeanne Mance et des Hospitalières de la Flèche et de celles de Ville-Marie. Il assista, en vertu de son élévation au sacerdoce, M. de La Dauversière à ses derniers moments.

BIBL. — H.-A. Verreau, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1882; Sœur Morin, *Annal. de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, dans Mém. Soc. Hist., Montréal, 1921.

FANE (Henry Sutton) (1804-57), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Nouveau-Brunswick.

Fils cadet de John, deuxième comte de Westmoreland et de sa seconde femme Jane Saunders, il naquit le 15 janvier 1804, entra dans l'armée comme sous-lieutenant le 18 juillet 1822, devint lieutenant dans l'infanterie Cold Stream le 27 novembre 1823, capitaine au 34^e^ le 24 octobre 1825, major le 18 décembre 1828, lieutenant-colonel le 9 mai 1834. Le 23 mars 1835, on lui accorda une commission comme administrateur du gouvernement

civil du N.-B. jusqu'au 27 mai suivant. Il fut promu au grade de colonel le 9 novembre 1846, se retira en 1856 et mourut le 7 mai 1857.

Bibl. — Burke's *Peerage*, Londres 1863; Army lists; Arch. can., série M, vol. 591, Ottawa.

FANNING (Edmund) (1737-1818), avocat, homme politique, officier supérieur dans l'armée, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, puis de Prince-Edouard.

Fils du colonel, descendant d'Edouard Fanning qui s'échappa de Dublin lors des massacres de 1641 et alla s'établir à Groton (Mass.) en 1652, il naquit à Long Island (N.-J.) en 1737. En 1757, il obtint à Yale le diplôme de docteur en droit et il pratiqua sa profession à Hillsborough (Carol. du Nord), où il devint colonel de la milice en 1763. En 1774, on le choisit comme arpenteur général. En 1779, il réussit à lever un détachement de volontaires loyalistes, se battit à leur tête et fut deux fois blessé.

Dans la suite, il émigra en Nouvelle-Ecosse, où il fut promu conseiller, puis lieutenant-gouverneur, du 24 février 1783 au 20 mai 1786. Il fut alors nommé lieutenant-gouverneur de l'île Saint-Jean, (plus tard Prince-Edouard), le 22 avril 1786, major-général le 12 octobre 1794, lieutenant-général le 26 juin 1799. Retiré de la vie politique avec une pension annuelle de 500 liv. st., il fut élevé au grade de général, le 25 avril 1808, et mourut à Londres le 28 février 1818, laissant une veuve et trois filles : son fils, parvenu au rang de capitaine était décédé en 1812.

Bibl. — The Makers of Can., index, Toronto, 1911; Can. and Prov., index, ib., 1917; Arch. can., série M, vol. 406, 588, 593; D. Campbell, *Hist. of Prince Edw. Isl.*, Charlottetown, 1865; A. S. Waburton, *A Hist. of P. E. I.*, Saint-Jean, 1923; L. Sabine, *Biogr. Sketches*, 2 vol., Boston, 1864.

FARAUD (Henri) (1823-90), prêtre, missionnaire Oblat de Marie Immaculée, Vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie.

Fils de Xavier et de Madeleine Faurye qui était de descendance noble, il naquit le 17 mars 1823 à Gigondas, dans le Vaucluse, et fut le premier élève du premier Juniorat des Oblats de Marie. Il fit ensuite sa profession religieuse le 14 septembre 1844. Le 9 novembre 1846, n'étant encore que dans les ordres mineurs, il arrivait à Saint-Boniface, où il fut ordonné prêtre le 8 mai 1847. On lui confia aussitôt la mission de l'Ile-à-la-Crosse. En 1849, il fondait la résidence de la Nativité au lac Athabaska : en 1851, celle du fort **Résolution**; en 1856, celle de l'île d'Original au Grand lac des Esclaves. En 1858, il entreprit le lointain voyage du fort **Dunvegan** sur la rivière **La Paix**. En 1861, épuisé de privations, il est rappelé vers le sud.

Le 13 mai 1862, préconisé évêque **d'Anemour** (auj. Eski-Anamour en Isaurie) et Vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie, il fut sacré, le 30 novembre suivant, par Mgr Guibert, archevêque de Tours et alors le



Mgr Faraud, O. M. I.

plus ancien évêque Oblat de Marie. Le jeune prélat demeura en France en vue de recueillir des ressources et des recrues pour son Vicariat, le plus pauvre du monde. Le 24 mai 1865, il amena à Saint-Boniface une caravane de six missionnaires, en repartit le 13 juin, fit halte à l'Ile-à-la-Crosse et alla fixer sa tente à la **Providence** sur le fleuve Mackenzie (13 août). Il se rendit au fort Simpson, à Good-Hope et ne revint à son poste que le 13 octobre. Le 3 janvier 1866, le Saint-Siège lui donna pour coadjuteur le Père Clut (V. ce nom).

Il mourut à Saint-Boniface, le 26 septembre 1890. On a de lui les ouvrages suivants : **Prières et Catéch., Cantiques** en langue montagnaise, Montréal, 1857 et 1867; **Dix-Huit Ans chez les Sauvages**, Paris, 1866 et 1870; **Petite Hist. Sainte** en montagnais, Paris, 1876; **Les Cris**, dans les Miss. cath., Lyon, 1873-74; **Quarante Ans chez les Sauvages d'Athab-Mackenzie**, ib., 1888; **Lettr. et Rapp.**, dans les Annal. de la Prop. de la Foi, 1852-

71; **Une Gram. man.** en langue montagnaise, 1878.

BIBL. — R. P. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Égl. cath. au N.-O.*, vol. IV, Montréal, 1922; M. Bernad, O. M. I., *Bibl. des Oblats*, Liége, 1922.

FARIBAULT (Barthélemi) (1713-1801), notaire en France, secrétaire de l'armée, notaire au Canada.

La famille remonte jusqu'aux ancêtres contemporains de saint Louis de France, en 1260. Elle est originaire du Mans dans la Sarthe. Bernard Faribault, huissier royal, né en 1669 à Montbizot, non loin du Mans, marié en troisièmes noces à Madeleine Hamon, veuve Bourmault, décédée le 8 mai 1741, fut le père de quinze enfants, dont les descendants ont fait souche jusqu'à nos jours en France.

L'un d'eux, Barthélemi, naquit à Montbizot en 1713 et exerça à Paris, durant plusieurs années, la profession de notaire royal. En 1752, il passa en Nouvelle-France, en qualité de secrétaire de l'armée sous les ordres du gouverneur, M. Du Quesne (V. ce nom); il en remplit les fonctions jusqu'à la capitulation de Montréal, en 1760. L'année suivante, résolu à rester dans la colonie, il se maria en dépit de son âge avancé. En février 1763, il se fit octroyer officiellement la première commission de notaire et s'établit à Berthier-en-Haut. En 1780, il adressa au gouverneur Haldimand une requête, où il se plaignait des exigences du capitaine Oliver concernant le logement à domicile des troupes de passage, ayant l'exemption en vertu du notariat. Il mourut le 20 juin 1801.

Il avait épousé à Saint-François-du-Lac, le 3 septembre 1761, Catherine-Amable, fille de Louis Véronneau et de Madeleine Pinard-Lauzier, laquelle décéda dix jours après lui, lui ayant donné dix enfants, entre autres :

Barthélemi, tige de la branche de Québec;

Marie-Catherine, née à Berthier le 9 août 1764, mariée le 28 mai 1785 à Antoine Joliette, notaire public, décédé à Montmagny en 1789 et père de l'honorable Barthélemi Joliette (V. ce nom);

Marie-Josephte, née en 1766, morte à l'Assomption en 1792;

Jean-Marie, né le 23 mars 1768, notaire, décédé en 1815;

Joseph-Edouard, auteur de la branche de l'Assomption;

Jean-Baptiste, tige de la branche américaine;

Marguerite, née en 1777, décédée le 3 novembre 1860.

BIBL. — P.-G. Roy, *La Fam. Faribault*, Lévis, 1913.

FARIBAULT (Barthélemi) (1762-1829), fils du précédent, tige de la branche de Québec, marchand, notaire.

Né à Saint-François-du-Lac le 3 août 1762, il se livra d'abord au commerce, puis il se fit admettre au notariat le 12 mai 1796, exerça sa profession à Québec jusqu'en 1824, et à Marieville les deux années suivantes. Il mourut à Montréal le 18 juillet 1829.

Il avait épousé en 1788 Marie-Reine, fille d'un soldat écossais, Francis Anderson, et de Mary Armury, laquelle mourut en 1797, mère de sept enfants, entre autres :

Georges-Barthélemi, né le 3 décembre 1789, élève de John Fraser, vétéran écossais de l'armée de Wolfe, étudiant en droit de M. J.-A. Panet, admis au barreau en 1811, enrôlé sous les drapeaux en 1812. En 1822, il inaugura ses fonctions d'écrivain, de greffier du comité, de traducteur français à la Chambre d'Assemblée; en 1832, on le promut assistant-greffier; en 1840, au même office à la Chambre législative jusqu'en 1855. Outre les devoirs de sa charge, il consacra durant cette période, ses études à la collection d'ouvrages et de documents relatifs à l'histoire du Canada. La collection comptait plus de 1.600 volumes, lorsqu'elle fut entièrement détruite par l'incendie des édifices du Parlement à Montréal, en 1849. L'archéologue se remit à l'œuvre. En 1851, pour lui faciliter la tâche, la Chambre d'Assemblée le députa en Europe. Le 3 octobre, il en prit la route, accompagné de son épouse et de sa fille, par New-York et Londres, arrivant à Paris le 10 novembre. Il y trouva un ami bien renseigné dans la personne de D. Adolphe de Puibusque. Soudain, le 2 décembre, éclatait le Coup d'Etat du prince Napoléon. Mme Faribault en tomba malade et mourut le 18 mars 1852 : elle fut inhumée au cimetière Montmartre, d'où ses restes furent rapportés à Québec en 1856. A son retour, muni d'une riche collection qu'il estimait valoir plus de 400 livres sterling, il se vit donataire de 250 autres, de la part de l'Assemblée législative. Le nouveau fonds atteignit bientôt 2.000 volumes; près de 700 périrent dans l'incendie du palais du gouvernement à Québec, la nuit du 1er février 1854. Ce désastre affecta la santé du collectionneur, qui offrit sa démission : la Chambre vota en sa faveur une pension de retraite de 400 louis. Il fut l'un des fondateurs et le secrétaire archiviste perpétuel de la **Soc. litt. et hist. de Québec** et l'un de ses premiers bienfaiteurs. Il mourut à Québec le 21 décembre 1866, léguant à l'Université Laval toute sa bibliothèque canadienne : soit environ 400 manuscrits, originaux ou copies, 1.000 vol. imprimés, un Album contenant une centaine de plans, cartes, panoramas, por-

traits, un tableau sur toile représentant l'hivernement de J. Cartier dans la rivière Sainte-Croix.

Il s'était marié à Québec, le 10 juin 1821, à Marie-Julie, fille de Joseph-Bernard Planté, notaire, et de Louise Berthelot : trois enfants : **Georges-Adolphe** (1822-24); **Julie-Louise-Antoinette** (1826-30); **Mathilde-Georgiana**, née le 25 septembre 1831, mariée, le 9 septembre 1857, à Théophile Hamel, peintre renommé, décédé le 24 décembre 1870 et son épouse le 16 mai 1906, laissant un fils nommé Gustave, avocat à Saint-Joseph de Beauce, marié à Emélie Duchesnay; et Hermine mariée à Albert Lemay et morte le 20 mars 1911.

M. G.-B. Faribault a publié : 1. Catalogue d'ouvrages sur **l'Hist. de l'Amér.**, Québec, 1837; 2. Dans le Bulletin de la Soc. litt. et **hist. : Mém. sur le Can. de 1749 à 1760; Collect. de Mém.**, 1840; **Mém. sur l'état prés. du Can.**, 1867; **Hist. du Canada par l'abbé de Belmont** (1713-24); **Relat. du siège de Québec** (1759); **Jugem. impartial sur les opér. de la Comp. du Can.; Réflex. sommaires sur le commerce au Can.; Hist. de l'eau-de-vie au Can.; Voyages et Découv. au Can.** (1534-42), Québec, 1813; 4. **Docum. sur J. Cartier**, 1860; 5. **Dessins hist., Paris**, 1860; 6. **Mém. du sieur de Ramezay en 1759**, Québec, 1861.

Jean-Etienne, né en 1791, décédé célibataire le 4 février 1827;

Narcisse-Olivier, né en 1793, notaire à Berthier-en-Bas, marié à la veuve de Joseph Magnan;

Louis-Olivier, né le 30 janvier 1795, établi à la Nouvelle-Orléans, poignardé par erreur à la sortie d'un théâtre, par un rival jaloux, en novembre 1820;

Catherine-Louise, née le 19 mars 1796, mariée à Québec, en 1814, à Léon-Bernard Leprohon, capitaine au 1er bataillon, décédé le 28 janvier 1857, dont la fille Caroline épousa Charles-Tancrède Faribault (V. ce nom) médecin à l'Assomption;

Joseph-Edouard, né le 4 mai 1797, notaire aux Trois-Rivières, décédé en 1832.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Faribault*, Lévis, 1913; H. J. Morgan, *Bibl. Can.*, Ottawa, 1867; H. R. Casgrain, *Œuvr. compl.*, t. II, Montréal, 1897.

FARIBAULT (Joseph-Edouard) (1773-1859), frère du précédent, notaire, député, conseiller spécial, tige de la branche de l'Assomption.

Né à Berthier-en-Haut le 4 mai 1773, il fut admis au notariat le 19 février 1791 et alla s'établir à l'Assomption. Le 18 juin 1808, les électeurs de Leinster le choisissaient comme leur représentant à la Chambre d'Assemblée jusqu'au 2 octobre 1809. Du 2 avril au 1er juin 1838; puis du 2 novembre 1838 au 10 février 1841, il fut élu membre du Conseil Spécial (V. ce mot) par sir John Colborne. Le 30 août 1826, on lui avait conféré les pouvoirs de commissaire pour décider les petites causes. Le 12 juin 1841, il fut maire du district de Leinster, charge qu'il remplit à la satisfaction du public, de même que celles de juge de paix et de lieutenant-colonel de la milice. Il mourut le 3 août 1859. Il avait épousé, le 21 novembre 1794, Marie-Elisabeth Coudrette, décédée en 1841, mère de treize enfants, entre autres :

Marie-Aurélie, née en 1798, mariée en 1820 à Charles-Auguste d'Eschaillon, sieur de Saint-Ours, seigneur de l'Assomption, fief qu'il légua à son épouse en 1837; elle se remaria, en 1843, à M. Louis-Michel Viger, qui décéda en 1855, laissant à sa veuve la seigneurie de Repentigny : elle mourut le 11 février 1880, connue sous le nom de « Seigneuresse Viger »;

Eléonore, née en 1799, mariée en 1824 à Timothée Franchère, décédée en 1889, mère de huit enfants;

Joseph-Norbert, né le 15 mars 1801, avocat, établi à Genève (N.-Y.), mort subitement à Plattsburg en 1827, marié à New-York, le 15 mai 1826, à Caroline Gauffreau : laquelle devint ensuite l'épouse de M. Amable Jetté, marchand à l'Assomption et mère de sir L.-A. Jetté (V. ce nom). Il en eut un fils Joseph-Edouard-Norbert, né à Genève en mars 1827, notaire à l'Assomption, décédé en 1883, ayant épousé (1849) Odile, fille de Timothée Dorval, qui lui donna Joseph-Edouard (1855), avocat, marié (1878) à Laetitia, fille de Pierre-Thomas Lévesque et d'Eveline Beaupré, père de Léon-Pierre-Edouard (1879), marié (1908) à Corinne-Elisabeth Juchereau-Duchesnay (V. ce nom) qui est mère de plusieurs enfants; de Joseph-Norbert-René (1881), notaire à Montréal, marié à Annette Pauzé, père de plusieurs enfants dont l'un, Bernard, est entré au noviciat des Dominicains; de Jules-Norbert-Ernest (1882), libraire à Montréal, et marié à Aimée Massue; de Marie-Laetitia (1884), mariée à Paul Massue; de Louise et Berthe, sœurs jumelles (1886); de Thérèse-Aimée (1889);

Louis-Joseph-Adolphe, né en 1807, décédé à Paris en 1855, où il poursuivait ses études médicales;

Jacques-Eugène, né en 1808, notaire, décédé en 1841, ayant épousé (1832) Priscille, fille d'Amable Archambault qui fut mère de Charles-Joseph (1833-38) et de Charles-Tancrède. Ce dernier, né le 8 mai 1836, docteur en médecine, décédé le 18 février 1892, se maria à Montréal, le 4 octobre 1859, à Marie-Louise-

Caroline de Beaufort dit Leprohon et en eut treize enfants, entre autres :

Léon-Eugène-Rodolphe, né le 4 novembre 1860, ingénieur et employé au service géologique du Canada, marié à Ottawa, le 26 octobre 1892, à Eva Montpetit, père de sept enfants : Jeanne (1893), mariée à Robert Blais, ingénieur aux Travaux Publics du Canada; Gabrielle (1897), mariée à Charles-Percy Plaxton, avocat parlementaire à Ottawa, conseiller du roi; Aline (1899), mariée au capitaine Yves Lamontagne, ingénieur et commissaire commercial du Canada à Bruxelles, en Belgique; Pauline (1907) et Marie-Louise-Simone (1912);

Georges-Bernard, né en 1866, docteur en médecine, décédé à la baie d'Hudson en 1904, marié à Alice Beaupré, père de Jules-Hector, docteur en médecine à Tonton, lequel a un fils, Jules-Robert au Massachusetts;

Philippe-Arthur, né en 1868, ingénieur civil, marié à Brooklyn, Etat de New-York, à Marie-Aline Biggs, père de Philippe et de Marie;

Caroline-Rachel, née en 1870, mariée en 1894 à René d'Irumberry de Salaberry (V. ce dernier nom), avocat et lieutenant-colonel, père de plusieurs enfants;

Anne-Marie-de-Lourdes, née en 1875, employée au service civil au Parlement fédéral, sans alliance;

Charles-Joseph-Eugène, né en 1878, engagé dans la Légion étrangère française en Algérie et au Tonkin, marié à Montréal à Blanche Desaulniers, père de Marguerite.

Bibl. — V. la précédente; Notes de la famille.

FARIBAULT (Jean-Baptiste) (1775-1860), frère du précédent, commis de traite, traitant, lieutenant de milice, auteur de la branche américaine.

Né à Berthier le 19 octobre 1775, il étudia jusqu'à l'âge de seize ans et devint commis chez un marchand de Québec. En 1796, il entra au service de la Compagnie du Nord-Ouest (V. ce mot), qui le dirigea sur Michillimakinac d'abord, ensuite sur Kankakee, où il fonda un poste de traite. La réussite de son commerce des fourrures le fit envoyer à Bâton-Rouge à 200 milles en amont de la rivière des Moines, puis aux Petits-Rapides sur la rivière Saint-Pierre.

Après dix ans de service, M. Faribault se décida à faire la traite à son compte, à la Prairie-du-Chien, dans le Wisconsin, où il fit aussi des échanges de marchandises pour du plomb. En 1812, il opta pour la cause des Américains; mais il fut arrêté par le colonel anglais Mac Call et il se trouva ruiné. La paix étant signée, il se fit naturaliser américain et prit une part active à la formation d'un corps de milice, dont il devint le premier lieutenant. Après avoir opéré la traite durant trois ans à la Prairie-du-Chien, il alla se fixer dans l'île de Pike, près de l'endroit où l'on a érigé le fort **Snelling** : il se livra à la culture. Mais en juin 1822, une inondation détruisit toutes ses propriétés. Il alla se fixer à Mendota (Wisconsin). En 1817, il rencontra un prêtre, qui bénit son mariage et suppléa le baptême de ses enfants.

En 1840, l'abbé Galtier reçut de lui l'hospitalité pendant quatre années et l'abbé Ravoux, missionnaire de France, en 1844. M. Faribault mourut le 20 août 1860. Marié à Pélagie, fille du surintendant des Indiens, nommé Pinse, il en avait eu huit enfants; entre autres :

Alexandre, né à la Prairie-du-Chien le 22 juin 1806, fondateur de la ville de Faribault (12.000 âmes) dans le Minnesota, pacificateur entre Sioux et Sauteux, député à la législature en 1852, décédé le 4 décembre 1882, marié en 1825 à Elizabeth Graham qui lui donna dix enfants; ces derniers continuent la lignée dans les Etats du Missouri et du Minnesota.

Bibl. — P. G. Roy, *La Fam. Faribault*, Lévis, 1913; H.-R. Casgrain, *op. cit.*

FARREL (John) (1820-73), prêtre, missionnaire, premier évêque de Hamilton.



Mgr Farrel.

Né à Armagh, en Irlande, le 2 juin 1820, il émigra au Canada comme missionnaire. Le diocèse de Hamilton ayant été érigé le 17 février 1856, il fut élevé à la dignité de pre-

mier pasteur et sacré le 11 mai de la même année. Sous son administration, les Pères de la Résurrection vinrent s'établir à Hamilton en 1857, en vue de fonder le collège Saint-Jérôme à Berlin (auj. Kitchener) (Ont.). En 1863, l'évêque confia aux Basiliens les missions de Owen Sound : il avait fait construire sa cathédrale en 1861. En 1871, il accueillait les Sœurs des Ecoles de Notre-Dame et décéda le 26 septembre 1873.

BIBL. — Can. and Prov., vol. II, Toronto, 1914; Can. ecclés., Montréal, 1917.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE (Narcisse-Henri-Edouard) (1844-97), chasseur à pied, greffier, journaliste, député, auteur de plusieurs ouvrages.

Fils de Barthélemi Faucher et de Sybille Briant, originaires de Saint-Maurice-les-Brousses, près de Limoges (Haute-Vienne), Léonard Faucher **dit Saint-Maurice** — que Narcisse devait muer en **de Saint-Maurice** — né en 1646, émigra en Nouvelle-France et épousa à Québec, le 15 octobre 1669, Marie Damoys, qui fut mère de douze enfants.

A la septième génération, Narcisse-Constantin Faucher, seigneur de Beaumont et Vincennes, se maria à Catherine-Henriette Mercier; de leur union naquit à Québec, le 18 avril 1844, Narcisse-Henri, qui fit au séminaire ses études classiques. En 1864, il s'empressa de s'enrôler dans les rangs des chasseurs à pied, mis au service de l'empereur Maximilien du Mexique : blessé deux fois, il revint de la campagne en 1866. L'année suivante, on le nommait greffier du Conseil législatif, jusqu'en 1881. Passionné pour le journalisme, il devint le rédacteur en chef du **Journal de Québec** et, en 1885, du **Canadien**. Le 2 décembre 1881, les électeurs du comté de Bellechasse lui décernaient le mandat de député à l'Assemblée législative jusqu'au 9 mai 1890.

Décédé en avril 1897, il avait épousé (1868) Joséphine Berthelet d'Artigny (V. ce nom), nièce de sir L.-H. Lafontaine. Il reçut la croix de la Légion d'Honneur en 1881 et fut choisi comme membre fondateur de la Société Royale du Canada en 1882. Il avait publié un grand nombre d'ouvrages : **Etudes sur l'organis. milit. au Can., Québec**, 1862; **Cours de tactique**, 1863; **De Québec à Mexico : Souv. de voyage**, 2 vol., Montréal, 1874, ainsi que **A la Brunante : contes et récits**, et **De tribord à babord : Choses et autres**, Ib., 1877; **A la Veillée**, Québec, 1878; **Deux Ans au Mexique**, Montréal, 1878; **Procédure parlementaire**, Ib., 1885; **En Route**, Québec, 1889; **Honni soit qui mal y pense**, 1892; **Joies et Tristesses de la Mer**, 1888; **Loin du Pays**, 1889; **La Question du jour**, 1890; **Notes pour servir à l'hist. du génér. R. Montgomery**, Montréal, 1893; **Les Etats de Jersey et la langue française**, 1893; **Notes pour servir à l'hist. des officiers fr. dans la guerre de l'Indépen. américaine**, Québec, 1896; **Promenades dans le golfe Saint-Laurent**, 2 vol., Montréal, 1897.

BIBL. — L.-H. Taché, *Faucher de Saint-Maurice*, Montréal, 1886; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; M. Bibaud, *Le Panthéon can.*, Montréal, 1891; Mém. S. R. C., années 1894 et 1897; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1826; P.-G. Roy, *Le Vieux Québec*, Québec, 1923; *Le Monde illustr.*, Montréal, 1896-97; *Courrier du Livre*, Québec, 1896-97.

FENELON (François de Salignac de Lamothe) (1641-79), prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice, missionnaire au Canada. — **Salignac**, localité d'environ 400 âmes dans la Dordogne.

La terre de Salagnac était la première des châtellenies du Périgord; elle fut érigée en baronnie en 1460. La famille de ce nom était d'ancienne ascendance. La branche cadette ajouta au titre patronymique celui de Lamothe-Fénelon. « Nous avons eu dans notre famille, écrit l'archevêque de Cambrai, plusieurs gouverneurs de province, des chambellans des rois, des alliances avec les premières maisons de nos provinces, un chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, des ambassades dans les principales cours, et presque tous les emplois de guerre que les gens de condition avaient autrefois. » François de Lamothe-Fénelon épousa d'abord, le 10 février 1629 Isabelle d'Esparbez de Lussan, qui fut la mère du Sulpicien; ensuite, le 1er octobre 1647, Louise de la Cropte de Saint-Abre, qui donna le jour, le 6 août 1651, à François-Armand, prélat de Sarlat et de Cambrai.

Né en 1641, François, au terme de ses études classiques, voulut s'agréger au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il ne tarda point à solliciter sa part aux missions du Canada. Il débarquait à Québec, le 21 juin 1667. Le 11 juin 1668, Mgr de Laval lui conférait, ainsi qu'à l'abbé Trouvé, les onctions du sacerdoce. Au mois de septembre, il les autorisait tous deux à se rendre à **Kenté** ou **Quinté**, en vue d'évangéliser les **Iroquois du Nord** du lac Ontario. L'abbé Trouvé a laissé le récit de la fondation de cette mission. Au printemps de 1669, l'abbé Fénelon revint se ravitailler à Montréal et trouva, à son retour, une députation de Tsonnontouans à Kenté : il s'embarqua avec les Sauvages et hiverna dans leur village.

En 1670, le missionnaire faisait un voyage en France. En 1671, il rencontre à Paris le comte de Frontenac chez le marquis de Fénelon, son oncle. En 1672, tous deux reviennent au Canada, liés par une étroite amitié.

Le 9 janvier 1673, le gouverneur octroyait

à M. de Fénelon les îles Courcelle ou Dorval, en vue de l'érection de maisonnettes, destinées à servir d'écoles aux enfants sauvages. Le missionnaire les fit construire à Gentilly. Mais le 23 mars 1674, M. Fénelon faisait cession de sa concession aux seigneurs de l'île de Montréal. Dans l'intervalle, le gouverneur général l'invita à descendre à Québec en compagnie du gouverneur Perrot (V. ce nom). Celui-ci ayant été incarcéré au château Saint-Louis, M. de Fénelon s'en trouva blessé et aigri. Au sermon du dimanche de Pâques à Montréal, il exprima son dépit en termes indirects. M. de La Salle (V. ce nom) le dénonça à son ami, le comte de Frontenac. Celui-ci intenta un procès à l'abbé de Fénelon devant le Conseil souverain; ce procès se poursuivit jusqu'au milieu de novembre, quand le Sulpicien s'embarqua pour la France. Le roi se contenta « de le blâmer et de lui ordonner de ne plus retourner au Canada ».

Retiré dans le silence et la solitude, M. de Fénelon mourut en 1679.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, Paris, 1895; H.-A. Verreau, *Les Deux Abbés de Fénelon*, Lévis, 1898; Bull. des Rech. hist., table gén., Beauceville, 1925; Rapp. des Arch. can., *Introduction* 1899.

FENIENS (Société des) ou Confrérie d'Irlandais, liés par serment en vue de libérer leur pays de l'Angleterre. — **Finn** ou **Fionn**, nom d'un Héros légendaire d'Irlande.

La Confrérie (**Brotherhood**) se forma, croit-on, vers 1858 en Irlande. Elle se propagea dans les colonies anglaises et aux E.-U. Son dessein avoué, bien que d'abord secret, était d'établir le **Home Rule** ou la **République nationale**, ayant recours à tous les moyens pour réaliser son idéal; même les moyens extrêmes entraient dans ses plans, comme légitimés par la haine du despotisme britannique séculaire, par la rancune des injustices passées, la vengeance des douleurs physiques et des souffrances morales, infligées à des Catholiques par les Protestants.

Vers la fin de 1861, la Confrérie s'était régulièrement instituée en Amérique, munie d'un Conseil suprême ou **Centre principal** et de cinq autres membres, ayant leur siège à New-York et des ramifications dans chaque Etat de l'Union. Au lendemain de la Guerre de Sécession, bon nombre d'Irlandais se sentirent rompus au métier des armes; la Société trouva l'heure propice pour exercer un coup de main contre l'Angleterre, et en Irlande, et en Amérique. En mars et avril 1866, un millier de Féniens voulurent envahir le Nouveau-Brunswick à Campobello et furent repoussés. Le 1er juin, environ 1.500 autres, réunis au fort Erié, franchirent la frontière sans artillerie, ni cavalerie, ni vivres d'aucune sorte : l'armée canadienne comptait 16.500 combattants et 45 canons. La défaite était certaine, presque sans en venir aux mains. Le colonel O'Neil fit reculer les Ontariens à Bridgway, mais il fut arrêté par les autorités américaines.

En mai 1870, quelques centaines de Féniens se réunirent à Saint-Albans, au Vermont, en vue de franchir la frontière. Ils furent repoussés par un corps volontaire de fermiers. Il en fut de même à Malone, Etat de New-York, où ils furent arrêtés sans coup férir.

En 1871, leurs représentants au fort Garry avaient offert à Riel de fortes sommes d'argent qu'il refusa sans hésitation. Une fois le soulèvement des Métis apaisé, ils se flattèrent d'obtenir si aisément leur concours que, sans attendre l'arrivée des recrues américaines, ils traversèrent la frontière pour se rallier aux Métis. Mais, non seulement ceux-ci ne voulurent point coopérer à la rébellion contre l'autorité légitime, ils formèrent même, sous la direction de Riel, sept compagnies de volontaires contre les envahisseurs. Cette loyauté inattendue causa une déception à William O'Donoghue et aux autres chefs anti-anglais. Ce dernier et quatre officiers furent capturés le 5 octobre 1871; ainsi l'Ouest fut conservé à la Couronne.

Bibl. — Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; The Makers of Can., Index, 1911; Mém. Soc. Roy. Can., années 1913 et 1920; R. P. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest*, t. II, Montréal, 1922; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920.

FERLAND (Jean-Baptiste-Antoine) (1805-65), vicaire, curé, professeur, auteur d'ouvrages historiques.

Originaire du Poitou, la famille est représentée au Canada par François **Felland, Freland, Ferland.** Né en 1641, il épousa le 8 juillet 1679, à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans, Jeanne-Françoise Millouer, veuve de Jacques Paradis, qui lui donna dix enfants. Jean-Baptiste, né en 1685, se maria en 1710 à Geneviève Goulet, dont le fils Jean-Baptiste (1715) s'unit en 1732 à Hélène Crépeau. Issu de cette alliance en 1735, Jean-Baptiste épousa Marie-Joseph Noël, qui fut la mère d'Antoine. Celui-ci, né en 1770, se maria à Elisabeth Lebrun-Duplessis en 1805 à Saint-Pierre, île d'Orléans.

Le jeune ménage se transporta à Montréal, où le père devint marchand et mourut quelques années après. Né le 25 décembre 1805, Jean-Baptiste-Antoine suivit sa mère à Kingston en 1813. Grâce à l'abbé Gaulin (V. ce nom), il fut initié aux éléments du français et de l'anglais; le missionnaire réussit à le faire admettre, en 1816, au séminaire de Nico-

let. Mgr Plessis se fit le protecteur de l'intelligent orphelin. En 1821, l'étudiant en philosophie était à la tête de sa classe. En 1822, il embrassa l'état ecclésiastique et l'évêque le prit comme secrétaire temporaire; ensuite, il lui confia une chaire de professeur à Nicolet. M. Leprohon, Supérieur, lui fit enseigner suc-



J.-B.-A. Ferland.

cessivement l'histoire, les belles-lettres, la rhétorique, la philosophie. Ordonné prêtre le 14 septembre 1828, l'abbé Ferland fut nommé vicaire à la cathédrale, à Fraserville (1829-30), à Saint-Roch de Québec (1830-34) : durant le choléra il fut le premier chapelain de l'hôpital de la Marine. Puis, on le promut curé de Saint-Isidore (1834-36), de Sainte-Foy (1837), de Sainte-Anne de Beaupré (1837-41).

Transféré à Nicolet, il exerça la charge de préfet des études jusqu'en 1848 et celle de Supérieur jusqu'en 1850. La même année, l'archevêque le choisit comme membre du Conseil particulier et aumônier des hôpitaux militaires.

En 1853, M. Ferland publia ses **Observations sur l'Hist. du Can. par M. Brasseur de Bourbourg;** en 1854, parut l'opuscule **Notes sur les registr. de N.-D. de Québec.** En 1856, il effectua un voyage en France, en Angleterre et en Irlande et fut de retour, le 13 avril 1857. De 1854 à 1865, on lui confia la chaire d'histoire à l'Université : **le Cours d'Hist. du Can., t. 1,** parut en 1861; en 1863, **Notice biogr. sur Mgr Plessis;** en 1865, **Journ. d'un Voy. à Gaspé; Voy. au Labrador; Louis-Olivier Gamache** dans **Le Foyer can.; Cours d'Hist. du Can.,** 2e tome, posthume (1663-1759).

M. Ferland mourut d'apoplexie le 11 janvier 1865.

Bibl. — A. Gérin-Lajoie, *Le Foyer can.*, t. III, Québec 1865; H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; Mém. Soc. Roy. Can., 1882; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; C. Roy, *Man. d'Hist. litt.*, Québec, 1925.

FERME DU ROI en Nouvelle-France, ou baux et adjudications des revenus et droits de Sa Majesté.

Ce système d'administration, quand le roi ne jugeait pas à propos de s'en charger à titre de régie, remonte à Charles IX, qui l'établit par l'ordonnance de Moulins, en février 1566. La ferme était **générale,** si l'administration était dévolue à une Compagnie chargée de percevoir une partie des revenus du roi; elle était **particulière,** dans les cas isolés ou moins étendus.

Les adjudications se faisaient aux enchères publiques et les baux étaient concédés au plus haut enchérisseur. Les droits et revenus consistaient dans les biens du Domaine proprement dit — à partir de 1681, une seule ferme pour tout le royaume — : les gabelles, les tabacs, les droits de greffe, etc. Après l'extinction, en 1674, de la Compagnie des Indes Occidentales, la Ferme du Domaine d'Occident fut adjugée à Nicholas Oudiette, à raison de 350.000 livres. Plus tard, cette Ferme fut réunie à la Ferme générale du Royaume.

En effet, on voit par une ordonnance de l'intendant Bégon, en date du 5 avril 1720 et rendue sur une requête ou plainte faite par Aymard Lambert, adjudicataire général des fermes unies de France et du Domaine d'Occident, représenté par François-Etienne Cugnet (V. ce nom), son fondé de procuration générale et spéciale, que le dit Lambert fut maintenu dans son privilège exclusif de traite, chasse, pêche, depuis l'Ile-aux-Coudres jusqu'à deux lieues au-dessous des Sept-Iles et dans les postes de Tadoussac, Chicoutimi et le reste. Ainsi en Nouvelle-France, après la période de gouvernement du pays par la Compagnie des Cent Associés et par celle des Indes Occidentales, la Ferme du roi consistait dans l'affermage des droits et revenus payables à la Couronne : à savoir la traite des pelleteries, l'exploitation de la pêche, les impôts prélevés sur les marchandises importées et exportées, les cens et rentes dans les villes de Québec et des Trois-Rivières, le droit du **quint** dans les seigneuries relevant directement de la Couronne.

Bibl. — J.-B. Ferland, *Cours d'Hist.*, t. II, Québec, 1865; E. Gagnon, *Louis Jolliet*, 2e éd., Montréal, 1912; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

FIDELES COMPAGNES DE JESUS, ainsi appelées du souvenir des saintes femmes de l'Evangile, suivant et servant le Maître, instituées en vue des enfants pauvres, de l'éducation des jeunes filles de familles riches et des classes moyennes.

C'est en 1820, à Amiens, qu'une pieuse veuve, Marie-Madeleine de Bengy, vicomtesse de Bonnault d'Houet, fonda la Société des **Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus.** Le pape Léon XII décerna à l'œuvre naissante un bref laudatif, en 1826 : aussitôt la fondatrice attribua ouvertement à ses filles leur dénomination religieuse évangélique. Déjà existait une maison à Châteauroux (1823) et une autre à Nantes (1824). Le 5 août 1837, Grégoire XVI accorda à l'Institut un décret de louange et d'approbation. En 1846, fondation du couvent de Paris, où décéda la fondatrice, le lundi de Pâques 1858. Sa cause de béatification, commencée par un procès préliminaire en 1888, se poursuit actuellement.

Les premières Religieuses, choisies dans les maisons d'Angleterre, vinrent au Canada en juin 1883, à la requête de Mgr Grandin, O. M. I., évêque de Saint-Albert. Elles ouvrirent un pensionnat à Calgary, puis des écoles séparées, s'établissant dans la suite à Lethbridge et à Edmonton : il y a 65 Religieuses, vouées à l'enseignement.

Bibl. — A. Raimbert, *Guide de Vocat. relig.*, Paris, 1924; Can. eccl., Montréal, 1930.

FIELDING (William-Steven) (1848-1930), publiciste, député, ministre, premier ministre.

Fils de Charles et de Sarah Ellis, il naquit à Halifax (N.-E.) le 24 novembre 1848 et y fit toutes ses études supérieures. Admis en 1864 à la rédaction du **Morning Chronicle** de Halifax, il en devint plus tard l'administrateur et ne s'en détacha qu'en 1884 : simultanément, le **Globe** de Toronto en fit choix comme correspondant d'information en Nouvelle-Ecosse. Elu à la législative provinciale aux élections de 1882, le député de Halifax déclina l'honneur de devenir premier ministre à la démission, en juillet, du gouvernement Holmes-Thompson, mais il agréa d'accepter la nomination de ministre sans portefeuille dans le cabinet Pipes, auquel il succéda en 1884 : il resta premier ministre jusqu'en 1896.

Le 5 août, les électeurs de Shelburne et Queens l'envoyaient par acclamation aux Communes, où sir W. Laurier le discerna pour lui confier le ministère des Finances jusqu'aux élections générales de 1911: M. Fielding fut mis en minorité. En 1817, ses électeurs s'étant ressaisis, le même comté l'élit pour son représentant aux Communes; en 1921, on lui maintint son mandat et le Cabinet libéral le nomma aux Finances, où il était sans rival. Pour des motifs de santé, le vieillard se vit contraint de résigner son portefeuille le 5 septembre 1925 : il est mort à Ottawa le 23 mars 1930. Le 7 septembre 1876, il s'était marié à Hester, fille de Th. A. Rankine, de Saint-Jean (N.-B.) et en a eu quatre enfants.

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1923; *Le Devoir*, journ. quot. de Montréal, 25 mars 1930.

FILLES DE JESUS (Congrégation des), instituées en vue du soulagement des malades pauvres, de l'instruction des enfants, de l'éducation des jeunes filles.

La Congrégation eut pour initiateur M. l'abbé Noury, ordonné prêtre en 1767, retiré en Espagne et au Portugal, durant la Terreur, revenu à sa paroisse de Bignan (Morbihan) en 1801. Il y conçut le projet de créer une communauté en faveur des malades et des enfants : c'est le double but qu'il assigna, après avoir acheté le terrain du couvent futur et tôt avant de mourir.

Son successeur, Yves-Marie Coeffic voulut continuer son œuvre, en ouvrant avec Perrine Samson une école qu'il confia à la direction de la fondatrice, tertiaire de Saint-François, dévouée au service des malades. Le pasteur lui adjoignit des compagnes, en 1831, vivant en commun, et prononçant leurs vœux, le 25 novembre 1834. Mère Sainte-Angèle, la fondatrice, mourut le 3 septembre 1841. Sa Congrégation fut reconnue, en 1853, comme Institut avec Supérieure générale. C'est en 1860 que la maison mère siégea à **Kermaria**, près de Locminé : elle fonda des établissements dans tous les diocèses de Bretagne. En 1902, un décret officiel de la République supprimait environ 80 couvents en France : il fallut fonder en Belgique, en Angleterre, au Sud-Africain.

En septembre 1902, un essaim prit son essor vers l'Alberta. Mgr Legal, par l'entremise du Père Jean, O. M. I., les reçut à Saint-Albert, puis en trois ou quatre localités. En 1903, les Sœurs se fixent au N.-B. et aux Trois-Rivières : elles comptent aujourd'hui plusieurs provinces : celle de Québec a un personnel de plus de 300 Religieuses de chœur et de 75 Sœurs converses. Les couvents sont ainsi répartis : diocèse des Trois-Rivières 20; de Rimouski 3; de Chatham 3; d'Antigonish 3; de Gaspé 1; mais ceux d'Edmonton 5 et de Calgary 2 constituent une autre province. A Lewiston (Montana, E.-U.), 24 Religieuses desservent un hôpital.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

FILLES DE LA CHARITE DU SACRE-CŒUR DE JESUS (Congrégation des), vouées à l'éducation des enfants, surtout dans les campagnes, et au soin des malades pauvres.

Jean-Maurice Catroux, né le 3 octobre 1794 aux Rosiers-sur-Loire (Maine-et-Loire) dans un foyer pauvre, élève du séminaire de Beaupréau, entré au grand séminaire d'Angers, ordonné prêtre le 18 décembre 1818, vicaire à Angers (1818-20), nommé curé de La Salle-de-Vihiers (le 28 décembre 1820), où il s'attacha à la formation des enfants et au soin des malades, chercha des Religieuses pour leur confier l'école des filles et l'assistance des pauvres : ce fut sans succès. Aussitôt ses vues se portent sur une auxiliatrice : Rose Giet. Celle-ci, née le 3 décembre 1784 à La Salle, élève à Coron des Filles de la Sagesse dont elle désirait embrasser l'Institut, consentit à se constituer maîtresse d'école, secondée bientôt des services de quelques compagnes. L'œuvre ayant été agréée de Mgr Montault, le 18 décembre 1823 fut choisi comme jour de la prise d'habit et de l'initiation à l'état religieux. Le fondateur mourut le 16 avril 1863 et la fondatrice le 3 février 1848. La Congrégation dénombrait alors 28 maisons et 368 Religieuses (1863). De 1902 à 1914, le gouvernement ferma 210 établissements, d'où il fit expulser les Sœurs. Il fallut alors chercher un refuge et du travail en pays étrangers. En 1905, un groupe de 28 ouvrait à Newport (Vermont) un pensionnat et une école paroissiale; en 1906, un autre groupe de 17 enseignait à Champlain (N.-Y.). Rome a conféré à l'Institut, le 27 janvier 1930, une première approbation.

Au Canada, de 1907 à 1929, la Congrégation a fondé 22 maisons, toutes dans la Province de Québec, où se dévouent près de 200 Religieuses : la maison provinciale est à Sherbrooke.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

FILLES DE LA CROIX dites **Sœurs de Saint-André (Congrégation des)**, vouées à l'enseignement des vérités du salut aux enfants et orphelins, au soin des pauvres, malades, moribonds.

Au Bienheureux André-Hubert Fournet et à la Vénérable Elisabeth Bichier des Ages revient la gloire de cette fondation. André Fournet, appartenant à une famille de naissance, naquit le 6 décembre 1752 à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne). Son père, Pierre de Thoiré, comptait 5 prêtres et deux Religieuses parmi les 14 enfants du foyer paternel. Sa mère, Florence Chasseloup, aussi de noble extraction, se chargea de la formation d'André, le neuvième de ses dix rejetons. L'adolescent fit ses humanités au collège de Châtellerault, sa philosophie à Poitiers et reçut la tonsure à 17 ans; mais il se mit à étudier le droit et s'en désista presque aussitôt, s'engagea dans l'armée à l'insu des siens, qui lui substituèrent un remplaçant, devint le commensal de son oncle à la cure d'Haims, qui le dirigea vers le grand séminaire de Poitiers.

Ordonné prêtre en 1776, l'abbé André se vit nommer vicaire à Haims (1776-78), puis à Saint-Phêle (1779-81), enfin curé de sa paroisse natale (1781-91), mena une vie errante sous la Terreur, s'exila à Los Arcos (Espagne), revint en 1797, se cacha contre les inquisiteurs révolutionnaires, reçut (1798) la première visite d'Elisabeth Bichier, recouvra la liberté du ministère au Concordat (1801), conçut alors l'entreprise des œuvres d'enseignement des ignorants, de la visite des pauvres et des malades, de l'hospitalisation des vieillards (1805) et se dévoua à son ministère à Maillé et à La Puye (1820) jusqu'à son décès, le 13 mai 1834. Le 10 juillet 1921, Rome proclama l'héroïcité de ses vertus et l'a déclaré **Bienheureux** le 25 mars 1926.

Jeanne-Elisabeth-Marie-Lucie Bichier naquit le 5 juillet 1773 au château des Ages, situé à Le Blanc (Indre), fut élève des Hospitalières de Poitiers, émigra avec sa mère (1797) dans sa propriété de la Guimetière, paroisse de Béthines, d'où elle se rendit auprès du curé Fournet à Maillé pour suivre ses conseils de direction. Constatant l'ignorance religieuse des enfants, ainsi que l'abandon des malades, infirmes, vieillards, le curé l'engagea à s'associer à ses desseins en vue de remédier à tant de misères : la jeune fille, écartant tout projet d'alliance conjugale, « s'était consacrée, le 15 mai 1791, à Jésus et à Marie ». Bientôt elle entreprit l'installation d'une école de filles à Maillé et la visite à domicile des pauvres, malades, mourants. En 1805, Elisabeth étudia six mois à Poitiers les principes de la vie religieuse et, au retour, associée à des compagnes à Molante, les **Filles de la Croix** prononçaient leurs premiers vœux (1805-07). En 1808, un essaim se détacha de la ruche; d'autres essaims se fixaient aux diocèses de Paris, de Bayonne, de Toulouse, même en Italie. En 1820, l'Institut quittait Maillé pour l'ancien prieuré de La Puye-Poitiers. La fondatrice mourut le 26 août 1838, léguant un héritage de 99 établissements et un personnel de 633 professes : elle a été déclarée **Vénérable**, le 13 mai 1891 et le décret d'héroïcité des vertus proclamé à Rome le 19 mars 1928. L'Institut a été canoniquement approuvé par Pie IX en 1867, et les Constitutions l'ont été définitivement en 1911.

Les Sœurs ont fondé un couvent à Saint-Adolphe (Man.) en 1906, un autre à La Salle; 3 dans le diocèse de Régina et un à Winnipeg.

Bibl. — *Le Bienh. A.-H. Fournel*, Milan, 1929; *La Congr. des Filles de la Croix*, Poitiers, 1920; Can. eccl., Montréal, 1930.

FILLES DE LA PROVIDENCE (Congrégation des), instituées pour l'enseignement des filles dans les écoles paroissiales, les salles d'asile, les pensionnats, et le soin des malades dans les hôpitaux.

La Congrégation, fondée à Saint-Brieuc, en Bretagne, doit son origine à l'abbé Jean-Marie de la Mennais (1780-1860) — on écrit auj. Lamennais, — vicaire capitulaire du diocèse. Secondé par trois collaboratrices de la ville, Marie-Anne Cartel, Fanny Chaplain et Marie Conan, il leur fit ouvrir aux enfants un cours d'instruction chrétienne et de lecture. La nuit de Noël 1818, en la chapelle de Notre-Dame du Refuge, elles prononçaient l'acte de leur donation à Dieu. Le 25 mars 1821, le fondateur leur remit les Constitutions et M.-A. Cartel mourut le 21 octobre suivant; puis, le costume, le 21 novembre 1822, aux Sœurs de chœur et converses.

En mai 1897, les Religieuses arrivaient au Canada, à la demande de Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, et ont fondé 6 autres établissements dans ce diocèse et un dans celui d'Edmonton, tous dirigés par 80 Religieuses ou aspirantes. L'Institut compte aussi deux maisons en Angleterre.

Bibl. — *Les Filles de la Prov.*, Notice (1818-1926), Saint-Brieuc; Can. eccl., Montréal, 1930.

FILLES DE LA SAGESSE (Congrégation des), vouées à l'acquisition de la divine Sagesse par Marie, à l'instruction des enfants, au soin des malades dans les hôpitaux, à l'éducation des sourdes-muettes et des aveugles, à la rénovation des âmes dans les retraites.

Fille de Julien Trichet, procureur au siège présidial de Poitiers et père de huit enfants, Marie-Louise y naquit, le 7 mai 1684, et fit ses études chez les Filles de Notre-Dame. Au début de 1701, le missionnaire convertisseur, Louis-Marie Grignion de Montfort, prêche les vérités chrétiennes à Poitiers et, après quelques entrevues avec la jeune fille, lui dit : « Allez à l'hôpital! » Elle y entra à titre de **gouvernante**, en raison de la condition sociale de sa famille. Un essaim de pieuses filles se réunit autour d'elle dans un local séparé qu'on appelle « La Sagesse » : ce fut le germe de l'Institut sous la direction du missionnaire. Le 2 février 1703, il confie à la gouvernante qu'il a reçu un don de 10 écus, et qu'il a résolu de les lui verser « pour lui faire changer d'habit ». Elle obéit et revêtit le costume actuel de l'Institut; puis à son nom **Marie-Louise** il ajouta celui de **Jésus**. Les circonstances viennent déplacer l'aumônier : l'espace de dix années, seule revêtue de bure, elle soulève et subit toutes sortes d'avanies. En 1713, Catherine Brunet, de Poitiers aussi, devient sa compagne. Mgr de Champflour, évêque de La Rochelle, de concert avec le Père de Montfort, confia à toutes deux les écoles de la ville. Bientôt se présentent des recrues, auxquelles le fondateur donna l'habit religieux et traça un règlement de vie (1715). Il évangélisait la paroisse de Saint-Laurent-sur-Sèvre et y succomba à une pleurésie, le 28 avril 1716. Puis, l'hôpital de Poitiers réclama le retour de la fondatrice, qui l'obtint de l'évêque de La Rochelle : séjour de trois ans.

En juin 1720, la petite communauté se transporta à Saint-Laurent, près de la tombe du Père de Montfort : l'Institut s'y trouve encore. Les vocations affluèrent permettant des fondations dans l'Anjou, la Bretagne, la Normandie. Le 27 septembre 1748, Benoît XIV approuva de vive voix les Constitutions et bénit l'œuvre. La fondatrice mourut le 24 avril 1759.

Trente ans après, éclatait la Révolution semant partout la dévastation et la mort : plusieurs Religieuses furent massacrées, d'autres exilées ou emprisonnées : seules celles de Brest sont épargnées en vertu de leurs soins envers 6.000 malades, soldats et marins. En 1800, les Sœurs cachées ou dispersées reprirent leur costume et la vie commune. En 1805 et 1808, Napoléon signa deux décrets en leur faveur et, le 27 février 1811, un troisième leur assurant l'existence légale.

La Congrégation doit beaucoup à l'administration du Père Deshaye (V. **Frères de Ploërmel**). En octobre 1904, Rome a confirmé la Règle définitivement. Les Filles de la Sagesse dénombrent aujourd'hui environ 5.000 professes dans le monde entier dans 425 maisons.

Accueillies en 1884 par Mgr Duhamel au diocèse d'Ottawa, elles ont fondé 8 établissements et dans les diocèses : du Sault-Sainte-Marie, 3; de Chatham, 1; d'Edmonton, 2; de Montréal, 3; plus 5 aux Etats-Unis.

Bibl. — A. Raimbert, *Guide de Vocat. rel.*, Paris, 1924; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930; *Congr. des Filles de la Sagesse*, Paris, 1925.

FILLES DE MARIE DE L'ASSOMPTION. Congrégation instituée en Acadie et ayant pour but principal l'enseignement.

Cette Congrégation a été fondée à Campbellton (N.-B.), le 8 septembre 1922. Elle dut son origine au pressant besoin d'institutrices catholiques qu'on ressentait dans cette partie du pays. Pour parer à cette nécessité le curé de Campbellton, l'abbé Arthur Melançon, fit appel à quelques jeunes filles, institutrices de bonne volonté, désireuses de se donner à Dieu en voulant travailler à leur sanctification personnelle par l'éducation de l'enfance. Plusieurs se présentèrent et 14 furent acceptées. Après une année d'expérimentation, année consacrée à l'enseignement et aux exercices de piété, elles furent admises à commencer leur noviciat, le 15 août 1923.

La Congrégation a pour but, outre la sanctification de ses membres par la pratique de la vie religieuse, l'enseignement des classes et les œuvres qui s'y rattachent. Leur premier soin est de seconder le prêtre dans l'enseignement du catéchisme ou tout autre travail compatible avec la vie religieuse et conforme à l'esprit de l'Institut. Elle veut avant tout être une Congrégation missionnaire et apôtre. Les Sœurs ont une dévotion toute particulière à la Sainte Vierge et s'emploient par leurs prières et leur zèle à travailler à l'expansion du culte de Marie, à la définition dogmatique de son Assomption et à l'extension de plus en plus grande dans le monde entier du règne de son divin Fils. Elles exercent leur zèle surtout dans les paroisses et les missions privées d'écoles catholiques. Le 29 mai 1924, Mgr Chiasson, évêque de Chatham, érigea canoniquement l'Institut. Le 15 août 1927, les Religieuses firent leurs vœux.

La communauté compte aujourd'hui près de 56 religieuses réparties dans 5 établissements, 4 au diocèse Chatham et un au diocèse de Gaspé.

BIBL. — Canada Eccl., Montréal, 1930; R. P. Archambault, *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, ib., 1929.

FILS DE MARIE-IMMACULEE ou **Missionnaires de Chavagnes,** ayant pour but la direction des petits séminaires, les missions, les retraites.

La Congrégation a été fondée, en 1804, à Chavagnes-en-Paillers, en Vendée. Né le 2 août 1765 à Montaigu, prêtre le 19 septembre 1789, vicaire à Luçon, incarcéré à deux reprises (1791 et 1792) pour refus de serment à la Constitution civile, banni ensuite en Espagne ou évadé sur l'ordre de son frère prêtre, rentré en France le 15 août 1797, à la veille de la Terreur fructidorienne si cruelle, durant deux ans, contre prêtres et fidèles, Louis-Marie Baudouin réussit à dépister la police et exerça le ministère aux Sables-d'Olonne. Curé de Chavagnes-en-Paillers après le Concordat (1801), supérieur du séminaire (1805) simultanément, c'est dans sa paroisse qu'il crée les « deux grandes œuvres » : les **Filles du Verbe incarné** — appelées lors de l'approbation **Ursulines de Jésus** (V. ce nom) en 1802 — puis le Séminaire de Chavagnes, le premier qui fut relevé après la Révolution, et pour lequel il organisa l'Institut des Enfants ou **Fils de Marie-Immaculée** (1804).

Mais, le 15 novembre 1811, Napoléon décrète que nulle école secondaire ecclésiastique ne pourra être établie à la campagne, que les séminaires des villages seront transférés aux cours des lycées et collèges en ville. En vertu de quoi les humanités de Chavagnes émigrent à Saint-Jean-d'Angély et philosophes et théologiens à La Rochelle. M. Baudouin est installé supérieur du grand séminaire de La Rochelle, d'où il dirige le petit séminaire de Saint-Jean-d'Angély; après 1815, il fonde un petit séminaire à Luçon et des écoles préparatoires à Archiac, Montendre, Monthieu, Chavagnes. Le siège épiscopal de Luçon étant rétabli en 1822, l'évêque reprend son diocésain, le nomme supérieur du grand séminaire et vicaire général, organise avec lui les **Oblats de Saint-Charles** qui s'unissent ensuite aux Pères de Montfort. Le fondateur décéda le 12 février 1835 : sa cause de béatification a été introduite à Rome, le 7 septembre 1871. Son Institut a été honoré d'un Bref laudatif, le 22 juillet 1857, et approuvé le 19 juillet 1898. En 1920, il dénombrait 8 résidences, 2 séminaires, 3 pays de missions, une maison de vocations tardives, plus de 112 Religieux.

La Congrégation, en 1903, s'est établie en Saskatchewan : paroisse de Saint-Hubert, avec les missions de Whitewood, Broadview, Saint-Luc, Kennedy et Wawota.

BIBL. — Père Marie-Alphonse, *Le Vén. L.-M. Baudouin*, La Rochelle, 1925; Anonyme, *Le Vén. L.-M. Baudouin*, Angers (France), 1929; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1929; Can. eccl., Montréal, 1930; I. J. Honoré, *Le Vén. Père Baudouin*, Luçon, 1927.

FINANCES, se dit de l'argent et des revenus de l'Etat, et aussi de la science de leur administration.

I. — L'argent monnayé est resté très rare en Nouvelle-France jusqu'en 1665 : la situation change alors, car le régiment de Carignan paie tout en espèces. Mais, en 1671, la baisse du castor se manifeste et le numéraire est recherché des marchands, qui le transportent hors du pays. « Il en resta peu pour le commerce ordinaire qui se fait entre les habitants. » (**Lettr.** de Talon, 2 nov. 1671.)

Ainsi, le castor demeure la principale monnaie avec le blé, le vin, l'eau-de-vie, les denrées du pays. Faute de capitaux, il est impossible de construire et d'armer des vaisseaux pour augmenter les échanges commerciaux avec les Antilles.

Les revenus viennent-ils équilibrer les dépenses ? Les revenus sont d'abord les droits d'entrée des marchandises de France : le 10 % sur les liquides, le 3 % sur les sèches : ce produit doit servir à éteindre les dettes de la communauté des Habitants. On est réduit à vivre du **quart** des castors, du **dixième** des orignaux, de l'exploitation de la traite de Tadoussac. Ainsi la Compagnie des Indes (1664-74) perçoit 36.000 liv. de recettes, tandis que les dépenses montent à 54.000 liv. C'est le trésor royal qui comble le déficit, de 1659 à 1673. L'année suivante, quand il reprend le Canada à la Compagnie, rien ne change dans le régime financier de la colonie, excepté la gratification royale. Mais les recettes demeurant stationnaires, par le fait de son développement les dépenses augmentent : en 1679, les subsides royaux s'élèvent à 47.260 livres.

En 1700, se forme la Compagnie de la Colonie; mais les directeurs entretiennent un personnel trop nombreux, qu'ils paient trop bien; ils emmagasinent un excédent de marchandises sur le troc avec les indigènes et émettent des lettres de change, qui finissent par être refusées par leurs commissionnaires de France. En 1704, ils annoncent à M. de Vaudreuil et à l'intendant de Beauharnois leur incapacité absolue de pourvoir aux charges portées sur l'état du roi, soit 81.000 livres. Les administrateurs prennent sur eux de faire tirer sur le Trésor de la Marine 54.000 liv. en lettres de change; et, pour le restant des charges, de mettre en circulation de la monnaie de carte (V. ce mot). En 1714, après le traité d'Utrecht, il en reste aux mains des habitants pour 2 millions de livres: M. de Pontchartrain notifie à M. Bégon que les détenteurs de cartes doivent faire abandon de la moitié de leur créance; l'autre moitié leur sera payée à raison de 50.000 écus par an. Ces engagements n'ont leur entière exécution qu'en 1717.

Le budget ou l'état comparatif des dépenses et des recettes publiques annuelles était l'attribution de l'intendant : il dressait à l'avance un **Projet de dépense** qu'il transmettait au ministre, qui le renvoyait, revu et corrigé ; c'était l'**Etat du roi** ou les **Fonds ordonnés.** Ce budget s'alimentait à deux sources : 1° la perception faite sur place des droits du **Domaine du roi,** comprenant toutes les recettes de l'intendance; 2° l'envoi des subsides par le trésorier du ministère de la Marine. L'intendant tenait séparément ces deux registres. Le roi faisait, pour prévenir gêne ou mécompte, une avance annuelle de 60.000 liv. sur l'exercice suivant. L'intendant affermait par adjudication les droits du Domaine royal à des fermiers responsables. En 1732, un arrêt du Conseil d'Etat affecta ces droits à la Marine.

Les **dépenses** concernent le personnel administratif, du gouverneur au commis de magasin : environ 75.000 liv., plus 20.000 pour les magistrats de justice; ensuite la garnison permanente, comprenant 28 compagnies de 30 hommes : 147.500 liv. (1728), 154.812 (1734), retraites et pensions 1.800 à 3.000, 6.850 (1743), vivres 22.750, munitions 12.809 livres; puis les fortifications : Louisbourg, 30.000.000; remparts de Montréal (1716-41), 445.141 liv.; fort Saint-Frédéric, 123.440 (1735-37) et 30.000 supplémentaires (1742); ailleurs : 40.000 liv. (1728), 39.251 (1731), 29.583 (1734), 99.758 (1743); enfin, les indigènes : 20.000 liv. de présents annuels, réception des ambassades, interprètes, expéditions contre les rebelles : 60.000 liv., et pour faire colonne dans l'Ouest : 33.833.

D'autres dépenses étaient requises : 1° pour les transports, 155 canots forment la flotte du Saint-Laurent (1728) dont 140 pour l'usage des troupes et quinze à celui du gouverneur et des officiers; en plus, construction, achat, radoub, 9.300 liv. (1728), 13.100 (1734), courses et voyages à travers la colonie, 4.000 à 7.000 livres; 2° comme supplément servi au clergé : dîmes insuffisantes, paroisses pauvres, édifices, 20.000 en trois ans, 8.000 au Chapitre, 2.000 aux prêtres usés, 7.600 au clergé paroissial, 500 aux Récollets et 500 aux Jésuites; 3° subvention aux hôpitaux, qui pourtant sont nantis de fiefs, 4.000 à 4.200 par an; orphelins, 12.000; 4° les pensions et gratifications aux veuves, aux vétérans, aux réformés ou blessés, environ 4.000 par an; en 1748, la construction navale absorbe des frais au montant de 234.848 livres.

Comme total général : (1713-30) environ 300.000 liv.; (1731-43) entre 490.000 et 525.000; dans les quinze dernières années : de 550.000 à 800.000. Ce n'était là qu'un **denier** en proportion du budget de Versailles.

Les **recettes** comprenaient : 1° les droits d'entrée et de sortie sur les vins, 9 liv. par tonneau; sur les eaux-de-vie, 22 liv. 10 sous; sur le tabac, 5 sous par livre : mais le Canadien fume bientôt le tabac indigène. En 1719, ces droits rapportent 24.947 liv.; en 1738, 62.000 liv. Pour les droits de sortie, la progression est inverse : en 1720, 1.580 liv.; en 1738, 702 liv. sur les orignaux; 2° les droits domaniaux et féodaux, à peu près insignifiants : 3.000 (1730), 1.065 (1735); les amendes ou confiscations ne les relèvent que mé-

diocrement; 3° les ventes aux magasins du roi donnent un bénéfice très élevé : en 1712, 56.900 liv.; en 1730, 104.882 liv.; le profit net serait de 25.000 à 30.000 liv. annuellement. Le « Royaume de Tadoussac » produit entre 55.000 et 60.000 par an; mais les frais de régie s'élèvent à 42.000 et même à 46.000. En 1738, on l'afferme à 4.000. Les congés ne rapportent que 6.250 liv. en 1732.

En résumé, les recettes sont médiocres, si l'on en défalque les salaires et les frais de régie : entre 15 et 19.000 liv. Elles flottent entre 120.000 et 130.000 : la colonie est à la charge du roi, pour le montant de 300.000 à 600.000, suivant les années. D'ailleurs, est-ce que la colonie ne mérite pas qu'il prélève sur ses immenses ressources un demi-million par an? Mais la Cour est entraînée à bien d'autres dépenses : elle ne sera pas loin de conclure avec Voltaire que la perte du Canada ne sera pas « une perte réelle ».

Pour accélérer la ruine, l'intendant Bigot et ses séides sont à la hauteur des exactions et des dilapidations. La liquidation de la dette du roi porte la détresse des Canadiens à son comble. Durant la longue guerre, administrateurs et généraux ont mis en circulation des lettres de change, des billets de monnaie pour 90 millions. En 1765, le remboursement royal est de 37 seulement sur lesquels il y a 6 millions 665.000 liv. pour les Anglais. C'était, selon l'assertion de M. Salone, les adieux d'un banqueroutier. (V. E. Salone, **La Colonis. de la N.-Fr.**).

II. — En 1763, George III entre en possession des revenus et redevances, payables à la Cour de Versailles. Les revenus publics ne sont pas un droit colonial, mais royal : le roi a le privilège de les percevoir et d'en faire l'appropriation. Le contrôle des finances est le dernier que puisse réclamer un gouvernement non autonome : s'assurer le contrôle sur la disposition des deniers publics sera l'objectif de la lutte future des deux Provinces (1791-1840).

Sous le Régime militaire (V. ce mot), la perception est encore sans organisation régulière : Murray a seul le contrôle des recettes et des dépenses : en septembre 1764, il choisit comme receveur-général Walter Murray de Québec, qui était responsable au Lord du Trésor ou à ses suppléants. En juillet 1765, la Couronne confie la charge à Thomas Mills, au salaire de 200 liv. sterling; en mars 1766, des instructions lui sont signifiées; en juillet, il entre en fonctions; en 1767, il expose à Londres l'état des revenus. Hector Cramaché le remplace et, en 1770, Thomas Dunn (V. ces noms) succède à celui-ci. Puis vient William Grant (1777-84) et Henry Caldwell (1787) (V. ce nom).

Les **recettes** (1763-74) n'accusent que l'entrée en caisse de 815 liv. st., considérée comme dérisoire pour constituer le fonds de la liste civile (1764-66). Alors l'affichage par le gouverneur d'une échelle de tarifs douaniers relève le chiffre, mais jamais certains droits royaux ne sont perçus jusqu'en 1774.

Les **dépenses** (1763-74) se répartissent en trois classes : les salaires publics, les gratifications d'office, les frais éventuels : les premiers sont évalués à 3.650 liv. st. par année; les secondes, à 4.415 et les dépenses, à 6.230 liv. st.

Les recettes (1775-90) forment un total de 94.762 liv. st.; les dépenses, en raison du développement, se sont élevées à un chiffre non exprimé; car en 1789, Th. Mills et W. Grant sont condamnés, après enquête, à la restitution de 9.756 liv. st. Bientôt, chaque Province aura son inspecteur des comptes publics, responsable au Conseil et à la Chambre (V. Can. and Prov. t. II).

Les Canadiens avaient caché leur numéraire, qui ne réapparaît que pour le petit commerce. A la reprise des affaires (1783) la monnaie courante s'échange entre les marchands du Canada et les Etats-Unis. Le trafic américain aux Antilles introduit au pays la **piastre espagnole** dite pièce de huit réaux (4 sh. 6 d.). Le shelling anglais sert d'unité nominale; mais la piastre ou **dollar américain** suit un taux variable, défavorable aux transactions intérieures. (V. **Banque et Poste**).

Après 1822, le Trésor de Londres, endetté par les énormes arriérés des guerres napoléoniennes, a recours à une réforme de la monnaie courante, appelant un cours uniforme et servant au paiement en espèces. Dès 1816, la pièce d'or est la base de l'unité monétaire, et la valeur légale de l'argent monnayé ne doit pas dépasser 40 shell. En 1821, la Banque d'Angleterre commence à faire ses paiements en espèces métalliques : en 1825, elle étend le système aux colonies; au Canada, les billets de change de 100 liv. st. sont payables à Londres au pair et valent à Londres 103 liv. st. payables au pays. Sir James Stephen, sous-secrétaire des Colonies, était d'avis que nul ordre en conseil ne pouvait légalement modifier le cours des monnaies coloniales; il eut des contradicteurs. En fait, le Canada lui donna raison. L'expérience démontra que les deux Provinces, en dépit des ingérences de lord Dalhousie et de ses subordonnés et successeurs, entendirent s'en tenir aux **dollars et cents** (sous) (1825-35), ainsi que pour les billets de banque. Faute d'adopter l'unité monétaire britannique et ses fractions ou coupures, les espèces métalliques étaient rares et introuvables. Les piè-

ces d'or et d'argent ne sortaient guère des banques. Ces procédés créaient la gêne, paralysaient le commerce : il fallut recourir au **papier monnaie**. Ces billets de banque tiennent lieu d'or et d'argent dans l'usage journalier; les coupures de 50 et 25 sous devenaient hors d'état de servir et on ne les présentait pas même aux guichets pour le remboursement de leur valeur. Nominalement, tout billet était remboursable au pair sur présentation; en pratique, l'opération comportait un fort escompte. Jusqu'à 1830, les établissements financiers subirent de violentes critiques, surtout la Banque de Montréal, qui exigeait un taux d'escompte sur les billets payables à Québec ou ailleurs. Les banques existantes étaient possédées par les Conseillers et les députés : d'où leur crédit universel, inébranlable.

En 1837, la crise commerciale subit le contre-coup de la crise politique; mais elle se présente subitement, venant d'Angleterre par les Etats-Unis. Les deux pays étaient solidaires en fait de capitaux, prêtés par l'un pour le développement des ressources naturelles et en fait de vente et d'exportation d'objets manufacturés par l'autre. Le Canada dépendait surtout des Etats-Unis pour ses aides financières et pour le numéraire. Aussi dès le début de la crise, la Banque de Montréal et celles du Bas-Canada sollicitent de la Chambre l'autorisation de suspendre les paiements en espèces métalliques : le 19 juin 1837, les Banques du H.-C. réclament le bénéfice du même privilège. En mars 1838, les banquiers américains recommencent à escompter en argent comptant, en mai, ceux du B.-C. et en novembre 1889, ceux du H.-C. Dans l'intervalle (1837-40), une nuée de spéculateurs véreux ont fait circuler une énorme quantité de billets, qui ne furent jamais remboursables.

Sous l'**Union**, la question financière reste encore épineuse, en raison de l'état des finances du Haut-Canada. Le tableau suivant indique les proportions respectives :

	B.-C.	H.-C.
	(liv. st.)	
Dépenses :		
1. **Intérêts de la dette** ..	6.769	65.768
2. **Salaire du clergé** ..		5.731
3. **Liste civile**		75.000
4. **Charges diverses**	72.501	20.978
5. **Dépenses civiles**	64.369	78.424
	143.639	245.901
Recettes :		
1. **Revenus ordinaires**..	107.075	77.234
2. **Perception douanière**	19.665	15.286
3. **Revenus de la Couronne**	3.400	30.000
	130.140	122.520

Ainsi en 1840, le reliquat ou surplus est de 3.119 liv. st., somme évidemment insignifiante pour toute entreprise publique, même la plus urgente. Le H.-C. est grevé d'un arriéré de 1.126.000 liv. st. et la dépression commerciale est générale, les travaux publics sont pressants, etc. Lord Russell offre de garantir par la métropole un emprunt de 1.500.000 liv.; de plus, il autorise le gouverneur Sydenham à émettre des obligations pour 1 million 659.682 liv. et à flotter un autre emprunt de 520.333 sur le fond de Revenu consolidé.

Les **dépenses** (1840-49) ont varié entre un maximum de 523.423 et un minimum de 240.801; mais l'intérêt des emprunts s'est accru de 60.343 à 182.727; ainsi les frais annuels montent à 659.794. L'inquiétude règne et le crédit public est dans la gêne. Pour améliorer l'état financier, le gouvernement eut recours à de moindres obligations, payables à vie, à une caisse d'amortissement, à la réduction des dépenses civiles.

Les **recettes** (1840-49) ont aussi varié entre 314.080 et 513.482 liv. st., somme qui accuse un déficit sans doute peu élevé, mais neutralisé par le taux des intérêts de la dette provinciale. Le système des obligations moindres ne tarda pas à relever le crédit et les revenus. En même temps, le receveur-général fait accorder les contrats de travaux publics aux corporations d'entrepreneurs ou bien aux municipalités.

Dans la seconde décade (1850-60), les comptes publics accusent le même niveau dans les recettes et les dépenses; en 1857, celles-ci sont de 1.274.302, et celles-là de 1.070.263, mais le chiffre des intérêts de la dette est de 281.036 liv. st. Bientôt, presque point de récoltes (1858) et le tarif douanier baisse de 1.100.000 piastres. Survient la Guerre de Sécession et la demande diminue soudain : en 1861 l'excédent des dépenses est de 2.087.322 dollars. Mais en 1866, les droits d'importation s'élèvent à 7.973.261 piastres. Les travaux des canaux, des voies ferrées et fluviales, surtout des ports ont absorbé des sommes considérables du Trésor provincial : néanmoins, à l'heure de la Confédéra-

tion, les finances sont dans un état florissant.

Sydenham, financier émérite à Londres, avisa le ministère de la révision du tarif commercial des entrées au pays : révocation de plusieurs règlements, détermination des impôts de la douane, taxe sur les spiritueux, entrée de deux sous sur les produits de consommation commune, viandes et conserves (2-6 sh. par quart). Les revenus douaniers, bien que les ports soient fermés en hiver, atteignent : en 1856, 4.508.882 piastres; en 1866, 7.728.146; le tarif fiscal de l'intérieur converge aussi vers le bilan du Trésor.

L'indemnité des **Troubles de 1837** est notée à la dernière session du H.-C. (soit 40.000 liv.), mais ne fut versée qu'en 1845 dans la caisse commune; en 1846, au B.-C. : 10.000 liv.; mais en 1849, le gouverneur Elgin fit voter 100.000 pour la liquidation des deux : on sait les conséquences.

Les voies ferrées obtiennent des subsides du gouvernement et on vote le principe de garantie officielle aux Compagnies, moyennant certaines conditions : en 1849, secours à la ligne de Québec-Halifax; en 1852, 3.000 liv. par mille au Grand-Tronc; en 1854, la Chambre autorise cette corporation avec garantie à émettre des actions pour 2.211.500 liv. st. et, en 1856, pour 2.000.000, soit en tout, en 1857, 3.298.991; en 1858, 1.061.756 dollars à la ligne Simcoe-Huron.

La **liste civile permanente**, imposée d'avance par la Constitution de 1840, suscita un désaveu immédiat et persistant de la part des élus du peuple. En 1846, elle subit en Chambre un sévère examen : le bordereau premier la réduisit de 50.000 à 34.628 liv. : le second la porta de 33.333 à 39.285. La métropole abandonnait tout contrôle sur les revenus héréditaires ou casuels, dorénavant versés au Trésor de la Province.

La **dette publique**, en 1860, est divisée en deux catégories : **la dette directe**, qui s'élève à 22.675.024 dollars, a été contractée en grande partie sur :

1. Les Canaux Welland et Saint-Laurent	14.155.206
2. Les autres canaux	2.766.146
3. Les ports, quais, phares	2.817.057
4. Les ponts, chaussées, routes	1.610.267
5. Divers	1.326.346

La dette **indirecte** atteignait la somme de 30.522.775 ainsi répartie :

1. Chemins de fer	20.295.094
2. Emprunt du fond municipal	9.057.792
3. Comptes divers	1.169.684

L'Acte de la Confédération accordait au gouvernement la jouissance des droits de douane et d'accise qui, jusque-là, avaient fourni presque la totalité des revenus des Provinces séparées. Il décida aussi que le Fédéral assumerait les dettes des Provinces en leur versant une subvention annuelle en espèces, prélevée sur ses recettes générales. Depuis 1867, la principale ressource de l'Etat a été la perception des droits de douane, de l'accise, de l'administration des Postes et des chemins de fer. Ces perceptions, en y ajoutant la taxe par capitation sur les Chinois admis au pays, produisaient en 1914 un total de 163.174.395 dollars.

La Grande Guerre éclatant entraîna nécessairement des emprunts : pour couvrir les intérêts de la dette, on dut imposer des taxes sur différents produits, tels que café, sucre, tabac, spiritueux. En 1915, une loi les augmenta encore de 5 %, frappant la monnaie fiduciaire en circulation dans les banques, les bénéfices réalisés par les Compagnies de prêts, les primes d'assurances sur la vie et de transit maritime, les télégrammes, les billets de chemins de fer, les chèques, mandats, bons de poste, lettres et cartes postales. En 1916, taxe sur les bénéfices de guerre (abrogée en 1921) et, en 1917, taxe sur le revenu, toutes deux augmentées en 1918; en 1920, taxe sur les ventes. Ces taxes de guerre produisaient en 1921 le total de 168.385.327 dollars; en 1922, 177.484.161; en 1923, 181 millions 634.875; en 1924, 182.036.261 et tombaient en 1928 à 150.319.089. Simultanément les droits de douane (en 1922, de 105.686.645) montaient en 1928 à 156.985.818 dollars. Peu à peu, le taux des taxes diminue quasi annuellement.

Le 31 mars 1924, la **dette nette** de l'Etat était de 2.417.783.275 dollars; en 1928, elle a été amortie de 144.700.000 (V. **Monnaie**); le 31 décembre 1929, le total net est de 2 milliards 150.250.000 dollars, en chiffres ronds.

Le Bureau Fédéral de la Statistique constate que la **richesse nationale** flotte entre 27 à 30 milliards de dollars; que le capital étranger investi au Canada est de 5 milliards 742 millions, ainsi réparti : Angleterre, 2 milliards 209.517.000; Etats-Unis, 3.286.786.000; pays divers 245.740.000; que les Canadiens ont placé aux Etats-Unis 874.626.000; en Grande-Bretagne 131.915.000, en d'autres pays 572.533.000; que l'argent étranger n'est point le facteur dominant dans le développement des ressources nationales, puisque les Canadiens détiennent entre 55 et 65 % des titres dans toutes les entreprises établies sur leur sol; et qu'ils ont continué de racheter leurs propres valeurs des pays étrangers, notamment des bons pour plusieurs millions, dont 100.000.000 des Etats-Unis; que, dans ces dernières années, le contrôle d'un grand nombre

de Compagnies industrielles a passé entre les mains de capitalistes canadiens.

BIBL. — E. Salone, *La Colonie de la Nouv.-Fr.*, Paris, 1907; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; A. Shortt, *Doc. sous le Reg. fr.*, Ottawa, 1926; *France-Canada*, Paris, 1928 et 1929; Annuaire du Can., Ottawa, 1929; *France-Canada*, Paris, avril 1930.

FINLAY (Hugh) (1732-1801), conseiller exécutif, directeur général des Postes qu'il a inaugurées au Canada.

Né en Ecosse en 1732, il émigra à Québec vers 1760 et fut élu conseiller exécutif en 1765. Puis on le nomma directeur des Postes (V. ce mot). Le gouvernement impérial, qui percevait certains droits sur les correspondances avec les pays étrangers, lui accorda en 1774 la commission de directeur général dans l'Amérique britannique, charge que M. Finlay occupa jusqu'en 1799.

En réalité, il est considéré comme l'initiateur du service postal au Canada : il mourut le 26 décembre 1801. Son **Journal**, concernant les voies de communication et de distributions postales, a été publié par F. H. Norton à Brooklyn en 1867. Un autre **Journal**, où il raconte les péripéties du siège de Québec par les Américains (1775-76), a paru dans le bulletin de la **Société historique et littéraire de Québec** en 1875. Une série de ses lettres relatives à la politique de l'époque a été insérée dans les volumes de **Documents Constitutionnels** par A. Shortt et A. G. Doughty, à Ottawa en 1918.

BIBL. — J. G. Hendy, *H. Finlay, pioneer of Can. Posts*, Emp. Review, 1902; W. Smith, *The History of the P. O. in B. N. A.*, Cambridge, 1920; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

FINLAYSON (Duncan) († 1861), commis, agent principal, conseiller, gouverneur d'Assiniboia.

Natif d'Ecosse, il s'engagea comme employé au service de la Compagnie Hudson; puis il devint agent en chef sur la côte du Pacifique (1831-37). Le 30 mars 1839, on le proclama gouverneur de la colonie de la Rivière-Rouge et membre du Conseil de la Terre de Rupert, jusqu'en juin 1844.

Il était l'oncle de Roderick Finlayson (1818-92), originaire de Lochasch, comté Ross, qui émigra à New-York en 1837, entra au service de la même Compagnie, franchit les Rocheuses, devint sous-agent principal au fort **Canossum** en 1843 (fort **Victoria** plus tard), y construisit les premières habitations européennes, encouragea l'agriculture comme commandant du poste (1844-58) et se retira dans la vie privée en 1872.

Duncan alla terminer sa carrière en Ecosse, où il décéda vers 1861, laissant sa fortune à la Société **Church Mission** en fidéicommis, en vue de l'évangélisation des naturels de l'île Vancouver, dont l'un d'eux lui avait sauvé la vie mise en danger.

BIBL. — E.-H. Oliver, *The Can. North-Ouest*, Ottawa, 1914; J. B. Kerr, *Bibliogr. Dict. of Brit. Columbiana*, Vancouver, 1890; G. Bancroft, *Hist. of Brit. Col.*, 2 vol. San Francisco, 1890; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

FISHER (Peter) (1782-1848), premier historien de la Province du Nouveau-Brunswick.

Son père, Lodewick Fisher, était un loyaliste du New-Jersey. Peter naquit le 9 juin 1782 à Skaten Island, dans le New-York, et vint avec sa famille, en septembre 1783, se réfugier à Saint-Jean : elle se fixa à la pointe Sainte-Anne, aujourd'hui Fredericton. Devenu jeune homme, il succéda à son père dans le commerce du bois. Toutefois, il s'appliqua à composer deux ouvrages anonymes : **Sketches of New-Brunswick and the first Settlement of the Province**, Saint-Jean, 1825 et **Notitiae of N.-B.**, ib., 1838. Ces essais lui ont mérité la réputation de premier hstorien de la Province. Il décéda le 15 août 1848, ayant épousé, le 15 août 1807, Susanna Williams, qui lui donna sept garçons et trois filles.

BIBL. — Rev. W. O. Raymond, *Peter Fisher*, coll. de la Soc. Hist. N.-B., 1919; W. G. Macfarlane, *N.-B. Bibliogr.*, Saint-Jean, 1905; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

FITZPATRICK (Sir Charles), avocat, homme politique, ministre, juge en chef, administrateur du Canada.

Fils de John, marchand de bois à Québec, et de Mary Connolly, il est né le 19 décembre 1853 et entra au collège de Sainte-Anne-la-Pocatière, puis au séminaire de Québec et à l'Université Laval; bachelier ès-arts et en droit, il fut admis au barreau en 1876 pour Québec et pour l'Ontario. A plusieurs reprises, il fut substitut du Procureur général. Comme criminaliste, il se distingua dans les procès de Louis Riel (V. ce nom), de Mercier, de Thomas Mac Greevy. Les électeurs de Québec lui confiaient le mandat de député à l'Assemblée législative, de 1890 à 1896; et aux Communes, de 1896 à 1906, étant doté du portefeuille de Solliciteur général, du 13 juillet 1896 au 11 février 1902; de celui de la Justice jusqu'en 1906. Le 4 juin de cette année, il fut promu magistrat en chef de la Cour suprême : il fut alors administrateur du Canada : du 16 au 21 avril 1907 et du 13 mai au 8 juin; du 5 juin au 17 juillet 1909; du 22 mars au 24 octobre 1913.

Le roi l'a fait commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George le 28 juin 1907,

membre du Conseil privé le 4 juillet 1908, grand-croix de Saint-Michel et Saint-George en 1911, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec le 22 octobre 1918 à novembre 1923. Il a épousé, en mai 1879, Corinne, fille de l'honorable René Caron (V. ce nom) qui lui a donné plusieurs enfants.

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1923; H. Morgan, *Can. Men.*, Toronto 1912 et *Who's Who:* Can. and Prov. index, Toronto, 1917; The Makers of Can., index, ib., 1911.

FITZROY (Sir Charles Augustus) (1796-1858), officier supérieur dans l'armée, homme politique, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard.

Fils aîné de lord Charles et petit-fils du troisième duc de Grafton, il naquit le 10 mai 1796, entra dans l'armée comme lieutenant au régiment royal des gardes à cheval le 16 octobre 1812, fut présent à la bataille de Waterloo dans l'état-major de sir Henry Vivian, promu capitaine le 27 avril 1820, lieutenant-colonel le 20 octobre 1825, adjudant-général en second au Cap de Bonne-Espérance le 26 du même mois. Elu député aux Communes par le comté de Burry Saint-Edmund, il fut nommé lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard le 30 mars 1837 jusqu'au 6 février 1838, date d'une nouvelle commission jusqu'au 2 novembre 1841, il est transféré au gouvernement d'Antigoa jusqu'en 1846; puis à celui de Galles-du-Sud en Australie, en février de cette année et de toute l'Australie, occidentale en janvier 1851 jusqu'en 1855. Créé chevalier commandeur de l'Ordre du Bain le 12 juin 1854, il mourut à Londres le 16 février 1858, ayant épousé, le 11 mars 1820, Mary Lennox, fille aînée du quatrième duc de Richmond (V. ce nom), laquelle décéda le 7 décembre 1847; puis en secondes noces, le 11 décembre 1855, Margaret Gordon.

Bibl. — Army lists; Arch. can., série M, vol. 563; The Makers of Can., Index, 1911; Can. and Prov., Index, 1917; L. Stephen et W. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1885-1912; John Hayden, *Book of Dignities*, Londres, 1894.

FLECHE (Jessé de) († 1611), prêtre du diocèse de Langres et second missionnaire en Acadie. — **Fléchy**, bourg actuel dans l'Oise.

« Homme de bonne vie et de bonnes lettres, » affirme Lescarbot, il reçut du nonce Ubaldini à Paris les pouvoirs ecclésiastiques nécessaires dans les missions lointaines. Le 25 février 1610, il s'embarqua avec le baron de Poutrincourt et ses deux fils, et Louis Hébert, et arriva à Port-Royal les premiers jours de juin. L'on s'étonne que, trois semaines après le 24 du même mois, l'abbé s'empresse de baptiser le chef Membertou et 21 membres de sa famille : leurs prénoms étaient ceux des personnages de la famille royale et de la Cour (V. Thwaites, t. I).

En 1611, abordent les Jésuites, les Pères Biard et Massé (V. ces noms). Le premier écrit que messire Flesché, vulgairement dit **le Patriarche**, a eu la charge de l'habitation; que, dans un an qu'il y a demeuré, il a baptisé quelque cent et tant de Sauvages; mais que le mal a été qu'il ne les a pu instruire comme il eût bien désiré, faute de savoir la langue et d'avoir de quoi les entretenir : car celui qui nourrit l'âme doit se libérer à sustenter le corps; que ce bon personnage lui a fait beaucoup d'amitié et a remercié Dieu de son arrivée, car il avait déjà résolu de repasser en France à la première commodité : ce qu'il est bien aisé de faire maintenant, sans le regret d'abandonner une vigne qu'il aurait plantée (V. Ibid.). La collation de ces baptêmes inspira à Lescarbot son opuscule sur **La Conversion des Sauvages.**

L'abbé Fléché reprit la mer, le 11 juin, en compagnie de M. de Poutrincourt. Les Docteurs en Sorbonne désapprouvèrent ses baptêmes si hâtifs.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. I, 1902; P. Candide de Nant, *Pages Glorieuses*, Montréal, 1927.

FLEMING (Sir Sandford) (1827-1915), ingénieur civil, constructeur de voies ferrées, ardent impérialiste, directeur de Compagnies, écrivain.

Fils d'Andrew Craig et d'Elizabeth Arnot, il naquit à Kirkaldy, comté de Fife en Ecosse, le 7 janvier 1827. Il se livra de bonne heure aux connaissances de l'arpentage et du génie civil. Emigré au Canada en 1845, il entra au service de la Compagnie **Northern Railway** et en devint l'ingénieur en chef en 1857. Dix ans après, il entreprit la construction de l'**Intercolonial** (V. ce mot). En 1871, les directeurs du chemin de fer Pacifique canadien (V. ce mot) le choisirent comme arpenteur général et surintendant de la voie projetée à travers les Rocheuses : le premier, il reconnut la route de **Kicking Horse**, des passages **Eagle** et **Rogers**. En 1880, ayant résigné ses fonctions, il se consacra aux études littéraires et scientifiques. Il fut le promoteur de l'itinéraire divisé en 24 heures et du projet d'un cable de communication entre toutes les possessions de l'Empire britannique. Bien qu'il ne briguât jamais un mandat politique, il sut toujours soutenir le rôle d'un personnage public. En 1887 et en 1894, on le désigna comme représentant du Canada aux Conférences coloniales à Londres. En 1877, en sa qualité d'ardent impérialiste, on

membre du Conseil privé le 4 juillet 1908, grand-croix de Saint-Michel et Saint-George en 1911, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec le 22 octobre 1918 à novembre 1923. Il a épousé, en mai 1879, Corinne, fille de l'honorable René Caron (V. ce nom) qui lui a donné plusieurs enfants.

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1923; H. Morgan, *Can. Men.*, Toronto 1912 et *Who's Who:* Can. and Prov. index, Toronto, 1917; The Makers of Can., index, ib., 1911.

FITZROY (Sir Charles Augustus) (1796-1858), officier supérieur dans l'armée, homme politique, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard.

Fils aîné de lord Charles et petit-fils du troisième duc de Grafton, il naquit le 10 mai 1796, entra dans l'armée comme lieutenant au régiment royal des gardes à cheval le 16 octobre 1812, fut présent à la bataille de Waterloo dans l'état-major de sir Henry Vivian, promu capitaine le 27 avril 1820, lieutenant-colonel le 20 octobre 1825, adjudant-général en second au Cap de Bonne-Espérance le 26 du même mois. Elu député aux Communes par le comté de Burry Saint-Edmund, il fut nommé lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard le 30 mars 1837 jusqu'au 6 février 1838, date d'une nouvelle commission jusqu'au 2 novembre 1841, il est transféré au gouvernement d'Antigoa jusqu'en 1846; puis à celui de Galles-du-Sud en Australie, en février de cette année et de toute l'Australie, occidentale en janvier 1851 jusqu'en 1855. Créé chevalier commandeur de l'Ordre du Bain le 12 juin 1854, il mourut à Londres le 16 février 1858, ayant épousé, le 11 mars 1820, Mary Lennox, fille aînée du quatrième duc de Richmond (V. ce nom), laquelle décéda le 7 décembre 1847; puis en secondes noces, le 11 décembre 1855, Margaret Gordon.

Bibl. — Army lists; Arch. can., série M, vol. 563; The Makers of Can., Index, 1911; Can. and Prov., Index, 1917; L. Stephen et W. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1885-1912; John Hayden, *Book of Dignities*, Londres, 1894.

FLECHE (Jessé de) († 1611), prêtre du diocèse de Langres et second missionnaire en Acadie. — **Fléchy**, bourg actuel dans l'Oise.

« Homme de bonne vie et de bonnes lettres, » affirme Lescarbot, il reçut du nonce Ubaldini à Paris les pouvoirs ecclésiastiques nécessaires dans les missions lointaines. Le 25 février 1610, il s'embarqua avec le baron de Poutrincourt et ses deux fils, et Louis Hébert, et arriva à Port-Royal les premiers jours de juin. L'on s'étonne que, trois semaines après le 24 du même mois, l'abbé s'empresse de baptiser le chef Membertou et 21 membres de sa famille : leurs prénoms étaient ceux des personnages de la famille royale et de la Cour (V. Thwaites, t. I).

En 1611, abordent les Jésuites, les Pères Biard et Massé (V. ces noms). Le premier écrit que messire Flesché, vulgairement dit **le Patriarche**, a eu la charge de l'habitation; que, dans un an qu'il y a demeuré, il a baptisé quelque cent et tant de Sauvages; mais que le mal a été qu'il ne les a pu instruire comme il eût bien désiré, faute de savoir la langue et d'avoir de quoi les entretenir : car celui qui nourrit l'âme doit se libérer à sustenter le corps; que ce bon personnage lui a fait beaucoup d'amitié et a remercié Dieu de son arrivée, car il avait déjà résolu de repasser en France à la première commodité : ce qu'il est bien aisé de faire maintenant, sans le regret d'abandonner une vigne qu'il aurait plantée (V. Ibid.). La collation de ces baptêmes inspira à Lescarbot son opuscule sur **La Conversion des Sauvages.**

L'abbé Fléché reprit la mer, le 11 juin, en compagnie de M. de Poutrincourt. Les Docteurs en Sorbonne désapprouvèrent ses baptêmes si hâtifs.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. I, 1902; P. Candide de Nant, *Pages Glorieuses*, Montréal, 1927.

FLEMING (Sir Sandford) (1827-1915), ingénieur civil, constructeur de voies ferrées, ardent impérialiste, directeur de Compagnies, écrivain.

Fils d'Andrew Craig et d'Elizabeth Arnot, il naquit à Kirkaldy, comté de Fife en Ecosse, le 7 janvier 1827. Il se livra de bonne heure aux connaissances de l'arpentage et du génie civil. Emigré au Canada en 1845, il entra au service de la Compagnie **Northern Railway** et en devint l'ingénieur en chef en 1857. Dix ans après, il entreprit la construction de l'**Intercolonial** (V. ce mot). En 1871, les directeurs du chemin de fer Pacifique canadien (V. ce mot) le choisirent comme arpenteur général et surintendant de la voie projetée à travers les Rocheuses : le premier, il reconnut la route de **Kicking Horse**, des passages **Eagle** et **Rogers**. En 1880, ayant résigné ses fonctions, il se consacra aux études littéraires et scientifiques. Il fut le promoteur de l'itinéraire divisé en 24 heures et du projet d'un cable de communication entre toutes les possessions de l'Empire britannique. Bien qu'il ne briguât jamais un mandat politique, il sut toujours soutenir le rôle d'un personnage public. En 1887 et en 1894, on le désigna comme représentant du Canada aux Conférences coloniales à Londres. En 1877, en sa qualité d'ardent impérialiste, on

le créa Compagnon et, en 1897, Chevalier de Saint-Michel et Saint-George. Il est mort à Halifax le 22 juillet 1915.

En 1855, il avait épousé Anne Jane, fille de Sheriff Hall, de Peterborough (Ont.), qui lui donna six enfants. En 1882, on l'invita à prendre un siège dans la Société Royale du Canada, dont il fut le président en 1888; on le nomma docteur des Universités Saint-Andrew's en 1884, de Columbia en 1887, de Toronto en 1907, de Queen's en 1908, dont il fut le chancelier durant 35 années. Il fut aussi, pendant quelque temps, directeur des Compagnies de la Baie d'Hudson et du Pacifique canadien. Ses principaux ouvrages sont: **Railway Inventions**, Toronto, 1847; **A Railway to Pacific through Brit. Territory**, Port Hope, 1858; **The Intercolonial**, Montréal, 1876; **Can. and Brit. imperial Cables**, Ottawa, 1900. De plus, il a publié un grand nombre de Rapports techniques et d'articles scientifiques dans les Revues.

Bibl. — L. J. Burpee, *Sandf. Fleming, empire Builder*, Oxford, 1915; Rev. G. M. Grant, *Ocean to Ocean*, Toronto, 1873; J. H. Morgan, *Can. Men.*, ib., 1912; G. Rose, *Cycl. Can. Biogr.*, 1886; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1916.

FLEMING (Mary Agnes) (1840-80), romancière.

Originaire du Nouveau-Brunswick, Mary Agnes naquit à Saint-Jean, le 15 novembre 1840. En 1865, elle contracta alliance avec l'ingénieur John William Fleming; union éphémère, car tôt après, elle se retirait à New-York. Se livrant aussitôt à ses goûts littéraires, elle devint collaboratrice bien rétribuée du **Mercury** et du **Weekly**, publications hebdomadaires qui reproduisirent ses romans, sous le pseudonyme, de **Cousin May Carleton.** Dans la suite ces feuilletons ont été édités en 22 volumes, dont 7 sont posthumes. Elle mourut à Brooklyn le 25 mars 1880.

Bibl. — H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

FLETCHER (James) (1852-1908), commis de banque, bibliothécaire, entomologiste, écrivain.

Fils cadet de Joseph Flitcroft et de Mary Ann Haywood, il naquit à Ashe, comté Kent, en Angleterre, le 28 mars 1852, reçut sa première formation à l'Ecole royale de Rochester. En 1871, il entrait en qualité d'employé dans la banque de l'Amérique britannique du Nord, aux bureaux de Londres. En 1874, il se voit transférer au Canada; mais, en 1876, il résigne ses fonctions pour accepter une place à la bibliothèque de la Chambre des Communes à Ottawa. En 1884, quittant la position, il passe comme entomologiste au département de l'agriculture. C'était bien sa carrière.

L'un des promoteurs du **Club Naturaliste d'Ottawa**, il fut élu, en 1885, membre de la Société Royale du Canada. Dix-sept espèces de papillons portent son nom. Dès lors, infatigable correspondant de périodiques traitant d'histoire naturelle, en collaboration avec G. H. Clarck, il publia un volume sur **les mauvaises herbes de la ferme (The Farm Weeds of Canada)**, à Ottawa en 1906. Il est décédé à Montréal, le 8 novembre 1908. Il avait épousé en 1879 Eleanor Gertrude, fille aînée de sir Collingwood Schreiber et en eut deux filles. En 1896, l'Université de Kingston lui accorda le diplôme de docteur.

Bibl. — L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. biogr.*, 2e suppl., Londres, 1920; J. H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1918; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1908.

FLYNN (Edmund James) (1847-1927), avocat, professeur, sous-ministre, protonotaire, bâtonnier, ministre, premier ministre et Commissaire des Travaux publics, magistrat.

Fils de Josué, de lignée irlandaise et né à Gaspé, et d'Elizabeth Tostevin, native de Guernesey, il naquit à Percé le 16 novembre 1847. Il fit ses études classiques au séminaire de Québec, où il obtint les diplômes de bachelier ès-lettres, de licencié en droit en 1873 et de docteur en 1878. Il s'inscrivit au barreau, en 1873, et commença à exercer sa profession en ville; en 1874, on lui confia la chaire de droit romain à Laval et en demeura le titulaire presque jusqu'à son décès; il fut aussi membre du Conseil de direction.

La politique lui souriait de bonne heure. Candidat au mandat de député dans le comté de Gaspé en 1875, il fut battu et vit son élection annulée en 1877. Mais le 29 avril 1878, les électeurs lui demeurent fidèles jusqu'au 9 mai 1890. Le 30 octobre 1879, il entra dans le Cabinet Chapleau avec le portefeuille de Solliciteur général et, en 1882, de Commissaire des Chemins de fer jusqu'au 30 juillet de la même année; du 9 février 1884 sous le ministère J. Ross, il retint ce dernier titre jusqu'en 1886, et le premier, du 12 mai 1885 au 25 janvier 1887 : il fut alors créé Conseil de la Reine. Dans le ministère L.-O. Taillon, d'abord procureur général intérimaire (16 décembre 1892-2 janvier 1893), il accepta ensuite le portefeuille de Commissaire des Terres de la Couronne (16 décembre 1892-11 mai 1896). Le même jour, le lieutenant-gouverneur le convia à former un nouveau ministère, où il retint le même portefeuille (11 mai 1896-26 mai 1897). Son gouvernement, pour protéger les nouveaux colons, vota une loi empêchant la saisie de leurs

terres et bestiaux; il supprima également le privilège exorbitant des propriétaires, qui pouvaient, durant trente mois, couper du bois debout sur les fermes des colons. La victoire des libéraux, en 1897, aux élections fédérales, fut suivie d'un désastre pour les conservateurs aux élections locales.

Registraire de la Cour de circuit, protonotaire de Gaspé en 1899, il est élu député de Nicolet le 7 décembre 1900 pour quatre années, bâtonnier des avocats de Québec en 1907-1909, nommé juge de la Cour supérieure en 1912, siégeant dix ans pour le district de Beauce, promu juge du Banc du roi le 26 juin 1920. Il est décédé à Québec le 7 juin 1927, ayant épousé en 1875 Augustine Côté, qui fut mère de onze enfants dont quatre ont survécu; et, en janvier 1912, Cécile Pouliot, veuve d'Eugène Globensky.

Bibl. — *Revue du Droit*, juin 1927, Québec; J. H. Morgan, *Who's Who*, Toronto, 1918; Can. and Prov., index, ib., 1917.

FOCH (Ferdinand) (1851-1929), engagé volontaire, élève de polytechnique, de l'Ecole de cavalerie, capitaine, chef d'escadron, professeur à l'Ecole de guerre, lieutenant-colonel, commandant de corps, général de brigade, généralissime des troupes alliées, maréchal de France, académicien.

Né à Tarbes (Hautes-Pyrénées) le 4 août 1851, il était fils d'un fonctionnaire de l'Etat, secrétaire de la préfecture, étudia au lycée de la ville, puis chez les Jésuites qui ont eu l'un de ses frères dans leurs rangs, engagé volontaire en 1870, admis en 1871 à l'Ecole polytechnique, élève à Saumur ou Ecole de cavalerie, capitaine en 1878, chef d'escadron en 1891, professeur à l'Ecole de guerre (1896-1901), lieutenant-colonel (1901), à Laon, commandant à Vannes (1903), général de brigade du 5e corps à Orléans (1907), commandant à l'Ecole de guerre, de la 12e division à Chaumont (1911), du 20e corps à Nancy (1912), où le trouve la guerre en 1914, nommé généralissime en 1918 de toutes les armées alliées, obligeant les Allemands à signer l'armistice du 11 novembre, reçu académicien le 5 février 1921.

En décembre suivant, le maréchal Foch vint en Amérique et passa douze jours à Ottawa, Montréal et Québec.

Bibl. — Le Can. eccl., Montréal, 1930.

FOLKLORE (folk peuple, lore science, en anglais), science des traditions et usages populaires; ensemble de ces traditions, poèmes, légendes, contes, récits.

Au Canada, l'on a conservé ce patrimoine traditionnel presque intact jusqu'à la fin du dernier siècle. La fiction populaire canadienne-française est de nature complexe, car la forme est variée : prose et vers, genres descriptifs et lyriques. Quant à la nature même du sujet traité, l'on en dégage assez clairement plusieurs catégories :

Les **mythes et contes**, où domine le merveilleux païen;

Les **fables**, où les animaux parlent et agissent comme les êtres humains;

Les **contes** héroï-comiques, où des personnages légendaires imitent le merveilleux en le parodiant et jouent des tours;

Les **légendes** de caractère semi-chrétien, où les personnages sont le Christ, les Apôtres, les revenants, le diable dont les ruses sont d'ordinaire déjouées;

Les **récits romanesques** ou les facéties du moyen âge ou des temps modernes.

M. Barbeau a recueilli des spécimens de ces diverses formes de poèmes et de contes populaires, car l'on a voué au pays un culte de ce qui concerne le passé : vieux meubles, costumes, chansons, travaux d'art domestique.

Bibl. — Marius Barbeau, *Mém. Soc. Roy. Can.*, mars 1916, Ottawa; *Paris-Canada*, journ. hebdom., Paris, 21 septembre 1930.

FOLLE-AVOINE, espèce de riz dont le grain ressemble à celui de l'avoine, qui est fort commun dans toutes les régions humides de l'Amérique du Nord.

Elle germe dans l'eau dont elle domine la surface de trois à quatre pieds. Cette nourriture est très saine et très utile aux Sauvages qui sont à portée d'en faire provision; la récolte en est facile, lorsque le grain est mûr. L'on va en canot dans les marais et les rivières où il vient en abondance; et le seul procédé à suivre est de saisir les têtes d'épis et de les secouer ou battre avec le manche de l'aviron dans le canot.

Les Français appelaient **Folles-Avoines** la tribu des **Maloumines,** situés jadis au nord du lac Huron et sur les bords du lac Supérieur. Les missionnaires Jésuites en convertirent un grand nombre à la foi catholique.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., janvier 1920; R. G. Thwaites, *The Jes. Rel.*, table gén., Cleveland, 1904.

FORANT (Isaac-Louis de) (1686-1740), enseigne, lieutenant, capitaine de vaisseau, cartographe, gouverneur de l'Ile-Royale.

La famille était, dit-on, d'origine danoise, qui se retira en France à cause de sa religion. Son père, nommé Job, qui s'illustra dans les combats navals contre les Hollandais, mourut chef d'escadre des armées navales (V. **La Barre**). Né vers 1686, Isaac entra dans la

marine en 1703, devint enseigne le 17 novembre 1705, lieutenant le 25 mars 1712, capitaine de vaisseau à Rochefort le 1er octobre 1731, après avoir exploré les baies et les ports de l'Ile-Royale depuis 1724 et publié, cette année, les cartes marines de Terre-Neuve et du Grand-Banc. Le 1er avril 1739, il fut promu gouverneur de l'Ile-Royale (V. ce mot); refusant d'abord la charge qu'il jugeait inférieure à son rang, sur l'avis formel du roi, il s'inclina sans murmure. Il monta sur **le Jason**, accompagné de M. Bigot, commissaire ordonnateur, et aborda à Louisbourg le 10 septembre 1739. L'un et l'autre sont comblés d'éloges dans les ouvrages de M. Mac Lennan et de M. Lauvrière.

Leur attention se porta aussitôt sur l'état de huit compagnies de la marine et la demi-compagnie des Suisses, sur leur logement, leur indiscipline, leur ignorance du maniement des armes. M. de Forant, pour soustraire les troupes à la vermine des casernes, alla jusqu'à leur céder sa résidence et se retira dans une maison particulière. Il s'empressa d'assembler les officiers et de les conjurer de bien accomplir leurs devoirs personnels. Puis, les deux administrateurs réclamaient avec instance au ministre un supplément de troupes d'élite, des armes et des munitions, des provisions, de l'argent. Ainsi, grâce à une intelligente et énergique impulsion et à l'harmonie des pouvoirs, l'organisation militaire et civile de la colonie se rendait bientôt conforme à son importance et à son récent développement. Tout se passait à merveille et l'avenir semblait fort brillant. Quand soudain succombait (le 10 mai 1740) le gouverneur, emporté par une fluxion de poitrine, après treize jours de maladie. Il fut enterré, sur les instances de son ami Bigot, dans la chapelle de la citadelle. Dans son testament, il accordait à l'ordonnateur des éloges qui paraissaient bien mérités, ainsi que le crédit d'être son exécuteur testamentaire; il avait aussi dévolu une somme d'argent en faveur de l'éducation de huit jeunes filles d'officiers dans le couvent des Sœurs de la Congrégation : ce qui fut mis à exécution dans la suite. Son passage ne fut qu'une éclaircie à l'horizon de la colonie, qui allait dans cinq ans tomber au pouvoir des Anglo-Américains.

Bibl. — E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, Paris, 1922; J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; Fr. Audet, *Can. Hist. Dates*, Ottawa, 1917.

FORBES (John) (1710-59), officier supérieur dans l'armée, colonel, brigadier-général.

D'origine écossaise, il entra dans l'armée, où il conquit ses grades successivement, devint colonel du 17e régiment d'infanterie le 25 février 1757 et brigadier-général, l'année suivante. En avril 1758, l'on met sous ses ordres une armée de 5.728 hommes dans le dessein de chasser les Français du fort Duquesne et de la région de l'Ohio. Parti de Philadelphie, le brigadier avança à marche forcée vers son objectif; il eut à surmonter des obstacles imprévus. A la distance de 50 milles encore du fort, il détacha 800 braves comme éclaireurs. Mais les partis de Sauvages, mis en embuscade sur le trajet à franchir, ne tardèrent point à les décimer et à les forcer à la retraite, laissant le major-commandant Grant derrière eux couvert de blessures. Désormais l'armée entière marche en rangs serrés jusqu'à Duquesne; toutefois ce ne fut point sans triompher de mille difficultés de tout genre. Le 24 novembre seulement, la garnison française faisait sauter le fort avant de l'abandonner et de se diriger par l'Ohio vers le Mississipi. Epuisé et très gravement malade, le brigadier-général se fit porter en litière, le soir même, pour chercher un abri dans les ruines. Le surlendemain, il trouva assez de force pour annoncer au major-général Amherst, en douze lignes seulement, le succès de sa rude campagne : sa dépêche était datée du **Fort Duquesne, maintenant Pittsbourg** (sic). John Forbes mourut à Philadelphie, le 11 mars 1759, trop tôt pour être décoré du fait d'armes.

Bibl. — A. G. Doughty, *Captain John Knox's Journal*, 3 vol., Toronto, 1914-16.

FORBES (John Colin) (1846-1925), artiste, peintre remarquable de portraits et de paysages.

Fils de Duncan et de Jane Turner, il naquit à Toronto le 23 janvier 1846 et fit ses études secondaires au Collège Haut-Canada. Se sentant attiré vers la peinture, il alla développer ses aptitudes à l'Académie Royale de Londres et dans les ateliers de maîtres à Paris et en Italie.

De retour au Canada, il tenta plusieurs essais de paysage. Mais ses chefs-d'œuvre sont les portraits en pied de célèbres personnages. Parmi les premiers, on a de son pinceau: **Foundering of the Hibernia, The Mount of the Holy Cross, The Glacier of the Selkirk, The Lily**; parmi les seconds : Portraits du roi Edouard VII et de la Reine, du comte Dufferin, de sir John Alexander Macdonald, de l'honorable Alexander Mackenzie, de sir Charles Tupper, de Gladstone, de lady Helen Blackwood, etc.

En 1882, il fut élu membre de l'Académie

royale du Canada et mourut à Toronto le 28 octobre 1925.

BIBL. — J. H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; Can. and Prov., Index, 1914; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, 1926.

FORBES (John) (1864-1926), prêtre des Missionnaires d'Afrique ou Pères Blancs, évêque titulaire de **Vaga** et coadjuteur du Vicaire apostolique de l'Ouganda, Afrique centrale.

Il naquit le 10 janvier 1864 à l'île Perrot, fut baptisé à Vaudreuil et fit ses études classiques au collège de Montréal jusqu'à la rhétorique. En 1886, admis dans la Société des Missionnaires d'Afrique, il fit son cours de philosophie et de théologie à Carthage (Tunisie) et fut ordonné prêtre en 1888. Son obédience l'envoya au séminaire Sainte-Anne de Jérusalem, fondé en vue du recrutement du clergé des Grecs Melchites : il y resta cinq années. Puis il eut la charge de sous-maître des novices de son Institut. Il acquit la connaissance de la langue arabe. En 1895, il revenait au Canada pour éveiller l'intérêt de ses compatriotes en faveur de l'évangélisation des Noirs. Cinq ans après, il rentrait



Mgr G. FORBES.

en vue d'établir à Québec une maison de recrutement : en 25 ans, elle a fourni à l'Afrique environ 100 missionnaires.

En 1915, on nomma le Père Forbes Supérieur du collège commercial arabe. Le jour de la Pentecôte 1918, il était sacré évêque titulaire de Vaga (en Afrique proconsulaire, autrefois Théodorias, auj. **Béja**, à l'ouest de Tunis). La guerre et ses conséquences, les finances le ramenaient bientôt quêter pour ses œuvres, et au Canada et aux Etats-Unis : il sauva ainsi l'Eglise de l'Ouganda. En 1925, l'état de sa santé le contraignait de suivre en France un régime sévère : le 13 mars 1926, il succombait à Pau à une syncope de cœur.

Son frère, Joseph-Guillaume-Laurent, est né le 10 août 1865, a fait ses études avec lui au collège et sans lui au grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 17 mars 1888, il accepta volontiers d'aller exercer le ministère paroissial chez les Iroquois de Caughnawaga, près de Lachine. Durant quinze années de séjour, il a appris leur langue, dans laquelle il a publié plusieurs ouvrages et almanachs. En 1903, on le transféra à la cure de Sainte-Anne de Bellevue, à l'extrémité occidentale de l'île de Montréal; puis, en 1911, à la cure Saint-Jean-Baptiste de la ville.

Préconisé évêque de Joliette le 6 août 1913, il fut sacré dans sa cathédrale par Mgr Bruchési, le 9 octobre suivant. Le 31 janvier 1928, le pape Pie XI l'a promu archevêque d'Ottawa et décoré du pallium en janvier 1929.

BIBL. — *La Semaine relig.* de Montréal, 6 mai 1926; *Le Droit*, journ. quot. d'Ottawa, 31 janvier 1928; E. Auclair, *Vie de Mgr Forbes*, Québec, 1929.

FORBIN-JANSON (Charles-Auguste-Marie-Joseph de) (1745-1844), officier et auditeur du Conseil d'Etat, prêtre, supérieur, grand vicaire, fondateur de l'œuvre de la Sainte-Enfance, évêque, exilé, missionnaire au Canada, prélat domestique.

L'ascendance remonte au XIIe siècle, en Italie et en Angleterre. Une branche s'étant fixée en Provence, Louis XI délégua ses pouvoirs au comte Palamède Forbin : d'où la devise familiale : **J'ai fait le Roi comte et le comte m'a fait Roi.**

Fils du comte Michel-Palamède et de Cornélie-Henriette-Hortense-Gabrielle, princesse de Galéan, Charles-Auguste naquit à Paris le 3 novembre 1785, fit ses études et opta pour l'armée. Plus tard, Napoléon Ier le nomma auditeur du Conseil d'Etat, malgré sa jeunesse. En 1790, la famille se réfugia en Bavière, échappant durant cinq années aux horreurs de la Terreur. En 1809, l'appel intérieur le conduisit à Saint-Sulpice et il fut ordonné prêtre à Chambéry en décembre 1811, nommé supérieur du séminaire et grand vicaire (1811-12). Retourné à Paris, il devint vicaire et catéchiste à Saint-Sulpice (1812-14), cofondateur de la Congrégation

des Pères de la Miséricorde (1814-24), prédicateur éminent de retraites ou missions à Marseille, à Toulon, à Reims, à Paris, ayant visité la Terre-Sainte en 1817.

Le 20 février 1824, il est préconisé évêque de Nancy et de Toul, sacré le 6 juin et intronisé le 18 juillet : le 12 septembre 1829, il accueille avec démonstration dans sa ville le roi Charles X. La Révolution de Juillet 1830 le contraint à s'exiler à Trèves et à Coblentz, en Suisse et à Rome; mais il rentre à Nancy en 1832 jusqu'en 1839. En octobre de cette année, l'évêque se rend à New-York, établit une maison de sa Congrégation près de la Nouvelle-Orléans en Louisiane, assiste au IV[e] Concile plénier de Baltimore (mai 1840), visite Buffalo, Détroit, Dubuque, Cincinnati.

Le 3 septembre, il prêche à Québec la retraite générale : le 2 octobre à Montréal, puis à Terrebonne, à Oka. Absent à New-York le 2 décembre, il est dix jours après de retour à Montréal, où il installe le 21 janvier 1841 le chapitre de la cathédrale. En février, il donne des retraites à Sainte-Scolastique, à Saint-Laurent, aux Trois-Rivières. En mai, voyage à Philadelphie et à Baltimore; en juin, à Albany et à Troy, d'où il revient porter la parole à l'Acadie, à Chambly, à Sorel, à Maskinongé, à Berthier, à Rigaud, à Vaudreuil, à Saint-André, à Saint-Damase, à Saint-Jean, à Saint-Ours; en août, il est à Pictou; en octobre à Burlington; et le 6, il bénit à Saint-Hilaire la croix de la montagne. Le 26, il préside à Bytown à la bénédiction de la pierre angulaire de la cathédrale. Le 5 novembre, il regagne New-York et assiste, le 30, au sacre de Mgr Kenrich à Philadelphie : le 8 décembre, il s'embarque pour la France.

Le 30 janvier suivant, il se trouve à Rome, où le Pape le nomme prélat domestique, assistant au trône et comte romain. Le 15 août, il remplit une mission diplomatique à Londres et en Irlande, en faveur de l'élargissement des Canadiens déportés à la Nouvelle-Galles-du-Sud : il hâta ainsi leur rapatriement. Le 20 juin 1843, il organise **l'Œuvre de la Sainte-Enfance.** Puis, il reprend en France la série de ses prédications, d'Arras à Chartres (1844). Epuisé et malade, il meurt chez son frère, le 11 juillet, dans le voisinage de Marseille; mais ses restes furent inhumés au cimetière de Picpus à Paris.

Bibl. — N.-E. Dionne, *Galer. hist.*, Québec, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, Montréal, 1910.

FORCES HYDRAULIQUES, néologisme qui sert à désigner le pouvoir moteur de turbines, installées sur des chutes d'eau naturelles ou des barrages artificiels. — On les appelle aussi **houille blanche.**

Ces forces comptent parmi les principales ressources du Canada. L'on estime que la superficie des lacs est de 142.923 milles carrés — plus que l'étendue de la Grande-Bretagne —: aucun autre pays n'ayant d'aussi grandes nappes d'eau douce. Comme plusieurs de ces lacs sont à une altitude assez élevée, les cours d'eau développent des forces hydrauliques considérables dans leur descente vers la mer. Dans l'ensemble, le Canada a 18 millions et quart de chevaux-vapeur anglais — et non métriques — aux eaux basses; mais durant six mois, il en a au moins 32 millions; et des réservors artificiels, régularisant l'écoulement, portent cette capacité à 41 millions. La moitié de cette captation s'est réalisée dans les dernières années (1914-27); bien que, depuis longtemps, les petits cours d'eau aient partout fourni la force motrice nécessaire aux minoteries, aux moulins à foulon, de tissage, etc., indispensables à l'existence des pionniers.

L'immense importance économique de la **houille blanche** comme source de force motrice s'impose plus urgente, quand on sait que les principaux dépôts carbonifères sont aux deux extrémités du pays : ni Québec, ni l'Ontario n'ont aucune houillère, bien que comptant 60 % de la population et 80 % des manufactures de tout le Canada. L'industrie du papier et de la pulpe, qui exige un énorme pouvoir moteur, s'est développée dans ces deux Provinces. En 1925, les usines centrales électriques ont engendré plus de dix billions de kilowatt-heures : soit l'équivalent de 20 millions de tonnes de charbon ou deux fois l'importation annuelle.

Les grandes exploitations hydroélectriques ont été en fonction des améliorations apportées à la transmission de l'électricité à longue distance vers 1900 : alors le Canada ne développait que 170.000 ch.-v.; en 1900, il possédait 450.000 ch.-v.; en 1910, 975.000 et en 1915, 2.100.000; en 1926, 4.556.000 ch.-v. Le capital engagé dans les usines électriques en 1925, était de 726 millions, près du double de celui de 1917.

On a consigné la **géographie** suivante des exploitations : Prince-Edouard : 7 rivières exploitées; N.-E., 15 et un lac; N.-B., 11; dans ces Provinces, les chutes grandioses sont rares.

Québec : 49 rivières : **sur le Saint-Laurent,** à Saint-Timothée : 76.000 ch.-v.; aux Cèdres, 200.000; à Soulanges : 30.000; à Lachine : 130.000; **sur le Richelieu,** à Chambly : 30.000; **sur la Gatineau** : Chelsea : 110.000; Paugan : 100.000; **sur l'Ottawa,** à Calumet : 67.000; aux Chaudières : 50.000; à Carillon, 250.000; **sur**

le **Saint-Maurice**, à Shawinigan : 300.000; à Grand-Mère : 180.000; à la Gabelle : 120.000; à Les Grés : 100.000; **sur le Saguenay**, à Grande-Décharge : 320.000.

Ontario : la variété égale celle de Québec : plus de cinquante rivières exploitées, et les installations ne surpassent guère celles de Québec. Deux sont gigantesques : Niagara et Queenstown atteignent chacune 600.000 ch.-v.

Manitoba : la rivière Minnedosa fournit 1.000 ch.-v.; celle de Winnipeg, à Pointe-du-Bois : 82.000; à Pinawa : 38.000; aux Grandes-Chutes : 168.000 ch.-v.

Alberta : seule la rivière Bow a été exploitée; à Kananaskis : 11.600 ch.-v.; au Fer-à-Cheval : 20.000; à Banff, 1.000 ch.-v.

Colombie : la force est empruntée à quatre lacs et à 17 rivières : à Powell : 24.000; à Buntzen; 84.000; à Stave : 75.000; à Jordan : 25.000 ch.-v.

Yukon : toute l'énergie utilisée vient de la rivière Klondyke à 26 milles de Dawson.

Quant à la **quantité** exploitée, la répartition par Province est établie approximativement comme il suit : Ontario : 1.445.480 ch.-v.; Québec, 1.116.398; Colombie : 355.517; Manitoba : 162.025; N.-E. : 54.950; N.-B. : 44.539; Alberta: 33.067; Yukon : 13.199; Prince-Edouard : 2.234.

Les principaux usages des forces hydrauliques sont : l'éclairage, le pouvoir moteur, l'industrie chimique et mécanique, l'industrie du papier.

a) L'industrie de la pulpe et du papier emploie 726.375 ch.-v. dont 288.755 achetés à d'autres Compagnies, le reste produit immédiatement pour cette industrie. C'est la force hydraulique à bon marché qui a permis l'extension, car il faut environ 100 ch.-v. par tonne de papier par jour. Des 726.375 ch.-v., il en provient 287.667 de machines directement rattachées à des turbines; pour le reste, il y a transformation en électricité. Par ordre d'importance, les Provinces qui utilisent sont les suivantes : Québec : 56 moulins à 368.352 ch.-v.; Ontario : 46 moulins à 271.174; Colombie : 5 moulins à 55.140; N.-E.: 10 moulins à 17.331 ; N.-B. : 4 moulins à 14.378 ch.-v.

b) Le pouvoir mécanique ou moteur prend une énorme quantité d'énergie : dans la plupart des villes, les tramways sont mus par l'électricité, et aussi les machines des mines et des usines.

c) La métallurgie fait de plus en plus usage de l'électricité provenant des forces hydrauliques : à lui seul, l'aluminium prend 150.000 ch.-v.; il en est ainsi des fours pour acier, des raffineries de nickel, de cuivre, de plomb, de zinc.

d) L'industrie chimique, ses produits et d'autres qui s'en rapprochent, exigent un total d'environ 100.000 ch.-v.

La **législation** concernant les forces hydrauliques règle leur captation et leurs usages : elle est fort compliquée dans les détails, car les forces relèvent soit du fédéral, soit du provincial.

Dans l'ensemble, elle se réduit à quelques principes : surveiller spécialement la captation des générateurs importants; s'assurer de l'honnêteté, de la compétence, du dessein de l'acquéreur; connaître exactement la valeur des forces convoitées; urger l'exécution d'un permis une fois concédé; veiller au paiement de la taxe au gouvernement. Dans l'exploitation : ne pas nuire à la navigation, ni au passage des billots, ni à une irrigation nécessaire, ni aux installations situées en amont ou en aval; perfectionner les moyens d'utilisation. Pour la plupart des cas, la force n'est octroyée que pour un temps déterminé : le terme expiré, la force revient au gouvernement, qui reste libre d'en renouveler le bail.

Bibl. — Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; *Jubilé de la Confédér.*, Ottawa, 1927; P. Fontanel, S. J. Ecol. Soc. Pop., *Les Forces hydrauliques*, N° 128, Montréal, 1926; Olivier Lefebvre, *Les Forces hydr.*, Revue trim., ib., juin 1926; Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

FORET (La), vaste étendue de régions boisées, sur la superficie de l'Amérique Britannique du Nord. — **Pulpe**, mot d'usage courant, signifie **pâte de papier.**

Sur la superficie totale, approximativement de 3.650.000 milles carrés, une partie, égale à 1.227.000 milles carrés, est couverte de forêts. Cependant, 40 % de cette aire portent du bois commercial et environ 20 % du bois d'œuvre, le surplus étant occupé par de jeunes taillis, poussé après l'incendie ou l'abatage. L'on estime que l'ensemble des forêts contiennent 482.075.000.000 pieds de bois de construction, et 1.279.705.000 cordes de bois à pulpe, de chauffage, poteaux, dormants ou traverses, formant un total équivalant à 246 milliards 826.000.000 de pieds cubes. La consommation, le feu, les insectes absorbent environ 5 milliards de pieds cubes par an; mais il suffit d'une pousse annuelle de dix pieds cubes par acre pour effectuer la récupération. L'accessibilité des forêts facilitera un abatis plus considérable, et l'amélioration des mesures de conservation et de reboisement compensera cette consommation.

La période moderne, que l'on connaît par les **Relations** des Jésuites, accuse l'existence **de la forêt vierge** ou non encore exploitée; mais les missionnaires ne fréquentaient d'abord que l'est et le sud, puis le nord et

l'ouest. La densité des bois est constatée partout où *ils vont. Ils ne trouvent* comme arbres à fruits que « noyers et coudriers », mais « chênes, hêtres, charmes, peupliers, cèdres, etc. ». *En* 1642, l'île de Montréal est couverte de grands bois. En 1736, le Père Aulneau (V. ce nom) parle des forêts immenses de la région des grands lacs. Enfin, le Père Lafiteau va sous les arbres de la grande forêt près du lac Saint-Louis, et découvre là le ginseng.

En décrivant la sécheresse de 1636, le Père Le Jeune affirme que, à la moindre étincelle, forêts et campagnes étaient embrasées. En 1660, le narrateur avoue « que l'air est presque toujours embruni de fumée des embrasements des forêts, à 15 et à 20 lieues à la ronde tout ensemble, jetant leurs cendres plus de 10 lieues au loin; que les fumées sont si épaisses que les éclipses de soleil ne rendent point l'air, la terre et les herbes plus tristes et plus sombres ». En 1673, le Père de Crépieul écrivait du lac Saint-Jean « qu'on y remarque les traces de cruels incendies dans les forêts jusqu'à plus de 200 lieues ». En 1736, le même P. Aulneau dit qu'il y a plus de 300 lieues du lac Supérieur au fort Saint-Charles et qu'il les a faites presque toujours au travers des flammes, étouffé par une fumée qui ne lui a jamais permis de voir une seule fois la lumière du soleil. Ainsi les feux de forêts remontent au berceau même de la colonie.

La première règlementation du bois remonte à 1683 : elle réserve le chêne pour construire les vaisseaux du roi; le reste ne compte point. En 1720, le combustible se faisant rare, des ordonnances défendent d'en couper sur la terre du voisin. On construisit dès lors des navires.

Après 1763, les lois réservent aussi le chêne et le pin pour la marine royale et les régions où ils poussent. Toutefois, les armateurs anglais donnaient leur préférence au bois de la Baltique. Le commerce fit des progrès durant les guerres de Napoléon. Ensuite, les marchands se sentaient libres; dans les contrats, afin de livrer vite le pays à la culture, une clause obligeait d'abattre par an au moins 1.000 pieds, plus tard 500 pieds. Si le marché se congestionnait, on brûlait au lieu de vendre, puisque, pour une somme nominale à verser au gouvernement, on acquérait le droit de coupe sur d'immenses limites à bois.

1° **Composition de la forêt actuelle.** — L'on peut conserver la division populaire en bois tendres et bois durs.

Les bois tendres sont : neuf espèces de pins, cinq d'épinettes, cinq de sapins, trois de mélèze, trois de pruche, deux de cèdres, deux de genévrier, une espèce de cyprès et une autre d'if.

Les bois durs sont le triple des précédents : chênes, 12 espèces; cornouillers, 12; érables, 9; bouleaux, 9; peupliers, 8; cerisiers, 7; aulnes et caryas, 6; frênes, 4; ormes et sorbiers, 3; noyers, 2; charmes, hêtres, châtaigniers, mûriers, platanes, pruniers, tilleuls, une espèce.

Le cornouiller n'offre aucune espèce arborescente, mais il a une grande valeur décorative. Le **cascara** de Colombie possède dans l'écorce un principe purgatif énergique.

2° **Formation des groupes.** — Il existe une étroite relation entre les plantes et le sol.

a) Le Nord comprend la bande **arctique**, terre aride sans forêt, qui s'étend du nord-est du Labrador à l'Alaska. La bande **subarctique** au sud de la précédente et allant de la baie Ungava à celle d'Hudson en s'incurvant un peu vers le sud, et de la baie James à l'Alaska : immense forêt clairsemée, uniquement composée de pins, épinettes, mélèzes, peupliers, bouleaux, saules en arbustes, tous gardant leur taille arborescente jusqu'à la limite de la zone aride. La bande **nord**, au sud de la précédente, descend au sud des lacs Nipigon et Winnipeg, et constitue les forêts exploitables du nord de Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta, de la Colombie; les quatre conifères subarctiques y sont encore très importants : le tremble, le peuplier baumier, etc.

b) L'Est comprend les forêts des Provinces maritimes, du Québec au sud du fleuve jusqu'à Montréal, le nord du lac Saint-Jean jusqu'aux sources de l'Ottawa. A Prince-Edouard, hêtre et érable poussent près de la mer et les épinettes sont les plus beaux types du Canada : mais il n'y a ni noyer, ni tilleul. Presque partout les forêts sont mixtes, les bois durs sur les collines : Québec possède une dizaine d'espèces de plus que les Provinces, entre autres l'orme et le noyer amer.

c) Le Centre comprend le sud-ouest de l'Ontario et les prairies jusqu'aux Rocheuses. Le long du lac Erié et à l'ouest du lac Ontario, poussent des espèces qui font défaut ailleurs : châtaignier, tulipier, platane, sassafras. Les grandes Prairies, sur une largeur variant de 200 à 400 milles du sud au nord, sont dépourvues d'arbres, à part des bosquets de tremble, accompagné parfois de pin gris et d'épinette blanche. Au nord, faisant transition entre la région boisée et la terre cultivée, les forêts mixtes alternent avec les fermes.

d) L'Ouest comprend trois régions : côte intérieure, Rocheuses; l'île Vancouver n'a au-

cune espèce particulière; le sapin Douglas y domine et forme des forêts denses et sombres.

Sur la **Chaîne côtière**, au sud le sapin et le cèdre rouge, s'élèvent jusqu'à 2.500, 3.000, et même 4.500 pieds d'altitude. Sur les hautes montagnes, l'on trouve les types alpins, sapin, cyprès jaune; puis l'épinette Engelmann: là où le feu les a dévastés, on les a remplacés par le pin Murray. L'**Intérieur** est soumis à un climat, sec sur le plateau, humide près des montagnes où croît l'épinette; ailleurs, c'est le cèdre rouge et la pruche.

Dans les **Rocheuses**, le pin jaune, le sapin, le cèdre habitent les endroits secs; ailleurs, le sapin est le seul élément de la forêt.

3° **Droit de Propriété.** — En général, les forêts font partie des terres de la Couronne. Moins de 7 % de la surface totale appartient à des corporations ou à des individus. La N.-E. a le plus cédé à ces derniers, se dépouillant de la plus grande partie de ses terres à bois, mais ne vendant plus que les terres cultivables.

Les forêts de la Couronne sont administrées par les gouvernements provinciaux et par le gouvernement fédéral, qui régit celles du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta jusqu'en 1930. En Colombie, le Fédéral possède une superficie de 14.494.000 acres : soit vingt milles de chaque côté de la ligne ferrée du Pacifique, de l'Alberta à l'anse Bunard; 3.500.000 acres à la rivière la Paix; un lambeau contenant de la houille dans le passage du Nid-du-Corbeau (Crow's Nest).

En somme, la propriété privée possède 62.500 milles carrés. Celle de l'Etat se divise en réserves et parcs, 245.250 milles carrés, et autres, 642.250 milles carrés ou en tout 950.000 milles carrés. Les **réserves** : Colombie : 4.586 m. c.; Alta : 16.618 m. c.; Sask. : 9.237 m. c.; Man. : 3.906; Ont. : 18.366; Québec : 168.294 m. c; Les **parcs** : Colombie : 3.100 m. c.; Alta : 8.923 m. c.; Ont. : 4.449 m. c.; Québec : 5.771 m. c.

4° **Rendement des forêts.** — Le tableau suivant indique, en 1924, la quantité demandée à chaque genre ou espèce :

		Pieds cubes
1.	Epinette	70.047.869.000
2.	Peuplier	29.722.682.000
3.	Sapin baumier	29.720.260.000
4.	Pin Murray	29.251.022.000
5.	Cèdre	22.045.001.000
6.	Sapin Douglas	16.887.000.000
7.	Pruche	16.144.654.000
8.	Bouleau	12.069.390.000
9.	Pin blanc	8.144.654.000
10.	Erable	4.030.240.000
11.	Pin rouge	2.498.880.000
12.	Mélèze	1.442.299.000
13.	Hêtre	1.143.713.000
14.	Cyprès jaune	993.000.000
15.	Pin jaune d'Ouest	923.000.000
16.	Tilleul	544.314.000
17.	Orme	431.083.000
18.	Frêne	333.919.000
19.	Chêne	101.173.000
20.	Aulne	4.750.000

5° **Scieries.** — Le sciage du bois, la fabrication des lattes, des bardeaux et autres produits constituent la principale des industries. En 1920, le Canada a produit plus de 4 billions de pieds de bois scié, la Colombie fournissant plus de la moitié du total de la production : en 1926, la valeur s'élevait à 101 millions 71.250 dollars. Le nombre des scieries faisant du bois d'œuvre, traverses, bardeaux, etc., ou coupant le bois de pulpe, était de 2.780. Le capital engagé dans ces établissements montait à 175.186.704 dollars, le nombre d'employés à 35.078, le profit à 34 millions 925.390 dollars. La quantité de bois scié exporté a très peu varié depuis 1900 : une moyenne par année de 2 millions de pieds, en 1926 exactement 2.142.576.000, valant 62.247.188 dollars, dont les Etats-Unis ont pris 83 % et l'Angleterre 8 % seulement.

6° **Autres industries.** — Outre les pulperies et les scieries, un premier groupe comprend la fabrication du papier, des portes, fenêtres; des boîtes, paniers, tonnellerie; des canots, bateaux; des ustensiles de cuisine, de boulangerie, de laiterie; des pompes, tuyaux, auges; des bobines, manches, poignées. Un second groupe embrasse la fabrication des meubles, véhicules et accessoires, bières, et le papier utilisé dans les imprimeries, les papeteries. Un troisième groupe emploie en partie le bois pour la fabrication des instruments aratoires, les wagons de transport, les balais, brosses, etc.

7° **Epuisement et récupération de la forêt.** — Les pertes par les incendies sont estimées à 60 %; 13 % est abattu et 27 p. 100 reste debout. Le feu détruit annuellement environ 900 millions de pieds cubes de bois marchand et de jeune bois sur 1.300.000 acres. En 1925, tout le bois de la vallée Miramichi (N.-B.) fut réduit en cendres. Vers 1845, de vastes forêts ont disparu à l'ouest du lac Supérieur; puis, quelques années après, du lac Témiscamingue à Michipicoten; en 1871, plus de 2.000 milles carrés, entre le lac Nipissing et le nord de la baie Georgienne; sans compter une énorme conflagration du Saguenay au lac Saint-Jean; en 1891 et 1896, dans le sud du district de l'Algoma. Le 11 juillet 1911,

un vaste incendie à Porcupine, Ontario nord, où périrent 72 personnes, causa des pertes évaluées à 3 millions; en 1916, dans la même, il y eut 224 victimes; en 1922, un troisième incendie consuma Haileybury et d'autres villages, comme en 1908, disparu la ville de Fernie (Col. angl.). Les touristes campant en forêt, les colons imprudents, les flammèches des locomotives sont, avec les chantiers (V. ce mot), la malveillance et la foudre, responsables de la conflagration des forêts, au printemps et en automne.

Les insectes et les maladies des plantes exercent aussi d'énormes ravages : entre 1912 et 1923, 100 millions de cordes dans le Québec et 15 millions au Nouveau-Brunswick; puis, le fléau a atteint le nord de l'Ontario et le Cap-Breton. La récupération s'opère lentement actuellement. La préservation est aussi assez bien organisée par l'éducation du public et par la police des gouvernements provinciaux, par la règlementation de l'exploitation, par le reboisement.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; H. Mercier, *Les Forêts et les Forces hyd.*, Québec, 1923; P. Fontanel, S. J., Ecol. Soc. Popul., nº 256-57, Montréal, 1926; Ann. du Can., Ottawa, 1929.

FORGET (Amédée-Emmanuel) (1847-1923), avocat, homme politique, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, puis de la Saskatchewan, sénateur.

Fils de Jérémie et de Marie Guénette, il naquit le 12 novembre 1847 à Marieville, où il fit ses études secondaires. Admis au barreau de Québec en 1871, il fut durant quelques années secrétaire du conseil du barreau du district de Montréal. En 1875, il était choisi comme secrétaire de la Commission chargée d'examiner et de régler les réclamations des Métis des Territoires du N.-O. En 1876, il forma une société de consultation juridique avec M. Honoré Mercier (V. ce nom), à Montréal. Mais en octobre de la même année, lors de l'organisation d'un gouvernement spécial pour les Territoires, il devint greffier du Conseil et secrétaire particulier du lieutenant-gouverneur et accompagna M. Laird à Battleford, choisi comme siège du gouvernement.

On le nomma greffier de l'Assemblée législative et commissaire-adjoint du Bureau des affaires indiennes pour les Territoires, Manitoba et Keewatin, le 3 août 1888. Auparavant, en 1885, il avait été élu membre d'une Commission, destinée à prendre le recensement des Métis vivant en dehors du Manitoba, et comprenant William Purvis, de London, président, et Roger Goulet, de Saint-Boniface : en 1887, il exerça, ainsi que M. Edouard Richard (V. ce nom), les fonctions de notaire à Battleford. En 1893, devenu membre du Conseil de l'instruction publique des Territoires, puis en 1895, commissaire en titre des affaires indiennes jusqu'en 1898, le 13 octobre, il est promu lieutenant-gouverneur des Territoires jusqu'au 30 mars 1904, du 5 avril encore au 24 août 1905, lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, du 4 septembre au 13 octobre 1910. Le 15 octobre 1902, il était président de la Société de secours aux soldats et aux marins. Le comte Grey, gouverneur-général lui octroya un siège au sénat, le 20 mai 1911. Il est décédé à Ottawa, le 8 juin 1923 et fut inhumé à Montréal.

En 1876, M. Forget avait épousé Henriette Drolet, sœur du chevalier Gustave, de Montréal, et n'en a eu aucune postérité : elle est décédée à Montréal en juin 1928.

Bibl. — E. Oliver, *The Can. N.-O.*, t. I, Ottawa, 1914; Can. Parl. Guide, 1912; W. Powers, *Hist. of Regina*, 1887; H. Morgan, *Can. Men*, 1912; N.-O. Coté, *Polit. Appoint.*, 1917, Ottawa; Can. and Prov., Index, Toronto, 1926.

FORNERY (James) (1789-1869), avocat, sous-officier, professeur de langues modernes.

Fils de David-Emmanuel de Forneri et de Marghirita Gorresio, il naquit à Turin en Piémont (Italie), en juin 1789, fit ses études à l'Université locale et fut admis au barreau en 1809. En 1812, il obtint une commission dans le 4e régiment des **Gardes d'Honneur** de l'empereur Napoléon; mais en 1814, il tomba entre les mains des Russes. Rentré au pays natal en 1815, affilié à la Société des Carbonari en 1820 et forcé de s'expatrier, l'année suivante, il se réfugie en Espagne, où il s'enrôla dans l'armée. En 1824, ayant gagné l'Angleterre, il pourvoit à sa subsistance en se constituant professeur de langues modernes. En 1836, on l'admit à ce titre à l'Institution royale de Belfast, en Irlande. Puis, en 1851, le collège affilié de Windsor, en Nouvelle-Ecosse, engagea ses services d'enseignement; et, en 1853, le collège de l'Université de Toronto jusqu'en 1866. Ayant alors pris sa retraite, en raison de son âge avancé, il y décéda le 5 septembre 1869.

Bibl. — J. King, *Mac Caul, Croft, Forneri*, Toronto, 1914; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

FORT, nom appliqué, dès l'origine de la colonie, à une enceinte formée d'une suite de pieux juxtaposés les uns aux autres.

Ces pieux en bois ronds, hauts de douze à quinze pieds hors de terre, servaient de remparts aux baraques, où on logeait le personnel, et aux magasins de marchandises de troc, ainsi qu'aux entrepôts de fourrures. Les

Européens copiaient en miniature les constructions plus massives qui abritaient les villages des indigènes. En Acadie, au début, le fort était comme un village central des seigneuries, établies sur le littoral de la mer ou d'un fleuve; il était destiné à créer une sorte de manoir ayant le monopole local des pêcheries et de la traite des fourrures. Les forts étaient tenus par les titulaires eux-mêmes, comme les sieurs Denys, Hérault, D'Amours, Saint-Aubin. D'autres étaient exploités par des concessionnaires, moyennant une modique redevance, trafiquant et cultivant à leurs risques et périls. Cependant, ces forts variaient d'importance, selon qu'ils servaient à la défense contre tout envahisseur ou de poste exclusivement commercial.

Quelques-uns n'étaient que des sortes de cabanes temporaires où l'on faisait le principal négoce, en dépit des règlements, au moyen des spiritueux que l'on débitait aux indigènes : c'étaient de vrais **cabarets sauvages**, qui servaient de refuge aux déserteurs de garnison et aux métis vagabonds. Les forts des villes ou des principaux centres de colons n'avaient rien de commun avec ce genre de forts primitifs.

Bibl. — E. Rameau de Saint-Père, *Une Colon. féod.*, t. I, Paris, 1889; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

FORTIER (Richard-Achille) (1803-70), docteur en médecine et **régistrateur** du comté de Mégantic.

Son père était l'un des négociants de la basse ville de Québec. Le jeune Achille, né le 18 décembre 1803, fit ses études au séminaire et dut aller à Philadelphie suivre les cours de médecine : il y conquit son diplôme de docteur avec honneur en 1825. Il pratiqua d'abord à la Rivière-Ouelle, puis à Sainte-Marie de la Beauce. En raison du mauvais état de sa santé, le gouvernement lui confia la direction du bureau d'enregistrement à Leeds, ensuite à Sainte-Marie. Dans la suite, il se livra à la culture qui prit aussitôt un grand essor dans la région. Il mourut le 18 janvier 1870, ayant épousé (1827) Louise-Julie Taschereau (V. ce nom) dont il eut trois enfants :

Gabriel-Narcisse, né le 19 juillet 1829, agriculteur émérite, propriétaire d'une partie des seigneuries de son père, marié (1849) à Hermine-Emélie Fortier qui lui donna cinq enfants : **François** (1850), avocat et régistrateur, marié (1901) à Caroline-Alexandra Bouchette; **Alphonse** (1852), docteur en médecine, marié en 1876 à Elisabeth-Anne Taschereau, mère de six enfants : Richard-Achille (1877), avocat, Thomas-Emile (1879), dentiste, Eliza-Yvonne (1881), Clara (1894), Gabrielle (1895); Eliane (1897); Julie-Hermine (1854-94); Robert-Albert (1856), cultivateur et célibataire;

Marie-Julie-Anna (1832), mariée à Louis Delorme, avocat, mère de quatre enfants : Charles-Emile (1857), marié à Louise Saucier (1893) et sans enfant; Gustave (1858), célibataire; Marie-Zéphirine (1860), sans alliance;

Joseph-Elzéar (1838), docteur en médecine et percepteur à Québec du revenu de la Province. Il a épousé (1863) Joséphine Simard, qui mourut en 1877, lui laissant cinq enfants : **Georges-Emile-René** (1866), docteur en médecine et professeur à Laval, marié (1896) à Alice-Alexandrine Boucher de la Bruère (V. ce nom); Joséphine (1868); Félix (1870), notaire et époux de Christine Vallerand (1894). D'un second mariage (1879) avec Joséphine Baillargeon (V. ce nom) il eut quatre enfants : Joseph-Arthur (1880), Marie-Julie (1881), Louise-Antoinette (1883), Charles-Emile (1885).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Taschereau*, Lévis, 1901.

FORTS DE L'OUEST, postes établis par les Français comme dépôts ou magasins de marchandises d'échange et comme centres de petites garnisons militaires.

Ceux de l'Ouest étant moins connus des historiens, M. L.-A. Prud'homme les a signalés dans leur ordre de fondation :

1678 : **Fort Kaministigoan**, établi par Greysolon Du Lhut, sieur de la Tourette (V. ce nom) à l'entrée du lac Népigon.

1684 : **Fort La Tourette**, fondé par le même à l'embouchure de la rivière Ombabiha, qui se déverse dans ce lac.

1685 : **Fort des Français**, fondé par le même aux fourches (confluent) des rivières Kenogami et Albany.

1717 : **Fort Kaministigoya**, fondé par Zacharie Robutel de la Noue (V. ce nom) à l'embouchure de la rivière Kaministiquia.

1718-20 : **Poste du Grand-Portage**, fondé par le même à l'entrée de la rivière Pigeon.

1731 : **Fort Saint-Pierre**, fondé par Christophe Dufrost, sieur de la Jemmeraye, à l'entrée de la rivière La Pluie.

1732 : **Fort Saint-Charles**, fondé par Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye, à l'entrée de la petite rivière de l'Angle, sur la rive nord, à quelques arpents de l'île Buckété (**Famine**); la rivière tombe près des ruines de ce fort dans le lac des Bois : dans ce fort, que l'on a découvert en 1908, reposaient les restes du P. Aulneau et de la Vérendrye, fils, et les 19 crânes des Français, transférés aussitôt au collège des Jésuites de Saint-Boniface (V. A Morice, t. I).

1734 : **Fort Maurepas,** fondé par le fils aîné de La Vérendrye à l'embouchure de la rivière Winnipeg, sur la rive nord, un peu plus bas que le fort Alexandre.

1733 : **Fort de la Fourche-aux-Roseaux,** fondé par le Découvreur à six milles plus bas que la ville de Selkirk et lieu de la sépulture de M. de La Jemmeraye.

1738 : **Fort Rouge,** fondé par M. D'Amours, sieur de Louvières, à l'embouchure de la rivière Assiniboine, sur la rive sud.

1738 : **Fort La Reine,** fondé par le Découvreur au Portage-la-Prairie, sur la rive nord de l'Assiniboine et sur l'emplacement de l'ancien fort de la Compagnie d'Hudson.

1741 : **Fort Dauphin,** fondé par le chevalier de La Vérendrye, sur la pointe nord-ouest du lac du même nom.

1748 : **Fort Bourbon I^er^,** fondé par le même à l'embouchure de la rivière La Biche (Red Deer), sur le lac Winipegosis.

1748 : **Fort Bourbon II^e^** fondé probablement par les fils du Découvreur à l'endroit où la rivière Saskatchewan forme en éventail ouvert le lac Bourbon (Cedar).

1748 : **Fort Poskoyac I^er^,** fondé par le chevalier près de la bifurcation de la Saskatchewan.

1753 : **Fort La Corne** — le Nipawi des Sauvages — fondé par le chevalier Saint-Luc de la Corne (V. ce nom) à quelques milles à l'est du confluent des deux branches de la Saskatchewan.

1751 : **Fort la Jonquière,** fondé par les Français compagnons de M. de Niverville (V. ce nom) sur la rivière des Arcs, à Calgary.

1753-55 : **Fort Poskoyac II^e^** ou **Fort Français,** fondé par M. de la Corne à l'entrée du lac Cumberland.

1754 : **Poste Pasquia,** établi par le même sur la rivière Carotte.

Bibl. — L.-A. Prudhomme, *Mém. Soc. Roy. Can.*, année 1906; R. P. A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest,* Montréal, 1922.

FOUCAULT (Nicolas) (1664-1705), prêtre, curé, missionnaire dans la vallée du Mississipi.

Né à Paris vers 1664, il entra dans la carrière ecclésiastique. Mgr de Saint-Vallier l'amena à Québec, le 31 juillet 1688, et lui conféra la prêtrise le 3 décembre 1689. Il lui confia la cure de Contrecœur (1689-90) et celle de Batiscan (1690-1700) avec la desserte de Champlain (1692). En 1694, le capitaine François Desjordy avait débauché une paroissienne. Déplacé par ordre à Sorel, l'officier vint par hasard à Batiscan et alla entendre la messe. Le curé interrompt le service religieux et se retire à la sacristie. M. Desjordy s'adresse au Conseil souverain pour obtenir de l'évêque réparation d'honneur : mais le curé accompagna Sa Grandeur en France (1694-97) et l'affaire n'eut aucune suite.

En 1700, M. Foucault acceptait les lointaines missions des Arkansas. Cinq ans après, d'après la **Relation** de Pénicaut (V. ce nom), M. Foucault et deux Français, nommés Dambouret et Saint-Laurent, descendirent voir l'abbé Davion (V. ce nom). Comme le prêtre tomba malade en route, ils prirent au village des Coroas quatre Sauvages jusqu'aux Yasous ; mais le missionnaire ayant ouvert son coffre pour payer d'avance ses guides, ceux-ci y ayant remarqué plusieurs marchandises qui les tentèrent, ils résolurent de les assassiner : le même soir, pendant leur sommeil, ils leur cassèrent la tête et jetèrent leurs corps dans la rivière, emportant canot et marchandises à leur village.

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Fr.*, t. V, Paris, 1889; A. Gosselin, *Mgr de Saint-Vallier*, Québec, 1911; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, 18^e^ siècle, t. I, Paris, 1904; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, Montréal, 1910.

FOUCAULT (François) (1690-1766), garde-magasin, conseiller, écrivain principal, colonisateur, premier conseiller.

Fils d'Eusèbe et de Catherine Catalan, il naquit vers 1690 au diocèse de Bayonne en Gascogne. En juin 1716, le roi lui accorda l'emploi de garde-magasin à Québec, où il figure au recensement de la paroisse, l'été de la même année; il est porté comme âgé de 26 ans. Le 3 avril 1733, les administrateurs lui concédaient « un terrain de deux lieues de front sur la rivière Chambly, à prendre depuis la borne de la seigneurie du sieur de Noyan, en remontant le long de la rivière, sur la profondeur qui se trouvera jusqu'à la baie Missisquoi ». En 1741, il en fut dépossédé, faute de s'être conformé aux conditions. Le 1^er^ mai 1743, y ayant établi six habitants, on lui octroya un nouveau titre, avec une augmentation « d'une troisième lieue au bout des deux dites lieues ». Le 1^er^ novembre 1744, nouvelle concession « d'une langue de terre d'environ deux lieues de front, joignant sa seigneurie, remontant la rivière Chambly jusqu'à la Pointe-du-Détour ». Le donataire s'appliqua à y établir des colons et réussit si bien que le ministre résolut d'y fonder une paroisse avec un curé résidant.

Depuis le 18 avril 1733, M. Foucault était entré au Conseil supérieur; et, en 1735, M. de Beauharnois et M. Hocquart lui accordaient, conjointement avec M. Boucault, lieutenant de l'amirauté, une concession au Grand Saint-

Modet, à la côte du Labrador pour y faire la pêche aux loups-marins. A l'automne de 1740, le ministre lui confia la charge d'écrivain principal de la marine aux appointements de 900 liv. par an. En 1750, il implora la faveur d'être mis à la retraite. Le 3 juillet 1752, on le promut premier conseiller. C'est lui qui eut l'honneur de présider la dernière séance du Conseil, tenue à Montréal le 28 avril 1760. Il mourut à Québec le 19 juillet 1766.

Il avait épousé, le 3 juin 1718, Catherine Chaumière-Sabourin, fille de Denis et de Catherine Nafrechoux, laquelle décéda le 11 avril 1731, ayant donné naissance à huit enfants, entre autres :

Michelle-Elisabeth, née en 1719, mariée en 1737 à Daniel-Hyacinthe Liénard, sieur de Beaujeu (V. ce nom) et décédée en 1791;

Denis-Nicolas, qui se distingua en Louisiane (V. ci-après);

Marie-Claude-Geneviève, née en 1726, mariée le 4 mai 1744, à Guillaume Guillemin (V. ce nom);

Marie-Thérèse, née en 1728, mariée en 1747 à Jean-André La Maletie, négociant à Québec, fils du sieur La Maletie, négociant à Bordeaux (France).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Foucault*, Lévis, 1915; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

FOUCAULT (Nicolas-Denis) (1723-1807), fils du précédent, écrivain de la marine, contrôleur, ordonnateur, premier juge, commissaire.

Né à Québec le 13 janvier 1723, il entrait en 1738 dans les bureaux de la marine. En 1742, il se fait inscrire comme élève de la marine à Rochefort et, en 1745, fait sa première campagne, à bord de la **Gironde**, à l'Ile-Royale. En 1747, on lui accorda le brevet d'écrivain ordinaire et, en 1757, d'écrivain principal de la marine.

Après le traité de Paris en 1763, il est promu contrôleur de la marine en Louisiane : ses neuf campagnes sur mer lui avaient mérité cette charge, en 1765. Lorsque don Antonio d'Ulloa (V. ce nom) vint prendre possession, au nom du roi d'Espagne, de la rive droite du Mississipi, il se trouva bientôt en difficultés avec M. Foucault, à qui il enleva sa charge en 1768. Celui-ci s'en vengea en soutenant presque ouvertement la sédition qui le chassa de la Louisiane (V. ce mot). M. Foucault, en 1769, faisait fonction d'ordonnateur et de premier juge au Conseil de la Province. La même année, le général O'Reilly (V. ce nom) vint reprendre possession de la Nouvelle-Orléans et n'osa l'arrêter avec les autres chefs rebelles. Mais il pria M. Aubry (V. ce nom), dernier mandataire du roi de France, de se charger de la besogne. Appréhendé le 24 août, M. Foucault se défendit en répondant qu'il n'était en rien justiciable des tribunaux espagnols. Le général le fit embarquer pour la France, en exigeant son procès. L'accusé fut incarcéré à la Bastille, le 17 février 1770, « sur la demande de Sa Majesté Catholique »; il avait adressé au roi d'Espagne des suppliques où il implorait sa clémence. Nulle sentence ne fut portée contre lui : mais il ne fut remis en liberté que le 22 juin 1771.

En 1772, le ministre lui confiait la charge d'ordonnateur à Pondichéry. En 1776, on le transféra au même titre à l'Ile-de-France (Maurice). M. Foucault se retira du service le 2 août 1783, doté d'une pension de 10.000 livres. Il mourut à Tours, le 3 septembre 1807; en 1793, la Convention avait réduit sa pension à 3.200 livres.

Il avait épousé, après son retour en France, Louise Liénard de Beaujeu, veuve de Jean-Baptiste-François Charly, chevalier de Saint-Louis et major de l'île de Gorée, laquelle était aussi sa nièce et mourut à Tours en 1823.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Foucault*, Lévis, 1915; Marc Villiers du Terrage, *Les Dern. Ann. de la Louis. franç.*, Paris, 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925 et 1928.

FOURRURES (V. Traite).

FOWLER (Daniel) (1810-94), dessinateur, paysagiste, peintre d'aquarelles, d'animaux et de nature morte.

Il naquit à Down, comté Kent, en 1810. Son père le destinait au barreau et lui fit étudier le droit; mais à sa mort, le fils suivit ses goûts d'artiste. Il entra aussitôt dans l'atelier d'un peintre d'aquarelles, J. D. Harding. Il passa ensuite quelque temps sur le continent, prenant de nombreuses esquisses, qui devaient l'inspirer plus tard. Mais sa santé vint à fléchir et on l'avisa de se rendre au Canada. Il se fixa sur l'île Amherst, près de Kingston, où il vécut encore 51 ans. Au début, il respira le grand air sans toucher à un pinceau. Au bout de quatorze années, après une visite à Londres, il revint et se remit au travail. En 1857, ses compositions parurent à diverses Expositions européennes et américaines. En 1876, il reçut à Philadelphie une médaille pour ses aquarelles, en 1886, à Londres; en 1893, à Chicago. Tous les sujets qu'il a traités, paysages, animaux, nature morte, sont remarquables par la vigueur du coloris. En 1879, il devint membre fonda-

teur de l'Académie Royale des Arts et décéda à Toronto en 1894.

BIBL. — E. Morris, *Art in Can.*, Toronto, 1911; N. Mac Tavish, *The Fine Arts*, ibid,. 1925; Can. and Prov., Index, ib., 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ibid., 1926.

FOURNIER (Télesphore) (1823-96), avocat, publiciste, homme politique, ministre, juge de la Cour suprême.

Les ancêtres de la famille étaient originaires du Perche. Guillaume, fils de Gilles et de Noëlle Gagnon, naquit en 1619 à Coulmer, localité actuelle dans l'Orne, émigra à Québec, où il épousa en 1651 Françoise, fille de Guillaume Hébert : il en eut quatorze enfants.

A la sixième génération, Guillaume Fournier, qui était meunier, épousa Maria Morin à Saint-François de Montmagny, où naquit Télesphore le 5 août 1823. Il fit ses études classiques à Nicolet, où il se distingua par le plus beau talent de déclamation : on l'admit au barreau en 1846. Il figura aussitôt au prétoire, sur les tribunes politiques et dans la presse. Il eut pour associé successivement M. L.-H. Blais, M. John Gleason, M. Mathew Hearn, M. Carbonneau et M. Larne. Conseil de la Reine en 1863, il devint bâtonnier du barreau de Québec en 1867, puis de la Province. L'un des coryphées du **Parti Rouge**, il fut rédacteur du **National**, organe des Libéraux (1856-58). Après avoir essuyé plusieurs échecs, il fut élu aux Communes en 1870 par le collège électoral du comté de Bellechasse et, en 1871, représentant au local de celui de Montmagny. En 1856, il eut un duel avec Michel Vidal, rédacteur du **Journal de Québec**; mais celui-ci manqua au pistolet son adversaire, qui tira en l'air. Le 7 novembre 1873, il résigna son mandat au local pour entrer au Ministère du Revenu de l'Intérieur dans le Cabinet Mackenzie (V. ce nom); puis, le 8 juillet 1874, au Ministère de la Justice; enfin, le 19 mai 1875, au Ministère des Postes jusqu'à son élévation, le 8 octobre, à la Cour suprême du Canada (V. ce mot) : il y siégea jusqu'en 1895 et mourut à Ottawa le 10 mai 1896.

Il avait épousé, en 1857, Hermine Demers, fille de Wilbrod et de Suzanne-Périnne de Moras, qui lui donna neuf enfants : deux fils, **Wilbrod**, médecin à Saint-François de Montmagny, et **Paul**, ingénieur civil, employé à la Compagnie du Canadien Pacifique à Montréal; sept filles : **Adrienne, Hermine** décédées en 1908, **Eva, Adèle, Evangéline, Corinne** et **Emma.**

A l'inauguration de l'Université d'Ottawa en 1889, M. Fournier agréa de devenir membre de la Faculté de droit de l'institution, dont il était à sa mort le vice-doyen.

BIBL. — T. Rinfret, *Le Juge T. Fournier*, Revue trim., Montréal, 1926.

FRANÇAIS, émigrés au Canada, établis d'une façon permanente, soit dans les villes, soit dans les régions agricoles.

La tentative avortée du comte de Saint-Pierre, écuyer de la duchesse d'Orléans, est restée dans l'histoire de l'île Saint-Jean; en 1720, il y amenait environ 300 émigrés de France, à Port-la-Joie. Quand on lui retira ses lettres patentes, environ seize familles françaises et quatre acadiennes s'y étaient établies; d'autres allèrent se fixer aux Trois-Rivières de l'île, à Saint-Pierre, à Tracadie.

En 1797, le comte de Puisaye (V. ce nom) essaya de nouveau la fondation d'une colonie de Français royalistes dans le Haut-Canada : l'essai aboutit à un complet insuccès.

Ce n'est qu'au début du XX^e^ siècle que les émigrés de France sont venus découvrir les ressources du Canada. En 1901, l'immigration comptait 360 unités; en 1902, 431; en 1903, 937; en 1904, 1.534; en 1905, 1.743; en 1906, 1.648; en 1907, 1.314; en 1908, 2.670; en 1909, 1.830; en 1910, 1.727 : total 14.194. La progression continua jusqu'en 1914. Alors la plupart, à peu près la totalité des inscrits militaires ou maritimes, répondit à l'appel sous les armes : prêtres, religieux, laïques sont tombés au champ d'honneur. Depuis la fin des hostilités, le gouvernement n'a point voulu confiner le flot de l'immigration. Les sujets français sont installés dans les villes à divers titres et dans les compagnies du Québec et du Nord-Ouest. Comme cultivateurs, on les estime comme des colons industrieux et laborieux et des éleveurs émérites. Une statistique officielle en 1928 accuse le chiffre de 17.000 environ.

BIBL. — Can. and Prov., Index, Toronto, 1914; Chambre de Comm. fr. de Montréal, *Le Can. et la France*, 1886-1911.

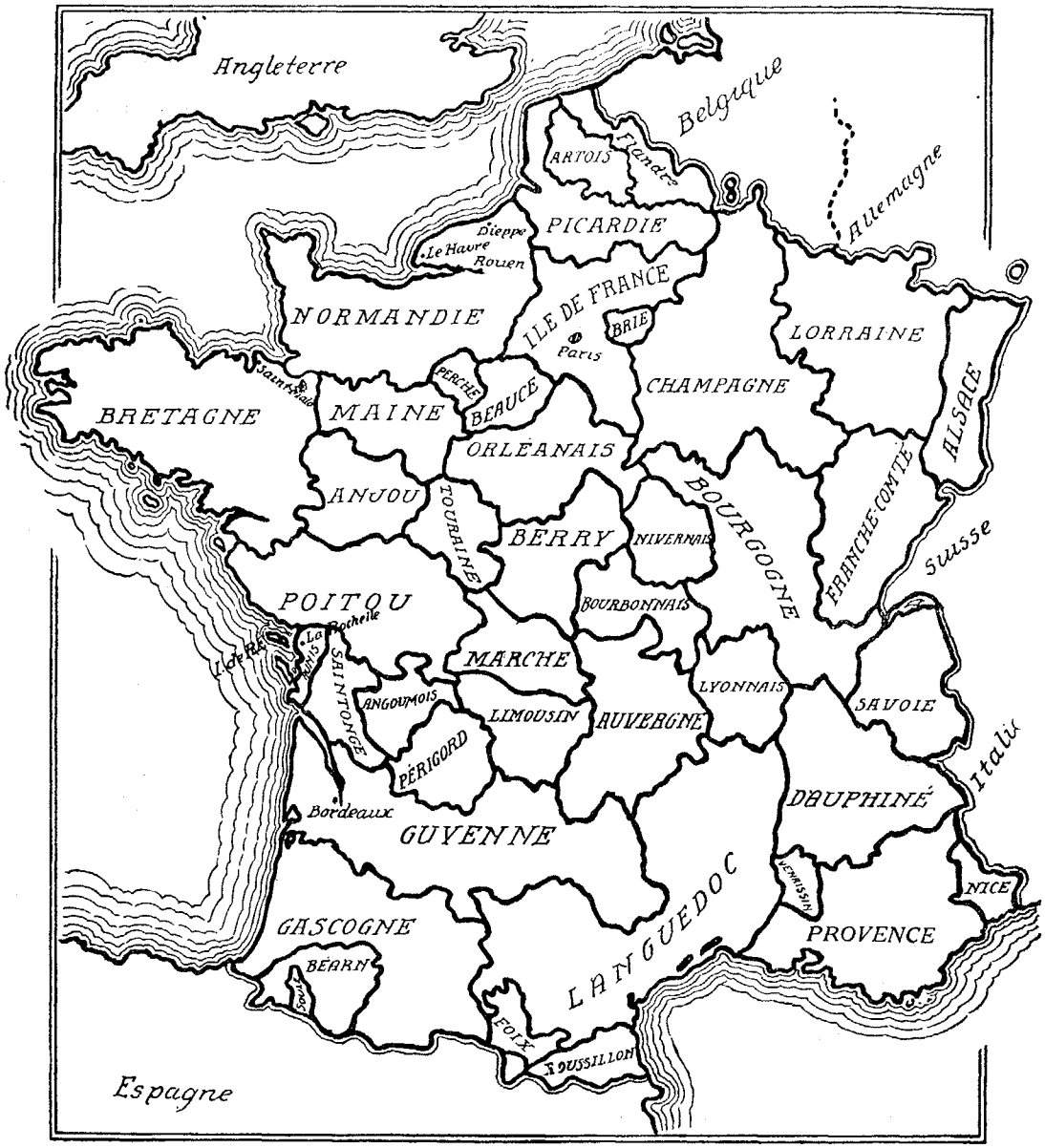
FRANÇAISE (Baie), nom primitif assigné par le sieur de Monts à la baie actuelle de Fundy.

M. de Champlain affirme dans ses **Voyages** que, en 1604, s'étant éloigné à un quart de lieue de la côte, il fut avec ses compagnons « à une île qui s'appelle **Longue**, laquelle fait passage pour aller dedans la grande baie **Française**, ainsi nommée par le sieur de Monts ». Dans la **Relation** du Père Biard en 1612-16, elle porte le même nom, contrairement à l'affirmation de M. Ganong, pourtant si bien renseigné d'ordinaire (V. Mém. Soc.

Roy. Can., 1896). En 1624, William Alexander l'appelle **Baie Argall.**

Quant au nom qui lui est resté, M. Ganong semble digne de foi, lorsqu'il affirme que des mots **Fond de la Baie** en la forme actuelle **Fundy Bay.**

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1896; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.



Fundy Bay dérive naturellement de **Rio Fundo** que l'on trouve dans les cartes portugaises du xvi[e] siècle : **Rio Fundo** ou **Rivière profonde** dans les terres. Aussi bien, M. Ferland et M. Bourinot ont fait erreur en attribuant aux géographes anglais une corruption

FRANCE. La période de son histoire, durant l'existence de la **Nouvelle-France,** est considérée comme indispensable à l'intelligence de la suite des événements qui se sont succédé au Canada.

La **Maison des Valois** eut pour fondateur

Charles de Valois, frère de Philippe IV le Bel, et père de Philippe VI, qui régna de 1328 à 1350. De père en fils lui succèdent :

Jean II le Bon	1350-1364
Charles V	1364-1380
Charles VI	1380-1422
Charles VII	1422-1461
Louis XI	1461-1463
Charles VIII	1483-1498

Charles VIII étant mort sans postérité, la couronne échut à **Louis XII** (1498-1515), petit-fils de **Louis d'Orléans**, le frère de Charles VI; Claude de France, sa fille unique, se maria à son cousin **François Ier**, petit-fils de **Jean d'Angoulême**, lequel était le frère de Louis XII. Sous le règne de ce dernier, l'initiative de quelques armateurs les dirige vers l'Amérique méridionale et centrale : en 1504, Paulmier de Gonneville, Honfleurais, prend possession de l'île de Pâques au Brésil; en 1509, Thomas Aubert ramène sept indigènes de ce pays à Rouen et Denys de Honfleur s'était établi (1504) dans la baie de Bahia. L'essor est donné. La France va bientôt suivre l'exemple de l'Espagne et du Portugal.

I — DYNASTIE DES VALOIS-ANGOULÊME (1515-89)

François Ier (1515-1547).
|
Henri II (1547-59) ép. Catherine de Médicis.

François II (1559-60), ép. Marie Stuart. (Sans postérité).	Charles IX (1560-74), ép. Élis. d'Autriche. (Sans postérité).	Henri III (1574-89) ép. Louise de Vaudémont. (Sans postérité).

DYNASTIE DES BOURBONS (1589-1830). Heuri IV le Grand, né en 1553 à Pau, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, élevé dans le calvinisme, épousa en 1570 Marguerite de Valois, fille de Henri II, devint roi de Navarre au décès de sa mère en 1572, succède au dernier Valois, assassiné en 1589, abjure l'hérésie en 1593 : divorcé de son épouse, il se marie à Marie de Médicis.

II. — DYNASTIE DES BOURBONS (1589-1830)

Henri IV le Grand (1589-1610)

Louis XIII (1610-43), ép. Anne d'Autriche.	Gaston, duc d'Orléans. † 1660.	Elisabeth, ép. Philippe IV d'Espagne.	Christine, ép. Victor de Savoie.	Henriette, ép. Charles Ier d'Angleterre.

Louis XIV (1643-1715), ép. Marie-Thérèse, infante.
|
Louis, grand Dauphin († 1711), ép. Marie-Anne de Bavière.

Philippe duc d'Orléans († 1701), ép. Henriette d'Angleterre, tige de la branche cadette.

Louis, duc de Bourgogne († 1712), épouse Adélaïde de Savoie.	Philippe, duc d'Anjou devint Philippe V d'Espagne (1700-46).	Charles, duc de Berry (1686-1714).

Louis XV (1715-74), ép. Marie Leczinska de Pologne.

Adélaïde († 1800).	Louis († 1765), ép. Marie de Saxe.	Henriette († 1752).	Victoire († 1799).	Elisabeth, ép. le duc de Parme.	Sophie († 1782).	Louise, Carmélite.

Louis XVI (1774-93), ép. Marie-Antoinette d'Autriche.	Louis XVIII (1814-24). (Sans enfant).	Charles X (1824-30). (Sans enfant).	Adélaïde († 1802), ép. le roi de Sardaigne.	Elisabeth († 1794).

I. DYNASTIE DES VALOIS-ANGOULEME (1515-89).

I. François Ier (1515-47). — Né le 12 septembre 1494, il monte sur le trône le 1er janvier 1515, succédant à Louis XII, son beau-père, en 1514. Laide et boiteuse, mais douce et spirituelle et surnommée **la Bonne Reine**, Claude de France lui donna quatre filles et trois fils dont l'un occupa le trône. Son en-

tourage se composait d'hommes de renom : Bonnivet, Lautrec, Bayard, La Trémouille, Trivulce, Anne de Montmorency, le maréchal de Fleurange, l'ingénieur Pedro Navarro, Gaillot de Genouillac, l'amiral de Chabot, les chanceliers Poyet et Duprat, etc. De 1521 à 1544, le roi chevalier soutint le poids de quatre campagnes contre Charles-Quint, assurant ainsi l'équilibre européen en empêchant les envahissements de la Maison d'Autriche.

Il sut revendiquer fièrement sa part « dans l'héritage d'Adam » : il pensa que le Nouveau-Monde n'était pas exclusivement échu en partage aux Espagnols et aux Portugais. M. de Champlain a écrit que, en l'an 1523, le roi y envoya Verrazzano (V. ce nom) découvrir les terres, côtes et havres de la Floride; qu'il dépêcha, dans la suite, Jacques Cartier pour aller découvrir de nouvelles terres. C'est donc, au nom de son roi que le hardi Malouin a pris possession du Canada, plantant partout la croix, surmontée de l'écusson fleurdelisé et du nom même de François Ier (1534-44). C'est de lui aussi que François de Roberval reçoit sa commission de vice-roi, car il entend peupler le pays nouveau de Français et convertir les indigènes. Si la tentative de colonisation, d'établissement, de conversion n'aboutit point alors, il reste toutefois acquis que la Couronne de France possède sur les régions visitées les droits imprescriptibles de premier occupant. Au surplus, les pêcheurs du littoral français connaissent désormais avec certitude la route du golfe et du fleuve Saint-Laurent. Et aussi, en 1517, le port du Havre-de-Grâce est ouvert à l'embouchure de la Seine. Jean Cabot a-t-il opéré quoi que ce soit d'aussi incontestable?

II. **Henri II (1547-59).** — Décédé le 31 mars 1547, François Ier a légué son trône à son fils, âgé de vingt-huit ans (1519-47) et marié en 1533 à Catherine, fille de Laurent de Médicis et de Madeleine de Bourbon, née à Florence en 1519 : elle fut mère de sept enfants. Henri II réorganise l'armée : quatre vieux régiments d'infanterie, **Picardie, Navarre, Champagne, Piémont (1558)**; **carabins** ou cavalerie légère; **dragons** ou arquebusiers à cheval, sous les quatre maréchaux et le connétable, chef suprême; artillerie perfectionnée; pistolet, arme récente; solde annuelle. Il crée à nouveau la marine avec la devise : « Se mettre sur mer, aussi fort pour le moins que les ennemis. » En 1548, l'Angleterre dispose de 50 bâtiments de guerre. Henri II dépense un million en constructions navales : il possède aussi 50 vaisseaux pouvant embarquer 10.000 combattants : il organise les garde-côtes, fait fortifier les ports, conçoit l'idée première de l'**inscription maritime**, forme les gardes-marine, adolescents de 12 à 15 ans. Il institue quatre **secrétaires** d'Etat — anciens clercs du **secret** — et établit, comme revenu du Trésor, la vénalité des charges. Anglais et Espagnols jalousent nos pêcheries de Terre-Neuve : en 1554, ils capturent dix chaloupes bretonnes, en 1556, 12 bâtiments normands, blessent une centaine de marins, en tuent 75, font 500 prisonniers, s'emparent de 130 pièces d'artillerie. En 1557, Henri II porte la défense de se rendre à Terre-Neuve. Mais les Malouins et leur corsaire, Pépin de la Broussardière, passant outre, montés sur cinq navires, triomphent des Basques espagnols : les Normands les secondent de leur bravoure en 1558. Désormais, tous les ports de l'ouest vont se ravitailler au Grand Banc (1560-88). Plus tard, en 1591, les Anglais sont forcés de solliciter l'assentiment des Malouins avant de s'y transporter.

C'est Henri II qui envoie au Brésil l'hydrographe Guillaume le Testu et le Récollet Thévet (V. ce nom), en juin 1551. En 1555, il octroie 10.000 liv. à Nicolas Durand de Villegagnon, vice-amiral, pour s'établir avec 600 colons à **Ganabara** dans la baie de Rio-de-Janeiro. En 1557 nouvel essai d'établissement.

III. **Charles IX (1560-74).** — Second fils de Henri II, il succède à François II, époux de Marie Stuart d'Ecosse, qui n'a régné qu'un an (1559-60). Né le 27 juin 1550, il est sous la tutelle de sa mère, qui se trouve placée entre les Guises (catholiques) et les Bourbons (huguenots), cherchant à contenir une faction par l'autre. Le massacre de Vassy (1562) est le point de départ des **huit guerres de Religion.**

En février 1562, fondation en Floride de **Charlesport** par Jean Ribault et René de Laudonnière : péripéties qui en résultent (V. Ch. de la Roncière, **Hist. de la Mar. fr.**, t. IV).

IV. **Henri III (1574-89).** — Troisième fils de Henri II et né en 1551, il vient d'être élu au trône de Pologne, quand survient la mort de son frère. Prince affable et instruit, il se rend odieux par ses frivolités, par l'entourage de ses **mignons**, par le mélange de sa piété à ses débauches. Presque rien ne se fait pour l'expansion des projets coloniaux de François Ier et de Henri II.

En mars 1577, cependant, le roi accorde une commission au marquis de La Roche (V. ce nom) et, le 3 janvier 1578, des lettres patentes avec le titre de vice-roi et lieutenant général. En 1580, Champion, du Havre, visite la Floride et en rapporte un vieil éten-

dard indien. En 1582-83, Bellinger, de Rouen, commandité par le cardinal de Bourbon, explore Norembègue (V. ce mot) et ramasse une riche cargaison de fourrures. En 1583, Frotet de la Bardelière, de Saint-Malo, revient avec cinq bâtiments du golfe Saint-Laurent, accompagné de « Sauvages à apprivoiser pour d'autant faciliter le trafic ». En 1587, héritiers naturels de J. Cartier, ses petits-neveux, Michel et Jean Noël (V. ce nom), Jacques Audiœuvre, Etienne Chaton de la Jannaye, se font délivrer un titre qui leur puisse assurer le commerce des pelleteries, désormais fort apprécié en France. Le 1er août 1589, dernier rejeton de la branche des Valois-Angoulême, Henri III meurt assassiné par Jacques Clément, fanatique de la **Ligue.**

II. DYNASTIE DES BOURBONS (1589-1793).

I. **Henri IV (1589-1610).** — Né le 13 décembre 1553, il descend de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis IX. Mais la Ligue des Guises se refuse à voir ceindre la couronne un prince calviniste : elle continue la lutte avec toutes ses horreurs. Resté vainqueur, le roi de Navarre prononce son abjuration à Saint-Denis, le 25 juillet 1593 et, le 17 février 1594, se fait sacrer à Chartres. Durant quatre ans encore, le roi soutient les hostilités contre l'Espagne, soit en Bourgogne, soit dans les Pays-Bas, tandis que les Ligueurs se battaient avec ces étrangers. Le 13 avril 1598, le roi signe l'**Edit de Nantes** et, le 2 mai, le traité de Vervins, en Picardie, avec Philippe II. Il s'était rendu en Bretagne pour recevoir à Nantes la soumission du duc de Mercœur, gouverneur de la province. Le célèbre Edit accordait aux Protestants français : liberté de conscience et de culte en lieux déterminés; chambre mi-parties aux Parlements; admission à tous les emplois publics; places de sûreté : La Rochelle, Montauban, Nîmes, Cognac, Saumur...; droit de réunion d'assemblées triennales; il comportait 93 articles, plus 36 autres secrets et non soumis à l'enregistrement légal.

Il est opportun de remarquer que, à cette époque et dans les pays adoptant la Réforme, les catholiques se voyaient traités en parias et en ilotes : la tolérance de Henri IV était donc la condamnation formelle de l'intolérance contemporaine.

En décembre 1599, la Cour de Rome déclare la nullité de l'union du roi avec Marguerite de Valois. En avril 1600, le roi épouse Marie de Médicis et mène ensuite une vie très dissolue. Ses ministres sont : le baron de Rosny; Maximilien de Béthune, duc de Sully, huguenot austère, surintendant des finances, grand voyer, grand maître de l'artillerie, capitaine héréditaire des eaux et forêts; Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroi, à la Guerre; le président Jeannin aux Affaires étrangères; le comte de Cheverny, Pomponne de Bellièvre, Nicolas Bruslart de Sillery, successivement à la Chancellerie; Philippe de Duplessis-Mornay, surnommé le **Pape des Huguenots.**

Pour la politique extérieure, Henri IV a le mérite de passer outre aux oppositions du duc de Sully et de s'occuper sérieusement de l'exploration, de la colonisation, de la conquête pacifique. S'il manque d'argent pour la création d'une flotte royale, il encourage l'essor de la marine marchande et des Compagnies au long cours. En 1598, il s'empresse de renouveler au marquis de La Roche (V. ce nom) ses lettres patentes, « conformément à la volonté du feu roi Henri III »; il renoue, sans débourser, il est vrai, la tradition de la mainmise de la France sur « le pays de Canada et autres ». En 1600, il concède à Pierre de Chauvin (V. ce nom) « le privilège de faire la traite des fourrures dans la grande rivière de Saguenay », déclarant « qu'il a hâte de faire parachever la découverte et habitation en ces lieux ». En 1602, il encourage le commandeur de Chaste (V. ce nom), qui envoie Champlain et Dupont-Gravé en reconnaissance, en 1603. Le 18 décembre, à leur retour et témoin de leur relation, il nomme son ami, le sieur de Monts, « lieutenant général au pays de la **Cadie** » (sic). Forcé de lui retirer le monopole en 1607, il consent à le lui maintenir l'espace d'un an : juste assez pour permettre la fondation de l'habitation de Québec, en 1608. Ainsi, sous son règne, Canada et Acadie sont ouverts à tous les marchands français, ainsi qu'aux contrebandiers étrangers. Le 13 mai 1610, il périt assassiné par Ravaillac. Que pouvaient M. de Monts et sa Compagnie attendre de sa veuve, personne ignorante et jalouse, colère et vindicative, sournoise et hautaine?

II. La Régence (1610-15). — Henri IV, la veille de sa mort et du projet de départ pour l'armée, fit nommer **Régente** son épouse par un édit du Parlement. Incapable de gouverner, elle prodigua ses faveurs à la famille **Concini** de Florence, qui l'a accompagnée à Cour. En septembre 1610, Concini reçoit la somme de 300.000 liv. pour l'achat du **marquisat d'Ancre** en Picardie, 60.000 écus comme premier gentilhomme de la Chambre, 200.000 liv. à titre de gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye, plus des bijoux, des meubles, etc., une fortune de neuf millions en quelques années.

Concino Concini devint ministre, se signala

par son incapacité et souleva contre la Régente la révolte des seigneurs et des Protestants : le baron de Vitry, chef de la garde de Louis XIII, le poignarde, le 14 avril 1617. La convocation des Etats-Généraux de 1614 ne put remédier au mal. La mère lutta contre son fils et ses partisans, et ses troupes furent vaincues en 1619 et en 1620. Le cardinal de Richelieu, après la **Journée des Dupes**, le 11 novembre 1630, la fit reléguer à Compiègne. Elle s'en échappa, sortit de France et vécut en exil, mourant à Cologne en 1642.

M. de Champlain, marié avec une dot de 6.000 liv. en 1610, se tourna en 1612 vers le duc de Soissons, attira en 1614 les sympathies du clergé aux Etats-Généraux, obtint des Récollets en 1615 et continua son œuvre sous la protection du prince de Condé et de ses successeurs.

III. **Louis XIII (1615-43).** — Né le 26 septembre 1601, il passe les jours de son enfance aux divertissements avec les petits marquis et comtes, ses compagnons, sous les yeux de M^me^ de Guercheville. Le **Journal** d'Hérouard, qui consigne les vingt-sept premières années de sa vie, le montre, en 1604, très attaché au **Petit Canada**, fils de Béchourat, sagamo de Tadoussac, que Champlain amena à la Cour en 1603, qui y tomba malade et mourut le 18 juin 1604; en novembre 1605, le Dauphin, qui lui passa souvent des sucreries, se souvenait encore « du Petit Canada, de sa façon de parler, de la couleur de son habit bleu, de la forme de bonnet rond ». Le même mois, on le mène au Pecq, sur le bord de la Seine à Saint-Germain-en-Laye, « pour voir un animal apporté du Canada par M. de Monts, de la grandeur d'un élan; il y avait aussi une petite barque faite à la mode du pays avec du jonc et couverte d'écorce d'arbre, teinte de rouge, faite en façon de gondole et ayant les avirons du bois du pays; trois mariniers le firent voguer devant lui d'une incroyable vitesse ». (V. **Nova Francia**, Paris, 1926).

Le 9 novembre 1615, ont lieu les mariages espagnols : celui d'Elisabeth de France avec Philippe IV, près de Fontarabie; celui du Dauphin avec l'infante Anne d'Autriche, à Bordeaux : tous deux âgés de 14 ans; Richelieu devient aumônier de la jeune reine. Le roi, devenu majeur, subit l'influence de son fauconnier, Albert de Luynes, natif en 1578 de Pont-Saint-Esprit dans le Gard actuel; il le fit connétable et le choisit comme ministre, à la mort de Concini en 1617. La reine Régente est exilée à Blois, Richelieu à son évêché de Luçon, ayant fait emprisonner le prince de Condé en 1616. Rappelé à la Cour, le futur ministre sait ménager un accommodement entre la Reine et son fils par la **paix d'Angoulême**, le 30 avril 1619. Le 20 octobre, remise en liberté de Condé, qui vend aussitôt sa charge de vice-roi de la Nouvelle-France au duc de Montmorency (V. ce nom). Le 14 décembre 1621, M. de Luynes meurt presque subitement sous les murs de Montauban, assiégé par les troupes du roi : le **traité de Montpellier**, en octobre 1622, interdit aux Huguenots rebelles toute assemblée politique et ne leur laisse que deux places de sûreté, Montauban et La Rochelle. En 1623-24, le ministère de Sillery en fut un de transition : il est remplacé par le cardinal de Richelieu, revêtu de la pourpre en 1623 (V. **Richelieu**).

Louis XIII, surnommé **le Juste** dès son enfance, étant né sous le signe de **la Balance**, prince au caractère faible, ombrageux, au cœur sec, mais à l'esprit juste et sans horizons, mourut le 14 mai 1643, six mois après le cardinal. En ce qui concerne la Nouvelle-France, il lui laissa champ libre sans nulle intervention personnelle directe; mais il se plia volontiers aux vues du ministre au sujet du traité de Saint-Germain-en-Laye (1632).

IV. **La Régence (1643-61).** — Anne d'Autriche, à qui le testament du roi accordait la Régence munie de l'assistance d'un conseil, le fait casser par le Parlement : elle est investie de la Régence avec la plénitude du pouvoir royal absolu. Elle choisit, le jour même, pour ministre le cardinal Mazarin : « le renard succède au lion ». Né à Peschia dans les Abruzzes, en 1602, il fit ses études à Rome, puis à Salamanque, fut reçu docteur, entra dans la carrière militaire, servit comme capitaine dans l'armée papale en 1625; puis, sans entrer dans les ordres, il fut pourvu d'une charge de référendaire dans la chancellerie en 1632, de la dignité de chanoine de Latran, nommé vice-légat d'Avignon en 1634, légat extraordinaire du Saint-Siège à Paris. Richelieu le distingue et le fait naturaliser Français en 1639; il obtint pour lui la dignité cardinalice en 1641. Il termine la Guerre de Trente Ans par le traité de Westphalie en 1648, triomphe des orages de la Fronde (1648-49), tentée par le Parlement et suscitée par la noblesse (1650-52), impose à l'Espagne **le traité des Pyrénées** (1659). Le 9 juin 1660, Philippe IV offre à Louis XIV la main de l'infante Marie-Thérèse. Mazarin meurt à Vincennes, le 9 mars 1661, laissant une immense fortune de plusieurs millions : aujourd'hui on lui attribue le mérite d'avoir sauvé le trône, durant la guerre civile des Frondes.

En 1643, M. d'Ailleboust amène à Ville-Marie des colons sur **le Notre-Dame**, navire de 350 tonneaux tout armé et donné par le

roi et la reine. En 1644, Anne d'Autriche verse 100.000 liv. pour équiper une compagnie, mise sous la conduite d'un sieur de la Barre, « grand hypocrite » que ramène en France, en 1645, M. de Maisonneuve. C'est aussi à la Régente que la **Société de Notre-Dame** fut redevable de la charte spéciale. Il convient de mentionner « un arrêt du 27 mars 1647, portant règlement en faveur des habitants du pays de Canada », et un second du 5 mars 1648, déterminant que le gouverneur sera relevé de ses fonctions tous les trois ans (six gouverneurs en dix-sept ans (1648-65); qu'il sera assisté d'un Conseil composé de l'ancien gouverneur, du Supérieur des Jésuites, de deux notables habitants; qu'il devra suivre leur avis et rendre lui-même la justice dans les litiges entre colons. Les fondations diverses à Québec et à Ville-Marie sont l'œuvre des dons particuliers : duchesse d'Aiguillon, M^me^ de Bullion, M^me^ de la Peltrie, M. de Sillery, Associés de Notre-Dame, etc., et non de la Cour. En Acadie, on peut observer le même procédé de la part de M^me^ de Guercheville et de la Régente Marie de Médicis et de la Régente Anne d'Autriche.

En 1654, Mazarin laisse Cromwell et son major, Sedgwick, s'emparer de l'Acadie et la posséder par ses séides jusqu'au traité de Bréda, en 1667.

V. Gouvernement de Louis XIV (1661-1715). — Louis XIV, né en 1638, à peine entré dans la vie conjugale, déclare à son Conseil, le 9 mars 1661, que désormais il entend gouverner par lui-même. Il ne veut ni des Etats-Généraux, où siègent les représentants de la nation, du clergé, de la noblesse, du tiers état, ni des assemblées de notables, ni du Parlement, ni même du premier ministre. Six mois après, il ne craint point d'affirmer que, « délibérer sur toutes les choses importantes et prendre conseil de divers gens, n'est point, comme les sots se l'imaginent, un témoignage de faiblesse ou d'indépendance, mais c'est plutôt une marque de prudence et de solidité ».

1° **Le Conseil d'Etat ou Conseil du Roi,** composé de dix-huit membres, est le grand corps politique et administratif du royaume : de lui émanent les édits et arrêts royaux et se recrute la haute direction; il se sectionne nettement en différents services, qui se réunissent quatre fois la semaine, savoir :

1. **Le Conseil d'en haut,** sous la présidence du roi, délibère en secret sur la politique générale, les grandes affaires, juge même les appels du Conseil d'Etat, se compose de trois membres, pris parmi les Secrétaires d'Etat (Fouquet, Le Tellier, Lionne);

2. **Le Conseil des dépêches** (mardi) comprend quatre Secrétaires d'Etat, qui discutent les rapports des gouverneurs de provinces et de villes, ainsi que des intendants provinciaux;

3. **Le Conseil des finances** (mercredi) discute la levée, la répartition, la perception des impôts, les réclamations des villes et des provinces;

4. **Le Conseil du contentieux financier** (jeudi), qui examine les plaintes des particuliers contre les agents du fisc, leur donnant droit au besoin;

5. **Le Conseil des parties** (samedi) est la Chambre judiciaire ou la Cour de cassation qui ne se borne pas à annuler les arrêts des cours souveraines, mais retient les affaires pour rendre de nouveaux arrêts; sans exercer la justice criminelle, il évoque directement un grand nombre de cas litigieux;

6. **Le Grand Conseil,** investi par Charles VIII des attributions judiciaires, connaît de tous les procès concernant les évêchés et les bénéfices à la nomination du roi, juge les évocations des Cours souveraines et les conflits entre Parlements et Présidiaux de leur ressort.

Puis, viennent : **le Conseil du commerce** créé par Colbert, **le Conseil de la guerre** sous l'influence de Louvois, **le Conseil de conscience** pour les affaires ecclésiastiques.

Quant aux **Secrétaires d'Etat** — jadis **Clercs du secret** dont ils étaient dépositaires — ils ne sont autres que les **Ministres** du roi. « Je voulus, dit encore le roi en 1661, partager l'exécution de mes ordres entre plusieurs personnes, afin d'en réunir toute l'autorité en la mienne seule. » Il importe d'observer qu'il les choisit à dessein en dehors de la noblesse, au moins d'ordinaire : ainsi le peuple s'aperçoit, par leur origine roturière, que le roi n'a pas l'intention de partager avec ses ministres sa puissance et son autorité.

1. **Le Chancelier** ou **Garde des Sceaux** domine les autres secrétaires à cause de l'inamovibilité de ses fonctions, du sceau royal dont il est dépositaire : il préside toutes les Cours de justice et siège au-dessus du premier président du Parlement de Paris. L'histoire a consigné les noms de Pierre Séguier (1635-72), qui se vit retirer les sceaux à deux reprises; Etienne d'Aligre (1674-77); Michel Le Tellier (1677-85); Louis Boucherat (1685-99); Louis Phélypeaux de Pontchartrain (1699-1714); Daniel Voisin (1714-17).

2. **Le Contrôleur général ou le Surintendant des finances,** — supprimé en 1661 après la disgrâce de Fouquet — est ensuite comme le principal ministre, ayant en main, en raison de l'administration des finances, de l'agriculture et du commerce, la prospérité publi-

que et nationale. Ce furent Colbert (1666-83); Claude Lepelletier (1683-89); Louis de Pontchartrain (1689-99); Michel de Chamillard (1699-1707); Nicolas Desmarets (1707-15), neveu de Colbert.

3. **Les Quatre Secrétaires d'Etat,** à qui le roi détermine leurs attributions et assigne leur départements, car certaines branches de l'administration : commerce, colonies, travaux publics, postes, manufactures, mines, etc. — n'appartiennent à aucun titulaire : le roi les rattache à ceux dont la direction mérite le plus sa confiance : de là, cumul de fonctions entre les mains d'un seul ministre.

a) **Le Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères** à la direction de la politique extérieure, donne ses instructions aux ambassadeurs et aux délégués plénipotentiaires. Ce furent : Hugues de Lionne (1663-71); Arnaud de Pomponne (1671-79), qui fut disgracié, « parce que, dit le roi, tout ce qui passait par lui perdait de la grandeur et de la force qu'on doit avoir, en exécutant les ordres d'un roi de France qui n'est pas malheureux »; Colbert de Croissy (1679-96), frère de Jean-Baptiste; Arnaud de Pomponne (1696-1799); Colbert de Torcy, gendre de ce dernier, remplit la charge (1699-1716), quand le roi « devint malheureux ».

b) **Le Secrétaire d'Etat de la Guerre** a la mission de donner des instructions aux généraux, de pourvoir à la subsistance des troupes, de munir les fortifications, de s'occuper du génie, de l'artillerie, de l'administration des frontières. Ce furent : Michel Le Tellier et Louvois (1662-91); Louis de Barbezieux (1691-1701), fils de Louis Louvois; Michel de Chamillard (1701-09); Daniel Voisin (1709-15) : tous hommes de robe et de plume.

c) **Le Secrétaire d'Etat de la Marine,** établi en 1669, a la charge des flottes, des galères, des colonies, du commerce des Indes occidentales, des pêcheries, de tout le trafic maritime, des amirautés, des intendances des ports. Ce furent : Jean-Baptiste Colbert (1669-83), qui relève la marine royale et la marine marchande et en fait un département distinct; Colbert de Seignelay, son fils (1683-90); Louis de Pontchartrain (1690-99) et Jérôme, son fils (1699-1715).

d) **Le Secrétaire d'Etat de la Maison du roi** a des attributions nombreuses, souvent mal définies, chargé de la maison civile du roi, du bordereau des bénéfices ecclésiastiques, des arts et des bâtiments royaux, des honneurs de la Cour et de la noblesse, des lettres de cachet (V. ce mot). Colbert et son fils exercent ce ministère (1668-90); puis la famille de Pontchartrain s'en fait comme un apanage jusqu'en 1774, à la mort de Louis XV.

Ainsi le bon plaisir du roi a tout centralisé : nul ne remue ni main ni pied dans le royaume, sans son autorisation.

2° **Le Roi.** — « Le métier de roi est grand, noble, délicieux, quand on se sent digne de bien s'acquitter de toutes les choses auxquelles il engage. » (**Mém.** de Louis XIV). L'histoire ne lui reconnaît ni le génie de Richelieu, ni la puissante mentalité de Napoléon. Par nature, il est doté de talents moyens : grand bon sens, tact délicat, choix, discernement et pénétration des hommes, volonté ferme et persévérante, infatigable activité à expédier les affaires, sa longue vie s'écoulant aux séances des divers Conseils. Sa formule « l'Etat, c'est moi! » n'est que l'expression de son absolutisme et de la totale dépendance de ses sujets. Ce régime d'autocratie va jusqu'à l'arbitraire par le système des lettres de cachet. La France entière, il la considère comme son patrimoine. Son autorité, à tous indiscutable, lui est dévolue de Dieu : elle est de **droit divin.** Les princes de sang, les seigneurs, les hommes d'Eglise sont tenus à distance du trône.

Cette autocratie politique et administrative, il l'introduit dans l'Eglise et le sanctuaire. Personnifiant le gallicanisme, il met l'Eglise de France qui se courbe, non dans la main du Pape, mais dans la sienne propre en vertu de son droit de **Régale,** de son choix des membres de l'épiscopat, de la distribution des bénéfices dans le royaume, de son ingérence dans les questions de discipline et de culte. S'il protège le catholicisme à l'exclusion de toute secte dissidente, il en sait disposer à son avantage et parfois selon ses caprices. « Le roi est beaucoup plus chef de l'Eglise que le Pape. » (Fénelon).

Ce despotisme hautain se vient heurter à l'humiliation dans la vie privée du monarque : ses mœurs, comme d'ailleurs celles de tant d'autres potentats, sont déplorablement dissolues, durant près de vingt-cinq années. En 1660, il épouse Marie-Thérèse qu'il daigne estimer et honorer, qui se fit remarquer et admirer sur le trône par sa modestie, sa piété et sa douceur. En 1662, il s'attache à une favorite, fille d'honneur de la duchesse d'Orléans et à peine âgée de dix-sept ans, la duchesse de La Vallière et en eut quatre enfants (1662-74); en 1667, il laisse son cœur s'affectionner de la marquise de Montespan, âgée de 26 ans mère du duc d'Antin. Puis il noue un commerce de galanteries avec d'éphémères rivales, les demoiselles de Ludres et de Fontanges. Marie-Thérèse meurt en 1683; en janvier 1684, le roi s'unit morganatiquement avec M^me^ de Maintenon, veuve de Scarron, qui ne fut jamais reine de France. Le Dauphin seul survécut de son union légi-

time et mourut avant lui. Il fait légitimer ses six enfants naturels, les déclarant « capables de tous honneurs et effets civils » : scandale « qui lui parut un devoir de conscience ».

Le Louvre est sa résidence à Paris (1643-82). Le 6 mai de cette année, il va se fixer à Versailles. Puis il se plaît aux villégiatures de Marly, de Trianon, de Fontainebleau. La construction, l'embellissement, la décoration de ces palais et jardins demandèrent — en vertu de la corvée légale non rétribuée — la main-d'œuvre de 36.000 hommes en 1685 et coûtèrent la somme énorme de 116 millions (V. Lavisse et Rambaud, **Hist. gén.**, t. VI).

3° **Diplomatie et Guerres.** — En 1661, les premiers actes du Souverain révèlent tout de suite à l'Europe qu'il aspire au premier rôle et prétend assurer partout la prépondérance de sa Couronne. Il veut **l'humiliation de l'Espagne** : à Londres, les gens de Watteville, son ambassadeur, veulent prendre le pas sur les personnes de la suite du comte d'Estrades, ambassadeur français : bagarre où des Français sont tués ou blessés même par la populace anglaise (1661-62) : Philippe IV cèdera désormais la préséance aux représentants de la France. Il veut **l'humiliation de l'Angleterre** : Charles II doit renoncer au salut traditionnel du pavillon français sur les quatre mers britanniques et châtier les meurtriers des hommes de l'ambassadeur. Il veut **l'humiliation de la Cour de Rome**, à savoir Alexandre VII, qui a reçu l'envoyé royal, le violent duc de Créqui « avec froideur, aigreur, éclat »; le 20 août 1662, la garde corse du Pape tire sur le carrosse de la duchesse de Créqui, tue un page, blesse un laquais et un gentilhomme : Louis XIV confisque aussitôt la ville d'Avignon, exige l'érection à Rome d'une pyramide expiatoire et le renvoi de la garde corse. Il veut **l'humiliation des Turcs et des Etats Barbaresques** en Algérie. Des croisières françaises en Méditerranée (1661-62) délivrent le midi des invasions et des pillages des pirates africains. Les Turcs sont battus par Raymond Montecuculli, général autrichien, et par un contingent de 6.000 Français, devant le Saint-Gothard : parmi les troupes d'élite envoyées par le roi se distingua le régiment de Carignan, en 1664. Louis XIV rachète Dunkerque au prix de 5 millions en 1662.

Presque tout le règne n'est qu'une série de conflits et de guerres que Louis XIV mourant déplorera trop tard.

1. En 1664, les Anglais enlèvent à la Hollande sa colonie des Pays-Bas (V. ce mot) en Amérique. La guerre maritime éclate acharnée, en janvier 1665, à la grande satisfaction de Louis XIV : les deux flottes ennemies se détruisent presque jusqu'à la ruine. En vertu du traité de 1662, la Hollande réclame le secours de la France; mais le roi ne se presse guère d'intervenir. En janvier 1666, il y envoie néanmoins 8.000 hommes, tout en gardant son escadre en rade de Brest. Le 4 juin 1667, l'amiral Ruyter pénètre dans la Tamise, la remonte et menace Londres d'un bombardement. La Suède offre sa médiation et des Conférences s'ouvrent à Bréda (V. ce mot) : la paix est signée le 31 juillet 1667. L'Angleterre restitue à la France, pour sa petite intervention, l'Acadie et Cayenne.

2. **Guerre de Dévolution (1667-68).** — C'est la conquête de la Flandre par Louis XIV, laquelle lui est cédée au traité d'Aix-la-Chapelle le 2 mai 1668. La Hollande effrayée conclut avec l'Angleterre et la Suède la Triple Alliance de La Haye : ce sont quatre années de paix.

3. **Guerre de Hollande (1672-79).** — C'est la conquête de la Franche-Comté et de quinze villes de Flandre, que l'Espagne cède à la France par le traité de Nimègue, le 17 septembre 1678. Louis XIV est à l'apogée de sa gloire.

4. **Guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-97).** — Le roi de France se trouve, en 1689, en présence de l'Allemagne, l'Espagne, la Suède, la Hollande, l'Angleterre. La guerre se déroule sur cinq théâtres : en Irlande, où Jacques II se fait battre à la Boyne par Guillaume d'Orange, le 1er juillet 1690; en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Espagne. Louis XIV se voit contraint de signer l'humiliant traité de Ryswick (V. ce mot).

5. **Guerre de la Succession d'Espagne (1701-13).** — Toute l'Europe se ligue contre la France : la fortune des armes reste indécise (1701-04); période de revers les plus cruels (1704-10); période de victoires inespérées et désunion des ligueurs (1710-13). La guerre se termine par les **cinq traités d'Utrecht (1713).** Avec l'Angleterre, le roi signe : la reconnaissance officielle de la Maison protestante de Hanovre et l'expulsion du prétendant catholique Jacques II, la cession de la baie d'Hudson, de l'Acadie, de Terre-Neuve, la démolition des fortifications de Dunkerque sur la Manche (13 avril 1713). A Radstadt (Bavière), la France est confirmée dans la possession de Strasbourg et de Landau (1714).

De cette lutte formidable la France sort épuisée et endettée de deux milliards et demi, tandis que l'Angleterre s'est relevée : elle a saisi l'empire des mers.

Le 1er septembre 1715, Louis XIV meurt résigné et repentant. Il laisse le trône à son arrière-petit-fils, le jeune Louis XV, âgé de cinq ans. — « J'ai trop aimé la guerre, lui dit-il; ne m'imitez point en cela, ni dans les

trop grandes dépenses... Prenez conseil en toutes choses. Soulagez vos peuples... » — La postérité, malgré tout, lui a décerné le titre de **Louis le Grand** et à son siècle l'appellation de **Siècle de Louis XIV.**

4° **Louis XIV et la Nouvelle-France (1661-1715).** — En mars 1661, le jeune roi inaugure son gouvernement personnel. Sept mois après, Pierre Boucher (V. ce nom) arrive à Paris, accrédité par des lettres signées de M. d'Avaugour (V. ce nom). Il expose au monarque l'état presque désespéré de la colonie, la nécessité urgente de secours en hommes et en argent. D'autre part, Mgr de Laval écrivait à la Propagande romaine, le 21 octobre 1661, « que ce très magnifique prince a promis d'envoyer, pendant dix ans, 300 hommes chaque année ». En 1664, il écrit encore à Rome : « Nous attestons que, les trois années qui viennent de s'écouler, le roi a tenu ses promesses. » Si l'on considère l'assiduité du prince à présider les Conseils, à se faire représenter dépêches, relations, états et mémoires, à prendre à son compte les résolutions et surtout les frais de levée et de passage des recrues, il convient d'affirmer que, « en dernier ressort, c'est lui qui détermine et fait tout en Nouvelle-France ». Colbert est sans doute son bras droit et bientôt M. Talon sera son bras gauche dans la colonie. Mais il est la tête.

Le 24 février 1663, la Compagnie des Cent Associés, impuissante et désagrégée, remet par ordre la colonie à la Couronne. En mars, le roi crée le Conseil souverain à Québec et lui confère des pouvoirs étendus. En mai, la Nouvelle-France passe, en toute seigneurie et propriété, à la Compagnie des Indes occidentales. Le 31 mars 1665, le roi fait travailler à une combinaison qui réussit à dégrever considérablement les habitants. Simultanément, il envoie contre les Iroquois le régiment de Carignan. Le Trésor privé en supporte les frais d'armement et d'équipement, à savoir la somme de 234.074 livres. Le seul exercice de douze mois (juin 1665 à juin 1666), le roi dépense 404.500 livres (258.243 dollars). De 1667 à 1672, son allocation annuelle ne se chiffre jamais au-dessous de 300.000 livres. Il témoigne sa satisfaction « de ce que la plupart des officiers et des soldats de M. de Tracy et du régiment de Carignan manifestent leur disposition de s'habituer au pays ». En somme de 1659 à 1673, Louis XIV a procuré à la colonie 4.000 nouveaux habitants. En 1669, il décide en Conseil d'accorder 300 liv. de pension aux familles de dix enfants, 400 liv. aux familles de douze. Il prend aussi à ses dépens l'envoi de jeunes filles, appelées les **Filles du roi**; à sa charge l'établissement des colons par des secours en nature : habillements, instruments, maisons. Il songe même à franciser les Sauvages par des unions rétribuées.

En 1674, il reprend la colonie à la Compagnie des Indes Occidentales; mais la Guerre de Hollande l'oblige à réduire ses subsides. Toutefois la source n'est pas tarie. Le roi verse annuellement des suppléments à l'évêque, au clergé, aux Religieuses. En 1679, les subsides royaux s'élèvent à 47.260 liv., en faveur aussi des officiers civils.

Les ministres de la marine, durant le long règne de Louis XIV, furent, après Jean-Baptiste Colbert : 6 septembre 1683, son fils, J.-B. Colbert, marquis de Seignelay; 7 novembre 1690, Louis de Phélypeaux, comte de Pontchartrain, chancelier; 6 septembre 1699, Jérôme de Phélypeaux, comte de Pontchartrain.

VI. **Philippe II, duc d'Orléans ou Le Régent (1715-23).** — Louis XIV n'avait qu'un frère, Philippe I^er^, duc d'Orléans, qui épousa, en secondes noces (1671) Charlotte-Elisabeth de Bavière : leur fils, Philippe II, naquit le 2 août 1674 et porta le titre de duc de Chartres jusqu'à la mort de son père, en 1701. En 1692, il épousa M^lle^ de Blois, fille légitimée de Louis XIV et de M^me^ de Montespan. En raison de la minorité de Louis XV, il est proclamé **Régent** du royaume, du 2 septembre 1715 au 22 février 1723. La veille, Victor-Marie d'Estrées, maréchal de France, président du Conseil de la Marine, succéda au comte de Pontchartrain.

Le premier acte du Régent fut de faire annuler par le Parlement le testament de Louis XIV. Le prince et duc était doté de brillantes qualités natives et acquises : esprit vif, élocution facile, érudition, bravoure sur les champs de bataille, cœur généreux; mais elles restèrent stériles pour le bien public, à cause de la paresse, des amusements, du scepticisme et de l'inconduite : Louis XIV l'appelait **un fanfaron de vices.**

Il se produisit une réaction générale : réaction de la noblesse tenue à l'écart si longtemps : les Secrétaires d'Etat sont remplacés jusqu'en 1728 par sept Conseils de dix membres chacun (70 conseillers), tous aristocrates : — réaction du Parlement, muselé durant 60 ans, qui rétablit le droit de remontrance; — réaction à la Cour, où le Régent et ses roués, comme de Broglie, Brancas, Canillac, passent de l'austérité et de la dévotion officielles aux excès d'une dissolution et d'une incrédulité cyniques; — réaction politique par l'alliance avec l'Angleterre et la Hollande contre l'Espagne, où gouverne le cardinal Albéroni.

Le 24 septembre 1718, Joseph Fleuriau, comte d'Armenonville, secrétaire d'Etat, de-

vient ministre de la Marine, pour la signature seulement. Le 9 avril 1722, Charles Fleuriau d'Armenonville, comte de Morville, lui succède avec la même prérogative; mais le 22 mars 1723, il est investi de la direction de tout le ministère.

Les embarras financiers ne tardèrent pas à pressurer le Trésor : l'abbé Dubois, jadis précepteur du Régent, occupait la charge de premier ministre. Le duc de Noailles était ministre des finances et recourut à des expédients insuffisants; le duc de Saint-Simon proposa de déclarer la banqueroute, lorsque l'Ecossais John Law imagina de substituer au numéraire métallique, devenu trop rare, le numéraire papier ou **billet de banque** (1716-18). La **Banque Royale** est fondée et Law y rattache la Compagnie des Indes Occidentales ou du Mississipi. Mais en 1720, il émet pour trois milliards environ de billets, quand le numéraire en métal ne dépasse guère 700 millions : plus de cent mille bourses sont vidées par les agioteurs. La noblesse se discrédita par de honteuses spéculations. Toutefois la catastrophe révéla l'efficacité du crédit comme principe de transaction commerciale. La Régence prit fin le 22 février 1723 : le duc d'Orléans garda le titre de premier ministre, mais il mourait d'apoplexie, le 2 décembre suivant.

VII. Règne de Louis XV (1723-74). — Fils du duc de Bourgogne et d'Adélaïde de Savoie, Louis XV naquit le 15 février 1710. Il est sacré à Reims, le 20 octobre 1722, et proclamé majeur le 26 février 1723. « Il était beau, d'une taille avantageuse, avait l'air noble, le regard plus doux que fier; son éducation ayant été fort négligée, son esprit était peu orné ». Son caractère était mou et timide. Il avait un dégoût invincible pour les affaires. Il ne cherchait ni l'éclat, ni la magnificence. Le ministre Choiseul le définissait plus tard : « Un homme sans âme et sans esprit, aimant le mal, ayant tous les défauts d'une personne vile et peu éclairée. » Il ne fit guère qu'assister à son règne. Il resta de longues années sous la dépendance de son précepteur, le cardinal de Fleury, le seul de son entourage à qui il témoignait une confiance absolue.

Le 5 septembre 1725, le roi épousa Marie Leczinska, fille de Stanislas, roi détrôné de Pologne, qui lui donna dix enfants, deux princes et huit filles : trois moururent au berceau. Au début, le roi préside les Conseils. Le 22 mars, Charles Fleuriau, comte de Morville, est ministre de la Marine; mais le 14 août suivant, Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas, lui succède jusqu'en avril 1749.

En 1744 et 1745, le roi commande les troupes et se trouve à la victoire de Fontenoy. Le peuple lui attribue l'éclat passager du règne et, quand Louis XV tombe malade à Metz, sa guérison lui mérite le surnom de **Bien-Aimé.** En 1748, quatre ans plus tard, la nation change de sentiments, à cause des misères de la guerre, auxquelles nul ne songe à remédier. La paix d'Aix-la-Chapelle créa une universelle déception. Indifférent aux affaires publiques, livré au jeu et à ses soupers, à la lecture de la correspondance policière, le roi s'abandonne à ses favorites, la duchesse de Châteauroux, M^me^ Lenormant devenue marquise de Pompadour, Jeanne Vaubert comtesse du Barry : il devint odieux au peuple qui l'avait adulé. On lui attribue certains aphorismes : « La bonne machine (la France) ira bien toute seule! » — « Après moi le déluge! ».

Avant d'expirer, il déclare, le 10 mai 1774, que, « quoiqu'il ne dût compte de sa conduite qu'à Dieu seul, il se repentait d'avoir causé du scandale à ses sujets ». Sa disparition ne suscita aucun regret : l'on porta de nuit son cercueil à Saint-Denis, à travers le bois de Boulogne : la reine décéda en 1768. Son fils Louis, le Dauphin de France, s'était marié à Marie de Saxe et mourut, le 20 décembre 1765, laissant deux filles et trois fils : Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

Avant le gouvernement personnel du roi (1723-45), il y eut plusieurs ministres : le **duc de Bourbon** (1723-26), arrière-petit-fils du grand Condé (1690-1710), successeur du Régent, ami des arts et des lettres, seigneur cupide et livré à une intrigante, la marquise de Brie : il négocia le mariage royal, fit la levée de la milice, frappa l'impôt du don de joyeux avènement et la taxe du cinquantième sur les immeubles; le **cardinal de Fleury** (1726-42), âgé de 73 ans, homme « sans conséquence », de façons modestes, de nature pacifique, esprit délié, « traitant la France comme un corps robuste qui se rétablit de lui-même » (Voltaire) : il laissa tout péricliter, sans plus.

Le gouvernement personnel (1745-74) montre le roi dans sa nature indolente, incapable d'idées et de décisions. La marquise de Pompadour (Jeanne Poisson), bourgeoise intelligente et jolie, artiste et lettrée, amie de Voltaire, est anoblie et instituée souveraine du royaume : elle fait et défait (1745-64) les ministères, les commandements, décide la suppression des Jésuites et la néfaste guerre de Sept Ans. Les ministres sont : à la guerre, le **comte d'Argenson** (1743-57) qui réalise d'importantes réformes pour les casernes, les hôpitaux, la manutention, les soldes, les retraites; il fonde à Paris l'Ecole militaire en

faveur de 500 fils de gentilshommes pauvres; son frère aîné, le **marquis d'Argenson de Paulmy** (1757-58), homme timide mais fort intelligent, lui succède et est remplacé bientôt par Fouquet, maréchal de Belle-Isle (1758-61); — à la Marine, encore **M. de Maurepas** (1745-49), qui montre dans ses fonctions beaucoup d'activité, de finesse, de pénétration; le 30 avril 1749, **Antoine-Louis Rouillé**, comte de Joüy, lui succède; puis, le 31 juillet 1754, **Jean-Baptiste de Machault**, comte d'Armenonville; ensuite, le 1er février 1757, **François-Marie de Moras**; et, le 1er juin 1758, **Claude-Louis, marquis de Massiac**; le 1er novembre de la même année, **Nicolas-René Berryer**; enfin le **comte de Stainville**, créé **duc de Choiseul** (1761-72; — aux affaires étrangères, **M. de Puysieux**, **M. Rouillé** (1754-57), le **cardinal de Bernis** (1758), **M. de Choiseul** (1758-61).

Le règne de Louis XV fut signalé par trois guerres : — **la Guerre de la Succession de Pologne** (1733-35), à la mort d'Auguste II, lorsque la Diète polonaise proclama roi Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV. Mais Russie, Prusse, Autriche proclament Auguste III, fils du défunt; Stanislas lutte mollement, comptant sur la France et se réfugie à Dantzig, où l'assiègent les Russes : une escadre française de 2.000 hommes débarqués est taillée en pièces; et le 15 juin 1737, le roi nomme Stanislas roi de Lorraine et duc de Bar.

La Guerre de la Succession d'Autriche (1741-48), suscitée par la mort de Charles VI (20 octobre 1740), et les puissances compétitionnaires contestant le trône à sa fille Marie-Thérèse; la France n'entre dans le conflit qu'en mars 1744 : alliée de l'Espagne, adversaire de l'Autriche, elle déclare la guerre à l'Angleterre. En Amérique, prise de Louisbourg (1745). La lutte maritime et coloniale se déploie surtout dans les Indes orientales, menée par deux génies, Dupleix et La Bourdonnais (1745-62).

La Guerre de Sept Ans (1756-63), entre la France, l'Autriche et la Russie d'une part, l'Angleterre et la Prusse de l'autre. Elle eut pour causes la vive jalousie de l'Angleterre et son esprit de revanche, la soif d'expansion vers l'Ouest des Colonies américaines, enserrées par les forts français, du Canada à la Louisiane. Elle eut pour conséquences la perte des colonies françaises dans l'Inde et celle de tout le domaine de la Nouvelle-France, la Louisiane exceptée (V. **Nouvelle-France**).

BIBL. — Ch. Dezobry et Th. Bachelet, édit. E. Darsy, 2 vol., Paris; H. Briand, *Tabl. syn. de l'Hist. de l'Europe*, deuxième et troisième fascicules, Paris; E. Lavisse et A. Rambaud, *Hist. de France*, t. I-IV, ib., 1892-1910; C. Dareste, *Hist. de Fr.*, 9 vol., ib., 1885.

FRANCHERE (Gabriel) (1786-1863), traitant, voyageur, auteur d'une **Relation.**

Fils de Jacques, chirurgien en second à bord du **Fleuve Saint-Laurent**, et d'Olive Paquin, natifs de la paroisse Saint-Clément-de-la-Place, près d'Angers (Maine-et-Loire), Jacques épousa à Québec, le 13 août 1748, Elisabeth Boissy, et en eut neuf enfants, entre autres Gabriel, le cadet au foyer. Celui-ci, né le 4 mars 1752, se maria à Québec, en octobre 1779, à Félicité Morin; puis, le 5 juillet 1810, à la veuve du peintre Paul Malepart de Beaucours (V. ce nom).

Issu du premier mariage, Gabriel naquit à Montréal le 3 novembre 1786. Au printemps de 1810, il entre au service de la **Compagnie du Pacifique**, formée par John Jacob Astor, de New-York. Engagé pour une période de cinq ans, il s'y embarquait en juillet sur **le Tonkin**, commandé par le bourru Jonathan Thorn. Ayant doublé le cap Horn et longé la côte du Pacifique, le vaisseau aborde, le 11 avril 1811, au littoral méridional du fleuve Colombie, à environ quinze milles de l'embouchure : l'on y érigea le poste **Astoria**, en l'honneur du promoteur de l'expédition. La guerre de 1812 força la corporation américaine à se fusionner avec celle du Nord-Ouest pour sauver ses effets commerciaux des pillages des frégates anglaises : M. Franchère y accepta du service temporaire. Il déclina les offres les plus avantageuses et reprit le chemin de Montréal, traversant le continent jusqu'à l'Athabaska et descendant les cours d'eau jusqu'aux grands lacs : il y parut le 1er septembre 1814. En 1820, il publia sa **Relation d'un voy. à la côte du N.-O. de l'Amér. septentrionale** (1810-14), laquelle fut rédigée par M. Bibaud. En 1863, J. V. Huntington en a donné la traduction anglaise à New-York.

En 1815, M. Franchère épousa Sophie, fille de Jean-Baptiste Routier et d'Henriette Regnault et, en 1834, alla s'établir comme négociant en fourrures au Saut-Sainte-Marie. Plus tard, il entra en société avec M. Pierre Chouteau, de Saint-Louis (Missouri), puis il se rendit à New-York comme directeur de la Compagnie Franchère. Il mourut le 12 avril 1863, chez son gendre, maire de Saint-Paul, au Minnesota.

BIBL. — R. P. A. Morice, *Dict. hist. des Can. et Métis fr. de l'Ouest*, Saint-Boniface, Man., 1908; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; C. Tanguay, *Dict. généal.*, Québec, 1886; J. Tassé, *Les Can. de l'Ouest*, 2 vol., Montréal, 1878; H. J. Morgan, *Bibl. Can.*, Ottawa, 1867; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE-CONCEPTION (Sœurs), ayant pour fin l'éducation des enfants, des nègres, des Coptes, et la direction des orphelinats pour les filles et les négresses.

L'Institut a été fondé en 1875 à Belle-Prairie, au Minnesota (E.-U.), par la Mère Marie Ignace de Jésus et confirmé par Rome le 27 novembre 1910. Outre les maisons d'Egypte et des Etats-Unis, la Congrégation s'est établie à Montréal, rue Drolet, où elle compte 18 Religieuses. Les Constitutions ont été définitivement approuvées, le 30 janvier 1923.

Bibl. — Can. ecclés., Montréal, 1930; Ami du Clergé, Langres, France, 1924.

FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE (Congrégation des Sœurs), instituées en vue de l'adoration du Saint-Sacrement, des œuvres des missions, des hôpitaux, dispensaires, orphelinats, crèches, refuges, écoles pauvres, léproseries.



Mère Hélène de Chappotin.

Hélène de Chappotin de Neuville naquit à Nantes, le 21 mai 1839. Ayant grandi, elle se livra à l'oraison, à la pénitence, aux œuvres de charité. Elle se rendit aux Indes, où comme Sœur de Marie-Réparatrice elle se dépensa au relèvement moral de la femme indigène. De retour, elle alla à Rome, en 1877, où Pie IX lui intima l'ordre de fonder un institut religieux : « Je bénis l'habit et le nom, dit le Pape : faites des Constitutions exprès pour les missions. » En 1882, la Congrégation était fondée; en mai 1885, Léon XIII lui accordait un bref laudatif et, le 11 mai 1896, une approbation définitive. Hélène, fondatrice, prit le nom de Mère Marie de la Passion. Le R. P. Bernardin de Portogruaro, Ministre Général de l'Ordre des Frères Mineurs, lui avait servi de guide et de protecteur. La fondatrice est décédée en 1904, après avoir établi 86 maisons. Il y en a, en 1930, 220, desservies par 5.600 Sœurs, dont 500 Canadiennes.

En 1892, les Religieuses vinrent s'établir à Québec, où elles possèdent 7 maisons, appropriées à diverses fins de charité, une à Montréal, une à Winnipeg et une à Saint-Laurent, diocèse de Saint-Boniface. Les **Agrégées** les secondent dans leurs œuvres extérieures. Les Constitutions ont reçu l'approbation définitive, le 8 juillet 1921.

Bibl. — Alman. de l'*Act. cath.*, 1917; Can. ecclés., Montréal, 1930; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, ib., 1929.

FRANCISCAINS (Ordre des Frères Mineurs), fondé en 1209 par saint François d'Assise en Italie (V. **Capucins**).

Les origines de cet Ordre mendiant marquent qu'il fut confirmé par Innocent III en 1209, la Règle approuvée par Honorius III le 28 novembre 1923, et que des branches se séparaient du tronc en 1289. Plus tard, Léon X, en 1517, sépara des Conventuels les Observants, conservant à ceux-ci la dénomination de Frères Mineurs : leur Général eut le titre de Ministre Général de tout l'Ordre. Dans la suite, il s'y forma quatre rameaux : **Observants, Récollets, Réformés, Alcantarins.** Le 4 octobre 1897, le pape Léon XIII les réunit sous l'appellation primitive de **Frères Mineurs.** Puis, Pie X, règla certains droits de l'Ordre et ses rapports avec les deux branches, Conventuels et Capucins (4 octobre 1909). La nouvelle édition des Constitutions a été approuvée le 27 mars 1913, et confirmée encore plus récemment. En 1927, l'Ordre des Franciscains comptait 100 provinces, 1.863 couvents, 18.740 profès et 6.186 postulants.

Les Récollets (V. ce nom), disparus en 1813, les Franciscains ont été établis canoniquement à Montréal, en vertu d'un rescrit du Souverain Pontife, le 27 mai 1890. A l'extérieur de leur monastère, leur apostolat a pour fin les missions et retraites, le ministère paroissial, l'Œuvre de la Tempérance, le développement du Tiers-Ordre. Leurs monastères sont ainsi répartis : aux diocèses de Montréal, 2; Québec, 1; Trois-Rivières, 3; Edmonton, 3; Ottawa, 1; Sherbrooke, 1; Chatham, 1; Saint-Hyacinthe, 2; Vancouver, 1.

Bibl. — A. Battandier, *Ann. Pontif. Cath.*, Paris, 1899 et 1929; G. Archambault, S. J., *Au service de l'Egl.*, Montréal, 1924; Can. eccl., ib., 1929.

FRANKLIN (Michael) († 1782), négociant, député, commissaire, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Natif du comté de Devon (Angl.), il vint à Halifax en 1752 à bord du **Norfolk**. On l'avait préalablement initié aux affaires et il parlait bien le français. Dès le début, il se mêla aux Acadiens et aux Sauvages du voisinage. En 1757, il obtint plusieurs contrats en vue de l'approvisionnement des troupes de terre et de mer à Halifax, en prévision du futur siège de Louisbourg, l'année suivante. Ces contrats furent renouvelés en 1759 afin de munir de provisions la grande flotte de l'amiral Saunders faisant voile vers Québec. La même année, les électeurs de Halifax le choisissent pour leur représentant à la Chambre législative, où il fut nommé membre du Conseil le 3 mai 1762, ainsi que major de la milice. Le 28 mars 1766, il est promu lieutenant-gouverneur de la Province jusqu'au 16 février 1776 et, l'année suivante, devient surintendant des affaires des Sauvages : il décéda à Halifax le 8 novembre 1782. Il avait épousé, le 21 janvier 1762, à Boston (Mass.) Suzanne, fille de Joseph Boutinot et petite-fille de Pierre Faneuil qui lui donna cinq garçons et cinq filles.

Bibl. — The Makers of Can., Toronto, 1911; Can. and Prov., index, ib., 1917; Arch. can., série M, vol. 493, 498, 588, Ottawa; B. Murdoch, *Hist. of Nova-Scotia*, 3 vol., Halifax, 1865-67; W. O. Raymond, *Hist. of St John's River*, Saint-Jean, 1905.

FRANKLIN (Sir John) (1786-1847), mousse, engagé dans la marine royale, explorateur et capitaine de vaisseau, lieutenant-gouverneur.

Le douzième et le plus jeune fils de William, il naquit le 16 avril 1786 à Spilsby, comté de Lincoln (Angleterre). Dès son enfance, il se passionna pour la mer et adolescent il s'engagea dans la marine royale : en 1806, il se battit sur la flotte de l'amiral Nelson à Trafalgar et, en 1814, à l'engagement de la Nouvelle-Orléans. En 1819, on lui confia le commandement d'une troupe d'exploration par terre, de la baie d'Hudson à l'Océan Arctique. Après avoir enduré toutes sortes de fatigues et échappé à la mort plusieurs fois, il en revint en 1822. L'année suivante, il épousait Eleanore Purden, fille d'un architecte doublé d'un poète lyrique. En 1825, il soumit à lord Bathurst le plan « d'une expédition par terre à l'embouchure du fleuve Mackenzie et, de là, au pôle nord, en canot et en chaloupe, jusqu'à la rivière Coppermine (**Mine-de-Cuivre**) ». Sa proposition fut agréée. Six jours après son départ de Liverpool, sa femme succombait à la maladie. De retour en 1827, il convola en secondes noces et se vit honoré du titre de chevalier en 1829. En 1836, on le nomma lieutenant-gouverneur de la Terre de Van Diemen ou Tasmanie, jusqu'en 1843.

En 1845, troisième expédition par mer, à bord des vaisseaux **Erebus et Terror**, avec la mission de passer de l'Atlantique dans le Pacifique. Les deux navires furent pris dans les glaces, entre l'île Beechy et l'anse du cap Riley; le commandant y périt de froid et de faim avec tous les hommes des équipages, le 11 juin 1847. Durant dix années, plus de 50 vaisseaux furent nolisés pour aller à la recherche des disparus, mais sans aucun résultat. En 1859, lady Franklin se décida à éclaircir le mystère, elle fit affréter un vaisseau que l'on mit à la disposition de l'habile capitaine Mac Clintock commandant du **Fox**. Il réussit dans son entreprise : il trouva des indices du malheureux événement à Ross Cairn et à Point Victory, où il découvrit un Rapport attestant la date du décès de Franklin. D'autres traces furent trouvées sur la côte ouest de l'île **King William**, concernant les infortunés matelots qui s'étaient éparpillés dans le dessein de chercher leur subsistance. En septembre 1869, l'éminent explorateur arctique, C. F. Hall, revint d'une investigation de cinq années avec environ 150 objets qu'il acheta des mains des Sauvages de cette île. Enfin, l'expédition de 1879-80, commandée par le lieutenant de vaisseau Schowatka, réussit à rapporter les ossements des marins de l'équipage.

Sir John avait épousé en secondes noces Jane Griffin, qui mourut en 1875, laissant une fille de sa première union. Ses écrits sont : **Narrative of a Journey to the shores of the Polar Sea** (1819-22), London 1823; **Narrative of a Second Exped.** (1825-27), Ib. 1828.

Bibl. — H. D. Trail, *Life of Sir J. Franklin*, London, 1896; Dict. of Nat. Biogr., 1903; S. Osborne, *Career, Last Voy. and Fate of sir J. Fr.*, London, 1865; S. Leacock, *Adventures of the far North*, Toronto, 1914; The Makers of Can., index, 1911; Can. and Prov., index, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

FRANKLYN (John Henry) (1812-81), officier supérieur dans l'armée, administrateur de la Nouvelle-Ecosse.

Né le 8 janvier 1812, il entra dans l'armée avec le grade de sous-lieutenant au 4e bataillon de l'artillerie royale le 26 juin 1831, devint lieutenant au 8e régiment le 23 juin 1832, capitaine en second au 3e le 13 avril 1842, capitaine titulaire au 10e le 7 mai 1847, major au 8e le 20 juin 1854 lieutenant-colonel le 28 juin 1857, est fait Compagnon du Bain le 2 janvier de la même année, colonel le 21 juillet 1860, major-général le 6 mars 1868,

lieutenant-général le 1er octobre 1877, général le 13 novembre 1880.

Il vint au Canada en 1852-53, se rendit en Crimée en 1855, revint comme commandant d'artillerie en Nouvelle-Ecosse, de 1862 à 1868. Il fut administrateur du gouvernement civil de la province, du 13 mars au 27 juillet 1868, et mourut le 12 février 1881.

Bibl. — Army Lists : Ann. Reg., 1881; Arch. can., série C, vol. 31, 32, 859, 1365; John Hayden, *Book of Dignities*, Londres, 1894.

FRANQUELIN (Jean-Baptiste-Louis) (1652-1718), cartographe et premier hydrographe du roi au Canada.

Il naquit entre 1651 et 1653 à Saint-Michel de Villeberny (Côte-d'Or), du mariage de Guillaume et de Catherine Vitas, et vint au Canada vers l'année 1672. En 1678, pour la première fois, on lit son nom de cartographe, apposé au bas d'une carte pour servir d'éclaircissement au papier terrier de la Nouvelle-France. En 1681, au recensement, il est noté comme célibataire et âgé de 30 ans. En 1683, il envoie au ministre son **Plan géométrique de la basse ville de Québec** avec un **Mémoire** explicatif. Dans une lettre au ministre, M. de La Barre le dit « aussi habile de la main qu'il y en ait en France, mais extrêmement pauvre et ayant besoin d'un secours de la part de Sa Majesté ». En 1686, M. de Denonville s'exprime à son sujet d'une façon analogue. Le ministre le nomme hydrographe du roi aux appointements de 400 liv. par année (1687). L'année suivante, M. Franquelin passa en France, où il soumit au ministre deux **Mémoires** fort bien conçus. Il revint avec l'estime du roi. L'attaque de Phipps vint entraver ses travaux. Il rentra de nouveau en France en 1692, à la demande et sur l'ordre de M. de Frontenac et, en 1694, il était de retour à Québec. L'année suivante, il repartait pour ne plus revenir. On pense qu'il reçut un emploi de Vauban comme dessinateur. Ce fut Louis Jolliet qui lui succéda.

Il avait épousé à Québec, le 4 février 1683, Elisabeth Aubert, veuve de Bertrand Chesné, à qui elle avait donné huit enfants. Le 1er avril 1693, on lui accorda passage et à sa famille sur le vaisseau du roi le **Carossol** (V. ce mot), qui périt corps et biens. On a de Franquelin 20 cartes ou plans.

Bibl. — P.-G. Roy, *Le Vieux Québec*, Québec, 1923.

FRANQUET (Louis), ingénieur français, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, inspecteur des fortifications et des travaux militaires.

En 1750, le ministre de la Marine lui délivra une commission d'inspecteur des forts. Le 4 juillet 1751, il signe à Louisbourg un acte de baptême. L'on a conservé de lui un premier rapport, intitulé **Voyage du sieur Franquet aux Iles Royale et Saint-Jean, en 1751.** Il inspecta également les forts Beauséjour et Gaspareau en Acadie. Ce rapport fort détaillé est accompagné de dessins et de plans, de cartes, de descriptions des ports et habitations agricoles, d'extraits de documents antérieurs (V. Mém. Soc. Roy. Can., 1894).

Le second rapport a pour titre : **Voy. et Mém. sur le Canada, en 1752 et 1753** : L'Institut canadien de Québec l'a réimprimé en 1889. Ce travail consciencieux présente un vif intérêt à tous les historiens. L'ingénieur royal raconte, jour par jour, ses déplacements de Québec aux Trois-Rivières, à Montréal, au Lac-Saint-Sacrement, à Lorette, au lac des Deux-Montagnes. Il mêle au récit une foule d'anecdotes parfois piquantes, et traite de la culture du gensing et des terres qu'il a vues, de la manière de défendre la basse et la haute ville de Québec. En 1754, M. Franquet était de retour à Louisbourg, venant de France avec le chevalier de Drucourt (V. ce nom); afin de réparer l'ancienne fortification et exécuter les nouveaux projets de la Cour.

Bibl. — Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; Mém. Soc. Roy. Can., tabl. gén., 1904; J. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., et année 1926.

FRASER (Simon) (1726-82), officier dans les Montagnards, colonel de ce corps d'armée, brigadier et major-général, député aux Communes.

Simon, son père, douzième lord Lovat, s'attacha à la cause du Prétendant et fut exécuté pour haute trahison en 1747 à Tower Hill, Londres. Né en 1726, son fils aîné était étudiant à l'Université Saint-André, quand éclata la rébellion en 1745 et il fut sommé par son père de prendre les armes : en 1746, il fut compris dans les rangs des prisonniers politiques et renfermé au château d'Edimbourg, de novembre 1746 à août 1747. A cette date, il fut libéré et, trois ans après, gracié par le roi. Au début de la Guerre de Sept Ans, on l'autorisa à lever un corps de Montagnards (**Highlanders**) écossais, qui prit le nom de 78e régiment. Le 5 juin 1757, on lui accorda la commission de colonel et il emmena ses hommes en Amérique, d'abord au siège de Louisbourg, ensuite devant Québec. Il fut blessé au saut Montmorency, le 31 juillet 1759, et à la bataille Sainte-Foy le 28 avril 1760. En 1762, avec le grade de brigadier-général, il quitta l'Angleterre avec ses troupes; rendu au Portugal on l'éleva au grade temporaire de major-général. L'année suivante, le régiment fut licencié et on le mit

lieutenant-général le 1er octobre 1877, général le 13 novembre 1880.

Il vint au Canada en 1852-53, se rendit en Crimée en 1855, revint comme commandant d'artillerie en Nouvelle-Ecosse, de 1862 à 1868. Il fut administrateur du gouvernement civil de la province, du 13 mars au 27 juillet 1868, et mourut le 12 février 1881.

Bibl. — Army Lists : Ann. Reg., 1881; Arch. can., série C, vol. 31, 32, 859, 1365; John Hayden, *Book of Dignities*, Londres, 1894.

FRANQUELIN (Jean-Baptiste-Louis) (1652-1718), cartographe et premier hydrographe du roi au Canada.

Il naquit entre 1651 et 1653 à Saint-Michel de Villeberny (Côte-d'Or), du mariage de Guillaume et de Catherine Vitas, et vint au Canada vers l'année 1672. En 1678, pour la première fois, on lit son nom de cartographe, apposé au bas d'une carte pour servir d'éclaircissement au papier terrier de la Nouvelle-France. En 1681, au recensement, il est noté comme célibataire et âgé de 30 ans. En 1683, il envoie au ministre son **Plan géométrique de la basse ville de Québec** avec un **Mémoire** explicatif. Dans une lettre au ministre, M. de La Barre le dit « aussi habile de la main qu'il y en ait en France, mais extrêmement pauvre et ayant besoin d'un secours de la part de Sa Majesté ». En 1686, M. de Denonville s'exprime à son sujet d'une façon analogue. Le ministre le nomme hydrographe du roi aux appointements de 400 liv. par année (1687). L'année suivante, M. Franquelin passa en France, où il soumit au ministre deux **Mémoires** fort bien conçus. Il revint avec l'estime du roi. L'attaque de Phipps vint entraver ses travaux. Il rentra de nouveau en France en 1692, à la demande et sur l'ordre de M. de Frontenac et, en 1694, il était de retour à Québec. L'année suivante, il repartait pour ne plus revenir. On pense qu'il reçut un emploi de Vauban comme dessinateur. Ce fut Louis Jolliet qui lui succéda.

Il avait épousé à Québec, le 4 février 1683, Elisabeth Aubert, veuve de Bertrand Chesné, à qui elle avait donné huit enfants. Le 1er avril 1693, on lui accorda passage et à sa famille sur le vaisseau du roi le **Carossol** (V. ce mot), qui périt corps et biens. On a de Franquelin 20 cartes ou plans.

Bibl. — P.-G. Roy, *Le Vieux Québec*, Québec, 1923.

FRANQUET (Louis), ingénieur français, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, inspecteur des fortifications et des travaux militaires.

En 1750, le ministre de la Marine lui délivra une commission d'inspecteur des forts. Le 4 juillet 1751, il signe à Louisbourg un acte de baptême. L'on a conservé de lui un premier rapport, intitulé **Voyage du sieur Franquet aux Iles Royale et Saint-Jean, en 1751.** Il inspecta également les forts Beauséjour et Gaspareau en Acadie. Ce rapport fort détaillé est accompagné de dessins et de plans, de cartes, de descriptions des ports et habitations agricoles, d'extraits de documents antérieurs (V. Mém. Soc. Roy. Can., 1894).

Le second rapport a pour titre : **Voy. et Mém. sur le Canada, en 1752 et 1753** : L'Institut canadien de Québec l'a réimprimé en 1889. Ce travail consciencieux présente un vif intérêt à tous les historiens. L'ingénieur royal raconte, jour par jour, ses déplacements de Québec aux Trois-Rivières, à Montréal, au Lac-Saint-Sacrement, à Lorette, au lac des Deux-Montagnes. Il mêle au récit une foule d'anecdotes parfois piquantes, et traite de la culture du gensing et des terres qu'il a vues, de la manière de défendre la basse et la haute ville de Québec. En 1754, M. Franquet était de retour à Louisbourg, venant de France avec le chevalier de Drucourt (V. ce nom); afin de réparer l'ancienne fortification et exécuter les nouveaux projets de la Cour.

Bibl. — Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; Mém. Soc. Roy. Can., tabl. gén., 1904; J. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., et année 1926.

FRASER (Simon) (1726-82), officier dans les Montagnards, colonel de ce corps d'armée, brigadier et major-général, député aux Communes.

Simon, son père, douzième lord Lovat, s'attacha à la cause du Prétendant et fut exécuté pour haute trahison en 1747 à Tower Hill, Londres. Né en 1726, son fils aîné était étudiant à l'Université Saint-André, quand éclata la rébellion en 1745 et il fut sommé par son père de prendre les armes : en 1746, il fut compris dans les rangs des prisonniers politiques et renfermé au château d'Edimbourg, de novembre 1746 à août 1747. A cette date, il fut libéré et, trois ans après, gracié par le roi. Au début de la Guerre de Sept Ans, on l'autorisa à lever un corps de Montagnards (**Highlanders**) écossais, qui prit le nom de 78e régiment. Le 5 juin 1757, on lui accorda la commission de colonel et il emmena ses hommes en Amérique, d'abord au siège de Louisbourg, ensuite devant Québec. Il fut blessé au saut Montmorency, le 31 juillet 1759, et à la bataille Sainte-Foy le 28 avril 1760. En 1762, avec le grade de brigadier-général, il quitta l'Angleterre avec ses troupes; rendu au Portugal on l'éleva au grade temporaire de major-général. L'année suivante, le régiment fut licencié et on le mit

à demi-solde. En 1774, par un acte spécial le gouvernement lui fit restaurer ses biens patrimoniaux. En 1775, il leva de nouveau un régiment écossais, étant alors major-général en titre; mais il ne l'accompagna point en Amérique. En 1781, les électeurs du comté Inverness le choisirent comme leur représentant aux Communes jusqu'à sa mort à Londres, le 8 février 1782 : il avait épousé une demoiselle Bristo, Anglaise, qui lui survécut.

Son fils Malcolm entra aussi dans le régiment des Montagnards écossais de son père : le 25 septembre 1759, blessé à la bataille des Plaines, il fut promu lieutenant du 78e. Demeuré à Québec après la Cession, il épousa Marie Allaire, de Beaumont. En 1762, le général Murray lui concédait Mount Murray, seigneurie située à l'est de la rivière Malbaie. Il acquit lui-même d'un nommé Christie celle de l'Islet-au-Portage ou Saint-André de Kamouraska. Le 8 mars 1771, il fit cession à son épouse d'une terre au premier rang de Beaumont. En 1775, il est promu capitaine et plus tard colonel du 84e Royal Emigrants. Pendant plus de trente ans, il exerça les droits seigneuriaux à la Rivière-du-Loup, en vertu d'un bail passé avec le propriétaire, le général Murray. Il mourut en 1815, âgé de 82 ans. De son union étaient issus, entre autres :

Angélique, mariée à John Mac Loughlin;

Joseph, marié en 1799 à Anna, fille de Lauchlin Smith, seigneur de Sainte-Anne-la-Pocatière et décédé en 1844; son fils André, marchand à Québec, revint à la Rivière-du-Loup où il mourut en 1877, ayant épousé Julie-Louise Pouliot dont une fille devint l'épouse d'Ezéar Pouliot et une autre de Jean-Baptiste Delâge;

Alexandre, qui devint l'un des fondateurs de la Compagnie du Nord-Ouest à Montréal : en 1802, il acquit la seigneurie de la Rivière-du-Loup. Dans ses voyages dans l'Ouest, il fut pris par les Sauvages et condamné à mort : mais une Sauvagesse, nommée Angélique Meadows, lui sauva la vie en l'adoptant pour époux. Entre 1791 et 1805, six enfants naquirent de cette union. Dans la suite, M. Fraser épousa Pauline Michaud, qui fut mère de sept enfants. Il mourut le 14 juin 1837.

Bibl. — *Knox's Journal*, Toronto, 1914; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Notes de la Fam. Herman Pelletier.

FRASER (Simon) (1776-1862), traitant, premier commis, bourgeois ou associé, auteur d'un **Journal** d'exploration.

La famille appartenait au clan d'Ecossais ou Highlanders catholiques. Son père avait le grade de capitaine dans l'armée de Burgoyne, qui se rendit aux troupes américaines à Saratoga : fait prisonnier, il fut interné à Albany et mourut en 1777. Sa veuve vint au Canada et s'établit près de Cornwall.

Simon naquit à Bennington, Etat du New-York, vers 1776. En 1792, il s'engagea au service de la Compagnie du Nord-Ouest, devint associé en 1802 et, en 1805, eut la charge des intérêts de la corporation sur le versant occidental des Montagnes-Rocheuses. En 1808, il explora jusqu'à son embouchure la rivière qui a gardé son nom. En 1811, on le chargea de la traite dans la région de la Rivière-Rouge. Lord Selkirk le fit appréhender, en 1817, comme impliqué dans l'affaire Semple (V. ce nom) aux Sept-Chênes. En 1821, époque de la fusion de la Compagnie avec celle de la baie d'Hudson, il se retira du commerce et habita Saint-Andrew's près de Cornwall, où il décéda le 19 avril 1862.

Au retour des plaines de l'Ouest, il épousa la fille du capitaine Allen Macdonell, de Mathilda, Haut-Canada. En 1811, on lui proposa le titre de chevalier qu'il refusa d'accepter. Son **Journal** d'expédition a été publié dans **Les Bourgeois de la Compagnie du N.-O.**, par M. L.-R. Masson, t. I, Québec, 1889.

Bibl. — L. J. Burpee, *The Search for the Western Sea*, Toronto, 1908; Agnes Laut, *The Conquest of the Great Northwest*, 2 vol., New-York, 1908; G. C. Davidson, *The Northwest Company*, Burkeley, California, 1918; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Can. and Prov., Index, 1917; The Makers of Can., Index, 1911.

FRASER (William) (1779-1851), prêtre, missionnaire, Vicaire apostolique, premier évêque de Halifax, transféré à Arichat.

Petit-fils du fameux chef ou capitaine, sir Ewen Cameron, de Lochiel, il naquit en 1779 à Vale de Strathglass en Ecosse : sa mère presbytérienne, convertie au catholicisme lors de son mariage, eut dix enfants, neuf garçons et une fille, William étant son préféré. Eduqué à l'école locale, l'adolescent fut mis au collège ecclésiastique de Lismore, que venait de fonder Mgr John Chisholm; puis, il alla à Valladolid (Espagne) étudier pendant dix ans au collège écossais. Ordonné prêtre, on lui confia, à son retour, la mission Fort William, dans le comté Lochaber : il y séjourna dix années, quand on le nomma supérieur du collège de Lismore. C'était à l'époque d'une recrudescence de la persécution inouïe contre l'élément catholique. Quatre de ses frères émigraient en Nouvelle-Ecosse : il suivit leur trace et débarqua à Canso, d'où il gagna Antigonish. Mgr Mac Eachern (V. ce nom) lui confia aussitôt les missions de Grand Narrows et d'East Bay, au Cap-Breton, le 10 janvier 1821. Le missionnaire, d'une taille herculéenne, infatigable à la tâche,

doué d'un grand bon sens, sans peur et sans reproche dans toutes ses démarches, mérita l'estime et l'affection de son évêque. Le 8 juillet 1824, le prélat le recommandait à la Propagande comme le digne successeur de Mgr Burke (V. ce nom). Rome accéda à ses désirs; et, le 7 octobre 1826, l'abbé Fraser



Mgr Fraser.

recevait les bulles de Vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse : il fut sacré, le 24 juin 1827, à Antigonish avec le titre d'évêque de Tanen (Tanis, Tanites, en Egypte, auj. Sân-el-Haggar).

En 1842, Rome le créait premier évêque de Halifax, nomination qui souleva des clameurs en Angleterre, de la part des Anglicans de l'Eglise établie. En 1844, Mgr Fraser fut transféré à Arichat et il mourut à Antigonish, le 4 octobre 1851.

Bibl. — *Royal Gazette*, Charlottetown, 20 octobre 1851; Can. and Prov., t. II, Toronto, 1914; Can. eccl., Montréal, 1927; Notes du docteur J. F. Kenny, archiv. à Ottawa.

FRASER (John James) (1829-96), avocat, homme politique, magistrat, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, jusqu'au 24 novembre 1896, date de sa mort. Il avait épousé, en septembre 1867, Martha, fille aînée d'Alexander Martin, de Fredericton.

Fils de John, natif d'Inverness (Ecosse), qui émigra en Nouvelle-Ecosse en 1803 et s'établit à Miramichi (N.-B.) en 1812, il naquit à l'île Beaubaie (Bois Hébert) le 1er août 1829, étudia les lettres et le droit à Newcastle, et fut admis au barreau du Nouveau-Brunswick en 1852. En 1870, il fut élu député au Conseil législatif et, en 1882 nommé juge de la Cour supérieure; puis il devint secrétaire et procureur provincial. Le 22 décembre 1893, il était promu lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Bibl. — Can. Parl. Companion, 1879; Can. Biogr. Dict., 1880; Can. and Prov., Index, 1916; The Makers of Can., Index, 1911; N.-O. Coté, *Can. Polit. App.*, Ottawa, 1897.

FRASER (John A.) (1838-97), peintre de paysages et de nature morte.

Né à Londres en 1838, il vint au Canada vers 1860. Admis dans l'atelier de photographie de William Notman à Montréal, en 1868, il s'établit à Toronto comme photographe associé de son ancien patron. Il se piqua bientôt de l'art de colorier les photographies par un procédé de son invention. Bientôt, après quelques excursions, il revint enthousiasmé de l'imposante majesté des Rocheuses : il se mit à reproduire les scènes les plus grandioses : jusque dans ses moindres essais paraît son goût de la lumière et de l'espace. En 1873, il conçut le premier le projet d'une Société des Artistes de l'Ontario; en 1880, on en fit un membre fondateur de l'Académie Royale des Arts. En 1883, l'artiste se retira aux Etats-Unis, où il vécut jusqu'en 1897. La plupart de ses œuvres sont des aquarelles.

Bibl. — H. Morgan, *Can. Men*, 1898; E. Morris, *Art in Can.*, Toronto, 1906; Can. and Prov., vol. XII, ib., 1914; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

FRASER (Duncan Cameron) (1845-1910), avocat, homme politique, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Fils d'Alexander et d'Ann Chisholm, au comté de Pictou, il naquit à New-Glasgow (N.-E.) le 1er octobre 1845, étudia les lettres à Truro, enseigna plusieurs années, obtint à Dalhousie University le diplôme de bachelier ès-arts en 1872, fut admis au barreau, l'année suivante. Nommé membre du Conseil législatif en février 1878, il démissionna pour briguer un mandat aux Communes et subit un échec. En 1888, il est de nouveau convié aux Conseils exécutif et législatif. Puis, aux élections générales de 1891, il est élu aux Communes par les électeurs du comté Guysborough et réélu de 1896 à 1904. Cette année, on l'éleva à la dignité de juge de la Cour supérieure de la Nouvelle-Ecosse. Le 30 mars 1906, il est nommé lieutenant-gouverneur de la Province jusqu'au 27 septembre 1910, date de son décès. Il avait épousé, le

22 octobre 1871, Bessie, fille de William Graham de New-Glasgow.

BIBL. — The Makers of Can., Index, 1917; Can. Parl. Guide, Ottawa, 1909; H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898.

FRECHETTE (Louis-Honoré) (1839-1908), avocat, homme politique et homme de lettres, premier lauréat canadien de l'Académie française.

Ses ancêtres étaient originaires de l'île de Ré, en Saintonge : ils orthographiaient, selon Tanguay, **Freschet** et **Frichet**, dans la suite, le nom a pris la forme **Fréchette**, avec la double consonne et la voyelle, selon l'usage commun dans la colonie. Son père, venu de Saint-Nicolas et entrepreneur de quais, s'établit au pied de la falaise de Lévis, dans le quartier d'Hadlow.

Louis-Honoré y naquit, le 16 novembre 1839, et perdit bientôt sa mère. A quinze ans, une marâtre le poussa à déserter le foyer et il alla casser de la pierre dans les rues d'Ogdensburg (E.-U.), en attendant qu'il revint poursuivre ses études au petit séminaire de Québec et aux collèges de Sainte-Anne et de Nicolet. A dix-neuf ans, il composa **Le Chant de la Huronne** et rima des strophes de consolation : **Ne pleure pas.** Au pensionnat Laval, où il étudia le droit, il lisait Lamartine, Hugo, Turquety. En 1861-62, il fut attaché au **Journal de Québec** et, l'année suivante, il édita le recueil : **Mes Loisirs.** En 1864, il se fit inscrire au barreau. Ayant essayé la rédaction du **Journal de Lévis**, il se vit remercier. Avocat, journaliste, poète, il alla chercher sa fortune à Chicago. Aigri contre l'administration, il publia dans sa terre étrangère **La Voix d'un Exilé** en tirades vengeresses. Durant cinq ans, il façonna de la copie pour le journal **Amérique** et de la correspondance aux bureaux de Chemin de fer des Illinois.

En 1871, l'exilé volontaire rouvrait son bureau à Lévis. Mais, dès le mois de novembre, une lutte acerbe s'engageait entre lui et M. Adolphe-Basile Routhier, au sujet des **Causeries du Dimanche** : il écrivit **Lettres à Basile.**

Un nouvel avatar le guettait : il sollicita des électeurs de Lévis un mandat à la législature provinciale et, en 1872, la même faveur aux Communes : double déception. En 1874, il fut élu au Parlement fédéral dans les rangs des libéraux pour quatre ans (1878). Deux nouveaux refus de la part des électeurs : 1878 et 1882. M. Fréchette fit ses adieux à la politique et se réfugia dans la poésie ou le Parnasse. En 1877, il avait publié **Pêle-Mêle,** fantaisies et souvenirs : il fixa alors sa résidence à Montréal.

En 1880, M. Fréchette présenta à l'Académie française les **Fleurs boréales et les Oiseaux de neige,** qui furent couronnés et l'on sacra l'auteur **poète national.** En 1882, la Société Royale du Canada lui ouvrait ses portes. En 1887, il se rendit à Paris offrir à la France la **Légende d'un Peuple** : l'enthousiasme fut grand dans les deux Frances. En 1891, parurent les **Feuilles volantes,** dernier recueil du poète, où l'on cueille quelques-unes de ses meilleures strophes. Cependant en 1892, le public se réjouit des **Originaux et Détraqués,** galerie de types populaires. En 1897, ses **Lettres** sur l'éducation le révélaient pessimiste envers les institutions traditionnelles. Depuis 1889, il occupait le fauteuil de greffier du Conseil législatif. En 1900, il raconta aux petits enfants **la Noël au Canada.** Ayant recueilli, par des conférences, l'or du souvenir, il fit ériger à Montréal, le 24 juin 1906, la statue de Crémazie. Une nouvelle édition de ses œuvres hanta ses rêves : dans les **Epaves poétiques,** il fit entrer quelques pièces inédites : il y ajouta un grand drame pathétique, **Veronica.**

M. Fréchette mourut d'apoplexie le 31 mai 1908. Il avait été le premier lauréat de l'Académie française, devint docteur ès-arts de Mac Gill et de Queen's en 1881, et de l'Université de Toronto en 1900 : déjà l'Université Laval, en 1888, l'avait honoré du titre de docteur ès-lettres. En 1897, il fut créé Compagnon de Saint-Michel et Saint-George et reçu, en 1900, membre de la Société Royale du Canada.

M. Fréchette avait épousé en 1876, Emma, fille de Jean-Baptiste Beaudry, de Montréal, qui fut mère de trois filles.

BIBL. — Mém. Soc. Roy. can., année 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gen., 1925; St. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; H. d'Arles, *Louis Fréchette*, Toronto, 1924.

FREMONT (Jean-Louis) († 1797), engagé dans les troupes de Montcalm, marchand bourgeois.

Fils de Charles, négociant, et de Louise-Geneviève Vilot, il naquit à Saint-Germain-en-Laye, près de Paris et fit d'abord partie des troupes régulières. Ayant sollicité et obtenu son congé, il s'établit comme marchand dans la basse ville de Québec. En 1759, il fut du nombre des bourgeois qui présentèrent une requête à M. de Ramezay, lui demandant de capituler. Dans la suite, il quitta la colonie et périt assassiné à Paris, le 9 mars 1797.

Il avait épousé à Québec, le 5 octobre 1751, Marie Collet, veuve de Jean-Baptiste Lemaî-

tre-Jugon et fille de Nicolas et de Catherine Géry, de la Basse-Terre (Guadeloupe), qui lui donna deux enfants décédés en 1753 et en 1754; en secondes noces, à Catherine-Reine Boucher de Boucherville, fille de Pierre et de Marguerite Raimbault, le 17 mai 1764 : il en eut sept enfants, entre autres :

Reine, née le 7 mars 1765, mariée en 1785 à Charles-Antoine Godefroy de Tonnancour (V. ce nom);

Françoise, née en 1766, décédée sans alliance en 1818;

Joseph-François, né en 1767, établi à Saint-Domingue, puis à Norfolk, en Virginie, décédé en France;

Louis-René, fondateur de la branche américaine; et **Charles-Pierre,** de la branche canadienne.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Frémont*, Lévis, 1902.

FREMONT (Louis-René) (1768-1818), fils du précédent, négociant, professeur en Virginie.

Né à Québec le 8 décembre 1768, il se livra au commerce avec son père. En 1800, voulant briguer les suffrages pour la députation, il retira sa candidature à la dernière heure. Quelques années plus tard, il se décida à s'établir à Saint-Domingue, où vivait l'une de ses tantes. Fait prisonnier de guerre par une frégate anglaise, il fut interné durant plus de deux ans. Rendu aux Etats-Unis sans ressources, il se fit professeur de français à Norfolk, en Virginie, où il mourut en 1818. Il avait épousé à New-York, le 14 mai 1807, Anna Beverley Whiting, fille du colonel Thomas et d'Elizabeth Sewall, veuve du major Pryor à 17 ans, laquelle mourut à Charlestown (Caroline), en septembre 1847, ayant mis au monde quatre enfants, entre autres :

John-Charles, né à Savannah, en Géorgie, le 21 janvier 1813, étudia à Charlestown, se fit professeur de mathématiques. En 1833, il enseigna à bord du **Natchez** qui fit une croisière de deux ans et demi. Au retour, il adopta la profession d'ingénieur civil, accompagna M. Nicolet, savant français au service des Etats-Unis, dans une exploration des prairies du Nord-Ouest (1838-39) et fut nommé lieutenant en second dans le corps du génie. En mai 1842, il entreprit une première excursion qui dura cinq mois et découvrit le passage du Sud à travers les Rocheuses. Le 29 mai 1843, nouvelle expédition, dirigée par le commandant Wilkes et composée de 39 hommes, dont 22 trappeurs canadiens-français, qui partit de Kansas City pour la côte du Pacifique : elle passe au Grand-Lac-Salé, aux régions de l'Utah, de Nevada, de Californie et revient au mois d'août 1844. Au printemps de 1845, élevé au grade de capitaine, M. Frémont reprend une troisième fois la route du Pacifique. Arrivé en Californie, il trouva le Mexique en guerre avec les Etats-Unis. Les colons l'invitèrent à se mettre à leur tête et furent vainqueurs sous ses ordres. Il se mit alors en communication avec le commandant de l'escadre croisant sur le littoral, et le commodore Stockton le créa commandant militaire. Mais les Californiens devenus rebelles, les Américains ne purent se maintenir que par l'intervention du général Kearney, qui le nomma au grade de lieutenant-colonel : M. Frémont rentra ensuite dans la vie privée.

Il résolut de tenter un autre passage par une expédition à ses frais de 33 hommes et 133 mules. Egaré par ses guides, il les vit périr toutes et un tiers de la troupe dans les neiges de la Sierra-San-Juan et il arriva à pied à Santa-Fé. Dans une cinquième exploration, il atteint les bords du Sacramento et acquit la propriété de **Mariposa,** au riche dépôt aurifère. En 1850, la Californie s'annexa à la République : il fut élu le premier sénateur pour deux ans et, en 1856, se portant candidat à la Présidence, il fut battu par Buchanan. Sous Lincoln, il fut nommé général de l'armée du Mississipi, subit plusieurs défaites et démissionna. En 1864, il fut de nouveau candidat à la Présidence contre Lincoln. En 1867, le général est choisi comme président de la Compagnie du chemin de fer; dans les transactions, il subit une condamnation à cinq ans de prison et à 3.000 dollars d'amende. En 1878, on le nomma gouverneur de l'Arizona; et, en 1889, le président Harrison lui conféra le grade de major-général. M. Frémont mourut à New-York le 13 juillet 1890.

Il avait épousé à Washington en 1841 Jessie, fille de Thomas Benton, sénateur du Missouri, qui lui donna quatre enfants, entre autres :

John-Charles, né le 23 décembre 1853, officier de marine, commandant du **Porter,** qui le premier toucha la terre de Cuba durant la guerre avec l'Espagne (1898); **Francis Preston,** né le 1er août 1855, officier d'infanterie et commandant d'un district militaire à Cuba.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Frémont*, Lévis, 1902.

FREMONT (Charles-Pierre) (1771-1827), frère du précédent, négociant, assistant-quartier-maître, lieutenant-colonel, greffier.

Né le 19 septembre 1771, il se livra au commerce et habita successivement Québec, Chambly, Montréal. En 1812, nommé assistant-quartier-maître des milices du Bas-Ca-

nada, il rendit d'éminents services à la classe agricole et fut promu lieutenant-colonel. On le choisit comme traducteur français à la Chambre d'Assemblée et greffier des bills privés. Il se noya à Chambly le 15 novembre 1827. Il avait épousé en 1797 sa cousine, Félicité-Charlotte, fille de Charles Voyer notaire et de Charlotte Perrault, qui lui donna six enfants, entre autres :

Marie-Reine, née en 1801, mariée à Montréal en 1821 à Jasper Brewer, lieutenant au régiment des Meurons (V. ce mot), qui en eut sept enfants;

Charles-Jacques, le continuateur de la lignée;

Joséphine-Louise, née en 1808, mariée à Chambly en 1828 au docteur Patrick Buckley, décédé en 1833, laissant quatre enfants. Charles-Peter, le troisième, né en 1831, chirurgien dans l'armée anglaise en Crimée, exerça sa profession à Saint-Hyacinthe, où il décéda en 1865, ayant épousé en 1860 Joséphine-Louisa, fille de John-William et de Lucie Berthelet, mère de trois enfants; l'aînée Mary-Louisa née en 1851, s'est mariée en 1883 à Narcisse Pérodeau (V. ce nom); Elizabeth, la troisième, née en 1863, mariée (1886) à Jules Laframboise, gérant de banque;

Catherine-Suzanne, *née en* **1810,** mariée en 1830 à Alexander-Stewart Scott, greffier, à qui elle donna treize enfants.

Bibl. — V. la précédente.

FREMONT (Charles-Jacques) (1806-62), fils du précédent, docteur en médecine, professeur à Laval.

Né à Québec le 17 octobre 1806, il fit son cours classique au séminaire et opta pour la médecine; il obtint son diplôme le 16 novembre 1829. On lui accorda une chaire à Laval et il est l'un des fondateurs de la Faculté de médecine. Le 20 décembre 1862, il mourut à bord du steamer **Bohemian,** pendant la traversée de Liverpool à Portland et son corps fut inhumé le 8 janvier suivant. Il avait épousé à Québec en 1845 Marie-Cécile, fille de Philippe Panet (V. ce nom) et de Luce Casgrain, mère de huit enfants, entre autres :

Marie-Adine, née en 1848, Religieuse du Précieux-Sang à Saint-Hyacinthe, décédée en 1871;

Marie-Luce-Hermine, née en 1851, décédée au Carmel de Reims en 1873;

Jules-Joseph-Taschereau Frémont, né le 20 décembre 1855, élève à Sainte-Marie de Montréal et à Saint-François-Xavier de New-York, avocat en 1878, député aux Communes (1891-96), décédé en 1902. Il avait épousé à Montmagny, en 1881, Marie-Alix, fille de Joseph-Octave Beaubien et d'Aglaé Genest, qui lui a donné six enfants.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Frémont,* Lévis, 1902; *Les Pet. Chos. de notre Hist.,* Québec, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925 et année 1926.

FREMONT (Marie-Lucie-Hermine) (1851-73), fille du précédent, première Carmélite canadienne.

Née à Québec le 24 décembre 1851, elle fut élève au pensionnat de la Pointe-Lévy et des Ursulines de Québec. Sa sœur aînée, Adine se fit Religieuse du Précieux-Sang, tandis qu'elle demeura au foyer. Elle écrivit un **Journal spirituel,** remarquable par l'élévation des pensées et par le zèle de la perfection intérieure. En 1870, elle visita sa sœur au monastère de Saint-Hyacinthe : Sœur Saint-Louis de Gonzague mourut l'année suivante. Sa faible santé la conduisit en Floride; elle visita le Carmel de Baltimore. De retour, comme le Canada ne possédait encore aucun monastère de Carmélites (V. ce mot), elle sollicita son admission à celui de Reims, en France (1872). Elle y prit l'habit religieux; mais sa santé vint à fléchir et elle mourut à la fin de novembre 1873.

Bibl. — P. Brown, S. J., *Une Fleur du Carmel,* Montréal, 1875.

FRENCH (Sir George Arthur), (1841-1921), artilleur, inspecteur, commissaire-organisateur du corps de Police à cheval, lieutenant-colonel, major-général.

Fils aîné de John, de Mormington Park, comté Dublin (Irlande), il naquit à Roscommon le 17 juin 1841, entra aux écoles militaires de Sandwich et de Woolwich et, en 1860, y obtint la commission d'artilleur royal. Envoyé en garnison au Canada, le ministre de la milice le choisit, en 1870, en qualité d'inspecteur de l'artillerie et lui conféra le grade de lieutenant-colonel. En 1873, l'officier se décida le premier à organiser le corps de la Police à cheval du Nord-Ouest; il fut nommé premier Commissaire et il commanda la première excursion jusqu'au pied des Rocheuses, en 1874. Deux ans après, il résigna ses fonctions. Dans la suite, le gouvernement métropolitain lui confia des mandats analogues à Queensland, à Bombay, à la Galles-du-Sud : il mérita ainsi d'être promu major-général. Retiré du service, il mourut le 28 juillet 1921. En 1862, il avait épousé Janet Clark, fille de Robert Long Innes, de Kingston (Ont.). On le créa Compagnon en 1877, puis en 1902 chevalier de Saint-Michel et Saint-George.

Bibl. — H. Morgan, *Who's Who,* Toronto, 1919; R. G. Mac Beth, *Policing the Plains,* ib., 1912; A. L.

Hayden, *The Riders of the Plains*, London, 1910; Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

FRERES CHRETIENS D'IRLANDE (Irish Christian Brothers) (Institut des), ayant pour but la formation chrétienne de la jeunesse, dans les écoles primaires.

Edmund Ignace Rice naquit à Callan, comté Kilkenny (Irlande) en 1762 et mourut à Waterford en 1844. Elève de l'école de Kilkenny, il devint, adolescent, l'employé de la maison de commerce de son oncle dans la ville de Waterford; puis, à son décès, le propriétaire de son magasin. En 1794, il se sentit des aspirations vers la vie religieuse dans un ordre quelconque sur le continent, faute d'institutions établies en Irlande. Une voix amie le persuada à employer sa fortune et ses talents à des œuvres locales, de préférence. Avec l'aide de deux instituteurs à gages, il ouvrit une école primaire à Waterford, en 1802 : l'évêque, Mgr Hussey, en bénit la pierre angulaire et l'appela **Mount Sion.** Le succès amena le fondateur à établir d'autres écoles, en 1806, à Carrick et à Dungawan. Les maîtres enseignants adoptèrent, en les adaptant à leurs fins, les Constitutions des **Sœurs de la Présentation;** en 1808, Mgr Power de Waterford recevait leurs premiers vœux. Puis, vinrent les fondations à Cork, à Dublin, à Limerick et ailleurs; jusqu'en 1820, chaque communauté relevait de la juridiction de l'Ordinaire respectif. Quand, sur les instances du fondateur en 1817, le Pape Pie VII en 1820 confirma par un bref la Congrégation, qui la première en Irlande s'honore de cette souveraine approbation, en 1826, toutes les maisons dépendaient d'un Supérieur général de l'Institut des **Frères Irlandais des Ecoles chrétiennes.** Toutefois, comme Mgr Murphy, évêque de Cork, voulut d'abord sauvegarder son patronage, le Frère Austin Reardon n'adhéra point à la fusion des divers établissements : cette scission constitua l'origine de la Congrégation enseignante des **Frères de la Présentation.**

Le fondateur résigna ses fonctions en 1838 et passa encore six années à Mount Sion : en 1844, il laissait 11 maisons en Irlande et autant en Angleterre, tandis que l'on sollicitait d'autres fondations aux Etats-Unis, au Canada, à Terre-Neuve. L'approbation de Rome a été renouvelée en 1889 et confirmée en 1899. Aujourd'hui l'Institut compte : 100 maisons en Irlande, 67 en Australie, 10 dans l'Inde, 18 aux Etats-Unis, 2 à Rome, 4 à Gibraltar, 2 dans le Sud-Africain, 4 en Chine, 8 en Angleterre.

En 1910, le chanoine O'Meara a appelé les Frères à Montréal, où ils dirigent 5 écoles; plus une à Longueuil, à Sherbrooke, à Cornwall (Ont.). Ils ont eu leurs Constitutions approuvées définitivement, le 10 juin 1922.

BIBL. — Notes spéciales; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1929; Can. eccl., Montréal, 1930.

FRERES DE LA CHARITE DE GAND (Institut des), fondé dans le dessein de soulager les vieillards, les infirmes, les aliénés, d'héberger les ouvriers pauvres, d'élever les orphelins, les jeunes délinquants, les sourds-muets, les aveugles, les anormaux et les arriérés.



LE CHANOINE TRIEST.

La Congrégation a pris naissance à Gand (Belgique) en 1807 pour les œuvres de Charité et d'enseignement, et définitivement le 17 novembre 1810. Pierre-Joseph Triest, né à Bruxelles le 31 août 1760, élève au collège de Gheel, étudiant en philosophie à l'Université de Louvain et en théologie au séminaire de Malines, fut ordonné prêtre le 10 juin 1786. Successivement coadjuteur à Notre-Dame d'Hanswyck à Malines, il se livra avec zèle au soulagement des misères du peuple, à la visite des malades et des mourants, surtout durant une épidémie de typhus. Ami des pauvres, sa charité se penchait vers les veuves et les orphelins : il pratiqua la vertu jusqu'à l'héroïsme. En 1797, le vicaire devient curé et chanoine à Renaix, où il érigea en 1802 un orphelinat pour les fillettes pauvres. L'année suivante, il fondait à Levendeghem, sa nouvelle paroisse, la Congrégation des Sœurs de la Charité, aujourd'hui si florissante et si méritante.

En 1807, il posa à Gand les bases de l'Institut des Frères de la Charité, destiné lui aussi à un constant développement par

des fins non moins méritoires. Aussi bien, Mgr de Broglie se félicita d'accorder à cette œuvre, le 17 novembre 1810, son approbation officielle. Le fondateur étendit encore les effluves de sa charité par la création de trois autres institutions : **l'Association des Dames de la Charité maternelle** (1822-1852); la **Société des Frères de Saint-Jean de Dieu** (1825), qui soignent à domicile et chez eux; la **Société des Sœurs de la Sainte-Enfance** (1835). Le 24 juin 1836, succombait à la tâche celui que l'admiration et la gratitude populaires ont surnommé le **Vincent de Paul de la Belgique.** Le 22 avril 1899, Léon XIII a approuvé la Congrégation et ses Constitutions, le 3 juillet suivant : en 1930, il existe 50 maisons, dont 17 d'aliénés hospitalisés.

C'est en 1865 que les Religieux ont fondé à Montréal l'Institut Saint-Antoine; en 1884, la Retraite Saint-Benoît à la Longue-Pointe pour les maladies mentales, névrose, épilepsie, alcoolisme, plus l'Ecole Curatteau; 2 maisons à Sorel, 1 à Drummondville, à Saint-Guillaume, à Saint-Georges de Beauce. Deux maisons au diocèse de Boston (E.-U.).

Bibl. — **Fr. Fl.**, *Notice sur le Chan. Triest*, Malines, 1909; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1917 et 1929; Can. eccl., Montréal, 1930.

FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE (Institut des), fondé dans le dessein de donner aux enfants du peuple une formation intellectuelle, morale et chrétienne. — **Frères de la Mennais** ou **Frères de Ploërmel.**

Jean-Marie de la Mennais, fils aîné d'un armateur anobli par Louis XVI, naquit à Saint-Malo le 8 septembre 1780. Elève de son oncle, M. des Saudrais et de l'abbé Vielle, de Noyon, exerçant son ministère occulte à Saint-Malo (1792-1800), ordonné sous-diacre (1801) à Paris par Mgr de Pressigny, évêque de Saint-Malo et revenu de son exil à Jersey, il fut élevé à la prêtrise à Rennes (24 février 1804) par Mgr de Maillé, qui le nomma vicaire de sa paroisse natale. L'excès du travail lui imposa un repos à la Chesnaie, sa propriété, en compagnie de son frère Félix (1782-1854). Tous deux collaborant publiaient **Les Réflexions sur l'état de l'Eglise en France au XVIII^e^ siècle et sa situation actuelle,** puis **Le Guide spirituel,** traduit de Louis de Blois.

En 1812, le gouvernement ferma le séminaire de Saint-Malo, et M. Vielle avait la direction du grand séminaire de Saint-Brieuc. Mgr Caffarelli y appela l'abbé Jean-Marie avec la charge d'être son secrétaire : mais le prélat mourut le 11 janvier 1815 et son chapitre chosit quatre vicaires capitulaires dont le plus jeune fut M. de la Mennais. Pendant cinq ans, il porta presque seul le poids de l'administration diocésaine, ralliant son clergé dans les retraites, prêchant avec force des missions paroissiales, se penchant sur l'enfance abandonnée. Il fallait des maîtres et des maîtresses d'école (1817). Le grand vicaire reçut de la Roche-Derrien trois adolescents, dont un seul persévéra; puis vinrent des recrues, quand soudain il rencontra l'abbé Gabriel Deshayes, restaurateur et fondateur (1816) à Auray des **Frères** appelés ensuite de **Saint-Gabriel** (V. ce nom) : l'entrevue eut lieu en 1819. A cette date M. de la Mennais avait **cinq** novices, M. Deshayes **sept,** tous deux résolus à réunir leurs efforts en une œuvre commune. En 1820, ils convoquaient à Auray, pour la retraite annuelle, les Frères déjà enseignants et les deux groupes de novices : environ une cinquantaine : de cette année date le nom de **Frères de l'Instruction Chrétienne** avec la devise **Dieu seul.** L'année suivante, M. de la Mennais fondait l'Institut des **Filles de la Providence** (25 mars 1821). Le même mois, M. Deshayes, élu Supérieur général de la **Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse** (V. ces noms), alla résider à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée); puis avant de se séparer, les deux supérieurs ouvraient en mai, à Auray, les exercices annuels : cinq novices d'Auray furent cédés à M. de la Mennais et les dix autres suivirent à son poste M. Deshayes. A partir de ce jour, le grand vicaire administra seul l'Institut auquel il donna son nom : **Frères de la Mennais** et plus tard : **Frères de Ploërmel.** Toutefois le contrat qui liait les deux fondateurs ne fut rompu qu'à la mort de M. Deshayes en 1841: à l'issue de chaque retraite annuelle, tous deux bénissaient les Frères.

En 1822, le prince de Croy, Grand Aumônier de France, choisissait M. de la Mennais pour son vicaire général : sur trois lettres de Louis XVIII, il dut partir pour Paris le 22 novembre et y séjourna jusqu'au mois d'août 1824. En 1822, la retraite eut lieu à Josselin et le noviciat y fut transféré le 3 août 1823; puis, faute de local suffisant, le personnel émigra à Ploërmel, le 3 novembre 1824. En 1827, l'Institut dénombrait 57 écoles, desservies par 160 Frères. Le 16 décembre 1847, fut un jour d'alarmes par suite d'une congestion qui terrassa le fondateur : il adressa une supplique à Rome et Pie IX, en 1851, décerna à l'œuvre un Bref laudatif. M. de la Mennais ne mourut que le 26 décembre 1860 : sa cause de béatification a été introduite le 22 mars 1911. Léon XIII, en 1891, publia un décret d'approbation canonique et Pie X, le

1er mars 1910, a définitivement approuvé les Constitutions avec l'appellation de **Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel.** En 1928, l'Institut dénombrait 262 maisons, 1.400 profès en dehors des sécularisés en 1903, 150 novices et 500 postulants.

En 1886, les Frères apparaissent au Canada, à Chambly. Ils ont aujourd'hui deux Districts, comprenant 45 maisons et 600 Frères :

Ier **Celui de Montréal,** ayant la maison provinciale à Laprairie; de plus, 16 établissements dans le diocèse; dans ceux de Joliette, 1; de Saint-Hyacinthe, 2; d'Ottawa, 5; d'Ogdensburg (E.-U.), 2; de Fall River, 1; de Portland, 2.

IIe **Celui de Québec,** avec la maison principale à La Pointe-du-Lac; de plus, 6 autres écoles au diocèse des Trois-Rivières; 9 au diocèse de Québec.

Bibl. — Inst. des Frères de l'Instr. chrét., Paris, 1923; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, ib., 1929; Can. eccl., Montréal, 1930; Mgr Laveille, *Jean-Marie de la Mennais*, 2 vol., Paris, 1903.

FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE DE SAINT-GABRIEL (Congrégation des), ayant pour fin l'éducation et l'instruction des enfants des écoles, des orphelinats, l'œuvre des aveugles et des sourds-muets, des patronages.

Leur fondateur fut le Bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort, qui laissa en mourant (28 avril 1716) deux communautés : celle des **Filles de la Sagesse** (V. ce nom) et celle de la **Compagnie de Marie** (V. ce nom), que secondaient des **Frères.** De 1705 à 1820, ceux-ci, peu nombreux au lendemain de la Terreur, avaient fait l'instruction des enfants, en dehors de leurs autres fonctions de travaux manuels. En 1821, intervint un restaurateur, sinon un fondateur, Gabriel Deshayes, fils de laboureurs, né en 1767 à Beignon (Morbihan) alors chef-lieu de doyenné du diocèse de Saint-Malo, orphelin de mère en 1773, élève à l'école locale, gardien des troupeaux paternels, étudiant au petit séminaire de Saint-Méen (Ile-et-Vilaine), diacre en septembre 1790 quand la Constitution civile du clergé ferme le séminaire, agent de liaison (1791) entre les prêtres réfractaires, embarqué avec deux compagnons sur un voilier en partance pour l'Angleterre et forcé par la tempête à faire escale à Jersey, où l'évêque de Tréguier, Mgr Le Mintier, confère à Gabriel le sacerdoce et le diaconat à ses confrères (14 mars 1792), rentré en France par Grandville pour exercer un périlleux ministère, dénoncé et traqué partout, mais dépistant les inquisiteurs durant dix années (1792-1801), inscrit alors un clergé du diocèse de Vannes, auxiliaire à Paimpont, vicaire à Beignon, curé de Saint-Gildas d'Auray (1805) et vicaire général, en 1821 et jusqu'à sa mort (en 1841) Supérieur général (n'ayant été ni novice ni profès) des deux Familles du Père de Montfort dont le premier il parla à Rome (1823) de l'introduction de la cause de béatification, co-fondateur avec Lamennais des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel, des Sœurs de même nom à Saint-Gildas, des **Frères** de même nom de **Saint-Gabriel,** des Frères agriculteurs de Saint-François d'Assise, l'héroïque Breton est aussi principal intérimaire du collège d'Auray, organisateur du petit séminaire de Sainte-Anne qu'il va confier aux Pères Jésuites. Pour consolider l'œuvre naissante des Frères, il fit appel à une dizaine de jeunes gens qu'il associa à quatre anciens coadjuteurs. En 1824, la communauté dénombrait 42 membres. En 1835, les recrues affluant en vue de l'enseignement, ces **Frères de classe** se virent loger dans un local, qu'on appela **Maison de Saint-Gabriel** en l'honneur de l'archange, patron du coopérateur et restaurateur. En 1841, en vertu d'une disposition expresse de ses dernières volontés, les Frères voués à l'enseignement devinrent autonomes et élirent un Supérieur. Le 19 février 1910, l'Institut reçut de Rome un Bref laudatif et les Constitutions eurent l'approbation pour sept ans, le document pontifical datant leur origine de l'année 1705; puis vint l'approbation définitive le 5 décembre 1923.

C'est en 1888 que la Congrégation s'est établie au Canada : au diocèse de Montréal, elle possède ou dirige, outre la résidence provinciale, 5 maisons en ville et 10 autres en campagne; aux diocèses de Québec et de Saint-Hyacinthe, 1; des Trois-Rivières, 2.

Bibl. — Al. Crosnier, *Gabriel Deshayes*, 2 vol., Paris, 1920; R. P. Chupin, *G. Deshayes*, Pontchâteau, 1929, A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1929; E. Gouin, P. S. S., *La Revue can.*, Montréal, 1913; Can. eccl., ib., 1939.

FRERES DE MARIE ou **MARIANISTES (Congrégation des),** ayant pour but la formation intellectuelle, morale, chrétienne de la jeunesse, par l'enseignement primaire et classique.

Le treizième enfant de Blaise Chaminade et de Catherine Béton, Guillaume-Joseph, naquit à Périgueux (Dordogne), le 8 avril 1761. L'adolescent reçut dans sa ville natale les premiers éléments de l'instruction, suivit ensuite à Mussidan le cours des humanités, étudia à l'Université de Bordeaux la philosophie et la théologie, fut ordonné prêtre en 1785, devint économe et professeur à Mussidan, tout en se livrant aux exercices du mi-

nistère. Durant la tourmente révolutionnaire, il réussit à se cacher à Bordeaux en 1791; mais en 1797, il gagna Saragosse en Espagne, y subsistant en modelant en plâtre des statuettes pieuses. De retour à Bordeaux, l'abbé Chaminade y fondait, l'année suivante, une **Congrégation** dite de **l'Immaculée-Conception.** Vers 1814, il commença à élaborer la formation de l'Institut des **Filles de Marie,** avec le concours d'Adèle de Trenquelléon, en 1816. La Congrégation des jeunes gens forma le noyau de la **Société de Marie** : sept d'entre eux formulèrent les vœux de religion, sans changer leur costume civil. Ainsi, les prêtres de l'Institut s'habillèrent comme leurs confrères séculiers; les Frères portent le costume, d'usage alors, pour les instituteurs en France. Le 2 octobre 1817, les **Marianistes** étaient réunis en Société : prêtres, laïques, lettrés, assistants convers, avec l'approbation de l'archevêque. Ayant renouvelé les trois vœux, le 5 septembre 1818, ils y ajoutèrent celui de **stabilité.** Le chanoine Chaminade décéda le 22 janvier 1850. Le pape Léon XIII approuva la Congrégation le 10 juillet 1891. En mai 1918, la cause du Vénérable Chaminade a été introduite à Rome. Son Institut, en 1927, compte 160 maisons et 1.900 membres profès.

Les Marianistes sont venus, en 1880, se fixer au Manitoba, où ils donnent l'enseignement à Saint-Boniface et à Saint-Jean-Baptiste. Ils ont ouvert, en 1925, un juniorat dans cette dernière localité. Depuis 1849, ils ont fondé 4 établissements aux Etats-Unis.

BIBL. — H. Rousseau, Marianiste, *G.-Jos. Chaminade*, Paris, 1913; Can. eccl., Montréal, 1930; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1929.

FRERES DE NOTRE-DAME DE LA MISERICORDE (Institut des), ayant pour but l'éducation des enfants, orphelinats et collèges, la moralisation des prisonniers, le soin des malades, des aliénés, des vieillards.

Il a été fondé à Malines (Belgique), le 25 janvier 1839. Jean-Baptiste-Corneille Scheppers, né dans cette ville le 25 avril 1802, ordonné prêtre le 13 avril 1832, nommé chanoine titulaire le 24 décembre 1835, camérier secret en 1856, prélat domestique le 20 juillet 1870, recevait le 25 janvier 1839 les trois premiers novices et les mit sous la protection de **Notre-Dame de la Miséricorde.** Le fondateur décéda à Malines le 7 mars 1877. Parmi les œuvres diverses qu'il avait assignées à sa Congrégation, celle qui s'est le plus développée est l'éducation et l'instruction des enfants du peuple. D'après la Règle, aucun des Frères ne saurait aspirer au sacerdoce, pas même le Supérieur général. Les membres de l'Institut, au bout d'un an de noviciat, font profession de vœux pour trois ans, les renouvellent annuellement jusqu'à l'âge de 23 ans : alors ils sont admis à la profession des vœux simples perpétuels. Les Constitutions ont été approuvées par Pie IX, le 15 mars 1872. En février 1854, ce Pape, par l'entremise de Mgr de Mérode, appela à Rome les Frères pour leur confier la maison de correction de Sainte-Sabine; en 1861, la maison qu'il construisit à leur usage pour les écoles publiques de Piazza Pia, plus l'établissement agricole de garçons de Vigna Pia.

Etablis au Canada en 1919, les Frères dirigent un collège au Lac-du-Cygne (Man.) et un orphelinat à Huberdeau, au diocèse de Mont-Laurier. La statistique accuse un personnel d'environ 50 Frères. En 1910, l'Institut dénombrait 24 maisons et 310 Religieux.

BIBL. — A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1907 et 1929; Can. eccl., Montréal, 1930.

FRERES DE NOTRE-DAME DES CHAMPS (Congrégation des), ayant pour but d'élever les orphelins et de les former à l'agriculture et à l'industrie.

L'Institut a été fondé, en 1902, à Saint-Damien de Buckland, par M. Brousseau. Fils de Joseph, cultivateur, et de Flavie Gagnon, Joseph-Onésime naquit à Sainte-Hénédine, comté Dorchester, le 22 juillet 1853, fit ses études classiques au collège de Lévis, entra au séminaire de Québec, où il fut ordonné prêtre le 30 novembre 1878. Vicaire à Saint-Gervais (1878-81), il devint curé-fondateur de Saint-Damien de Bellechasse (1882-96), où il inaugura la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours (V. ce nom) en 1892, et celle des Frères en 1902, faisant construire deux orphelinats pour ces œuvres de charité, se dévouant pour elles jusqu'à son décès, le 18 avril 1920, à Saint-Damien, où il séjournait d'ordinaire.

La maison mère a été transférée de Saint-Damien à Squatteck, comté Témiscouata en 1924; le noviciat est à Notre-Dame-des-Champs au même comté et, depuis 1929, la maison mère.

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du Clergé*, t. IV, 1920; Can. ecclés., Montréal, 1930.

FRERES DE SAINT-FRANÇOIS REGIS (Congrégation des) destinée à recueillir les enfants orphelins ou moralement abandonnés, en vue d'une éducation chrétienne et d'une profession agricole ou industrielle, suivant leur aptitude.

Elle fut fondée, le 23 juin 1850, à Roche-Arnaud, près Le Puy en Haute-Loire, par le

R. P. Maxime de Bussy, S. J. Le 1er juillet 1907, l'Institut fondait une maison à Vauvert, au Lac Saint-Jean, diocèse de Chicoutimi et compte environ 25 membres.

BIBL. — Can. ecclés., Montréal, 1930.

FRERES DE SAINT-VINCENT DE PAUL (Congrégation des), ayant pour fin de travailler au bien spirituel des pauvres, ouvriers, orphelins, apprentis, soldats, vagabonds par les patronages, les catéchismes, les cours du soir.

Les origines de l'Institut datent du 1er mars 1845. Jean-Léon Le Prévost, né le 10 août 1803 à Caudebec (Seine-Inférieure), orphelin dès le berceau, délicat et infirme, éduqué par un prêtre assermenté, oublieux de sa foi à Paris et ensuite converti, marié en 1835, compagnon de Frédéric Ozanam dans l'institution des Conférences, zélé envers les misérеux et les ouvriers, devenu veuf, s'associa avec un groupe de compagnons et jeta ainsi les fondements de l'Institut des Frères. Le 22 décembre 1860, il fut élevé au sacerdoce et attira à son œuvre l'adhésion de plusieurs autres ecclésiastiques. Le 7 mai 1869, Pie IX accordait à la Congrégation un Bref laudatif et, le 22 mai 1874 l'approbation sous le gouvernement d'un Supérieur général. Le 31 octobre 1874, le fondateur termina sa carrière. Les Constitutions ont été provisoirement approuvées le 13 février 1906 et définitivement le 6 janvier 1924. En 1913, l'Institut dénombrait 250 Religieux, Pères et Frères.

C'est en 1884 que la Congrégation a été conviée à la direction du patronage de Québec, fondé en 1861 par la Société de Saint-Vincent de Paul. Depuis cette époque, les œuvres qu'elle dirige sont : Ecole des enfants pauvres en ville et Maison de Famille, Patronage Laval; à Lévis, Patronage Notre-Dame; à Charlesbourg noviciat; à Saint-Hyacinthe, Patronage et Maison de Famille; à Montréal, Patronage Le Prévost et Maison de Famille.

BIBL. — Notice sur l'Inst.; R. P. Archambault, S. J., *Au Service de l'Egl.*, Montréal, 1924; Can. eccl., ib., 1930; A. Battandier, Paris, 1929; Ch. Maignen, *J.-L. Le Prévost*, Lille, 1927.

FRERES DES ECOLES CHRETIENNES (Institut des), fondé dans le dessein d'instruire et de former les enfants des classes populaires.

Gentilhomme de Reims (France), né en 1651, entré dans les ordres et promu chanoine, Jean-Baptiste de la Salle conçut le dessein, en 1680, d'une Congrégation de Frères enseignants, sans participer au sacerdoce. Dans son ouvrage la Conduite des Ecoles, le fondateur signale sa méthode de pédagogie : enseignement par la langue maternelle, simultané aux élèves réunis, formation des maîtres dans un séminaire, introduction des sciences au programme primaire, écoles professionnelles adaptées au commerce, à l'industrie, à la culture, aux arts et métiers, part de la religion et de l'histoire de l'Eglise. Décédé le 7 avril 1719, il avait enseigné près de 40 années, enrôlé 274 disciples, ouvert 27 écoles. En 1724, Louis XV octroya à l'Institut des lettres patentes d'existence; le 26 janvier 1725, Benoît XIII l'approuva canoniquement; rétabli après la Révolution, Pie VII le confirma en 1805. En 1926, il dénombre 1.102 maisons, 13.528 Religieux, 3.500 postulants.

En 1718, le but principal du Frère Charon, fondateur de l'hôpital de Montréal, dans son voyage en France, était l'établissement d'une école normale à La Rochelle, confiée à la direction des Frères des Ecoles chrétiennes : dans sa pensée, c'était comme un noviciat de formation de maîtres d'écoles pour le Canada. Dans une lettre du 8 février de la même année, le Frère Barthélemy, Supérieur de l'Institut écrivait au Frère Drolin alors à Rome que : « Il a beaucoup d'apparence d'un prochain établissement au Canada, le prince (Régent) ayant eu déjà la bonté d'accorder 3.000 liv. de rentes annuelles pour la subsistance des maîtres d'écoles... » M. de La Salle, consulté, avait donné au projet son assentiment. Mais deux jours après la nomination des Frères missionnaires, le saint leur dit et répéta : « Qu'allez-vous faire? » L'on apprit que M. Charon se disposait à disperser les maîtres chez les curés de campagne, chose incompatible avec la Règle fondamentale de l'Institut.

En 1731, Mgr Dosquet défendit aux Frères Charon de recruter de nouveaux sujets, les jugeant incapables de soutenir leur œuvre. Ils députèrent en France l'un d'eux, nommé Hodiesne pour tenter une fusion avec un autre corps religieux. Le Frère Timothée, Supérieur général, envoya à Montréal les Frères Denis et Pacifique, qui y passèrent l'été de 1737. Les Frères Charon avaient des dettes considérables. On sollicita l'aide de la Cour, qui ne voulut rien faire. D'où, nouvel échec pour la fondation de l'Institut au Canada.

Un siècle plus tard, le 10 octobre 1837, le paquebot Louis-Philippe emmenait du Havre quatre Frères des Ecoles chrétiennes : Aidant, Adelbertus, Rombaut et Euverte. Ils avaient pour compagnons de route trois Sulpiciens dont le Supérieur, M. Quiblier (V. ce nom) avait sollicité un contingent des Frères de La Salle. Débarquée à New-York le

3 novembre, la caravane remonta, le lendemain, le fleuve Hudson jusqu'à Troy et atteignit, en trois jours, la ville de Montréal. Dès le dimanche suivant, le curé de la paroisse annonçait leur arrivée : le 21 décembre, plus de 200 enfants étaient inscrits pour l'ouverture des classes, qui eut lieu le 22 janvier 1838.

Au Canada, l'Institut dénombre, en 1930, 77 maisons ainsi réparties en districts :

I. **District de Montréal** : outre la maison provinciale, le scolasticat, le noviciat, le juvénat, la Sainte-Famille : aux diocèses de Montréal 20 établissements; Ottawa 7.

II. **District de Québec** : outre la maison provinciale et les autres qui s'y rattachent : scolasticat, noviciat... : aux diocèses de : Québec 23 établissements; Trois-Rivières, 5; Nicolet, 4; Chicoutimi. 1.

III. **District de Toronto** : outre la maison provinciale et celles qui en dépendent : aux diocèses de : Toronto, 7; London, 2; Montréal, 3; Québec, 1; Ukranien, 1; Edmonton, 1. Dans ces écoles, l'enseignement est fait en anglais : ce qui explique leur distribution respective dans les diocèses disséminés.

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Petit. Chos. de notre Hist.*, 2e série, Lévis, 1919; E. Maire, *Hist. des Inst. relig.*, Paris, 1930; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, ib., 1929; Bull. des Rech. hist., Beauceville, 1922; Can. eccl., Montréal, 1930.

FRERES DU SACRE-CŒUR (Congrégation des), voués à l'instruction et à l'éducation chrétienne de la jeunesse.

Le fondateur, André Coindre, naquit à Lyon, le 26 février 1787, au foyer d'un commerçant. Entré (1804) au petit séminaire de Largentière, il est admis (1809) au grand séminaire de Lyon et élevé à la prêtrise en 1812. Vicaire à Bourg-en-Bresse, il révéla un talent oratoire fort applaudi. En 1815, la Société des Chartreux, missionnaires diocésains, lui ouvrit ses portes. En 1817, M. Coindre réunissait une quinzaine d'enfants abandonnés et leur enseigna le tissage de la soie : il ouvrit pour d'autres encore « le Pieux Secours ». S'étant adjoint des aides, il leur inspira le désir de la vie religieuse. Le 30 septembre 1821, après la consécration à Marie, il les appela **Frères du Sacré-Cœur**, lesquels émettent les trois vœux en 1824. Mais en mai 1826, le fondateur succombait à une fièvre cérébrale, les laissant sans une Règle précise. Son premier disciple, Guillaume Arnaud, devenu le Frère Xavier, assura remarquablement la survivance de l'œuvre, qui s'est épanouie à merveille dans la suite. En 1843, plusieurs évêques approuvaient la Règle. En mai 1891, le pape délivra à l'Institut un bref laudatif; et, le 22 juillet 1894, un décret d'approbation avec la dénomination de **Congrégation des Frères du Sacré-Cœur**; le 9 août 1900, un rescrit lui nommait un cardinal Protecteur. Depuis, prodigieux essor et, le 7 février 1927, approbation définitive des Constitutions.

C'est en 1872 que l'Institut fit la fondation d'Arthabaska, à la demande de Mgr Laflèche et du curé Suzor. En 1912, les maisons sont classées en deux provinces : 1re **Arthabaska** : aux diocèses de Nicolet, 6 maisons; de Sherbrooke, 13; de Québec, 5; des Trois-Rivières, 3; de Chicoutimi, 3; de Rimouski, 6; — 2e **Saint-Hyacinthe** : aux diocèses de Montréal, 12; de Saint-Hyacinthe, 8; d'Ottawa, 2; de Mont-Laurier, 1; de Joliette, 1; à cette province appartiennent les maisons de la Nouvelle-Angleterre : Manchester, Nashua, Woonsocket, Central Falls, Sharon Heights.

La Congrégation compte plus de 1.200 profès, qui enseignent dans 120 établissements. L'on a récemment envoyé des Canadiens, agrégés à l'Institut, dans les missions de Madagascar. Avec les Constitutions, la Congrégation a reçu l'approbation définitive, le 7 février 1927.

Bibl. — Institut des Frères du S.-C., Paris, 1923; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, ib., 1929; Can. eccl., Montréal, 1930.

FRERES HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN DE DIEU (Ordre des), institué en vue du soin des malades dans les hôpitaux d'hommes, des pauvres abandonnés, des enfants infirmes, des aliénés.

Jean Cindad, fils d'un artisan portugais, naquit le 8 mars 1495. Jusqu'à l'âge de 40 ans, il fut successivement berger, soldat, mendiant vagabond. Il se convertit à la suite d'une chute de cheval, où Marie le protégea, le guérit, le ramena au devoir. Il alla en Afrique, espérant y trouver le martyre : une vision de Jésus l'envoie à Grenade, où l'attend sa croix. Dans cette ville, Jean contrefait l'insensé, est enfermé comme dément. Délivré, il fait un pèlerinage à Notre-Dame de Guadeloupe, revient à Grenade, où sans autre ressource que la charité il fonde son premier hôpital (1537) origine des **Hospitaliers**. Persécuté, il répond par des paroles de pardon et meurt victime de son dévouement au service du prochain, le 8 mars 1550 : il a été canonisé le 16 octobre 1690. Sa fondation fut approuvée en 1571, confirmée en 1576 et en 1592, étant alors autorisée à admettre Pères et Frères. Les Constitutions revisées ont reçu l'approbation par Bref le 20 juillet 1926. En 1927, la statistique a consigné l'existence de 11 Provinces et 2 délégations, de 115 hôpitaux desservis par 2.022 Religieux, y compris

79 Pères et les novices. C'est un Ordre à vœux solennels.

En 1716, les Hospitaliers s'établissaient à Louisbourg (V. ce mot); mais la prise de la ville en 1745 détermina leur retour en France. En 1927, l'Ordre est revenu à Montréal, où il s'est chargé du Refuge de Notre-Dame de la Merci qui hospitalise une centaine de pauvres.

Bibl. — Dom Baudot, *Dict. d'hagiogr.*, Paris, 1925; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, ib., 1929; Can. eccl., Montréal, 1930.

FRERES MARISTES DES ECOLES ou Petits Frères de Marie (Congrégation des), fondée en vue de l'éducation chrétienne et de l'enseignement primaire et secondaire.

L'œuvre a pris naissance le 2 janvier 1817. Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat, fils de Jean-Baptiste, cultivateur et meunier, et de Marie Chirat, naquit dans le Forez, au hameau de Roscy en la paroisse de Marlhes (Loire), le 20 mai 1789. Il occupa son adolescence au labour, au métier de maçon, à la garde des troupeaux. A 15 ans environ, l'appel intérieur le conduit au petit séminaire de Verrières, où ses études furent pénibles. Au grand séminaire de Lyon, il fut le condisciple de J.-B.-M. Vianney, son aîné de trois ans, de J.-C. Colin, plus jeune d'une année. Aussi Marcellin fit partie en 1816, le 23 juillet, lendemain de son sacerdoce, du groupe d'élite qui promettait au sanctuaire de Fourvière de servir Jésus dans la future **Société de Marie** (V. ce mot). Le 13 août suivant, le jeune prêtre arrivait à titre de vicaire à la paroisse de La Valla (Loire). Il y constata bientôt l'ignorance profonde des enfants, ne sachant ni le catéchisme, ni la lecture, ni l'écriture : œuvre néfaste de la Révolution. Sans temporiser, son zèle accueillait, le 2 janvier 1817, deux jeunes gens, presque adolescents encore, qu'il se mit à préparer à leur future mission d'instituteurs catéchistes dans les campagnes : l'Institut venait de naître à La Valla. Il grandit peu à peu, bien que le fondateur entendît rester membre de la famille des Pères Maristes que le Père Colin organisait au diocèse de Belley : codifiant toutefois le règlement des siens à l'Hermitage : il mourut le 6 juin 1840. Son Institut fut honoré d'un Bref laudatif le 9 décembre 1859 et de l'approbation le 9 janvier 1863; les Constitutions furent approuvées le 27 mai 1903; puis, mises en conformité avec le droit canon, définitivement le 4 avril 1922. La cause de béatification de Marcellin Champagnat a été introduite le 9 août 1896 et l'héroïcité de ses vertus solennellement reconnue, le 11 juillet 1920. Le nom officiel des Religieux est celui-ci : **Frères Maristes des Ecoles.** La statistique indique un personnel de 8.562 sujets ou aspirants, répartis en 24 provinces et 3 districts.

La Congrégation s'est établie au Canada en 1885, au diocèse de Saint-Hyacinthe, à Iberville, puis dans 5 autres localités; en 1886, au diocèse de Montréal, en ville 5 maisons, en dehors, 2; au diocèse de Québec en 1899, en ville 2 et 8 en dehors; au diocèse de Chicoutimi, 2 en ville et 7 en dehors; aux diocèses suivants : Sherbrooke, 1; Haileybury, 1; Rimouski, 2; Valleyfield 1 et Gaspé 1.

Bibl. — Mgr Laveille, *Marcellin Champagnat*, Paris, 1921; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, ib., 1900 et 1929; Can. eccl., Montréal, 1930.

FROBISHER (Sir Martin) (1535-1594), célèbre navigateur, capitaine, vice-amiral de la marine britannique.

Il appartenait à une famille originaire du Pays de Galles, qui alla s'établir, vers 1350, à Normanton, comté York. Orphelin de père dès le bas-âge, il est confié aux soins d'un parent de Londres, sir John York. L'adolescent montre beaucoup de talent, du cœur, de la hardiesse. En 1554, il fait le voyage de la Guinée. Au retour, il accompagne les frères Lock en partance pour l'Orient. Puis, il prend du service sur les vaisseaux d'Irlande (1572). Ayant ainsi beaucoup vu et beaucoup appris, le 3 février 1575, il se fit octroyer par la reine la commission de navigateur au long cours.

En juin 1576, avec quelques modiques ressources, il organise un **premier voyage** dans le dessein de découvrir le fameux passage en Chine par le nord. L'audacieux marin ne craint pas de s'embarquer sur deux coquilles de noix, que lui a frétées Ambroise Dudley, comte de Warwick : **le Gabriel**, de 25 tonnes, et **le Michel**, de 20 seulement. Vers la mi-juillet, la tempête les sépare; et le second voilier retourne à Bristol (1er septembre). Mais le 20 juillet, **le Gabriel** est rendu sur les parages de la **baie de Frobisher**, que l'explorateur prend pour un détroit; il s'y avance à la distance de 50 lieues. A son sentiment, le continent de droite n'est autre que l'Asie, et celui de gauche l'Amérique. Après les échanges avec les Esquimaux dont il reçoit des fourrures, il s'empare d'un Indien avec son canot, et met à la voile. Il est à Harwick, le 2 octobre. A Londres, « il est grandement félicité d'avoir peut-être découvert le passage de Chine ». Un marin de l'équipage exhibe un spécimen de pierre noire **dorée**, qui éveille l'enthousiasme général.

Le 27 mai 1577, **seconde expédition** sur le vaisseau amiral de la reine **l'Aide** de 200 ton-

nes, qui est suivi du **Gabriel** et du **Michel**. Frobisher aborde (17 juillet) au même site que l'année d'avant; en explorant les plages, il trouve une énorme dent de morse qu'il réserve comme une agréable surprise à Elizabeth : il charge 200 tonnes de pyrite qui a l'apparence de l'or pur. Le 28 août, il reprend le chemin du retour et arrive à Milford Haven, le 23 septembre. L'annonce de sa précieuse cargaison réjouit toute l'Angleterre. L'épreuve du minerai à la fournaise n'apporte aucun résultat; on lui dit qu'il faut « aller chercher le minerai de l'an dernier qui était **meilleur** ». La reine toutefois lui fait présent d'une chaîne d'or et le comble de forces promesses.

Le 31 mai 1578, **troisième voyage**, avec quinze voiliers (V. leurs noms : **Ninth Report of the Geogr. Board, 1910**, Ottawa 1911). Après avoir subi des péripéties et des avaries, la flotte touche au rendez-vous (2 juillet). Frobisher aperçoit le **détroit** où passera son compatriote Hudson, trente ans plus tard. Il s'obstine à recueillir des pierres dorées et à en charger la plupart des bâtiments : le pyrite est son rêve et l'objet même de sa mission. En septembre, la flotte est de retour dans les divers ports de la Grande-Bretagne. L'amiral est d'abord acclamé; mais bientôt succède la défaveur populaire, quand on publie la non-valeur du minerai. Un résultat est acquis : Frobisher a le mérite d'avoir tracé aux Anglais **la route du pôle nord.**

Deux ans après (1580), il est nommé capitaine d'un vaisseau royal et secrétaire général de la flotte de Sa Majesté Britannique. En septembre 1585, en qualité de vice-amiral, il s'embarque à Plymouth à bord du **Primrose**, rattaché à la flotte de l'amiral Drake, qui se rend aux Indes occidentales. Devant Carthagène, capitale de la Colombie, Frobisher se distingue comme un bon marin et rentre en Angleterre, l'année suivante. Son habileté et sa vaillance le rendent illustre parmi les valeureux de son époque : en juillet 1588, dans la défaite infligée aux escadres de **l'Invincible Armada**, ce qui lui mérita de l'amirauté le titre de **chevalier**; en mai 1589, à la tête de six vaisseaux devant Ostende; en mai 1550, dans un essai d'enlèvement des carraques portugaises revenant des Antilles; en mai 1592, par la capture d'un navire biscayen chargé de fer; en novembre 1594, sur la rade de Brest, où, comme allié de Henri IV, Elizabeth l'a chargé du commandement de dix bâtiments, il enlève avec fougue ses matelots descendus à l'assaut du fort Crozon : mais il tombe frappé à mort (17 nov.). Sa blessure à la hanche, faute d'habileté des chirurgiens à bord, amena sa fin, après le débarquement à Plymouth. Ses entrailles furent déposées dans l'église Saint-André et son corps dans celle de Saint-Gilles, à Cripplegate, le 14 janvier 1595. Il s'était marié deux fois.

Bibl. — Dict. of Nat. Biogr., New-York, 1909; Ch. de la Roncière, *Hist. de la Marine fr.*, t. IV, Paris, 1910; Ninth Rep. of the Geogr. Board of Can., Ottawa, 1911.

FROBISHER (Benjamin) (1782-1819), commis de la Compagnie du Nord-Ouest.

Son père Joseph, natif de Halifax, comté d'York en Angleterre, vint au Canada après la Cession. En 1769, il se livra au commerce des pelleteries avec ses deux frères, Benjamin et Thomas. En 1774, monté vers le Nord jusqu'à la rivière qu'il nomma **Churchill**, il y bâtit le fort au portage **la Grenouille**; puis, l'année suivante, accompagné du sieur Alexander, l'aîné, il descendit la rivière Saskatchewan. Revenu à Montréal en 1776, il reprit son commerce. En 1783, lui et Benjamin fondaient avec Simon Mac Tavish la **Compagnie du Nord-Ouest** (V. ce mot). En 1798, il se retira des affaires. Le 7 juillet 1792, les électeurs de Montréal-Est lui confiaient le mandat de député à l'Assemblée législative jusqu'au 31 mai 1796. Il mourut en 1810.

Benjamin naquit à Montréal en 1782 et, en 1798, entra à la place de son père dans la Compagnie rivale de celle de la baie d'Hudson. Il prit une grande part dans la lutte acharnée entre l'une et l'autre. En 1819, capturé par ses ennemis, il fut interné au fort York, sur la rive nord de la rivière Hayes. Ayant réussi à s'évader, il entreprit de rejoindre le plus proche poste de la Compagnie du Nord-Ouest : mais il périt d'épuisement et de faim dans le trajet, à l'endroit appelé lac des Cèdres. Les électeurs du comté de Montréal lui avaient accordé leurs suffrages comme député à la Chambre, du 6 août 1804 au 27 avril 1808.

Bibl. — Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1888 et 1890; G. C. Davidson, *The North West Comp.*, Berkeley, Calif., 1919; L.-F. Masson, *Les Bourgeois de la Comp. du N.-O.*, Montréal, 1889; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

FRONTENAC (Louis de Buade, comte de Palluau et de) (1622-98), capitaine, colonel de cavalerie, maître, puis maréchal de camp, major-général des armées, commandant, lieutenant-général, gouverneur deux fois de la Nouvelle-France. — **Frontenac**, bourg de la Gironde et bourg du Lot; **Palluau**, nom de communes en Vendée, en Charente, dans l'Indre.

Antoine de Buade, seigneur de Frontenac,

baron de Palluau, conseiller d'Etat, premier maître d'hôtel du roi, capitaine des châteaux, parcs et greniers de Saint-Germain-en-Laye, Saint-James et la Muette, épousa Jeanne, fille de Jean de Sécondat, écuyer, seigneur de Roques, conseiller privé du roi de Navarre et maître ordinaire de son hôtel, et de Léonore de Brignieu; il en eut plusieurs enfants, entre autres : Roger, l'aîné, abbé d'Obazine; Madeleine, abbesse d'Argensolles et décédée en 1630; Henri, baptisé le 23 mai 1606, muni des charges de son père en septembre 1610, marié en janvier 1613 à Anne, fille de Raymond Phélipeaux, sieur d'Herbaut, conseiller d'Etat, et de Claude Gobelin : il passa son enfance avec le jeune Louis XIII.

De cette union naquit à Saint-Germain-en-Laye, en 1622, Louis de Buade, dont le parrain fut Louis XIII. A dix-sept ans, muni du grade de lieutenant ou de capitaine, il fait ses premières armes, devient colonel de cavalerie au régiment de Normandie durant onze ans, servant successivement en Flandre, en Allemagne, en Italie; en 1646, à la bataille d'Orbetello, il est maître de camp au régiment de Navarre et a un bras cassé : blessure dont il ne guérit jamais complètement. Le 28 octobre 1648, il contracte un mariage assez romanesque avec la **divine** Anne de la Grange-Trianon de Neuville : alliance qui ne fut pas heureuse. Fait major-général et commandant un corps détaché, il assiste, en 1664, à la journée de Saint-Gothard contre les Turcs; puis il est lieutenant-général à Candie, en 1669, à la tête des troupes vénitiennes et françaises, honneur qu'il doit au choix de M. de Turenne (V. P. Leclercq, **Premier Etabliss. de la Foi**, dédicace).

Le 6 avril 1672, M. de Frontenac est promu gouverneur et lieutenant général de la Nouvelle-France. Dans ses provisions, le roi déclare que « M. de Frontenac a donné plusieurs preuves de son expérience et de sa valeur », et qu'il a « toutes les qualités nécessaires pour s'acquitter dignement des devoirs de sa charge ». Sa Majesté lui accorde 6.000 liv. « pour se mettre en équipage », 9.000 liv. environ pour former « une compagnie de 20 hommes de guerre à cheval, dits carabins », qui seraient sa garde du corps (**Ordon. roy.** du 15 avril). Le gouverneur avait chargé un vaisseau « de ses ameublements et équipages »; mais les Hollandais en guerre avec la France s'en emparèrent à la hauteur de l'Ile-d'Yeu, près des Sables-d'Olonne (Vendée).

I. Premier gouvernement (1672-82).

A peine débarqué, au commencement de septembre, il organise autour de lui toute la hiérarchie des « officiers, grands et petits, qui composent la maison des gouverneurs de province ». Le 12 du même mois, ses provisions sont enregistrées au Conseil souverain. Le 17, il préside une séance extraordinaire, où l'assemblée enregistre la déclaration de guerre à la Hollande. Le 23 octobre, il réunit, dans la chapelle des Jésuites, les **Etats Généraux**, clergé, noblesse, magistrats, tiers-état, selon la teneur de sa commission, qui lui prescrivait de faire prêter serment aux trois ordres : ce fut une pure cérémonie, où seul le comte prit la parole. Quelques Hurons demandèrent aussi de jurer fidélité, ensuite.

De concert avec M. Talon, à qui Colbert notifia, le 2 juin, son rappel définitif, le gouverneur donna ses instructions à Louis Jolliet (V. ce nom) et faisait passer des secours à M. de Grandfontaine en Acadie. Sauf une rapide visite aux Trois-Rivières, où l'on craignait une incursion des Iroquois, il n'avait visité que les villages de Beauport, de Beaupré et de l'île d'Orléans, lorsqu'il écrivit au ministre son mémoire du 2 novembre. « J'ai trouvé, dit-il, ce pays beaucoup moins sauvage que je ne pensais. Rien ne m'a paru si beau et si magnifique que la situation de la ville de Québec. » Il trouve la région toute agricole, avec des concessions assez rapprochées et des familles nombreuses, des récoltes plus que suffisantes. Les magasins du roi sont mal munis. Le gouverneur navigue, non dans un brigantin, mais en canot, « voiture d'un Sauvage plutôt que celle d'un ministre du roi ». Les notables, comme les conseillers, sont un peu mieux en point que les autres, avec leurs 400 liv. de gages, « petite fortune dans un pays où l'on ne connaît guère l'argent que de nom ». Le Canada manque d'ouvriers. Il a visité les mines des Trois-Rivières, où il n'y a point de forges, faute de capital. Les jeunes gens en nombre aiment la vie de coureurs de bois. Il faudrait décerner des récompenses aux pères des plus belles familles.

Les premières relations avec les conseillers semblent avoir été amicales, dès le 16 janvier 1673 : il ne leur demande la prestation du serment que pour suivre la coutume; il insiste sur la nécessité de rendre aux plaideurs une justice prompte et impartiale. Le 15 janvier 1674, M. de Frontenac n'a que des éloges pour leur travail consciencieux et leur conseille l'union plus nécessaire encore, en raison de la récente reprise de la Nouvelle-York par les Hollandais sur les Anglais, qui ne peut qu'avoir un contre-coup chez les Iroquois. Le 7 janvier 1675, le ton change : le gouverneur parle « de choses un peu surprenantes qui se sont passées, de conseillers qui auraient préféré leurs intérêts à



Le Comte de FONTENAC

ceux du roi »; il n'a pas trouvé chez tous, en particulier chez M. de Villeray, le concours qu'il attendait. Il reproche à M. d'Auteuil d'avoir employé à son égard des termes inusités : mais le procureur s'excusa sur son inexpérience.

Son attitude à l'égard du clergé, auquel il impose de ne point se mêler à la vie des familles, ni d'exercer une sorte d'inquisition sur la conduite de chacun, ni de se servir hors de propos de menaces d'excommunication, aboutit à créer une série d'ennuis et d'embarras qui eurent leur écho à la Cour et en France. Il reproche aux Jésuites missionnaires des Sauvages, non de travailler au rapprochement des indigènes et des Français, mais à l'isolement des convertis et à la négligence obstinée de ne pas leur enseigner notre langue. Il montre sa résolution de ne point, à l'avenir, laisser sortir les prêtres des fonctions qui leur sont dévolues. Puis il souleva et agita la puérile question des préséances au pied des autels. « Par le séminaire de Québec, dit-il au ministre, et le grand vicaire de l'évêque, — alors absent —, les Jésuites sont les maîtres de tout ce qui regarde le spirituel, qui est, comme vous le savez, une grande machine, pour remuer tout le reste. » Eternel conflit entre la politique d'une part et la religion de l'autre, à l'égard des personnes soumises à la fois au pouvoir civil comme sujets et au pouvoir religieux comme chrétiens. Les Récollets, dont il fut le syndic, ont joui de sa faveur constante : ce fut en effet son propre père qui avait établi les Religieux de cet ordre à Saint-Germain-en-Laye.

Comme il n'y a plus d'intendant au Canada, le comte de Frontenac se sent maître d'agir à sa guise. Ainsi, il s'abstient d'inviter aux séances du Conseil le grand vicaire de Bernières; il se donne le droit d'assigner à chacun sa place, de tenir à l'écart M. de Villeray, ami des Jésuites; il exige un passeport pour tout ecclésiastique qui se déplace, même s'il va de sa résidence au village qu'il dessert; il intercepte les lettres des prêtres, surtout celles venant de France; il mande à Québec les missionnaires des régions éloignées, pour les plus futiles raisons.

L'entreprise la plus glorieuse eut lieu au début de son gouvernement : la découverte du **Mississipi** par Louis Jolliet et le Père Marquette (V. ces noms). Puis, la construction d'un fort sur le lac **Ontario** le préoccupa, dès les premiers mois de 1673 : il voulait inviter les Iroquois à un rendez-vous, où il leur donnerait la preuve des bonnes intentions des Français, en commençant un établissement de commerce dont on ferait un fort à **Cataracouy.** Il se servit de M. Cavelier dans ce dessein, afin d'y convier les chefs des Cinq-Cantons, ainsi que des Sulpiciens de Quinté. Il disposait de 400 hommes, montés dans 120 canots qui portaient les munitions nécessaires et les matériaux pour la construction du fort. Le 29 juin 1673, l'expédition quittait le lac Saint-Louis et abordait, le 18 juillet, à Cataracouy. Le gouverneur, inaugurant sa politique avec les Iroquois, avait mis sa flottille en ordre de bataille : « quatre escadrilles faisant l'avant-garde, marchaient chacun à 10 ou 12 canots de front sur une même ligne; suivaient ses deux grands bateaux à fond plat armés de canons, peints de couleurs inusitées; venait ensuite le gouverneur à la tête de ses gardes, de sa maison et des volontaires, ayant à sa droite l'escadre des Trois-Rivières et à sa gauche celle des Hurons et des Algonquins : deux autres s'avançaient sur une troisième ligne, composant l'arrière-garde ». Le 13 juillet, la réception fut solennelle : « On battit aux champs dès la pointe du jour et, sur les sept heures, tout le monde fut sous les armes. On fit passer les Sauvages entre les deux files de troupes pour les faire asseoir devant la tente du gouverneur. Pendant que l'on travaillait au fort, celui-ci invitait chaque jour quelques chefs à sa table et M. Charles Le Moyne, interprète, les faisait **pétuner.** Puis on les harangua souvent pour leur montrer qu'ils avaient tout à gagner en commerçant avec les Français et en se détournant des Anglais et des Hollandais. En quinze jours le fort était construit. M. de La Salle ne tarda point à lui donner le nom de **Fort Frontenac** (Kingston aujourd'hui). Le 1[er] août, M. de Frontenac était de retour à Montréal : les travaux avaient coûté 10.000 livres. En 1674, en l'absence de M. de La Salle, le gouverneur fit concession provisoire du fort, comme comptoir d'échange, aux sieurs Bazire et Le Ber (V. ces noms). Survint alors l'affaire Perrot et Fénelon (V. ces noms), lesquels passent en France sur ordre par les derniers vaisseaux de 1674. M. de Frontenac confie le gouvernement de Montréal à M. de La Naudière, malgré les protestations des Sulpiciens.

A partir de cette année, le gouverneur et Mgr de Laval, nommé évêque de Québec, eurent des querelles de préséance, non au Conseil souverain, mais dans les offices liturgiques et les cérémonies. Le roi fut saisi de la question; sa réponse fut que son représentant en avait exigé plus d'honneurs que les gouverneurs provinciaux du royaume et qu'il devait « accommoder ce petit différend avec l'évêque ». La curie romaine délivra, le 23 août 1677, une bulle « pour les degrés et dignités du chapitre ». M. de Frontenac aurait

voulu constituer ce chapitre, afin que l'évêque fût entouré de quelques dignitaires nommés par le roi : l'évêque ne l'établit qu'en 1684. La seule cure fixe était alors Notre-Dame de Québec : les autres paroisses n'avaient que des desservants à période fixe, comme des missions; ainsi la dîme revenait entière à l'évêque. Le roi et le ministre Colbert voulaient des curés permanents ayant la dîme. Mgr de Laval leur accorda satisfaction en novembre 1678, en créant Port-Royal et La Durantaye cures fixes. Pour les autres, le Conseil avisa d'octroyer 800 livres par desservant; le gouverneur opina pour 500 avec un fonds royal de 4.000 liv. pour parer au déficit. En mai 1679, un édit officiel déclara les cures fixes et les perceptions relevant du Conseil souverain, et non de l'officialité diocésaine : c'était visiblement diminuer l'autorité de l'évêque sur les curés : l'évêque se résigna au silence. M. de Frontenac devenu syndic des Pères Récollets, ne cessa de les protéger à l'encontre de l'évêque, des Jésuites, du clergé. Il se montra sympathique aux Messieurs de Saint-Sulpice, après les difficultés avec l'abbé de Fénelon.

L'édit royal du 5 juin 1675 créait le Conseil souverain sur une base de sept membres et nommait un nouvel intendant : le gouverneur sentit que l'on avait dessein de limiter son autorité personnelle. Dès lors, celui-ci s'engage en des luttes violentes contre M. Duchesneau, ami des Jésuites, et contre le Conseil. « Il n'a rien fait, avoue M. Lorin, pour prévenir ces conflits, mais tout au contraire, il les a cherchés et comme envenimés à plaisir... » La création à Québec par le roi de la Prévôté lui donnait un point d'appui contre le Conseil souverain. Une première dissension surgit entre lui et M. Duchesneau (V. ce nom) sur le titre de **Président** du Conseil souverain. Après la séance du 27 mars 1679, plusieurs conseillers prennent parti contre M. de Frontenac : celui-ci aussitôt exile les sieurs de Villeray, de Tilly et d'Auteuil (V. ces noms); puis un arrangement à l'amiable est approuvé par la Cour, en mai 1680. Procureur de la Prévôté, soutenu par le gouverneur, M. Louis Bolduc subit son procès et se voit condamné en Cour souveraine. M. de Frontenac poursuit alors le conseiller Mathieu D'Amours (V. ce nom) et renvoie en France le nouveau procureur général, M. d'Auteuil fils. Quant aux récriminations entre lui et l'intendant, M. Lorin résumant le débat conclut en ces termes : « L'intendant déclare au ministre que M. de Frontenac est d'accord avec les coureurs de bois et que ses gardes traitent publiquement avec les Sauvages... Le gouverneur expose à son tour que les raisons de l'hostilité de M. Duchesneau sont que, dans les poursuites dirigées contre les négociants trafiquants, plusieurs sont de ses amis, Le Ber, Le Moyne, La Chesnaye, Jolliet et que sa maison à Québec est un véritable entrepôt de marchandises de toutes sortes... L'un et l'autre s'accusent de traiter avec les Anglais, malgré les prohibitions les plus formelles... » La société de Québec est partagée en deux camps. La Cour se vit contrainte de les rappeler tous deux.

A l'époque de l'administration de M. de Frontenac, existaient deux questions vitales: celle de la traite des pelleteries et celle des coureurs de bois; une troisième s'y rattachait étroitement, la traite des spiritueux avec les Sauvages. La première, qui était le seul échange des marchandises de France, était la seule base de la vie publique et du commerce. Malgré les défenses ministérielles et royales, les fonctionnaires eux-mêmes pratiquaient la traite : leurs salaires insuffisants légitimaient ce trafic, à leur sentiment. M. Lorin accuse, sans preuve aucune, les ecclésiastiques eux-mêmes de cette ingérence indue : les missionnaires, comme tout le monde, se servaient de pelleteries comme de numéraire qui n'existait point dans les achats avec les tribus indigènes : l'idée de trafic était loin de leurs desseins assurément. Le commerce des spiritueux l'était moins encore, ainsi que témoigne leur correspondance constante. Si M. de Frontenac ne pouvait réfuter leurs arguments sur ce point, il se trouva dans la nécessité de contrebalancer la concurrence anglaise en l'autorisant avec des restrictions. La Cour supprime d'abord les congés (V. ce mot) en 1676 : mécontentement du gouverneur, hésitations de Colbert. Les délibérations de l'Assemblée consultative, réunie au Château Saint-Louis, inspirent l'ordonnance royale du 24 mai 1679, contre laquelle l'évêque proteste sans succès, ainsi que M. Duchesneau. En même temps, les Montréalais résistent aux ordonnances et le Conseil souverain tente avec l'intendant de diriger la répression : M. de Frontenac l'en empêche et subit ensuite un désaveu partiel de la Cour. L'ordonnance du 2 mai 1681 accorde l'amnistie aux coureurs de bois et l'autorisation de 25 congés.

En ce qui concerne les découvertes, au temps de M. de Frontenac, il faut énumérer celles de Marquette et de Jolliet, de M. de La Salle, de Du Lhut, de Radisson et Des Groseilliers (V. ces noms). Le gouverneur nomme commandant de l'Acadie M. de La Vallière, entretient des relations avec les Bostonnais, assure l'alliance avec les Abénaquis, maintient la paix avec les Iroquois par les missionnaires jésuites et par sa politique per-

sonneile. Enfin, il faut mettre à son compte et à celui de l'intendant la distribution de concessions sur les deux rives du Saint-Laurent et en Acadie. Si la disgrâce, qui le frappe après dix ans, l'afflige profondément, elle lui fut très profitable. « Combien, écrit le Père de Rochemonteix, le second Frontenac sera différent du premier. »

II. Deuxième gouvernement (1689-98).

Après un médiocre interrègne de sept années, le comte revient mourir au Canada, où il arrive le 15 octobre 1689.

Les instructions du gouverneur, signées le 15 mai, sont datées du 7 juin suivant. Depuis son rappel, il avait passé presque tout son temps à Versailles : l'on sait seulement qu'il avait reçu du roi, en 1685, une pension de 3.500 livres et qu'il était l'hôte ordinaire du maréchal de Bellefonds. Admis à une audience, le roi lui dit : « Je vous renvoie au Canada, où je compte que vous servirez aussi bien que vous avez fait ci-devant; je ne vous en demande pas davantage. »

M. de Callières qui se trouvait alors à la Cour, obtint du roi et de son Conseil qu'on essayât une démonstration contre les colonies anglaises d'Amérique. Les instructions indiquaient au comte de partir de La Rochelle avec deux vaisseaux de guerre et de combiner une attaque contre New-York par mer et par terre avant la fin de l'été, avec avec le concours des milices canadiennes. Mais il fallait en garder le secret absolu, grâce aux correspondances chiffrées entre les chefs et le commandant supérieur des deux vaisseaux, M. de La Caffinière (V. ce nom). La campagne achevée, M. de Frontenac retournerait au Canada, sauf le cas d'impossibilité et profiterait de l'expulsion des Anglais pour signer la paix avec les Iroquois et faire le désert du côté de la Nouvelle-Angleterre (V. C. G. C. **Ordres du Roi, 1688-89**).

Les lenteurs de l'armement, occasionnées par l'expédition d'Irlande en faveur de Jacques II, rendent le succès impossible. D'ailleurs, le gouverneur arrive à Québec, quand la saison est trop avancée : et la petite escadre qui l'avait amené retourne en France sans avoir rien fait. Ainsi le Canada est livré à lui-même. Cependant M. de Frontenac organise la défense : il fait réoccuper d'urgence le fort qui porte son nom et exécuter des travaux de fortification à Montréal, à Québec, dans les côtes : le Canada est ainsi mis en état de subir les surprises en armes. En 1689, l'on remporte quelques succès partiels à Pemquid en Acadie et à la baie d'Hudson. Les Français renouent des relations avec les Iroquois, dont un groupe est revenu des galères de Marseille avec le gouverneur. M. de Louvigny (V. ce nom) monte à Michillimakinac et en ramène des traitants Outaouais à Ville-Marie, où a lieu une assemblée de traite et de guerre, durant l'été de 1690. Simultanément Nicolas Perrot (V. ce nom) rétablit la réputation des Français à l'Ouest des Lacs. Au début de 1690, le gouverneur organise trois partis de guerre contre les Anglais : l'un à Ville-Marie, sous les ordres des sieurs de Sainte-Hélène et d'Ailleboust de Mantet (V. ces noms) : l'autre aux Trois-Rivières, commandé par le sieur Hertel de Rouville; le troisième à Québec, sous la conduite du sieur de Portneuf (V. ces noms). Surpris et décimés, les Anglais concertent aussitôt contre la Nouvelle-France un plan de campagne par terre et par mer. L'amiral Phipps (V. ce nom) s'empare de Pentagouët et de Port-Royal dont il viole les articles de capitulation, tandis que l'expédition d'été anglo-iroquoise, partie de New-York contre Ville-Marie échoue et se débande sur le lac Champlain. Mais la flotte énorme de Phipps remonte le fleuve et vient assiéger Québec en automne, le 16 octobre 1690. M. de Frontenac, prévenu à temps, avait en hâte organisé la résistance avec l'unanimité de sentiment des défenseurs de la colonie. L'amiral anglais avait à peine jeté l'ancre qu'il envoya au gouverneur un parlementaire portant une sommation qu'il avait rédigée d'avance. On lui bande les yeux jusqu'au Château, où, ce bandeau tombé, il se vit entouré d'officiers armés, du gouverneur, de l'évêque, de l'intendant.

Le délégué officiel présenta l'ultimatum, « au nom de leurs Majestés Guillaume III et Marie, roi et reine d'Angleterre », au nom de Phipps, qui venait venger les insultes faites sans provocation aux Anglais, désireux « d'éviter des actions inhumaines et contre le christianisme », invitant M. de Frontenac à se rendre sans combat et se réservant alors de lui « pardonner » et, en cas de refus, il entendait par force d'armes venger tous les torts et injures des Français : il terminait ainsi la sommation : « Votre réponse positive dans une heure, rendue par votre trompette avec le retour du mien, est ce que je vous demande, sur le péril qui pourra s'en suivre. » Et l'Anglais, tirant une montre de sa poche, en fit voir l'heure au gouverneur. Celui-ci répondit sans délai : « Je ne connais pas le roi Guillaume, usurpateur qui a violé les droits les plus sacrés du sang en voulant détrôner Jacques II, son beau-père; quant à votre général, qu'il sache que je n'ai pas de réponse à lui faire que par la bouche de mes canons et à coups de fusil; qu'il apprenne que

ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme tel que moi et, quand je voudrais me rendre, tous ces braves officiers que vous voyez n'y consentiraient jamais. » (Arch. col. M. S. M. V., 36). L'Anglais se retira : on le promena à travers les barricades. Et l'amiral Phipps (V. ce nom) perdit du temps. Survint M. de Callières avec les renforts de Montréal, le lendemain 17 octobre. Le 18, débarquement des Anglais à Beauport, pendant que quatre de leurs navires viennent bombarder Québec : ils échouent dans les deux attaques. Durant trois jours, nouveaux engagements à la côte de Beauport : puis eut lieu l'échange des prisonniers suivi du départ de la flotte. Privé malheureusement des renforts de France, le gouverneur ne pouvait poursuivre ses avantages en attaquant Boston et New-York.

En 1691, les colons de New-York et les Iroquois menacent une dernière fois la Nouvelle-France. Un fort groupe de guerriers vint camper à l'embouchure de l'Ottawa, auprès de Montréal, désolant les campagnes environnantes. Une seule fois, M. de Vaudreuil cerna une maison, y mit le feu et tua ceux qui s'y étaient réfugiés. En juillet, le parti disparut soudain. Mais un autre, composé d'Anglo-Agniers se présenta à la prairie de La Madeleine : M. de Valrennes (V. ce nom) le tailla en pièces. En même temps, M. de Villebon (V. ce nom) reconquiert l'Acadie, tandis que, à la baie d'Hudson, M. d'Iberville va proposer au ministre la conquête de Terre-Neuve et de la baie d'Hudson sur les Anglais. Les Abénaquis pillent les colons anglais du Maine; Boston négocie avec M. de Frontenac, malgré les intelligences de l'armateur Nelson qu'il a trop bien accueilli comme prisonnier à Québec. En 1693, les Iroquois reviennent devant Montréal et M. de Callières marche contre eux et les chasse. Durant l'été, les Sauvages des pays d'en-haut descendent à Montréal, où le gouverneur les rassure et les harangue dans une assemblée amicale : il donne ordre aux officiers, commandants de tous les postes, d'entretenir l'hostilité des alliés contre les Iroquois. En 1695, le fort Frontenac est relevé et une grande assemblée a lieu à Ville-Marie.

Dans cet intervalle, M. de Champigny ne tarit pas en récriminations contre le gouverneur. Les missionnaires jésuites dénoncent sans cesse la traite des spiritueux que M. de Frontenac autorise par politique : ce qui ne dénote nullement qu'ils fussent ses ennemis. Simultanément l'évêque se brouille avec le comte, qui laisse jouer le **Tartuffe** au Château et qui protège un officier libertin du nom de Mareuil. Dans les séances du Conseil, qui s'engagea dans le débat, le gouverneur et M. d'Auteuil échangèrent des propos blessants.

Aussi bien, à partir de 1694, année du voyage de Mgr de Saint-Vallier en France, le ministre de la Marine soutint le gouverneur avec moins de fermeté.

En 1696, M. de Frontenac se voit réduit à faire la guerre aux Onnontagués. L'armée était composée d'environ 1.800 Français et de 500 Sauvages de Sillery et du Saut : elle s'embarqua sur les canots à Lachine, le 4 juillet, et arriva en douze jours au fort Frontenac. De là, elle traversa le lac Ontario pour pénétrer dans la rivière des ennemis. Dans les portages, les Sauvages portaient le canot où était le gouverneur. Le 4 août, l'on était en vue des villages, d'où les Onnontagués avaient fui parmi les tribus du voisinage, laissant la moisson inachevée; l'armée se borna à piller, à incendier, à ravager les champs; on voulait « réduire l'ennemi à mourir de faim ou à accepter la paix aux conditions qu'on lui imposerait ». Un seul vieillard fut fait prisonnier et torturé par les alliés. Le gouverneur se contenta d'envoyer chez les Oneiouts un fort détachement sous les ordres de M. de Vaudreuil pour faire le désert dans ce Canton. Lui-même, avec le gros des troupes, regagna Montréal, puis Québec où il rentra le 12 septembre.

Il y trouva l'ordonnance royale du 21 mai, qui portait suppression complète des congés : elle inspira au gouverneur du dépit et de cuisants regrets. La Cour destine les forces de la colonie à la conquête des colonies anglaises voisines. Au mois d'août, M. d'Iberville s'empare du fort Pemquid et, à la fin de l'année, des postes de l'île de Terre-Neuve, Bonnavista excepté. En 1697, le roi projette l'attaque de Boston. M. de Frontenac en hâte les préparatifs. Mais les lenteurs de l'armement en France font de nouveau échouer l'expédition. Seule réussit la brillante campagne de M. d'Iberville à la baie d'Hudson. Le traité de Ryswick, signé le 20 septembre, eut le tort inconcevable de ne tenir aucun compte de ces succès canadiens : on reconnaît qu'on les ignorait encore à la Cour. M. de Frontenac toutefois ne s'était pas résigné à briser les relations avec les indigènes de l'Ouest.

Dénoncé sur ce point par l'intendant, le ministre prescrit l'évacuation de tous les postes du pays d'en-haut; de nouveau le gouverneur a recours à des atermoiements. Il refuse de reconnaître les Iroquois comme sujets britanniques. Le 21 septembre 1698, le **Te Deum** fut chanté à la cathédrale de Québec pour la paix de Ryswick. A cette époque, toutes les dissensions s'étaient évanouies.

Vers le milieu de novembre, le comte s'ali-

fait; et, le 22, il appela deux notaires pour rédiger son testament. Un mois après, l'intendant de Champigny écrivait au ministre que « M. le comte de Frontenac mourut le 28 novembre; que lui-même était sensiblement touché de son décès, malgré leurs démêlés ensemble, au sujet seulement de leurs différents sentiments pour le service du roi; que le comte a usé d'une manière si honnête à son égard pendant sa maladie qu'il serait ingrat s'il ne le reconnaissait; que le petit testament qu'il a fait en est une marque et qu'il le fera exécuter ». Ce testament exprime les clauses suivantes : « inhumation dans l'église des Récollets, auxquels il lègue 1.500 liv. à charge de célébrer une messe quotidienne durant une année, une messe anniversaire à perpétuité, un service commun à lui et à son épouse au décès de celle-ci; dépôt du coffret où l'on mettra son cœur, dans la chapelle de l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris; don d'un crucifix en bois de calambour à M. de Champigny et d'un reliquaire à son épouse ». Il reçut tous les secours de la religion du Récollet Olivier Goyer, et les obsèques eurent lieu le 19 décembre : le même Père prononça l'oraison funèbre qui a été conservée. Le Père de Charlevoix écrivait, dans la suite, que « la Nouvelle-France lui devait tout ce qu'elle était à sa mort ».

Le 11 septembre 1796, dans la masure de l'église des Récollets, on trouva les ossements réunis d'un certain nombre de Religieux et même quelques cendres des anciens gouverneurs; l'on mit tous ces précieux restes dans un cercueil pour être transportés et inhumés dans la cathédrale : la translation eut lieu après la grand'messe de ce jour. En 1890, Mgr Faguy, curé de Notre-Dame, fit graver sur marbre et placer à l'entrée de la chapelle Saint-Joseph l'inscription suivante : « A la mémoire de quatre gouverneurs de la Nouvelle-France dont les restes, d'abord inhumés dans l'église des Récollets, furent transportés en septembre 1796 dans cette église :

1. Louis de Buade, comte de Frontenac, mort le 28 novembre 1698;

2. Hector de Callières, chevalier de Saint-Louis, décédé le 26 mai 1703;

3. Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, décédé le 10 octobre 1725;

4. Jacques-Pierre de Taffanel, marquis de la Jonquière, mort le 17 mai 1752.

Bibl. — *Nova Francia*, Paris, 1926; H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, Paris, 1895; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. II et III, ib., 1895; Arch. can., vol. 12-14, Ottawa; P.-G. Roy, Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Fr. Parkman, *Count Front. and N.-Fr. under Louis XIV*, Londres, 1885; Rapp. de l'Arch. de la Prov. de Québec, Québec, 1921; H. Garneau, *Hist. du Can.*, nouv. édit., 1928.

FRONTENAC (Fort), situé, en amont des **Mille-Iles** entre lesquelles se précipitent les eaux resserrées du lac Ontario, sur une péninsule dans laquelle se creuse une baie profonde : au bord de cette baie se trouvait **Cataracoui** (V. ce nom).

Le 20 juin 1673, M. de Frontenac quitte l'île de Montréal avec une imposante escorte pour y rencontrer les délégués des Cinq-Nations iroquoises le 12 juillet; il leur adresse plusieurs **paroles** (discours) par l'intermédiaire des Hurons et des Jésuites missionnaires, leur distribuant des présents pour les détacher des Hollandais et les attirer à l'alliance des Français. En même temps, il fait travailler sous leurs yeux à l'érection d'un **fort**, durant quinze jours. Ce n'est encore qu'un enclos ou entrepôt palissadé, couvrant à l'intérieur des baraquements pour les vivres et les munitions de réserve; mais une garnison à poste fixe et des ouvriers y étaient laissés, le 27 du même mois, pour continuer l'hiver des travaux dont on arrêta le plan : ce fut une dépense de 10.000 livres. Probablement, le gouverneur en donna le commandement au sieur Robert Cavelier. Dans l'été de 1674, il signe une concession provisoire en faveur des sieurs Aubert et Le Ber (V. ces noms). Ce fort **Cataracoui** devient, dès lors, une barrière de protection pour Ville-Marie dont les habitants avaient fourni des corvées, contre les incursions futures des Iroquois, un centre aussi d'échanges avec les tribus du Nord et du Sud, un point de départ d'une chaîne de postes vers l'Ohio, les grands lacs, les Illinois, la vallée du Mississipi que venaient d'ouvrir, au même instant, Louis Jolliet et le Père Marquette. Tous les ans, selon Nicolas Perrot, M. de Frontenac alla visiter le fort.

Passé en France en 1674, M. Cavelier reçut du roi, le 13 mai 1675, la concession de Cataracoui, à condition qu'il rebâtirait le fort en pierre, y entretiendrait 20 hommes pendant deux ans, y placerait une colonie de cultivateurs dans le voisinage; qu'il rembourserait le trésor des 10.000 livres dépensées, ainsi que les sieurs Aubert et Le Ber de 9.000 avancées pour l'amélioration de la place : moyennant quoi, M. de La Salle aurait le monopole du trafic du lac Ontario et même plus loin, jusqu'au 12 mai 1678.

Le fort de 1673 mesurait 60 toises de tour ou quatre côtés de 90 pieds chacun. Celui de La Salle avait quatre bastions et 360 toises de pourtour, soit quatre faces de 540 pieds chacune : il fut terminé en 1677. L'entretien lui coûta (1678-83) 18.000 liv. annuel-

lement. Il y avait un major-commandant, deux Récollets, un chirurgien et un sergent avec 12 soldats, 11 hommes de métiers, 8 journaliers, un domestique et un pilote, deux colons mariés et deux sans alliance, 15 employés de transport, M. de La Salle et M. Péré. En 1683, M. de la Barre envoie le chevalier de Baugy (V. ce nom) s'emparer du fort Frontenac et des autres forts de La Salle aux Illinois. En avril et juillet 1684, le roi en ordonne la restitution aux gens du découvreur qui est rendu à Paris. Dès son arrivée, M. de Denonville s'empresse de visiter Frontenac et de le ravitailler. Après le massacre de Lachine, le 5 août 1689, M. de Denonville, d'accord avec M. de Champigny, ordonna à M. de Valrennes (V. ce nom) la destruction de Frontenac, le 24 septembre.

Survint le gouverneur, comte de Frontenac, qui se hâta d'aller intimer contre-ordre à Valrennes : il expédia M. de Maricl, quelques gentilshommes et une centaine de coureurs de bois pour empêcher l'évacuation et, au besoin, pour travailler tout l'hiver à relever les bâtiments : ils rencontrèrent en chemin M. de Valrennes; et le fort, moins démantelé qu'on ne pensait, ne resta que quelques jours privé de garnison. Ce fort fut d'une très grande utilité au gouverneur jusqu'à sa mort pour amener la pacification des Iroquois. On le garda jusqu'à sa capitulation au colonel Bradstreet (V. ce nom), le 27 août 1758.

Bibl. — H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Mém. Soc. Roy. Can., tabl. gén., Ottawa, 1908; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

G

GAGE (Thomas) (1721-87), vicomte, lieutenant, capitaine, major, lieutenant-colonel, lieutenant-gouverneur, major-général, commandant en chef, lieutenant-général, gouverneur du Massachusetts, général.

Son père Thomas, premier vicomte Gage, appartenait à la pairie d'Irlande et sa mère, Benedicta Hall, à la maison de High Meadow, dans le comté de Gloucester. Fils cadet, Thomas naquit en 1721 et embrassa la carrière des armes. Le 30 janvier 1741, il obtint une commission de lieutenant dans le régiment Chomondeley et fut fait capitaine en 1745 dans le régiment d'Irlande qui combattit à Culloden en 1746 et, en 1748, major du 55e, que fut classé 44e dans la suite. Le 2 mars 1752, on le promut lieutenant-colonel du même régiment, qu'il suivit en Amérique sous les ordres de Braddock (V. ce nom), en 1754. Il se battit avec vaillance à l'assaut du fort Duquesne, où il fut blessé et défait.

En 1758, il marchait sous le commandement d'Abercromby à Carillon (V. ce nom); et, en 1759, il succéda à sir W. Johnson à Niagara. En 1760, il accompagna le général Amherst au siège de Montréal, dont il fut nommé lieutenant-gouverneur, après la capitulation (8 septembre). En 1761, il fut élevé au grade de major-général, et en 1763 prit la succession d'Amherst comme commandant en chef des forces en Amérique jusqu'en 1772; deux ans auparavant, on l'avait fait lieutenant-général. En 1773, un congé lui permet de revoir le pays natal.

Mais, l'année suivante, le ministre des Colonies lui confia le mandat de gouverneur du Massachusetts, poste particulièrement difficile, en raison de l'état des esprits. Il urgea l'application rigoureuse des décrets du Parlement de Londres sur les taxes : c'était la voie ouverte à l'exaltation et à la révolte. Dans la nuit du 18 avril 1775, il détacha un corps expéditionnaire pour saisir quantité d'armes et de munitions emmagasinées à Concord : le lendemain eut lieu la mémorable rencontre à mains armées de **Lexington**, prélude de la Révolution. L'escarmouche de **Bunker Hill**, le 17 juin, le rendit tout à fait impopulaire, ainsi que le siège de Boston. En 1775, on le nomma de nouveau commandant en chef des troupes; mais il ne tarda pas à résigner son mandat et retourna en Angleterre. *Il mourut le 2 avril 1787.*

Bibl. — Journ. du cap. Knox, tabl., Toronto, 1916; The Americana, New-York, 1903; Can. and Prov., index, 1917; The Makers of Can., index, Toronto, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920 et 1929.

GAGEN (Robert Ford) (1847-1926), photographe, dessinateur, peintre.

Fils aîné de John, architecte, il naquit à Londres (Angl.) le 10 mai 1847, vint au Canada en 1865 visiter des parents et résolut de se fixer à Seaforth, comté Huron (Ont.). Bientôt il se transporta à Toronto, où il fut accueilli par les photographes Notman et Fraser et, en 1872, devint l'un des fondateurs de la Société des Artistes. En 1880, il est élu associé à l'Académie royale et membre permanent en 1915. Ses œuvres l'ont popularisé par la beauté des peintures marines et par le fini des paysages, surtout de la région des Montagnes-Rocheuses. En 1889, il fut élu secrétaire de la Société et conserva ce mandat jusqu'à son décès, le 2 mars 1926.

Il avait épousé, en 1873, Jane, fille de John Palmer, de Scarborough (Ont.), dont il eut deux filles.

Bibl. — H. Morgan, *Who's Who*, Toronto, 1925; N. Mac Tavish, *The Fine Arts in Can.*, ib., 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

GAGNON (Ernest) (1834-1915), musicien, homme de lettres, biographe. — Le nom a été orthographié : **Gangnon, Gaignon, Gaingnon.**

La famille était du groupe percheron qui émigra en 1634 et 1635. Pierre Gagnon, époux de Madeleine-Renée Roger à Tourouvre, en eut plusieurs enfants, entre autres, Mathurin, Jean, Pierre, Madeleine. Celle-ci épousa à la Ventrouze, le 3 février 1624, Eloi Tavernier et paraît avoir émigré avant ses trois frères. Leur cousin Robert Gagnon les accompagna vraisemblablement. Jean se maria à Québec en juillet 1640 avec Marguerite Cauchon et en eut dix enfants; Pierre, en février 1642, avec Vincente Desvarieux qui fut mère d'autant; Mathurin, en septembre 1647, avec Françoise Godeau qui donna le jour à seize. Tous trois cultivent, en été, les terres sises entre Château-Richer et Sainte-Anne; l'hiver, ils habitent Québec, « vendant, achetant, construisant, toujours en société » : seul l'aîné, Mathurin, sait lire et écrire. En 1642, celui-ci passe en France pour approvisionner le magasin, emmenant sa mère veuve, qui retourna mourir dans son foyer, après quelques années de séjour. Le 14 août 1651, le gouverneur d'Ailleboust concède aux associés un terrain pour ériger une maison sur la Place de la basse ville. Le 6 octobre 1658, « les habitants, demeurant ordinairement en la côte de Beaupré, étant de présent à Québec », deviennent propriétaires d'un magasin et logement sur le port qu'ils louent à Jean Garos ou Garaud, marchand de La Rochelle, « aussi présent », moyennant la somme de 180 liv. tournois. Mathurin reçut de M. Le Tardif (V. ce nom), le 15 août 1650, une concession de « six arpents de front sur une lieue et demie de profondeur », au Château-Richer : elle fut morcelée ensuite en faveur de ses enfants : sa portion d'un arpent et demi de front passa à son descendant, de père en fils, jusqu'en 1908. Cultivateur à l'aise, il décéda le 20 avril 1690. Il fut la souche de la branche de Château-Richer; et Pierre de la branche d'Yamachiche en 1777.

Charles-Edouard Gagnon, fils d'Antoine, notaire, et de Marie-Reine Rimbault, né le 3 septembre 1800, à la Rivière-du-Loup (Louiseville), éduqué aux Trois-Rivières, admis au notariat en 1821, était le cinquième descendant de Mathurin et épousa, le 20 juin 1826, Julie-Jeanne Durand; elle lui donna neuf enfants : **Antoine** (1827), **Bernardine** (1829), **Charles** (1831), **Edouard** (1832), **Ernest** (1834), **Adolphe** (1836), **Elisabeth** (1838), **Arthur** (1840), **Gustave** (1842).

Frédéric-Ernest-Amédée, né le 7 novembre 1834, étudia au collège de Joliette et manifesta de grandes aptitudes pour l'art musical. En 1850, il se fit donner des leçons d'harmonie à Montréal et, en 1857, se rendit à Paris perfectionner ses talents artistiques. De retour au Canada, il se livra simultanément à l'étude de la littérature et de l'histoire nationale. En 1864, on le choisit pour organiste de la cathédrale de Québec. En 1873, nouveau voyage en Europe, à titre de correspondant spécial du **Courrier du Soir.** En 1876, le gouvernement lui confia la charge de secrétaire du ministère des Travaux Publics de Québec : il exerça ses fonctions, l'espace de trente ans, et est décédé le 15 septembre 1915.

M. Gagnon avait épousé en 1860 Caroline Nault et, en secondes noces, Emma Cimon : de la première union il eut deux filles : **Blanche** et **Alice.**

Les compositions musicales de l'artiste forment un répertoire considérable. En 1865, il fit paraître **Les Chansons populaires du Canada.** M. Guérin-Lajoie disait un jour que, s'il avait été condamné à l'exil, « mieux que tout autre, ce seul volume lui rappellerait la patrie absente ». **Chansons des soldats, de Montcalm** (1907). Comme homme de lettres, M. Gagnon a édité à Québec une série d'ouvrages fort appréciés : **Lettres de Voyage, 1876; Notes sur le Château Saint-Louis et le Château Haldimand, 1889; Le Comte de Paris à Québec, 1895; Le Fort et le Château Saint-Louis, 1895; Le Palais législ. de Québec, 1897; Fam. Charles-Ed. Gagnon, 1898; Réponse à l'abbé Casgrain, 1899; Louis Jolliet, 1902; Notes sur Octave Crémazie, 1905; Armoiries et Devises, 1908; Pages d'Hist. et Feuilles volantes, 1910; Drapeau de Carillon, 1915; Hommes et Choses d'autrefois, 1917.**

Son frère Gustave, né en 1842 à Louiseville, fit ses études collégiales à Joliette et les musicales à Montréal à l'école de Paul Letondal, devint organiste à Saint-Jean-Baptiste de Québec, passa deux ans à Paris sous la direction de M. Chauvet, fut organiste de la Trinité, redevint élève au Conservatoire Royal de Belgique, succéda à son père organiste de la cathédrale de Québec (1876-1915), professa à l'Ecole Normale Laval et au séminaire, composa plusieurs pièces de genre pour piano et deux marches pontificales, établit le Collège de Musique Dominion, fut l'instigateur du mouvement en faveur d'un hymne national canadien; il épousa Séphora Hamel et est décédé le 19 novembre 1930, laissant quatre enfants :

Cécile, mariée à Jean Côté, émigré à Edmonton;

Jeanne, mariée à Eugène Payment, de Québec;

Paul, marié à A. Gobeil, employé aux Travaux Publics, à Ottawa;

Henri, son successeur à l'orgue de la basilique de Québec.

Bibl. — F. Desaulniers, *Les Vieil. Fam. d'Yamachiche*, t. 3, Montréal, 1900; H. Morgan, *Who's Who*, Londres, 1910; *Fam. Ch.-Ed. Gagnon*, Québec, 1898; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1916; Bull. des Rech. hist., Québec, 1928; *Le Devoir*, journal, novembre 1930.

GAGNON (Jean-Philéas) (1854-1915), apparenté au précédent, négociant, bilbiophile, chroniqueur, conservateur des archives judiciaires.

Fils de Charles, marchand de Québec, et d'Hortense Caron, il naquit à Québec, le 26 mai 1854. L'un de ses frères, Charles-Octave, ordonné prêtre le 30 avril 1882, archiviste de l'évêché, a été nommé en 1890 camérier secret de Léon XIII et prélat domestique en 1893; il a publié, conjointement avec Mgr H. Têtu (V. ce nom) **les Mandements, Lettres pastor. et Circulaires des évêques de Québec**, en six vol. in-8°, 1887.

M. Gagnon reçut son instruction au petit séminaire. Il eut des succès dans le commerce avec son père, durant plusieurs années. Mais il était né bibliophile et il se livra plutôt à sa passion pour les livres. Il consacra plus de trente ans à amasser la plus complète collection d'ouvrages canadiens qui existe au pays. En 1895, parut le catalogue sous le titre de : **Essai de bibliogr. canadienne**, comprenant les œuvres qu'il possédait. Les amateurs consultent sans cesse ce catalogue. Dans la suite, il commença à collaborer au **Bull. des Rech. histor.** de M. P.-G. Roy, tout en continuant à enrichir sa collection. En 1908, il la vendit à la ville de Montréal pour la somme de 31.000 dollars. Comme elle contenait une augmentation de plus de 2.000 nouveaux volumes, M. Frédéric Villeneuve, conservateur de la Bibliothèque municipale, éditait en 1913 un second volume de **l'Essai**, aussi considérable que le premier.

Fouilleur infatigable de nos vieux manuscrits historiques, M. Gagnon composait pour **l'Union libérale** de Québec, sous le pseudonyme de **Bibelot** une série de chroniques fort intéressantes. Echevin au Conseil municipal de la ville, le gouvernement, en 1898, le nomma conservateur des archives judiciaires. Il est aussi l'auteur de **Québec il y a cent ans**, paru en 1909. M. Gagnon est mort à Québec, le 25 mars 1915.

Bibl. — W. S. Wallace, *Dict. of Biogr.*. Toronto, 1926; B. Sulte, *Le Monde illustré*, Montréal, 1895; Bull. des Rech. hist., janvier 1927 et tabl. gén., Beauceville, 1925.

GAGNON (Charles-Octave) (1857-1926), frère du précédent, prêtre, secrétaire, archiviste, camérier secret, prélat domestique, aumônier.

Né à Québec le 23 décembre 1857, il suivit le cours des études classiques au séminaire, entra dans les ordres et fut ordonné prêtre le 30 avril 1882. On le désigna aussitôt comme sous-secrétaire à l'archevêché et archiviste. Le 27 mai 1890, il était élevé à la dignité de camérier secret de Léon XIII; puis, le 4 mars 1893, à celle de Prélat domestique. En 1898, il devenait aumônier de l'Hospice Saint-Charles jusqu'en 1909. En 1910, on le nomma à la charge de sous-directeur de **l'Action Catholique.** Il est décédé le 12 juin 1926.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., année 1926.

GAILLARD (Mathieu), commissaire ordinaire de la marine et subdélégué de l'intendant à Montréal.

Il succéda au sieur François Le Maire et arriva à Québec, le 9 octobre 1686, dans le même vaisseau qui amenait l'intendant, M. de Champigny. Le 10 novembre, M. de Denonville écrivait au ministre que « il attendait beaucoup de sa réputation ». C'était aussi l'espoir de l'intendant qui « l'estime fort honnête homme et fort appliqué au service du roi ». M. Gaillard fit partie de l'expédition contre les Tsonnontouans. Le 31 juillet 1687, il signe l'acte de prise de possession de Niagara, dont le gouverneur lui avait dicté la teneur en personne. Au retour, en quittant l'Ile-au-Chat, au-dessus du Long-Saut, il oublia sa cassette qui contenait ses papiers. Rendu à Montréal, il dut verser cent écus au commissaire qui alla la quérir. Le 7 juin 1689, dans les instructions envoyées à M. de Frontenac pour l'entreprise contre New-York, Sa Majesté lui ordonnait d'amener M. Gaillard pour dresser les inventaires du butin pris sur l'ennemi. Le 10 novembre 1690, le gouverneur, après avoir fait l'éloge du commissaire, témoigne le déplaisir qu'il éprouve de son rappel. Le 10 mai 1691, M. de Champigny loue aussi le zèle et le bon travail de M. Gaillard, « qui a continué de faire son emploi, durant l'hiver, avec la même attache qu'il a toujours eue ».

On ignore quelle fut dans la suite la carrière de ce serviteur du roi et de la colonie.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GAILLARD (Guillaume) (1669-1729), praticien, commerçant, membre du Conseil souverain, seigneur de Saint-Laurent.

Fils d'Hilaire et de Catherine Leduc, Guillaume naquit en 1669 à Villeneuve-la-Com-

tesse, aujourd'hui en Charente-Inférieure. Ayant traversé l'Océan, il se maria à Québec le 27 mai 1690 et y ramassa une belle fortune dans le commerce. Le 20 janvier 1710, le bourgeois praticien fut nommé temporairement membre du Conseil souverain pour remplacer un conseiller absent. Le 5 mai suivant, en vertu d'une commission royale, il y succédait au fauteuil de François Hazeur, décédé. Le 20 mars 1712, le conseiller devint l'acquéreur de l'île et du comté Saint-Laurent, île d'Orléans, pour la somme de 24.000 livres, argent de France. Cette île, propriété de François Berthelot, conseiller au Parlement de Paris, depuis 1675, avait été vendue le 25 février 1702 à Charlotte-Françoise Juchereau, épouse de François de La Forest (V. ce nom). Mais M. Berthelot avait été obligé de la reprendre, après force procès; il ne voulut point la conserver, parce que les frais d'administration en absorbaient tous les revenus. Le 28 octobre 1718, M. Gaillard servit de prête-nom à M. Bégon (V. ce nom), qui acheta de Françoise Duquet, veuve d'Olivier Morel de La Durantaye, le fief Grandpré dans l'ancienne seigneurie de N.-D.-des-Dames.

M. Gaillard décéda à Québec le 13 novembre 1729. Son épouse Marie Nepveu, qui mourut en 1715, lui donna treize enfants. L'un de leurs fils, Joseph-Antoine, mourut chanoine et curé de Lanoraie en 1771. Un autre, Jean-Baptiste, fut nommé au Conseil supérieur en 1736 et décéda en 1742. M. Gaillard se maria en secondes noces, en janvier 1719, à Louise Denys, veuve Bergeron.

Bibl. — C. Tanguay, *Dict. généal.*, t. I; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GALLIFFET (François de) (1666-1746), capitaine, commandant de garnison, major de Québec, lieutenant de roi, chevalier de Saint-Louis, gouverneur des Trois-Rivières.

La famille est de très ancienne noblesse, au Dauphiné et en Provence. Pierre, écuyer, seigneur du Donon et de Caffin, avait épousé Marguerite de Bonfils, qui lui donna huit ou neuf enfants :

Alexandre, né vers 1649, capitaine au régiment de Picardie et lieutenant des vaisseaux du roi, décéda avant le 4 mai 1719, laissant un fils, Louis-François, le marquis de Galliffet; **Joseph,** appelé Galliffet du Donon, a laissé, selon Lafilard, ces états de service : lieutenant réformé le 26 janvier 1673, sous-lieutenant au régiment d'Aigremont le 31 décembre 1674, capitaine à celui de Picardie le 10 septembre 1676, réformé en 1680 et fait la campagne d'Alger en 1682, capitaine en pied à la Martinique le 24 septembre 1683, levé d'interdiction le 12 janvier 1689, commission le 8 juin 1693, repassé en France le 30 septembre 1694, promu lieutenant de roi à Sainte-Croix le 1er janvier 1695, gouverneur de la place le 15 février 1698 et de la Guadeloupe le 21 mars 1703, interdit le 23 décembre suivant, revint se disculper en France, mourut réhabilité et célibataire le 26 mai 1706;

François-Joseph, né à Aix-en-Provence le 3 mai 1663, entra dans la Compagnie de Jésus en 1678, devint l'apôtre du culte du Sacré-Cœur, écrivit plusieurs ouvrages de spiritualité et décéda le 1er septembre 1749 : il signait son nom Gallifet;

Philippe, enseigne de vaisseau le 1er janvier 1693 et lieutenant le 16 mars 1698, accompagna M. d'Iberville au Mississipi la même année, devint commandant à bord de **la Seine** qui vint à Québec jusqu'à sa prise, lieutenant des maréchaux de France le 14 mai 1720, avec résidence à La Rochelle, où il mourut le 26 mars 1740;

Blanche, mariée à Gaspard de Badier, seigneur de Roquebrune; **Lucrèce** et **Marie; Isabeau,** Ursuline à Vauréal, en Seine-et-Oise.

Né en 1666 à Aix, François s'enrôla aussi dans la carrière des armes. Le 1er mars 1688, le roi signait un brevet de capitaine en sa faveur pour servir en Nouvelle-France : au printemps, les 300 réguliers s'embarquaient à destination de Québec. En 1689, M. de Galliffet fut nommé commandant de la garnison aux Trois-Rivières; puis, au décès de M. de Varennes, le 4 juin, gouverneur intérimaire de la place. Lors du massacre de Lachine, au mois d'août, il commandait le camp volant de Verdun, en remplacement de M. de Subercase en congé.

Le 6 février 1692, le capitaine était promu major de Québec. Le 8 mai 1694, le roi se disait informé de sa mauvaise conduite, de son manque de retenue et de sa légèreté. Mais le 4 novembre, M. de Frontenac affirmait au ministre que l'incommodité du major s'était tellement aggravée que les chirurgiens ont cru nécessaire qu'il passât en France pour en pouvoir guérir : « ce qui lui donnera les moyens de se justifier de tout ce qu'on lui a imputé » (V. Arch. can. vol. 13). Le 20 mai 1695, le roi, qui l'avait entendu, lui octroya un ordre de commandant des troupes en l'absence du sieur Provost (V. ce nom) ou de M. de Vaudreuil. Le 10 octobre 1698, le gouverneur demandait en sa faveur le commandement d'un poste à Percé, après la lecture d'un **Mémoire** que le major avait soumis sur l'opportunité de cet établissement. Le 17 mai 1699, congé royal de neuf mois en France; huit jours après, il était promu lieutenant de roi à Ville-Marie, et traversa l'Océan au mois d'octobre. Dans le courrier qu'il portait, les administrateurs écrivaient « que c'est

un bon sujet, fort appliqué, sage, entendu et capable de remplir les emplois que Sa Majesté lui voudrait confier » (V. It. vol. 17).

En 1701, M. de Galliffet essaya d'obtenir le gouvernement de Port-Royal. En 1702, le roi le nommait, au besoin, suppléant du gouverneur de Montréal et même de Québec. Le 15 juin 1705, on le décora de la croix de Saint-Louis. En 1706, il repassa la mer pour régulariser ses affaires. Il suggéra au Conseil de la Marine de constituer au Canada une capitainerie générale de garde-côtes et la création d'une inspection des troupes : double projet non agréé, sans doute en raison de la pénurie du Trésor royal. En 1708, il obtint une prolongation d'une année de congé. Le 5 mai 1710, Sa Majesté lui accorda le gouvernement des Trois-Rivières, charge qu'il exerçait par intérim, depuis le décès en mai 1709 de M. de Crisafy (V. ce nom).

Le 4 novembre 1712, le gouverneur achetait de Louis Aubert du Forillon, fils de M. Aubert de La Chesnaye, le fief de **Sainte-Marguerite**, soit « trois quarts de lieue de front, derrière les concessions qui sont le long du Saint-Laurent au-dessus des Trois-Rivières » : plus, le marquisat du Sablé ou « dix arpents, situés le long du coteau appartenant aux Rév. Pères Jésuites »; il les paya 400 livres. En 1715, sa conduite prêtait beaucoup à la critique : l'évêque lui-même en référa au ministre. Néanmoins, l'année suivante, M. de Vaudreuil fit son apologie. En novembre, le gouverneur s'embarqua, en congé d'un an. Malade et se sentant discrédité dans l'opinion publique, il résolut de prendre sa retraite, qu'il obtint en 1720 avec une pension de 1.500 livres. Entre temps, on l'envoya remplacer son frère commandant de **La Tortue** et des postes coloniaux de Saint-Domingue. Il mourut à Avignon, dans le Vaucluse, en 1746, sans avoir été investi d'aucune autre charge.

Le 14 janvier 1697, il avait épousé à Québec Marie-Catherine Aubert de La Chesnaye (1681-1703), et en eut quatre enfants, entre autres :

Charles-François, né en 1698, qui suivit son père en France en 1716, entra dans les gardes françaises, devint capitaine et chevalier de Saint-Louis et mourut à Paris;

Marie-Catherine, née en 1701, vécut et mourut en France.

BIBL. — P.-G. Roy, *La Fam. de Gaspé*, Lévis, 1907; *La Revue can.*, Montréal, 1919; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GALINEE (René-François Bréhan de) († 1678), prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice, missionnaire du séminaire de Ville-Marie. — **Brehan-Loudéac**, commune du Morbihan; **Bréhand**, bourg des Côtes-du-Nord.

Fils de Jean de Bréhan, avocat et doyen du Parlement de Bretagne, et de Françoise Le Fair, mariée en 1630, René entra, après avoir terminé ses études classiques, dans la Compagnie de Saint-Sulpice en 1661. Désigné pour les missions du Canada, il vint, encore diacre, à Ville-Marie dans l'automne de 1668.

M. de Galinée fut le compagnon de son compatriote Sulpicien, Dollier de Casson (V. ce nom), qui suivait M. de La Salle (V. ce nom) dans ses découvertes. Il est l'auteur du **Récit de ce qui s'est passé de plus remarquable dans le voyage au lac Erié.** La flottille de sept canots partit de Ville-Marie, le 6 juillet 1669, sous la conduite de deux Tsonnontouans. Après 35 jours de navigation fort difficile, les voyageurs s'arrêtent au Canton de ces Iroquois, que M. de La Salle, l'abbé Bréhan et dix Français vont visiter : il se composait de trois villages palissadés. Suit la description des repas indiens et du supplice d'un jeune prisonnier. La troupe poursuit sa route jusqu'à la rivière Niagara, à dix lieues des chutes qu'elle percevait bien. Le 22 septembre, rencontre d'un « Canadien, nommé Jolliet, monté au lac Supérieur par ordre du Gouverneur pour découvrir une mine de cuivre »; il avait sur le lac Erié caché son canot dans un endroit qu'il indiqua sur sa carte. M. de La Salle, le 30, quitta le groupe avec ses hommes. Le 14 octobre, l'on entre dans le lac, « qui parut comme une grande mer, à cause de ses hautes vagues ». Pendant un séjour de quinze jours, l'on fait boucaner neuf grands chevreuils. Et alors, l'on y planta une croix, en signe de prise de possession au nom du roi de France. En mars et avril 1670, la troupe longea le littoral jusqu'à une presqu'île (**Long Isl.**) et, après avoir franchi environ cent lieues vers le couchant, elle atteignit « le lieu par où le lac Huron — ou **Mer douce** des Hurons — se décharge dans l'Erié (**le Détroit**) ». Au bout de dix lieues, s'étend un petit lac (**Sainte-Claire**), « long et large d'environ dix lieues, appelé par M. Sanson le lac des **Eaux-Salées** : on n'y vit aucune trace de sel ». Les voyageurs entrent dans la décharge (**Sarnia, Port-Huron**) et, après douze lieues, dans le lac « le plus grand de l'Amérique ». Ils franchissent 200 lieues sans aucun péril; et, le 25 mai, jour de la Pentecôte, ils débarquent au **Saut-Sainte-Marie**, « lieu où les Jésuites ont fait leur principal établissement pour leurs missions et où leurs deux serviteurs ont bâti un joli fort ou carré de pieux hauts de douze pieds avec chapelle et maison dans l'enceinte ». Le 28 mai, l'on prit congé des Pères Dablon et Marquette, ayant trouvé un

guide, « moyennant 30 écus de hardes qu'on lui promit ». Malgré les difficultés et les dangers des portages, il ne se produisit aucun accident fâcheux. Le parti arrivait à Ville-Marie le 18 juin 1670.

M. de Galinée avoue que, « sur la fin du voyage, il fut assailli d'une fièvre tierce, qui modéra un peu la joie du retour et qu'il avait fait une carte avec assez d'exactitude ». Dans la nomenclature des ordinations faites par Mgr de Laval, on ne lit point le nom de M. de Galinée parmi les candidats au sacerdoce. Diacre il vint et il retourna en France dans l'automne de 1671 avec M. de Queylus (V. ce nom). Il mourut le 15 août 1678, en route pour Rome.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; P. Margry, *Les Découv. des Fr.*, t. I, ib., 1880; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GALT (Sir Thomas) (1815-1901), avocat, homme politique, administrateur de l'Ontario et juge en chef.

Son père John (1779-1839), originaire d'Irvine, comté d'Ayr, en Ecosse, devint un romancier et un publiciste de grand renom. En 1824, il entreprit un voyage au Canada, retourna en Angleterre et revint en 1826 jusqu'en 1829. Il faisait partie de la **Compagnie des Terres du Canada,** en société avec William Dunlop, Thomas Talbot et Samuel Strickland, qui le choisirent comme secrétaire. Il fut le fondateur des villes de Guelph et de Goderich, vers 1827; puis on donna son nom à la ville **Galt.** En 1836, il publia à Londres un ouvrage intitulé **Les Deux Canadas** ou Informations topographiques pour les émigrants. Il mourut à Greenock (Ecosse), le 11 avril 1839. (V. *Dict. of Nat. Biogr.*)

Thomas naquit à Londres, le 17 août 1815 et fit ses études supérieures en Angleterre et son droit en Ecosse. Venu au Canada, il fut admis au barreau en 1845, créé Conseil de la Reine en 1858, nommé juge de paix le 7 juin 1869, fait chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George en juin 1888, promu juge en chef, le 5 novembre 1887. Il fut alors administrateur de la Province de l'Ontario : 28 juin-31 août 1888, 20 juin-3 août 1889, 22 juillet-22 août 1890. Il mourut à Toronto, le 29 juin 1901. En octobre 1847, il avait épousé Frances Louisa, fille de James Marshal Perkins de la marine anglaise.

Bibl. — H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; Ann. Regist., 1880; Can. Parl. Comp., 1889; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; Dict. of Nat. Biogr., Supplément; *L'Opin. publ.*, Montréal, 1880.

GALT (Sir Alexander Tilloch) (1817-93), frère du précédent, député, l'un des Pères de la Confédération, membre de l'exécutif, Haut Commissaire à Londres.

Né en 1817 à Chelsea, Angleterre, il vint au Canada et se fit élire à la législature en 1849, représentant de Sherbrooke : il résigna son mandat en janvier 1850. Le 8 mars 1853, on le nomma de nouveau député du même comté, jusqu'à la clôture du 23 juin 1854, puis du 14 juillet suivant au 1er juillet 1867. En 1864, le comité d'études, réuni pour débattre les motifs plausibles de la Confédération, trouva dans sa personne un ardent promoteur du nouveau régime. Du 6 août 1858 au 13 mai 1862, il était Solliciteur-général dans le cabinet Cartier-Macdonald; puis, ministre des finances (30 mars 1864-6 août 1865) dans le ministère Taché-Macdonald; enfin (1865-66) dans celui de Belleau-Macdonald.

Après la Confédération, du 23 août 1867 au 8 juillet 1872, les électeurs de Sherbrooke lui confiaient le mandat aux Communes. Sir John Macdonald le nomma ministre des Finances dans son premier ministère : 1er juillet-7 novembre 1867. La Reine lui conféra le titre de chevalier de Saint-Michel et Saint-George, le 5 juillet 1869; de commandeur du même Ordre le 25 mai 1878. Le 11 mai 1880, on le choisit comme Haut-Commissaire du Canada à Londres pendant trois ans (1883). Il est décédé le 19 septembre 1893. Il avait publié : **Canada from 1849 to 1859 et Union of the Brit. North Amer. Provinces.**

Bibl. — J. Dent, *Can. Portr. Gall.*, Toronto, 1880; Can. and Prov., index, ib., 1917; The Makers of Can., index, ib., 1911.

GAMACHES (René de Rouhault, marquis de) (1609-39), gentilhomme, novice et professeur. — **Gamaches,** chef-lieu de canton dans la Somme.

Joachim Rouhault, natif du Poitou, devint premier écuyer de Louis XI, se distingua contre les Anglais et prit part à la conquête de la Normandie et de la Guyenne. En 1461, Louis XI l'éleva au maréchalat et le nomma gouverneur de Paris; il mourut dans son domaine en 1478.

Fils aîné de l'un de ses descendants, René naquit le 25 mai 1609, étudia chez les Jésuites et entra en 1626 à leur noviciat de Paris. Désigné comme professeur dans quelques-uns de leurs collèges, il mourut à celui d'Eu le 29 juin 1639, avant d'avoir reçu son appel à la prêtrise. Il avait déterminé son père à consacrer une partie du patrimoine qu'il lui destinait à la fondation d'un collège à Québec. Le marquis versa au Père Coton, confesseur du roi et Provincial de France, la somme de 48.000 liv., à laquelle il ajouta personnellement, de son vivant, une rente an-

nuelle de 3.000 autres. Le collège, en raison de la prise de Québec par les Kirke, ne put être érigé qu'en 1635, le premier du genre dans l'Amérique du Nord : deux classes s'ouvraient sous la direction du Père Le Jeune et des professeurs Charles Lalemant et Jean de Quen; puis, en 1639, on commença à y enseigner le latin : il subsista jusqu'en 1768.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; *Le Devoir*, journ. quot. de Montréal, 13 septembre 1930.

GAMELIN (Emilie) (1800-51), fondatrice et première Supérieure générale des Sœurs de la Charité de la Providence, à Montréal.



Mère Emilie Gamelin.

1. **Enfance et jeunesse.** — La famille était originaire d'Amiens, dans la Somme (Picardie). Julien Tavernier, le grand-père, vint au Canada avec le grade de sergent d'infanterie dans le régiment du chevalier de La Corne (V. ce nom). Le 15 mai 1749, il épousait, à Montréal, Marie-Anne Girouard; et il périt, en juillet 1756, près de Champlain, dans une expédition dirigée contre les avant-postes anglais. Son fils, Antoine, époux de Josephte Maurice, eut six enfants, quatre garçons et deux filles, dont Emilie était la dernière.

Elle naquit, le 19 février 1800, au fief de la **Providence**, avenue Mont-Royal, et fut baptisée, le lendemain, à l'église Notre-Dame de Montréal sous les noms de Marie-Emilie-Eugénie. A l'âge de six ans, elle devint orpheline de père et de mère; celle-ci en mourant la confia à la tendresse de M^me^ Joseph Perrault, veuve, qui vivait dans l'aisance et qui ne tarda point à la placer au pensionnat des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. A dix-huit ans, Emilie prit la direction de la maison de son frère Antoine, devenu veuf. Elle assistait à la messe chaque matin, visitait les pauvres aux heures libres que lui laissait le ménage. Son frère s'étant remarié, elle alla habiter avec une tante, jusqu'au jour où l'une de ses cousines de Québec l'appela auprès d'elle. Là, elle vit le monde de près. Ses lettres à M^me^ Nolan, fille aînée de la tante, témoignent de son bon sens, de son tact, de son aimable caractère : elle sut plaire dans la société. Le décès de M^me^ Perrault, en avril 1821, la ramena à Montréal, où elle pensa entrer au noviciat des Sœurs Grises.

2. **Mariage.** — A l'âge de 23 ans, Emilie épousa Jean-Baptiste Gamelin, bourgeois et rentier de Montréal, âgé de 50 ans. Ayant donné naissance à deux enfants, morts en bas âge, elle perdit son époux, en octobre 1827. L'année suivante, elle vit succomber aussi son troisième enfant posthume.

Elle demanda alors aux œuvres de charité la consolation de ses douleurs. M. Gamelin, avant son mariage, avait recueilli un dément, nommé Dodais. « Prends soin de cet infortuné, dit-il en mourant, en souvenir de moi et de mon amour pour toi. » Elle soigna l'idiot comme son enfant jusqu'à sa mort. Agé de 30 ans, le pauvre innocent s'écria dans un moment de lueur intellectuelle : « Madame, je vous remercie de toutes vos bontés pour moi. Je vais mourir, je m'en vais au ciel et je prierai pour vous! » Puis, de sa main débile, montrant sa mère qui pleurait à son chevet, il ajouta pour la lui recommander : « C'est ma mère! ».

3. **Débuts de l'Œuvre.** — Pour subvenir aux aumônes et aux œuvres de charité, pour fonder un modeste refuge, la jeune veuve dut vendre une partie de ses immeubles. Le 4 mars 1828, elle ouvrit le **Refuge** de la rue Saint-Laurent, où elle accueillit une quinzaine de sexagénaires et une veuve de 102 ans. En 1831, elle en établit un second dans la rue Saint-Philippe. Puis elle créa une **Société** de neuf dames patronnesses, aujourd'hui **Dames de charité.** Le choléra (V. ce mot) des années 1832 et 1834 leur amena de nombreuses infirmes. M. Olivier Berthelet leur fit don d'une maison située sur la rue Sainte-Catherine, tandis qu'une demoiselle, Madeleine Durand, se donnait au service des hospitalisées. Le 3 mai 1836, 24 vieilles femmes occupèrent la **Maison jaune**, au coin de la rue Saint-Hubert, et la fondatrice traça

un règlement de vie à sa communauté naissante.

L'insurrection de 1837 jeta en prison une foule de détenus politiques : Mme Gamelin s'empressa de les visiter et de les consoler. On l'appela « l'ange des prisonniers ». Dès lors la visite des prisons est restée traditionnelle dans l'Institut de la Providence. En 1839, la fièvre typhoïde la conduisit au bord de la tombe; elle rapporta plus tard (1848) que, dans l'agonie, elle eut une apparition de la Vierge Marie, de son époux, de ses trois enfants et que, reprenant ses sens, elle dit : « Ne pleurez plus, je ne mourrai pas maintenant. » Le 13 décembre 1841, on célébra la première messe au **Refuge** et l'abbé Prince fut nommé chapelain. Le 2 février 1842, la fondatrice fit en secret le vœu de continence parfaite.

Le 18 septembre 1841, la législature accordait à l'Institut l'incorporation civile sous le titre de « Corporation de l'Asile des femmes âgées et infirmes de Montréal ». La Corporation comprenait douze dames : Mme Gamelin directrice, Mlle Durand sous-directrice, Mme Nolan trésorière, les dames P.-J. Lacroix, A. Cuvillier, A.-M. Delisle, E.-R. Fabre, D.-B. Viger, J. Perrault, S. Delorme, Mlle T. Berthelet. Le 6 novembre suivant, Mgr Bourget conféra à la Corporation l'érection canonique; puis, dans un voyage en France, il implora en vain pour l'œuvre au berceau le concours des Filles de Saint-Vincent de Paul.

4. **La Fondation.** — Sept jeunes filles sollicitèrent l'honneur de se consacrer au service des pauvres et des infirmes. Mgr Bourget les fit mettre en retraite. La prise d'habit eut lieu le 25 mars 1843; mais l'une des novices étant sortie en juillet, Mme Gamelin occupa sa place. L'évêque de Montréal voulut, avant de l'admettre, qu'elle visitât les couvents de Saint-Vincent de Paul aux Etats-Unis. Elle se rendit, au mois de septembre, à Boston, à New-York, à Emmitsburg, et en rapporta une copie des Constitutions. Le 8 octobre 1843, elle prit l'habit et fit sa profession, le 29 mars 1844 : pendant la cérémonie, on donna lecture du mandement qui érigeait canoniquement l'Institution des **Sœurs de Charité de la Providence.** Le lendemain, Sœur Gamelin fut élue Supérieure, Sœur Vincent-de-Paul assistante, Sœur Thibodeau maîtresse des novices et Sœur Caron dépositaire. En mai, on fonda l'œuvre des **Orphelines** et, en septembre, celle des **Dames pensionnaires** : la maison comptait déjà un personnel de 120 âmes. L'année suivante, l'affluence des pauvres et des infirmes nécessita l'agrandissement de l'**Asile.** On y ouvrit un **Dépôt** ou appartement où l'on distribue les secours aux miséreux du dehors.

Au printemps de 1846, la Mère Gamelin installa deux Sœurs à la ferme Saint-Isidore de la Longue-Pointe; le 15 mai, un hospice à Laprairie de la Madeleine. L'immigration irlandaise (1847-48) amena à Montréal environ 6.000 infortunés qui périrent en grand nombre du typhus. On les accueillit dans les abris de la Pointe-Saint-Charles, où ils reçurent les soins des Sœurs de la Providence et des Religieuses de l'Hôtel-Dieu : les orphelins furent recueillis à l'hospice Saint-Jérôme-Emilien. En 1848, on inaugura, sous le patronage de sainte Blandine, l'**Œuvre des Servantes** sans place, qui ne vécut malheureusement que peu d'années. Puis, la Supérieure se chargea de l'Ecole Saint-Jacques, école gratuite en faveur des enfants pauvres du quartier. Le 15 août, se fondait la mission Sainte-Elisabeth de Joliette dans le dessein d'instruire les jeunes filles, d'hospitaliser les vieillards et les orphelins, de visiter à domicile les pauvres et les malades. En 1849, le choléra sévit de nouveau en ville; d'accord avec le maire, M. Raymond Fabre, la Supérieure ouvrit l'hôpital Saint-Camille, de juillet à septembre. Le 30 novembre, fut inauguré le Tiers-Ordre des **Servites de Marie** comme auxiliaires et qui se fusionna plus tard avec les Sœurs de l'Institut.

Au printemps de 1850, la fondatrice entreprit un second voyage d'information aux Etats-Unis. En février 1851, elle ouvrait à la Longue-Pointe l'institution des **Sourdes-Muettes** : ce fut le dernier fleuron de sa couronne. Le 23 septembre, après la visite officielle à ses établissements, elle succomba rapidement à une attaque de choléra et fut inhumée le lendemain (V. **Providence**).

Bibl. — *Vie de Mère Gamelin*, par une Relig. de son Institut, Montréal, 1909; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; R. P. Archambault, *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929.

GAND (François de Ré, sieur de) (1643), commissaire général et membre de la Compagnie des Cent Associés.

Il vint à Québec en 1634-35. Célibataire, désintéressé, exemplaire, il se dévoua à la fondation de la colonie. En 1636, il expédia en France un jeune Sauvage au service de M. Des Noyers, secrétaire d'Etat. Sa charité recueillait au dépôt de la Compagnie les indigènes les plus miséreux : il allait lui-même leur porter des aliments dans leurs cabanes. « Il n'avait rien à soi », écrit le Père Le Jeune. Tandis que les Jésuites hébergeaient au collège les jeunes Sauvages orphelins, M. de Ré offrait un asile à leurs sœurs jusqu'à l'arrivée et l'installation des Ursulines. Il fit con-

cession aux missionnaires des terrains qu'il possédait à Sillery, où l'on érigea la mission Saint-Joseph. Décédé le 20 mai 1643, on l'ensevelit auprès des restes de Samuel de Champlain.

Bibl. — N.-E. Dionne, *S. Champlain*, t. II, Québec, 1904; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., Cleveland, 1902; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GANNES (V. **Falaise**).

GANONG (Gilbert White) (1851-1917), député aux Communes et lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Il descendait de la famille de Jean Guenon, huguenot français, dont le nom se transforma avec Thomas **Ganong**, loyaliste de l'Empire-Uni, qui se réfugia au Nouveau-Brunswick. Il naquit à Springfield, au comté de King (N.-B.), où il étudia dans un high school. Il était dans la suite simple confiseur et s'enrichit.

Elu aux Communes en 1896 et réélu en 1900 et en 1904, il s'était retiré de la politique en 1908. Le 29 juin 1917, il fut nommé lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, mais il décéda le 23 octobre suivant. Il avait épousé, en octobre 1876, Maria, fille de John Robinson.

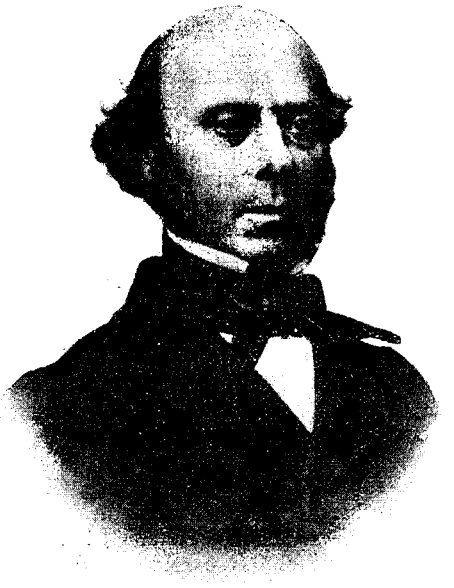
Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1901; N.-O. Coté, *Can. Polit. Appoint.*, *ib.*, 1917; *The Halifax Herald*, novembre 1917.

GARAKONTHIE (Daniel) († 1677), chef des Onnontagués, premier capitaine des Cinq Cantons, ami des Français.

Le Père Jean de Lamberville a raconté ses actes de charité envers les Français. En juillet 1669, il fut baptisé par Mgr de Laval, et il eut pour parrain le gouverneur de Courcelle et pour marraine la fille de l'intendant de Bouteroue. Il a tiré, du milieu des feux des Iroquois, plus de 26 Français qu'il racheta, les nourrissant dans sa cabane, jusqu'à ce qu'il pût les ramener lui-même chez eux. Indirectement il a sauvé plus de 60 autres par les avis secrets qu'il faisait parvenir à temps, avant qu'ils fussent massacrés. Le premier il a porté ses compatriotes à faire la paix avec **Ononthio** (gouverneur), venant en ambassadeur à Québec bien des fois. Chrétien, il a professé publiquement sa foi, et parmi ses compatriotes dont il combattait hautement les superstitions, et parmi les Hollandais luthériens, chez lesquels il allait faire la traite, paraissant partout avec son chapelet pendu au cou. Deux jours avant sa mort en 1677, il sollicita d'être enterré à la **française** et d'avoir une haute croix auprès de son tombeau. Son fils l'imita exactement en tout.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. III, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., Cleveland, 1903; *Bull. des Rech. hist.*, Beauceville, 1925.

GARNEAU (François-Xavier) (1809-66), clerc de notaire, notaire, comptable, traducteur, secrétaire, poète, historien.



F.-X. Garneau.

La famille était d'origine poitevine. Louis, fils de Pierre Garneau et de Jeanne Barault, natifs de La Grimaudière dans la Vienne, vint à Québec en 1662. L'année suivante, il y épousa Marie Mazoué, fille d'Etienne et de Marie Mérand, de Notre-Dame de Cougnes, bourg de La Rochelle : tous deux s'établirent à L'Ange-Gardien. A la sixième génération, un cadet du nom de François-Xavier, né à Saint-Augustin en 1781, délaissa la campagne pour la ville. Le 25 juillet 1808, il vint se fixer à Québec avec son épouse, Gertrude Amyot-Villeneuve; il y vécut de son métier de voiturier et, en 1825, il ouvrit une auberge.

François-Xavier naquit le 15 juin 1809 et suivit les classes d'une école primaire jusqu'à l'âge de 14 ans. M. François-Joseph Perrault, greffier de la Cour, le prit à son service et lui donna un complément de leçons d'anglais, de latin et d'histoire. Après un stage de deux ans, le clerc du greffe devint

clerc-notaire : le 21 juin 1825, il signa en cette qualité avec M. Archibald Campbell un contrat « pour l'espace de cinq ans entiers et consécutifs » : durant ces années il acheva d'acquérir des lettres et des sciences. En 1828, un ami du notaire prit le clerc comme compagnon dans une excursion aux Etats-Unis. Le 23 juin 1830, le juge en chef Sewell et les notaires Laforce et Panet lui décernaient son brevet de notaire, mais il resta dans l'étude de Campbell, à raison de 180 dollars par an. En 1831, **le Canadien** publie avec éloge son premier poème.

Le 20 juillet de cette année, il est rendu à Londres, qu'il visite en six jours; puis il va à Paris jusqu'au 9 août. A Londres, M. Denis-Benjamin Viger, délégué de l'Assemblée législative auprès du ministère anglais, lui proposa la place de secrétaire : occasion propice aux études des institutions britanniques. Entre les divers personnages qu'il fréquenta, le secrétaire se lia d'amitié avec le Docteur Schirma qui, le 15 août 1832, le fit admettre membre de la Société littéraire des **Amis de la Pologne.** Il connut le grand O'Connel. Le 10 mai 1833, s'effectua le retour à Québec, où le navire accosta le 30 juin.

Associé à Louis Besserer, M. Garneau se remet au bureau professionnel; en même temps, il écrit en vers et en prose dans **le Canadien** et, à la fin de l'année, il lance **l'Abeille Canadienne,** qui vécut du 7 décembre 1833 au 7 février 1834. En 1836, il se sépare de son associé et ouvre seul une étude, mais pour entrer, en 1837, en qualité de caissier à la **Banque de l'Amér. Brit. du Nord.** Les deux années suivantes, il donne au **Canadien** de nombreux poèmes qui lui font un vrai renom. En 1840, avec des amis, il prend part aux protestations que soulève **l'Union des Provinces.** En février 1841, il réclame dans un vigoureux article le maintien du français; puis il lance, avec M. David Roy, **l'Institut,** publication scientifique, industrielle et littéraire, et qui ne parut que de mars à mai, chaque semaine. En 1842, il publie **Une Page d'Histoire,** long article sur les Voyages de J. Cartier et s'occupe d'organiser la **Soc. St-Jean-Baptiste de Québec.** En 1844, il obtient l'emploi de greffier de la ville au salaire de 1.200 dollars.

En dépit d'une santé ébranlée, en août 1845, M. Garneau publia un volume in-8° : **Hist. du Can. dep. sa découv. jusqu'à nos jours.** Aussitôt il enrichit ses dossiers des documents de Paris, copiés par le docteur O'Callaghan (V. ce nom) à Paris sur commande de l'Etat du New-York; les ayant mis au point, son deuxième volume d'**Histoire** parut en avril 1846. Peu après, M. Papineau, qui avait apporté de France de nombreux mémoires et des correspondances officielles, prêta à l'historien quatre volumes manuscrits de pièces inconnues au Canada. En 1848, grâce à ces documents, eut lieu la publication du troisième tome qui s'arrêtait à l'année 1792. Le 25 mai 1849, la Chambre votait en faveur de l'auteur la somme de 1.000 dollars pour le seconder dans ses travaux.

Mgr Signay ne tarda point à ouvrir à M. Garneau l'accès aux archives épiscopales. Simultanément, lord Elgin qui avait lu avec intérêt son œuvre, l'autorise à dépouiller la correspondance officielle des gouverneurs anglais. Sans répit, l'infatigable chercheur se mit au travail : en 1852, la nouvelle édition, poussée jusqu'en 1840, parut à Québec en trois volumes, lesquels furent bien accueillis à l'étranger. Plus libre de ses heures, M. Garneau, en 1852, accepta la présidence de l'**Institut Canadien** et fréquenta la société des hommes de lettres, ses compatriotes. Sur les instances de ses amis, il donna au **Journal de Québec** (nov. 1854-mai 1855) ses impressions d'Europe qu'il réunit en volume intitulé : **Voyage en Angl. et en France dans les années 1831-33.** En 1859, dernière édition retouchée des volumes de **l'Histoire du Canada.**

En 1882, M. P.-J.-O. Chauveau a donné une quatrième édition en quatre tomes. M. Hector Garneau a publié à Paris, en 1913 et 1920, les cinquième et sixième éditions, revues, annotées, avec de copieuses références en appendices, qui leur confèrent une nouvelle valeur et les adaptent aux plus récentes recherches. En 1929, a paru la septième, qui a cependant soulevé d'assez vives critiques, dont MM. les abbés Robitaille et Morissette se sont faits les échos dans la revue **Le Canada Français** (livraisons de mars et mai 1925 et celles de 1929 à partir du mois d'avril).

En mai 1862, malade depuis longtemps, il résigne ses fonctions de membre du Conseil de l'Instruction publique. En 1864, il se démet de son emploi de greffier et la ville de Québec lui accorde une pension de 1.000 piastres. Il mourut le 2 février 1866. M. Garneau avait deux frères : David, négociant à Québec, et Honoré décédé au Mexique en 1847; une sœur mariée à M. Routhier. Il épousa à Québec, le 25 août 1835, Esther Bilodeau, qui fut mère de neuf enfants, dont cinq décédèrent en bas âge :

Alfred (1836-1904), étudia au petit séminaire, fit son cours de droit, fut admis au barreau en 1860. Ayant accepté un emploi dans le service civil, il fut nommé en 1874 directeur de la traduction au sénat. Après son décès, son fils Hector recueillit les poésies de son père et les présenta au public, sous le titre **Fleurs d'outre-tombe;**

Honoré, qui s'établit à Québec;

Evangéline, à Hartford (Conn.);
Joséphine, qui épousa Joseph Marmette.

BIBL. — G. Lanctot, *François-Xavier Garneau*, Toronto, *Ryerson Press*, en français, avec une bibliographie complète, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; *Le Can. Fr.*, revue mens., Québec, 1925-29.

GARNIER (Charles) (1606-49), missionnaire de la Compagnie de Jésus, mis à mort par les Iroquois, déclaré **bienheureux** comme martyr, le 21 juin 1925, et canonisé le 29 juin 1930.

Né à Paris, le 25 mai 1606, il fut comme le martyr Gabriel Lalemant, élève du collège de Clermont, aujourd'hui Louis-le-Grand. « Enfant chéri d'une famille riche et noble », dit le Père Ragueneau, d'une nature délicate, il avait édifié ses parents par les charités qu'il faisait comme collégien. A son père, qui eut aussi un fils Capucin et un autre Carme, il en coûta beaucoup de se séparer de son fils Charles. Son père, Charles du Mesnil-Gaillard, fut anobli en septembre 1650.

Le 5 septembre 1624, Charles entra au noviciat des Jésuites. Puis il enseigne la grammaire et les lettres au collège d'Eu (1626-32) et achève ensuite son cours de théologie à Paris. Elevé au sacerdoce, il reçoit en 1636 son obédience pour Québec, où il débarque, le 11 juin. L'année suivante, on le désigne pour l'évangélisation des Hurons. En 1639, il tente avec le Père Jogues d'évangéliser la **Nation des Petun** : tous deux durent se retirer sans avoir rien fait. Pendant dix années, il se dévoua à ces ingrates missions.

C'est dans la bourgade de **Saint-Jean** de la Nation rebelle qu'il devait périr. Après avoir ravagé la Huronnie, les Iroquois se jettent sur les Petun en poussant des hurlements. Tout le monde s'enfuit; on s'enferme dans les cabanes; on se réfugie à la chapelle. « Nous sommes perdus, dit le Père. Priez Dieu, et prenez la fuite. Portez avec vous votre foi et que la mort vous trouve songeant à Dieu! ».

On le presse lui-même de s'évader avec les plus robustes : il s'y refuse. Il donne l'absolution générale et court aux cabanes conférer le baptême aux enfants et aux catéchumènes (V. **Relat.** de 1650). Cependant, les ennemis promènent partout l'incendie et la mort. Deux balles frappent le Père, qui tombe ensanglanté. Puis, ramassant ses forces, il se traîne vers un chrétien qui agonise. Aussitôt un Iroquois le distingue : il lui assène deux coups de hache sur les deux tempes : c'était le 7 décembre 1649.

Prévenus par les fugitifs de Saint-Jean, les Pères Garreau et Grelon du village **Saint-Mathias**, situé à douze milles, vinrent recueillir ses dépouilles. Ils trouvent son corps sous un amas de cendres, sans vêtement, tout en sang, le visage méconnaissable, l'enveloppent d'une partie de leurs habits et l'ensevelissent dans une fosse, creusée au milieu des débris de la chapelle.

Jusqu'à nos jours, il n'est resté nulle trace de ce village de **Saint-Jean** des Petun. Le site de **Saint-Mathias** a été retrouvé, dans le comté de Simcoe à Standing Rock. Toutefois, il existe une relique authentique du Père Garnier au collège des Jésuites de Cantorbéry en Angleterre. Le Concile de Québec, en 1886, avait joint son nom à celui des autres missionnaires, massacrés par les Iroquois, en vue de l'introduction de leur cause de Béatification.

BIBL. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. I et II, Paris, 1895; T.-J. Campbell, S. J., *Pioneer Priests of North Amer.*, t. II, New-York, 1908; E. J. Devine, S. J., *Can. Messeng. Series*, Montréal, 1915; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Rapp. de l'Archiv., Québec, 1924-25.

GARRY (Fort), vaste enceinte en pierre, située au confluent de l'Assiniboine et de la Rivière-Rouge, formée de murs de quinze pieds de haut, épais et très solides, se prolongeant 280 pieds dans un sens et 240 dans l'autre : muni de créneaux et de bastions, le fort protégeait magasins, entrepôts, poudrière, habitations des officiers et des employés.

Il remplaçait le fort de bois, qui avait succédé au fort **Douglas** des premiers jours de la colonie de la Rivière-Rouge. Nicholas Thomas Garry se trouvait à Londres « le seul homme de la Direction de la Compagnie de la baie d'Hudson », quand celle-ci se fusionna, le 26 mars 1821, avec la Compagnie montréalaise du Nord-Ouest (V. ce nom). Son **Journal de Voyage** de la même année a été conservé et reproduit dans les **Mémoires de la Société Royale** en 1900. A partir de 1822 jusqu'en 1835, M. Garry occupa la position de sous-gouverneur de la Compagnie. Dès 1832, celle-ci avait commencé l'érection de cet important poste de traite et ne le termina qu'en 1837 : elle lui appliqua le nom de **Fort Garry.**

Le Conseil d'Assiniboia y tint ses réunions, de 1837 à 1869. Cette année, le fort tomba au pouvoir de Louis Riel (V. ce nom). En 1882, la Compagnie Hudson le mit en vente, dans un état de délabrement presque complet : il n'en existe aujourd'hui que la porte d'entrée dans l'ancienne enceinte.

BIBL. — R. P. A. Morice *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest*, 4 vol., Montréal, 1923; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1900; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

GASPE (Baie de) située dans le golfe Saint-Laurent et à l'entrée de la baie des Chaleurs, mesurant sept milles et quart à son embouchure et seize de profondeur, du cap à Sandy Beach.

Le nom primitif, désignant le cap et la baie, était, selon Jean Alfonse (1542) **Onguedo**, selon Thévet (1557) **Honguade**, selon Desbiens et Descelliers **Onygnedo**, selon Mercator **Hunedo.**

En 1603, Champlain écrit : « Aussitôt arrivés (d'Hochelaga) à Tadoussac, nous nous rembarquâmes pour aller à **Gachepay**, qui est distant environ 100 lieues (315 milles). » Dans ses Voyages, publiés en 1613, il écrit la forme Gaspé, qui est restée jusqu'à nos jours pour désigner : **cap, baie, bassin, ville, comté, district.**

Après un examen très serré, M. Ganong adopte comme origine du mot un terme micmac, abrégé dans la dérivation, à savoir **Kespek (Gespogsitg)** qui signifie **fin, extrémité** du continent ou de la terre ferme. Il se pourrait même, ajoute-t-il, que le mot sauvage fût de provenance huronne-iroquoise, puisque les deux Indiens que Cartier amena de Gaspé en France (1534) étaient originaires de Stadaconé (V. **Le Clercq's New Relat.**, Toronto, 1910). Le Récollet Le Clercq est le premier à faire imprimer le mot Gaspésie dans le titre même de sa **Relation.**

En 1758, il y avait à Gaspé environ 300 habitants et une seigneurie Après la prise de Louisbourg, la flotte de l'amiral Boscawen vint tout piller et détruire, là ainsi qu'à Pabos et à la Grande-Rivière, à Miramichi. (V. J.-S. Mac Lennan, **Louisbourg.**)

BIBL. — W.-F. Ganong, *Le Clercq's New Rel.*, Toronto, 1910; H. P. Biggar, *The Voy. of J. Cartier*, Ottawa, 1924.

GASPE (Pierre Aubert de La Chesnaye, sieur de) (1672-1731), quatrième des enfants du sieur Charles Aubert de La Chesnaye (V. ce nom).

Né en France, il avait neuf ans quand son père l'amena à Québec. Toute sa vie, il s'occupa de la culture de la terre. Il fut le premier à prendre le titre de sieur de **Gaspé**, en raison de la seigneurie de ce nom, appartenant plus tard à sa famille. Il mourut à Saint-Antoine de Tilly, le 20 mars 1731. En premières noces, il avait épousé à Québec, le 19 décembre 1699, Jacqueline-Catherine, fille de Nicholas Juchereau de Saint-Denys et de Marie-Térèse Giffard, et décédée sans postérité le 3 juin 1703. En secondes noces, à Beauport, il se maria, le 12 octobre 1711, à sa cousine Madeleine-Angélique, fille de Pierre-Noël Le Gardeur de Tilly et de Marie-Madeleine Boucher, qui lui donna huit enfants, dont cinq moururent jeunes :

Marie-Anne-Angélique, née à Tilly le 10 février 1713, Religieuse à l'Hôtel-Dieu en 1726, décédée en 1793;

Ignace-Philippe, le continuateur de la lignée;

Charlotte-Joséphine, née le 31 juillet 1721, professe à l'Hôpital-Général en 1746, décédée en 1764.

BIBL. — P.-G. Roy, *La Fam. de Gaspé*, Lévis, 1907; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GASPE (Ignace-Philippe Aubert de) (1714-87), fils du précédent, enseigne, capitaine, commandant, seigneur de Saint-Jean-Port-Joli.



IGNACE-PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ.

Ignace naquit à Saint-Antoine-de-Tilly, le 5 avril 1714. En 1727, il est admis comme cadet dans les troupes de la marine et, en 1735, il fait la campagne dirigée contre les **Renards** sous les ordres de M. de Noyelles (V. ce nom). Nommé enseigne en second, il fait partie, en 1735, de la lointaine expédition du Mississipi, organisée par M. de Bienville (V. ce nom) contre les Natchez et les Chicachas. En 1742, on l'attache à la garnison de Michillimakinac, où commande M. de Verchères. Promu enseigne en 1745, il accompagne M. de Ramezay en Acadie française. C'est en 1750 qu'on le charge de l'érection du fort de la rivière Saint-Jean (N.-B.), dont on lui confie le commandement. Dans l'hiver de 1753, il monte à l'Ohio et se trouve dans les rangs des vainqueurs au fort **Nécessité** avec M. de Villiers (V. ce nom). Avec cet officier

il est détaché pour couvrir (1755) le fort Niagara contre les tentatives des Anglais.

L'année suivante, il est promu capitaine d'une compagnie. Sous les ordres du chevalier de La Corne, il passe six mois à Carillon; puis on le commet à la garnison du fort Saint-Frédéric. De retour à Carillon, en 1757, il suit M. de Montcalm au siège et à l'enlèvement du fort George. Le 8 juillet 1758, il se signale à Carillon, s'y retrouve au printemps de 1759 et y demeure jusqu'à l'évacuation du fort, hivernant à l'Ile-aux-Noix. Le 28 avril 1760, il se bat à Sainte-Foye, à la tête des grenadiers canadiens. Après la levée du siège, il continue ses fonctions sous les ordres du capitaine Dumas, le vainqueur de la Monongahéla.

Ruiné par la conquête, le capitaine de Gaspé se retire dans sa seigneurie de Port-Joli où les Anglais ont saccagé et incendié son manoir. Aussitôt il fait reconstruire son moulin des Trois-Saumons pour y loger sa famille, réduite à peu près à la misère. Le manoir reconstruit, une certaine aisance reparaît sous son toit et avec elle renaît la joie française. Il y meurt, le 26 janvier 1787 et est inhumé dans l'église de Saint-Jean.

Le 30 juin 1745, il avait épousé à Québec Marie-Anne, fille de Nicolas-Antoine Coulon de Villiers (V. ce nom) et de demoiselle Angélique de Verchères, qui décéda le 17 mars 1789. De ce mariage étaient issus dix enfants, dont plusieurs moururent en bas âge :

Geneviève eut neuf enfants; Marie-Anne entra à l'Hôtel-Dieu; Pierre-Ignace continua la lignée; Marie-Catherine donna onze enfants à Nicolas Gaspard Boisseau; Angélique épousa Pierre-Michel Fortier qui en eut cinq.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. de Gaspé;* Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GASPE (Philippe-Joseph Aubert de) (1786-1871), petit-fils du précédent, avocat, shérif, homme de lettres, seigneur de Saint-Jean-Port-Joli.

Son père, Pierre-Ignace, colonel de la milice et membre du Conseil législatif, de janvier 1812 au 13 février 1823, époque de sa mort, avait épousé (28 janvier 1786), à Québec, Catherine de Lanaudière; elle lui donna sept enfants, entre autres : Antoine-Thomas (1790-1824) qui eut quatre enfants.

L'aîné, Philippe-Joseph, naquit en 1786, « C'est au manoir de Saint-Jean, dit-il dans ses Mémoires, que s'écoulèrent mes premières années ». A l'âge de neuf ans, il fut placé à Québec dans une maison de pension, chez les demoiselles Cholet, où il mena l'école buissonnière, durant trois années. Son père le plaça ensuite au séminaire. Admis au barreau, il entra au bureau du juge en chef Sewell (V. ce nom), procureur général en même temps. La fonction de shérif étant devenue vacante, il s'empressa de l'accepter, le 16 mai 1816. « Incapable, dit-il plus tard, de refuser aucun service, ma main ne se ferma plus : je devins non seulement le banquier de mes amis, mais aussi la caution et l'endosseur de billets du premier venu; ma signature était à la disposition de tout le monde. C'est là ma plus grande erreur... Que j'étais simple de juger des autres par moi-même! Un seul eut vent de ma ruine — le juge Panet — qui s'empressa de faire honneur à ses promesses. » Ne pouvant seul combler l'abîme des dettes contractées, il expia son imprudente générosité par quatre années de détention (1838-41). Rendu à la liberté, il sut gagner les sympathies de la population entière.

Il se retira aussitôt, sa fortune dissipée, au manoir de ses ancêtres, y vivant ignoré, dans le calme, ayant pour compagnons les livres, la nature, sa femme et ses enfants. A l'âge de 75 ans, il publia Les Anciens Canadiens et les Mémoires. Il mourut le 29 janvier 1871 à Québec et fut inhumé à Saint-Jean-Port-Joli. Il avait épousé, le 25 septembre 1811, Suzanne, fille de Thomas Allison et de Térèse Duperron-Bâby, laquelle fut mère de treize enfants, entre autres :

Suzanne, née à Québec, le 24 août 1812, mariée à William Power, Irlandais de Terre-Neuve, député et juge, mère de douze enfants, dont une fille, Térèse-Catherine, épousa Jean-Baptiste-Paschal-Ivanhoe Taché et lui donna treize enfants;

Philippe-Ignace-François, né le 8 avril 1814, journaliste humoristique, décédé célibataire en 1841;

Adélaïde-Catherine, née à Saint-Jean-Port-Joli le 22 octobre 1815, mariée en 1832 à George-René Saveuse, comte de Beaujeu (V. ce nom);

Elmire-Charlotte, née le 5 mai 1817, mariée à Québec, le 8 juin 1842 à Andrew Stuart, avocat (V. ce nom), qui en eut dix enfants (V. ce nom);

Elisabeth-Zélie, née en 1818, mariée (1840) à Louise-Eusèbe Borne, marchand des îles de la Madeleine : leur fille, Zélie-Angélique (1841) épousa en 1864 Jean-Jacques Loranger (V. ce nom);

Thomas, né le 28 juillet 1820, ordonné prêtre le 10 octobre 1847, vicaire et curé, mourut le 9 mars 1889;

Pierre-Edouard, né le 4 septembre 1822, marié (1846) à Marie-Adélaïde Caron, qui lui donna dix enfants;

Zoé, née le 13 mars 1825, mariée en 1849

à Charles-Joseph Alleyn, avocat, né en Irlande en 1817, émigré avec les siens en 1834, maire de Québec en 1854, député la même année, Commissaire des Travaux Publics en 1857, Secrétaire provincial en 1858, shérif du district en 1866, jusqu'en 1883, décédé en 1890 : il avait eu huit enfants, entre autres : Zoé-Marie, née en 1855, mariée (1877) à Thomas-Linière Taschereau, mère de Marie-Anne-Stella (1878) qui a épousé (1902) le général Eugène Fiset, de Rimouski;

Alfred-Patrice, le continuateur de la lignée;

Wilhelmine-Anaïs, née le 15 décembre 1834, mariée à William Fraser, écuyer, co-seigneur de la Rivière-du-Loup, fils d'Alexandre, capitaine, et de Pauline Michaud, et lui donna cinq enfants;

Philomène-Clémentine, née le 17 mars 1837, mourut Sœur de Charité à Rochefort (France), le 17 mars 1872.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. de Gaspé* ,Lévis, 1907; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Ch. ab der Halden, *Etud. de litt. can.*, Paris, 1904; Mgr C. Roy, *Man. d'Hist. litt.*, Québec, 1925.

GASPE (Alfred-Patrice de) (1831-1907), fils du précédent, fonctionnaire dans les bureaux de poste.

Né à Saint-Jean-Port-Joly le 11 juillet 1831, il entra en 1854 au service du département des postes. En 1861, sous-inspecteur pour la division de Québec, on le transféra en 1874 au bureau des renseignements à Montréal et, en 1884, il résigna ses fonctions.

En 1893, ramassant les feuilles inédites de son père, il les publia sous le titre **Divers.** Il mourut au Saut-au-Récollet le 10 mai 1907. Le 27 mai 1859, il avait épousé Madeleine, fille d'Alexander Fraser, qui lui donna quatre enfants, dont deux ont survécu à leur mère, décédée en 1898 : **Philippe-Alfred** (1860) et **Blanche-Lélie** (1861).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. de Gaspé*, Lévis, 1907.

GAULIN (Antoine) (1674-1740), prêtre, curé, agrégé aux Missions-Etrangères, grand vicaire en Acadie, missionnaire.

Fils de Vincent et de Marie Bonnemer, originaires de Belfonds, dans l'Orne, au Perche, François Gaulin émigra à Québec, où il épousa, le 25 septembre 1657, Marie Rocheron, de Saint-Cosme-de-Vair dans la Sarthe : il fut père de onze enfants, qui devinrent la souche des familles Gaulin. Antoine, l'avant-dernier, naquit le 17 avril 1674, à la Sainte-Famille, île d'Orléans, fit ses études classiques et théologiques au séminaire et y fut ordonné prêtre le 21 décembre 1697. Curé de Beaumont en 1698, il fut bientôt désigné pour les missions de l'Acadie et résida à Pentagouet, d'où il évangélisa tous les postes et les tribus, voyageant jusqu'au golfe et au Cap-Breton (1698-1727). Il eut à subir plusieurs démêlés avec M. de Villieu (V. ce nom).

Le 30 mars 1711, le ministre de la marine lui écrit de Versailles que « le roi songe à faire un armement pour la reprise de Port-Royal; qu'il lui envoie quelques secours pour les Sauvages micmacs et malécites de sa mission; que c'est l'intention de Sa Majesté qu'il les engage à faire la guerre à la garnison anglaise pour l'empêcher d'y faire de nouvelles fortifications, ni de former quelque établissement solide; que cette guerre doit se faire par plusieurs partis, l'été et l'hiver, en attendant des forces suffisantes pour reprendre le Port-Royal ». (V. Arch. can., Ottawa, vol. 289.)

Le 15 septembre suivant, M. de Costebelle (V. ce nom) écrit de Plaisance à M. de Pontchartrain que « M. Gaulin, missionnaire des nations de l'Acadie, est arrivé le 15 août, confirmant la défaite d'un parti anglais par les Abénaquis de M. de Saint-Castin; que, aucun officier ni soldat n'osent plus sortir de leur fort, tant ils sont resserrés par les Sauvages et les habitants qui forment journellement des partis pour les surprendre et les réduire à la dernière extrémité : ce qui le laisse persuadé que, avec un très faible secours, on pourrait s'emparer du Port-Royal; que, dans ce dessein, il a remis au sieur Gaulin 1.200 liv. de poudre, 1.400 liv. de balles, 10.000 pierres à fusil et 100 couvertures pour les Sauvages : le tout embarqué sur un petit corsaire de six pièces de canon et de 80 hommes d'équipage, commandé par le sieur Morpain (V. ce nom) ». Curé des Mines et missionnaire, M. Gaulin avait organisé une expédition de 200 habitants joints aux Sauvages pour attaquer Annapolis; mais le secours de Plaisance ne venant point et la garnison ayant reçu des renforts, on dut abandonner l'entreprise. Selon M. Rameau, le corsaire Morpain, surpris en mer, succomba après une héroïque résistance de trois heures : toute la cargaison était perdue.

Le 29 mars 1713, le ministre annonce à l'abbé Gaulin la fondation de Louisbourg à bref délai, le priant de conférer avec M. de Saint-Ovide (V. ce nom) ou le major de l'Hermite, sur les moyens d'y faire venir habitants et indigènes de l'Acadie : l'abbé osa se récuser, l'entreprise étant hasardeuse et les moyens trop aléatoires. En 1718, le Conseil de Régence reconnut ses bons services, « lui qui passe sous silence tous les voyages faits à ses dépens » : il décida de l'indemni-

ser sur-le-champ. En 1725, le curé, qui est aussi grand vicaire de Québec en Acadie, dessert la Grand'Pré par intervalles jusqu'à mars 1730, tout en évangélisant les tribus. Retiré à Québec dans la suite, il y mourut le 6 mars 1740.

Bibl. — H. d'Arles, *Acadie*, t. I, Québec, 1916; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; A. Gosselin, *L'Egl. du Can.*, t. I, Québec, 1911; Bull. des Rech. hist., Beauceville, 1925; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. I, Montréal, 1910.

GAULIN (Rémi) (1787-1857), arrière-petit-neveu du précédent, prêtre, curé, missionnaire, coadjuteur, deuxième évêque de Kingston.



Mgr Rémi Gaulin.

Son prédécesseur, Mgr Mac Donell, avait d'abord choisi pour coadjuteur l'abbé Thomas Weld de Lulworth, qui fut sacré en 1827 évêque d'**Amycla** (en Péloponèse). Il ne vint point au Canada; mais il dota l'Eglise de l'Ontario de sommes considérables : élevé au cardinalat en 1830, il décéda à Rome en 1837. A sa place, l'on fit choix de l'abbé Gaulin.

François Gaulin, tonnelier, né en 1752, se maria à Québec en 1777 à Françoise Amyot : leur fils Rémi y naquit le 30 juin 1787, étudia au petit séminaire et à Nicolet, entra dans les ordres et fut élevé à la prêtrise le 13 octobre 1811. Nommé curé de Saint-Raphaël de Kingston jusqu'en 1815, il devint successivement missionnaire en Acadie (1815-22), curé de Saint-Luc-sur-Richelieu (1825), de l'Assomption (1828), de Saint-Jean-d'Iberville (1831), de Sainte-Scholastique (1832), du Saut-au-Récollet (1833).

Au mois de mai, il est préconisé évêque de **Tabraca** (île en Numidie, aux confins de l'Algérie et Tunisie) et coadjuteur de Kingston, et sacré à Montréal le 20 octobre 1833. Le 14 janvier 1840, il devint titulaire du siège qu'il administra jusqu'en 1845 et eut alors pour coadjuteur Mgr Phelan. Frappé de paralysie, il reprit la cure de l'Assomption (1845-49) et se retira à Sainte-Philomène de Châteauguay, où il mourut le 8 mai 1857; mais il fut inhumé dans sa cathédrale.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. I, Montréal, 1910; Can. and Prov., index, Toronto, 1914; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GAUMINE (Mariages à la), contractés par clandestinité, à l'exemple d'un certain **Gaumin**, qui leur a légué son nom.

En vertu du décret **Tametsi**, édicté par le Concile de Trente et promulgué en 1579 par une ordonnance des Etats de Blois, tout mariage devait être contracté en la présence du curé propre et de deux témoins. Gaumin, accompagné de ses témoins, se présenta devant le curé de la paroisse pour exprimer devant lui le consentement mutuel de mariage, sans autre cérémonie. La législation civile employa tous les moyens en son pouvoir pour prévenir ces alliances illicites. Elle édicta même des peines sévères contre les contractants et leurs complices.

Cette détestable coutume ne fut pas étrangère au Canada. Elle devint même en vogue, puisque, en 1717, Mgr de Saint-Vallier lança un mandement pour la condamner et frapper d'excommunication les délinquants : la censure mit fin au désordre. L'on ne cite guère que trois ou quatre mariages à la gaumine dans la suite.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Rapp. de l'Arch. de la Prov. de Québec, Québec, 1921.

GAUTHIER (Charles-Hugues) (1843-1922), prêtre, professeur, curé, chanoine, vicaire général, archevêque de Kingston, puis d'Ottawa.

Né à Alexandria, dans l'Ontario, le 13 novembre 1843, du mariage de Gabriel Gauthier et de Mary Mac Kinnon, il reçut son instruction primaire dans sa ville natale et sa formation classique au collège de Régiopolis de Kingston. Ordonné prêtre à Perth le 28 août 1867, il fut nommé professeur de rhétorique au même collège jusqu'en 1874. Dès lors, il passa successivement par les cures de Gana-

noque (1874-75), de Westport (1875-78), de Williamstown et de Glen Nevis (1878-86), où il fit bâtir une église. Promu à la cure de Brockville (1886-98), on le fit chanoine, puis vicaire général en 1891. Préconisé le 29 juillet 1898 archevêque de Kingston, il fut sacré



Mgr Charles-Hugues Gauthier.

par Mgr Duhamel, le 18 octobre suivant. Au décès de ce dernier, il fut transféré sur le siège d'Ottawa le 6 septembre 1910 et intronisé en février 1911 : il est décédé le 19 janvier 1922, honoré de l'estime de tous.

Bibl. — *Le Droit*, journ. quotidien, Ottawa, 19 janvier 1922; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. III, Saint-Hyacinthe, 1920; Can. ecclés., Montréal, 1918.

GAUTHIER (Georges), prêtre, docteur, professeur, aumônier, vicaire, curé, chanoine, évêque et auxiliaire de Montréal, vice-recteur et recteur de l'Université, administrateur apostolique.

L'ancêtre paternel, appelé Pierre Marsan-Tanguay (orthographié **Merçan**) était né à Saint-Nicolas de Rouen en 1626, de l'union de Jean et de Jacqueline de Vincent; émigré au Canada en 1668, il épousa à Québec, le 29 septembre 1670, Marie Bizelon, veuve de Laurent Cambin : tous deux s'établirent sur une ferme à la Pointe-aux-Trembles de Montréal.

A la sixième ou septième génération, François-Xavier Gauthier épousa Marie Généreux, dont l'ancêtre Pierre, soldat de Degrais et originaire de Limoges, se maria à Champlain en septembre 1699 à Françoise Dessureaux. De leur union sont issus : Léontine, Gustave, Aline, Maria, Edgar, Henri, Elise, Georges.

Joseph-Henri, né à Montréal le 18 mars 1864, a fait ses études sous la direction des Sulpiciens et s'est agrégé à leur Compagnie à Paris en 1887, ordonné à Montréal en 1888, professeur au collège (1888-98), vicaire à Notre-Dame et directeur d'œuvres de charité.

Georges, né à Montréal le 9 octobre 1871, a fait son cours classique et ses études théologiques au séminaire et a été élevé à la prêtrise par Mgr Fabre le 29 septembre 1894; étudiant à l'Apollinaire (1894-95) et au Collège Romain (1895-97), il revint docteur en droit canon, devint professeur au grand séminaire de Montréal (1897-98), aumônier du Mont-Sainte-Marie (1898-1900), vicaire à la cathédrale (1900-1904), puis le premier curé (1904-18) et chanoine honoraire (1904-12); préconisé évêque titulaire de **Philippopolis** (en Arabie, auj. Schehbé, dans le Hauran) et auxiliaire de Mgr Bruchési archevêque de Montréal, le 28 juin 1912, sacré le 24 août suivant, il a été nommé Administrateur apostolique, le 18 octobre 1921, par un rescrit de



Mgr Georges Gauthier.

la Consistoriale; puis archevêque de **Taron** (**Tharona** ou **Daron** en Arménie, auj. Daron) et coadjuteur avec future succession, le 14 février 1923.

Mgr Emmanuel-Alphonse Deschamps, né à Sainte-Geneviève le 12 juillet 1874, ordonné

prêtre le 23 décembre 1899, vicaire général, protonotaire apostolique élu le 6 février 1925 et publié le 30 mars, sacré le 23 avril évêque titulaire de Thennesis (**Thennesus** ou **Tanasie**, en I^re^ Augustamnique, auj. **Tell-Tinnis**), est devenu son auxiliaire (V. **Eglise**).

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé can.*, t. IV, Montréal, 1919; Can. eccl., ib., 1930; Notes de la famille; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1929.

GEOFFRION (Félix) (1832-94), notaire public, régistraire, conseiller privé, député, ministre. — Nom orthographié **Jofriau, Jofrion, Geofrion.**

Les ascendants paraissent être originaires du Poitou, aux environs de Fontenay-le-Comte, en Vendée actuelle. Pierre serait venu avec le régiment de Carignan et désigné comme soldat sous le nom de **Saint-Jean** qu'ont adopté plusieurs de ses descendants. Lorsque François Jarret est créé seigneur de Verchères (V. ce nom), il l'y suivit et s'établit non loin du fort. Né vers 1644, il épousa Marie Briau, qui lui donna sept enfants, et décéda subitement à Ville-Marie le 17 octobre 1704. Jean, son fils cadet, né en 1671, se maria à Varennes, le 17 avril 1698, à Catherine Millot, mère de quatre enfants et décédée en 1708; puis, le 19 mars 1709, à Marie Le François, mère de trois enfants décédés au berceau et de Gabriel, qui naquit le 14 février 1717. Celui-ci épousa à Varennes, le 24 juillet 1741, Anne-Marguerite Fontaine et mourut en 1793. Leur fils, appelé aussi Gabriel, né en 1749, s'unit en 1772 à Madeleine Delpé dit Pariseau, dont le fils Gabriel s'allia en 1799 à Marie-Josette Messier et décéda en 1823.

Leur fils Félix, né à Varennes le 5 mars 1809, épousa le 15 mars 1831 Catherine Brodeur et mourut le 21 février 1891, père de dix enfants, entre autres :

Félix, né à Varennes le 24 août 1832, devint notaire public, régistraire du comté de Verchères (1854-63), qui le choisit pour député à la Chambre d'Assemblée et, en 1867, aux Communes, jusqu'à son décès. Le 8 juillet 1874, il fut assermenté au Conseil privé en qualité de ministre du Revenu de l'Intérieur; mais il a exercé les fonctions de président du chemin de fer Montréal-Chambly-Sorel : il est décédé le 7 août 1894, ayant épousé en mars 1856 Almaïde, la plus jeune fille du lieutenant-colonel Dansereau;

Joseph (1836-1911), marié à Julie Martin;

Louise (1838-96), mariée à Narcisse Cusson en 1861;

Josephte (1839), mariée à François Morin en 1862;

Aimé (1841-1908), marié à Malvina Gravel en 1865;

Olive (1846-1906), mariée à Hubert Chevrette en 1864;

Victor (1849-1923), marié à Francesca Paquette.

Christophe-Alphonse, né le 23 novembre 1843, fit ses études classiques à Saint-Hyacinthe, étudia le droit à l'Université Mac Gill, obtint en 1866 les diplômes de bachelier et de docteur en 1893. Exerçant la profession d'avocat à Montréal en société avec M. A.-A. Dorion (V. ce nom), il fut créé conseil de la Reine en 1879 et élu bâtonnier du barreau de Montréal en 1885. Dix ans après, pour remplir le siège laissé vacant par le décès de son frère, il fut nommé représentant du comté de Verchères aux Communes et, l'année 1896, il entra dans le Cabinet Laurier comme ministre sans portefeuille jusqu'à sa mort, le 21 juillet 1899. Le 11 janvier 1870, il avait contracté alliance avec Eulalie, fille aînée de sir Dorion.

BIBL. — Notes biogr. de la famille; L.-O. David, *Souven. et Biogr.*, Montréal, 1911; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

GEOFFROY (Louis) (1660-1707), prêtre, Sulpicien, vicaire, curé, missionnaire, grand vicaire, fondateur d'églises et d'écoles.

Né à Paris en 1660, il y fit ses études classiques et théologiques et y fut ordonné prêtre en 1684 par Mgr de Laval. Entré au Séminaire de Saint-Sulpice (1684-85), il eut son obédience pour les missions du Canada. En juin 1685, à peine arrivé à Québec, il fut envoyé à Port-Royal comme vicaire (1686-90) et devint curé (1690-92). L'amiral Phipps ayant pris le fort, il revint à Québec et accepta la cure de Laprairie (1692-95); puis il passa en France (1695-97), pour redevenir curé à Champlain (1697-1703), où il rebâtit l'église et le couvent de la Congrégation de Notre-Dame en 1702. L'évêque de Québec le nomma son grand vicaire (1697-1707), curé de Contrecœur avec desserte de Sorel, et de Champlain : il mourut à l'Hôtel-Dieu le 1^er^ mai 1707.

A ce constructeur de presbytères, d'églises, d'écoles, Mgr de Saint-Vallier versa une partie de ses grands biens; mais lui-même y dépensa presque toutes ses ressources à Champlain, à Sorel, à Contrecœur et ailleurs.

BIBL. — H.-R. Casgrain, *Les Sulpic. en Acadie*, Québec, 1897; A. Gosselin, *Mgr de Saint-Vallier*, ibid., 1911; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, Montréal, t. III, 1918.

GEORGE V (Frederick Ernest Albert), roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, des Dominions britanniques d'outre-mer, Défenseur de la foi et Empereur des Indes. Ces titres lui sont dé-

volus par le **Statut des Dominions** en novembre 1926.

Le roi est le second fils d'Edouard VII et né le 3 juin 1865. Duc d'York, il devint Prince de Galles en 1901 et monta sur le trône le 7 mai 1910. L'évêque anglican Wilberforce, son précepteur, déclarait « qu'il était d'une exubérance incroyable et que la vie pétillait dans ses veines ». Aussi bien, un ami de la famille royale le surnomma : **Son Altesse le royal Piment** (The Right Royal Pickle).

George-Frederick avait onze ans, lorsque, en janvier 1877, il se vit embarquer avec son aîné, le duc de Clarence, à bord du vaisseau-école **Britannia**, où on leur réserva un appartement spécial. L'aîné, qui relevait d'une grave maladie, eut liberté de faire à peu près à sa guise. Le second, comme le reste des cadets, fut soumis à toutes les épreuves : il sut s'en tirer avec honneur. On le surnomma **le Hareng.** Raccommoder ses chaussettes, repriser ses habits, recoudre ses boutons, monter aux hunes, manier les agrès, nouer les cordes, se mêler aux régates à rames et à voiles, tout lui devient familier et ses espiègleries lui valent quelques punitions. Après deux années de cet apprentissage, Son Altesse passe à bord de la **Bacchante**, croiseur rapide, bien armé et monté par 450 hommes d'équipage, dont 36 élèves et parmi eux son frère aîné. Comme les autres, les ducs font leur tour de quart, de jour et de nuit, prennent part aux manœuvres. Pas une heure n'est enlevée au temps consacré aux études de philosophie, d'économie politique ou d'histoire constitutionnelle. Les heures libres, ils s'initient aux mathématiques, aux langues étrangères, à la rédaction d'un **Journal de route.** Partout où paraît une terre sur laquelle flotte le pavillon écarlate, le croiseur fait escale : les princes regardent descendent, étudient, notent leurs impressions.

Au retour, on leur accorda six mois de congé. Ils visitent Lausanne en Suisse, puis Heidelberg au grand-duché de Bade, pour s'y perfectionner dans les langues française et allemande. L'aîné va ensuite achever ses cours à Oxford; mais le cadet regagne son port d'attache. Pendant près de dix ans, il doit naviguer et franchir successivement les premiers échelons de la hiérarchie maritime. S'il obtient en quinze ans un rapide avancement, il a su remplir tout son devoir de marin. Bien qu'il soit resté toujours sensible au mal de mer, il eut la passion de son métier, acceptant les corvées, embarquant le charbon, courant les périls soit dans les accidents en mer, soit dans les attaques et les sièges. Il donnait l'exemple de la piété, ne manquant jamais le service dominical, lisant lui-même les prières du soir, conduisant le deuil du moindre matelot. Ainsi s'effectua la formation navale et militaire du duc d'York.

Le 6 juillet 1893, il épouse Marie de Wurtemberg-Teck, qui était fiancée au duc de Clarence, décédé en 1892. La lignée de cette maison allemande a pour tige le duc Paul-Alexandre-Louis de Wurtemberg. Celui-ci se maria, par une alliance morganatique, le 2 mai 1835, à une Hongroise, Claudia de Kiss Rhede, à qui Ferdinand d'Autriche conféra le diplôme de comtesse et à ses descendants celui de **comte** ou **comtesse** de Hohenstein. De son côté, en 1863, le roi de Wurtemberg accordait aux enfants, issus de ce mariage, le titre de prince et de princesse de Teck. Le fils unique, Franz de Hohenstein s'unit, le 12 juin 1866, à la princesse Marie d'Angleterre, fille de George, duc de Cambridge, cousin de la reine Victoria. De ce mariage sont issus Marie, la reine actuelle et trois fils. La reine établit la famille à **White Lodge,** dans le parc Richmond. L'instruction diplomatique et politique commença aussitôt pour le duc d'York, futur héritier de la Couronne.

Avec la volonté d'un marin et la conscience d'un puritain, il se mit à dépouiller chaque jour les journaux et les revues. Il annote scrupuleusement les **livres bleus.** Il ne manque pas une séance importante des lords et des Communes. Son confidentiel conseiller, c'est son épouse. Devenu à son tour Prince de Galles, il a trouvé dans son père un guide éclairé et fort averti. Pendant dix ans, le roi le tint au courant des démarches ministérielles et les dépêches diplomatiques; il l'associa à ses préoccupations politiques et à son œuvre internationale, dirigea ses voyages et corrigea ses discours. George V a six fois fait le tour du globe, visité toutes les colonies, six fois le Canada.

Les enfants sont : **Edouard-Albert-Christian, duc de Cornwall,** né le 23 juin 1894; **Albert-Frédéric-Arthur-George,** duc d'York, né le 14 décembre 1895; **Victoria-Alexandra-Alice-Marie,** née le 23 avril 1897; **Henry-William,** né le 31 mars 1900; **George-Edouard,** né le 20 décembre 1902; **John-Francis-Charles,** né le 12 juillet 1905 et décédé le 18 janvier 1919.

Bibl. — *La Revue hebdom.*, Paris, 1911; Can. Parl. Guide, Ottawa, 1911.

GERIN-LAJOIE (Antoine) (1824-82), poète, publiciste, avocat, traducteur, secrétaire, romancier, bibliothécaire, historien.

Le bisaïeul, Jean Jarrin ou Gérin, fils de Joseph et de Marie Courtin, qui devait faire souche au Canada, était natif de la paroisse Les Echelles, en Savoie. Sergent dans les troupes de Montcalm, « il avait tant belle hu-



Sa Majesté le Roi GEORGE V

meur que ses camarades de régiment le surnommèrent **la Joie** », sobriquet qui est demeuré accolé au nom patronymique. Le 10 octobre 1760, Jean Gérin-Lajoie épousa à Yamachiche Marie-Madeleine Grenier, qui lui apportait en dot une concession du vaste fief de Grandpré : il mourut le 25 février 1799, père de treize enfants, dont le septième, nommé André, succéda au foyer et prospéra rapidement. Marié à Ursule Rivard la Glanderie, il en eut onze enfants. Antoine, le sixième, s'unit le 14 juillet 1821 à Marie-Amable Gélinas, qui fut mère de dix-sept rejetons.

Antoine, l'aîné, naquit à Yamachiche, le 4 août 1824 et s'initia aux éléments à l'école locale. Placé au collège de Nicolet, il y composa, à dix-huit ans, en 1842, une tragédie en trois actes et en vers, **Le Jeune Latour** (V. ce nom), qui fut représentée devant les professeurs et les élèves et mérita de figurer au **Répertoire national** de 1893. Simultanément l'adolescent écrivit des poèmes, entre autres la chanson populaire, intitulée :

Un Canadien errant
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.

En juillet 1844, M. Gérin terminait ses études classiques. Il pensa s'inscrire au barreau. Riche de quinze dollars, il prit la route des Etats-Unis en compagnie d'un ami de collège, le 15 août suivant. Tous deux, rendus à New-York, se mirent à chercher un emploi; puis ils parcoururent le Connecticut et le Rhode Island, où ses compatriotes les engagèrent à rentrer dans leurs foyers : leur absence dura dix-sept jours seulement.

De retour à Montréal, M. Lajoie, logé chez son ami Loranger (V. ce nom), reçut un don de 25 piastres de lord Metcalfe et entra à la **Minerve** en qualité de rédacteur, traducteur et correcteur, moyennant deux dollars par semaine. En avril 1845, il est choisi comme secrétaire de la récente Société Saint-Jean-Baptiste; et, quelques mois après, comme président de l'Institut Canadien. L'excès du travail ébranla ses forces : il dut quitter ainsi le journal, où il rendait compte des débats législatifs entre les représentants des écoles du jour. Vers 1847, il reprit l'étude du droit et donna des leçons de grammaire et de littérature. La politique le ressaisit et A.-N. Morin en fit son secrétaire. La violence des discussions prolongeait dans la rue les philippiques de la tribune : de dégoût, le pacifique jeune homme se décida à reprendre son cours et se fit admettre au barreau, le 20 septembre 1848, sans qu'il sût jamais se plaire aux chicanes du Palais. Au début de 1849, un double emploi de copiste et de payeur au ministère des Travaux Publics vint lui assurer un traitement régulier. Mais en 1850, le Parlement déménageait à Toronto : M. Gérin résigne ses fonctions, visite Québec, retourne à son bureau d'avocat à Montréal; et soudain on lui offre la place de secrétaire des arbitres provinciaux. Tout de suite, il compose son **Catéchisme politique,** qui présente « quelques notions simples, claires et pratiques sur le droit public et l'organisation politique au Canada ».

En 1852, en vue de se perfectionner dans la connaissance de l'anglais, il alla étudier à Boston les institutions de l'Etat du Massachusetts; puis à son retour, au mois de novembre, il est nommé traducteur à la Chambre législative; en 1856, adjoint au bibliothécaire du Parlement à Toronto. Il se consacra à l'achèvement du premier catalogue raisonné de la bibliothèque fédérale en deux volumes, en 1857-58; ensuite il dressa la bibliographie française du Parlement et en organisa les diverses branches.

M. Etienne Parent occupait alors les fonctions de sous-secrétaire du Bas-Canada : il avait amené sa famille à Toronto. Il se rapprocha aussitôt de M. Gérin, qui lui demanda la main de sa fille aînée et l'épousa le 26 octobre 1858. L'année suivante, le siège du gouvernement revint se fixer à Québec. Avec M. La Rue et M. Taché, M. Gérin fonda les **Soirées canadiennes** : puis faute d'accord mutuel, il lança **le Foyer canadien**; son roman **Jean Rivard le défricheur** parut, en 1862, dans la première publication et, dans la seconde, en 1864, **Jean Rivard économiste.**

En 1865, le Parlement est transféré à Ottawa. M. Gérin l'y suivit, se livra à ses études et relata particulièrement l'établissement du gouvernement responsable au Canada. Cet important ouvrage ne parut qu'en 1888, d'abord dans la revue **le Canada français,** puis en volume séparé. En 1880 une attaque de paralysie vint mettre un terme à son activité intellectuelle et il mourut le 7 août 1882 à Ottawa. M. l'abbé Casgrain publia son manuscrit, en 1888, sous le titre de **Dix Ans d'Histoire du Canada (1840-50).**

M. Gérin avait épousé Joséphine Parent (V. ce nom), qui lui donna cinq enfants : **Henri,** né le 18 octobre 1859, avocat à Montréal, marié en 1887 à Marie, fille de sir Alex. Lacoste; **Léon,** né le 17 mai 1863, traducteur des débats aux Communes, marié en 1904 à Adrienne Walker; **Auguste,** né en 1867, industriel et négociant, époux de Louise Boulay; **Antoinette,** professeur d'enseignement ménager; **Gabrielle,** mariée à Jules Hone, fon-

dateur de l'agence des Voyages Hone, à Montréal.

M. Louvigny de Montigny a solidement apprécié dans un récent opuscule l'œuvre si attachante de l'auteur.

Bibl. — Mgr C. Roy, *Man. d'Hist. litt.*, Québec, 1925; Léon Gérin, *Ant. Gérin-Lajoie*, éd. du centenaire, Montréal, 1925; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Louvigny de Montigny, *Ant. Gérin-Lajoie*, éd. Makers of Can. litt., en français, Toronto, 1926, avec une ample bibliogr.; Charles ab der Halden, *Etud. de litt. can.*, Paris, 1904.

GESNER (Abraham) (1797-1864), commissaire, inspecteur, géologue, inventeur, écrivain, docteur en médecine.

Fils du colonel Henry, loyaliste de l'Empire-Uni, il naquit à Cornwallis (N.-E.) le 2 mai 1797, étudia la médecine aux hôpitaux de Londres et revint au Canada, muni du diplôme de docteur. En 1838, on le nomma commissaire ou inspecteur géologique du Nouveau-Brunswick et, en 1846, du Prince-Edouard.

En 1852, il découvrit l'huile Kerosera et se rendit à New-York, l'année suivante. Y ayant vendu ses patentes, il revint au pays en 1862: il décéda à Halifax le 18 avril 1864.

Outre beaucoup d'articles parus dans les périodiques, il est l'auteur de : **Remarks on the geol. and miner. of Nova Scotia**, Halifax, 1836; **New Brunswick with notes for the Emigrants**, London, 1847; **The indust. ressources of N. S.**, Halifax, 1849; **A Practic. Theory on coal. petroleum and distill. oils**, New-York, 1861; **The gold Fields of N. S.**, Halifax, 1862.

Bibl. — H. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; Cycl. Amer. Biogr., 1903; M. G. Macfarlane, *New-Brunswick Bibliogr.*, Saint-Jean, 1895; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

GIBSON (Sir John Morrison) (1842-1929), lieutenant, capitaine, lieutenant-colonel, brigadier-général, avocat, homme politique, lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

Son père William vint, en 1827, de Glauris, comté de Forfar, en Ecosse, s'établir au Canada; il épousa Mary Sinclair, qui donna naissance à plusieurs enfants. John naquit le 1er janvier 1842 dans la région de Toronto, où son père était agronome du canton. Il entra à l'Ecole Centrale de Hamilton et continua ses études à l'Université de Toronto. En 1866, admis à titre de lieutenant, puis de capitaine, au 13e Régiment de Hamilton, il prit part à la bataille de Ridgeway contre les Féniens. Bachelier ès-arts en 1863, il s'inscrivit au barreau en 1867; mais, élevé au grade de lieutenant-colonel, il fut attaché à son régiment jusqu'en 1895. La précision de son tir était si remarquable qu'il se signala à Wimbledon et à Bisley (1874-1882 et 1907).

Les électeurs de Hamilton lui accordaient, en 1879, le mandat de député à l'Assemblée législative, où il se rangea parmi les libéraux. En 1889, on lui confia les portefeuilles de Secrétaire provincial et, en 1896, de Commissaire des Terres de la Couronne, d'Avocat général, de 1889 à 1905. Mis en minorité en 1898, il se présenta, alors, dans le comté de Wellington, qu'il représenta désormais. Chef éminent du barreau ontarien, on le créa Conseil de la Reine en 1890. Le 22 septembre 1908, le gouvernement Laurier le nomme lieutenant-gouverneur de la Province jusqu'au 1er octobre 1914; il se retire aussitôt à sa résidence de Hamilton, où il est décédé le 3 juin 1929. Le 1er janvier 1912, le roi l'avait créé chevalier de Saint-Michel et Saint-George.

Marié d'abord (1869) à Emely Annie, fille de Ralph Birrell et décédée en 1874; puis (1876) à Caroline, fille du sénateur Adam Hope, de Hamilton, et décédée l'année suivante; enfin (1881) à Elisa, fille du juge Mulloch, de Brockville, il a laissé quatre fils et deux filles. Le lieutenant Francis a été tué à Armentières en 1915 et son frère Colin, capitaine, deux fois blessé dans la Grande Guerre, est attaché d'ambassade à Washington.

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1903; Can. and Prov., Toronto, 1916; *Le Droit*, journ. quot., Ottawa, 4 juin 1929.

GIFFARD (Robert) (1587-1668), sieur de Moncel, chirurgien, médecin, apothicaire, colon, seigneur, conseiller, anobli.

Né en 1587 à Mortagne-au-Perche, on ignore tout de sa famille, de son enfance et adolescence, sinon que ses parents le mirent en apprentissage chez un chirurgien. En effet, on retrouve plus tard le jeune homme exerçant sa profession à bord des bâtiments des Compagnies, faisant annuellement le trajet en Nouvelle-France. En 1627, il accomplit son dernier voyage et revint à Mortagne.

Le 11 février 1628, il y épousait Marie, née le 8 septembre 1599, et fille de Charles Regnouard, sergent royal, et de Jacqueline Michel (**V. Nova Francia, 1929**). Cette dernière, veuve, s'engagea à nourrir et à loger les époux durant deux ans. M. Giffard devint maître chirurgien, suivant le texte d'un acte d'autopsie du 6 mai 1630. Selon un autre du 14 mars 1634, il monta aussi une apothicairerie.

A cette époque le souvenir de la Nouvelle-France obsédait son esprit : il rêvait d'y établir sa famille. Pour s'assurer la main-d'œuvre et les capitaux nécessaires à la réalisation de ses projets, l'ancien chirurgien de ma-

rine entreprit une campagne de propagande, qui aboutit à l'émigration de nombreux Percherons. Aussitôt il sollicita de la Compagnie des Cent Associés une concession dans la banlieue de Québec. L'assemblée générale du 15 janvier 1634 lui accorda « en toute justice et seigneurie, à perpétuité, une lieue de terre à prendre le long de la côte du fleuve Saint-Laurent, sur une lieue et demie de profondeur, à l'endroit où la rivière, appelée **Notre-Dame de Beauport**, entre dans le dit fleuve, icelle rivière comprise » (V. Sulte, **Hist. des Can. fr.**, t. II).

En possession de pareille étendue de terrain, M. Giffard en céda un millier d'arpents de terre en bois à Jean Guyon et autant à Zacharie Cloutier, engagés tous deux à le suivre avec leur famille (V. L. de la Sicotière). Le 12 mars suivant, il signe un contrat d'association avec Pierre Le Bouyer de Saint-Gervais pour la vente en France des produits de l'exploitation du domaine de Beauport. Puis, il obtient la collaboration de la famille Juchereau de la Ferté-Vidame, le sieur des Châtelets et le sieur de Maure. Toutes affaires d'intérêt réglées, la troupe de colons gagna le port de Dieppe, où elle s'embarqua à bord du voilier commandé par le capitaine Nesle. Traversée relativement courte, car le Père Le Jeune écrit que, le 4 juin, arriva le vaisseau où était M. Giffard et sa famille, sa femme s'étant montrée courageuse puisque, huit jours après, elle se délivra heureusement d'une fille qui se porte fort bien et que le Père Lalemant baptisa le lendemain.

Les colons de M. Giffard et ses artisans se mirent à l'œuvre avec promptitude et ardeur : ils construisirent un manoir, quelques modestes maisons pour les censitaires et firent des défrichements et des semailles. En 1636, le Père Le Jeune écrit dans sa **Relation**: « Le sieur Giffard recueillit, l'an passé, huit poinçons (V. ce mot) de froment, deux de pois, trois de blé d'Inde... Il espère recueillir, cette année, si le blé répond à ce qu'il montre maintenant, pour nourrir vingt personnes. » Le 31 décembre 1635, au décès de M. de Champlain, M. Giffard rendit foi et hommage à son successeur intérimaire, M. Bras-de-Fer de Châteaufort.

Le 12 août 1637, « le sieur Couillard, comme les sieurs Giffard et Pinguet, et quelques autres, méritent d'être loués de s'être embarqués si promptement pour venir faire tête à l'ennemi et défendre, au péril de leur vie, les biens et le pays de Messieurs les Associés, jusqu'au lac Saint-Pierre » (**Relat.** de 1637). Guerrier au besoin, le seigneur continua sa profession médicale à domicile et à l'Hôtel-Dieu (V. **Relat.** de 1641). En 1648, le Conseil de Québec se composait de M. D'Ailleboust, gouverneur, du Père Jérôme Lalemant, des sieurs de Chavigny, Godefroy et Giffard. Ce dernier vécut dans son manoir seigneurial en parfaite harmonie avec ses censitaires, homme d'église, ami des Jésuites, modèle de distinction et de charité. Il est en réalité le type du colonisateur de la Nouvelle-France. En 1647, M. de Montmagny lui fit concession du fief Saint-Gabriel, qu'il divisa ensuite en trois donations : l'une aux Hurons de la Nouvelle-Lorette, le 13 mars 1651; l'autre aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu, où l'une de ses filles prit le voile, le 20 août 1652; la troisième aux Pères Jésuites, le 2 novembre 1657.

« Le dernier jour d'octobre 1646, partirent les vaisseaux où passèrent le Père Quentin, M. de Maisonneuve, M. Giffard. » (**Journ. des Jés.**). M. Giffard avait affrété, plus tard « un petit vaisseau » pour desservir ses intérêts et affaires personnelles (It. ibid., 1650). Le **Rapport des Archives canadiennes**, à Ottawa, contient en 1912, un appendice intitulé : « Lettres patentes du roi anoblissant Robert Giffard, seigneur de Beaupré ». Cet acte fut enregistré au greffe du Conseil, le 6 juin 1659 : il datait du mois de mars 1658, scellé du sceau et signé de la main de Louis XIV.

Le seigneur de Beauport avait perdu trois de ses serviteurs français, le 11 novembre 1651, « noyés de nuit allant traiter du castor à l'île d'Orléans » (**Journ. des Jés.**). Le chroniqueur écrit plus loin que « le 14 avril 1668, M. Giffard est mort fort chrétiennement, assisté du Père de Carheil tout le temps de sa maladie. Le 16, il a été enterré sur le lieu (à l'Hôtel-Dieu), au pied de la croix de l'église, selon qu'il l'avait désiré : nous avons assisté trois Pères à ses obsèques, avec Mgr l'évêque, M. de Bernières, M. de Mézeray l'officiant et les séminaristes, etc. » Le 31 décembre 1705, ses restes après un **libera** à la cathédrale, sont transférés et inhumés à Beauport. M. Giffard avait eu six enfants :

Marie-Françoise, née en France, entra à l'Hôtel-Dieu, le 12 août 1650 et y mourut, le 15 mars 1657; Sœur Sainte-Françoise-Marie de Saint-Ignace fut la première Religieuse canadienne;

Charles, né en France en 1630, « s'embarqua, le 31 octobre 1646, sur un vaisseau de la Compagnie avec le fils de M. de Repentigny, le fils de M. Couillard, les neveux de M. Juchereau des Châtelets, tous fripons pour la plupart qui avaient fait mille pièces à l'autre voyage, et on donnait à tous de grands appointements » (**Journ. des Jés.**). Il ne revint plus au Canada;

Françoise, née le 12 juin 1634 à Québec, épousa (21 novembre 1645) Jean Juchereau et mourut le 15 août 1665, mère de sept enfants;

Louise, née le 30 mars 1639, se maria, le 12 août 1652, à M. Charles de Lauzon (V. ce nom) et mourut le 31 octobre 1656;

Marie-Thérèse, née le 1er novembre 1639, épousa (22 septembre 1649) Nicolas Juchereau et mourut le 23 juin 1714, mère de douze enfants;

Joseph, né le 28 août 1645, marié (22 octobre 1663) à Michelle-Thérèse Nau, qui ne lui donna aucune postérité. Ainsi s'éteignit la postérité mâle de Robert Giffard.

Bibl. — F.-X. Ferland, *Cours d'Hist.*, t. I, Québec, 1865; B. Sulte, *Hist. des Can.*, t. I, Montréal, 1882; *Journal des Jés.*, Québec, 1871; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, table gén., Cleveland, 1903; Bull. des Rech. hist., tabl. génér., 1925; L. de la Sicotière, *L'Emigrat. percher. au Can.*, Bull. Soc. hist. de l'Orne, t. VI, 1887; *Nova Francia*, revue, Paris, 1929-30; E. Salone, *La Colonis. de la Nouv.-Fr.*, Paris, 1905.

GILBERT (Sir Humphrey) (1539-83), navigateur anglais, officier des troupes royales.

Il était le frère utérin de sir Walter Raleigh (V. ce nom). Il travailla avec ténacité à susciter en Angleterre un courant d'opinion, en vue de rechercher le passage en Chine par le nord de l'Amérique. En 1576, paraît à Londres son **Discours** relatif à ce projet; il reprend ce thème, le 6 novembre de l'année suivante. Ne reprenait-il pas aussi la pensée de Cartier et de ses successeurs? (V. **La Roche.**)

Le 11 juin 1578, la reine Elizabeth lui octroie des lettres patentes « dans le dessein de **planter — plantation** en anglais, **établissement** ou **habitation** en français — notre peuple en Amérique sous Gilbert comme gouverneur ». Avec le concours de son demi-frère, favori de la reine, l'expédition est organisée : elle quitte Dartmouth sur la Manche, le 23 septembre suivant. En raison du conflit des opinions, ce fut un échec dès le début. La flottille, retirée à Plymouth, en repart le 18 novembre, mais pour devenir la proie des Espagnols au Cap-Vert, îles de l'archipel portugais. Humphrey y perdait sa fortune. Comme sa charte expirait en 1584, il épuisa ses efforts à réunir les fonds nécessaires à un nouvel équipement de bâtiments et à la levée des hommes : ceux-ci ne sont autres que des condamnés à la détention.

Le 11 juin 1583, le vaisseau amiral **Delight, la Barque de Raleigh, le Golden Hind, le Swallow, le Squirrel** lèvent l'ancre à Plymouth. **La Barque** n'a pas tenu la haute mer et les deux dernières pinasses sont séparées des autres par la tempête. Les premiers se rallient à Saint-Jean de Terre-Neuve, le 3 août. D'après les historiens anglais, sir Gilbert prend possession de l'anse à vingt lieues environnantes; selon les français, il ne s'empare point de l'île par une **plantation effective.** Ses compagnons réclament du reste leur rapatriement immédiat sur le **Swallow.** Dans une reconnaissance vers le sud, le **Delight** sombre, le 29 août, sur les récifs du Cap-Breton. Au cap Race, le 2 septembre, Gilbert s'embarque sur **le Squirrel,** qui ne jaugeait que dix tonnes. En sept jours, les courants et la tempête l'ont conduit au sud des Açores. Dans la brume du soir, le 9, les matelots du **Golden Hind** l'entendent crier : « Nous sommes aussi proches du ciel sur mer que sur terre. » A minuit, **le Squirrel** a disparu corps et biens.

Sir Humphrey était plutôt un officier d'armée qu'un homme de mer : il manquait des qualités nécessaires pour s'attacher les matelots, s'en faire respecter et obéir.

Bibl. — Stephen et Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, New-York, 1909; Ch. de la Roncière, *Hist. de la Mar. fr.*, t. IV, Paris, 1910; H. P. Biggar, *The Early Trad. Comp. of New France*, Toronto, 1901.

GILL (Charles-Ignace-Adélard) (1871-1918), peintre et poète.

La famille est d'origine anglo-américaine. John Gill épousa, en 1645, à Salisbury, village situé à douze milles de Dover, au Massachusetts (E.-U.), Phebe Buswell, qui lui donna six fils, entre autres Samuel, le cadet. Né le 5 janvier 1652, il se maria, en 1678, avec Sarah Worth, qui fut mère de huit enfants dont le quatrième, de même nom que son père, naquit le 16 septembre 1687.

En 1695, un groupe de guerriers Abénaquis enleva l'enfant et l'emmena à Saint-François-du-Lac ; on assure que son père fit des démarches pour le racheter; mais l'enfant s'attacha aux Abénaquis. En 1717, M. Gill épousa Mlle James, elle aussi enlevée par les Abénaquis à Kénébec, dans le Maine actuel. De leur union, après leur conversion au catholicisme, étaient issus plusieurs enfants, entre autres Joseph-Louis, né en 1719, marié en 1762 à Suzanne, fille d'Antoine Gamelin-Châteauvieux et d'Angélique Hertel. Leur fils Thomas, né en 1772, épousa en 1805 Catherine, fille de Pierre Bazin, écuyer, et de Marie-Anne Latraverse : de leur alliance naquirent neuf enfants dont l'un appelé Ignace, né le 15 mars 1808, s'unit, en 1832, à Elisabeth, fille d'Allen Mac Dougall et de Mary Mac Pherson et convertie au catholicisme.

Charles-Ignace, le benjamin des sept rejetons, naquit le 12 mars 1844, et s'allia en 1870 à Marie-Delphine, fille de Louis-Adélard Sénécal et de Delphine Dansereau : le fils aîné naquit le 21 octobre 1871, passa son enfance à Sorel et ses vacances à Pierreville, où se trouvait la propriété de sa mère. Son père y exerçait sa profession d'avocat, quand

il fut nommé juge, en 1877, et qu'il se transporta à Montréal en 1886. Charles fit ses études classiques chez les Jésuites (1881-85), au collège de Nicolet et à celui de Saint-Laurent, enfin au domicile de M. Leblond de Brumath (1888-89).

Dès l'âge de sept ans, il s'appliqua à tracer des portraits, pris sur le vif et ressemblants; dans la suite, il manifesta ses goûts et ses talents de dessinateur, de sculpteur, de littérateur. En 1888, le peintre américain, George de Forest Brush, vint en villégiature à Pierreville et initia l'adolescent aux règles de son art. En 1889, son père se décida à l'envoyer à Paris, afin de développer ses talents et ses dons littéraires et artistiques. De retour en 1892, il conquit à Montréal les sympathies du curé Sulpicien de Notre-Dame, lequel le renvoya à Paris avec mission de reproduire le tableau **la Visitation.** En 1895, M. Gill entra l'un des premiers à l'**Ecole littéraire,** fondée par M. Louvigny de Montigny. Attaché ensuite, en qualité de professeur de dessin, à l'**Ecole Normale Jacques-Cartier,** il exerça ses fonctions avec un remarquable dévouement, l'espace de vingt-deux années. Il enseigna également, et au **Monument National,** et à l'**Ecole des Arts et Métiers.** Dans ses heures de loisir, il exécutait des œuvres d'art que l'on admirait au Salon de peinture, tout en remplissant avec talent le rôle de journaliste par intervalles.

En 1902, il résolut d'épouser Gabrielle Bélanger, plus connue sous son nom de plume **Gaétane de Montreuil,** qui lui a donné un fils nommé Roger, né en 1904. Le 16 octobre 1918, M. Gill a succombé à une attaque de grippe espagnole. Son œuvre a été étudiée dans la **Revue Canadienne,** en 1919.

Sa sœur Rachel, née le 7 octobre 1880, a épousé en 1911 Oswald, fils d'Onésime Soulière et de Malvina Faucher, de Montréal, et employé civil à la bibliothèque du Parlement fédéral à Ottawa; elle est mère de Jacques (1912) et d'Andrée (1922).

Bibl. — *Rev. can.*, Montréal, 1919; C. ab der Halden, *Nouv. Etud. de Littér.*, Paris, 1907; C. Roy, *Littér. can.-fr.*, Toronto, 1913; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

GIRARD (Marc-Amable) (1822-92), notaire public, avocat, député, premier ministre, sénateur.

Né à Varennes le 25 mars 1822, il fit ses études secondaires au collège de Saint-Hyacinthe, devint notaire public et se fit inscrire au barreau en 1871 : en décembre, le gouvernement lui assigna un siège au sénat. En 1870, son condisciple, Mgr Taché, le décida à le suivre à Saint-Boniface avec M. Royal (V. ce nom). En automne, M. Girard fut élu par acclamation à la première législature du Manitoba, comme représentant de Saint-Boniface. Le 10 janvier suivant, on lui confia le portefeuille de ministre des Finances. En janvier 1873, il fut choisi comme membre du Conseil des Territoires du Nord-Ouest. L'automne de la même année, il contribua à la défense d'Ambroise Lépine, accusé du meurtre de Thomas Scott. En 1874, quand éclata la crise gouvernementale, il eut l'honneur de devenir premier ministre de la Province. Le gouvernement qu'il forma en fut la première administration régulière; avant lui, il n'y eut aucun chef de Cabinet; mais son règne ne dura que quelques mois. En novembre 1879, le ministère Norquay lui confia le portefeuille de Secrétaire provincial; puis, après deux ans, celui de ministre de l'Agriculture jusqu'en 1883. Il mourut à Saint-Boniface le 12 septembre 1892.

Il avait épousé à Montréal, en 1878, Aurélie-Lamothe, fille d'Alfred Versailles.

Bibl. — R. P. A. Morice, O. M. I., *Dict. hist. des Can. fr.*, Saint-Boniface, 1908; G. Rose, *Cycl. Can. Biogr.*, 1886; J. P. Robertson, *Politic. Man. of Man.*, Winnipeg, 1887; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

GIROUARD (Désiré) (1836-1911), avocat, homme politique, magistrat, administrateur du Canada, homme de lettres.

Son père, appelé Jérémie, descendait d'Antoine Girouard, originaire de Montluçon, dans l'Allier, et secrétaire en 1720 du chevalier de Ramezay, gouverneur de Montréal. Désiré naquit à Saint-Timothée, comté de Beauharnois, le 7 juillet 1836, fit ses études classiques au collège de Montréal et son cours de droit à l'Université Mac Gill : il fut admis au barreau de Québec le 13 octobre 1860. En 1878, les électeurs du comté Jacques-Cartier l'envoyaient siéger aux Communes jusqu'à sa promotion à la Cour suprême du Canada, le 28 septembre 1895. Il fut, dans l'intervalle, administrateur de la Colonie en mars 1910, en juin et juillet, et en septembre 1910, et mourut à Ottawa le 22 mars 1911.

Il avait épousé d'abord Mathilde, fille de John Pratt; ensuite Essie, sœur de Samuel Crawville de la Nouvelle-Orléans; enfin Edith-Berthe, fille cadette de John Beatty, de Cobourg (Ont.). Il a été le père de six garçons et de quatre filles; l'un est le major-général sir Edward Percy, gouverneur et commandant en chef du Niger, en 1907-1909. L'une des filles est l'épouse de M. Omer Coté, employé civil à Ottawa.

M. Girouard a publié : 1° **Essai sur les lettres de change et billets promissoires,** Montréal, 1860; 2° **Etude sur l'Acte concernant la faillite,** 1864; 3° **Contrainte par corps,** Rev.

Can., 1865; 4° Considér. sur les lois civ. du mariage, Montréal, 1868; 5° A Review of treaty of Washington, 1871; 6° La Question du canal de Beauharnois, 1873; 7° The Royal Commission, 1873; 8° La Fam. Cousineau, 1884; 9° La Fam. Girouard, 1884; 10° Le Vieux Lachine et le massacre du 5 août 1689, Montréal, 1889; 11° Les anciens Forts de Lachine et Cavelier de La Salle, 1891; 12° The Bills of Exchange, etc., Montréal, 1891; 13° Les anciennes côtes du lac Saint-Louis, 1892; 14° Lake Saint-Louis, traduction du n° 10, 1893; 15° Les anciens postes du lac Saint-Louis, 1895; 16° Une page sombre de notre Hist., Ottawa, 1899; 17° Suppl. au lake Saint-Louis, Montréal, 1900; 18° La Fam. Gir. en France, Lévis, 1902; 19° Album de la Fam. Gir., 1906.

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1895; H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; The Makers of Can., Index, Toronto, 1911.

GISBORNE (Frederick Newton) (1824-92), valet de ferme, télégraphiste, directeur, surintendant du Bureau des télégraphes et signaux.

Fils de Hartley Gisborne, natif de Darley Lake, comté Derby (Angleterre), il naquit à Broughton, comté de Lancaster, le 8 mars 1824, vint au Canada en 1845 et vécut comme valet de ferme à Saint-Eustache. En 1847, la Compagnie du Télégraphe de Montréal lui accorda un emploi comme opérateur dans ses bureaux. En 1850, il exposa au Conseil exécutif de la Nouvelle-Ecosse un plan de communication télégraphique reliant Terre-Neuve à l'Irlande. En 1852, il fit poser le premier câble sous-marin en Amérique, entre Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick; puis, en 1856, un autre jusqu'à Terre-Neuve. On l'avait promu directeur principal de la Compagnie.

Il conçut alors le dessein de rattacher l'Amérique à l'Europe par un câble sous-marin et réussit à intéresser dans l'entreprise l'opulent Américain, Cyrus West Field (1819-92): en 1858, le projet devenait une réalité. En 1879, M. Gisborne était nommé par le gouvernement fédéral surintendant des Télégraphes et Signaux. Il mourut à Ottawa, le 30 août 1892. En 1882, on l'avait admis comme l'un des membres fondateurs de la Société Royale du Canada. On lui doit plusieurs inventions dans les opérations des télégraphes et signaux.

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1893; G. Rose, *Cycl. Am. Biogr.*, 1888; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; L. J. Burpee, *The Oxf. Encycl. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

GLASGOW (George) († 1820), officier supérieur dans l'armée, administrateur de Québec.

Entré dans l'armée comme maître-artificier le 28 février 1762, il devint sous-lieutenant le 6 juin 1768, lieutenant le 7 août 1771, capitaine le 29 décembre 1784, major le 6 mai 1795, lieutenant-colonel le 1er janvier 1800, colonel le 24 juillet 1806, major-général le 4 juin 1811.

En juillet 1802, il est promu officier d'état-major en Amérique. Il y avait au Canada quatre compagnies d'artillerie royale qu'il répartit dans toutes les directions. Il fut administrateur, au temps du gouverneur Prévost, du 14 juin au 25 septembre 1813 et eut le commandement de la garnison de Québec le 13 mars 1815. Le 2 août 1819, il était promu lieutenant-général et mourut à Charlton (Angl.) en 1820.

Bibl. — The Roy. Calend., vol. III; Army lists; J. Irving, *Offic. of the Brit. Forces in Can.*, 1812-15; J. Desjardins, *Guide Parl. Hist.*, Québec, 1902.

GODEFROY (Jean-Paul) (1602-68), matelot, commis, capitaine de vaisseau, membre du Conseil souverain.

Il était fils de Robert et de Marie Marteau, de la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris. Son père était conseiller du roi et trésorier général de l'extraordinaire des guerres, ainsi que l'un des Cent Associés en 1627. Jean-Paul s'engagea d'abord comme matelot dans un des vaisseaux de Champlain. On signale sa présence à Québec en 1623. Retourné en France avec les captifs de 1629, il revint en 1633. En 1636, il est commis de la traite aux Trois-Rivières. En 1644, Pierre Le Gardeur de Repentigny et M. Godefroy furent délégués en France par le comité des Habitants, afin d'obtenir certains changements au monopole de la traite des pelleteries, ainsi que le retour des Récollets. La Compagnie des Cent Associés céda la traite aux Habitants, moyennant le paiement des frais d'administration de la colonie. En 1645, Jean-Paul commande un vaisseau, et ainsi en 1647.

Le 3 octobre 1646, il épousait à Québec Marie-Madeleine Le Gardeur de Repentigny, qui lui donna deux filles: Barbe (1648) et Charlotte (1650) qui entra au monastère des Ursulines. Puis il fut nommé membre du Conseil de Québec. En 1648, il se trouvait sur le vaisseau qui rapatriait M. de Montmagny, lequel en prit le commandement : au retour, M. Godefroy fut amiral de la flotte. En 1650, il s'associe à M. Le Gardeur de Tilly, à François Bissot, à Louis Couillard et à d'autres pour faire la chasse des loups-marins et la traite avec les Sauvages à Tadoussac. Le

Can., 1865; 4° Considér. sur les lois civ. du mariage, Montréal, 1868; 5° A Review of treaty of Washington, 1871; 6° La Question du canal de Beauharnois, 1873; 7° The Royal Commission, 1873; 8° La Fam. Cousineau, 1884; 9° La Fam. Girouard, 1884; 10° Le Vieux Lachine et le massacre du 5 août 1689, Montréal, 1889; 11° Les anciens Forts de Lachine et Cavelier de La Salle, 1891; 12° The Bills of Exchange, etc., Montréal, 1891; 13° Les anciennes côtes du lac Saint-Louis, 1892; 14° Lake Saint-Louis, traduction du n° 10, 1893; 15° Les anciens postes du lac Saint-Louis, 1895; 16° Une page sombre de notre Hist., Ottawa, 1899; 17° Suppl. au lake Saint-Louis, Montréal, 1900; 18° La Fam. Gir. en France, Lévis, 1902; 19° Album de la Fam. Gir., 1906.

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1895; H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; The Makers of Can., Index, Toronto, 1911.

GISBORNE (Frederick Newton) (1824-92), valet de ferme, télégraphiste, directeur, surintendant du Bureau des télégraphes et signaux.

Fils de Hartley Gisborne, natif de Darley Lake, comté Derby (Angleterre), il naquit à Broughton, comté de Lancaster, le 8 mars 1824, vint au Canada en 1845 et vécut comme valet de ferme à Saint-Eustache. En 1847, la Compagnie du Télégraphe de Montréal lui accorda un emploi comme opérateur dans ses bureaux. En 1850, il exposa au Conseil exécutif de la Nouvelle-Ecosse un plan de communication télégraphique reliant Terre-Neuve à l'Irlande. En 1852, il fit poser le premier câble sous-marin en Amérique, entre Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick; puis, en 1856, un autre jusqu'à Terre-Neuve. On l'avait promu directeur principal de la Compagnie.

Il conçut alors le dessein de rattacher l'Amérique à l'Europe par un câble sous-marin et réussit à intéresser dans l'entreprise l'opulent Américain, Cyrus West Field (1819-92): en 1858, le projet devenait une réalité. En 1879, M. Gisborne était nommé par le gouvernement fédéral surintendant des Télégraphes et Signaux. Il mourut à Ottawa, le 30 août 1892. En 1882, on l'avait admis comme l'un des membres fondateurs de la Société Royale du Canada. On lui doit plusieurs inventions dans les opérations des télégraphes et signaux.

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1893; G. Rose, *Cycl. Am. Biogr.*, 1888; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; L. J. Burpee, *The Oxf. Encycl. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

GLASGOW (George) († 1820), officier supérieur dans l'armée, administrateur de Québec.

Entré dans l'armée comme maître-artificier le 28 février 1762, il devint sous-lieutenant le 6 juin 1768, lieutenant le 7 août 1771, capitaine le 29 décembre 1784, major le 6 mai 1795, lieutenant-colonel le 1er janvier 1800, colonel le 24 juillet 1806, major-général le 4 juin 1811.

En juillet 1802, il est promu officier d'état-major en Amérique. Il y avait au Canada quatre compagnies d'artillerie royale qu'il répartit dans toutes les directions. Il fut administrateur, au temps du gouverneur Prévost, du 14 juin au 25 septembre 1813 et eut le commandement de la garnison de Québec le 13 mars 1815. Le 2 août 1819, il était promu lieutenant-général et mourut à Charlton (Angl.) en 1820.

Bibl. — The Roy. Calend., vol. III; Army lists; J. Irving, *Offic. of the Brit. Forces in Can.*, 1812-15; J. Desjardins, *Guide Parl. Hist.*, Québec, 1902.

GODEFROY (Jean-Paul) (1602-68), matelot, commis, capitaine de vaisseau, membre du Conseil souverain.

Il était fils de Robert et de Marie Marteau, de la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris. Son père était conseiller du roi et trésorier général de l'extraordinaire des guerres, ainsi que l'un des Cent Associés en 1627. Jean-Paul s'engagea d'abord comme matelot dans un des vaisseaux de Champlain. On signale sa présence à Québec en 1623. Retourné en France avec les captifs de 1629, il revint en 1633. En 1636, il est commis de la traite aux Trois-Rivières. En 1644, Pierre Le Gardeur de Repentigny et M. Godefroy furent délégués en France par le comité des Habitants, afin d'obtenir certains changements au monopole de la traite des pelleteries, ainsi que le retour des Récollets. La Compagnie des Cent Associés céda la traite aux Habitants, moyennant le paiement des frais d'administration de la colonie. En 1645, Jean-Paul commande un vaisseau, et ainsi en 1647.

Le 3 octobre 1646, il épousait à Québec Marie-Madeleine Le Gardeur de Repentigny, qui lui donna deux filles: Barbe (1648) et Charlotte (1650) qui entra au monastère des Ursulines. Puis il fut nommé membre du Conseil de Québec. En 1648, il se trouvait sur le vaisseau qui rapatriait M. de Montmagny, lequel en prit le commandement : au retour, M. Godefroy fut amiral de la flotte. En 1650, il s'associe à M. Le Gardeur de Tilly, à François Bissot, à Louis Couillard et à d'autres pour faire la chasse des loups-marins et la traite avec les Sauvages à Tadoussac. Le

20 juin 1651, le Conseil le chargeait, ainsi que le Père Druillettes, d'aller discuter à Boston avec les commissaires anglais la question du secours sollicité contre les Iroquois. Les commissaires préférèrent renoncer au commerce entre les deux colonies que de s'engager dans une guerre contre les Cantons. En 1653, M. Godefroy signe au procès-verbal d'une assemblée des marguilliers : il disparaît dans la suite des annales de la colonie. Probablement rentra-t-il en France avec son épouse et sa fille aînée; la seconde décéda aux Ursulines le 13 janvier 1720. (V. **Linctot** et **Normanville**).

Bibl. — Bull. des Rech. hist., Lévis, 1910; R. G. Thwaites, *The Jes. Rel.*, t. 72, Cleveland, 1904.

GOMEZ (Etienne ou Stephano), navigateur portugais au service de l'Espagne.

Il avait dans sa jeunesse voyagé aux Indes orientales, sur les vaisseaux de Lisbonne. Comme Magellan, il se mit au service du roi d'Espagne dans l'espoir d'améliorer ses intérêts; mais tandis que Magellan recevait le commandement de la flotte, envoyée à la découverte du passage en Asie, il dut se contenter du rôle plus modeste de pilote du vaisseau amiral. Aussi ne fut-il pas fâché de voir l'équipage du **San Antonio**, sur lequel il avait été transféré, se mutiner (août 1520) à l'entrée du détroit de Magellan et retourner en Espagne, après avoir mis aux fers le capitaine.

Gomez ne tarda point à demander une flottille dans le dessein de trouver la route de l'Est entre Terre-Neuve et la Floride. Le 27 mars 1523, Charles-Quint consentit à lui fournir une caravelle de 50 tonneaux avec des vivres pour une année. Sébastien Cabot, alors en partance pour les Molusques, approuva le plan de Gomez. La caravelle fut affrétée à La Corogne : la ville et le district furent requis par l'empereur de fournir toutes les choses nécessaires à l'expédition. Parti le 3 août 1524, Gomez atteignit Terre-Neuve en septembre; mais comme il avait défense de toucher au territoire portugais, il paraît avoir gouverné vers le littoral du Cap-Breton, où le Bras-d'Or fut appelé **Rio de dos Bocas** « rivière des deux Embouchures », la baie de Chedabouctou **baia de la Ensenada** « baie à l'anse », les havres Ship et Halifax **Rio de Castagnar**, « rivière aux Châtaignes » et **Rio de Montanes**, « rivière des Monts », l'île de Grand Manan **cabo de Muchas Islas** « cap de plusieurs Isles », la pointe Schoodic **cabo de Santa Maria** « cap de Sainte-Marie », les îles du Penobscot **arcipielago Stefano Gomez** « archipel de Gomez », la baie de Casco (18 février 1525) **bahia de San Johan Bastista** « baie Saint-Jean-Baptiste », la rivière Saco **Rio de Buena Madre** « rivière de la Bonne Mère » (25 mars : Annonciation), le Merrimac **rio San Antonio** « rivière Saint-Antoine», la baie de Boston **bahia de San Christobal** « baie de Saint-Christophe », le cap Cod **cabo de Santiago** « cap Saint-Jacques » (1er mai). Dans un golfe du Maine, Gomez fit la capture d'un certain nombre d'Indiens et les emmena à Cuba, où il renouvela ses provisions.

Il vogua aussitôt vers La Corogne qu'il aborda au mois de juin 1525. Comme la caravelle entrait dans le port, un marin cria qu'ils avaient des esclaves (esclavos en espagnol). Un spectateur comprit le mot **clavos** (épices) et, se rendant à la Cour, il en informa l'empereur qui en éprouva une grande joie jusqu'au moment où il découvrit la méprise. Le géographe Oviedo vit les Indiens à Tolède : « Ce sont, dit-il, de grands archers, vêtus de peaux de diverses bêtes sauvages et apprivoisées. Dans leur pays sont les fourrures de martres, zibelines et autres animaux à fourrures riches, desquelles Gomez a apporté des échantillons en Espagne ».

Bibl. — H. P. Biggar, *Les Précurs. de Cartier*, Ottawa, 1913.

GORDON (Sir Arthur Hamilton) (1829-1912), secrétaire, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, baron Stanmore.

Le plus jeune fils du quatrième comte Aberdeen, il naquit en Ecosse le 26 novembre 1829, étudia au Trinity College de Cambridge et y obtint le diplôme de maître ès-arts en 1851. Secrétaire particulier de son père, ministre d'Etat de 1852 à 1855, de M. Galdstone durant sa mission à Corfou en 1858, il fut promu lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick le 26 octobre 1861 jusqu'au 30 septembre 1866; gouverneur de la Trinidad, de 1866 à 1870; de l'île Maurice, de 1871 à 1874; des îles Fidjy, de 1875 à 1880; de la Nouvelle-Zélande, de 1880 à 1882; de l'île de Ceylan, de 1883 à 1890.

Il avait été fait chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem et, en 1878, commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, et grand-croix ensuite du même Ordre. Il est mort en 1912, ayant épousé, en 1865, Rachel Emily, fille de sir John Shaw-Lefèvre.

Bibl. — Annual Regist., 1912; De Brett's *Peerage*, Londres, 1912; J. W. Lawrence, *Footprints*, 1883; The Makers of Can., index; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

GORE (Sir Francis) (1769-1832), officier dans l'armée, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada.

Descendant du comte d'Arran, il naquit à Blackhead en 1769, entra au 44e régiment d'infanterie alors en garnison à l'île de Jersey en 1787, devint en 1791 capitaine d'une compagnie indépendante, d'où il permuta au 59e et servit sur le continent en 1792. En 1795, il est choisi comme aide de camp de lord Camden, lord lieutenant d'Irlande jusqu'en 1798. Promu major, l'année suivante, il se retira de l'armée, après la paix d'Amiens en 1802.

Le 23 janvier 1805, il est nommé gouverneur des Bermudes; puis, le 22 janvier 1806, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada et arriva à Toronto le 23 août, ayant la charge d'organiser la Province au point de vue civil et militaire. Le général Brock (V. ce nom) le tenait en haute estime, en raison de son caractère et de ses talents. En 1811, on lui accorda un congé en Angleterre, d'où il ne revint que le 21 septembre 1815. Il continua ses fonctions officielles jusqu'au 6 janvier 1818 et mourut à Londres, le 3 novembre 1832.

Bibl. — D. B. Read, *The Lieut.-Govern. of Upper Can.*, Toronto, 1900; William Kingsford, *Hist. of Can.*, 10 vol., ibid., 1887-98; Arch. can., série M, vol. 113; *The Makers of Can.*, ib., 1904; Can. and Prov., *ib.*, 1914.

GORGENDIERE (Joseph de Fleury d'Eschambault, sieur de la) (1676-1755), riche négociant, principal agent de la Compagnie des Indes, conseiller du roi. — **La Gorgue**, commune des environs de Hazebrouck dans le Nord.

Le troisième des enfants de Jacques de Fleury, sieur d'Eschambault (V. ce nom), il naquit à Québec, le 9 avril 1676. Il adopta le négoce, qui devait enrichir plusieurs de ses compatriotes. En même temps, la Compagnie des Indes et celle du Canada s'empressèrent de le choisir comme principal commis ou agent de leurs intérêts et de leurs transactions. M. de la Gorgendière sut élargir ses domaines en obtenant une concession sur la rivière Chaudière, désignée en 1736 sous l'appellation de **seigneurie de Vaudreuil.** Il possédait des résidences à Québec, à Deschambault, à Sainte-Foy, où se fit transporter M. de Bourlamaque, blessé en 1760. Il se rendit en France à diverses reprises avec son épouse, dans le dessein de promouvoir ses affaires commerciales; il voyagea également aux îles de l'Amérique, c'est-à-dire aux Antilles. Très opulent, il mourut à Québec, « agent de la Compagnie et colonel de la milice », le 3 mai 1755.

Il avait épousé à Québec, le 11 mai 1702, Claire, fille de Louis Jolliet. D'après l'abbé Daniel, « de cette union étaient issus trente-deux enfants », Mgr Tanguay leur concède la naissance de dix-sept : ce qui paraît plus vraisemblable.

Louis (1705) épousa d'abord Marie-Anne Langlois (1735), puis Athalie Boudreau (1764) et mourut le 17 août 1771; **Marie-Claire** (1708), mariée à Thomas-Jacques Taschereau en 1728 (V. ce nom), décédée le 19 février 1797; **Joseph** (1709-49), marié à Catherine Véron en 1738; **Louise-Thérèse** (1713), mariée en 1733 à Pierre-François Rigaud de Vaudreuil (V. ce nom).

Bibl. — Fr. Daniel, *Hist. des Grandes Fam. fr.*, t. II, Montréal, 1867; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GOSFORD (Archibald Acheson, comte de) (1776-1849), maître ès arts, député aux Communes, lord lieutenant, pair d'Irlande, baron, gouverneur général, vice-amiral, grand'croix du Bain.

Son ancêtre, Archibald Acheson fut successivement solliciteur général d'Ecosse, secrétaire de la justice avec le titre de lord Glencarnie, lord extraordinaire de session, secrétaire d'Etat d'Ecosse, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, en 1628. Son fils et héritier, Arthur, fut le père d'Archibald, baronnet de la N.-E. de Mullaghbrack, comté d'Armagh, et dont l'épouse était Anne, fille de Philippe Savage. Il naquit le 29 septembre 1718, devint baron Gosford en 1776, puis vicomte de Market Hill et mourut le 5 septembre 1790. Son fils Arthur Acheson, vicomte Gosford, naquit en 1742 et décéda en 1807 : ce fut le père de notre gouverneur.

Archibald naquit le 1er août 1776, obtint le grade de bachelier à Oxford, le 22 janvier 1796, et de maître ès-arts en 1797. La même année, il fut élu député d'Armagh aux Communes jusqu'en 1807 et prit le nom de lord Acheson à la Chambre des pairs. Lord lieutenant du comté d'Armagh (1831-49), il fut nommé pair d'Irlande (1811-49), créé baron de Worlingham de Beccles (Suffolk) le 13 juin 1835.

Le 1er juillet suivant, on lui accordait sa commission de gouverneur du Canada et de Haut Commissaire jusqu'au 30 mars 1838. Deux personnages à peu près inconnus lui furent adjoints, sir Charles Grey et sir George Gipps. Les instructions maintenaient le Conseil législatif et ordonnaient aux Commissaires de refuser formellement toute proposition tendant à renvoyer cette question devant les électeurs. La Couronne n'abandonnerait pas son revenu annuel, à moins d'une liste civile couvrant les frais d'administration. La gestion des terres de la Couronne resterait à la discrétion du Conseil exécutif. Le procès de tout magistrat mis en accusation s'instruirait devant le Conseil législatif

ou devant le Conseil privé. On leur prescrivait de faire une enquête sur la tenure des terres, sur les propriétés des Sulpiciens, sur l'éducation, sur le partage des perceptions douanières. Devant exercer une mission de conciliation et d'apaisement, il leur convenait de paraître user d'un pouvoir non arbitraire, et d'entendre les plaintes des divers partis avec les mêmes égards et prévenances. Ils devaient observer les actes des assemblées publiques, étudier les relations sociales ordinaires, examiner les écrits politiques de la presse, s'instruire de tout dans le plus grand secret sur leurs conclusions (17 juillet 1835).

Lord Gosford et ses deux collègues débarquaient à Québec, le 23 août 1835, et y furent reçus en grande pompe. Un mois après, au départ de lord et lady Aylmer, il crut devoir s'abstenir d'accompagner leurs Excellences à l'embarcadère : pourtant, cet acte de courtoisie n'était point de nature à le compromettre devant l'opinion. Il était assurément animé d'intentions droites et conciliantes. Il convoqua l'Assemblée, le 27 octobre, après avoir invité à sa table MM. Papineau et Viger, visité les classes du Séminaire, reçu plusieurs personnalités politiques au Château. Son premier discours manifesta sa confiance dans la majorité et son indiscutable bonne volonté pour établir la concorde et l'union des esprits : la Chambre parut rassurée et satisfaite, bien que, dans sa réponse, elle refusât de reconnaître le mandat de la Commission de Londres. Il existait alors trois partis en présence : le parti officiel ou bureaucratique, le parti anglais, le parti français qui possédait la majorité sous la main vigoureuse de M. Papineau. Un groupe de loyalistes de Montréal forma un corps de fusilliers volontaires ayant pour objet de maintenir le lien d'union avec l'Angleterre : lord Gosford décréta sa dissolution immédiate (28 décembre). Puis il accéda avec plaisir à une avance de 22.000 louis demandée par la Chambre pour solder les arrérages. Ces procédés ne réussirent point à gagner les sympathies de la majorité, ni en faveur des juges, ni en faveur des subsides. Ce qui vint aggraver la situation, ce fut la publication inopportune des instructions secrètes données au gouverneur : elle provenait du gouverneur du Haut-Canada, sir Francis Bond Head. M. Papineau et ses lieutenants s'enflammèrent sur-le-champ de colère, d'indignation et de rancune.

Le 13 février 1836, les dissidents firent lecture à la Chambre des extraits des instructions. Deux jours après, lord Gosford transmit aux députés une copie plus complète de ces pièces; mais la mauvaise impression était créée et voua la mission du gouverneur à l'insuccès. Celui-ci nomma juge M. Elzéar Bédard, chef du parti de Québec, en dissidence avec celui de Montréal. Ce dernier fit échouer le vote des subsides : ce à quoi s'attendait bien le gouverneur. A la session de septembre, il tenta d'amener une entente et un rapprochement sincère et loyal. « Mais les passions personnelles, écrit Garneau, obscurcissent les vues élevées... Déjà une influence malheureuse emportait la Chambre au delà des bornes de la prudence... » L'Assemblée vota, le 27 septembre, la modification du Conseil législatif; le 3 octobre, la législature était prorogée. Sir Grey et sir Gipps, munis d'informations, quittaient le Canada, en novembre. Toutefois, lord Gosford améliora le Conseil législatif et la magistrature par des nominations nouvelles canadiennes.

L'année 1837 allait être celle des **Troubles** et de la guerre civile. Le promoteur devait être M. Papineau, qui résolut de supprimer les revenus du fisc et de prendre à partie lord Gosford et même l'épiscopat et le clergé. M. Chapais expose les périodes croissantes de cette époque d'agitation : le plan de campagne, les réunions populaires, les démissions d'officiers publics, les collisions sanglantes, l'intervention armée du gouvernement, les mandats d'arrestation, la fuite de Papineau, les meurtres individuels, la défaite des **Patriotes**, la répression cruelle, les incendies, les exils et les exécutions capitales.

Lord Gosford demanda son rappel : il quitta Québec, le 20 février 1838, passa par les Etats, séjourna à Boston, à Philadelphie, à Washington. « Il faillit rencontrer Papineau à la bibliothèque de Philadelphie. A Londres, il continua à manifester sa sympathie pour les Canadiens dans le mémorable discours qu'il prononça en 1840 contre le bill d'Union... » (V. Chapais, t. IV).

Il fut promu vice-amiral de l'Ulster et grand'croix du Bain, le 19 juillet 1838. Le 30 juillet 1805, il avait épousé à Londres Mary, fille unique de Robert Sparrow de Workingham et il mourut à sa résidence de Market Hill, le 27 mars 1849. Ses descendants perpétuent son nom.

Bibl. — Vic. Gibbs, *The Compl. Peerage*, London, 1920; Rapp. des Arch. Can., 1899 et 1900; The Makers of Can., index, 1911; Can. and Prov., index, 1917; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, t. IV, Québec, 1923; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920 et 1929.

GOSSELIN (Auguste-Honoré) (1843-1918), prêtre, vicaire, curé, historien, docteur ès-lettres, auteur de monographies et membre de la Société Royale du Canada.

La famille est originaire de Combray, au Calvados (Normandie). Gabriel Gosselin y naquit en 1621, fils de Nicolas et de Margue-

rite Dubréal, et vint s'établir au Canada. En 1652, son ami Jacques Gourdeau, seigneur du fief Beaulieu, lui concéda une habitation, où il s'installa à l'île d'Orléans. Le 18 août 1653, il épousa Françoise Lelièvre, fille de Christophe et de Georgette Clément, natifs de Nancy, en Lorraine. De cette union naquirent neuf garçons et une fille. En 1677, devenu veuf, Gabriel se remaria à Louise Guillot, veuve à 18 ans de Mathurin Renaud, qui lui donna deux enfants, Pierre et Louis. Ignace, l'aîné des douze a été la souche des familles Gosselin de Saint-Laurent, île d'Orléans; mais la postérité est aujourd'hui fort nombreuse (V. **La Nouv.-Fr.**, Revue, Québec, 1917-18).

Fils de Joseph, cultivateur, et d'Angèle Labrie, Auguste naquit à Saint-Charles de Bellechasse, le 29 septembre 1843, et fit son cours d'études au séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 30 septembre 1866, il fut successivement secrétaire de l'archevêque, vicaire à la basilique (1866-69), curé du Pont-Rouge (1869-86) et de Saint-Ferréol (1886-93) : en 1888, l'Université Laval lui avait décerné le titre de docteur ès-lettres.

En 1893, il se retira à Saint-Charles dans le dessein de se livrer aux travaux d'histoire profane et religieuse. En dehors des articles qui ont paru dans **l'Abeille**, **l'Evénement**, **l'Electeur**, il a collaboré à la rédaction de la **Rev. canad.**, de la **Rev. du Clerge fr.**, de la **Rev. cath. de Norm.**, des **Mém. de la Soc. Roy. Can.** Il a réuni en deux volumes ses **Conférences** à l'Université Laval.

En 1890, il a publié **Vie de Mgr de Laval**, Québec, 2 vol. et un abrégé **Sa vie et ses vertus**; en 1892, **Les Norm. au Can., Jean Bourdon**, Evreux (France), et **Jubilé sacerd. du card. Taschereau**, Québec; en 1893, **Les Norm. au Can., Jean Nicolet**, Evreux, et **Un Hist. oublié, le docteur P. Labrie**, Mém. S. R. C.; en 1894, **Les Norm. au Can., Jean Le Sueur**, Evreux, et **L'abbé Picquet**, Mém. S. R. C.; en 1895, **L'Egl. du Can.**, Paris, et **Les Jés. au Can., le Père Bonnécamps**, Mém. S. R. C.; en 1896, **Quelq. Observations**, Mém. S. R. C., et **Un soldat de Frontenac**, Ibid.; en 1897, **Réponse à un Mém.**, et **Encore le P. Bonnécamps**, Mém. S. R. C.; en 1898, **Le château de Tronjoly**, Ibid.; **Un épis. de l'hist. de théâtre au Can.**, Ibid.; **Henri de Bernières**, Evreux; en 1899, **Québec en 1730**, Mém. S. R. C.; en 1900, **Les Norm. au Can., Journ. d'une expéd. du sieur d'Iberville**, Evreux, et **Le clergé can. et la Déclar. de 1732**, Mém. S. R. C.; en 1901, **Le XIXe siècle : Bonaparte et Pie VII**, Québec, et **Le Vén. Fr. de Laval**, Québec; en 1902, **Henri de Bernières**, réédition, Québec; 1903, **Le docteur Labrie**, rééd., Québec; en 1904, **Les Norm. au Can., Jean Bourdon et l'abbé de St-Sauveur**, rééd., Québec; **Pages canad., une fam. de héros**, Evreux; en 1911, **L'Egl. du Can. jusq. à la Conquête**, 3 vol., Québec, et **après la Conquête**, 2 vol., 1917.

M. Gosselin est décédé à Saint-Charles, le 14 août 1918.

Bibl. — Alman. de *l'Act. cath.*, Québec, 1919; *La Nouv.-France*, Revue, Québec, 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. IV, Montréal, 1919.

GOSSELIN (David) (1846-1926), prêtre, vicaire, curé, homme de lettres, chanoine, docteur ès-lettres, protonotaire apostolique.

Fils de Joseph, forgeron, et de Soulange Lapierre, il naquit à Saint-Laurent, île d'Orléans, le 22 novembre 1846, fit ses études à Québec et fut ordonné prêtre le 22 mai 1872. Vicaire à Montmagny (1872-74), à Sainte-Anne-Beaupré (1874-75), aux Eboulements (1875-76), à Saint-Roch de Québec (1876-82), desservant de la succursale (1882-85), il est ensuite curé de Saint-Honoré de Shenley (1885-86), convalescent (1886-87), curé du Cap-Santé (1887-99), de Charlesbourg (1899-1920). En 1916, il est nommé chanoine honoraire; en 1920, prélat romain; en 1922, protonotaire apostolique, docteur ès-lettres de Laval, membre de la Société Royale du Canada. Démissionnaire en 1920, il se retira chez l'aumônier du couvent des Franciscaines Missionnaires, où il est décédé le 2 mars 1926.

Rédacteur de la **Semaine religieuse** de Québec (1888-1900), il a collaboré au **Bulletin des Rech. hist.**, au **Canada Français**, au journal **l'Action Catholique**. Il est l'auteur de : **Manuel du Pèlerin à la bonne Sainte-Anne** (1879); **Abrégé de l'Hist. sainte** (1887); **Tablettes chronol. et alphab. des princip. événements de l'Hist. du Can.** (1887); **Hist. popul. de l'Egl. du Can.** (1887); **Catéchis. popul. sur l'Encycl. des Ouvriers** (1891); **Code cathol.** (1896); **Continuat. de l'Hist. du Cap-Santé** (1899); **Généal. de la fam. Gosselin** (1902); **Pages d'hist. de Saint-Laurent** (1904); **Bull. paroiss. de Charlesbourg** (1905-06); **Dict. des fam. de Charlesb.** (1906); **Neuvaine au Saint-Esprit** (1907); **Les Etapes d'une classe** (1924); **Autour du Concile du Vatican** (1924).

Bibl. — V.-A. Huard, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1926; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. II, Saint-Hyacinthe, 1908.

GOUIN (Sir Lomer) (1861-1929), avocat, député, ministre au local et au fédéral, premier ministre, lieutenant-gouverneur.

L'ancêtre familial Mathurin, né en 1638, fils de Vincent Gouin et de Charlotte Gauthier, était originaire de Saint-Jean-d'Angély,

en Charente-Inférieure actuelle; le 20 novembre 1663, il épousa aux Trois-Rivières Marie-Madeleine, fille d'Etienne Vien, de Marenne en Aunis, et de Marie de la Martinière : des cinq enfants issus de leur union, trois garçons, Joseph, Pierre et Louis, laissèrent une nombreuse postérité dans la région de Batiscan.

A la sixième ou septième génération, naquit aux Grondines, le 19 mars 1861, Lomer, fils de Napoléon et de S. Frugère. Il commença ses études à Sorel et les termina au collège de Lévis. Ayant terminé son droit, il fut reçu au barreau en 1881 et s'associa d'abord à M. S. Pagnuelo, puis à M. H. Mercier, dont il a épousé la fille, nommée Elise, en 1888. Aux élections générales de 1891, il subit un échec comme candidat du comté de Richelieu; mais il fut élu échevin de Montréal. Les électeurs du comté Portneuf l'ont élu comme député à la Législature en 1897, 1900, 1904, 1908, 1912, 1916, 1919. En 1900, M. Gouin accepta le portefeuille des Travaux Publics qu'il résigna, sous l'administration de M. Parent, le 3 novembre 1904. Le 20 mars suivant, on le conviait à former le Cabinet, où il s'attribua le portefeuille d'Avocat-Général jusqu'au 25 août 1919. Il résigna son mandat de premier ministre le 8 juillet 1920 et, deux jours après, celui de député à Québec.

Durant sa longue administration, M. Gouin s'est manifesté éminent juriste et homme d'affaires d'une exceptionnelle habileté. Dans la troisième conférence interprovinciale, siégeant à Ottawa en 1906, il parvint à obtenir pour toutes les Provinces une augmentation considérable de subsides, de la part du gouvernement fédéral. On lui doit d'avoir créé, à côté des établissements de formation classique, des écoles techniques commerciales et scientifiques : en 1907, l'une est ouverte à Québec et l'autre à Montréal. Pour mettre sur pied la seconde, un emprunt de 200.000 dollars fut voté, outre une donation de 30.000 autres; en faveur de la première, une loi autorisa un emprunt de 100.000 piastres, plus un don de 10.000, puis de 5.000 du gouvernement et autant de la ville. Afin de compléter ce système d'éducation, l'on fonda à Montréal l'**Ecole des Hautes Etudes Commerciales,** nantie d'un versement annuel de 20.000 dollars. Les édifices de la prison de Montréal exigèrent un premier déboursé de $ 750.000, qui a dépassé dans la suite la somme de deux millions. Pendant la session de 1909, la législature organisa la Commission des **Utilités Publiques.** Les subsides fédéraux aux Provinces fédérées en 1867 ne montaient qu'à 1.110.486 dollars : sir Wilfrid les porta à 2.025.795. M. Gouin s'est efforcé, et avec un succès complet, à garantir l'amélioration des routes provinciales. En fait d'éducation, il a été le promoteur des **Ecoles Normales.** Bref, il a laissé la Province dans un état de prospérité et de progrès incessants.

Créé chevalier par Son Altesse Royale le Prince de Galles, au troisième centenaire de Québec en 1908, M. Gouin a été promu chevalier de Saint-Michel et Saint-George en 1913, pourvu d'un siège au Conseil législatif en juillet 1920, élu député aux Communes en 1921, nanti du portefeuille de la Justice qu'il résigna, après quelque temps, pour se livrer à ses affaires financières, comme président d'environ seize corporations diverses. Le 10 janvier 1929, il fut assermenté à titre de lieutenant-gouverneur de la Province de Québec. Le 28 mars suivant, rendu au palais législatif pour proroger la session, il subit les affres subites d'une angine de poitrine et succomba en peu de temps à ses coups, en bon chrétien.

De son union avec Elise Mercier il a eu deux fils : **Léon-Mercier,** né le 24 décembre 1891, avocat, conseil du roi, associé de M. L.-E. Beaulieu, de M. Paul Mercier et de M. E. Tellier, marié (1917) à Yvette Olivier, et père d'Elise (1920), de Lomer (1922), de Térèse (1924), d'Olivier (1928);

Paul-Nérée, né le 20 mai 1898, bachelier en droit, associé à son frère, marié (1922) à Gabrielle Garneau et père de Pierre (1924).

Son épouse mourut en 1904. Il convola en secondes noces (1911) avec Alice Amos, qui lui a survécu.

Bibl. — C. Tanguay, *Dict. généal.*, t. I et IV, Montréal, 1887; Can. and Prov., tabl. gén., Toronto, 1917; Notes de la fam.; *Le Droit*, journ. quot., 30 mars, 1929, Ottawa.

GOUPIL (René) (1607-42), **Donné** au service des Jésuites, chirurgien, mis à mort par les Agniers, déclaré **Bienheureux** comme martyr, le 21 juin 1925, et canonisé le 29 juin 1930.

Originaire de l'Anjou, il entra jeune encore au noviciat des Jésuites à Paris. Il en sortit à cause de sa mauvaise santé. Aussitôt il se livra à l'étude de la chirurgie ou médecine. La lecture des **Relations** vint éveiller son désir de se dévouer en Nouvelle-France.

Vers 1640, il débarque à Québec et s'engage au service des missionnaires parmi les **Donnés** (V. ce mot). En même temps, il se dévouait au soin des malades de l'Hôtel-Dieu encore au berceau. Le 1er août 1642, il accompagne le Père Jogues, qui retournait en Huronnie avec une troupe de Hurons. Le lendemain, les voyageurs tombent dans une embuscade d'Iroquois, à la hauteur du lac Saint-Pierre : quelques Hurons parvinrent à s'échapper dans la forêt. Les prisonniers sont emmenés à **Andagaron,** village des Agniers.

René Goupil souffrit, comme ses compagnons, de la faim, du feu, de tous les mauvais traitements qu'inventait la cruauté la plus barbare des Iroquois. Mais la douleur n'arrêtait point son zèle. Un jour, le vieillard, à qui on l'avait donné, le vit tracer le signe de la croix sur le front de son petit-fils; et les Hollandais lui avaient appris que ce signe ne pouvait qu'attirer de grands malheurs. « Va, tue ce chien de Français », dit le vieillard à son neveu. Le soir, René se promenait avec le Père dans le bois. L'Iroquois s'approche et lui décharge sur la tête un violent coup de hache : c'était le 29 septembre.

Durant les deux mois de sa captivité, il redit au Père Jogues sa peine de n'avoir pu être admis dans l'Ordre; il le pria, la mort paraissant imminente, qu'il lui fût permis de prononcer, du mieux qu'il pourrait, ses vœux de religion. Le Père consentit à les recevoir. Il ne retrouva qu'au printemps suivant ce qui restait des ossements de son serviteur, qui avait été horriblement torturé. « Je les baisais, dit-il, comme les os d'un martyr de Jésus-Christ. »

Le Père Jogues a consacré à son souvenir quelques pages émouvantes, que le Père Félix Martin a reproduites en appendice dans la **Vie du Père Jogues** (V. ce nom).

BIBL. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. II, Paris, 1895; E.-J. Devine, S. J., *Can. Messeng. Series*, 1916; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., Cleveland, 1904; Rapp. de l'Archiv., Québec, 1924-25.

GOURDEAU (Jacques) sieur de Beaulieu (1614-63), artificier, greffier; notaire royal.

Fils de maître Nicolas Gourdeau, procureur au siège royal de Niort (Deux-Sèvres), et de Marguerite Michau, il naquit vers 1614 et vint au Canada avant 1637. Cette année, les **Relations** racontent que, en l'honneur de saint Joseph, « le sieur de Beaulieu — **Beaulieu-sous-Bressuire** (Deux-Sèvres) — avait composé les feux d'artifice ». Avant 1660, on le nomma greffier de la sénéchaussée de Québec. Puis il exerça aussi les fonctions de notaire royal : il existe seulement cinq actes de vente d'immeubles qu'il a signés. Selon le texte du **Journal des Jésuites** il périt ainsi : « Le soir du 29 mai 1663, il se trouva que le feu qui a consumé à l'île d'Orléans la maison et le sieur de Beaulieu avait été allumé par un valet qui l'avait assassiné avec un autre valet, Nicolas Duval; il fut convaincu et condamné à avoir le poing coupé, pendu et brûlé. M. le Gouverneur se contenta de la mort à la potence où, après avoir été secoué par le bourreau, il fut fusillé le 8 juin. » Le criminel s'appelait Michel Filion.

M. Gourdeau avait épousé à l'île d'Orléans, le 15 août 1652, Eléonore de Grandmaison, veuve de François de Chavigny (V. ce nom) qui avait six orphelins, et qui lui donna quatre enfants, entre autres :

Antoine, né en 1655, marié en 1685 à veuve Françoise Taché;

Jeanne-Renée, née en 1658, mariée en 1686 à Charles Macard;

Jacques, né en 1666, marié en 1691 à Marie Bissot, a laissé des descendants.

Le fief de Beaulieu sur la longueur de 40 arpents lui fut concédé le 1er mars 1652, après avoir appartenu en 1649 à M. de Chavigny.

BIBL. — P.-G. Roy, *La Fam. de Chavigny*, Lévis, 1916.

GOURLAY (Robert Fleming) (1778-1863), réformateur de la loi des pauvres, propriétaire, agent des terres au Haut-Canada.

Né en 1778 à Ceres, comté Fife en Ecosse, il suivit les cours de l'Université Saint-André. On le choisit comme commissaire enquêteur de la condition des pauvres en Angleterre : question du **paupérisme** britannique. Il se familiarisa avec les problèmes des situations rurales et souleva une agitation agressive en leur faveur. En 1817, il acquit certaines propriétés au Haut-Canada, vint lui-même les inspecter et se fit agent des terres pour les immigrants. Mais la politique du gouvernement local se trouva en opposition avec ses intérêts personnels : il tenta de la redresser en provoquant des pétitions, qui contenait des termes injurieux envers l'administration, amena son arrestation, son procès, son bannissement.

Il retourna en Ecosse, où il prépara une apologie de ses actes au Canada : en vertu de poursuites légales, il fut dépouillé de presque tous ses immeubles. Ayant osé s'attaquer à lord Brougham dans une loge des Communes, on le jeta en prison. Libéré, il visite les Etats-Unis vers 1836, et dissuade les affidés de l'Ohio de sympathiser avec William Lyon Mackenzie (V. ce nom). En 1842, la législature reconnut l'illégalité de son arrestation et de son bannissement. Néanmoins, Robert Gourlay ne revint au Canada qu'en 1856 et on lui octroya une pension de 50 liv. sterling : il la refusa, faute de sa complète réhabilitation. En 1860, il brigua sans succès les suffrages du comté d'Oxford et retourna à Edimbourg, où il mourut en 1865.

BIBL. — The Makers of Can., index, Toronto, 1911; Can. and Prov., vol. III, ib., 1914.

GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE, appelé aussi **législatif**, a été inauguré à Halifax en Nouvelle-Ecosse en 1758, à l'île Saint-

Jean en 1773, au Nouveau-Brunswick en 1786, dans le Haut et le Bas-Canada en 1791-92.

Ces premières institutions ne comportaient en aucune façon le gouvernement responsable. Elles se composaient d'un gouverneur, d'un Conseil exécutif, d'un Conseil législatif et d'une Assemblée législative. Le gouverneur exerçait un pouvoir bien supérieur à celui du Souverain à cette époque; il choisissait et nommait les membres des deux Conseils, les consultait à son gré; par son contrôle sur l'ensemble des revenus provinciaux, il se trouvait pratiquement indépendant de l'Assemblée. Celle-ci, élue du peuple, ne soutenait guère que le rôle d'une société de débats. L'on en pressent aisément les résultats : des agitations parlementaires dans toutes les Provinces, qui se prolongèrent sans répit, jusqu'en 1841 dans les deux Canadas et en Nouvelle-Ecosse jusqu'en 1848, au Nouveau-Brunswick et, en 1850, à Prince-Edouard.

Bibl. — J. G. Bourinot, *Parl. Proced. and Practice*, Montréal, 1903; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

GOUVERNEMENT RESPONSABLE, *forme* d'administration publique par laquelle le pouvoir exécutif est soumis dans ses décisions et ses actes à l'approbation et au blâme des représentants de la nation.

L'origine du mouvement semble remonter presque au début du Régime britannique au Canada; il ne s'est dessiné que peu à peu, en vertu de l'Acte de Québec en 1774, de l'Acte constitutionnel de 1791, des 92 Résolutions de 1834, des Troubles politiques de 1837. Vivement conseillé dans le **Rapport Durham** le 31 janvier 1839, secrètement indiqué à Thomson dans les instructions de lord Russel les 14 et 16 octobre suivant, délibérément ignoré dans l'Acte d'Union le 23 juillet 1840, formellement exprimé dans le bill Harrison-Baldwin, soumis à la Chambre le 3 septembre 1841, expressément exigé de lord Bagot par le ministère Lafontaine-Baldwin en septembre 1842, ce procédé de gouvernement fut définitivement concédé, sans texte ni Conseil, par lord Elgin le 8 mars 1843 et, le 25 avril 1849, lors du second ministère Lafontaine. Ce ne fut que le point de départ : le progrès s'opère dans la suite.

Le gouvernement responsable et la majorité des votes sont affaire d'accord tacite. A moins que et jusqu'à ce que la minorité se résigne à agréer le contrôle de la majorité, tout système de législation est rendu impossible. Si la minorité, avouée par le scrutin, a recours quand même à la violence ouverte — par exemple l'incendie par l'élément anglais du palais législatif le 25 avril 1849 à Montréal, — le principe conventionnel de la majorité des voix perd sa signification politique : en fait, ce sens ne repose-t-il pas sur l'accord tacite que le plus grand nombre des votes s'impose automatiquement au nombre inférieur? Sur cet assentiment présumé et ce fragile accommodement s'appuie la structure du gouvernement démocratique moderne : suffrage universel ou restreint, cabinet ou exécutif responsable. Cet aspect de la question paraît naturel et logique : aux opiniâtres tories les exigences de M. Lafontaine semblaient un attentat politique. Le principe régnait depuis longtemps dans la Chambre des Communes de Londres.

Bibl. — The Makers of Can., vol. XIV, 1914; L.-P. Turcotte, *Le Can. sous l'Union*, Québec, 1871; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1900.

GOUVERNEUR, et lieutenant-général (V. ce mot) du roi, titre affecté au commandant en chef de la Nouvelle-France (V. ce mot).

En 1627, Richelieu, « surintendant-général de la navigation » supprime la vice-royauté et la Compagnie de Montmorency. Il constitue la Compagnie des Cent Associés (V. ce mot), lui donne sa charte et choisit parmi les trois noms que les directeurs lui soumettent celui du gouverneur. Sur le refus de M. de Razilly, c'est Champlain que le cardinal présenta au roi « pour commander pour le service de Sa Majesté en l'absence de Monseigneur le Cardinal ». A Champlain sont dévolus tous les pouvoirs, excepté la gestion financière réservée à l'agent de la Compagnie au Canada.

La première commission royale est celle de Montmagny (V. ce nom), en date du 6 juin 1645 (V. **Edits et Ordonn.**, III) : à savoir au militaire, autorité absolue; au civil, administration et police à sa discrétion; au judiciaire, sentence par provision en dernier ressort; de plus, faculté de concéder seigneuries, terres en roture, emplacements de ville. Les commissions de d'Ailleboust, de Lauzon, d'Argenson, d'Avaugour (V. ces noms) sont formulées en termes à peu près identiques. En 1663, le roi prend la colonie sous son sceptre et crée le Conseil souverain: dès lors, M. de Mésy (V. ce nom) ne juge point en dernier appel et doit partager avec le Conseil le pouvoir de faire des ordonnances de police (V. **Edits et Ordonn.**, I).

Nommé par le roi, le gouverneur, à partir de M. de Courcelle (1665) n'aura plus de terme d'office déterminé, mais sera révocable à volonté. Sa juridiction s'étendait à toutes les possessions françaises et à leurs lieutenants gouverneurs; mais en réalité, elle

n'atteignit guère que l'Acadie, Terre-Neuve, le Cap-Breton et l'île Saint-Jean, et encore avec force restrictions, en raison des difficultés des relations.

Les fonctions du gouverneur étaient plus complexes qu'on serait tenté de le supposer, même avec la collaboration de l'intendant (V. ce mot). Sa fonction primordiale est de maintenir intacte la souveraineté royale et de défendre le pays contre tout ennemi. A lui de supprimer agitations et soulèvements des colons, à lui de repousser toute attaque des nations voisines et toute invasion des peuplades indigènes. A ce titre, il commande les troupes de la marine, les milices canadiennes, les alliés sauvages. Il peut et doit ériger des postes à distance, construire des fortins, maintenir les fortifications des villes. Il est chargé des relations avec les voisins européens, suivant la politique transmise de la métropole; avec les tribus diverses dispersées sur l'immense étendue du pays, en contractant avec elles des alliances, en signant des traités, en leur distribuant des présents et en leur envoyant des missionnaires et des ambassadeurs : il a le droit de leur faire la guerre et de conquérir leur territoire.

Dans les domaines autres que le militaire, son autorité, qui parfois s'accroît d'attributions spéciales, se limite à une juridiction très restreinte, à côté de l'intendant. Dans le ressort de la justice, en dehors de la préséance honorifique, non effective, du Conseil souverain, sa fonction se réduit à prêter main-forte à l'exécution des lois. En matière de finances, il se contente de rédiger, de concert avec l'intendant, le bordereau d'administration militaire. Cependant, il est muni du pouvoir discrétionnaire, en face de nécessité urgente, d'ordonner les dépenses qu'il juge bon, sans que l'intendant puisse s'y soustraire. Au point de vue ecclésiastique, le gouverneur ne reçoit en commun avec l'intendant que des attributions générales de surveillance. Quant au domaine de la police générale, qui les concerne conjointement, sa participation se confine à la considération de la politique à suivre; son pouvoir de faire des ordonnances avec l'intendant se borne aux matières importantes et pressantes. En résumé, son rôle se restreint, au déclin du régime, à diriger l'administration militaire et les relations avec les indigènes.

En effet, le Conseil supérieur renonce désormais à soutenir le rôle d'un quasi Parlement pour se renfermer dans ses attributions judiciaires. L'intendant consent à reprendre son rang, qui est le second, subordonné à celui du gouverneur : Thomas Dupuy fait exception. En 1754, on rédigea un projet de « capitation », ou liste complète des fonctionnaires du personnel administratif : en dépit de l'augmentation de la colonie en hommes et en richesse, il ne fut pas créé de nouveaux services : le rôle des fonctionnaires reste très restreint : gouverneur général et aussi particulier de Québec, gouverneurs de Montréal et des Trois-Rivières, tous trois assistés d'un lieutenant de roi et d'un major; intendant aidé du commissaire subdélégué à Montréal; Conseil supérieur avec premier conseiller et neuf collègues; procureur général, greffier en chef, huissier en chef; lieutenant-gouverneur de prévôté, lieutenant particulier, procureur, greffier, grand prévôt; juge et greffier de l'amirauté; un directeur, un contrôleur, trois visiteurs, un capitaine des gardes, trois écrivains, pour le Domaine du roi; un contrôleur de la marine avec un garde des magasins, un trésorier, dix-neuf écrivains; un capitaine du port à Québec, un lieutenant, un maître, un chef de constructions navales; 30 compagnies de garnison ayant chacune un capitaine, lieutenant, deux enseignes, avec ingénieur en chef des fortifications; un médecin et trois chirurgiens : soit 208 personnes à la solde du roi pour 55.000 habitants dispersés.

Bibl. — Em. Salone, *La Colonis. de la Nouv.-Fr.*, Paris, 1905; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, ib., 1920; G. Lanctot, *L'Admin. de la Nouv.-Fr.*, ib., 1929.

GOUVERNEUR GENERAL, représentant accrédité par Sa Majesté Britannique, magistrat suprême assermenté au nom du Parlement canadien.

Le Gouverneur Général a été institué dans ses hautes fonctions par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, en 1867. Son mandat court sur une période de cinq années et son traitement, fixé à 10.000 liv. st. par an, est payé sur le budget du Canada. Ses attributions sont strictement définies : il agit selon l'avis de ses ministres, lesquels sont responsables devant le Parlement; à titre de chef de l'exécutif, il convoque, proroge et, au besoin, dissout le Parlement; il sanctionne les lois ou leur refuse son assentiment; il nomme, au nom du roi, chacun des membres du sénat inamovible; il assermente chaque membre du Conseil privé pour le Canada, ayant le droit de choisir, de mander en assemblée, de révoquer les membres de ce Conseil, dont un comité constitue le ministère au pouvoir. Dans l'accomplissement des devoirs de sa charge, il agit entièrement selon l'avis du ministère et devient alors le **Gouverneur général en Conseil.** Sur les questions d'intérêt impérial affectant le Canada, il consulte ses ministres et soumet leurs vues au gouvernement britannique. La prérogative royale du

droit de grâce aux condamnés à mort, qui appartenait autrefois exclusivement au Gouverneur, n'est plus exercée par lui que sur l'opinion favorable du ministère.

La coutume de faire du Gouverneur le lien de communication entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial a été abandonnée : depuis le 1er juillet 1927, le gouvernement de Sa Majesté au Canada communique directement avec le gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne. (Liste des gouverneurs, V. **Canada**).

Bibl. — *France-Canada*, revue mens., Paris, 1929; Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

GOUVERNEUR PARTICULIER, officier civil, préposé à Montréal et aux Trois-Rivières à l'administration de la région qui lui était assignée.

A Québec, le gouverneur et lieutenant-général recevait, en même temps que sa commission s'étendant à tout le pays, un mandat de gouverneur particulier; ce gouvernement « commençait, écrit M. de Catalogne en 1712, du côté du nord en descendant des Grondines et, du côté du sud, de la Rivière-du-Chêne au haut de Lotbinière.

« Le gouvernement de Montréal, continue le même ingénieur, s'étend depuis le haut du lac Saint-Pierre, en remontant au sud-ouest, jusques au lac des Deux-Montagnes, où est la tête des habitations et où se termine l'île de Montréal. »

« Le gouvernement des Trois-Rivières comprend depuis les îles de Richelieu jusques à Sainte-Anne des Grondines, et le lac Saint-Pierre et les rivières qui y tombent font la tête du gouvernement. »

L'état-major de chaque gouvernement était composé du gouverneur particulier, d'un lieutenant de roi et d'un major. Quelles étaient les attributions du gouverneur particulier? « Il n'avait d'autres pouvoirs que ceux conférés au capitaine de places et châteaux, et seulement en ce qui concerne les armes. Ces pouvoirs consistaient à recevoir et loger la garnison, fournir de vivres, munitions, pionniers et autres choses nécessaires pour la guerre, avoir et tenir l'œil ouvert à la garde, sûreté et conservation des places, châteaux et forteresses, et pourvoir aux choses pour ce requises et nécessaires. » Il n'observait aucune formalité de justice, comme de verbaliser et rédiger par écrit les procédures et ordonnances. Il n'avait point droit de vie et de mort. Une ordonnance royale du 7 mai 1679 lui défendit d'emprisonner ses administrés et de les condamner à l'amende. Subordonné au gouverneur général, il était tenu de faire exécuter ses ordonnances.

1° Le gouvernement de Montréal, après Paul Chomedey, sieur de Maisonneuve et son fondateur (1641-65), eut pour titulaires (V. ces noms) :

Perrot (François-Marie), 13 juin 1669.

Callières (Louis-Hector de), 10 avril 1684.

Vaudreuil (Philippe de Rigaud, marquis de), 28 mai 1699.

Ramezay (Claude de), 15 mai 1704.

Longueuil (Charles Le Moyne, premier baron de), 9 septembre 1724.

Chassaigne (Jean Bouillet, sieur de la), 16 juin 1730.

Beaucours (Josué Boisberthelot, sieur de), 1er avril 1733.

Longueuil (Ch. Le Moyne, deuxième baron de), 15 février 1749.

Vaudreuil (François-Pierre de Rigaud de), 1er mai 1757.

M. de Mésy, le 20 juin 1664, nomma, de son autorité propre, Etienne Pézard de La Touche, capitaine de la garnison de Ville-Marie, **gouverneur** et commandant de la garnison; mais le sieur Pézard ne semble guère s'être prévalu de cette nomination; puis, à tout événement, on lit la signature de M. de Chomedey dans les actes de l'état civil (6, 13, 20 avril 1665). Tôt après, M. de Tracy, sans doute en vertu d'un mandat secret ou officiel, destituait le premier gouverneur de Ville-Marie. Avant l'arrivée de Perrot, les **commandants** successifs furent : Zach-Dupuis (1665); La Fredière (1666); Z. Dupuis (1666-68); Pierre de St-Paul, sieur de La Motte (1669); Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand (1670).

2° Le gouvernement des Trois-Rivières, après Pierre Boucher (1653-58), qui ne reçut d'abord aucune commission royale, eut pour titulaires (V. ces noms) :

Boucher (Pierre), sieur de Grobois, 28 octobre 1663.

Varennes (René Gaultier, sieur de), 6 juin 1672.

Toutefois, dès 1669, M. de Courcelle lui avait octroyé une commission de gouverneur, ratifiée par le roi, trois ans après.

Ramezay (Claude de), 1er juillet 1690.

Provost (François), 28 mai 1699.

Crisafy (Antoine, marquis de), 1er juin 1703.

Galliffet (François de), 5 mai 1710.

Longueuil (Charles Le Moyne, premier baron de), 7 mai 1720.

Louvigny (Louis de La Porte, sieur de), 30 déc. 1724.

Chassaigne (Jean Bouillet, sieur de la), 23 avril 1726.

Beaucours (Josué Boisberthelot, sieur de), 16 janv. 1730.

Vaudreuil (Pierre de Cavagnac, sieur de), 1er avril 1733.

Bégon (Claude-Michel), 1er mai 1743.
Vaudreuil (François-Pierre de Rigaud de), 1er mai 1746.
Longueuil (Paul-Joseph Le Moyne, chevalier de), 1er mai 1757.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Revue can.*, Montréal, 1919.

GOYOGOUINS (**Cayugas** en anglais, fabricants de canots), formant l'une des cinq tribus de la Confédération iroquoise.

Ils habitaient une vaste plaine qui s'étendait entre deux lacs (**Cayuga** et **Seneca**, Etat du New York), « le plus beau pays de l'Amérique, selon le Père Raffeix, où abondent chevreuils, cygnes, outardes, saumons et autre venaison ». Leurs villages s'appelaient **Goïogouin**, **Onnontaré, Tiohero.** Le Conseil local comprenait quatre clans ou partis, qui servaient de modèle aux autres Cantons : il élisait dix députés aux assemblées fédérales. Mais les guerriers ne dépassaient pas 300 en nombre.

En 1657, la tribu sollicita la présence de missionnaires et on leur envoya les Pères Ménard et Chaumonot. Après l'expédition de M. de Tracy (V. ce nom), un bon groupe émigra sur la rive nord du lac Ontario, où le Père de Carheil établit la mission Saint-Joseph et à Quinté les Sulpiciens en fondaient une autre. Les Goyogouins ne prirent jamais en masse les armes contre les Français (V. **Relat, de 1668**).

Après 1783, ils vendirent leurs terres, les uns se rendant dans l'Ohio ou Oklahoma aujourd'hui; les autres rejoignant les Oneiouts au Wisconsin; le plus grand nombre habitent encore les environs de Brantford, dans l'Ontario.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; *Handbook of Indians*, Ottawa, 1913; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GRANDFONTAINE (Hector d'Andigné, sieur de) (1627-96), chevalier, lieutenant, capitaine, gouverneur de l'Acadie, capitaine de vaisseau. — **Andigné,** bourg de Maine-et-Loire; **Grandfontaine,** nom de trois localités en Franche-Comté.

Les origines de la famille remontent au IXe siècle. Le père d'Hector épousa Anne d'Andigné; il était seigneur de Grandfontaine, de Ruillé, de Lachaleur, de Pourqueraye, et fut père de quatre enfants. Hector, le dernier, naquit le 17 mai 1627 à Ruillé-Froid-Fonds (Mayenne), embrassa la carrière de la marine, devint lieutenant et capitaine de vaisseau au département de Rochefort (V. Arch. can., Ottawa). Ayant passé dans les troupes de la marine, il fut fait capitaine d'une compagnie d'infanterie et vint à Québec, le 17 août 1665, avec M. de Sallières, hiverna en ville après avoir, en octobre, travaillé avec ses hommes à faire le chemin du fort Sainte-Thérèse au fort Saint-Louis de Chambly. L'année suivante, il marchait avec M. de Tracy au pays des Agniers.

Retourné en France, il prend, le 25 mars 1669, un nouvel engagement de servir en Nouvelle-France, en levant une compagnie de 50 hommes (V. Arch. can., vol. 206). Le 22 juillet, M. de Grandfontaine reçoit du ministre Colbert « le pouvoir du roi pour recevoir des Anglais le pays de l'Acadie et les forts qui en dépendent ». Le vaisseau qui le porte est assailli en haute mer par de furieux ouragans qui le forcent à relâcher à Lisbonne, au Portugal : M. Talon se trouve aussi à bord; reprenant la mer, le bâtiment va se briser sur des récifs, distants de trois lieues du même port : les passagers se purent sauver (janvier 1670). Mais il fallut licencier les soldats. Toutefois la compagnie du chevalier de Grandfontaine, arrivée du Portugal à La Rochelle, « commandée par un officier qui a beaucoup de services, de cœur et de conduite », fut le plus en état de repartir, « en vue de prendre possession de l'Acadie et de la conserver ». Comme elle n'avait plus que 24 hommes, M. Colbert du Terron, intendant du port, s'empressa de la compléter. Le 5 mars 1670, il communique à M. de Grandfontaine « les instructions de Sa Majesté pour aller commander en Acadie et solliciter des officiers britanniques la restitution du pays dans l'obéissance du roi » (V. Ib., vol. 207).

Le vaisseau **Saint-Sébastien** entre en rade de Boston le 16 juillet suivant. Dès le lendemain, sir Thomas Temple signe les conventions de restitution de toute l'Acadie. Il reçut fort bien M. de Grandfontaine, qui se transporta à Pentagouët, où il se détermina à résider. Le gouverneur donna ordre, le 14 août, à son lieutenant, le sieur Joybert de Marson (V. ce nom) de prendre possession des forts Saint-Jean et Port-Royal, en faisant sortir les garnisons anglaises. Ainsi le sieur Alexandre Le Borgne (V. ce nom) cessa d'être reconnu comme commandant de ce dernier poste. Le chevalier améliora le fort Pentagouët au prix de 13.000 livres (V. Rapp. des Arch. Can., Ottawa, 1911). L'acte principal de son administration fut le recensement de la petite colonie (V. It. 1905).

Le 5 mai 1673, rappel du gouverneur, peut-être faute d'entente avec M. de Marson. Il reprit son rang de capitaine de vaisseau à bord du **Glorieux,** qui appareilla pour la Guyane en 1676. Le 25 décembre, à l'assaut de Cayenne, l'officier, blessé au bras et souffrant de la goutte, se fit porter en chaise, mit



Mgr Vital GRANDIN, O. M. I.

pied à terre, se battit en héros. Le 20 février 1677, à la bataille de Tobago contre les Hollandais, il eut encore un bras cassé et survécut à ses blessures : il mourut à Brest le 6 juillet 1696.

Bibl. — A. Jal, *Duquesne et la Mar. fr.*, 2 vol., Paris, 1872; J.-P. Clément, *Lettr., Instr. et Mém. de Colbert*, 2 vol., ib., 1862-64; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GRANDIN (Vital-Justin) (1829-1902), prêtre et missionnaire Oblat de Marie Immaculée, coadjuteur de Saint-Boniface, premier évêque de Saint-Albert.

Le neuvième des quatorze enfants de Jean, cultivateur et hôtelier, et de Marie Veillard, il naquit à Saint-Pierre-la-Cour (auj. Saint-Pierre-sur-Orthe), diocèse de Laval, le 8 février 1829. Il avait à peine deux ans, quand ses parents allèrent se fixer à Aron, dans la Mayenne, où il devint berger. L'abbé, plus tard Mgr Sebaux, le plaça au petit séminaire du Mans en 1850. Le 21 septembre 1851, il va frapper à la porte du Séminaire des Missions-Etrangères, à Paris; son défaut naturel de langue le força d'en sortir, mais après avoir obtenu son admission au noviciat des Oblats de Marie Immaculée; il arriva à Notre-Dame-de-l'Osier, près de Grenoble, le 21 décembre de la même année. La visite de Mgr Taché, dans le cours de 1852, enflamma en lui l'ardeur des Missions lointaines : le novice fit profession le 1er janvier 1853. Puis on l'envoya à Marseille suivre les cours de théologie. Il reçut tous les ordres des mains de Mgr de Mazenod, qui l'éleva à la prêtrise le 23 avril 1854. Le 2 novembre suivant, il arrivait à Saint-Boniface.

En juin 1855, son évêque l'envoie à la mission de la Nativité, sur les bords du lac Athabaska et le fit hiverner à l'Ile-à-la-Crosse, où il acheva d'apprendre les idiomes montagnais et cris. Le 21 décembre 1857, il fut préconisé évêque de **Satala** (en Ire Arménie, auj. Sadah) et coadjuteur de Saint-Boniface : le fondateur des Oblats le convoqua à Marseille pour la consécration; mais l'élu ne quitta la Rivière-Rouge que vers la fin du mois d'août 1859 et fut sacré le 30 novembre. Il tomba gravement malade au Mans durant quarante jours. Le 4 octobre 1860, il était de retour à l'Ile-à-la-Crosse. Durant l'été de 1861 jusqu'au mois de mars 1862, il entreprit le voyage vers le cercle polaire : Athabaska, Grand lac des Esclaves, le fleuve Mackenzie et Good Hope. Il faillit périr de froid dans une nuit de tempête de neige, avec un jeune métis de douze ans. En 1867, le feu consume l'établissement de la Crosse : on appela en France l'évêque missionnaire, qui traversa l'Océan avec ses confrères, Mgr Taché et Mgr Guigues. Les évêques visitèrent Rome et le Saint-Père. Le 25 avril 1868, Mgr Grandin s'embarquait à Brest, emmenant avec lui neuf collaborateurs. En 1869, il établit sa résidence à Saint-Albert et s'occupa activement de l'évangélisation des tribus indigènes, surtout des Cris et des Pieds-Noirs.

Le 22 septembre 1871, le Saint-Siège érigea la province ecclésiastique de Saint-Boniface : Mgr Grandin devenait évêque de Saint-Albert le 22 novembre, où il lui fallut bâtir cathédrale et évêché. Pour s'assurer quelques fonds indispensables, il retraversa l'Océan et arriva à Paris à la fin de juillet 1873. Il prêcha dans 23 diocèses, au nom de la Propagation de la Foi, et, en mai 1874, il rentra au Nord-Ouest, avec 17 ouvriers évangéliques, entre autres son neveu, l'abbé Henri Grandin. La maladie interne, résultat de ses longues pérégrinations, le força à franchir la mer et à consulter à Paris les chirurgiens. Il débarquait au Havre, le 18 novembre 1876. A Paris, sa surdité ne trouva aucun soulagement. L'évêque exerça ses fonctions dans plusieurs diocèses et alla à Rome offrir ses hommages au Pape Léon XIII : il était revenu à Saint-Albert, le 20 novembre 1877. Bientôt se construisit le Chemin de fer du Pacifique : aussitôt le flot de l'immigration se précipita vers l'Ouest et les petites colonies surgirent comme par enchantement. Mécontents des tracasseries des fermiers et des agents du gouvernement, les Métis se soulèvent sous la conduite de Louis Riel et de ses affidés : la lutte à main armée causa la mort de deux missionnaires, des Pères Fafard et Marchand, en avril 1885. Après la pacification des rebelles, Sa Grandeur visita le Canada, les Etats-Unis, la France et Rome. En 1891, le Vicariat de la Saskatchewan et de Prince-Albert fut détaché de son évêché. En 1893, nouveau voyage à Paris : il y subit l'opération de la lithotritie. En 1897, on lui donna un coadjuteur dans la personne de Mgr Legal (V. ce nom). Il mourut à Saint-Albert, le 3 juin 1902. L'on s'occupe actuellement de recueillir les documents, concernant l'introduction à Rome de la cause de béatification.

Mgr Grandin a laissé une volumineuse correspondance : 1. **Mandements et Circulaires**, Liège; 2. **Journal**, dans les périodiques des Miss. Oblats, 1863-88; **Rapports**, ib., 1873-83; **Lettres**, consignées dans les Miss. Cath., les Ann. de la Prop. de la Foi, jusqu'à l'année 1901.

Bibl. — R. P. E. Jouquet, *Mgr Grandin*, Montréal, 1903; R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans le N.-O. canadien*, 4 vol., Montréal, 1923.

GRANDMESNIL (Etienne Véron, sieur de) (1649-1721), *notaire royal*, receveur, capitaine de la milice. — **Grand-Mesnil**, petit bourg aux environs de Lisieux dans le Calvados.

Son père Jean, originaire de la paroisse de Livarot, au même département, vint s'établir au Canada vers 1642; le 25 novembre 1646, il épousait à Québec Marguerite Hayet, qui fut mère de trois enfants : **Marguerite, Guillaume, Etienne,** baptisés aux Trois-Rivières. Le 2 août 1652, selon le texte du **Journal des Jésuites,** « les hommes de deux chaloupes françaises, ayant été chercher les bestiaux des Trois-Rivières tués et égarés par les Iroquois au-dessus du lac, furent tués ou emmenés captifs »; parmi les morts se trouvait M. Jean Véron. Sa veuve se remaria, en 1653, avec Médard Chouart des Groseilliers (V. ce nom).

Etienne, né le 31 octobre 1649, s'enrôla dans les rangs de la milice et exerça aux Trois-Rivières les fonctions de notaire du roi; il pratiquait aussi le négoce avec les Sauvages. Décédé le 18 mai 1721, il avait épousé aux Trois-Rivières, le 30 mai 1677, Marie Moral, native de Saint-Quentin, qui lui donna huit enfants, entre autres :

Marguerite, née en 1678, mariée en 1692 à Pierre Petit de Livilliers (V. ce nom);

Etienne, né en 1679, marié d'abord à Madeleine Hertel en 1694, se remaria en 1713 à Catherine Picard qui donna naissance à six enfants : Marie-Catherine (1715), épouse de Joseph de Fleury de la Gorgendière (V. Deschambault); Thérèse, mariée en 1748 à Pierre Bâby (V. ce nom);

Jeanne, mariée à J.-B. Godefroy (V. ce nom) et **Louise** à Jacques Godefroy (V. **Linctot**).

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Philippe Bâby, *Mém. des Fam.*, Québec, 1898.

GRANDPRE (Lambert Boucher, sieur de) (1656-99), enseigne, lieutenant réformé, major.

Le troisième enfant de Pierre Boucher, il naquit aux Trois-Rivières le 12 août 1656, embrassa la carrière des armes comme simple soldat, fut fait enseigne, en 1689, dans la compagnie de M. de Lorimier; le 15 octobre de la même année, M. de Denonville lui décerna un brevet de mérite et de bonne conduite. Après le siège de Québec, en récompense de sa bravoure, le roi le confirma, le 16 mars 1691, dans le grade d'enseigne; puis, le comte de Frontenac le fit lieutenant réformé; et, en 1692, premier major des Trois-Rivières. Le 30 juillet 1695, le gouverneur lui octroya des lettres patentes de concession « d'une lieue de front sur trois lieues de profondeur, tenant d'un côté aux terres concédées de la rivière Yamachiche, et de l'autre à celle de la Rivière-du-Loup, ensemble îles et îlets » : ce que le roi confirma l'année suivante.

M. de Grandpré mourut aux Trois-Rivières le 3 avril 1699, ayant épousé, en août 1693, Marguerite Vauvril de Blazon, qui fut mère de **Louis** (1695) et de **Geneviève** (1697), mariée en 1729 à Charles Hertel, ensuite en 1737 à Jacques Simonet.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Revue can.*, Montréal, 1918; Fr. Daniel, *Les Grand. Fam. fr.*, t. I, ib., 1867; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GRAND TRONC (Chemin de fer du) (Grand Trunk Railway System), première voie ferrée au Canada pour les longues distances. — La **Malle** (Trunk) est le service par bateaux à vapeur ou par chemins de fer, organisé pour le transport des lettres et des dépêches, puis des voyageurs et des marchandises.

La Compagnie, qui s'était constituée en 1851, reçut sa charte officielle le 10 novembre 1852. La section entre Portland (Maine) et Montréal, préalablement construite, fut inaugurée en 1853, ainsi que le furent les sections reliant Montréal à Sarnia par Toronto et Stratford, Richmond et Pointe-Lévis. En 1863, la ligne de Port-Huron à Détroit (Michigan) fut terminée, rattachant ainsi les grands lacs à l'Océan Atlantique. En 1880, une autre ligne, de Port-Huron à Chicago fut ouverte au trafic. En 1882, la Compagnie acquit le contrôle du chemin de fer **Great Western** au Canada, à partir de Suspension Bridge (N.-Y.) jusqu'à Windsor (Ont.), avec plusieurs embranchements au nord et au sud; et, en plus, la voie de Milwaukee au Grand Haven (Michigan). En 1883, nouvel achat des lignes s'étendant de Belleville à Peterboro, à Haliburton, à Midland (Ont.).

En 1888, une fusion s'effectuait avec la **North and Western** partant de Port Dover et Hamilton à Nipissing, afin de compléter le réseau, dénommé dès lors **Grand Trunk Railway System.** Le chemin de fer du Vermont Central et ses embranchements, loués à long terme sur un parcours de 532 milles, fut aussi contrôlé et dirigé par la Compagnie. En 1906, celle-ci acquiert la voie ferrée **Canada Atlantic,** allant d'Ottawa à Swanton (Vermont) et à Parry Sound (Ont.).

A Portland et à Montréal, la Compagnie possède quais et entrepôts pour le grain et les marchandises en quantité considérables. En 1860, elle jetait sur le Saint-Laurent un pont tubulaire au coût de 7.000.000, lequel a été remplacé en 1897 par une structure moderne ouverte, ayant double voie, le passage des piétons et des voitures : c'est le pont du **Jubilé Victoria.** En 1897, le pont suspendu

des Chutes de Niagara était transformé et remplacé par un autre à double voie avec une arche de 555 pieds. Un troisième, qui reliait le fort Erié (Ont.) à Black Rock (N.-Y.) depuis 1873, fut restauré et amélioré en 1901. Il en est de même du tunnel de la rivière Sainte-Claire à Port-Huron.

En résumé, les bénéfices annuels de la Compagnie atteignaient une moyenne de 36 millions. Le matériel comprenait 990 locomotives, 932 wagons de passagers et 30.000 de marchandises. Le parcours du réseau était de 4.177 milles. Le Grand Tronc appartient aujourd'hui au gouvernement, sous le nom de **Canadien National** (V. ce *nom*).

BIBL. — Ch. M. Hays, *The Americana*, New-York, 1906; Can. and Prov., Index, 1917; The Makers of Can., Index, 1911; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

GRAND TRONC PACIFIQUE, voie ferrée qui s'étend de Moncton (N.-B.) à Port Rupert sur le littoral de l'Océan Pacifique.

En 1895, le gouvernement octroya une charte à la Compagnie précédente en vue de la construction d'un chemin de fer partant de Québec et le lac Saint-Jean. L'affaire demeura en suspens jusqu'en 1901; l'on tenta des combinaisons en 1902. Le 24 octobre 1903, le gouvernement fit passer un bill ou acte pour renouveler la charte antérieure. Par une entente avec la Compagnie du Grand Tronc, il accepta de construire à ses frais la section de Moncton à Winnipeg, la louant à la Compagnie pour une période de 50 années à trois pour cent sur le total dépensé; la seconde section jusqu'à Port Rupert concernait la Compagnie. Mais le gouvernement lui garantit, pour le même laps de temps, 75 % du capital et des intérêts d'un emprunt n'excédant point 13.000 dollars par mille dans les Prairies, ni 30.000 par mille dans les Rocheuses; la Compagnie endossait la garantie de 25 %, se voyait exonérer de tout intérêt durant les sept premières années et prenait le reste à sa charge au taux de 3 % sur le coût de construction.

En même temps la Compagnie obtenait l'usage de l'Intercolonial jusqu'au port de Halifax et les autres de la Nouvelle-Ecosse. Un pont gigantesque a été jeté sur le Saint-Laurent au-dessus de Québec (1905-13).

Le Grand Tronc ayant cédé au gouvernement tous ses réseaux, le **Transcontinental National** est devenu partie du Canadien National.

BIBL. — Can. and Prov., Index, 1916; *The Americana*, New-York, 1906; L. J. Burpee, *op. cit.*, supra.

GRANDVILLE (Pierre Bécard, sieur de) (1645-1708), enseigne, lieutenant, commandant, agent de ferme, capitaine. — **Grandville,** commune d'Eure-et-Loir et **Granville** dans la Manche.

Fils de Denis Bécard et de Jeanne Milleron, il naquit à Paris, en 1645, dans la paroisse Saint-Eustache. Pierre embrassa la carrière des armes et fut promu enseigne, en 1660, dans le régiment du Poitou. En 1665, il vint en cette qualité au Canada dans la compagnie du capitaine de Grandfontaine (V. ce nom). Il prit part à l'expédition de M. de Tracy (V. ce nom). Au licenciement des troupes, M. de Grandville agréa le séjour au Canada.

L'intendant Talon lui accorda la concession des îles Sainte-Marguerite, près des Ilesaux-Oies et Aux-Grues, « consistant en 40 arpents de front sur 5 de profondeur, avec trois petits îlets du côté du sud et la batture joignant les dites îles ». Ayant dans la suite perdu le titre de cette concession, les administrateurs lui en octroyaient un nouveau, le 5 novembre 1698. De plus, le 29 octobre 1672, M. Talon lui avait fait une seconde concession de l'Ilet-au-Portage, « avec une demi-lieue de terre en deçà ». Dans la campagne de 1687, M. de Denonville lui conféra le commandement de quatre compagnies de milice. En 1689, on le nomma agent de la Ferme de Tadoussac, « poste exemplaire, a écrit l'abbé Gosselin, eu égard à la tempérance et à la vente des spiritueux ».

En 1690, M. de Frontenac l'envoya sur une biscayenne reconnaître les passes du fleuve; mais, trompé par les pavillons français arborés par Phipps, M. Bécard fut fait prisonnier par le vaisseau amiral, qui le ramena devant Québec. Le 25 septembre, il fut échangé pour le capitaine Davis, qui avait été pris par le sieur de Portneuf (V. ce nom) au fort Royal (Portland). Le 1er mars 1693, M. Bécard était promu lieutenant. En 1696, M. de Frontenac, marchant contre les Onnontagués lui confia le commandement du bataillon de la côte de Beaupré. Le 2 juin, les administrateurs concédaient au lieutenant et à M. de La Chesnaye « deux lieues de front sur trois de profondeur, joignant d'un côté l'Ilet-au-Portage et de l'autre la seigneurie de Terrebonne ». En 1699, M. Bécard est proposé au ministre comme major des Trois-Rivières : le roi s'y refusa, le 31 mai 1701, parce qu'il était le beau-frère du sieur Provost, gouverneur de ce district. Le 20 juin 1703, M. de Grandville recevait du roi la compagnie de M. de Louvigny, promu major de Québec. Il mourut à l'Ile-aux-Oies, sa propriété, le 4 mai 1708. Il avait épousé à Québec, le 22 octobre 1668, Anne Macart, qui décéda en 1731, lui ayant donné douze enfants, entre autres :

Jean-Baptiste, né en 1670, procureur de la prévôté en 1695, mort célibataire le 23 avril 1699;

Louis, né le 14 avril 1673, garde-marine en France, puis à bord du **Pélican,** commandé par M. d'Iberville (V. ce nom) en 1697; commandant, en 1703, le navire de la Compagnie du Nord à la baie d'Hudson, promu enseigne en 1707, capitaine dans les troupes en 1715, décédé célibataire le 29 juillet 1718;

Charles, né le 31 mai 1675, sieur de Fondville, enseigne dans les troupes en 1694, garde-marine à bord de la **Bouffonne** en 1696, procureur de la prévôté en 1700, mort célibataire le 2 janvier 1703;

Marie-Anne, née le 15 juillet 1677, mariée à Québec, le 7 novembre 1702, à Pierre-Jacques, fils de Pierre de Joybert, seigneur de Soulanges et de Marson, et de Marie Chartier, mère d'une fille posthume, qui devint l'épouse (1728) de Paul-Joseph Le Moyne, chevalier de Longueuil qui en eut onze enfants;

Pierre, né le 30 juin 1683, seul cultivateur de la famille à l'Ile-aux-Oies, qu'il céda en 1723 à son frère Paul et à sa sœur Geneviève, décédé, célibataire le 5 janvier 1750;

Paul, né le 18 janvier 1695, enseigne dans les troupes en 1721, lieutenant en 1725, aide-major, capitaine en 1737, commandant du fort Saint-Frédéric en 1744, fait la campagne d'Acadie avec M. de Ramezay en 1746, chevalier de Saint-Louis en 1750, décédé à Québec le 19 mars 1754. Il ne s'était pas marié; et ainsi la descendance de Bécard de Grandville s'est trouvée éteinte au Canada.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Bécard,* Lévis, 1914; B. Sulte, *Mém. S. R. C.,* 1902; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GRANT (Alexander) (1734-1813), officier de terre et de mer, administrateur du Haut-Canada, commodore ou sous-contre-amiral.

Le quatrième fils du neuvième seigneur de Glen Morriston, comté d'Inverness (Ecosse), il appartenait à une famille jacobite : son père avait, en effet, suivi le sort de Jacques III jusqu'en 1745. Né en 1734, il servit d'abord dans la marine comme aspirant. En 1757, il était officier dans un régiment de Highlanders; et il accompagna les troupes du général Amherst dans la campagne du lac Champlain, en 1759; il commanda même l'une des goélettes construites à Carillon. Plus tard, il fut transféré au service naval, et mis à la tête d'une flottille qui naviguait sur les lacs Huron et Erié ayant ses quartiers-généraux à Détroit : d'où son titre de commodore.

Il se fixa à la Grosse-Pointe sur le lac Sainte-Claire et y vécut jusqu'à son décès, en juin 1813. A la mort du général Hunter (V. ce nom), étant le doyen des membres du Conseil exécutif, il devint administrateur du Haut-Canada, du 11 septembre 1805 au 25 août 1806. Il avait épousé, en 1774, Térèse Barthe, une Canadienne de Détroit, qui lui donna six filles et un garçon, le futur colonel Grant de Brockville.

Bibl. — H. Morgan, *Cel. Can.,* Québec, 1862; Arch. can., série Q, vol. 305; série G, vol. 474; The Makers of Can., Index, 1911; James, *Naval Occurrences;* D. Read, *Lieut-Gov. of Upper* Can., 1901; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

GRANT (David-Alexander), capitaine au 84e régiment de Sa Majesté britannique et neveu de l'honorable William Grant, **baron de Longueuil.**

En 1781, il épousa à Québec Marie-Charlotte, baronne de Longueuil, fille posthume de Charles-Jacques Le Moyne, troisième baron de Longueuil (V. ce mot). De ce mariage naquit un fils, nommé Charles-William qui engendra James-Irvine, lequel fut le père de Charles-Colmore.

Ces faits ayant été prouvés à la satisfaction du gouvernement britannique, la Reine Victoria, en janvier 1881, a reconnu officiellement la légitimité du titre, en ces termes : « Il a plu gracieusement à la Reine de reconnaître le droit de Charles-Colmore Grant, écuyer, au titre de **baron de Longueuil,** dans la Province de Québec, Canada. Ce titre fut conféré à son ancêtre, Charles Le Moyne, par lettres patentes de noblesse, datées par le roi Louis XIV en l'année 1700. » Le baron s'est retiré en Angleterre.

Bibl. — Fr. Daniel, P. S. S., *Une Page de notre Hist.,* Montréal, 1865; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

GRANT (Mac Callum) (1845-1928), négociant, membre d'une Compagnie d'armateurs, lieutenant-gouverneur, directeur de banques.

Fils de John Nutting et de Margaret Mac Callum, de descendance écossaise, il naquit au comté Hant en Nouvelle-Ecosse, le 17 mai 1845 et ne suivit que les classes de l'enseignement primaire. En 1863, il inaugurait sa carrière de négociant à Halifax et, en 1876, entra comme associé de la Compagnie des armateurs Black frères, jusqu'en 1893. Devenu propriétaire avec Oxley, il continua le commerce avec d'énormes bénéfices. Le 2 décembre 1916, on le choisit comme lieutenant-gouverneur de la Province de la Nouvelle-Ecosse jusqu'au 2 juin 1922, tout en étant président de plusieurs banques. Il est décédé le 22 février 1928, ayant épousé en 1887 Laura Mac Neil Parker et laissant cinq fils et une fille.

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1923; *The Citizen,* journ. quotid., ib., février 1928.

GRAVEL (Elphège) (1838-1904), prêtre, professeur, vicaire, curé, chanoine, premier évêque de Nicolet.

Fils de Joseph Gravel, originaire de la paroisse d'Illiers, près de Chartres, et de Marguerite Macé, de Dinan en Bretagne, Macé-Joseph, né en 1616, émigra au Canada, épousa à Québec, le 11 mai 1644, Marguerite Tavernier, de Randonnay au Perche : il alla s'établir comme cultivateur au Château-Richer. L'un de ses descendants, Alexandre-Amable Gravel, se maria en 1793 à Marie-Françoise Caron, de la Rivière-du-Loup en haut. Nicolas Gravel, né le 11 septembre 1788 épousa, à Saint-Antoine de Richelieu, d'abord Marguerite Guay-Dragon le 20 octobre 1809, mère de huit enfants, ensuite, le 25 janvier 1831, Julie Boiteau, qui donna le jour à douze autres : il est la souche des familles si nombreuses de même nom.



Mgr E. Gravel.

De ces derniers Elphège fut le quatrième, naquit le 13 octobre 1838 et fit ses études en partie à Saint-Hyacinthe, au collège Sainte-Croix de Worcester (Mass.) et au petit séminaire de Montréal. Entré au séminaire de philosophie, il acheva son cours de théologie à Marieville, où il reçut la prêtrise des mains de Mgr Charles Larocque, le 11 septembre 1870 et y professa une année. Vicaire à Saint-Pierre de Sorel (1871-73), puis à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, il devint curé de Bedford (1874-80), ensuite de Saint-Hyacinthe (1880-85).

Élu premier évêque de Nicolet le 1er juillet de cette année, il fut sacré à Rome, le 2 août, par le cardinal Moran, archevêque irlandais de Sydney, en Australie. Sa Grandeur a fondé 15 paroisses ou missions, fait bâtir 31 églises et 43 presbytères, doté sa ville épiscopale d'un hôpital, d'une académie de Frères, d'un monastère du Précieux-Sang. Il est décédé le 28 janvier 1904.

Bibl. — F. Desaulniers, *Rech. généal.*, 1902; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr.*, t. IV, Montréal, 1920.

GREAT-EASTERN, géant des mers à l'époque, appartenant à la Compagnie Cunard (V. ce nom).

Parti d'Angleterre le 27 juin 1861, ce paquebot rapide entrait en rade de Québec le 6 juillet suivant, aux acclamations enthousiastes d'une foule immense. Tous les curieux le purent visiter, l'espace d'un mois. Le vaisseau mesurait 680 pieds de long sur 83 de large et jaugeait 22.500 tonneaux, filant 15 nœuds à l'heure et traversant l'Atlantique en neuf jours. Sa capacité était de 800 passagers de première classe, 2.000 de seconde, 1.200 de troisième. Ce navire servit dans la suite au placement, sur les arêtes submergées dans l'Océan, du premier câble sous-marin entre l'Europe et l'Amérique.

Bibl. — P.-G. Roy, *Le Vieux Québec*, Québec, 1923.

GRECS, émigrés classés sous le même rôle que les **Macédoniens** et les **Bulgares**, différents de langue.

Ces trois classes se répartissent surtout dans les villes, autant qu'il leur est possible de le faire; au cas contraire, ils s'engagent comme cheminots des voies ferrées et dans les rudes travaux des mines. En ville, ils se livrent au commerce des pâtisseries et au métier de cireurs de chaussures. Un certain groupe de Macédoniens-Bulgares ambitionne d'ouvrir de modestes magasins, où l'on vend les effets de ménage et d'habillement. Leur franchise est voisine de la ruse, lorsque les officiers d'immigration les viennent interroger au port d'arrivée. Leur entrée au Canada a surtout commencé en 1900-1910 : les Grecs en 1901, étaient au nombre de 290; en 1911, de 3.594; en 1921, 5.740; les Bulgares, de 4.484.

Bibl. — Can. and Prov., vol. 7, Toronto, 1914.

GREEN (Benjamin) (1713-72), avocat, secrétaire, conseiller, administrateur de la Nouvelle-Ecosse.

Fils du Révérend Joseph Green, de Salem

(Mass.), il étudia à l'Université Harvard, où il obtint ses diplômes. En 1745, il accompagna le général Pepperell (V. ce nom) au siège de Louisbourg en qualité de secrétaire et y demeura jusqu'en 1748 comme secrétaire du gouverneur. Il alla ensuite résider à Halifax, encore au début de sa fondation, et fut élu membre du Conseil. A titre de doyen, il fut administrateur de la Province, du 23 mai au 23 août 1766, du 17 octobre 1771 au 1er juin 1772; il mourut le 14 octobre suivant. Il avait épousé, en 1737, une fille de l'honorable Joseph-Pierre de Portsmouth.

BIBL. — B. Murdoch, *Hist. of Nova Scotia*, 3 vol., Halifax, 1865-67; The Makers of Can., index, Toronto, 1911.

GREENWAY (Thomas) (1838-1908), négociant en gros, bailli, fermier, député, premier ministre, commissaire.

Fils aîné de Thomas et d'Elizabeth Heard, il naquit à Cornwall (Angleterre), le 25 mars 1838, et vint au Canada avec ses parents, en 1844. Il apprit les premiers éléments de l'instruction aux écoles publiques du comté Huron, dans l'Ontario. Durant dix années, livré aux transactions commerciales, il devint bailli de Centralia, fut deux fois battu comme candidat aux élections législatives aux Communes et élu en 1875.

Mais en 1878, il se rendait au Manitoba, où il acheta une ferme. Elu en 1879 à l'Assemblée locale, il représenta la circonscription de Mountain jusqu'en 1904. Le parti libéral le choisit pour chef et il devint premier ministre, de 1888 à 1900. Sous son administration éclata, en dépit de ses promesses, la controverse au sujet des Ecoles séparées; contre toute justice, il contraignit les catholiques à verser la taxe aux écoles publiques, tout en soutenant de leurs deniers leurs écoles séparées. En 1904, les électeurs de Lisgard l'envoyaient aux Communes : il résigna son mandat en 1908 pour devenir commissaire du Bureau des Chemins de fer : il mourut à Ottawa le 30 octobre de la même année. Il avait épousé en 1860 Ann Hicks, décédée en 1875; puis Emma Essery.

BIBL. — H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; J. P. Robertson, *Polit. Manual of Man.*; A. Begg, *Hist. of N.-O.*, 3 vol., Toronto, 1894; R. P. A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans le N.-O.*, 4 vol. Montréal, 1923; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

GREGORY (William), avocat, premier juge en chef de la Province de Québec et de la Cour supérieure, conseiller exécutif.

Fils unique du Révérend Benjamin George Gregory et né à Maynooth en Irlande, il étudia le droit à Middle Temple en mai 1739 et y obtint le diplôme d'avocat. Le 17 février 1764, le gouvernement de la métropole le nommait conseiller exécutif et juge en chef. Il vint à Québec, où le gouverneur Murray allait mettre en vigueur la **Proclamation Royale** du 8 octobre 1763; le juge recevait, le 14 août 1764, une commission sous le grand sceau de la Province; le 17 septembre, le Conseil exécutif édita une ordonnance qui établissait les Cours de justice, et M. Gregory entrait en fonction.

Le magistrat devait tout créer et organiser; mais il ne paraît pas qu'il eut les talents requis pour ce dessein. En 1760, il avait subi un emprisonnement, impuissant à fournir un cautionnement pour dettes : c'était malheur et non déshonneur. Homme intègre, au sentiment de Murray, et bon avocat, il ignorait le monde, le droit civil et la langue française. Sur ses représentations, le Foreign Office notifia à Gregory son rappel, le 5 février 1766, et sa succession au juge Hey (V. ce nom). M. Murray se montra en désaccord avec M. Gregory au sujet de l'affaire Walker (V. ce nom), survenue à Montréal en 1764 et plaidée en 1767, l'ancien magistrat agissant pour la défense. De plus, le gouverneur avoue que son indigence, pénible à voir, créait à Québec une fort mauvaise impression. Aussi bien, rentré en Angleterre, M. Gregory se vit de nouveau incarcérer pour dettes. L'on croit qu'il fut néanmoins nommé juge à la Cour supérieure de la Caroline du Sud, en 1775.

BIBL. — Francis-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927.

GREY (Sir Albert Henry George, quatrième comte) (1851-1917), vicomte Howick et baron Grey, bachelier ès-arts, député libéral, lord-lieutenant, administrateur, gouverneur général et commandant en chef, grand-croix de Saint-Michel et Saint-George et de l'Ordre de Victoria, conseiller privé.

Charles Grey, quatrième fils de sir Henry, premier baronnet de Howick, au Northumberland, marié à Hannah, fille de Thomas Wood de Falloden, en Embledon, né en 1729, entra dans l'armée en 1746, devint lieutenant en 1752, capitaine en 1760 : il se battit à Minden en 1759, ainsi qu'à Campen en 1760, fut fait colonel en 1772. Créé baron Grey de Howick, le 23 juin 1801, vicomte le 11 avril 1807, puis comte, il mourut le 14 novembre de la même année : il avait épousé, en 1762, Elizabeth, fille de George Grey de Southwick. Son fils cadet, Charles, seul survivant, naquit le 13 mars 1764, passa par tous les degrés de la magistrature et de l'administration politique et mourut le 17 juillet 1847 : il s'était marié le 18 novembre 1784 à Mary

Elizabeth, fille de William Brabason, premier baron de Ponsonby de Imokilly. Son fils aîné, appelé Henry, né le 28 décembre 1802, vicomte Howick (1807-45), marié le 9 août 1832 à Maria, la plus jeune fille de sir Joseph Copley, troisième baronnet de Sprotborough, décéda sans postérité, le 9 octobre 1894.



Sir A. Grey.

Albert Henry, cadet de Charles, frère du troisième comte, naquit le 28 novembre 1851. Il fit ses études à Harrow et au Trinity College de Cambridge, où il remporta le diplôme de bachelier ès-arts en 1873. Il fut élu député libéral pour Northumberland, de 1880 à 1885, pour une circonscription de Tyne (1885-86), devint lord-lieutenant du premier comté (1895-1904) et administrateur de la Compagnie anglaise Sud-Africaine (1896-97).

Le 26 septembre 1904, le roi lui octroya la commission de gouverneur général et de commandant en chef du Dominion, et il fut assermenté le 10 décembre suivant. Sous son administration, l'on signale les événements principaux qui suivent : l'expédition entreprise par l'Institution Smithsonian de Washington aux glaciers des Montagnes Rocheuses et de Selkirk en 1904; le passage, du Nord-Ouest, découvert en 1850 par le capitaine Maclure, pratiqué de l'est à l'ouest en 1906; le voyage de l'Arctic, commandé par le capitaine J.-E. Bernier, dans les mers polaires, en vue de prendre possession de tous les territoires annexés par ordre de la Cour impériale (le 1er sept. 1888) en 1910; la fondation de la ville de Prince-Rupert, en novembre 1906; la création des Provinces de Saskatchewan et d'Alberta, le 25 mars 1905; la signature de plusieurs traités concernant : la ligne de démarcation de la frontière internationale (11 avril 1908), l'extradition mutuelle des criminels entre le Canada et les Etats-Unis (18 mai 1908), la délimitation des droits pour les eaux limitrophes (11 janvier 1909), et à la baie de Passamaquoddy (21 mai 1910); l'adoption de nouveaux traités de commerce avec l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, la France (1907); l'organisation de la commission du service civil, le 12 septembre 1908 et des eaux limitrophes, le 5 mai 1910; la réunion à Londres des membres de la Conférence coloniale, le 15 avril 1907; l'assemblée du premier Concile plénier à Québec, le 19 septembre 1909; la délégation de Mgr Stagni, le 3 novembre 1910 et le Congrès eucharistique de Montréal du 6 au 10 septembre; la création à Edmonton de l'Université de l'Alberta en 1906 et de celle de la Saskatchewan à Régina en 1907; le décès du roi Edouard et l'avènement de George V en 1910; l'effondrement des arches du pont de Québec, le 29 avril 1907; les conflagrations aux Trois-Rivières de plus de 300 maisons, le 22 juin 1908, des forêts de la Colombie Britannique causant 70 pertes de vie, en juillet 1910, à Campbellton (N.-B.) où toute la ville fut détruite, excepté quatre maisons; l'ouverture de l'Hôtel de la Monnaie à Ottawa, le 2 janvier 1908; l'adoption au Parlement d'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, le 21 janvier 1911, et d'un autre pour la préservation des phoques au détroit de Behring, le 7 février; l'échec du gouvernement libéral aux élections de septembre .

Le mandat du gouverneur expirait le 12 octobre 1911. Il avait été décoré de la dignité de grand-croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, le 7 octobre 1904, de l'Ordre de Victoria le 23 juillet 1908, de conseiller privé le 1er août, de grand-croix de l'Ordre du Bain en 1911. En 1912, il fit un voyage au Sud-Africain et il mourut le 28 août 1917. Il avait épousé, le 9 juin 1897, Alice, troisième fille de Robert Stayner Holford, qui lui donna un fils unique, nommé Charles Robert, né le 15 décembre 1879.

Bibl. — V. Gibbs, *The Compl. Peerage*, Londres, 1921; Burke's *Peerage*; F.-J. Audet, *Notes sur les Gouverneurs généraux du Can.*, manuscrit.

GRIFFITHS (John Thomas), enseigne, lieutenant, colonel, gouverneur et administrateur.

Entré dans l'armée en qualité d'enseigne au 6e régiment d'infanterie en 1814, il devint lieutenant en 1821, capitaine en 1831, major en 1846. Détaché dans le Nord-Ouest avec une poignée de troupes, il succéda au colonel Grofton en 1847 comme gouverneur intérimaire de l'Assiniboia et commandant des troupes du district. D'après l'affirmation du Père Morice, il s'opposa, en faveur de la Compagnie d'Hudson, aux échanges de fourrures des Métis avec les commerçants en gros, disant « que les colons français n'ont pas plus à voir dans les droits exclusifs de ce corps commercial que les habitants de l'Afrique australe ». C'était nier et récuser le droit naturel et immémorial des Métis. En juin 1846, il régit le pays comme administrateur. Rentré en Angleterre, il sortit des rangs de l'armée en 1851. Néanmoins, il fut promu lieutenant-colonel le 28 novembre 1854.

Bibl. — E. H. Oliver, *The Can., N.-O.*, 2 vol., Ottawa, 1922; Army lists aux Arch. can.; R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. dans l'Ouest*, t. I, Montréal, 1921.

GROSBOIS (Ignace Boucher, sieur de) (1659-99), enseigne dans les troupes du détachement de la marine.

Né aux Trois-Rivières le 18 janvier 1659, il entra dans la carrière des armes, devint enseigne et prit part aux expéditions militaires des gouverneurs de La Barre et de Denonville; puis, au siège de Québec en 1690. Deux ans après, son état de santé le força à démissionner, et il rentra dans la vie privée; il mourut le 25 octobre 1699. Le 28 octobre 1694, il avait épousé à Montréal Marie-Anne Margane de La Valtrie (V. ce nom), qui fut mère de cinq enfants, entre autres :

Charles-Séraphin (1698), marié en 1731 à Marie-Anne Hertel de Rouville, qui lui donna onze enfants; sieur de Grosbois, il fut la souche des descendants de ce nom jusqu'à nos jours et il mourut à Boucherville le 2 janvier 1772;

Louise, mariée en 1737 à Jean-Baptiste Fortier.

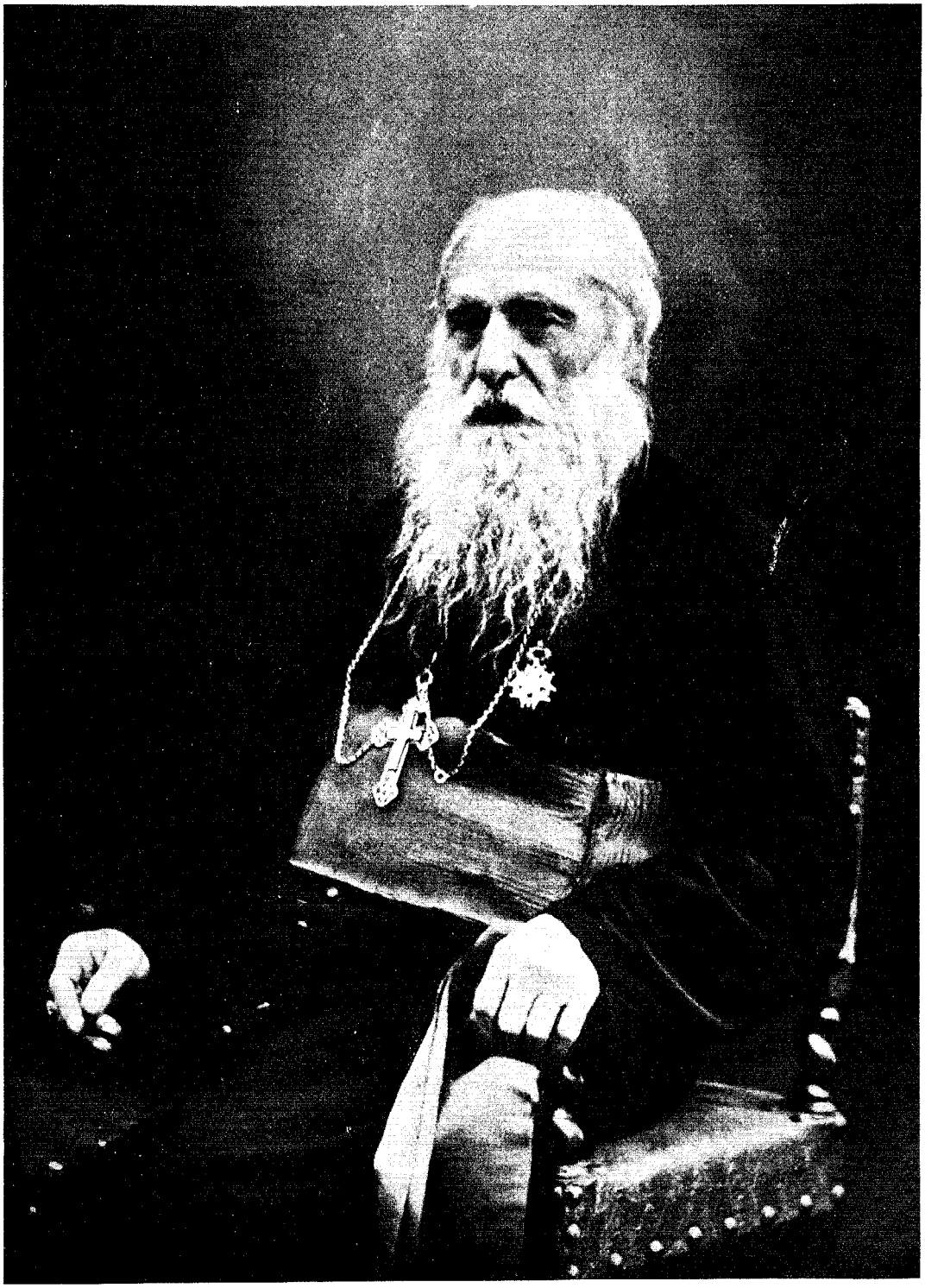
Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GROSEILLIERS (Médard Chouart, sieur des) (1625-98), serviteur, sergent-major, explorateur, trafiquant, pilote. — **Les Groseilliers**, commune actuelle dans les Deux-Sèvres.

Originaire de Saint-Cyr en Brie, il était fils de Médard Chouart et de Marie Poirier. Il servit à Tours dans la famille Savonnière de La Troche, dont une fille, Sœur Saint-Bernard, accompagnait Marie de l'Incarnation en 1639 : aussi bien, celle-ci le dit natif de Tours et affirme « qu'il était homme d'esprit et sachant se faire valoir ».

Passé au Canada en 1641, Médard se mit au service des missionnaires qu'il suivit en Huronnie. Le **Journal des Jésuites** consigne, le 29 août 1646, « que ceux qui retournèrent des Hurons furent Gilles Bacon, Daniel Carteron, Jean Le Mercier, Des Groseilliers, Racine, Eustache Lambert ». En 1647, il en revint pour reprendre sa liberté et fonder un foyer, au mois de septembre. En 1649, Chouart alla passer une année en France : il en retourna, en 1650, sur les vaisseaux de l'Acadie et se rendit à Québec avec M. de La Tour (V. ce nom).

En 1654, une bande de 250 Outawais, venus solliciter les Français d'aller traiter chez eux, emmenèrent Chouart et Radisson (V. ce nom); ceux-ci rapportent, en 1656, quantité de pelleteries de grande valeur (V. Mém. Soc. Roy. Can., année 1911). Médart Chouart hiverna aux Trois-Rivières et fit ensuite une visite aux Sauvages du haut Saint-Maurice. Vers la mi-juillet 1658, M. Radisson et lui, deux Jésuites, 29 Français et une flottille d'indigènes partent des Trois-Rivières, remontent l'Ottawa et sont arrêtés au Long-Saut ou Carillon, par un parti iroquois. Toutefois, les deux beaux-frères, Radisson et Chouart, réussissent à parvenir avec les Sauvages aux pays d'en-haut. M. Chouart, vraisemblablement, alla explorer le haut Mississipi dans la région des tribus inférieures, pendant que Radisson poussa plus loin ses investigations: tous deux hivernaient chez les Sioux, dont Chouart parlait l'idiome. En juillet 1660, tous deux encore descendent l'Ottawa accompagnés d'environ 300 Sauvages de diverses tribus pour faire la traite; la bande fut harcelée par les Iroquois en embuscade. Le 19 août, ils sont de retour à Ville-Marie, puis aux Trois-Rivières, « chargés, d'après le **Journal des Jésuites**, de pelleteries pour 200.000 livres; descendus à Québec, ils y sont salués par le canon et les batteries du fort Saint-Louis et de trois vaisseaux en rade ». M. d'Argenson les traita bien durant cinq jours, leur fit des présents et les remonta sur deux brigantins aux Trois-Rivières, le 2 septembre. Désormais le but des deux explorateurs sera le pays des **Cristinos** — **Cris** par abréviation — et le versant de la baie d'Hudson (1661-63) : ils redescendent dans leurs foyers aux Trois-Rivières, avec des ballots de fourrures. Comme ils étaient partis, de l'aveu de Radisson lui-même, malgré la défense expresse du baron d'Avaugour, celui-ci les fit condamner à une amende de 6.000 liv. et à la confiscation de leur butin. M. Dionne affirme que Des Groseilliers alla



Mgr Emile GROUARD, O. M. I.

en France entretenir Colbert de ses pertes : il n'en reçut que des promesses. Revenu mécontent en 1664, il songe avec Radisson à se livrer aux Bostonnais, maîtres de Port-Royal depuis 1654.

En 1665, ils sont rendus à Londres en transfuges. Sur leur avis, on arme des vaisseaux à destination de la baie d'Hudson, marché des plus belles fourrures de l'Amérique. Des Groseilliers accompagne les explorateurs, tandis que Radisson, gardé peut-être en otage, rédige en anglais le récit de ses courses antérieures (1666), contribuant ainsi à la mainmise des Anglais sur la baie James. D'après une lettre de Marie de l'Incarnation, le 27 août 1670, « à son retour en Angleterre, le sieur Des Groseilliers reçut 20.000 écus de récompense de Charles II, qui l'a fait chevalier de la Jarretière ». Les deux transfuges servirent ainsi de promoteurs de la **Compagnie de la baie d'Hudson** (V. ce mot). Mais en 1673, les directeurs de cette Compagnie se décidèrent à diminuer la rémunération de leurs services. Aussitôt, tous deux rompent leurs relations et se transportent à la Cour de France.

En octobre 1674, Colbert les accueille avec aménité, obtient du roi leur pardon et les renvoie au Canada. Ainsi l'**aventurier** revoit les Trois-Rivières et y put vivre en paix jusqu'en 1681. « Il fait l'homme d'esprit, écrit Marie de l'Incarnation longtemps avant sa mort, et il en a beaucoup. » Le 11 juillet 1682, les deux beaux-frères, engagés pour le compte de M. de La Chesnaye et de ses associés, et accompagnés de Jean-Baptiste Chouart, fils de Médard Des Groseilliers, du pilote Pierre Allemand et de Jean-Baptiste Godefroy interprète, se rendent sur deux voiliers à la baie d'Hudson. L'un y aborde le 27 août, l'autre le 7 septembre. A peine débarqué, Radisson s'empare de deux voiliers anglais et fait prisonniers Bridgar, mandataire de la Compagnie Hudson, le Bostonnais capitaine Gillam et son fils. Au printemps, une bicoque est érigée et mise sous les ordres de Jean-Baptiste Chouart avec huit Français canadiens. M. Des Groseilliers mit à la voile, le 27 juillet 1683, avec les deux prises et entra en rade de Québec à la fin d'octobre. M. de La Barre fit restituer à Zacharie Gillam son voilier, où monta Bridgar pour se rendre à Boston et de là à Londres. Nouvelle déception et perte des prises pour les deux beaux-frères, qui vont se plaindre au ministre à Versailles, en janvier 1684. M. de Seignelay expédia, le 10 avril, une remontrance très sévère à M. de La Barre. Mais simultanément, lord Preston, ambassadeur britannique à Paris, épuisa moyens et promesses pour regagner les transfuges à la cause de son gouvernement : il y réussit, excepté pour Des Groseilliers qui rentra dans ses foyers.

Avec sa famille, il se fixa près de Sorel et mourut avant 1698. Le 3 septembre 1647, il avait épousé à Québec Hélène, fille d'Abraham Martin et veuve de Claude Etienne, qui lui donna deux enfants, dont l'un, né en 1651 et nommé Médard, seul survécut. Le 23 août 1653, il convola en secondes noces avec Marguerite Hayet dit Saint-Malo, sœur de mère de Pierre-Esprit Radisson. Durant ses premières pérégrinations ou aventures, son épouse vécut aux Trois-Rivières dans un état miséreux, puisque, en 1664, le Conseil souverain obligeait M. de La Ferté de lui fournir « 25 livres de lard pour l'aider à vivre ».

Jean-Baptiste, né le 25 juillet 1654, accompagne son père et commande un fortin à la baie James, lequel fut remis aux mains de son oncle Radisson, passé au service des Anglais. Il eut un fils, de même prénom, né en 1698, marié à Beauport en 1734 à Marie-Joseph de Chavigny, décédé à Deschambault en 1755, père de six enfants dont aucun enfant mâle n'a laissé de postérité;

Marie-Antoinette, née en 1661, seule des quatre filles, qui se maria d'abord (1679) à Jean Jalot, chirurgien tué par les Iroquois en 1689-90; puis (1695) à Jean-Baptiste Bouchard qui en eut cinq enfants.

Bibl. — N.-E. Dionne, *Galer. histor.*, t. V, Québec, 1910; Mém. Soc. Roy. Can., tabl. gén., Ottawa, 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GROUARD (Emile-Jean-Baptiste-Marie), (1840-1931), prêtre, missionnaire Oblat de Marie Immaculée, évêque titulaire d'Ibora et Vicaire apostolique, archevêque d'Egine.

Son père, vieux troupier d'Afrique, exerçait ses fonctions de gendarme à Brulon (Sarthe), où naquirent trois garçons et trois filles : Emile, le plus jeune des fils, fut baptisé le 2 février 1840. Tandis que ses deux frères s'acheminaient vers la prêtrise, Emile faisait ses études secondaires. En 1860, Mgr Grandin, son cousin, passa à Brulon : il emmène le jeune étudiant qu'il laisse au séminaire de Québec pour y poursuivre et compléter son cours de théologie. Le 4 mai 1862, Mgr Taché lui conférait le sacerdoce dans l'église de Boucherville. Dès le lendemain, il prend la route de l'Ouest avec le Père E. Petitot (V. ce nom).

L'évêque et ses deux compagnons de mission passent le trajet dans le train jusqu'à La Crosse, à 40 lieues au sud de Saint-Paul (Minnesota); puis, en chariot jusqu'à Saint-Boniface (Man.). Le 2 août suivant, l'abbé Grouard arrive à la Nativité, à l'entrée de la rivière aux Esclaves, et y commence son noviciat religieux, sous la direction de

Mgr Clut (V. ce nom) : il devint Oblat, le 21 novembre 1863. Dès l'année suivante, le missionnaire inaugurait un ministère dont les péripéties sont relatées par lui dans son dernier ouvrage : **Souvenirs de mes Soixante Ans d'Apostolat** dans l'Athabaska-Mackenzie (vol. de 440 p. avec illustr., Lyon, 1923). Il a été promu évêque titulaire d'**Ibora** (en Hellespont, auj. **Iver Œnu**, dépendant d'Amasée) et Vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie (auj. de Grouard) le 18 octobre 1890; sacré le 1er août 1891 par Mgr Taché; secondé d'un coadjuteur, Mgr Joussard (V. ce nom); enfin d'un nouveau coadjuteur, Mgr Guy (V. ce nom) et promu archevêque d'**Egine** : il est décédé le 7 mars 1931.

Son talent d'écrivain a produit des œuvres fort utiles et appréciées des savants et connaisseurs : **Abrégé d'Hist. sainte**, Paris, 1876; **Petit Recueil de cantiq.** en langue montagnaise, et **Lac La Biche**, 1877; **Livre de prières**, en loucheux (1879), en Peau-de-Lièvre, 1881; en cris, 1887; en castor, 1888; en esclave, 1888; **Vie de Notre-Seigneur** en cris, 1906; puis une foule d'articles dans les Annales des Oblats, les Miss. cath., la Propagation de la Foi, depuis une cinquantaine d'années.

Bibl. — Annal. des Oblats; *Can. eccl., Montréal, 1930*; R. P. Bernard, *Bibl. des Miss. Oblats*, Liége, 1922.

GUERCHEVILLE (Antoinette de Pons, marquise de) (1570-1632), dame de Brouage, dame d'honneur de la Reine, fondatrice de Saint-Sauveur, seigneuresse de la Nouvelle-France. — **Guercheville** est un bourg de 300 âmes, en Seine-et-Marne.

Fille d'Antoine de Pons, comte de Marennes, et de Marie de Montchénu, née en 1570, elle épousa d'abord Henri de Silly, seigneur de La Roche-Guyon, damoiseau de Commercy, chevalier des ordres du roi, qui mourut le 3 juillet 1591, lui laissant un fils, François, tué au siège de La Rochelle en 1628; ensuite Charles du Plessis, marquis de Liancourt, comte de Beaumont-sur-Oise, marquis de Guercheville, baron de Montlouet et de Galardon, premier écuyer de la petite écurie du roi, gouverneur de Metz en 1604, puis de Paris : il se trouvait, le 13 mai 1610, en face de Henri IV dans le carrosse, quand Ravaillac commit son crime, et décéda le 20 octobre 1620; leur fils Roger du Plessis, né en 1598, fut l'ami d'enfance de Louis XIII, épousa en 1620 Jeanne, fille du maréchal de Schomberg, faisait partie de la « Société de messieurs et dames de la Société de Notre-Dame pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France », et mourut le 1er avril 1674. La marquise protégea Bernard de Palissy, vendit ses diamants pour soutenir Henri IV dans ses guerres et équiper ses troupes. Elle fut aussi la bienfaitrice des Jésuites et de Champlain, s'étant mise sous la direction du Père Coton, confesseur du roi (V. **Nova Francia**, 1926).

En 1610, avant le départ présumé des Pères Biard et Massé (V. ces noms), elle organisa à la Cour une souscription qui lui permit d'acheter, pour la somme de 4.000 livres, la part de la cargaison appartenant aux calvinistes dieppois, Duchesne et Desjardins. Le 11 janvier 1611, elle forma ainsi un capital dont le revenu servirait annuellement à l'entretien des missionnaires. Dans le cours de l'année, elle consent à faire un nouveau versement personnel entre les mains du sieur de Poutrincourt : un millier d'écus pour la cargaison d'un navire dont elle exige le partage des profits d'échange. Ce fut alors qu'elle reçut du sieur de Monts « la cession de tous ses droits, actions et prétentions sur la Nouvelle-France ». Cette transaction fut confirmée par lettres patentes royales, qui la mirent en possession de toutes les régions, comprises entre le 40e et le 46e, à l'exception de la seigneurie de Port-Royal, domaine du sieur de Poutrincourt. En mars 1612, le Père Massé lui exposait par missive l'intolérable situation des Jésuites dans ce dernier poste, l'assurant que leur seul espoir reposait sur sa générosité; qu'il y avait urgence ou d'acheter cette seigneurie, ou de fonder ailleurs un établissement indépendant. Cette proposition détermina la marquise à prendre d'abord l'avis de certains personnages, intéressés à l'avenir des missions acadiennes et aussi à faire sans retard choix d'un site plus rapproché du groupement des tribus sauvages. Elle fait donc fréter **la Fleur-de-Mai**, de 100 tonneaux environ, qu'elle confie au sieur de La Saussaye — ou capitaine marchand Le Coq, sieur du Saussay — chargé de créer l'établissement et muni de lettres patentes royales.

En mars 1613, part de Honfleur le voilier, avec trente personnes à bord, parmi lesquelles le Père Quentin et le Frère Gilbert du Thet, Jésuites. « Pour favoriser l'entreprise, écrit M. Lauvrière, le roi a donné quatre tentes ou pavillons, des armes et des munitions de guerre. Au passage au Port-Royal (12 mai), on s'empare de toutes les réserves et provisions, même des ornements d'église donnés par la reine; on embarque les Pères Biard et Massé et leurs domestiques, et l'on s'en va fonder, à l'île des Monts-Déserts, un établissement rival qu'on appelle **Saint-Sauveur** : les Jésuites y comptaient créer un nouveau Paraguay. Leur espoir fut vite déçu par le coup de main de Samuel Argall. » (V. ce nom.)

« Le 18 octobre 1613, l'amiral de Montmorency se plaignit au roi d'Angleterre des dé-

prédations inexplicables du capitaine Argall en une habitation française d'Amérique, où des hommes furent tués et des prêtres molestés, et réclama, outre une indemnité de 100.000 livres, une délimitation loyale des frontières de la Virginie. Cette plainte fut transmise au roi par sir Thomas Edmonds (21 octobre). Le même jour, la marquise de Guercheville insiste auprès du Secrétaire d'Etat, sir Ralph Winwood, sur le dommage qui lui avait été causé et sur le prompt rapatriement des prisonniers français, indûment retenus en Virginie. Le 12 décembre, sir Edmonds informe sir Winwood que la reine régente a insisté d'une manière pressante sur la nécessité d'une prompte réparation pour les dommages causés. Le Secrétaire d'Etat anglais se contenta de répondre à notre ambassadeur M. des Buisseaux, que, le vaisseau de M^me^ de Guercheville étant, d'après Argall, dans le territoire concédé à la Virginie, il n'y avait pas lieu de lui accorder de dédommagement. Tout ce que la marquise put obtenir fut le renvoi de son navire et des derniers prisonniers de Virginie. Dès lors, on eût dû comprendre en France combien il est important de fixer les frontières d'un rival qui les déplace au gré de ses intérêts et de ses désirs : on le négligea. »

En 1627, la marquise, à la demande du Père Noyrot, cédait aux Cent Associés ses droits sur la colonie et se faisait inscrire comme membre de la Compagnie pour la somme de 1.000 écus (V. Rochemonteix, t. 1). Elle mourut à Paris en 1632, au moment où Richelieu obtenait la restitution de la Nouvelle-France à la Couronne.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat., tabl. gén.*, Cleveland, 1904; E. Lauvrière, *La Tragédie d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Lévis, 1925; *Nova Francia*, revue de Paris, 1926.

GUESCLIN (Dominique Lefebvre, sieur du), écuyer et enseigne d'une compagnie du régiment de Carignan.

Tout ce que l'histoire a transmis au sujet de cet officier est contenu dans un acte, rédigé par le notaire Gilles Rageot, à Québec, le 26 août 1667 : « Par devant le dit notaire, fut présent en sa personne Dominique Lefebvre, écuyer et sieur du Gueselin, enseigne d'une compagnie au régiment de Carignan-Salières, lequel volontairement et du consentement de Mgr de Tracy s'est démis et démet par ces présentes de la dite charge d'enseigne et de son drapeau, envers Antoine de Lafrenay, écuyer, sieur de Brucy, à ce présent et acceptant pour lui la dite charge d'enseigne et drapeau, et ce moyennant le prix et somme de 500 liv., monnaie de France et y ayant cours, que le sieur du Guesclin a reçu et confessé avoir eu et reçu par l'ordre et des deniers du dit seigneur de Tracy, dont il s'est tenu pour comptant (sic), satisfait et bien payé, et en a quitté et quitte le dit sieur de Brussy (sic) et toutes autres, promettant etc., obligeant etc., renonçant etc. Fait et passé au dit Québec, en l'hôtel de mon dit seigneur, le 26^e^ jour d'août, 1667, près midi... » Il signait Guesquelin.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., 1921; Régis Roy et Gérard Malchelosse, *Le Rég. de Carignan*, Montréal, 1925.

GUGY (Louis) (1770-1840), lieutenant dans les Gardes suisses, capitaine, commandant, shérif.

Son ascendance était originaire de la Suisse. George Gugy et Anna Schmildhauser, natifs de Zuben Thurgan, eurent pour fils Hans George (1700), capitaine dans l'armée et père de Conrad. Celui-ci (1734) servit en Hollande d'abord et s'engagea sous le drapeau britannique, devint capitaine dans les troupes de Wolfe à Québec et se défit de sa commission. Demeuré au pays, on lui confia la charge de secrétaire du gouverneur, de membre des Conseils législatif et exécutif : il mourut célibataire à Yamachiche le 10 avril 1786.

Son frère Barthélemy, né en 1737, colonel des Gardes suisses en France, épousa à Paris Jeanne-Elisabeth Teissier, née vers 1747. Dès qu'éclate la Révolution, il se rendit en Angleterre, d'où il passa ensuite au Canada : il décéda à Yamachiche le 19 avril 1797 et fut inhumé aux Trois-Rivières, ainsi que sa veuve qui mourut à Montréal le 6 mai 1828. De leur union naquirent cinq enfants, entre autres : Louis, continuateur de la lignée; Adélaïde-Jeanne, non mariée (1776-1818); Amélie, née en 1784, mariée en 1806 à James Johnston, puis à John Porteous, inhumée à Sherbrooke le 12 mars 1871.

Louis, né en janvier 1770, était lieutenant au régiment des Gardes suisses sous les ordres de son père. Ayant suivi ce dernier à Londres, il y épousa le 2 avril 1795 Juliana O'Connor, catholique, dont le père avait accompagné l'armée de Wolfe à titre de chirurgien. En 1812, le capitaine Gugy fut promu commandant au 3^e^ bataillon de la milice. Plus tard, il fut nommé shérif aux Trois-Rivières, puis à Montréal, où il fut l'un des fondateurs de la German Society : il y décéda le 17 juillet 1840, ainsi que sa femme le 30 juin 1842. De leur mariage étaient issus :

Conrad-Auguste, né aux Trois-Rivières le 6 novembre 1796, enseigne en 1812 sous les

ordres de son père, avocat le 7 août 1822, blessé à Saint-Eustache où il commandait la cavalerie en 1837, inspecteur, puis surintendant de la police de Montréal en 1853, démissionnaire, domicilié à Québec et inhumé à Beauport le 11 juin 1876 : il avait d'abord épousé en 1828 Louise Duchesnay et ensuite Mary Mac Grath : son fils Conrad mourut aux Bermudes la même année;

Thomas-John, né le 13 janvier 1798, enseigne dans l'infanterie légère du régiment Glengarry en 1814, inscrit au barreau en 1820, mort à Livourne, en Italie, le 2 juillet 1825;

Anna-Amélia, née aux Trois-Rivières le 28 septembre 1799, mariée le 5 janvier 1825 à Samuel Wentworth Monk, protonotaire de Montréal, décédée le 13 août 1834;

Maria-Elizabeth, née en 1801, mariée le 7 novembre 1821 à William Stevenson, de Québec, où elle mourut le 27 décembre 1878;

Louisa-Bowen, née en 1804, mariée à James Guthrie Scott;

Julia, née en 1805, mariée à Thomas Willan en 1825;

Clara, née en 1810, décédée à Québec le 21 juin 1868.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925 et année 1926; The Makers of Can., index, Toronto, 1911.

GUIBORD (Joseph) dit Archambault († 1869), typographe, membre de l'Institut canadien de Montréal.

Antoine Guibord, né en 1656 à Saint-Pierre de Clermont, en Auvergne, émigra au Canada et se fixa à Champlain. Marié le 24 avril 1684 à Jeanne, fille de Guillaume de Larue, notaire royal et juge, il en eut deux filles et deux fils : Joseph, tige de la branche aînée et Louis de la branche cadette.

Joseph Guibord, typographe et membre de l'Institut canadien de Montréal, mourut subitement le 19 novembre 1869. Comme l'Institut était frappé de censures canoniques, le curé de la paroisse Notre-Dame refusa la sépulture ecclésiastique. La Société, qui n'était catholique que de nom, excita la veuve du défunt, Henriette Brown, à réclamer en Cour la sépulture civile dans le cimetière commun des catholiques. Le 2 mai 1870, le juge Mondelet condamnait le curé et les marguilliers à faire inhumer le corps et « à lui donner la sépulture voulue par les usages et par la loi à la Côte-des-Neiges ». Il y eut appel à la Cour de Revision, puis à la Cour d'Appel, enfin au Conseil privé d'Angleterre.

La Cour de Londres rendit sa sentence le 21 novembre 1874, cinq ans après le décès : le jugement se trouva conforme à celui du magistrat Mondelet.

Bibl. — C. Tanguay, *Dict. généal.; La Fam. Guibord*, 1904 et 1914, Montréal; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GUIGNOLÉE (La), mot appliqué, au Canada français, à la coutume qui amène le soir du 31 décembre, un groupe de jeunes gens, déguisés en vieillards à barbe longue, à quêter, en chantant aux portes des bourgeois, en faveur des institutions de charité.

En France, il faut pénétrer aujourd'hui dans les bourgs les plus reculés des provinces de l'ouest pour rencontrer quelques vestiges de ce curieux usage. Son origine est restée obscure. Des savants ont tenté une explication controuvée du mot et de la chose. « **Aiguilaneuf,** disent-ils, était l'exclamation des Druides armoricains, lorsque, drapés dans une robe de jaconas blanc et la droite munie d'une serpe d'or, ils allaient dans les sombres forêts gauloises, couper sur les branches du chêne le **gui sacré.** Pâmé devant cette plante mystique, les Eubages s'écriaient : O **gui de l'an neuf!** »

Les Druides savaient-ils donc le français, il y a vingt siècles? Comment alors construire, avec ces mots qu'ils ignoraient, **un seul terme,** qui est usité de nos jours? A la suite de Dom Pelletier, Bénédictin breton, un autre philologue breton, M. Hersant de Villemarqué, trouve dans le mot celtique **Egiman** l'étymologie du bizarre vocable: la racine eg a d'abord signifié **force, pousse, germe;** et, avec le temps, elle a pris le sens de **prémices, étrennes.** Ainsi, selon les dialectes provinciaux, l'on a aujourd'hui : **Aiguilaneuf, La Guilaneau, la Guilboné, la Guibanon, l'Eghinané, la Guignolé.**

Quant aux chansons spéciales des quêteurs, on cite des specimens en France et au Canada :

A Guilaneu,
A fleur de lis,
Nous irons en paradis
Entre Pâques et Noël!
Il fait si bon si bel!
. . . . . ,
C'est ma sœur Madeleine
Qu'en est la plus certaine.
Elle y roule sa brouette,
Tout le long du Paradis.
Donnez-moi la Guilaneu
En l'honneur de Jésus-Christ!

Dans ces dernières années, l'on entendait encore chanter en Normandie :

« Nous sommes venus vous convier,
« La Guilaneu vous faut chanter! »
— « Je ne peux point y aller,
« Mes compagnons,
« La Guilaneu vous faut chanter
« Dans vos maisons ».

Dedans la mer y a-t-un arbre
Là où pas un n'a mis les pieds;
Les Apôtres en sont les branches,
Jésus-Christ en est le tronc.

De ses pieds sacrés, doucement,
Dévale la source de vie,
Si claire qu'elle nous donne envie
De nous y baigner un moment.

Jésus-Christ dit à saint Pierre :
— « Vois-tu beaucoup de gens passer?
— « Oh! j'en vois un si gradd nombre
Que je ne peux les nombrer. »

Jésus-Christ de la main droite
Les a autour rassemblés;
Puis, de trois petits pains dorés
Les a trétous rassasiés.

De trois petits poissons de rivière
Les a trétous contentés,
D'une goutte de son sang
Les a trétous abreuvés.

Au Canada, les **Guignoleux** étant arrivés sans bruit à la porte d'une maison, entonnent leur chanson :

Bonsoir le maître et la maîtresse,
Et tout le monde de la maison.
Nous avons pris une coutume
De v'nir vous voir une fois l'an.
Une fois l'an n'est pas coutume :
La guignolée, vous la devez.

Nous vous demandons point grand chose
Pour l'arrivée,
Qu'un petit morceau d'échinée
Si vous voulez-é
La guignolée, la guignoloche,
Un morceau de lard dedans ma poche,
Et une échinée de trente-six pieds.

Si vous voulez rien nous donner,
Dites-nous lé
Nous prendrons la fille aînée,
Si vous voulez-é.
Nous som'ici, cinq six beaux drôles
Nous y ferons chauffer les pieds.
Tout' fill' qui n'a point d'amant
Comment vit-elle?
Ell' dort ni le jour, ni la nuit,
Car toujours veille.
C' sont ses amours qui la réveillent
Et qui l'empêchent de dormir.

Quand il fut au milieu du bois,
Il fut à l'ombre.
J'entends le coucou chanter
Et la colombe.
Rossignolet des bois sauvages,
Ambassadeur des amoureux,
Ah! va-t-en dire à ta maîtresse
Que j'ai le cœur joyeux
Point de tristesse!

C'est alors, sur invitation de la maisonnée, que les Guignoleux pénètrent à l'intérieur du logis : nouveaux couplets.

Bonsoir, messieurs, mesdames,
Et tous les assistants,
Je suis venu vous voire
La veille du jour de l'an.
Gai lon la, joli rosier,
De la nouvelle année

Je suis venu vous voi-re
La veille du jour de l'an,
C'est pour un' pauvre femme
Qui a qualorz' enfants.
Gai lon la..., etc.

C'est pour *un' pauvre femme*
Qui a qualorz' enfants
Les plus jeun' sont malades
La plus vieille est au couvent.
Gai lon la..., etc.

Les plus jeun' sont malades
La plus vieille est au couvent,
Et un morceau d'échinée
Ce sera suffisant.
Gai lon la..., etc.

Une fois sortis dehors, les Guignoleux satisfaits chantent les deux premiers vers :

Bonsoir le maître et la maîtresse
Et tout le monde de la maison.

Bibl. — *L'Univers*, journal de Paris, 22 décembre 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

GUIGUES (Joseph-Eugène-Bruno) (1805-74), prêtre, Religieux missionnaire, provincial, premier évêque d'Ottawa.



Mgr Guigues, O. M. I.

Fils de Bruno, officier militaire, il naquit à Gap, chef-lieu du département des Hautes-Alpes, le 27 août 1805, étudia au collège local et au petit séminaire de Forcalquier, entra à seize ans au noviciat des **Missionnaires de Provence**, dénommés ensuite **Oblats de Saint-Charles** (1825), puis de **Marie Immaculée** (1826). Après sa profession le 4 novembre

1823, les études théologiques le retenaient à Aix, où on lui conféra le diaconat (1827), et on le nomma professeur de philosophie au grand séminaire de Marseille : il y fut ordonné prêtre, le 13 mai 1828. Ayant successivement rempli les fonctions de maître des novices, de missionnaire, de supérieur, le Fondateur le désigna, en 1844, pour la charge de provincial des missions du Canada.

Parti de Marseille, le 10 juin, le Père Guigues, accompagné des Pères Pierre Aubert et André Garin, descendait à Longueil, le 8 août suivant. Aussitôt, il négocia avec l'évêque de Kingston les affaires de Bytown et avec l'archevêque de Québec celles du Saguenay; puis, avec Mgr Provencher l'envoi de missionnaires à Saint-Boniface. Au sentiment de l'épiscopat canadien, le Provincial des Oblats acquit une vraie ascendance d'organisateur et d'administrateur. En conséquence, l'épiscopat le recommanda à Rome pour le siège futur de Bytown, trois années seulement après son arrivée à Montréal.

Le 1er octobre 1847, le Père Guigues annonça à sa communauté que le pape l'avait préconisé, le 9 juillet précédent, premier évêque de Bytown : Mgr Gaulin, évêque de Kingston, assisté de Mgr Phelan, son coadjuteur, et de Mgr Bourget, lui conféra les onctions, le 30 juillet 1848. On lui imposa cette charge, avec toutes ses conséquences, alors inconnues. En prenant possession de son siège, l'évêque savait qu'il avait à créer tout un organisme diocésain. Sa seule ressource, pour les dépenses diverses, se trouvait être le cœur du Fondateur même de son Institut, qui allait le seconder de ses biens patrimoniaux. Dans son embryon de diocèse, il trouva une cathédrale inachevée, deux petites églises à rebâtir, des chapelles en bois dénuées de presque tout. On est juste en droit d'affirmer que, dans la suite de sa carrière, il l'a enrichi de 67 églises, de 48 chapelles, d'un nombre proportionné d'écoles pour les enfants des deux sexes.

Il est juste d'observer que le ministère des Oblats, ses seuls collaborateurs, ne leur rapporta aucun denier et que leurs ressources convergeaient toutes vers les œuvres diocésaines. La seule compensation de leur incessant et rude labeur fut la donation de l'évêque concernant le collège Saint-Joseph, doté d'une somme de 30.000 fr. par le fondateur des Oblats. Quant aux sommes autrement élevées, malgré le modique casuel perçu, provenant des Oblats pour la fondation des paroisses et de leurs succursales, elles furent abandonnées au clergé seculier et définitivement acquises au diocèse. Le détail des œuvres multiples du prélat a été enregistré par le Père Alexis de Barbezieux, capucin, dans son ouvrage.

Mgr Guigues, dont la mémoire est encore vénérée dans la capitale, décéda à Ottawa le 8 février 1874 : il eut pour successeur Mgr Th. Duhamel. Il a laissé : **Mandem. et Lettr. pastor.**, s. d., in-8°, 244 p.

BIBL. — R. P. Alexis, O. C., *Hist. du dioc. d'Ottawa*, 2 vol., Ottawa, 1898; Bull. des Rech. hist., Québec, 1926; *La Bannière de Marie Imm.*, Ottawa, 1905.

GUILLEMIN (Charles) (1676-1739), négociant, armateur, membre du Conseil supérieur, commandant de milice. — **Guillimin** est usité au Canada.

La famille était d'ancienne noblesse bretonne. La branche aînée comptait sept générations, quand elle fut maintenue dans ses titres en 1668, depuis 1426. Pierre, marié en 1481 à Jeanne Le Roux, était sieur de Kercado, paroisse de Carnac, de Penbroc'h, de Keredo, etc. La seconde branche, déboutée de ses titres en 1670, ainsi qu'à l'intendance en 1703, possédait les terres de Ville-Audren, du Grand Clos, de les Beuzec, de Keranplain, paroisse de Concarneau : ses armes étaient : **d'argent à la fasce de gueules, accompagné de trois trèfles de même** (V. Potier de Courcy, **Arm. de Bretagne**, Rennes, 1890).

Charles était originaire de Concarneau, port de mer du Finistère sur l'Océan, où il avait épousé Marguerite Moreau. Il vint à Québec vers la fin du XVIIe siècle. Aussitôt il s'occupa d'entreprises considérables par des établissements de pêche dans le bas Saint-Laurent, aux îles de la Madeleine et à la baie des Chaleurs; par la construction de sept ou huit bâtiments de mer, grands et moyens; par l'érection de plusieurs maisons et d'un grand magasin à Québec et à Montréal, d'une batterie au-devant de l'une de ses propriétés au haut du Cul-de-Sac. M. Guillemin devint ainsi un riche négociant et un armateur.

En 1704, M. de Vaudreuil, dans l'expédition qu'il organisa contre la Nouvelle-Angleterre, lui confia le commandement des milices. En 1712, le négociant avança au Trésor la somme de 40.000 livres, dont il perdit une partie par la réduction de la monnaie de carte (V. ce mot). Il fut aussi victime de plusieurs naufrages dans le commerce maritime avec la France et les Antilles.

Le 24 juin 1721, le roi lui attribua un siège au Conseil supérieur et il y fut installé le 20 septembre suivant. En 1731, il se vit contraint de solliciter du ministre une pension pour l'entretien de sa famille : le roi s'y refusa. En même temps, il intenta un procès à la veuve d'Antoine Pacaud, de La Rochelle, avec qui il était en affaires depuis plusieurs années : le litige dura trois ans sans grand résultat. En 1736, le ministre refusa de l'exo-

nérer d'une dette de 1.300 livres, contractée dans le magasin du roi.

M. Guillemin décéda à Québec le 27 février 1739. En secondes noces, il avait épousé à Montréal, le 25 mai 1710, Françoise, fille de François Lemaître La Morille et de Marguerite Poulain, qui mourut le 16 janvier 1722, lui ayant donné neuf enfants, entre autres :

Marie-Joseph, née en 1714, mariée à Québec, en 1738, à Jacques Le Gardeur de Saint-Pierre V. ce nom) et, en secondes noces, à Louis-Luc de La Corne (V. ce nom), laquelle mourut à Montréal le 12 avril 1768;

Angélique-Jeanne, née en 1717, mariée à Québec en 1737 à Charles La Touche, sieur de Macarty (V. ce nom);

Marie-Charlotte, née en 1718, mariée en 1740, à Jean-Joseph Riverin, négociant, décédé en 1756; puis, en 1758, à Philippe-Louis-François Badelard (V. ce nom); elle eut dix enfants du premier lit, deux du second dont l'un décéda au berceau et l'autre, Louise, devint l'épouse de Jean-Antoine Panet (V. ce nom);

Françoise-Marie, née en 1720, Religieuse Ursuline aux Trois-Rivières, décédée en mars 1790;

Geneviève-Elisabeth, née le 28 décembre 1720, mariée à Québec en 1742 à Charles-Denis Regnard Duplessis, sieur de Morampont, qui en eut une fille, plus tard épouse de M. Rastel de Rocheblave;

Charles-François, né en 1722, officier de marine, commandant en 1745 la corvette **la Légère,** qui conduisait en France des matelots anglais prisonniers à Québec; au retour, il se perdit, en septembre 1746, sur l'île de Sable, ayant suivi durant 86 jours la flotte du duc d'Anville : on le sauva avec son équipage au bout de neuf mois sur l'île : il alla s'établir en France.

BIBL. — P.-G. Roy, *La Fam. Guillimin*, Lévis, 1918.

GUILLEMIN (Guillaume) (1713-71), fils du précédent, assesseur, conseiller, commissaire des vivres, lieutenant-général de l'amirauté et lieutenant particulier de la prévôté, procureur, avocat, notaire.

Né à Montréal le 13 juillet 1713, il fut proposé au ministre comme écrivain du roi; mais le nombre des employés était au complet en 1736. Le 20 septembre 1741, on lui octroyait une commission de conseiller-assesseur et, le 12 octobre 1744, il fut installé comme conseiller. En 1746, les administrateurs organisaient l'expédition de M. de Ramezay en Acadie : M. Guillemin fut nommé commissaire des vivres, fonction dont il s'acquitta à leur satisfaction.

Le 8 juin 1750, le roi le promut au rang de lieutenant-général de l'amirauté de Québec et, le 24 avril 1757, à la charge de lieutenant particulier de la Prévôté : il ne fut installé que le 10 juillet 1758. Un an après, le changement de Régime le ruinait complètement. En 1765, M. Guillemin reçut du gouverneur une licence d'avocat et procureur : sa commission fut signée le 9 juillet 1766 : ce fut le premier avocat canadien. Il pouvait en même temps procéder comme notaire : il mourut à Québec le 30 juillet 1771.

Il avait épousé à Québec, le 4 mai 1744, Marie-Geneviève, fille de François Foucault, conseiller et écrivain principal, et de Catherine Saunière-Sabourin, laquelle mourut en 1790, ayant donné le jour à dix enfants, entre autres :

Marie-Charlotte, née à Montréal en 1747, mariée en 1763 à Joseph-Amable, fils de Julien Trottier dit Desrivières et de Louise-Catherine Raimbault; en secondes noces, à James Mac Gill (V. ce nom), fondateur de l'Université de son nom;

Marie-Geneviève, née en 1749, Religieuse à l'Hôpital-Général de Québec en 1769, décédée en 1826;

Jean-André-Guillaume, né en 1750, ordonné prêtre à Montréal le 3 juillet 1774, prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice en 1785, décédé le 11 juin 1800.

BIBL. — P.-G. Roy, *La Fam. Guillimin*, Lévis, 1918; A. Shortt, *Docum.*, Ottawa, 1925.

GUY (Joseph), prêtre, Oblat de Marie Immaculée, curé, recteur, Vicaire apostolique de Grouard.

Né à Montréal, le 28 juillet 1883, au foyer de Wilfrid Guy et d'Emilie Deslauriers, il fut admis, le 3 septembre 1895, au Juniorat du Sacré-Cœur; c'est la pépinière des vocations de l'Institut des Missionnaires Oblats, à Ottawa. Après cinq ans de cours classique à l'Université, ouverte aux élèves du Juniorat voisin, le jeune étudiant entrait, le 2 juin 1900, au noviciat des Pères Oblats à Lachine; puis, en 1901, au scolasticat Saint-Joseph, situé à Ottawa-Est. Le 2 septembre 1902, ses Supérieurs l'admettaient à la profession religieuse et, au terme de ses études théologiques, à la réception des onctions du sacerdoce en 1906. La première obédience lui assigna aussitôt les fonctions d'économe et de professeur adjoint au Juniorat du Sacré-Cœur. Vers 1915, une nouvelle obédience le transférait à la cure de Le Pas, au Vicariat du Keewatin, d'où il revint en 1920 à l'Université d'Ottawa, à titre de professeur jusqu'en 1927. Cette année, on le nomma recteur du collège **Mathieu** de Gravelbourg, en Saskatchewan.

Le 9 décembre 1929, Rome le nommait évêque titulaire de **Zerta** (en Numidie, près de **Merkel-Talha**) et Vicaire apostolique de Grouard (Alta). Il a reçu les onctions épis-



Mgr J. Guy, O. M. I.

copales, le 1er mai 1930, à l'église du Sacré-Cœur d'Ottawa des mains de Mgr Cassulo, Délégué apostolique.

L'un de ses frères, Ovide, est curé de Saint-Laurent au Manitoba; l'autre, Emile, agent d'assurances à Montréal; son unique sœur, est la Mère Marie-Madeleine, Religieuse Chanoinesse des **Cinq Plaies**, à l'orphelinat de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Hull (P. Q.).

Bibl. — *Le Droit*, journ. quot., 19 décembre 1929, Ottawa.

GZOWSKI (Sir Casimir-Stanislas) (1813-98), officier du génie, avocat, chevalier, administrateur de l'Ontario.

Fils d'un officier polonais et comte, engagé dans les troupes de Russie, il naquit en mars 1813, étudia au collège militaire de Kemnitz jusqu'en 1830, entra dans le corps du génie et prit part aux combats de la Rébellion polonaise, où il fut plusieurs fois blessé. Fait prisonnier à Boromel, il fut exilé aux Etats-Unis et débarqua à New-York en 1833.

Il étudia l'anglais et même le droit et se fit admettre au barreau de Massachusetts. En 1841, il se rendit à Toronto et entra au service du gouvernement comme ingénieur des travaux publics. Puis il forma une Société avec Galt, Holton et sir David Mac Pherson pour la construction de voies ferrées. En 1872, il devint lieutenant-colonel de la milice, puis colonel en 1879. En 1890, créé chevalier et grand-croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, il fut administrateur de l'Ontario, du 17 novembre 1896 au 27 avril 1897 : il mourut à Toronto, le 23 août 1898, ayant épousé, en 1829, Maria Beebe, fille d'un éminent docteur américain, et en eut cinq fils et trois filles.

Bibl. — H. Morgan, *Can Men*, Toronto, 1898; Ann. Regist., 1898; Rapp. de l'Audit. gén., Ottawa 1897; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

H

HABITANT, mot qui, employé spécialement, sert à désigner celui qui possède et cultive un domaine dans une colonie. — **Paysan** est en France le terme équivalent.

En 1604, M. de Champlain appelle **habitation** la construction érigée dans l'île Sainte-Croix, et celle de Port-Royal en 1605, enfin celle de Québec en 1608. D'après Littré, l'habitation est « l'endroit, la maison que l'on habite ». Il en résulta naturellement de qualifier du nom **habitant** le colon ou cultivateur des premiers jours. Dans la suite, l'usage de l'appellation a persévéré au Canada. Jusque-là les Français qui faisaient la traite des fourrures à Tadoussac y laissaient parfois des **hivernants,** lesquels rentraient en France, au bout de deux ou trois ans, étant aux gages des Compagnies. Ces deux classes de Français ont été les fondateurs de la Nouvelle-France : les hivernants dans les entrepôts, les habitants sur leurs terres.

Au XVII^e^ siècle, et surtout au XVIII^e^, l'habitant a soutenu un rôle admirable et étonnant. C'est qu'il était à la fois soldat propre à faire le coup de feu, marin à bord des goélettes de pêche ou des frégates de guerre, coureur de bois (V. ce mot), censitaire et défricheur, cultivateur et propriétaire, tirant du sol les produits nécessaires aux besoins de la famille et au commerce extérieur, et même à l'industrie. M. De Celles l'a étudié et envisagé dans les détails de sa vie domestique, sociale, patriotique (V. **Canada : Agriculture**).

BIBL. — E. Salone, *La Colonis. de la Nouv.-France*, Paris, 1904; A. De Celles, *Can. and. Prov.*, t. XV, Toronto, 1914; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

HABITANTS (V. **Compagnie des**).

HAGARTY (Sir John Hawkins) (1816-1900), avocat, homme politique, magistrat, administrateur de l'Ontario.

Fils de Matthew, de Dublin (Irl.), il naquit dans cette ville le 17 décembre 1816, étudia à Trinity College et vint au Canada en 1834. L'année suivante, il s'établit à Toronto et fut admis au barreau en 1840, devint Conseil de la Reine en 1850, juge de la Cour des Plaids communs le 5 février 1856, du Banc de la Reine le 19 mars 1862, juge en chef le 13 novembre 1878, président de la Cour d'appel et supérieure le 6 mai 1884.

Il a été administrateur de la Province, du 28 avril au 7 juillet 1882, du 10 février au 9 avril 1892, fait chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George 1887, honneur qu'il a refusé jusqu'en 1897. Il mourut le 27 avril 1900 et avait épousé, en 1843, Ann Elizabeth, fille aînée du docteur Henry Grasett, laquelle décéda en 1888.

BIBL. — J. H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; Ann. Regist., Ottawa, 1900; The Makers of Can., index, Toronto, 1911.

HAILES (Harris William) (1760-1820), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Nouveau-Brunswick.

Né vers 1760, il entra dans les troupes comme enseigne, le 25 mai 1777, et rejoignit son régiment à New-York en juin 1778. Promu lieutenant le 11 septembre 1779, il fit la campagne des provinces du Sud et se trouva au siège de Charleston, dans la Caroline. En septembre 1782, il s'embarqua à destination de Halifax et devint adjudant d'un bataillon, major de brigade en 1783 et de place au Nouveau-Brunswick en 1784, vérificateur des comptes militaires en 1802, capitaine au 38^e^ régiment le 3 décembre 1804, lieutenant-colonel le 1^er^ juin 1812 et mis à demi-solde en 1816. Administrateur de la Province, du 25 juin 1816 au 30 juin 1817, il

mourut en 1820. Il avait épousé la fille ainée du colonel Stephen Miller : son fils, *nommé aussi Harris*, devint lieutenant-colonel.

Bibl. — Royal Milit., *Calend.*, t. IV; J. Hannay, *Hist. of Acadia*, vol. I, Halifax, 1879; Winslow Papers; Army lists; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

HAKLUYT (Richard) (1552-1616), géographe, archéologue, ministre et chapelain d'ambassade, recteur et archidiacre.

Son nom semble indiquer l'origine d'une famille hollandaise, établie de longue date dans le comté de Hereford (1315). Il naquit vers 1552, fit ses études à Westminster, devint boursier à Christ Church d'Oxford en 1570, où il prit le grade de bachelier en 1574 et celui de maître ès-arts en 1577.

Tôt après il entra dans les ordres de l'Eglise anglicane. Durant sa carrière d'étudiant, son esprit se porta de préférence aux choses de la géographie et de l'histoire des découvertes contemporaines. En 1582, il publie son premier essai qu'il intitule **Divers Voy. touching the Discov. of Amer. and the Isl. adjacent.** Il a soin d'y insérer la traduction anglaise de l'expédition de Verrazzano (V. ce nom) en 1524.

En 1583, sir Ed. Stafford, beau-frère de lord Effingham, chef de l'amirauté, est nommé ambassadeur de la Couronne à Paris : Richard Hackluyt l'y suit comme aumônier. Là, ses fonctions lui procurent le loisir et l'opportunité de récueillir des documents, relatifs aux voyages au long cours des marins portugais, espagnols et français. A la requête du favori Walter Raleigh (V. ce nom), en 1584, il fait imprimer **A Particul. Discourse concerning West Discov. lately attempted.** L'on n'en tira que quatre exemplaires, sans les livrer au public : l'un a été retrouvé, en 1868, et réédité en 1877 dans les **Collect. of the Maine Hist. Soc.** (V. H. P. Biggar, **loc. cit.**). Ce travail inspira à la Reine la faveur de lui accorder une prébende à Bristol, en 1586. Néanmoins, le chapelain continua à séjourner à l'ambassade de Paris, encore deux autres années, toujours attentif aux moindres publications qui regardaient la navigation et les colonies.

Rentré à Londres en 1589, il dédie à sir Francis Walshingham : **Principal Navigat., Voy. and Discov. of the English Nation,** où il rapporte plusieurs récits d'expéditions à Terre-Neuve. Cet essai était le noyau d'un ouvrage plus étendu qu'il devait publier, sous le même titre, entre 1598 et 1600.

En 1590, on le nommait recteur de la paroisse de Wetteringsett, au comté de Norfolk. En mai 1602, gratifié d'une prébende à Westminster, il est élevé à la dignité d'archidiacre de la cathédrale en 1603. En 1606, l'on a des preuves qu'il se fit l'un des promoteurs de la fondation de l'établissement de Jamestown, en Virginie. Son dernier ouvrage est la traduction en anglais du récit des découvertes portugaises par Hernando de Soto.

Il mourut le 23 novembre 1616 et fut inhumé à Westminster, trois jours après. Marié deux fois, en 1594 et en 1604, il laissait un fils qui dissipa son héritage et discrédita son nom. Richard Hackluyt a laissé des manuscrits et des œuvres, qui forment un inestimable trésor de renseignements historiques. Quelques-uns sont tombés entre les mains de Purchas, qui les a introduits dans ses **Pilgrims.**

Bibl. — H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of N.-France*, Toronto, 1901; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, New-York, 1908.

HALDIMAND (Sir Frederick) (1718-91), cadet, lieutenant, capitaine, lieutenant-colonel, brigadier, major-général, gouverneur général, chevalier du Bain.

La famille était originaire de Thun, en Suisse. L'ancêtre, Honnête Gaspard, alla s'établir, le 1er avril 1671, à Yverdon, petite ville située au nord de Lausanne. Il avait quatre garçons, François-Louis, Barthélemi, Jean-Louis et Gaspard. L'aîné eut aussi quatre fils, Emmanuel, Frederick, Jean-Abraham, François-Louis, et une fille du nom de Justine.

Frederick naquit, le 11 août 1718, à Yverdon, où son père exerçait la profession de notaire (1728-37). A l'âge de 15 ans, l'adolescent entra comme cadet dans l'armée de Charles-Emmanuel de Sardaigne; à 22 ans, il fut promu lieutenant (1740). L'année suivante, il servait dans les rangs de Frederick Le Grand à la bataille de Mollwitz : il l'appelait dans la suite : « Mon vieux maître. »

En 1750, avec son compatriote et ami, Henri Bouquet (V. ce nom), Frederick passa au service de la Hollande avec le grade de capitaine-commandant. A La Haye, Joseph Yorke, ambassadeur britannique, distingua la valeur des deux Suisses et les désigna au duc de Cumberland pour servir en Amérique, durant la guerre de Sept Ans; en 1754, ils acceptèrent l'offre, à condition de posséder les mêmes grades dans le **Royal American.** Le 15 juin 1756, Haldimand débarquait à New-York et reçut une commission de lieutenant-colonel dans le régiment commandé par lord Loudoun (V. ce nom). Il alla en garnison à Philadelphie; puis, comme officier recruteur, à Albany en septembre, en Géorgie et dans les Carolines, dans la suite.

En 1758, Haldimand est mis à la tête d'un

bataillon destiné à la campagne du Canada. Il fut blessé légèrement à la défaite des Anglais à Carillon; puis, il alla hiverner au fort Edouard ou Lydius dont il reçut le commandement. Au printemps, il dirige ses troupes sur Oswego (Chouaguen) et y triomphe d'une attaque dirigée par Saint-Luc de la Corne. A l'assaut du fort Niagara, le lieutenant-colonel cède le pas à sir William Johnson. A son retour à Oswego, il entreprit d'y rebâtir des block-houses et s'occupa de cultiver des plantes potagères pour ses troupes. Au mois d'août 1759, il contribua, près des Rapides, à la prise du fort Lévis. Mais au Long-Saut, quatre soldats périrent, le 1er septembre; et, le 4, devant les Cèdres et aux Cascades, 46 canots ou chaloupes vinrent à chavirer et 84 soldats furent noyés. En approchant de Montréal, Haldimand eut ordre de se rendre maître de l'une des issues de la ville. Après la capitulation, il exigea la remise des drapeaux britanniques pris durant le conflit, ainsi que celle des drapeaux français, que M. de Lévis avait déjà brûlés. Le colonel séjourna deux ans à Montréal sous les ordres du général Gage.

En mai 1762, Haldimand remplaça Ralph Burton aux Trois-Rivières : il se fit aussitôt naturaliser à Londres. Il s'occupa tout de suite à activer l'exploitation des forges du Saint-Maurice, sur lesquelles il a laissé des documents intéressants. Il divisa son gouvernement en quatre districts, Champlain et la Rivière-du-Loup (Berthier) sur la rive nord, Saint-François et Gentilly sur la rive sud. Chaque centre possédait une Cour de litige, présidée par un capitaine de côte et composée d'officiers. En mars 1763, Burton revint le relever de son poste temporaire. Haldimand devint colonel. Au mois d'octobre, fait gouverneur titulaire, il s'empressa de prohiber le commerce des fourrures avec les Sauvages d'en haut. Il favorisa l'agriculture avec énergie, fit la recrue d'une centaine de volontaires dans la guerre de Pontiac (V. ce nom) et se plaignit au ministre des excédents de dépenses personnelles dans ses fonctions. Comme sa santé se trouvait ébranlée, il sollicita un congé en Europe.

En 1765, il fut promu au rang de général de brigade et fut transféré, l'année suivante, au commandement militaire de la Floride, où il demeura six années. De 1773 à 1775, il succéda à son ami, le général Gage, comme commandant en chef à New-York; alors on le rappela à Londres pour exposer ses vues sur l'état des Treize Colonies. Le 28 octobre 1772, on l'avait nommé colonel-commandant du 2e bataillon du 60e d'infanterie; le 25 mai 1773, major-général des troupes en Amérique; le 29 août 1775, lieutenant-général; le 1er janvier 1776, général en chef. Son séjour en Europe dura trois ans.

Le 18 septembre 1777, Haldimand fut appelé à succéder à Carleton, en qualité de gouverneur du Canada. Il débarqua à Québec, le 30 juin, et reçut un accueil enthousiaste (1778). Son administration dura six ans et fut marquée par beaucoup de difficultés. Elles provenaient de l'état des esprits, au lendemain de l'Invasion américaine, de la propagande des émissaires qui franchissaient les frontières, de l'adhésion en hommes et en armes de la France à la guerre de l'Indépendance et des éclatants succès de la flotte française. La situation justifiait les appréhensions et commandait la vigilance du gouverneur, qui n'avait guère la souplesse, ni la dextérité d'un officier civil. Il devint soupçonneux sans motifs et il usa d'actes arbitraires. Son premier souci fut d'organiser par Halifax une ligne de bâtiments rapides avec la métropole, de dresser les plans de défense à la citadelle de Québec, aux redoutes du Cap-Diamant, au fort de Sorel, de renforcer les garnisons de tous les postes éloignés.

Puis il eut recours aux arrestations, aux emprisonnements, aux détentions prolongées, sans aucune forme de procès. Certains citoyens, comme l'imprimeur Fleury Mesplets, l'avocat Jotard, François Cazeau, Boyer Pilon, Pierre du Calvet, avaient commis des actes de déloyauté, mais réclamèrent en vain un jugement et une procédure régulière. Les historiens ont exagéré le nombre des détenus politiques. En 1783, le gouverneur expulsait deux Sulpiciens français qui, à peine arrivés au port, durent aussitôt se rembarquer à bord d'un vaisseau de guerre. La collection dite de Haldimand renferme, le 25 octobre 1780 par exemple, des éloges constants en faveur des Canadiens, bien qu'elle exprime aussi des craintes relativement à leur loyauté.

Le gouverneur a soutenu le premier rôle dans le maintien de l'Acte de Québec, dans la réconciliation du Vermont avec la Couronne britannique, dans l'établissement des Loyalistes au Canada. Sous lui, le Conseil exerça son pouvoir législatif en adoptant bon nombre d'ordonnances, dont la plus importante était celle de la judicature. Elle divisait la Province en deux districts, Québec et Montréal, ayant leur Cour des Plaidoyers communs, une Cour d'appel, composée du gouverneur en conseil. Une autre ordonnance instituait des règles de procédure, introduisant en matière commerciale la preuve selon le droit anglais. Une troisième créait une Cour criminelle tenue par le juge en chef, et des Cours de quartiers aux sessions trimestrielles. L'âge de majorité était fixé à

21 ans au lieu de 25; et l'Habeas Corpus fut aussi reconnu comme procédure.

L'administration de Haldimand prit fin dans l'automne de 1784 : il avait obtenu un congé et partit en novembre pour Londres, où il demeurait gouverneur titulaire. Les lieutenants-gouverneurs Hamilton et Hope exercèrent successivement les fonctions de chefs de l'exécutif, en attendant la nomination de Carleton, en 1786.

M. Haldimand visitait souvent Yverdon, où vivaient ses parents et ses amis : il y mourut le 5 juin 1791. En 1785, il avait été créé chevalier du Bain. La teneur de son testament accuse une fortune assez considérable. Il y fait « un legs de 800 livres suisses à la paroisse Saint-Georges de Hanovre, ma paroisse ».

Sa volumineuse correspondance, « Collection de Haldimand », commencée en 1758, et continuée jusqu'en 1785, a été cédée par ses héritiers au British Museum, où le gouvernement canadien en a fait transcrire le texte entier; elle fut offerte en 1857 par son neveu, M. W. Haldimand.

Bibl. — J. N. Mac Ilwraith, *The Makers of Can.*, t. VI, Toronto, 1906; Knox's *Hist. Journ.*, tabl. gén., Toronto, 1916; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, t. I, Québec, 1919; Rapp. des Arch. can., années 1887-1889; Fr.-J. Audet, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1923.

HALIBURTON (Thomas Chandler) (1796-1865), avocat, député, magistrat, journaliste, historien, romancier.

Ses ancêtres étaient originaires d'Ecosse et apparentés à la famille de Walter Scott. Quelques descendants émigrèrent à Boston, au commencement du XVIII[e] siècle. Au temps de la Guerre d'Indépendance, William Otis Haliburton vint se fixer à Windsor, en Nouvelle-Ecosse; il était le fils unique d'un loyaliste, marié à Lucy, fille aînée du major Alexander Grant (V. ce nom) et devint juge de la Cour des Plaids communs. Leur fils unique, Thomas Chandler, naquit à Windsor le 17 décembre 1796, y suivit les écoles d'enseignement primaire et fit ses études supérieures à l'Université King's College, jusqu'en 1814.

Aussitôt il se livra à l'étude du droit, obtint le diplôme d'avocat, en 1810, et alla pratiquer sa profession à Annapolis. En 1826, élu à la Chambre d'Assemblée, il s'y distingua par son talent d'orateur et d'homme politique, jusqu'en 1829. Alors il travailla au bureau du magistrat, son père, auquel il succéda comme juge en 1832. En 1841, la Cour des Plaids fut supprimée : on le nomma à la Cour suprême de la Province. Ayant résigné ses fonctions en 1856, il se retira en Angleterre et mourut, le 27 août 1865, à Islesworth, sur la Tamise.

D'un premier mariage avec Louise, fille du capitaine Neville, il eut deux fils : Robert Grant, né en 1833, avocat et écrivain; Arthur Lawrence, qui devint Secrétaire d'Etat à la Guerre et fut créé en 1898 lord Haliburton : il est mort en 1908; cinq filles étaient issues de la même union. D'une seconde alliance, en 1856, avec Sarah Harriet ne naquit aucun enfant.

T. C. Haliburton a composé les ouvrages suivants : en 1829, **Historical and Stastist Account of N.-S.**; **The Clockmaker**, 3 séries, 1836-40; en 1839, **The Bubles of Canada**; en 1840, **The Letter Bag of the Great Western**; en 1844, **The Attaché or Sam Slick in England**, 2 séries; en 1849, **The Old Judge**; en 1851, **The English in Amer**; en 1852, **Traits of Amer. Humour**; en 1853, **Sam Slick's Wise Saws**; en 1854, **The Americans at Home**; en 1855, **Nature and Human Nature**; en 1857, **Address on Brit. North Amer.**; en 1860, **Speech on Colonial Wood** et **Season-Ticket**.

Bibl. — H. J. Morgan, *Bibl. canad.*, Ottawa, 1867; Mém. Soc. Roy. Can., sect. II, Ottawa, 1909; The Makers of Can., index, 1911; Can. and Prov., index, 1917; L. O. Chittick, *Th. Chandler Halib.*, New-York, 1924; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; L. J. Burpee, *The Oxford Enc. of Can. Hist.*, ibid., 1926.

HALIFAX (autrefois **Chebouctou**), capitale de la Province de la Nouvelle-Ecosse, vaste baie et excellent port de mer toujours ouvert à la navigation. — **Halifax**, ville du comté York (Angl.).

Sir George Saville, marquis de Halifax, naquit en 1630 et mourut à Londres le 20 avril 1695. Héritier du titre de baronnet à la mort de son père, il se mêla aux événements politiques qui amenèrent la Restauration des Stuarts : Charles II le créa pair et vicomte de Halifax, en 1668. Il devint l'un des leaders du parti des **trimmers** (balanceurs), placé entre les partis wigh et tory. Rentré au Conseil privé (1679) avec d'autres membres de l'opposition, il fut nommé comte de Halifax : puis il exerça les fonctions de garde du Sceau privé et de lord Président, et se retira des honneurs en 1690.

George Montague Dunk, 2[e] comte de Halifax, né en 1716 et mort en 1771, prit le nom de **Dunk** par son mariage (1741) avec la riche héritière de la famille de ce nom, au comté Kent. Il occupa de très hautes situations successivement : maître de la vénerie royale (1744); lieutenant-général (1759) sans avoir jamais vu l'ennemi; chef du Bureau du Commerce; lord lieutenant d'Irlande (1761); premier lord de l'Amirauté (1762); Secrétaire d'Etat, etc.

C'est le nom de ce personnage influent,

alors Lord du Commerce, que choisit Edward Cornwallis, en 1749, lorsqu'il vint jeter les premiers fondements de la Province de la Nouvelle-Ecosse, qui végétait dans le marasme, depuis sa conquête par Nicholson en 1710 (V. **Cornwallis**).

BIBL. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; La Gr. Encycl., Paris, s. d.

HALLE (Joseph-Jean-Baptiste), prêtre, professeur, directeur, docteur en théologie, préfet, puis Vicaire apostolique et évêque de **Pétrée** (V. **Laval**).



Mgr J.-B. HALLÉ.

La famille était originaire de Le Coudray, dans l'Eure-et-Loir actuel. Jean-Baptiste **Halay, Hallay** ou **Hallé** avait épousé au pays natal Mathurine Vallet, qui fut mère d'un garçon et de trois filles, baptisés en France. Ayant émigré en Nouvelle-France, l'ancêtre s'établit à la Longue-Pointe, côte de Beaupré, sur une terre que lui avait concédée Nicolas Macart, le 30 novembre 1657; mais il résilia ce contrat, l'année suivante, pour se transporter dans la seigneurie de Lauzon. Le 19 mars 1672, on le trouva mort dans le bois.

Jean-Baptiste, né à Québec le 10 septembre 1659, entre en 1668 au séminaire, l'un des six premiers élèves de l'institution, et n'y resta qu'une année. En 1681, il cultivait pour sa mère les dix arpents de la terre paternelle. L'année suivante, le 16 novembre, il se maria à Saint-Pierre, île d'Orléans, à Marie Maranda qui eut cinq enfants; en secondes noces, le 18 juillet 1695, à Marie Drapeau, qui donna le jour à huit autres : M. Hallé mourut le 26 février 1726.

A la sixième génération, Odule Hallé, forgeron à Lévis, marié à Rose Carrier, fut le père de Joseph-Jean-Baptiste, qui naquit le 6 décembre 1874. Il fit ses études secondaires à Lévis et à Québec, entra dans les ordres et fut ordonné prêtre le 19 septembre 1897. La même année, Mgr Bégin l'envoya au Collège de la Propagande à Rome, et l'étudiant y conquit le diplôme de docteur en théologie en 1900; la même année, il fut désigné comme professeur de philosophie à Lévis et, en 1905, directeur des élèves. Le 19 mai 1919, il était nommé Préfet de l'Ontario-Nord et, le 4 décembre 1920, Vicaire apostolique et élu évêque de **Pétrée** le 18, sacré le 17 avril 1921. Il a sa résidence à Hearst (Ont.).

BIBL. — Bull. des Rech. hist., Québec, année 1926; J.-B. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, Montréal, 1908.

HALY (Sir William O'Grady) (1811-78), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Canada.

Fils d'Aylmer Haly, natif du château Wadhurst, comté de Sussex (Angl.), il naquit en 1811, entra dans l'armée comme enseigne au 4e régiment d'infanterie le 17 juin 1828, devint lieutenant le 19 juillet 1831, capitaine le 25 avril 1834, major le 19 mai 1846, lieutenant-colonel le 27 décembre 1850, colonel le 28 novembre 1854, major-général le 1er juillet 1865 au Bengale, lieutenant-général au Canada le 1er mai 1873, chevalier commandeur de l'Ordre du Bain le 29 mai 1875, général le 1er octobre 1877.

Il servit avec distinction dans plusieurs campagnes, notamment en Crimée et aux Indes : ce qui lui valut les décorations, en 1855, de Compagnon du Bain et de chevalier de la Légion d'Honneur. Il fut administrateur du Canada, en qualité de commandant en chef des forces britanniques, du 12 octobre au 21 novembre 1874, du 15 mai au 21 octobre 1875, du 1er janvier au 3 février 1878. Il mourut à Halifax le 19 mars de cette dernière année. Son fils, Richard Hebden, major-général, commanda les troupes au Canada (1898-1902).

BIBL. — Army lists; Ann. Regis., 1878; The Makers of Can., index, Toronto, 1911.

HAMEL (Abraham-Théophile) (1817-70), dessinateur, artiste, peintre de portraits et de tableaux religieux.

Jean Hamel, né en 1636 et décédé à Québec en 1674, émigra de France, on ne sait de quelle localité ni de quelle province, avec son épouse Marie Auvray, née en 1638. L'aîné de leurs six enfants, qui ont tous vu le jour à

Québec, devint l'ancêtre canadien d'une branche ou d'une souche des familles Hamel. Son frère, Ignace-Germain, né toutefois à Sainte-Foy en juillet 1674 et baptisé à Québec, fit ses études chez les Jésuites, entra au séminaire et fut ordonné le 6 juin 1696, sous-directeur des élèves (1696-1705), directeur (1705-31) et chanoine du chapitre, il mourut le 6 septembre 1732 (V. Allaire, **loc. cit.**). Jean-François, nommé **Pierre**, marié en 1685 à Félicité Levasseur, en eut huit enfants, dont l'un, Pierre, né en 1694, épousa (1718) Marie-Anne Constantin: le douzième de leurs treize rejetons, nommé René, fut le grand-père de notre artiste. Né en 1737, René se maria en secondes noces à Sainte-Foy (1772) à Marie-Louise Sédillot et en eut trois enfants.

François-Xavier, né le 10 mars 1786, épousa à Québec, le 8 janvier 1812, Marie-Françoise Routier, qui donna naissance à Sainte-Foy, le 8 novembre 1817, à Théophile-Abraham. L'adolescent ne tarda point à manifester des aptitudes naturelles pour le dessin et les beaux-arts. En 1834, son père confia sa formation à l'artiste Antoine **Plamondon**, qui reconnut ses réels talents. En 1843, le jeune dessinateur se rendait en Italie; il suivit les cours de professeurs émérites, à Rome durant un an, puis à Florence, à Bologne, à Venise, où il séjourna une autre année. Rendu à Paris, il prit la copie de quelques-uns des principaux tableaux du Musée du Louvre. Passionné pour l'art, il s'arrêta également à la célèbre Ecole de peinture d'Anvers, en Belgique.

Au mois d'août 1846, M. Hamel était de retour à Québec : il inaugura aussitôt sa carrière. Il s'est signalé dans la suite par des œuvres géniales : la série des portraits des Présidents de la Chambre des Communes à Ottawa; une grande quantité de tableaux religieux. Entre autres toiles de mérite, Montréal lui doit le grand tableau de l'église Bon-Secours. Successivement on l'appela pour des tableaux artistiques à Kingston, à Toronto, et aux Etats-Unis. Il tenait aussi atelier ouvert au public à Québec. M. Hamel y mourut le 23 décembre 1870. Son fils Gustave est décédé sans postérité.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Faribault*, Lévis, 1913; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

HAMEL (Thomas-Etienne) (1830-1913), prêtre, licencié ès-sciences, professeur, secrétaire, recteur, grand vicaire, Protonotaire apostolique.

Charles Hamel, né en 1624 et marié en France avec Catherine Lemaître, baptisée en 1623, vint au Canada avec ses deux enfants, Jean (1652) et Charles (1659). Il semble avoir quelque parenté avec l'ancêtre du précédent. Jean épousa (1677) Christine-Charlotte Gaudry et en eut sept enfants. Charles s'unit (1678) à Angélique Levasseur, qui donna naissance à André (1679) et à Jean-Charles (1682). André s'allia (1717), à Sainte-Foy, à Félicité Moreau et en eut douze enfants, dont le cadet, Charles-André (1720) épousa à Québec (1753) Marie-Thérèse Gauvin qui fut mère de dix. Le neuvième, nommé Victor se maria, par dispense du 3e au 4e degré, à Marie-Joseph Moreau (1797).

Leur fils aîné, de même prénom, né en 1798, contracta alliance à Québec le 22 août 1826, avec Thérèse Defoy; son plus jeune frère, Hubert, né en 1801, ordonné prêtre en 1826, vicaire à Kamouraska (1826-28) et au Cap-Santé (1828-31), curé de l'Ange-Gardien, de septembre à décembre, mourut le 14 de ce mois en 1831. De leur union naquirent Victor (1827-32) et Thomas-Etienne.

Né à Québec le 28 décembre 1830, il fit ses études secondaires au petit séminaire, sa philosophie et sa théologie en 1849, et fut ordonné prêtre le 8 janvier 1854; durant ces quatre années, il avait professé langues, mathématiques, sciences physiques. Envoyé à l'Ecole des Carmes à Paris (1854-58), il réussit à obtenir en Sorbonne le grade de licencié ès-sciences mathématiques, tout en suivant le cours de diction et de déclamation du célèbre Del Sarte. De retour à Laval, on le chargea de professer physique, minéralogie, géologie, astronomie (1858-59); titulaire ès-arts, il devint secrétaire de l'Université en même temps (1859-71), puis recteur (1871-80), grand vicaire du diocèse (1871-1913) : en 1886, Léon XIII l'élevait à la dignité de Protonotaire apostolique. Grâce à sa réputation de savant bien établie, on le choisit en 1882 comme l'un des membres fondateurs de la Société Royale du Canada, dans la section des sciences, mathématiques et physiques. S'il a peu écrit, c'est en raison de ses multiples fonctions et aussi du mauvais état de sa vue. Ses notes manuscrites de cours classiques comprennent environ dix énormes cahiers.

On lui doit deux volumes imprimés, **Le Premier Cardinal canadien** et **Cours d'éloquence parlée**, en 1906. Par amour des pauvres, il fut l'initiateur de Patronage de Saint-Vincent-de-Paul, à Québec. On lui confia la charge de bibliothécaire (1888-1908); alors il fut atteint d'une cécité complète jusqu'à son décès, le 16 juillet 1913.

Bibl. — C. Tanguay, *Dict. généal.*, t. IV, Montréal, 1887; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé can. fr.*, t. IV, Montréal, 1920; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1913; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

HAMILTON (Henry) († 1796), officier supérieur dans l'armée, lieutenant-gouverneur et administrateur de la Province de Québec.

Né en Angleterre, il entra dans l'armée comme lieutenant au 15e régiment d'infanterie (2 septembre 1756), lequel s'embarquait pour l'Amérique sous les ordres de James Murray (V. ce nom) : il prit part au siège de Louisbourg en 1758 et à celui de Québec en 1759, ainsi qu'à la réduction de Montréal en 1760. Le 30 octobre 1762, il était promu capitaine à la Havane. L'année suivante, son régiment revint au Canada et y demeura jusqu'en 1768. Deux ans après, il quitta l'armée. En 1777, on le préposa au gouvernement civil du Détroit; il s'empara de Vincennes, l'année suivante, mais il fut fait prisonnier, le 24 février 1779, par George Rogers Clark. Relâché en 1781, il retourna en Angleterre.

Le 22 avril 1782, il était nommé lieutenant-gouverneur de la Province de Québec jusqu'au 2 novembre 1785. Retourné à Londres, le ministre des Colonies lui octroyait le titre de gouverneur et commandant en chef des troupes aux Bermudes, en 1788; puis de la Dominique en 1794 et d'Antigoa, où il mourut le 29 septembre 1796.

Bibl. — J. Taylor, *Cardin. Facts in Can. Hist.*, Montréal, 1879; Army lists; The Makers of Can., index, 1911; Arch. can., Coll. Haldimand, vol. 122; A. Shortt and G. Doughty, *Const. Doc. of Can.*, Can. and Prov., index, 1917; Bull. des Rech. hist., année 1925.

HAMILTON (Pierce Stevens) (1826-93), avocat, journaliste, commissaire des mines, homme de lettres.

Né le 23 janvier 1826, à Brookfield, comté de Colchester en Nouvelle-Ecosse, il fit ses études au collège Acadia de Wolfeville, opta pour le droit et fut admis au barreau en 1852. Ne se souciant guère de plaider, il porta ses goûts vers le journalisme et devint l'éditeur de **l'Acadian Recorder,** à Halifax (1853-61). En 1863, on le nomma commissaire de l'or; et des mines provinciales, l'année suivante. Il mourut le 22 février 1893.

Partisan avoué de l'Union fédérale des Provinces du Canada, il devint un puissant facteur de la Confédération par ses brochures : **Observations upon a Union of the Colonies,** Halifax, 1855; **A Union considered rationally,** ib., 1856; **Letter to the Duke of Newcastle upon the Union,** ib., 1860; **Union of the Colonies,** ib., 1861; **A Review of Hon. J. Howe's Essay,** ib., 1866; en 1878, il publia à Montréal le poème de **Fête de Sainte Anne** et d'autres strophes poétiques.

Bibl. — H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

HAMILTON (Charles) (1834-1919), diacre, prêtre, évêque, archevêque, métropolitain dans l'Eglise anglicane.

Le quatrième enfant du lieutenant-colonel George et de Lucy Craigie, il naquit à Hawkesbury (Ont.) le 6 janvier 1834, eut son instruction primaire supérieure à Montréal, étudia les lettres et les sciences au collège de l'Université d'Oxford (Angleterre). Bachelier (1857) et maître ès-arts (1859), docteur en théologie de l'Université de Lennoxville (1885), il fut ordonné diacre à Québec (1857) et prêtre (1858). On le nomma vicaire de la cathédrale de la Sainte-Trinité, secrétaire du synode provincial (1862-77), étant recteur de Saint-Mathieu (1864-85).

Elu évêque de Niagara, il fut consacré, le 1er mai, à la cathédrale de Fredericton (Nouveau-Brunswick). Le 18 mars 1896, on le transféra au siège d'Ottawa, à titre de premier évêque; en 1904, on le promut à la dignité de chanoine épiscopal de Gerizim à l'église Saint-George de Jérusalem; en 1909, archevêque d'Ottawa et métropolitain de la province anglicane; en 1912, métropolitain de l'Ontario, nouvelle province séparée du Canada. En 1914, il résigna son siège, puis sa fonction de métropolitain : il est décédé et inhumé, le 14 mars 1919, à La Jolla, en Californie.

En 1862, il avait épousé Frances Louisa Hume, fille de Tannatt Houston Thomson, et en eut quatre fils et cinq filles :

Charles-Robert, marié à Edit Wilson, père d'un fils et de trois filles;

Hubert-Valentine, marié à Mabel Caulfield, sans postérité;

Harold-Francis, décédé célibataire;

George-Theodore, marié à Nancy Butler, père d'une fille (1918) :

Lillian-Margaret, mariée à Lennox Smith, mère de trois fils et d'une fille.

Mabel, marié à Kirwan Martin, mère de quatre garçons et d'une fille.

Ethel, décédée sans alliance; **Mary-Agnes,** non mariée.

Bibl. — C. H. Mockridge, *The Bishops of the Church of Engl.*, Toronto, 1896; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

HAMOND (Sir Andrew Snop) (1738-1828), baronnet, officier de la marine, lieutenant gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Fils unique de Robert et de Suzanne Snop, il naquit à Blackheath le 17 novembre 1738, entra dans les troupes de la marine en 1753 et devint lieutenant en juin 1759 : il prit part au combat de Quiberon le 20 novembre. Promu capitaine de vaisseau le 7 décembre 1770, il commanda successivement le **Sauvage**

et l'**Aréthuse**, durant quatre ans, dans les eaux américaines. Le 15 décembre 1780, il fut nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse et commissaire de la marine à Halifax, jusqu'au 19 octobre 1782. Créé baronnet le 10 décembre 1783, il fut fait commodore et commandant en chef, de 1785 à 1788; puis contrôleur-adjoint de la marine et contrôleur en chef, de 1794 à 1806.

Elu député d'Ipswich, de 1796 à 1806, il se retira plus tard dans la vie privée et mourut à Lynn, comté de Norfolk, le 12 octobre 1828. Il avait épousé, en 1779, Ann, fille unique du major Henry Grame, qui lui donna une fille.

Bibl. — B. Murdoch, *Hist. of N. S.*, Halifax, 1865; Burke's *Peerage*, Londres, 1863; J. Hayden, *Book of Dignities*, ib., 1894; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, ib., 1885-1912.

HANKIN (Philip James), officier de la marine, administrateur de la Colombie Britannique.

Le 1er mai 1849, il s'engagea dans la marine comme cadet et servit à bord du **Castor** à destination du Cap de Bonne-Espérance (Sud-Africain) jusqu'en 1852. Passé à bord du **Sidon** en décembre, il est rattaché à la flotte de la Manche; mais du mois d'août 1853, il vogue sur le **Plumper** qui louvoyait sur les côtes d'Afrique jusqu'en 1855. L'année suivante, le Bureau de la Marine l'emploie à faire l'inspection topographique des îles anglaises de la Colombie, durant huit ans.

En 1858, il fut promu lieutenant. Dès son entrée en Angleterre en 1864, il se retire de la marine pour accepter un bureau dans l'administration coloniale. On lui confie la charge de commis de bureau à l'île Vancouver. Après avoir exercé une mission au Honduras en 1868, il revint en Colombie, où il fut administrateur, du 14 juin au 22 août 1869. Retiré des affaires, l'année suivante, avec le grade de commandant, il vivait encore en Angleterre en 1906.

Bibl. — C. O. List, 1874; Arch. can., série G, vol. 357; Ann. Regist., Ottawa, 1872.

HANNAN (Michael) (1821-82), prêtre, missionnaire, vicaire général, troisième archevêque de Halifax.

Il naquit à Killmallock, comté de Limerick en Irlande, le 20 juillet 1821, et suivit sa famille qui émigra en Nouvelle-Ecosse, en 1840. Entré dans la carrière ecclésiastique, il fut ordonné prêtre en 1845. Vicaire, curé, lement, il se dévoua aux œuvres diocésaines, et mourut à son évêché le 17 avril 1882.

Bibl. — Can. and Prov., t. II, Toronto, 1914; Can. ecclés., Montréal, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

HANNAY (James) (1842-1910), avocat, journaliste, historien, greffier.

Fils du Révérend James et de Jane Salter, il naquit à Richibouctou (N.-B.) le 22 avril 1842, fut admis au barreau en 1867 et devint greffier de la Cour supérieure du Nouveau-Brunswick (1867-71). Il exerça sa profession à Brandford, dans la Province, jusqu'en 1876. Optant alors pour le journalisme, on le choisit comme principal rédacteur du **Daily Telegraph** de Saint-Jean (1872-83), puis du **Montréal Herald** (1883-85), et du **Brooklyn Eagle** (1885-88). Il reprit alors sa place au bureau du **Daily Telegraph** de Saint-Jean (1888-93) et de la **Gazette** (1893-1901). Il y mourut le 12 janvier 1910.

Il avait publié : **Nine Years a captive**, Saint-Jean, 1875; **The Life and Times of sir L. Tilley** et **The Hist. of Acadia**, qui a été sévèrement appréciée par M. E. Lauvrière, 1879; **Hist. of the War of 1812**, 1896 et 1902; **Wilmot and Tilley**, Toronto, 1909; **Hist. of the Queen's Rangers**, Ib., 1909; **Hist. of New-Brunswick**, 2 vol. Saint-Jean, 1909. En 1864, il avait épousé Margaret, fille d'Elias Ross, de Saint-Jean. Il fut nommé docteur de l'Université Acadia en 1899 et admis membre de la Soc. Roy. Can., en 1906.

Bibl. — J. H. Morgan, *Can. Men.* Toronto, 1912; W. F. Mac Farlane, *New-Brunswick Bibl.*, Saint-Jean, 1895; Mém. Soc. Roy. Can., 1910; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; L. J. Burpee, *The Oxf. Encyc. of Can. Hist.*, ibid., 1926; Can. and Prov., index, ibid., 1917.

HANSARD, bureau officiel institué en vue de la publication des rapports concernant les débats de la Chambre des Communes.

A Londres, **M. Luke Hansard** se constitua, pendant plusieurs années, l'imprimeur des débats parlementaires, sans mandat et à ses frais. Ce précédent l'honora et lui a mérité de faire perpétuer son nom à l'office, analogue à son entreprise.

En 1865, l'on prit note des discours prononcés au Parlement, lors du grand débat relatif à la Confédération : l'on songea alors à tenir un registre officiel et authentique. Toutefois, ce ne fut qu'en 1875 que l'on réalisa le projet, en accordant par contrat le reportage des discours au Parlement. En 1880 enfin, la Chambre des Communes adoptait le rapport de son comité des débats et établissait son propre système de reportage, tandis que Londres devait conserver encore,

l'espace de trente ans, le vieux mode par contrat.

Le **Hansard** est bilingue, c'est-à-dire qu'il rapporte les discours dans la langue dans laquelle ils ont été prononcés. On sait que les deux langues, l'anglais et le français, sont officielles, conformément à la teneur de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. La presque totalité des députés français parle ces langues avec une égale facilité, se servant de préférence de l'anglais, afin de se faire entendre des représentants qui ignorent le français. Quand ces discours sont prononcés en français, ils sont publiés dans l'édition quotidienne du **Hansard** : il faut ainsi qu'un reporter français se tienne continuellement à son poste; leur traduction paraît à l'appendice du lundi suivant. Tous les discours prononcés en anglais sont aussitôt traduits, et l'édition française est publiée dans les vingt-quatre heures.

BIBL. — G. Simpson, *Le Devoir*, journ. quot. de Montréal, 7 mars 1931.

HARDING (Francis Pyn) († 1875), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Nouveau-Brunswick.

Il entra dans l'armée à titre d'enseigne au 22e régiment d'infanterie le 16 mars 1838, devint lieutenant le 18 décembre 1840, lieutenant-colonel le 12 décembre 1855. Il participa à la campagne de Crimée et se distingua sur les champs de bataille de l'Alma et de Sébastopol : sa conduite lui fit décerner le titre de Compagnon du Bain et de chevalier de la Légion d'Honneur.

Dans la suite, il fut commandant du 22e, de septembre 1857 à 1871, promu colonel le 9 septembre 1858, étant à la tête des garnisons du Nouveau-Brunswick. On l'investit du titre d'administrateur de la Province, du 25 octobre 1867 au 15 juillet 1868. Parvenu au grade de major-général en décembre 1871, il mourut le 26 février 1875.

BIBL. — J. Hannay, *Hist. of. N.-B.*, Saint-Jean, 1879; J. Lawrence, *Fool Prints*, ib., 1883; Army lists; Ann. Regist., 1875.

HARDY (Sir Charles) (1716-80), volontaire, lieutenant de vaisseau, capitaine, chevalier, contre-amiral, gouverneur.

Fils du vice-amiral Charles Hardy et d'Elizabeth Burchett, il naquit vers 1716. Il entra dans la marine comme engagé volontaire à bord du **Salisbury**, commandé par le capitaine Clinton, le 4 février 1730. En mai 1737, devenu le troisième lieutenant à bord du **Swallow**, il fut transféré, le 16 mai 1738, à bord de **l'Augusta**, et le 14 septembre 1739, à bord du **Kent**. Le 9 juin 1741, il est fait capitaine du **Rupert**, navire capturé et, le 10 août, il commandait **le Rye** de 24 canons, pour le service du littoral de la Caroline et de la Géorgie contre les tentatives des Espagnols. Le 30 avril 1744, il est nommé au commandement du **Jersey** et envoyé convoyer des vaisseaux à Terre-Neuve; mais, quelques-uns furent capturés et il fut traduit en cour martiale et acquitté, exonéré même de tout blâme. Comme capitaine du **Jersey** en 1745, il engagea une action contre **le Saint-Esprit** en vue des côtes du Portugal : le vaisseau français, qui portait 74 canons, se défendit avec succès.

En janvier 1755, il fut fait chevalier et promu gouverneur de New-York. L'année suivante, on le nomma contre-amiral des Bleus et il rejoignit le contre-amiral Holborne à Halifax pour prendre part à l'expédition contre Louisbourg, en juin 1757. Il faillit tomber entre les mains du vice-amiral français, Joseph de Beauffremont (V. ce nom). Mais il arriva, le 19 mars 1758, sur **le Captain**, repartit le 5 avril pour croiser devant Louisbourg avec huit navires et une frégate et y captura quatre voiliers français chargés de provisions, plus la frégate **la Diane**, de 22 canons. Secondant l'amiral Boscawen (V. ce nom), il prit une large part au dernier siège de Louisbourg. En septembre, il accompagna le général en Gaspésie afin d'y détruire tous les établissements français. Sa timidité refusa l'ordre d'entrer dans le Saint-Laurent pour exercer les mêmes déprédations. Il avait fait à Gaspé environ 200 prisonniers, saisi quatre schooners et détruit 200 chaloupes.

Il retourna à Londres, où il se joignit à l'amiral Hawke pour assiéger Brest. En 1762, il fut promu vice-amiral et, en 1771, fait gouverneur de l'hôpital de Greenwich. Il mourut en 1780.

BIBL. — L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1885-1912; A. G. Doughty, *Captain Knox's Journal*, t. I, Toronto, 1916; J. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918.

HARRIS (William Richard) (1847-1923), prêtre, auteur de plusieurs ouvrages historiques.

Né le 3 mars 1847 à Cork (Irlande), il vint au Canada avec ses parents, à l'époque de l'immigration de leurs compatriotes et fut initié à la première formation classique au Collège Saint-Michel de Toronto; puis au collège Saint-Anne-de-la-Pocatière. En 1869, il devint secrétaire de Mgr Lynch, qui lui conféra les onctions sacerdotales en 1870, desservant ensuite des paroisses de Toronto, de Newmarket, de Sainte-Catherine. Retiré du

ministère en 1904, il décéda le 5 mars 1923, ayant bien mérité le titre d'historien ecclésiastique de l'Ontario.

Il avait publié : **The Hist. of Early Miss. in Can.**, Toronto, 1893; **The Cath. Church in the Niag. Peninsula**, 1895; **The Pioneers of the Cross in Can.**, 1912; **The Cross Bearers of the Saguenay**, 1920.

BIBL. — H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; G. Rose, *Cycl. Can.*, ib., 1888; W. S. Wallace, *The Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

HARRIS (Robert) (1849-1919), peintre en buste et en pied, artiste éminent.

Fils de William Critchlow et de Sara Stretch, il naquit à Conway Vale, Nouvelle-Galles du Sud, le 17 septembre 1849, et vint avec ses parents à Prince Edouard, en 1856. Ayant terminé ses études au collège de Charlottetown, il alla étudier l'art de la peinture à Slade, Londres, et à Paris à l'atelier du professeur Bonnat. En 1882, il devint agrégé de la Société des Artistes royaux du Canada et en fut le président (1893-1906).

L'opinion universelle a reconnu que son chef-d'œuvre demeure encore aujourd'hui la peinture en tableau du groupe des **Pères de la Confédération**, tenant leur assemblée en 1864. De plus, cet artiste éminent a réussi à représenter, dans les galeries, les portraits des notabilités de son temps : il était, en vérité, le doyen des artistes contemporains. Il mourut à Montréal le 27 février 1919.

M. Harris avait épousé, en 1885, Elizabeth, fille de L. W. Putmann, de Montréal. Il fut créé, en 1902, Compagnon de Saint-Michel et Saint-George.

BIBL. — J. H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912, et *Can. Who's Who*, 1910; *Can. and Prov.*, index, 1917; N. Mac Tavish, *The Fine Arts in Can.*, Toronto, 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ibid., 1926.

HARRIS (Robert-Edward), avocat, magistrat, administrateur de la Nouvelle-Ecosse.

Fils de Robert et de Rebecca Ditmars, il est né à Annapolis Royal (N.-E.), le 12 août 1860. Ayant terminé ses études supérieures et son cours de droit, il a été admis au barreau en 1882, Conseil de la Reine en 1889.

Le 28 juin 1915, on l'a nommé juge de la Cour suprême de la Province et juge en chef, le 7 février 1918; et il devint administrateur du gouvernement civil, du 30 août 1919 jusqu'au 1er mars 1923. En juin 1883, il a épousé Minnie, fille de M. Horsfals, d'Annapolis.

BIBL. — J. H. Morgan, *Who's Who and Why*, Toronto, 1919.

HART (Julia-Catharina) (1796-1867), auteur du premier roman édité au Canada.

Son père, Nehemiah Beckwith, était originaire du Connecticut et appartenait à une famille d'armateurs, venue du comté d'York, en Angleterre, vers 1635; il émigra comme loyaliste au Nouveau-Brunswick vers 1780 et fut l'un des pionniers du comté de Sunbury et de Maugerville. Vers 1794, il épousa à Fredericton Julie-Louise Le Brun, fille de Jean-Baptiste Du Plessis, qui lui donna six enfants, entre autres Julia-Catharina, l'aînée : celle-ci fut baptisée le 10 mars 1796.

En 1820, la famille vint s'établir à Kingston, Haut-Canada, où la jeune fille épousa George Henry Hart, relieur et natif d'Angleterre. En 1824, elle publia **Saint Ursula's Convent or The Nun of Canada**, en 2 vol. M. Philéas Gagnon, qui le considère comme le premier roman canadien, en a donné l'analyse dans les **Mém. Soc. Roy. Can.** en 1900, avec l'appréciation des périodiques de l'époque. M. l'abbé Ferland, ajoute l'auteur, était par sa mère Le Brun cousin germain de Mme Hart. En 1826, celle-ci alla résider aux Etats-Unis, où elle édita un autre ouvrage, sous le titre de : **Tonnewonte or The Adopted Son of America**, Exeter, 1831. Peu après, elle revint dans sa ville natale de Fredericton, où son mari avait obtenu un emploi au département des Terres de la Couronne et où elle collabora au **New-Brunswick Reporter.** Elle a laissé un troisième manuscrit de roman, intitulé **Edith**, et mourut à Fredericton le 28 novembre 1867.

BIBL. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1900; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

HARVEY (Sir John) (1778-1852), officier supérieur dans l'armée, successivement gouverneur et lieutenant-gouverneur des Provinces maritimes.

Fils putatif de lord Paget, plus tard marquis d'Anglesea, il naquit en 1778 et obtint dans le régiment de son père une enseigne, le 18 septembre 1794; puis il devint lieutenant le 15 juillet 1795, capitaine le 8 janvier 1804, major le 25 janvier 1808, lieutenant-colonel le 25 janvier 1812, colonel le 27 mai 1825, major-général le 9 novembre 1846.

Il servit tour à tour en Hollande, sur les côtes de France, au Cap de Bonne-Espérance, Ceylan, en Egypte. Il fut nommé sous-adjudant général au Canada en 1812 et il mit en déroute les généraux américains Chandler et Winder à Stoney Creek; il prit une part active aux batailles de Lundy's Lane, du fort Erié et de Chrysler's Farm, en 1813. En 1815, comme aide de camp du duc de Wellington, il se battit en héros à Waterloo.

Le 3 février 1836, on le promut lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard jusqu'au 30

mars 1837; du Nouveau-Brunswick, du 29 mars 1837 jusqu'au 26 avril 1841, ayant été décoré du titre de chevalier commandeur de l'Ordre du Bain le 19 juillet 1838. Il fut gouverneur et commandant en chef de Terre-Neuve, du 16 novembre 1841 au 24 août 1846 : puis, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, du 28 juin 1846 au 22 mars 1852, date de sa mort à Halifax.

Bibl. — J. H. Morgan, *Cel. Men.*, Toronto, 1895; Ann. Reg., 1841; Arch. can., série C, vo.. 679 et série M, vol. 591; Can. and Prov., Index, 1917; The Makers of Can., index, Toronto, 1911.

HAULTAIN (Sir Frederick William Gordon), avocat, homme politique, magistrat, administrateur de la Saskatchewan.

Son père, le lieutenant-colonel Frederick William, de l'artillerie royale, vint s'établir à Peterborough en 1860; son fils cadet était né à Woolwich (Angl.) le 25 novembre 1857. Il étudia au High School de Montréal, au Collegiate de Peterborough et à l'Université de Toronto, où il obtint le diplôme de bachelier ès-arts en 1879.

Il fut admis au barreau de l'Ontario en 1882 et à celui des Territoires du N.-O. en 1884. Elu membre du Conseil du Nord-Ouest en 1887-97, il devint premier ministre, procureur général, enfin juge en chef de la Cour supérieure de la Saskatchewan, le 29 octobre 1912. Il a été administrateur de la Province à diverses reprises en 1913, 1914 et 1915. Créé chevalier le 1er janvier 1916, il a été promu juge en chef de la Cour d'appel de la Saskatchewan, en mars 1918.

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1912; J. H. Morgan, *Can. Men; Who's Who*, Toronto, 1920; The Makers of Can., index, ib., 1911; Can. and Prov., index, ib., 1917.

HAUT-CANADA, aujourd'hui Province de l'Ontario, créé par l'Acte constitutionnel (1791 à 1840).

En juillet 1788, lord Dorchester forma dans cette région de son gouvernement quatre districts : Lunenburg, Mecklemburg, Nassau, Hesse, dénominations allemandes en mémoire des alliances princières de la Couronne; chacun ayant son juge spécial.

En 1791, John Graves Simcoe est nommé premier lieutenant-gouverneur et William Osgoode premier juge en chef de la Province. Le gouverneur la divise aussitôt en 19 comtés : Glengarry, Stormont, Dundas (Russel est postérieur), Grenville, Leeds, Frontenac, Addington et Lennox, Prince-Edward, Hastings, à l'est : au centre Nothumberland, Durham, York, Lincoln, Norfolk, Suffolk; à l'ouest, Middlesex, Oxford, Kent et Essex. La capitale est baptisée **Newark**, nom d'un ville au comté Lincoln (Angl.) : c'était Niagara même.

Le 8 juillet 1792, se forme à **Kingston**, ainsi dénommé en l'honneur du roi, le gouvernement du H.-C. par la réunion des huit membres du Conseil législatif : seul Jacques Bâby (V. ce nom) représente les Canadiens des comtés d'Essex et de Suffolk. La première législature, comprenant 16 élus, tint 5 sessions, de 1792-1796; la seconde, de 1797-1800, sous l'administrateur Peter Russel jusqu'à l'arrivée du lieutenant-gouverneur Peter Hunter, tint 4 sessions à York (Toronto), Niagara ayant été cédé aux Américains. Le gouverneur Hunter convoque la Chambre, qui tint quatre sessions : troisième et quatrième législature. La cinquième (1808-12) eut lieu sous François Gore; la sixième (1812-16) se réunit à peine durant l'Invasion américaine. En 1818, Peregrime Maitland succède à Gore en congé en Angleterre : septième législature. La huitième (1820-24) et la neuvième eurent lieu sous le même administrateur : Maitland convoqua aussi la dixième (1828-30). Sir John Colborne présida la onzième (1830-34) ainsi que la douzième (1835-36). Sir Francis Bond Head ouvrit la treizième et son successeur sir George Arthur la dernière (1838-41).

Ces gouverneurs, ainsi que les administrateurs, au nombre de huit à dix, eurent à subir les agitations et les menées politiques de certains esprits turbulents. Le Réformiste W. Lyon Mackensie forma un parti qui rédigea jusqu'à 31 remontrances. Ces luttes acrimonieuses, analogues à celles du Bas-Canada, nécessitèrent des emprisonnements et même des exécutions capitales. La combinaison de **l'Union** des deux Provinces vint apaiser les troubles et satisfaire les exigences des plus récalcitrants (V. **Canada** et **Ontario**).

Bibl. — Can. and Prov., index, 1917; The Makers of Can., Index, 1911; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1910 et 1913.

HAUT-COMMISSAIRE (V. **Commissaire**).

HAUTEVILLE (Nicolas Le Vieux, sieur de), écuyer, seigneur de La Mothe et de Hauteville, lieutenant général civil et criminel à Québec.

Il vint à Québec avec M. de Lauzon, le 13 octobre 1651, et s'en retourna avec lui, en juin 1656. Le 10 septembre 1654, il épousa à Québec Marie Renardin de la Blanchetière, qui lui donna une fille, nommée **Marie-Paule**, née le 8 septembre 1655.

Deux ans après son retour en France M. de Hauteville vendait les propriétés qu'il possédait au Canada. L'acte de vente, rédigé à

Paris le 18 avril 1658, a été conservé et se peut résumer ainsi : « Par devant les notaires au Châtelet de Paris, fut présent N. Le Vieux, écuyer, seigneur de La Mothe de Sorcy et de Hauteville, demeurant rue Neuve et paroisse Saint-Médéric, lequel a reconnu et confessé avoir volontairement vendu par ces présentes au sieur Florentin Lambert, marchand, libraire, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Jacques, à ce présent et acceptant la terre et seigneurie du dit Hauteville, auparavant appelé la **Cabane aux Templers**, consistant en maison, grange et autres bâtiments, terres labourables et prés, et bois, appartenances et dépendances, tenant la totalité d'une part au fleuve Saint-Laurent, d'autre part à la rivière Saint-Charles, aboutissant d'un bout d'amont à Paul Chalifour, charpentier, et d'autre bout d'aval à Jean Dumaine et à une maison appartenant aux R. P. Jésuites; item et une place de maison, sise sur le quai de Québec avec la charpenterie élevée sur la dite place; item et toutes et chacune terres, maisons et autres héritages qui se trouveront appartenir au dit sieur vendeur, etc. »

Bibl. — Bull. des Rech. hist., Québec, 1926.

HAUTEVILLE (Barthélemi-François de la Bourgonnière, sieur de), procureur, commis-greffier, secrétaire des gouverneurs.

Fils d'Yves de la Bourgonnière, sieur de la Villechauve (Loir-et-Cher), notaire au présidial de Saint-Brieuc, et de Françoise Têtu, il naquit en 1666. On signale sa présence à Ville-Marie en 1687, exerçant les fonctions de procureur et de commis-greffier dans la juridiction. Après 1692, M. de Frontenac le choisit pour son secrétaire; mais le sieur de Monseignat est désigné comme premier secrétaire dans son testament. M. de Callières engage aussi les services de M. de Hauteville, qui fut, en 1697-99, le syndic des Récollets et le receveur des aumônes, le légataire ou exécuteur testamentaire du gouverneur en 1703, qui lui légua « tout ce qui dépend de sa garde-robe et argent en dépendant, la moitié franche de tout ».

Le 4 octobre 1696, le secrétaire épousa, à Québec, Marie-Anne Levrard et en eut six enfants, tous décédés à la fleur de l'âge et leur mère en 1703. Le nom de M. de Hauteville disparaît alors de nos annales.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

HAVERHILL (en français, **Colline du havre**), ville du comté d'Essex actuel, Etat du Massachusetts.

En 1640, un groupe de colons, originaires de Newbury et d'Ipswick en Angleterre, créaient le premier établissement sous le nom de **Pentucket**. L'année suivante, le ministre anglican John Ward vint d'Ipswick, se mit à la tête de la petite colonie, avec tant de grâce et de savoir-faire si aimable, que l'on affecta à la localité le nom de **Haverhill**, son village natal en Angleterre. Longtemps, les naturels de ces régions vinrent tracasser les colons; en 1697, ils viennent s'emparer de la femme de Thomas Duston et de la nourrice de son enfant Mary Neff, lesquelles internées dans un îlot du fleuve Merrimac, assassinèrent et scalpèrent leurs vainqueurs : un monument commémore cet acte de vengeance.

Le 29 août 1708, nouvelle invasion des indigènes, incendie du temple, des maisons, meurtre du Révérend Benjamin Rolfe et de quinze colons, enlèvement de vingt captifs. C'est cet événement qui est raconté dans les dépêches des administrateurs du Canada : Français et Sauvages tombent sur Haverhill, composé d'une trentaine de maisons, du fort du gouverneur avec une garnison de 30 hommes : ils y mirent le feu, malgré une vive résistance. Le parti canadien en se retirant tomba dans une embuscade d'environ 60 Anglais. Aussitôt, jetant les vivres qu'ils portaient, les Français vont droit à eux et les défont tous, en poursuivant une douzaine jusqu'aux premières maisons. Les Anglais perdaient environ 100 hommes : les Français ont 5 soldats et 3 Sauvages tués, entre autres les sieurs de Verchères enseigne et de Chambly cadet, et 18 blessés.

Haverhill compte aujourd'hui environ 75.000 âmes.

Bibl. — Encycl. Amer., New-York, 1903; Corr. gén. Arch. canad., Ottawa, vol. 28.

HAVILAND (Thomas Heath) (1822-95), avocat, homme politique, sénateur, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard.

Fils de l'honorable Thomas, originaire du comté de Gloucester (Angl.), émigré au Canada, membre des Conseils exécutif et législatif de Prince-Edouard, il naquit à Charlottetown le 13 novembre 1822. Son père l'envoya faire son cours d'études à Bruxelles, en Belgique. Ayant terminé son cours de droit, il fut admis au barreau de l'île en 1846 et devint colonel de la milice volontaire.

De 1846 à 1876, il représenta Georgetown à l'Assemblée législative et il fut nommé sénateur le 18 octobre 1873. Dans sa Province, il avait été ministre, de 1859 à 1862, de 1866 à 1867, de 1870 à 1872, avec les portefeuilles de Secrétaire colonial et de Solliciteur général. Le 10 juillet 1879, il résigna son mandat

de sénateur et fut nommé lieutenant gouverneur de Prince-Edouard, jusqu'au 1er août 1884.

Il mourut le 11 septembre 1895, ayant contracté alliance, en 1847, avec Elizabeth, fille de John Gruble, de Horsenden House (Angl.), qui lui donna trois filles et deux fils.

Bibl. — J. Dent, *Can. Portr. Gall.*, Toronto, 1881; Can. Parl. Comp., 1881; The Makers of Can., index, 1911; Can. and Prov., index, ibid., 1917.

HAYS (Charles Melville) (1856-1912), commis aux bureaux de chemins de fer, directeur général de la Compagnie du Grand Tronc.

Né à Rock Island, dans l'Illinois, le 16 mai 1856, il y suivit les classes de l'école primaire et, à dix-sept ans, il fut admis à titre de commis aux bureaux du chemin de fer Atlantique et Pacifique à Saint-Louis (Missouri). Peu à peu on lui accorda des avancements qui aboutirent en 1889 à la charge importante de directeur général du chemin de fer Wabash réorganisé.

En 1896, il vint au Canada au même titre dans la Compagnie du Grand Tronc : en 1901, il ne fut que six ou huit mois à la tête du Sud Pacifique, et revint au Grand Tronc jusqu'en 1909 : on le nomma alors président de la direction entière. C'est lui, en réalité, qui est le véritable organisateur de cette puissante Compagnie.

Etant en voyage en Angleterre, on l'invita à prendre passage à bord du monstrueux **Titanic**; et il périt dans le naufrage, le 15 avril 1912.

Il avait épousé Clara, fille de William Gregg, de Saint-Louis, et en eut quatre filles : on le considérait comme un ingénieur de grand talent, en fait de voies ferrées.

Bibl. — J. H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; et *Can. Who's Who*, 1910; H. A. Lowett, *Canada and The Gr. Trunk*, Montréal, 1924; D. B. Hanna, *Trains of Recollection*, Toronto, 1924.

HAZEUR (François) (1638-1708), négociant en gros, membre de la Compagnie du Nord et du Conseil souverain, seigneur de la Malbaie.

La famille, de bonne noblesse, était originaire de la ville de Verviers, appartenant à la Province de Liége, en Belgique. François Hazeur semble avoir émigré en Nouvelle-France, un peu avant 1668, avec son épouse Marie Proust et ses cinq enfants : François, Léonard, Jeanne-Louise, Madeleine et Marie-Anne; celle-ci épousa Jean Sébille, grand commerçant de Québec et ses deux sœurs furent Religieuses de l'Hôtel-Dieu; quant à Léonard, il s'établit à Ville-Marie avec ses père et mère.

Né en 1638, François, fils aîné, ouvrit à Québec une maison dans la basse ville. Le 21 novembre 1672, il épousa Anne Soumande Delorme, qui mourut en 1692. Le 15 octobre précédent, il avait acquis avec son associé Pierre Soumande les deux-tiers de la seigneurie de la Malbaie, le 12 octobre 1688; l'autre tiers lui fut vendu par adjudication : le 28 mai 1700, il en désintéressa son beau-frère. Cet achat lui garantissait l'exploitation des forêts environnantes, grâce à une scierie qu'il y bâtit : ses propres voiliers transportaient le bois en France.

Le 25 février 1684, M. Hazeur forma une Société avec Vital Oriol, en vue de faire la traite des pelleteries à la baie d'Hudson. En 1688, construction à la Malbaie d'un nouveau moulin à scie. Le 23 mars 1691, les administrateurs lui faisaient la concession « d'une étendue de terre au lieu appelé la **Grande-Vallée-de-Monts** de deux lieues de front sur trois de profondeur dans les terres pour y établir la pêche de la morue et y faire d'autres établissements » : elle fut ratifiée par le roi le 1er mars 1693. En mai 1692, M. Hazeur vendait à la Sœur Marguerite Bourgeois une maison à la plateforme, qui servait de magasin, « lui promettant de ne pas se faire de peine pour le paiement ».

Bientôt le grand négociant s'occupait de la traite si importante de Tadoussac : il forma une association avec M. Aubert de la Chesnaye et M. Gobin en vue de l'exploiter, en 1694. Dans l'été de 1697, Denis Riverin découvrait une ardoisière à l'anse de l'Etang, située à six lieues au-dessus de la concession Hazeur : ils constituent aussitôt une Société. Et le 20 septembre, les administrateurs accordaient aux deux entrepreneurs « l'Anse-à-l'Etang avec une demi-lieue de front de chaque côté sur une lieue de profondeur ». Cette exploitation n'eut pas de suite, en raison de la priorité des autres entreprises plus lucratives. Le 22 novembre 1698, M. de Frontenac, qui lui portait beaucoup d'estime, le nommait son exécuteur testamentaire conjointement avec M. Monseignat, son secrétaire. Le 15 mars 1700, M. Hazeur achetait à M. Riverin (V. ce nom) « la terre, fief de la Rivière-de-la-Madeleine, sise au-dessus de la grande Vallée », pour la somme de 250 livres. Le 21 février 1701, les sieurs Hazeur, Peire et de Vitray, obtenaient des administrateurs le monopole de la pêche aux marsouins à la Rivière-Ouelle, à Kamouraska et autres lieux : en 1705, ce privilège fut prolongé pour quinze années en faveur des deux premiers associés.

Le 1er juin 1703, M. Hazeur recevait de Sa

Majesté un siège au Conseil souverain, sur la recommandation de Mgr de Laval et de l'intendant de Champigny. Le 17 novembre 1704, M. Hazeur et Pierre Peire, en dépit du décès de leur associé M. de Vitray, attestent au ministre leur ferme résolution de continuer la pêche aux marsouins blancs, moyennant un subside ou gratification royale : ils y ont engagé la somme de 55.000 livres. Le 20 avril 1705, M. de Vaudreuil et M. de Beauharnois, intendant, octroyaient à M. Hazeur la concession d'une pêche sédentaire sur l'île de Terre-Neuve, « de trente lieues de terre appelée le **Port-au-Choix,** tirant du côté de Belle-Isle à l'est jusqu'à la Rivière-aux-Saumons, avec île et battures, sur dix lieues de profondeur; et, de l'autre côté, tirant au Sud, vingt lieues de front jusqu'à la rivière dite de **l'Ours-Blanc** avec les îles qui s'y rencontrent et sur la profondeur de dix lieues ». La concession fut ratifiée par le roi, le 17 juin 1707 (V. **Insinuations du Cons. souv.**). Le temps manquait pour exploiter cette importante donation. En effet, M. Hazeur mourut à Québec le 28 juin 1708, « regretté de tout le monde, à cause de son mérite, de sa vertu et de sa droiture ». (V. **Lettr.** au *min.* le 14 novembre suivant).

M. Hazeur, marié à Anne Soumande, eut plusieurs enfants, mais il n'en eut aucun de son union, le 16 janvier 1696, avec Elisabeth Barbe :

Jean-François, né le 16 juillet 1678, entra au séminaire en 1687 et en sortit en 1691, « n'ayant point d'inclination aux études ». En 1695, il est rendu à Paris dans le dessein de se faire admettre au noviciat des Pères Jésuites; après deux années, il quitta l'Ordre, étudia le droit et fut admis au barreau. Revenu à Québec, il succéda, au siège de son père au Conseil souverain, en 1712. Il s'était marié le 25 mars 1708 à Catherine Martin et il mourut en 1723 : de ses sept enfants deux seulement lui survivaient;

Marie-Ursule, née le 28 février 1692, devint l'épouse de Michel Sarrazin (V. ce nom);

Pierre, né le 22 décembre 1682, opta pour la carrière ecclésiastique et fut ordonné prêtre le 23 avril 1706; il signait **Hazeur de l'Orme,** nom emprunté à son grand-père, Pierre Soumande : curé de Champlain (1707-22), chanoine et délégué du Chapitre de Québec à Paris, auteur de nombreuses et fort intéressantes lettres à son frère, décédé à Paris en 1771 (V. Bull. des Rech. hist.);

Joseph-Thierry, né le 25 juin 1680, ordonné prêtre le 25 avril 1706, nommé chanoine le 21 mars 1715, curé de la Pointe-aux-Trembles (Neuville) jusqu'en 1725, grand pénitencier en 1723, vicaire capitulaire en 1740 à la vacance du siège épiscopal, publiant un mandement sur la dévotion à l'Immaculée Mère de Dieu, retiré chez Mme Sarrazin, décédé le 1er avril 1757.

Bibl. — Fr. Daniel, *Une page de notre Hist.*, Montréal, 1865; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., et année 1926; Ad. Shortt, *Doc. fr.*, t. I, Ottawa, 1925; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. IV, tabl. gén., 1920.

HEAD (Sir Francis Bond) (1793-1875), baronnet, ingénieur militaire, écrivain, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada.

Sa famille était d'origine portugaise. Il naquit le 1er janvier 1793 à l'Hermitage, non loin de Rochester, au comté de Kent (Angl.): il était le quatrième des enfants de James Roper Head. Entré à l'académie militaire de Woolwich, il obtint la commission de sous-lieutenant dans le corps des ingénieurs royaux le 13 mars 1811, et de lieutenant le 13 mai suivant, servant d'abord en Espagne, puis en France, et se trouvant à la ferme des Quatre-Bras et à Waterloo. Il continua sa carrière dans le génie jusqu'en 1825. Il appartenait alors à la garnison d'Edimbourg en Ecosse, lorsqu'on l'envoya en qualité de gérant à l'Association des Mines de Rio de La Plata et de Buenos-Ayres : en 1827, il publia un intéressant rapport sur cette Société. Il avait été fait capitaine au 5e régiment d'artillerie le 23 mars 1825, fut mis à demi-solde le 18 août et réintégré en 1827 jusqu'au 23 décembre 1828, quand il fut promu major dans le train militaire.

Le 30 novembre 1835, lord Glenelg lui offrit la charge de lieutenant-gouverneur du Haut-Canada et le titre de baronnet. Il fut assermenté, du 25 janvier 1836 au 23 mars 1838. Il eut à réprimer la Rébellion et défit les Américains favorables à ce mouvement : son administration était blâmée par ses supérieurs au Canada et à Londres. En 1831, il avait été créé chevalier de Saint-Michel et Saint-George; en 1834, chevalier et commandeur en 1835 de l'Ordre des Guelfes; le 22 mai 1837, baronnet d'Angleterre.

Sir Francis Bond mourut le 20 juillet 1875; il avait épousé, le 20 mai 1816, Julie Valenza, fille de Kenelm, dix-septième lord Somerville, qui lui donna trois fils et une fille.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages : 1° **Life of Bruce, the Travaller,** en 1830; 2° **Bubbles from the Brummen's of Nassau,** en 1834; 3° **Narrative of his Administration in Canada, 1839;** 4° **An Address to the House of Lords against the Canada Re-Union Bill, 1840;** 5° **The Emigrant : Scenes in Canada, 1846 et 1852;** 6° **Life of Burgoyne,** en 1872; 7° **Journeys in the Pampas and Andes, 1873.**

Bibl. — H. Morgan, *Cel. Men*, Toronto, 1912; D. Read, *Lieut.-Gov. of Upper Canada*, ib., 1903; Army

lists; The Makers of Can., index, 1911; Can. and Prov., Index, 1917.

HEAD (Sir Edmund Walker) (1805-68), bachelier et maître ès-arts, baronnet, lieutenant-gouverneur, gouverneur général du Canada, commissaire du service civil, conseiller privé, commandeur du Bain.

La famille était fort ancienne au comté de Kent. Le nom patronymique dérive d'un port appelé aujourd'hui **Hythe** et anciennement **Le Hede.** La baronnie fut *érigée en juin* 1676. Le premier du nom, nommé Richard, député aux Communes, décéda en 1689. La baronnie subit dans la suite les diverses fluctuations d'héritage par les collatéraux. Le Révérend sir John, maître ès-arts, né en 1773, curé à vie d'Egerton, au comté de Kent, marié, en 1801, à Jane, fille unique de Thomas Walker de Londres, fut le père de sir Edmund.

Huitième et dernier baronnet, il naquit à l'Hermitage, au comté de Kent, en 1805. Il fut éduqué à Winchester, **immatriculé** au collège Oriel à Oxford en 1823, reçu bachelier en 1827 et maître ès-arts en 1830. Agrégé au Collège Morton, il y enseigna jusqu'en 1837. Ayant voulu étudier le droit en 1835, il ne réussit point à se faire admettre au barreau.

Le 4 janvier 1838, il prit possession du titre de baronnet. Le 6 octobre 1847, la Reine le nomma lieutenant-gouverneur du N.-B.; il en exerça les fonctions, du 1 avril 1848 jusqu'au 8 septembre 1854 : ce fut le premier dans la charge, qui n'appartînt pas à l'armée. Promu gouverneur général, le 20 *septembre*, il est assermenté le 19 décembre 1854.

Sous son gouvernement eut lieu l'établissement des *municipalités* dans le Bas-Canada, en 1855. L'on vota les lois et règlements relatifs à la milice, à la franchise électorale, aux écoles séparées, aux appointements des magistrats de justice, à la translation du siège du gouvernement de Québec à Toronto (20 octobre 1855), de Toronto à Québec (24 septembre 1859). Le Conseil législatif devint électif en 1856; et l'on vota un *bill* pourvoyant à la revision des statuts provinciaux.

La même année, fut fondée la Compagnie Allan (V. ce nom), ligne de *paquebots transatlantiques* pour le courrier et les passagers. Le choix de Bytown (V. ce mot) par Sa Majesté la Reine, comme *capitale permanente* du Dominion, eut lieu le 31 décembre : c'est l'origine d'**Ottawa** (V. ce mot), en 1857. La même année, l'on fondait trois Ecoles Normales à Montréal et à Québec. En 1858, on introduisit dans la Province l'usage du système décimal pour la *monnaie* en circulation ; puis, l'on posa le premier câble transatlantique. Le 17 septembre 1859, ouverture du pont tubulaire **Victoria** à Montréal sur le Saint-Laurent. En 1860, visite officielle du Prince de Galles, qui posa la première pierre du Parlement à Ottawa. *Le 6 juillet 1861*, arrivée à Québec du vaisseau **le Great Eastern.** C'est encore sous son administration que l'on mit en vigueur le texte des statuts revisés et amendés. On put voir de plus l'érection dans tout le pays d'hôpitaux, d'asiles, d'orphelinats, d'*institutions* de charité.

Sir Edmund s'embarqua pour l'Angleterre le 23 octobre 1861. L'année suivante, il fut *nommé* commissaire du service civil. Il mourut le 28 janvier 1868, honoré de divers titres : D. C. L. de l'Université d'Oxford; L. L. D. de celle de Cambridge. Il est l'auteur du **Handbook of Spanish Painters.** En 1860, on le fait chevalier commandeur de l'*Ordre du* Bain. Il avait épousé, le 27 novembre 1838, Anna-Maria, fille de feu Révérend Philippe Yorke, petit-fils du premier comte de Harwicke. Leur fils unique, nommé John, né le 6 mars 1840, fit ses études au collège de Harrow en Angleterre. Il vint rejoindre son père à Kingston, continua son instruction à Toronto, et en 1857 alla à l'Université allemande à *Heidelberg*.

En septembre 1859, la famille du gouverneur entreprit une excursion au Bas-Canada. Elle s'arrêta aux Trois-Rivières afin d'admirer la vallée du Saint-Maurice, tout récemment ouverte à la colonisation. Le samedi 24 du mois, elle était de retour aux chutes de Grand'Mère. Sir Edmund rappelé à Kingston, partit le même jour, laissant son épouse et son fils goûter la beauté des paysages.

Le lendemain matin, John, accompagné de l'honorable John Browne, descendit au bord de la rivière Saint-Maurice avec le dessein de s'y baigner. Pendant que M. Browne retournait chercher un *objet oublié*, le jeune homme se mit à l'eau; comme il ne savait point nager, et le sable glissait sous ses pieds, il tomba sur le dos. Trois des **voyageurs** qui conduisaient l'expédition se jetèrent à son secours, plongeant à plusieurs reprises, mais sans succès. L'on amena un canot et Augustin Bellemare saisissant une longue perche, dont les spectateurs tenaient l'autre extrémité, plongea de nouveau. Il reparut tenant dans ses bras le corps du noyé : il était en effet asphyxié. On l'enterra à Québec, le 30 septembre dans le cimetière Mount Vernon.

John Head avait la passion de l'histoire naturelle et faisait une collection de fossiles : une espèce, découverte par lui à Lévis, a reçu son nom. Avec lui la baronnie s'éteignait.

Le 12 octobre 1855, les citoyens de Hamilton donnaient un banquet à sir Edmund, domicilié à Toronto. Le gouverneur prononça ces paroles dans son toast : « La prééminence de votre contrée de l'ouest est due à la supé-

riorité de la race dont vous descendez. » Le journal **le Canadien** du 24 octobre lui donna une leçon d'histoire, ajoutant comme conclusion « que la race canadienne française ne reconnaît ici que des **égaux**, non des **supérieurs** ». Le 2 novembre, à Toronto, le gouverneur tenta une explication ou rétractation.

Bibl. — The Makers of Can., index, Toronto, 1911; Can. and Prov., index, ib., 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; *H. Garneau, Hist. du Can.*, Paris, t. II, 1920.

HEARNE (Samuel) (1745-92), lieutenant de la marine, commis principal, explorateur, commandant.

Orphelin de père au berceau, il naquit à Londres en 1745; sa mère alla s'établir à Brinmester. Entré comme volontaire dans la marine, il s'engagea en 1765 au service de la Compagnie de la baie d'Hudson, dont les directeurs l'attachèrent au fort **Prince-de-Galles**, à l'entrée de la rivière Churchill. De 1770 à 1772, il fit un voyage d'exploration arctique : le premier il parcourut ce trajet jusqu'à la rivière **Coppermine**. En 1774, il bâtit **Cumberland House**, poste le plus septentrional de la Compagnie et, en 1775, on le nommait commandant du fort Prince-de-Galles. C'est là que, en 1782, vint le surprendre l'amiral français La Pérouse (V. ce nom), qui le traita en gentilhomme et l'emmena prisonnier en France. Remis en liberté, on le renvoya au même poste, de 1783 à 1787. Il mourut en Angleterre en novembre 1792.

Durant ces dernières années, il rédigea son mémoire qui parut à Londres en 1795 : **Journey from the Prince of Wales Fort to the Northern Ocean**; en 1911, M. J. B. Tyrrel en a publié une nouvelle édition, à Toronto.

Bibl. — L. J. Burpee, *The Search for the West Sea*, Toronto, 1908; Agnes Laut, *The Conq. of the Great Northwest*, 2 vol., New-York, 1908; G. Bryce, *The Remarkable Hist. of the Huds. Bay Co.*, Toronto, 1900; W. S. Wallace, *By Star and Compass*, ibid., 1922; Can. and Prov., Index, ibid., 1917.

HEARTZ (Frank Richard), négociant, banquier, ministre, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard.

Son ancêtre, d'origine israélite, vint d'Allemagne s'établir en Amérique; son trisaïeul se fixa à North River de Prince-Edouard, durant la Révolution américaine. Fils de Benjamin et de Henrietta Davidson, descendant de loyalistes émigrés, il est né à Charlottetown (P.-E.), le 7 janvier 1871, a étudié au collège Prince-de-Galles et à Toronto.

Revenu dans sa ville natale, il se livra à l'agriculture, au commerce, aux affaires financières et devint directeur de banque. Elu membre de l'Exécutif du parti libéral, il a été nommé lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard du 3 septembre 1924 à 1930; il a épousé, le 25 septembre 1895, Reine Mathew, fille de M. Uriah, de Souris (P.-E.).

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1924; J. H. Morgan, *Can. Men* et *Who's Who*, Toronto, 1912.

HEAVYSEGE (Charles) (1816-76), ébéniste, sténographe, poète, dramaturge.

Né à Liverpool (Angl.) le 2 mai 1816, il vint au Canada en 1853 et s'établit à Montréal comme ébéniste. En 1852, il avait publié à Londres un poème, intitulé **The Revolt of Tartarus**; à Montréal, il écrivit en 1855 une série de **Sonnets**; puis en 1857, un drame en trois actes : **Saül**; en 1860 **Count Filippo**; en 1865, **Jephta's Daughter**; en 1867, **Josebee**; enfin un roman : **The Advocate** (1865). Il est décédé à Montréal, le 15 juillet 1876.

Bibl. — L. J. Burpee, *Charles Heavysege*, Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1901; G. Rose, *Cycl. Can. Biogr.*, Toronto, 1880; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

HEBERT (Louis) (1575-1627), apothicaire royal, premier colon en Acadie et au Canada, procureur, premier seigneur de la Nouvelle-France.

Fils de l'apothicaire de la reine Marie de Médicis, Louis, né vers 1575, apothicaire lui-même, accompagna en 1604 M. de Monts et les hardis pionniers de l'Acadie. Marc Lescarbot seul mentionne son nom dans son **Histoire** en 1609, affirmant que, dans le bassin de Port-Royal, son nom fut attribué à l'île **Hébert** et à la rivière **Hébert**, que les Anglais appellent encore aujourd'hui **Bear Island** et **Bear River** : ainsi **Hébert** est fait, par homonymie, synonyme d'**Ours**. En 1606, M. de Poutrincourt (V. ce nom) « fit cultiver un parc de terre pour y semer du blé et planter la vigne, à l'aide de l'apothicaire, homme qui, outre l'expérience de son art, prend plaisir au labourage ». Toute la colonie rentrait en France en 1607.

Mais en 1610, Louis Hébert retourne au Port-Royal avec M. de Poutrincourt. En 1612, le Père Biard (V. ce nom) reconnaît sa science médicale et ses attraits agricoles : Hébert donna ses soins au sagamo Membertou (V. ce nom). Quand, le 16 mai 1613, la **Fleur-de-Mai** du capitaine La Saussaye (V. ce nom) aborde à Port-Royal pour y embarquer les Jésuites Biard et Massé, l'on n'y trouva qu'eux et leur serviteur, Hébert et un cinquième, les autres étant bien loin : ce fut à l'apothicaire que l'on présenta les lettres de la Régente autorisant le déplacement des missionnaires. Après le sac de l'habitation par

Argall (V. ce nom), Louis Hébert rentra en France. Des historiens ont affirmé que son épouse l'avait accompagné en 1610 : elle n'est mentionnée dans aucun document, étant alors mère de jeunes enfants.

En 1617, un ami le persuada à Paris d'émigrer avec sa famille aux bords du Saint-Laurent : c'était évidemment Champlain. Celui-ci s'en ouvrit aux directeurs de la Compagnie des Marchands (V. ce mot), qui offrirent à l'apothicaire 100 écus et l'entretien des siens « pour trois ans » : offre qu'il accepta.

M. de Monts, intéressé dans la Compagnie, lui écrivit une lettre, le 18 février 1617, datée de Pons en Saintonge; il lui exprimait son très grand contentement de sa détermination, sachant combien il avait été soigneux au travail dans l'établissement du Port-Royal; il avouait que jusque-là personne ne s'est rencontré pour l'habitation de Québec, où il fallait la culture de la terre et l'entretien du bétail; qu'il l'exhorte à continuer dans ce dessein, malgré les difficultés et les incommodités que « les petits courages n'osent entreprendre »; qu'il écrit aux Marchands de Rouen de la Société, « les priant de lui donner les 100 écus que M. de Champlain lui a mandé qu'il désirait avoir pour accommoder sa famille »; qu'il croit qu'ils ne lui refuseront pas si peu de chose, assurés que la somme leur rapportera « puisque les essais de semences sont déjà faits »; que le succès certain donnera envie à beaucoup d'autres de lui aller tenir compagnie et partager « l'honneur qu'il en aura acquis »; qu'il priera Dieu de conserver sa famille et de bénir ses labeurs, l'assurant qu'il est « son affectionné ami ».

A la vue de cette lettre, est-il rapporté dans le factum anonyme **Au Roi sur la Nouvelle-France** (V. Massé), M. Hébert vend ses meubles et son avoir, part joyeux de Paris avec sa femme, ses enfants, son beau-frère, « six en nombre », et se rend à Honfleur pour s'embarquer et y acheter des rafraîchissements pour les siens. Inopinément il se voit appeler des Marchands, qui lui parlent de s'obliger envers eux en plusieurs manières. M. Hébert leur dit très à propos : qu'on ne lui avait dit auparavant rien de semblable au déménagement; que, venu à ses frais avec sa famille à Honfleur, il lui était impossible de rentrer à Paris. On refusa de l'embarquer sans signer le contrat de leurs requêtes. Leurs exigences comprenaient ceci : Louis Hébert de Paris, avec sa famille, deux filles et un fils et Claude Rollet, reconnaît se louer par acte à la **Compagnie de Canada** pour **s'habituer** au pays, devra pendant deux années travailler aux ordres des commis à Québec pour le service de la dite Compagnie; ces commis lui donneront licence de défricher, labourer, améliorer les terres, et le provenu (rendement) de ses labeurs, il le mettra entre leurs mains, moyennant quoi la Compagnie lui promet de verser 300 livres tournois : sans qu'elle soit tenue de le nourrir, ni de le défrayer d'aucune chose, ni lui donner aucun loyer, moyennant quoi elle lui permet de faire tels labeurs de culture, tabac, blé d'Inde, jardinage, dont les provenus seront à la disposition des commis pour les vendre à la Compagnie au même prix qu'en France : il ne pourra, à peine de confiscation de tous biens, faire la traite avec les Sauvages ni autres : mais pour subvenir à ses nécessités, la Compagnie lui a baillé d'avance la somme de 120 écus valant 300 livres tournois; il devra assister de tout son pouvoir les malades, sans salaire. — Honfleur, le 6 mars 1617 : signé, Thomas Porée, Louis Hébert, Vermule, Boyer.

Le Saint-Etienne appareilla le 11 avril 1617, ayant à bord le Père Le Caron (V. ce nom), qui retournait à Québec. Périlleuse traversée, durant laquelle Mme Hébert éleva par les écoutilles le plus jeune de ses petits enfants, afin qu'il reçût aussi la bénédiction du prêtre. Le 14 juin, le voilier accoste à Tadoussac et, le 15 juillet, les colons abordent à Québec et ravitaillent les habitants. En automne, l'apothicaire accorde la main de sa fille aînée, Anne, à Etienne Jonquet, de Normandie : tous deux meurent en 1619 sans postérité. Le 26 août 1621, Guillemette Hébert épousa Guillaume Couillard (V. ce nom). Depuis un an, Louis était investi de la charge de procureur du roi. Le 4 février 1623, il obtint du duc de Montmorency le fief du Saut-au-Matelot; puis le 28 février 1626, du duc de Ventadour, celui de la rivière Saint-Charles, « d'une lieue française de terre sur quatre lieues de profondeur ».

Les sieurs De Caen (V. ce nom) exercèrent envers M. Hébert les mêmes vexations draconiennes. Ainsi, le truchement, Etienne Brûlé (V. ce nom), voulait prêter à l'apothicaire 100 écus sans intérêt pour payer ses serviteurs : le sieur De Caen s'y opposa, se substituant au taux de 25 % d'intérêt. M. Hébert, ayant des bœufs sans avoir de charrue, demanda à un sieur Jean de La Trompette, résidant à Dieppe, de lui en procurer une, moyennant remboursement : le sieur De Caen le lui défend, affirmant que cela regardait son intérêt. M. Du Pont-Gravé avait loué en Normandie le service de deux hommes « à bon marché » pour M. Hébert : M. De Caen par malice leur refusa le passage à bord. En 1625, craignant qu'on ne lui fasse rendre gorge, Emery De Caen ordonna d'accorder à M. Hébert pour 100 livres par an de vivres, afin de répandre le bruit « que l'on ne peut

vivre au pays sans subsistance et sans les subsides des agents-directeurs, fermant ainsi la bouche à la famille Hébert ». Ainsi l'héroïque premier colon du Canada travailla sans cesse, « pour les autres et non pas pour lui », de l'aveu désolant de M. de Champlain.

Le 23 janvier 1627, ayant au préalable fait une chute grave, il succombait à ses conséquences. Le chroniqueur Sagard (V. ce nom), lui met sur les lèvres, au lit de mort, de fort beaux accents chrétiens. Sa veuve, Marie Rollet, se remaria, le 16 mai 1629, à Guillaume Hubou et ne lui donna point de postérité : au retour des Jésuites en 1632, elle hébergea plusieurs Sauvagesses orphelines et mourut le 27 mai 1649; enfants :

Guillaume, aîné et unique fils, épousa le 1er octobre 1634 Hélène, fille de Pierre Desportes et de Françoise Langlois et en eut trois enfants : il mourut en 1639 et sa veuve s'unit en 1640 à Noël Morin; enfants :

Joseph, né le 3 novembre 1636, se maria le 12 octobre 1660 à Charlotte-Marie, fille de Pierre-Charles de Poitiers, écuyer et capitaine d'infanterie, et d'Hélène de Belleau. La **Relation** de 1661 contient une lettre d'un prisonnier chez les Agniers, où il est dit que « M. Hébert, qui avait été blessé d'un coup de fusil à l'épaule et au bras, fut donné aux Onéiouts et qu'il a été poignardé à coup de couteau par des Iroquois ivres ». Sa jeune veuve sans enfant se remaria en 1667 à Simon Lefebvre, sieur d'Angers;

Françoise, née en 1638, épousa en 1651 Guillaume Fournier à qui elle donna quinze enfants;

Angélique, née en 1639, mourut au berceau.

Ainsi la famille Hébert ne s'est perpétuée que par les enfants de la famille Fournier, apparentée, il est vrai, aux descendants de la famille Morin.

Bibl. — Arch. can., Ottawa; Sagard Théodat, *Hist. du Can.*, Paris, 1636; Az. Couillard Després, *Hist. de la Prem. Fam. fr.*, Montréal, 1907; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. 72, Cleveland, 1904; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of New-Fr.*, Toronto, 1901; C. H. Laverdière, *Œuvres de Champlain*, 6 vol., Québec, 1870; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

HEBERT (Louis-Philippe) (1850-1917), commis, zouave pontifical, sculpteur, professeur, chevalier de la Légion d'Honneur et de Saint-Grégoire, Compagnon de Saint-Michel et Saint-George.

Les ancêtres étaient au nombre des premiers colons acadiens. Ils habitaient Port-Royal, au recensement de 1671, ordonné par M. de Grandfontaine (V. ce nom). Victime du **Grand Dérangement** en 1755, le trisaïeul fut déporté à Boston, où il entra au service d'un officier de l'armée américaine. Après quelque temps, de concert avec un certain Thibaudeau, il déserta et vint au Canada, rejoignant un groupe de compatriotes, exilés et établis à Saint-Grégoire de Nicolet.

Plus tard, l'un de ses descendants alla se fixer comme colon dans les Cantons de l'Est. Théophile Hébert, marié à Julie Bourgeois, nom également acadien, s'établit à Sainte-Sophie d'Halifax, au comté de Mégantic. C'est dans cette paroisse que naquit Louis-Philippe, le 27 janvier 1850. A quatorze ans, l'adolescent laissa les rudiments de l'école primaire pour s'engager comme commis de magasin à la campagne. En 1869, il s'enrôlait dans les rangs des Zouaves volontaires et partait pour Rome. Ame née artiste, il y contempla les plus beaux chefs-d'œuvre des maîtres anciens et modernes, soit pour la peinture, soit pour la sculpture.

De retour en 1871, le zouave franchit la frontière des Etats-Unis. Il réussit à devenir l'agent d'une maison de commerce de fruits : mais simultanément il se plaisait à travailler le bois. M. Edouard Richard (V. ce nom), Acadien et ancien député de Mégantic, lui conseilla d'envoyer un buste qu'il avait sculpté à l'exposition de Montréal, en 1873 : l'artiste ignoré remporta le premier prix. Aussitôt il se fit admettre dans l'atelier de M. N. Bourassa (V. ce nom) et suivit ses leçons durant six années. Puis il va étudier, une autre année, à Paris. Au retour, il se signala au public par la statue du vainqueur de Châteauguay, le colonel de Salaberry, laquelle se dresse encore à Chambly (1881).

En 1882, après son temps d'études à Paris, il obtient le premier prix du concours, institué par le gouvernement fédéral, pour la meilleure statue en pied de sir G.-E. Cartier, que l'on admire près du Parlement. Puis il burina celle de sir John Macdonald, ayant à ses pieds une jeune femme qui représente **la Gloire.** En 1886, le gouvernement de Québec le chargea de décorer les niches et les abords du palais législatif : ce qui lui fournit l'occasion d'une nouvelle traversée à Paris pour examiner les groupes de personnages. Ces décors comprennent : **La Halte dans la forêt d'un groupe indien, 1890; la Pêche à la nigogue** ou **le Harponneur indien, 1890;** la statue de **Frontenac,** façade du palais, 1890; celle de **lord Elgin,** façade du palais, 1890; le **Monument Short-Wallick,** 1891; la statue de **Salaberry,** façade du palais, 1894; celle de **Montcalm,** façade du palais, 1894; celle de **Wolfe,** façade du palais, 1894; celle de **Lévis,** façade du palais, 1896. En 1908, le **Monument Laval,** place du Bureau de poste.

A Montréal, le **Monument Maisonneuve,** place d'Armes, 1895; la statue de **Mgr Bour-**

get, place de la cathédrale, 1903; le buste de **Crémazie**, square Saint-Louis, 1906; la statue de **Jeanne Mance**, parterre de l'Hôtel-Dieu, 1909; celle de **John Young**, place Royale, 1911; celle du roi **Edouard VII**, place Philipps, 1914; celle de la Reine **Victoria**, Ottawa.

A Chambly, statue de l'abbé Pierre-Marie **Mignault**, 1909. A Lévis, Mgr Joseph-David **Déziel**, 1885. A Marieville, le grand vicaire **Crevier**, 1888. A Mascouche, Pierre Le Gardeur de **Repentigny**, 1910. A Verchères, **Madeleine de Verchères**, 1913.

En dehors de la Province de Québec et de l'Ontario, il a travaillé pour Halifax et Lowell (Mass. E.-U.).

M. Hébert est décédé le 13 juin 1917, ayant contracté alliance en 1879, avec Marie, fille de Thomas Roy, de Montréal. Il y avait professé le modelage à l'Association des Arts et Manufactures, dont il devint le vice-président en 1898; on le nomma, en 1883, membre de l'Académie Royale et il fut décoré, en 1894, par le gouvernement canadien de la médaille de la Confédération; en 1901, chevalier de la Légion d'Honneur et de Saint-Grégoire-le-Grand; en 1903, Compagnon de Saint-Michel et Saint-George.

De son mariage sont issus deux fils et deux filles, dont l'une décédée en 1912, avait épousé Armand Martin, de la maison **Révillon et Frères**;

Henri a suivi la carrière de son père et s'est déjà distingué par des œuvres de grand mérite : statue de sir **L.-H. Lafontaine**, façade du palais à Québec, 1921; le **Monument d'Abraham Martin**, basse ville, 1922; la **Fontaine Leigh Gregor**, parc Jeanne Mance à Montréal, 1913; le **Monument** de sir **W. E. Logan** à Percé, 1913; le buste de sir **R. Forget** à Saint-Irénée-les-Bains, 1923, etc.

Adrien a choisi la peinture, exposant à Paris (1931) ses chefs-d'œuvre.

BIBL. — *L'Opinion Publique*, Montréal, 1881 et 1883; J.-B. Lagacé, *L.-Ph. Hébert et son œuvre*, Rev. can., 1901; L.-O. David, *Souv. et Biogr.*, Montréal, 1911; les Journaux, 14 juin 1917; Can. and Provinces, Index, Toronto, 1917.

HENDERSON (Alexander), avocat, homme politique, magistrat, Commissaire du Yukon.

Fils d'Alexander et de Grace Henderson, originaires de Caithness (Ecosse), il est né à Oshawa (Ont.), le 13 mars 1860. En 1884, il est admis au barreau de la Province, à celui de la Colombie Britannique en 1892, et fait Conseil de la Reine en 1899.

Etabli à New-Westminster, il représenta ce comté à l'Assemblée de Victoria, de 1898 à 1900. Puis, le 16 juin 1901, il a été nommé juge de la Cour à Vancouver, donnant sa démission en 1907; le 17 juillet de cette année, promu Commissaire du Territoire du Yukon jusqu'au 31 octobre 1911. Il a épousé, en 1895, Suzan Crawford, fille de W. Mac Croney, qui lui a donné une fille.

BIBL. — H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912, et *Who's Who*, ib., 1921; N.-O. Côté, *Can. Polit. App.*, Ottawa, 1917.

HENDRIE (Sir John Strathearn), homme politique, ministre, lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

Fils de William et de Margaret Hendrie, il est né le 15 avril 1857 à Hamilton (Ont.) et a étudié à Upper Canada College de Toronto.

En 1902, 1905, 1908, 1911, élu député à la Chambre législative, il fut ministre sans portefeuille, le 8 septembre 1905, dans le cabinet Whitney. Le 26 septembre 1914 à 1919, il était promu lieutenant-gouverneur de la Province, ayant été décoré du titre de commandeur de l'Ordre royal de Victoria le 18 septembre 1907, chevalier commandeur de Saint-Michel et Saint-George le 3 juin 1915. Il a épousé, le 2 avril 1885, Lena Maud Hendrie de Kingston : leur fils, William Ian fut commandant de la 18e batterie dans les forces expéditionnaires du Canada, durant la grande guerre.

BIBL. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1918; Can. Ann. Review, 1914; N.-O. Côté, *Polit. App.*, Ottawa, 1917; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

HENNEPIN (Jean-Louis) (1640-1705), prêtre, Récollet, aumônier des troupes, missionnaire au Canada, découvreur, auteur de plusieurs ouvrages.

Jaspart Hennepin et Robertine Leleu, mariés à Ath en Hainaut, le 4 novembre 1625, eurent six enfants : Antoine, né le 12 mai 1626, Marie le 11 octobre 1627, Catherine le 28 décembre 1629, Nicolas-Auguste le 12 avril 1631, Jean le 18 juin 1634, Jean (Louis) le 7 avril 1640. Leur demeure était contiguë au couvent des Pères Récollets de la ville.

A l'issue des humanités suivies à l'Ecole latine locale, le jeune homme revêtit la bure franciscaine au couvent de Béthune, où il se trouva sous la direction spirituelle du Père Gabriel de la Ribourde (V. ce nom), vers 1660. L'année suivante, il entreprit ses études théologiques au couvent de Montargis, dans l'Orléanais, et fut promu au sacerdoce vers 1666. Wallon de langue et d'origine, il se rendit à Gand chez sa sœur, mariée en 1659 à Jean Bent, et s'y familiarisa avec le flamand. Il partit ensuite pour Rome, où le Général de l'Ordre lui permit de visiter les sanctuaires et les monastères d'Italie et d'Allemagne. De retour, il exerce le ministère à Hall près de Bruxelles, à Biez près de Dun-

kerque, à Calais, à Dunkerque, de nouveau à Biez, avant 1673. Durant la guerre, il circula en Hollande et passa huit mois de cette année aumônier des soldats blessés et malades à Maëstricht : il y tomba gravement atteint de l'épidémie. Le 11 août 1674, il assiste à la bataille de Senef, en Hainaut, dont la partie méridionale, nommée **Hainaut français**, fut acquise à la Couronne en 1678.

Le 22 avril 1675, Louis XIV notifie officiellement l'envoi prochain de cinq Récollets en Nouvelle-France : M. Robert Cavelier de La Salle en emmenait quatre et débarqua à Québec le 16 juin suivant avec les Pères Louis Hennepin, Chrétien Leclercq, Luc Buisset et Zénobe Membré. D'après son biographe, le Père Louis prêcha l'Avent et le Carême de 1676 à l'Hôtel-Dieu et exerça le ministère à Percé, au Cap-Tourmente, aux Trois-Rivières, à Sainte-Anne de Beaupré, au Bourg Royal, à Pointe-Claire et devint aumônier du fort Frontenac en compagnie du Père Buisset. C'est là qu'il reçut le 18 novembre 1678 ses patentes pour l'exploration officielle de l'Ouest, à la suite de M. de La Salle et de ses hommes.

Départ le 5 décembre pour Niagara, où il célèbre la première messe, le 11. Le 22 janvier 1679, le parti se rend à deux lieues au-dessus du saut ou cataracte et La Salle pria le Père de « mettre la première cheville au vaisseau » (**Le Griffon**); en même temps, il le renvoya chercher deux Récollets à Frontenac, les Pères Zénobe et Gabriel, qui arrivent à Niagara le 30 juin. Le 4 juillet, le Père Louis se rend par terre au grand Sault et aux premiers jours d'août à la plage, où s'achevait la construction du voilier sur le lac Erié ou **lac de Conti.** Ayant appareillé le 7, en trois jours **le Griffon** aborde à l'entrée du **détroit** du lac d'**Orléans** (ou Huron) : on nomme le lac **Sainte-Claire,** le 11, veille de la fête. Le 23, le voilier pénètre dans le lac d'Orléans et accoste à Michillimakinac, le 27, pour entrer dans le lac **Dauphin** (Illinois ou Michigan) le 18 septembre, et subir un débarquement forcé le 28. Au début d'octobre, on opère une excursion à un village de Poutéoutamis pour se ravitailler en gibier. Arrivée au fond du lac des Illinois, le 18; l'on aperçut une bande d'Outagamis, les armes à la main; le 30, échange de présents et festin : éloge des **Robes Grises** par le chef ou capitaine des Sauvages. Ayant pris du repos à l'embouchure de la rivière Miamis, du 1er au 11 novembre, on vit arriver M. de Tonti avec deux canots chargés : départ le lendemain en amont de la rivière **Seignelay** (Illinois) pour arriver à la fin de décembre au village des **Illinois ou Crèvecœur** (V. La Salle).

Tout le monde fêta le premier de l'an 1680 « par la messe et l'accolade générale ». Ayant traversé le petit lac **Pimmiteous,** la joie renaît avec le dégel de la rivière, dix jours après : mais l'on ne se décida à lever le camp à Crèvecœur que le 29 février : et, le 7 mars, l'on faisait la rencontre des **Tamaroas** à deux lieues de l'embouchure de la rivière **Seignelay** et de son confluent avec le Mississipi : selon le récit de M. de La Salle, ces Tamarois habitaient beaucoup plus en aval du grand fleuve : hypothèse conforme à la réalité.

A ce point précis de son tableau chronologique comparé, le biographe du Père, et simultanément l'apologiste de sa carrière et de ses œuvres, abandonne soudain le texte de sa **Description de la Louisiane,** publiée en 1683 et résumée jusque-là. Il a recours à son second ouvrage, paru en 1697, intitulé **Nouvelle-Découverte,** pour décrire la descente du Mississipi jusqu'à son embouchure en 1680, — deux ans avant M. de La Salle, — trajet d'aller et retour accompli par trois hommes dans un canot, du 14 mars au 11 avril 1680! C'est avec raison que M. d'Iberville se plaignait, en 1700 et en 1701, de l'inexactitude des constatations de Hennepin, dont il possédait les ouvrages durant ses explorations. Ainsi se trouve ébranlée et renversée l'invraisemblable hypothèse de la découverte du Récollet « des trois canaux » ou bouches du Mississipi. Apparemment, l'auteur de la **Nouvelle-Découverte** s'est permis de faire usage du **Mémoire** du Père Zénobe Membré, compagnon de La Salle.

La vérité est que le Père Récollet s'offrit, au mois de mars 1680, de faire le voyage du Mississipi en éclaireur et en vue de renseigner M. de La Salle sur son entreprise. Ce dernier lui donna un canot monté par deux hommes, Michel Accault et Antoine Auguelle, et chargé de marchandises de troc valant 1.000 à 1.200 livres. Partis le 29 février de Crèvecœur, ils arrivent au confluent de l'Illinois et furent arrêtés par les glaces flottantes jusqu'au 12 mars. Au lieu de descendre le courant du Mississipi, ils le remontent. A 24 lieues en amont, ils trouvent la rivière **Noire,** qui est peu considérable; à 30, la **Rivière-aux-Bœufs** (Chipawee River) et à 40 au-dessus, celle du **Tombeau** (Flambeau River); à 30 autres lieues, un saut de 35 pieds que le Père nomma **Saint-Antoine-de-Padoue,** en face de la ville actuelle de Minneapolis; à 8 lieues encore, la rivière des Sioux que l'on remonte jusqu'au lac des Issatis (Leech Lake), qui est la source du Mississipi. Voilà le titre de gloire incontestable du Père Hennepin : et l'on a su récemment le reconnaître officiellement au Minnesota.

Désormais, le biographe revient à la cita-

tion du texte de la **Description de la Louisiane,** conjointement au texte de la **Nouvelle-Découverte.** Le 11 avril 1680, paraissent de 33 à 50 canots conduits par 120 Sioux : échange de calumets de paix jusqu'au 21, jour de Pâques : ils avaient pillé tout, même les ornements de la messe, le calice excepté. Le 25, rencontre de Greysolon du Lhut (V. ce nom), qui réussit à arracher aux mains des Sioux les trois captifs, le 12 septembre seulement : il en a laissé le récit dans son **Mémoire,** bien différent de celui du Père Récollet (V. Margry, t. I). Par le Wisconsin, ils atteignirent la baie des Puants ou Baie Verte (Green Bay), puis Michillimakinac, où ils furent contraints d'hiverner par les glaces et les neiges. Une semaine après Pâques 1681, ils s'embarquaient et traversèrent les mêmes lacs : Orléans, Sainte-Claire, Conti, Niagara et Frontenac ou Ontario, s'arrêtaient au grand village des Tsonnontouans. Du fort Frontenac, ils se rendent à Ville-Marie et de là à Québec, où le Père remet son journal de voyage au Père Valentin Leroux, supérieur des Récollets : cette copie, où n'existait point la descente aux bouches du Mississipi, fut plus tard communiquée au Père Leclercq, qui y joignit les notes du Père Membré, compagnon de La Salle dans sa découverte.

Désireux de publier sa **Relation,** le Père Hennepin regagna la France et se retira au couvent de Saint-Germain-en-Laye. Le privilège du roi date du 3 septembre 1682 et le 5 janvier 1683 sortait de presse : **Description de la Louisiane,** nouvellement découverte au Sud-Ouest de la Nouvelle-France par Ordre du Roy, dédiée à Sa Majesté par le R. P. Louis Hennepin : in-12°, 107 pages, 5 janvier 1683. Réédité en 1684 et 1688, l'ouvrage fut traduit, dans l'intervalle, en italien, en néerlandais, en allemand.

En 1683, le missionnaire du Canada est nommé vicaire au couvent de Cateau-Cambrésis près de Cambrai; puis Gardien du couvent de Renty, en Artois, du 10 octobre 1684 jusqu'au 7 avril 1687. L'année suivante, en qualité de **Notaire** apostolique, il accompagnait le Père Hyacinthe Lefebvre Voille au chapitre général de Rome; mais soudain le Père Hyacinthe Lefebvre, commissaire royal, lui retira cette obédience et le relégua au couvent de Saint-Omer en 1687; ensuite le Père Hennepin regagna le Hainaut : à Gosselies près de Charleroi, il devint chapelain des Récollectines (1687-92). De là, il se rendit au couvent d'Ath et y protesta devant ses confrères contre le dessein de le verser dans la Province de Frandre. Il s'occupa de protéger les Pénitentes tertiaires de Gosselies, menacées de pillage de la part de la soldatesque française.

A titre de sujet espagnol du Hainaut supérieur depuis sa naissance, il s'adressa au roi Guillaume III d'Angleterre par l'entremise de son secrétaire de la guerre, le sieur de Blaithwayt : l'Angleterre était alliée au roi catholique d'Espagne et à l'Electeur de Bavière; il demanda au prince d'Orange, étant appuyé par le Père Renier Payez, commissaire général de son Ordre à Louvain, « une obédience pour les Missions de l'Amérique et le temps, nécessaire à ses préparatifs, de séjourner en Hollande ». La requête restant sans issue, il eut recours à l'internonce de Bruxelles et obtint, par cette voie, une pancarte officielle du général de l'Ordre, le 31 mars 1696 : il se réfugia au couvent d'Anvers. Mais il ne tarda pas à recevoir du roi d'Angleterre la faculté de se rendre à Amsterdam pour y surveiller l'impression de ses notes : il échoua dans ce dessein et alla se fixer à Utrecht. C'est là qu'il édita : **Nouvelle Découverte d'un très grand pays,** situé dans l'Amérique entre le Nouveau-Mexique et la mer glaciale : dédié à Guillaume III, par le R. P. Louis Hennepin, missionnaire Récollet et Notaire apostolique, Utrecht, 1697. — **Nouveau Voyage** d'un pays plus grand que l'Europe entière, avec approbation, dédié au roi Guillaume III, par le R. P. Louis Hennepin, missionnaire Récollet et Notaire apostolique, Utrecht, 1698. En 1704, le libraire Braeckman d'Amsterdam les réunit sous le titre de **Voyages et Nouvelles Découvertes d'un très grand pays dans l'Amérique, t. I,** seul édité. En 1698, un quatrième ouvrage parut à Utrecht, intitulé **La Morale pratique du Jansénisme,** etc., par le R. P. Louis Hennepin, etc., et chapelain de son Altesse électorale de Bavière (V. Bull. des Rech. hist., 1907).

La même année, l'ex-missionnaire du Canada faisait une démarche auprès de M. de Bonrepaus, ambassadeur de France à La Haye. Cette correspondance prouve à l'évidence que la Cour de Londres, dont l'attention se dirigea vers le Mississipi en raison des précédentes publications du Récollet transfuge, arma aussitôt des vaisseaux pour en prendre possession. Mais les frères Le Moyne d'Iberville et de Bienville (V. ces noms) les devancèrent à l'embouchure et au littoral de la Louisiane. Néanmoins, le 23 juillet 1698, M. de Pontchartrain écrivait à l'ambassadeur que le « roi accordait au Père Hennepin la permission de revenir en France et qu'il le ferait passer à Québec à la première occasion ». Mais à la fin de mai 1699, mis au fait des actes du Récollet et de leurs conséquences, le roi prit la décision de le faire appréhender, « si jamais il débarquait dans la Nouvelle-France ».

En 1701, le Père Louis est hospitalisé au couvent de **l'Ara Coeli** à Rome : M. E.-H. Rensen le fait mourir à Utrecht en 1705 (V. **Biogr. de Belgique**, t. IX, 1886).

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Français*, t. I-IV, Paris, 1889; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. III, ib., 1895; R. G. Thwaites, *Father Hennepin*, Chicago, 1903; J. Goyens, O. F. M., *Le Père L. Hennep.*, Quaracchi (Italie), 1925; H.-A. Scott, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1927; surtout Marc de Villiers, *La Louisiane*, Paris, 1929.

HENRY (Alexander) (1739-1824), soldat, commerçant, explorateur, auteur de récits de voyages.

Descendant d'une famille écossaise, il naquit à New-Brunswick, dans la Colonie du New-Jersey, au mois d'août 1739. En 1760, il s'enrôla dans les troupes du général Amherst, qui voulait réduire la Nouvelle-France par la prise de Montréal. Après la capitulation, le soldat licencié se décida à courir les aventures dans l'exploration de l'Ouest.

Rendu à Michillimakinac, il se livra au trafic des fourrures. Mais les Indiens se soulevèrent contre les traitants de ce poste, qui furent presque tous massacrés, Henry fut l'un des survivants et demeura captif entre les mains des **Ojibways** au Saut-Sainte-Marie, l'espace de douze mois. Il réussit à s'évader et songea à poursuivre ailleurs son premier commerce, en s'enfonçant dans les prairies du Nord-Ouest. Son neveu, Alexander, le suivit pour seconder ses intérêts. En 1775, il entra en société avec un certain Jean-Baptiste Cadot, ayant pris pour guide un autre catholique, nommé Etienne Campion : chaque membre de l'équipage appartenait également à la lignée des anciens **voyageurs.**

Les marchands de Montréal fournissaient les marchandises et les spiritueux aux aventuriers, qui leur tenaient lieu d'agents. En 1783, Benjamin et Joseph Frobisher, avec Simon Mac Tavish, voulant lutter contre leurs rivaux de la Compagnie de la baie d'Hudson, formèrent la Compagnie du Nord-Ouest (V. ces noms). Aussitôt, Henry accepta de devenir leur associé : ce fut l'origine de sa fortune. Il s'occupa aussi de l'exploitation des mines de cuivre du lac Supérieur. Mettant fin à ses courses, il ouvrit à Montréal un grand magasin en gros. On lui confia, pour tout le district, la charge de commissaire-priseur ou **évaluateur.**

Dans ses moments de loisir que lui procuraient son âge et son opulence, il s'occupa de rédiger ses lointains souvenirs. En 1809, il fit imprimer à New-York **Travels and Adventures in Can. and the Ind. Territories (1760-76).** En 1901, M. J. Bain de Toronto a publié une nouvelle édition de cet ouvrage fort curieux et intéressant, avec la biographie de l'auteur et des notes explicatives. Alexander Henry mourut à Montréal le 4 avril 1824.

Son neveu, entré au service de la Compagnie du Nord-Ouest en 1792, a écrit aussi son **Journal** (1799-1814), réédité à New-York en 1897. Il périt, le 22 mai 1814, noyé près du fort George, à l'embouchure du fleuve Columbia.

Bibl. — *Can. Mag.*, Montréal, 1824; H. J. Morgan, *Bibl. Can.*, Ottawa, 1867; The Makers of Can., Index, 1911; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

HERIOT (George) (1766-1844), greffier, sous-ministre des Postes, ministre, commandant, major-général, historien.

Descendant d'une famille de Huguenots français, il naquit à l'île de Jersey, en 1766, et vint tout jeune au Canada avec ses parents. Dans la suite, on reconnut ses capacités. Il parvint aux postes lucratifs de sous-ministre des Postes (1799-1816) et plus tard de ministre du même département dans toute l'Amérique britannique du Nord. En 1812, il se battit contre les Américains, étant nommé commandant en second sous le colonel de Salaberry : en 1841, on lui conféra le grade de major-général. Il mourut en 1844.

En 1801, le fonctionnaire avait publié à Londres **The Hist. of Can. from its first Discovery**, en 2 vol. in-4° : œuvre qui resta inachevée et qui n'est qu'un abrégé en anglais de **l'Histoire gén.** du Père de Charlevoix. En 1807, parut un fort volume in-4°, intitulé **Travels through the Canadas**, peinture des scènes les plus pittoresques et récit des souffrances de l'auteur dans ses pérégrinations : la Revue d'Edimbourg en apprécia bien la première partie, mais considéra la seconde comme un hors-d'œuvre.

Bibl. — B. Smith, *A Hist. of the Post Office in B. N. Amer.*, Toronto, 1920; J. G. Hendy, *The Story of Can. Posts*, 1904; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

HERTEL (François) (1642-1722), sieur de La Frenière, lieutenant, commandant, interprète, lieutenant de roi, anobli en 1716. — **Fresnières**, bourg de 160 âmes dans l'Oise.

Son père, Jacques Hertel, né en 1603, était fils de Nicolas et de Jeanne Nirrio, de Fécamp au pays de Caux (Normandie); il vint au Canada vers 1615, apprit les idiomes indigènes et devint un interprète émérite. En 1629, il se réfugia chez les Sauvages et vécut de leur genre de vie jusqu'au retour de Champlain (1633). Ce dernier lui fit alors concession d'une terre aux Trois-Rivières, en vue de faciliter la traite ou d'offrir ses ser-

vices d'interprète aux agents des Cent Associés. En 1636, M. de Montmagny lui fait don de deux terrains, l'un de 25 arpents et l'autre de 50 (fief Hertel), en présence de François Marguerie, de Jean Godefroy et des Pères Jésuites, « tous possesseurs de terrains aux Trois-Rivières et qui ont signé au contrait ». Le 23 août 1641, Jacques épousait Marie, fille de François Marguerie et de Marthe Romain, natifs de Saint-Vincent de Rouen: elle lui donna trois enfants : **François, Marie-Madeleine,** née en 1645 et mariée (1658) au chirurgien de la garnison, Louis Pinard, **Marguerite,** née en 1649, épouse de Jean Crevier (1663). Jacques mourut accidentellement, le 10 août 1651; sa veuve se remaria au sieur Moral de Saint-Quentin.

François naquit le 3 juillet 1642 aux Trois-Rivières. Il embrassa la carrière des armes et se distingua dès l'âge de 16 ans. En juillet 1661, il tombe entre les mains d'un parti agnier et il est emmené prisonnier. Il écrivit deux lettres au Père Le Moine qui était aux Onnontagués avec Garakontié (V. ce nom); puis une troisième à sa mère. La première, écrite sur l'écorce, rapporte au missionnaire qu'il fut, le jour même de son départ des Trois-Rivières, appréhendé par quatre Iroquois d'en bas; que, s'il ne s'est point fait tuer sur place, il craignait que sa conscience ne fût pas en bon état; qu'il le supplie de se rendre auprès de lui pour le confesser, qu'il daigne prendre en pitié sa mère bien affligée; qu'ils sont là trois François, qui ont la vie; qu'il lui demande de dire une messe pour lui et de bénir la main qui écrit et qui a un doigt brûlé dans un calumet pour amende honorable à Dieu offensé et que l'autre a le pouce coupé : mais qu'il n'en dise rien à sa mère. Dans la seconde, il insiste sur la visite qu'on attend avant l'hiver : les Iroquois ne lui feront aucun mal.

La troisième lettre, adressée ou destinée à sa mère, contient la demande de pardon de ses désobéissances envers elle, l'aveu de ses péchés qui sont la seule cause de sa captivité et de ses tortures, la reconnaissance qu'il lui garde de ses prières à son intention, ainsi que de celles de M. de Saint-Quentin et de ses propres sœurs. Il espère la revoir devant l'hiver, et la supplie de dire aux bons **Confrères de Notre-Dame** de prier pour lui Dieu et la Sainte Vierge; il signe : **Votre pauvre Fanchon.**

Une vieille veuve Iroquoise demande à l'adopter et, durant quelques mois la gratitude le retint captif à son service. Puis il mit à profit une absence de sa bienfaitrice pour s'évader et parut soudain au milieu des siens qui le pleuraient comme mort. Tôt après son retour, il épousa à Ville-Marie, le 22 septembre 1664, Marguerite de **Thauvenet,** originaire de Bourges. Elle hérita plus tard de la seigneurie de Chambly, que lui légua le capitaine de ce nom comme fiancé de sa sœur Marie-Françoise, à l'époque de son départ de la colonie. M. Hertel ne tarda pas à reprendre son rang dans la milice; puis il continua son métier d'interprète et s'enfonça dans les bois. En 1679, on lit que le Conseil souverain le frappait, ainsi que Pierre et Louis Lenieux, d'une forte amende comme coureur de bois insoumis. On pense qu'il prit part aux expéditions de 1684 et de 1687.

Le 28 janvier 1690, M. de Frontenac, qui a décidé de frapper un grand coup au cœur de la Nouvelle-Angleterre, le nomme commandant du détachement des Trois-Rivières : ce corps expéditionnaire ne comprenait que 50 Canadiens et 25 Sauvages. Le commandant mène ses hommes devant **Salmon Falls,** bourgade anglaise; il y partage ses gens en trois fractions : 15 hommes doivent s'emparer d'une grande maison bien fortifiée, 11 autres enlever un fort en pieux protégé de quatre bastions, le reste qu'il commande emporter d'assaut un second, muni d'artillerie : cette triple combinaison fut dirigée avec tant d'adresse et de vigueur que les assiégés posèrent bientôt les armes, se constituant prisonniers au nombre de 54 : 29 maisons ou cabanes furent détruites et pas un seul combattant ne périt dans l'action. Informés de cette reddition, 200 habitants de **Pescadouet** s'avancent contre les vainqueurs, avec l'intention de les cerner. Le commandant met ses hommes en ordre de bataille, s'empare d'un pont qui le sépare des assaillants et attend de pied ferme. Les Anglais s'élancent en masse sur le pont. Hertel les laisse approcher. Soudain il se précipite à leur rencontre, l'épée au clair, suivi de ses braves : 18 Anglais roulent à terre, 8 morts et 10 blessés, tandis que les autres abandonnent la partie. Cette victoire coûta la vie à Jean Crevier, son neveu, et son fils aîné M. de La Frenière fut grièvement blessé au genou. Sans retard, M. Hertel opère sa jonction avec le corps de M. de Portneuf, mis à la tête du détachement de Québec. Tous deux décident de faire, sur-le-champ, le siège de **Casco.** Là, les Anglais organisent une opiniâtre défense, sacrifiant leurs meilleures troupes; mais la garnison se vit néanmoins forcée de se rendre à discrétion. La campagne était couronnée d'un succès complet.

Sur la proposition de M. de Frontenac, qui vantait avec raison la vaillance des miliciens, le roi anoblit deux de leurs officiers, François Hertel et Juchereau de Saint-Denis. Le premier, promu au grade de lieutenant en 1691, fut confirmé dans ce grade en 1693;

mais ses lettres de noblesse ne sont datées que du 9 mai 1716; il avait alors 73 ans et en vécut encore six. « Je l'ai vu en 1721, rapporte le Père de Charlevoix, âgé de 80 ans, plein de force et de santé; toute la colonie rendait hommage à sa vertu et à son mérite. » Il mourut à Boucherville, le 22 mai 1722.

Son épouse, qui décéda le 16 septembre 1708, lui avait donné quinze enfants : ils devinrent respectivement la tige des familles suivantes : Hertel de La Frenière, — de Rouville, — de Chambly, — de Cournoyer, — de Beaulac, — de Saint-Louis, — de Montcourt, — de Saint-François, — de Beaubassin, — de Saint-Jean.

L'aîné, promu au grade d'enseigne en 1690, fut tué dans un combat contre les Iroquois, l'année suivante;

Hertel de Chambly, ayant suivi son frère de Rouville dans une expédition à Deerfield, trouva la mort dans l'assaut de la place;

Marie-Françoise, Ursuline aux Trois-Rivières, puis à Québec, mourut en 1770;

François-Zacharie, sieur de La Frenière, se battit en 1690; en 1696, il fut pris pour deux ans par les Iroquois et mourut sans postérité en 1730;

Jacques, sieur de Cournoyer (V. ce nom), est la tige de la branche aînée : **Michel,** son fils, laissa de nombreux enfants;

Jean-Baptiste, sieur de Rouville (V. ce nom), est la tige de la branche cadette.

BIBL. — H. Lorin, *Le Comte de Frontenac,* Paris, 1895; Fr. Daniel, *Hist. des Grandes Fam. fr.,* t. I, Montréal, 1867; Corresp. gén. Can., *Lettres de M. de Frontenac;* Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925 et 1929.

HEY (William) (1733-97), avocat, député, magistrat, commissaire, juge en chef, écrivain.

Le troisième fils de Thomas Hey, écuyer, il naquit à Wingham, comté Kent (Angl.) en 1733, et y suivit les cours des études primaires. En 1750, il étudia le droit au **Middle Temple** et se fit inscrire au barreau en 1755. En 1766, le Bureau Colonial le nommait juge en chef de la Province de Québec jusqu'en 1773. Le baron Masères (V. ce nom) lui décerna le témoignage « qu'il surpassait par son savoir et son habileté tous ses collègues, pris individuellement ou collectivement ». Ayant obtenu un congé en 1773, et rendu à Londres, où on le consulta, il s'opposa à la création d'une Chambre à Québec, comme chose prématurée et il opina pour l'introduction dans la Province des lois criminelles anglaises. En 1774, devant le Comité des Communes, il plaida en faveur de **l'Acte de Québec** (V. ce mot). La combinaison des lois britanniques et des françaises passait à son sentiment pour le meilleur système adapté aux besoins de la Colonie. Avec lord Darmouth, il prépara un projet de loi en faveur de l'application de **l'Habeas-corpus;** un autre, du jury dans les cours civiles; un troisième, de l'adoption de la loi anglaise commerciale. Durant ce séjour, les électeurs de Sandwich (Kent) l'avaient élu député aux Communes : il s'embarqua néanmoins pour Québec en avril 1775. La Province était en ébullition, envahie par les troupes américaines. Le 28 août, il se hâta d'écrire au lord Chancelier, le pressant d'expédier des troupes, auxquelles se joindraient, assurait-il, les loyaux Canadiens. Mais l'avance des Américains lui inspire des craintes qui avoisinent, en septembre, le désespoir devant l'invasion : il s'échappera en Angleterre. Ce qu'il fit par les derniers vaisseaux.

Nommé commissaire des douanes le 30 octobre 1776, il démissionna comme député et mourut à son poste le 3 mars 1797, laissant une veuve sans enfant.

L'on a attribué au magistrat deux ouvrages, qui ont été publiés en 1857 dans le **Lower Canada Jurist** de Montréal : **A View of the civil Gover. and Administr. of Justice in Can., subjected to the Crown of France; A Plan for settling the Laws and the Administr. of Justice in the Prov. of Quebec.**

Toutefois, N. W. Smith, fonctionnaire du Bureau des Arch. canadiennes à Ottawa, après une étude approfondie, incline à attribuer la paternité de ces ouvrages en faveur de Maurice Morgan, secrétaire de lord Shelburne, ministre des Colonies.

BIBL. — H. Morgan, *Can. Men,* Toronto, 1898; A. Shortt and A. G. Doughty, *Constit. Doc. of Can.,* 2 vol., Ottawa, 1818; Fr.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec,* Québec, 1927; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* Toronto, 1926.

HICHE (Henri) (1672-1758), commis, secrétaire, négociant, seigneur de Kamouraska, notaire, procureur, subdélégué, conseiller.

Fils de Bernard et de Catherine Masson, il naquit en 1672 dans la paroisse Saint-Germain à Paris, et vint à Québec vers 1700, à titre de commis du roi. En 1706, M. de Subercase, nommé gouverneur de l'Acadie, le choisit comme son secrétaire. En 1710, celui-ci revint à Québec et s'y livra au commerce. Le 20 juillet 1713, par acte notarié, Louis Aubert du Forillon et Barbe Le Neuf de la Vallière, qui n'avaient pas d'enfants, lui firent donation de la terre, fief et seigneurie de Kamouraska, « à condition que le sieur donataire promette et s'oblige d'épouser leur nièce Marguerite, fille de Jean-Paul Le Gardeur, sieur de Saint-Pierre et de défunte Ma-

rie Le Neuf de la Vallière ». Le mariage eut lieu le 24 du même mois.

Le 15 septembre 1723, les époux vendaient pour 15.000 liv. leur fief et seigneurie à Louis-Joseph Morel de la Durantaye, marié à Elisabeth Bécard. Le 25 juin 1725, M. Bégon accorda à M. Hiché une commission de notaire en la Prévôté; et, le 28 septembre 1726, M. Dupuis une commission de procureur jusqu'en 1728, où elle passa à M. Boucault (V. ce nom). Le 27 mars 1736, M. Hiché lui succéda et le 3 avril, reçut aussi les provisions de procureur de l'amirauté. Le 4 avril 1739, M. Hocquart lui octroyait une commission restreinte de subdélégué, laquelle devint absolue, le 1er septembre 1748, sous l'intendant Bigot. Le 15 mai 1754, le roi le nomma membre du Conseil supérieur. M. Hiché décéda à Québec le 15 juillet 1758, six ans après son épouse.

De leur union naquirent plusieurs enfants: trois filles : **Marie-Louise, Marguerite-Françoise** et **Marie-Félicité** entrèrent à l'Hôpital-général;

Marie-Madeleine épousa Ignace Perthuis, qui devint plus tard l'unique héritière du patrimoine;

François-Gaspard, le dernier des dix enfants, né le 2 juin 1732, devint officier dans les troupes de la marine, épousa en 1757 Charlotte Soupiran, mère de deux enfants décédés au berceau, et se rendit en France après la conquête.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., Québec, 1927.

HINCKS (Sir Francis) (1807-85), commis, voyageur, banquier, négociant, journaliste, député, inspecteur général, premier ministre.

Fils du Révérend T. D. Hincks, ministre presbytérien, il naquit à Cork, en Irlande, le 14 décembre 1807. Il descendait d'une ancienne famille du comté de Che, qui immigra en Irlande depuis deux générations. Il fit ses études supérieures à l'Institution royale de Belfast et se sentit un vif penchant vers le commerce. Pendant cinq ans, la maison John Martin et Compagnie l'engagea, à titre de commis comptable dans ses transactions.

Le jeune homme résolut d'entreprendre des voyages au long cours. En 1830, il visite la Barbade, Demerera, la Trinidad. Dans la première île, il fait la rencontre de M. G. Ross de Québec, qui le persuade à faire voile vers le Canada. Tous deux en prirent la route. Après un séjour à Montréal, M. Hincks se rendait à York, capitale du Haut-Canada, où il passa l'hiver de 1830-31. Il s'y intéressa au futur commercial de la place et se plaisait à suivre les débats politiques en Chambre. Au printemps, retour à Belfast, où il se maria en juillet 1832. Sa compagne le suivit à York. En homme d'affaires, il devint l'un des promoteurs et le directeur de la **Banque Unie des Fermiers;** puis il passa à la **Banque du Peuple,** dont il fut l'administrateur durant les Troubles de 1837-38. La famille Baldwin étant voisine de son logis, il se lia d'amitié avec Robert et son frère, partisans du parti modéré de Réforme. Simultanément, les entreprises commerciales occupaient son activité. On le choisit comme secrétaire de la Compagnie d'Assurance mutuelle.

Le 3 juillet 1838, M. Hincks lança le premier numéro de **l'Examiner,** journal hebdomadaire, avec la devise : **Gouvernement responsable.** Ayant rencontré à Montréal, en 1835, les chefs canadiens, Lafontaine, Morin et autres, il ouvrit avec eux une correspondance suivie au sujet de sa devise : la voie le conduisait droit à la politique. Au mois d'avril 1841, les électeurs du comté d'Oxford lui décernaient leurs suffrages pour un siège à l'Assemblée législative. Il y exposa ses opinions sur la Rébellion, sur ses conséquences, sur la politique locale; **l'Examiner** lui servait de tribune auprès du public, soit pour l'attaque, soit pour la défense. Le 28 octobre 1851, naquit le ministère Hincks-Morin, qui vécut jusqu'au 10 septembre 1854. Ses vues libérales soulevèrent contre lui les passions des tories avancés; à Toronto, la populace orangiste alla jusqu'à le brûler en effigie, l'accusant avec Baldwin d'être devenu « un traître ».

Non réélu en 1844, il reconquit son mandat en 1848 et entra dans le ministère Lafontaine-Baldwin comme inspecteur-général du Haut-Canada; le tarif et les voies ferrées appelèrent son attention et il en prépara le bill pour la législature. Il se rendit à Londres comme envoyé spécial, en vue d'améliorer le crédit de la colonie sur le marché de la capitale : le succès couronna ses démarches. Il se montra aussi très favorable à la sécularisation des **Réserves** du clergé anglican. Retiré de la vie publique en 1855, on le nomma à des charges plus importantes et plus lucratives.

En novembre 1855, il fut promu gouverneur de la Barbade jusqu'en 1862, époque où on le transféra au même titre à la Guyane anglaise, jusqu'en 1869. De retour au pays, les électeurs de la première heure lui restèrent fidèles, d'autant plus que la Reine venait de le décorer du titre de chevalier de Saint-Michel et Saint-George. Le 9 octobre 1869, sir John Macdonald lui confia le portefeuille de ministre des Finances qu'il garda jusqu'au 21 février 1873; dès la première

date, il fit partie du Conseil privé jusqu'à sa mort, le 18 août 1885, à Montréal.

En 1873, il avait fondé à Montréal **The Journal of Commerce.** Il publia : en 1849 à Londres, **Canada and its Resources;** en 1851 à Toronto, **Speech on Financial Question;** en 1854 à Québec, **The Seigniorial Question** et **Docum. on the Resign of the Ministry;** en 1855 à Londres, **Review of M. Howe's pamphlet;** en 1877, **The Political Hist. of Can., (1840-55);** en 1884, **Reminiscences of Public Life;** en 1885, **The Boundaries in Dispute between Can. and The United States.**

Bibl. — The Americana, New-York, 1904-06; The Makers of Can., Index, Toronto, 1911; Can. and Prov., Index, ib., 1917; H. J. Morgan, *Bibl. Can.*, Ottawa, 1867; O. Côté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1895; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, ib., 1926.

HIND (Henry Youle) (1823-1908), voyageur, conférencier, chimiste, géologue, explorateur.

Le troisième des enfants de Thomas et de Sarah Youle, il naquit à Nottingham (Angl.) le 1er juin 1823, reçut son instruction au collège Queen de Cambridge, mais il n'y voulut concourir pour aucun diplôme. En 1846, il entreprit un voyage d'information au Mexique et vint au Canada, l'année suivante. Jeune homme de talents remarquables, on le nomma conférencier public de chimie et de droit naturel au collège de la Trinité à Toronto, c'est-à-dire à l'Ecole normale (1848-53) : jusqu'en 1864, on lui confia également la chaire de géologie. En 1857, le gouvernement le délégua à ce titre dans les régions de la Rivière-Rouge, de la Saskatchewan, de l'Assiniboine, et ensuite au Labrador : ses explorations eurent un grand succès, en raison de son incontestable expérience et de son savoir éminent. De plus, il fit aussi une tournée d'inspection officielle géologique au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse; il fut crédité aussi par le gouvernement de l'examen des bancs de morue à Terre-Neuve et aux environs, ainsi qu'aux alentours de la baie de Halifax. Il mourut à Windsor (N.-E.) le 9 avril 1908.

Il avait épousé, en 1850, Catharina, fille du lieutenant-colonel Duncan Cameron, qui lui donna deux filles et deux fils. Il fut pourvu du grade bien mérité de maître ès-arts, en 1853, de l'Université de Toronto; en 1890, du titre D. C. L., de King's College de Windsor. Bien plus, il fut l'éditeur du **Can. Journal** (1852-55), du **Can. Journal of U. C.** (1861-63), du **British Amer. Mag.**, Toronto, 1863. Il a publié : **Narrative of the Can. Red River,** 2 vol. Toronto, 1859-60; **Exploration of the Int. of Labrador Peninsula,** 2 vol., London, 1863; etc.

Bibl. — J. H. Morgan, *Cel. Can.*, Québec, 1862; *Dict. of. Nat. Biogr.*, 1888; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc.*, Toronto, 1926.

HINDOUS, émigrés venant de l'Afghanistan, des diverses possessions britanniques des Indes orientales.

Leur immigration ne remonte qu'à l'année 1905, et déjà, en 1911-12, leur nombre dépassait 5.200, en Colombie. La population ne tarda pas à s'émouvoir de cette invasion, au cri de « Le Canada Blanc ». Les immigrants répondirent qu'ils étaient sujets britanniques; qu'ils s'étaient battus pour les droits de la Couronne et qu'ils seraient disposés à reprendre les armes sur un signal donné. Toutefois un ordre en Conseil d'Ottawa vint ralentir l'afflux des étrangers; il fixa un droit d'entrée de 500 dollars, afin d'écarter les indésirables : en 1918, on ne comptait plus que 2.620 Hindous.

Ce dernier mot, terme impropre, désignait mal les sectes religieuses auxquelles ils appartenaient : Brahmanes, Boudhistes, Mahométans. La plupart se livrent encore à l'abatis des forêts, aux travaux de scieries et de la voie ferrée, acceptant un salaire minimum pour vivre et épargner un peu d'argent. Aujourd'hui l'immigration, à cause de leurs mœurs, coutumes, préjugés, semble s'être totalement arrêtée par l'affluence des Chinois (V. ce mot).

Bibl. — Can. and Prov., vol. VII, Toronto, 1915.

HOBBY (Sir Charles) († 1720), officier supérieur dans l'armée, administrateur de la Nouvelle-Ecosse.

En avril 1710, la Reine Ann lui fit octroyer une commission de commandant de l'un des régiments du corps expéditionnaire, commandé par le colonel Francis Nicholson, en vue de s'emparer de Port-Royal (V. ce mot). L'officier fit les dépenses pour équiper ses hommes, à ses frais personnels.

Après la prise du fort, en octobre, la garnison se composait, moitié de soldats de la Nouvelle-Angleterre, moitié de marins de l'Etat : la première partie lui fut confiée, après un Conseil de guerre, afin d'attacher et d'encourager des hommes peu désireux d'y séjourner sans lui.

En janvier 1711, le colonel Vetch (V. ce nom) se rendait à Boston, laissant à son second le commandement en chef et le soin de réparer et de consolider le fort tombant en ruine. En juin, le colonel est attaché au corps expéditionnaire de Nicholson (V. ce mot)

date, il fit partie du Conseil privé jusqu'à sa mort, le 18 août 1885, à Montréal.

En 1873, il avait fondé à Montréal **The Journal of Commerce.** Il publia : en 1849 à Londres, **Canada and its Resources;** en 1851 à Toronto, **Speech on Financial Question;** en 1854 à Québec, **The Seigniorial Question** et **Docum. on the Resign of the Ministry;** en 1855 à Londres, **Review of M. Howe's pamphlet;** en 1877, **The Political Hist. of Can., (1840-55);** en 1884, **Reminiscences of Public Life;** en 1885, **The Boundaries in Dispute between Can. and The United States.**

Bibl. — The Americana, New-York, 1904-06; The Makers of Can., Index, Toronto, 1911; Can. and Prov., Index, ib., 1917; H. J. Morgan, *Bibl. Can.*, Ottawa, 1867; O. Côté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1895; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, ib., 1926.

HIND (Henry Youle) (1823-1908), voyageur, conférencier, chimiste, géologue, explorateur.

Le troisième des enfants de Thomas et de Sarah Youle, il naquit à Nottingham (Angl.) le 1er juin 1823, reçut son instruction au collège Queen de Cambridge, mais il n'y voulut concourir pour aucun diplôme. En 1846, il entreprit un voyage d'information au Mexique et vint au Canada, l'année suivante. Jeune homme de talents remarquables, on le nomma conférencier public de chimie et de droit naturel au collège de la Trinité à Toronto, c'est-à-dire à l'Ecole normale (1848-53) : jusqu'en 1864, on lui confia également la chaire de géologie. En 1857, le gouvernement le délégua à ce titre dans les régions de la Rivière-Rouge, de la Saskatchewan, de l'Assiniboine, et ensuite au Labrador : ses explorations eurent un grand succès, en raison de son incontestable expérience et de son savoir éminent. De plus, il fit aussi une tournée d'inspection officielle géologique au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse; il fut crédité aussi par le gouvernement de l'examen des bancs de morue à Terre-Neuve et aux environs, ainsi qu'aux alentours de la baie de Halifax. Il mourut à Windsor (N.-E.) le 9 avril 1908.

Il avait épousé, en 1850, Catharina, fille du lieutenant-colonel Duncan Cameron, qui lui donna deux filles et deux fils. Il fut pourvu du grade bien mérité de maître ès-arts, en 1853, de l'Université de Toronto; en 1890, du titre D. C. L., de King's College de Windsor. Bien plus, il fut l'éditeur du **Can. Journal** (1852-55), du **Can. Journal of U. C.** (1861-63), du **British Amer. Mag.**, Toronto, 1863. Il a publié : **Narrative of the Can. Red River,** 2 vol. Toronto, 1859-60; **Exploration of the Int. of Labrador Peninsula,** 2 vol., London, 1863; etc.

Bibl. — J. H. Morgan, *Cel. Can.*, Québec, 1862; *Dict. of. Nat. Biogr.*, 1888; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc.*, Toronto, 1926.

HINDOUS, émigrés venant de l'Afghanistan, des diverses possessions britanniques des Indes orientales.

Leur immigration ne remonte qu'à l'année 1905, et déjà, en 1911-12, leur nombre dépassait 5.200, en Colombie. La population ne tarda pas à s'émouvoir de cette invasion, au cri de « Le Canada Blanc ». Les immigrants répondirent qu'ils étaient sujets britanniques; qu'ils s'étaient battus pour les droits de la Couronne et qu'ils seraient disposés à reprendre les armes sur un signal donné. Toutefois un ordre en Conseil d'Ottawa vint ralentir l'afflux des étrangers; il fixa un droit d'entrée de 500 dollars, afin d'écarter les indésirables : en 1918, on ne comptait plus que 2.620 Hindous.

Ce dernier mot, terme impropre, désignait mal les sectes religieuses auxquelles ils appartenaient : Brahmanes, Boudhistes, Mahométans. La plupart se livrent encore à l'abatis des forêts, aux travaux de scieries et de la voie ferrée, acceptant un salaire minimum pour vivre et épargner un peu d'argent. Aujourd'hui l'immigration, à cause de leurs mœurs, coutumes, préjugés, semble s'être totalement arrêtée par l'affluence des Chinois (V. ce mot).

Bibl. — Can. and Prov., vol. VII, Toronto, 1915.

HOBBY (Sir Charles) († 1720), officier supérieur dans l'armée, administrateur de la Nouvelle-Ecosse.

En avril 1710, la Reine Ann lui fit octroyer une commission de commandant de l'un des régiments du corps expéditionnaire, commandé par le colonel Francis Nicholson, en vue de s'emparer de Port-Royal (V. ce mot). L'officier fit les dépenses pour équiper ses hommes, à ses frais personnels.

Après la prise du fort, en octobre, la garnison se composait, moitié de soldats de la Nouvelle-Angleterre, moitié de marins de l'Etat : la première partie lui fut confiée, après un Conseil de guerre, afin d'attacher et d'encourager des hommes peu désireux d'y séjourner sans lui.

En janvier 1711, le colonel Vetch (V. ce nom) se rendait à Boston, laissant à son second le commandement en chef et le soin de réparer et de consolider le fort tombant en ruine. En juin, le colonel est attaché au corps expéditionnaire de Nicholson (V. ce mot)

marchant vers le Canada par la voie du lac Champlain.

Nommé alors lieutenant-gouverneur, sir Charles sut tenir en échec Français et Sauvages en révolte, les chassa des environs du fort, brûlant magasins et dépôts, forçant les habitants à l'aider aux réparations du fort. Après la tentative inutile de l'armée contre le Canada, sir Hobby a été déchargé de ses fonctions, sans considération pour ses états de services, sans indemnité pécuniaire. A toutes ces raisons, il demanda humblement à Sa Majesté, le 3 janvier 1715, la nomination et place de gouverneur. Il mourut en Angleterre en novembre 1720.

Bibl. — Arch. can., B. I. N. S., vol. 1, 36; série M, vol. 325 et 395; Rapp. des Arch. publ., Ottawa, 1928.

HOCHELAGA, mot qui désigne aujourd'hui l'ancien emplacement de la bourgade indigène, visitée par Jacques Cartier en 1535.

L'étymologie est interprétée de diverses manières : M. l'abbé M. Mainville fait du mot une corruption d'**Oserake,** terme iroquois signifiant : **chaussée des castors, lieu où l'on fait les haches, camp pour l'hiver** (V. Bull. des Rech. hist., 1898); le **Hand Book of Indians** le donne comme une forme dialectique d'**Hochelayi,** chaussée des castors.

Historiquement, le récit de Cartier assure que les deux compagnons indigènes ramenés de France appelaient « royaume d'**Achelay** » les terres de la rive nord, à partir de Portneuf jusqu'à l'île de Montréal. C'est là qu'il visita « le village d'Hochelaga », bourgade palissadée des Sauvages qui lui firent un accueil si bienveillant; elle était située à quelque distance du **Mont-Royal.** Le haut Saint-Laurent ou l'Ottawa était « la rivière d'Hochelaga ». Le site est consacré par un monument érigé en 1925.

Bibl. — H. P. Biggar, *Voyages of Cartier,* Ottawa, 1924.

HOCQUART (Gilles) (1694-1783), seigneur de Champerny, écrivain ordinaire du roi, petit commissaire, commissaire général, quatorzième intendant de la Nouvelle-France, intendant à Brest et intendant des classes. — **Hocart,** autre ancienne orthographe.

La famille était originaire de la Champagne, dans le Rethélois. Le 4 janvier 1536, elle prouva sa noblesse d'ancienne extraction devant les élus de Rethel. Elle forma cinq rameaux : Hocart en Champagne, Hocquart de Sainte-Menehould, Hocart de Felcourt, Hocquart d'Essenlis, Hocart de la Motte. Notre intendant était issu de la quatrième branche. Son aïeul, Jean, épousa une demoiselle Colbert, fille du cousin du ministre, qui assista au mariage. Son fils Jean-Hyacinthe, sieur de Seulles, se maria, le 10 décembre 1681, à Marie-Françoise Michelet-du-Cosnier, fille de François et de Marie Talon : il était seigneur d'Essenlis et de Muscourt, conseiller du roi en ses conseils, intendant de Toulon (30 avril 1716) et du Havre, où il mourut, le 17 octobre 1723, ayant eu quatorze enfants, dont cinq décédèrent à la fleur de l'âge.



L'Intendant Hocquart.

Le troisième, nommé Gilles, naquit à Mortagne en 1694 : il était seigneur de Champerny et qualifié du titre de chevalier. En 1685, le roi décida d'entretenir des jeunes gens de famille, dans les ports du royaume, pour en faire des commissaires, et ensuite des intendants. Ces commissaires furent choisis parmi les candidats qui se recommandaient « par leur noblesse ou par les services de leur famille, et qui avaient un âge convenable pour commencer à servir dans un port ». Gilles s'inscrivit dans leurs rangs. En 1706, il débuta en qualité d'écrivain ordinaire à Brest. En 1718, il fut fait petit commissaire à Toulon et, le 8 mars 1729, obtint une commission de commissaire-ordonnateur de la marine en Nouvelle-France, pour faire les fonctions au défaut de l'intendant; mais il n'eut les provisions de cet officier civil que le 21 février 1731 (V. Rapp. des Arch. can., 1911).

Le commissaire-ordonnateur, après avoir échappé au naufrage de **l'Eléphant,** arriva à Québec, le 23 août 1729, en même temps que

Mgr Dosquet. Le 6 septembre, il faisait enregistrer sa commission au greffe du Conseil supérieur; il renouvela cette démarche, le 20 août 1731, pour sa nomination officielle comme intendant. Homme de tact et de jugement, d'une probité exemplaire, tout dévoué à ses fonctions, excellent chrétien, il seconda à merveille les desseins du gouverneur par un labeur assidu et opiniâtre. Malgré les embarras financiers, il sut équilibrer le budget et faire progresser considérablement la colonie. Sa correspondance officielle ne comprend pas moins de 34 volumes manuscrits aux Archives fédérales.

Le **peuplement** du pays appela d'abord son attention, bien que les envois de recrues militaires se fissent plus rares de la métropole : 95 hommes en 1729, 89 en 1731, 59 en 1739, 53 en 1744. Néanmoins, les licenciés s'**habituent** et fondent de nouveaux foyers. Outre les soldats, les administrateurs ont recours aux engagés à bord des vaisseaux et aux prisonniers, braconniers, contrebandiers, faux-sauniers, qui sont loin d'être des indésirables. M. Hocquart en réclame « le plus possible de ces enfants du peuple, comme faisant des colons utiles ». En l'espace de quinze ans (1723-38), le succès fut éclatant. En 1738, l'intendant écrit que « les Canadiens sont naturellement grands, bien faits, d'un tempérament vigoureux ». Il regrette qu'ils ne soient pas plus instruits. En 1739, la population blanche atteint le chiffre de 42.701; et il y a déperdition par les exodes à l'Ile-Royale et à Terre-Neuve, en Louisiane et aux Antilles.

Le **budget colonial** ou « état comparatif des dépenses et des recettes publiques pour chaque année » imposait au contrôle de l'intendant un incessant labeur. Il devait dresser, à l'avance, un projet de dépenses qu'il transmettait à Versailles; revenu à Québec, revu et corrigé, ce projet constituait l'**état du roi** ou des paiements, ou **Fonds ordonnés.** Ce budget de prévision autorisait la dépense, après avoir calculé la recette probable. Il s'alimentait à deux sources : d'abord à la perception, faite sur place, des droits du **Domaine du roi,** qui embrassaient toutes les recettes de l'intendance; ensuite à l'envoi des subsides métropolitains par le trésorier du ministère de la Marine : le roi, pour éviter la gêne et parer aux mécomptes, faisait une avance annuelle de 60.000 livres pour l'exercice suivant. Après le traité d'Utrecht (1713-30) la dépense globale est de 300.000 liv. environ avec un excédent de 100.000; dans une seconde période (1731-43), elle flotte entre 490.000 et 525.000 livres : dans la suite, entre 550.000 et 800.000. C'était peu, en proportion du budget de Versailles. Les recettes proviennent : des droits d'entrée et de sortie sur les spiritueux, sur le tabac, sur les articles de commerce, sur les pelleteries : des droits domaniaux et féodaux, fixés originairement par ordre de la Compagnie des Indes occidentales, les amendes, les confiscations, les prises : des ventes des magasins du roi, des fermes du roi, de la vente des congés de chasse. Le total général, en défalquant les salaires des commis et les frais de régie, n'atteint qu'un chiffre médiocre qui flotte entre 120.000 et 130.000 livres. Ainsi la colonie, pourtant si riche est à la charge du roi pour le montant de 300.000 à 600.000, suivant les années. L'on pressent aisément que les préoccupations de l'intendant consciencieux n'étaient point une sinécure.

L'**agriculture** progresse sous l'impulsion de M. Hocquart. Elle avait, il est vrai, pris son essor avant son arrivée. Mais on constate aisément que la progression est incessante, à partir de 1730. Il confie (1732) la confection du **chemin du roi,** entre Québec et Montréal, à un ingénieur capable, M. Lanouiller de Boisclerc, devenu grand voyer : en 1737, le chemin est **roulant** et le trajet s'effectue en quatre jours. Dix ans après, le pays est doté de la route qui mène à New-York par Saint-Jean, le fort Saint-Frédéric; des voies locales rejoignent Chambly, Varennes, Boucherville, etc. à Montréal. Aussitôt la zone agricole s'étend et s'élargit. Les céréales donnent, en 1734, 737.892 boisseaux de blé, 163.988 d'avoine, 5.223 de maïs, 3.462 d'orge; par malheur, les récoltes manquent en 1738 et en 1742; l'intendant s'empressa de prévenir la famine en implorant les secours de la métropole. Il a ouvert des marchés aux Antilles, à l'Ile-Royale, en France, fait venir des cribles cylindriques pour épurer les farines et apporter la patate, le chanvre, le lin, le tabac, et cultiver le ginseng. L'élevage attire tous ses soins : en 1734, 33.179 bêtes à cornes, 19.800 moutons et autant de porcs, tandis que le chiffre des chevaux reste à 5.100.

L'**industrie** a subi des lenteurs, faute de bras et de métiers. L'entreprise des constructions navales est coûteuse, car la mise de fonds est difficile et la main-d'œuvre exercée est rare : la pléthore anglaise au Maine et au Massachusetts ne manqua ni de l'une, ni de l'autre : la mer leur restait aussi ouverte toutes les saisons. En 1739, M. Hocquart traite avec l'abbé Lepage, seigneur de Terrebonne, qui se voit ruiner en deux ans. En 1732, il avait obtenu une prime royale aux constructeurs. De 1740 à 1750, l'ingénieur Levasseur, encouragé par l'intendant, réussit à créer toute une escadre légère : les flûtes **le Canada** et **le Caribou,** les frégates **le Castor** et **la Martre, l'Orignal,** la corvette **le Carcajou,** deux grands navires de 72 canons, **le Saint-Lau-**

rent et l'**Algonquin**. Epreuve concluante, bien que tardive. En 1733, M. de Chevigny, venu de France, s'établit à la baie Saint-Paul: son coup d'essai produisit 10.000 livres de braye et de résine. Les fourneaux se multiplièrent et les goudronnières sont partout. Il y a dix-sept pêcheries sédentaires au pays : en 1742, on fait 4.000 barriques d'huile. Et une trentaine de bateaux travaillent sur les bancs de morue. Les selliers et les cordonniers ne manquent point de cuirs pour la confection des couvertes imperméables. Le fer des mines et des forges du Saint-Maurice est réputé excellent, même en Europe : en 1729, Poulin de Francheville, négociant de Montréal, en reçoit la concession : il meurt en 1732. Olivier de Vezins lui succède comme directeur d'une Compagnie (1735). En 1737, on compte 100 ouvriers aux forges, qui produisent par an 650 milliers de fonte et 350 de fer : la colonie y achète pots, marmites, ustensiles. En 1745, le roi acquiert l'établissement, qui expédie ses produits à Brest et à Rochefort (V. E. Salone, **op. cit.**).

Le **commerce** suit une ligne analogue de développement. Naturellement l'importation est considérable de la métropole qui vend étoffes, hardes, meubles, bijoux, vaisselle, vins et liqueurs, marchandises diverses indispensables à la traite; et les Antilles françaises fournissent rhum, tafia, sucre, mélasse, épices, fruits. Le chiffre d'importation, établi par M. Hocquart, de 1735 à 1739, s'élève à un million et huit ou neuf cent mille livres. La traite des pelleteries, castor, martre, cerf, ours, rat musqué, a été monopolisée par un long bail, octroyé à la Compagnie d'Occident (1718-42) : elle garantit à son profit environ 600.000 liv. par an, en moyenne. Sans compter que la fraude et la contrebande sévissent sans répit, au bénéfice des marchands anglais d'Albany et de New-York, et aussi de Boston. Toutefois l'intendant affirme que le trafic avec l'Anglais ne porte aucun préjudice sérieux et qu'il est fort restreint. L'exportation se développe à merveille : le surplus des céréales et des farines, le bois de charpente et de construction navale, la fonte et le fer, les fourrures et les cuirs, les produits de pêche, le tabac et le ginseng. Par malheur, la faillite de la Compagnie de la colonie, la dépréciation de la monnaie de cartes, les hasards et la longueur de la navigation forcée du printemps à l'automne, l'aléa des prises par les forbans et la suite des conflits en Europe, enfin le défaut d'artisans techniques, ont fait que la grande paix n'a pas donné le rendement attendu. Selon les évaluations de M. Hocquart, la période de 1733 à 1748 a abouti à la balance des entrées par les sorties : elle accuse ensuite la chute d'un tiers de moins d'exportations. Néanmoins, l'aisance est générale à la ville et dans les campagnes.

L'Eglise, à l'époque, était fort liée aux exigences de l'Etat, dans la nouvelle comme dans l'ancienne France. Mais il convient de reconnaître la bienveillance, l'intérêt et l'esprit de conciliation des deux grands administrateurs, M. de Beauharnois et M. Hocquart. Toute leur correspondance ne vise que l'étouffement des discordes ou des malentendus, la bonne entente entre les deux pouvoirs. Ils ont, tous deux, travaillé au développement des paroisses et au bien des fidèles. Quant aux missionnaires, ils les avaient en vénération et en profonde estime. Lorsque le découvreur infatigable, M. de La Vérendrye, entreprit son héroïque labeur de lointaines pérégrinations, tous deux lui assurent la présence d'un ou de plusieurs Jésuites; jamais leurs appels réitérés, de 1732 à 1747, ne réussirent à obtenir de la Cour le moindre subside en faveur d'expéditions, qui soumettaient le héros aux caprices des bailleurs de fonds (V. Rochemonteix, XVIII[e] siècle).

L'**organisation** des partis de guerre incombait à l'intendant. M. Hocquart ne faillit point à la tâche, ni en ce qui concernait les garnisons des forts et des postes de l'Ouest et du Sud, ni pour les fréquentes expéditions en Acadie française. La manutention militaire exigeait une abnégation et un dévouement à toute épreuve : fortifications et ingénieurs, nouveaux fortins à créer, ravitaillement de tout genre, présents à distribuer aux Sauvages alliés ou nouveaux, artillerie et munitions, répression des rapines et des crimes, surveillance des congés et des coureurs de bois, tous ces détails constituaient une branche importante de son administration officielle.

Le 1[er] avril 1749, M. Hocquart était nommé intendant de port à Brest. Il y épousa en 1750 Anne-Catherine, fille de Claude de La Lande, chevalier et comte de Calan, au Morbihan. En 1756, le marquis de Montcalm, avant de prendre la mer à Brest, est hospitalisé par « ce couple bien assorti, gens vertueux ». Il ajoute que M. Hocquart a été vingt années intendant au Canada, sans avoir augmenté sa fortune, contre l'ordinaire des intendants coloniaux.

Au mois de juillet 1753, le ministre de la Marine, par un tardif retour de reconnaissance, lui expédia un brevet de concession de terrains au Labrador, si éloigné du centre colonial. Le 9 décembre suivant, il le promut conseiller d'Etat. En 1764, le roi lui accordait la commission d'intendant des classes de la marine : fonction qu'il exerça jusqu'à son décès, en avril 1783.

BIBL. — Arch. can., *Rapp. des Arch.*, en 1886 et en 1911; E. Salone, *La Colonie de la Nouv.-France*, Paris, 1907; R. Roy, *Les Intend. de la N.-Fr.*, Mém. Soc. Roy. Can., 1903; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; A. Shortt, *Docum.*, t. II, Ottawa, 1926; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920.

HODGSON (Sir Robert) (1798-1880), avocat, magistrat, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard.

Fils de Robert, président de l'Assemblée législative, et de Rebecca, fille du lieutenant-colonel Joseph Robinson, il naquit à Charlottetown en mars 1798, étudia au collège de Windsor (N.-E.), fut admis au barreau de la Nouvelle-Ecosse en 1819 et à celui de Prince-Edouard, la même année. En 1828, il était nommé juge; en 1840, procureur-général et membre des Conseils exécutif et législatif; juge en chef en 1841.

Il fut administrateur en 1865, en 1868, en 1873, lorsque, le 4 juillet 1874, il fut promu lieutenant-gouverneur jusqu'au 18 juillet 1879. La Reine l'avait créé chevalier en 1869. Il mourut le 15 septembre 1880.

BIBL. — Can. Parl. Companion, 1875; C. O. List, 1874; Can. Biogr. Dict.; N.-O. Côté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917; D. Campbell, *Hist. of Prince-Ed.*, Charlottetown, 1865; The Makers of Can., index, Toronto, 1911; D. A. Mac Kinnon, *Past and Present of P. E. Isl.*, Charlottetown, 1906.

HOLBURNE (Francis) (1704-71), engagé volontaire, lieutenant, capitaine, commodore, contre-amiral, vice-amiral, amiral, gouverneur.

Né en 1704, il était le fils cadet d'un baronnet écossais, sir James de Menstrie. En 1720, entré dans la marine comme volontaire à bord du **Saint-Alban** et ayant subi ses examens le 18 janvier 1726, il fut promu lieutenant en 1727, mais ne servit effectivement en cette qualité qu'en 1739 : il était alors à bord du **Swift**, après avoir navigué sur le **Namur**, depuis 1732. Le 15 février 1740, il fut nommé capitaine du **Dolphin**. En 1742, il captura dans la Manche le flibustier **Saint-Jean-Baptiste**, avec sa cargaison et cent hommes d'équipage. En 1745, il commandait l'**Argyle** aux Antilles. En 1747, il fut préposé au commandement du **Kent** dans la baie de Biscaye et, en septembre 1748, obtint le grade de commodore.

En 1755, on l'éleva au rang de contre-amiral et, l'année suivante, de commandant en second sous Boscawen, au siège de Brest. En 1757, promu vice-amiral, il reçut la conduite de l'expédition contre Louisbourg, abordant à Halifax le 9 juillet. Le 4 août, Loudoun lui écrit pour s'assurer de son opinion; Holburne répond que la saison est trop avancée pour assiéger Louisbourg avec succès. Le vice-amiral fit la croisière au large du port jusqu'au milieu de septembre, espérant faire sortir M. de La Motte (V. ce nom). Un ouragan vint, le 25, démanteler ses navires et déjouer ses plans : il avait opéré plusieurs prises antérieurement et en fit d'autres ensuite. Le 7 décembre, retourné à Spithead, il reçut peu après le titre d'amiral du port de Portsmouth. Le 1er novembre 1761, il amena son pavillon et démissionna.

Le 24 février 1770, il fut promu amiral des **Blancs** et honoré du titre civil de contre-amiral d'Angleterre. Nommé, l'année suivante, gouverneur de l'hôpital de Greenwich, il y mourut le 15 juillet 1771.

BIBL. — L. Stephen et Sydney Lee, *Dict. of Nat., Biog.*, Londres, 1885-1912; A. G. Doughty, *John Knox's Journal*, Toronto, 1916; J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918.

HOLLAND (Samuel Jan) (1717-1801), lieutenant, capitaine, arpenteur général, aide-ingénieur, conseiller, magistrat, major.

Samuel Jan Hollandt ou Holland naquit en 1717 dans les Pays-Bas, s'enrôla en 1733 comme aspirant artilleur, parvint au grade de lieutenant et épousa à Nimègue, en 1749, Gertrude Hasse avec laquelle il vécut six années. En 1755, féru des sciences mathématiques, grâce à deux beaux-frères, il obtint à Londres une commission de lieutenant au 60e régiment de ligne; promu capitaine-lieutenant en 1757, il participa au siège de Louisbourg en 1758 et fut fait capitaine devant Québec en 1759 : le général Wolfe appréciait fort ses talents d'ingénieur.

En 1762, Murray le choisit comme aide-ingénieur et lui accorda un siège au Conseil. Passé en Angleterre, l'officier revint avec la commission, datée du 6 mars 1764, d'arpenteur général « des Colonies sises au nord de la Virginie »; peu de temps après, on le nomma juge de paix pour les districts de Québec et de Montréal. Les premiers travaux d'arpentage eurent pour théâtre (1764-69) les Provinces Maritimes et la Gaspésie. M. Holland avait sous ses ordres trois équipes d'employés, outre la sienne, ayant John Collins comme adjoint : tous deux travaillèrent avec une étonnante activité pendant plus de quatre années, multipliant leurs mémoires officiels. Membre du Conseil, il assistait aux délibérations administratives. Nommé major en 1775, il avait acquis en 1780 environ 200 acres de terre sur les hauteurs de Sainte-Foy : il mourut, le 27 décembre 1801, dans la résidence qu'il y avait bâtie.

Séparé de sa femme depuis neuf ans, il se remaria à Québec en 1764 avec Marie-Josephte, fille de François Rolette et de Thérèse Grenet, et en eut cinq garçons et cinq

filles. Il a laissé plusieurs ouvrages : **Observations made on the Islands of Saint John and Cape Breton,** London, 1768; **Astronomical Observations,** 1769, **Eclipes of Jupiter's Satellites,** 1774; **Astronomical Obser.,** 1774.

Bibl. — Fr.-J. Audet, *Bull. des Rech. hist.*, Lévis, 1925; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

HOLLANDE (hollow land; pays creux), ou **Pays-Bas,** ou **Royaume des Provinces-Unies.**

Au moyen âge, elle est gouvernée par la dynastie d'Alsace (863-1296); par la dynastie de Hainaut (1299-1337); par la dynastie de Bavière (1345-1417); par des **Stathouders,** (en holl. **lieutenants**), au nom de la maison de Bourgogne (1417-1482), de la maison d'Autriche (1482-1556), de la maison d'Espagne (1559-1579).

I. STATHOUDERAT (1559-1660).

1. **Guillaume I^er^ de Nassau et d'Orange** (1559-1579), stathouder, sous le gouvernement nominal de Marguerite de Parme, déléguée par Philippe II d'Espagne (V. **Orange**). En 1579, à l'Union d'Utrecht, il déclare l'indépendance et proclame la **République des Sept Provinces-Unies** : Hollande, Zélande, Utrecht, Gueldre, Groningue, Frise, Over-Yssel. En 1584, il périt assassiné.

2. **Maurice de Nassau et d'Orange** (1584-1625), fils du précédent, est élu stathouder, capitaine et vice-amiral des Sept Provinces-Unies : il imprime l'essor à la marine et aux colonies.

3. **Henri-Frédéric de Nassau et d'Orange** (1625-1647), frère de Maurice, continue la politique et le commerce maritime de son pays.

4. **Guillaume II de Nassau et d'Orange** (1647-1650), fils du précédent, voit l'indépendance des Provinces-Unies reconnue par l'Europe au traité de Westphalie (1648) ; comme il exerce un pouvoir dictatorial, il est déposé en 1650.

II. REPUBLIQUE (1650-1672; 1702-1747).

5. **Jean de Witt** (1650-1672), Grand pensionnaire, conclut la paix d'Aix-la-Chapelle avec la France (1668). En 1672, Louis XIV envahit la Hollande. C'est alors que **Guillaume III** (V. **Angleterre**) de Nassau et d'Orange (1672-1702) est nommé **stathouder,** fait signer la paix de Nimègue (1678) et devient simultanément roi d'Angleterre (1688-1702).

6. **Heinsius** (1702-1720), Grand pensionnaire, fait abolir l'hérédité du Stathoudérat; mais la Hollande reste l'alliée de l'Angleterre et de l'Allemagne contre la France. En 1747, rétablissement du Stathoudérat.

III. STATHOUDERAT (1747-1795).

7. **Guillaume IV** (1747-1751).
8. **Guillaume V** (1751-1795).

IV. REPUBLIQUE BATAVE (1795-1806). ROYAUME DE HOLLANDE.

9. ***Louis-Bonaparte*** (1806-1810), frère de Napoléon I^er^, père de Napoléon III. L'empereur réunit la Hollande à la France (1810-1814).

VI. ROYAUME NEERLANDAIS ou DE HOLLANDE

10. **Guillaume-Frédéric I^er^ de Nassau-Orange** (1814-1840), fils de Guillaume V, stathouder.

11. **Guillaume II de Nassau-Orange** (1840-1849).

12. **Guillaume III de Nassau-Orange** (1849-1890).

13. **Wilhelmine,** reine actuelle, née en 1880.

1° **Les Flamands** ou **Hollandais** au XVI^e^ siècle.

Les Flamands ou Hollandais établissent des chantiers de construction à Amsterdam et dans leurs ports de la Mer du Nord. Ils s'approvisionnent avec facilité des bois de Suède et de Norvège. Sujets de Charles-Quint, et, après son abdication, du roi d'Espagne et de l'empereur d'Autriche, ils sont gouvernés par un **stathouder** ou lieutenant-général. Le stathouder Gérard Van Meckeren, en 1551, capture les bâtiments français. Mais l'amiral de La Garde s'empare d'un convoi de hourques flamandes, au nombre de 22 (20 août 1551). Ainsi les Hollandais inaugurent leur compétition comme marins habiles, tenaces, distingués.

En 1607, l'ambassadeur de France en Hollande se plaint auprès de Maurice de Nassau de l'apparition de ses vaisseaux marchands dans le fleuve Saint-Laurent.

2° **Les Flamands** ou **Hollandais** au XVII^e^ siècle.

Deux ans après, les Compagnies hollandaises ont engagé les services d'un Anglais intrépide, le capitaine Henry Hudson. Dans l'été de 1609, il longe les côtes de l'Acadie, où il trafique avec les Indiens : pour les fourrures, il échange des robes rouges, des cou-

teaux et des haches, des casseroles en cuivre, des chapelets et d'autres bagatelles. De là, il se rend au sud, et, le premier, il découvre le fleuve qui a gardé son nom, le **Hudson.** C'était ouvrir un débouché aux objets manufacturés en Hollande. Dès l'année suivante, quelques Flamands y viennent tenter fortune. Mais ils se contentent du trafic. Ils ne commencent à s'établir en permanence que vers l'année 1623. Toutefois, en 1613, Adrien Block, forcé d'hiverner sur l'île **Manhatte,** y construit un fortin qu'il appelle **Nouvelle-Amsterdam,** du nom de la ville principale de son pays natal.

En 1623, la **Compagnie hollandaise des Indes Orientales** expédie en Amérique un bâtiment chargé de provisions et de munitions; plus de vingt familles wallonnes se sont embarquées. Elles s'établissent aussitôt, les unes à la Nouvelle-Amsterdam, les autres en amont du fleuve Hudson, à **Orange** (V. ce mot). Ces deux groupes de colons se multiplient rapidement. Bientôt la région, comprise entre l'Hudson et le Delaware, forme une Province dénommée les **Nouveaux Pays-Bas** ou la **Nouvelle-Belgique,** selon les Français, peuplée de **Flamands,** suivant les textes de Champlain. La plupart des colons sont protestants luthériens, mais c'est un élément de colonisation chrétien, moral, industrieux, patriote. L'océan leur est ouvert toute l'année. Les chefs sont des organisateurs et d'habiles commerçants : **Cornelius Jacobsen May** (1624-1625); Wilhelm **Verhulst** (1625-1626); **Peter Minuit** (1626-1632); **Van Twiller** (1633-1637); **Wilhelm Kieft** (1638-1647); **Peter Stuyvesant** (1647-1664).

C'est Peter Minuit qui passe avec les Indiens une transaction, en 1626 : il leur verse la somme de 24 piastres pour l'achat de l'île Manhatte et de 22.000 acres de terres environnantes. Simultanément, il constitue civilement la bourgade naissante. L'exportation des fourrures monta, en 1626, à 19.000 piastres. L'année suivante, il règle la question de la délimitation des frontières coloniales avec Brandford, alors gouverneur de la Nouvelle-Angleterre. Ses possessions se trouvent bornées par la colonie anglaise au nord-est, au sud-est par la Virginie, et se limitent aux régions comprises entre le 38° et le 42° de latitude nord.

En 1642, le P. Jogues, captif chez les Iroquois, est, après deux mois, assez habile pour tromper ses gardes et s'évader. Il va se confier aux colons hollandais et s'abriter sous leur drapeau. Les Agniers d'accourir à Orange, armés et menaçants. Ils essuient un refus opiniâtre. Le Religieux est hospitalisé, durant six semaines, par un vieillard hollandais. Ainsi il échappe à ses bourreaux et doit son salut au ministre **Mégalopolensis.** En 1644, le P. Bressani est à son tour prisonnier des Agniers. Un généreux Hollandais d'Orange paie sa rançon. Nous citons la lettre du gouverneur : « Nous, Guillaume Kieft, directeur général, et le Conseil de la Nouvelle-Belgique, à tous ceux qui verront les présentes, salut. — Fr. Jos. Bressani, de la Compagnie de Jésus, fait prisonnier en Canada, il y a quelque temps, par les sauvages iroquois, appelés **Maquois** (en holl. **Maquas;** en angl. **Mohawks;** en fr. **Agniers**), tourmenté longtemps par eux et sur le point d'être brûlé, a été heureusement, après bien des difficultés, arraché de leurs mains, moyennant une rançon et délivré. Maintenant que, avec notre consentement, il va en Hollande pour retourner de là en France, la charité chrétienne exige que tous ceux chez qui il se présentera le reçoivent avec bonté. En conséquence, nous prions tous les gouverneurs, commandants, lieutenants et capitaines de lui prêter secours à son arrivée ou à son départ, leur promettant de leur rendre en pareil cas le même service. — Fait au Fort de la Nouvelle-Amsterdam, dans la Nouvelle-Belgique, le 20 septembre 1644. » En 1646, le P. Jogues, rentré au Canada, retombe aux mains des Agniers. Emmené en captivité, il est mis à mort d'un coup de hache dans la tête par l'un d'eux qui l'invite dans sa cabane. Le meurtre est celé, quelques jours. Le 14 novembre 1646, lettre de Kieft au gouverneur de Québec, M. de Montmagny, pour annoncer le crime. Les Iroquois vont vendre aux Européens le missel, le rituel, la soutane du missionnaire. N'en recevant aucun prix, ils en font présent au ministre luthérien **Van Macelenberg** ou **Megalopolensis,** qui les garda comme souvenir (V. **Jogues**). En juin 1652, le P. Poncet reçoit aussi le meilleur accueil. Arrêté par une bande d'Agniers, avec son compagnon Mathurin Franchetot, aux alentours du Cap-Rouge, il est traîné dans leur bourgade. Là, après les tortures d'usage, tous deux se laissent conduire à Orange, où ils sont hospitalisés par le commissaire Dyckmann. Le Jésuite y rencontre le jeune Radisson (V. ce nom) et entend sa confession. De tous les missionnaires, le P. Simon Lemoyne (1658) entretient les plus fréquentes relations avec les Hollandais de Corlaër (V. ce mot) et d'Orange; il devient même l'ami du ministre.

Ces témoignages de sympathique bienveillance, de la part des administrateurs flamands, se fondaient sur les amicales relations de Richelieu avec la métropole. Au premier siège de La Rochelle (1627), la flotte hollandaise est alliée à la nôtre. Le cardinal-ministre, en 1626, fait construire à Amsterdam une

escadre française; en 1638, il en commande une seconde : **la Vierge**, et **le Cardinal**, de 600 tonnes, **le Triomphe** et **la Victoire**, de 500, **le Triton** et **le Faucon**, de 400. Ce sont les charpentiers hollandais qu'il appelle dans les chantiers maritimes du Havre, de Brest, d'Indret. Au surplus, les officiers de marine vont en Hollande perfectionner leur science de la navigation; et notre vaisseau amiral **le Saint-Louis**, est l'œuvre de leurs constructeurs, et peut-être ce navire de 1.000 à 1.100 tonnes est leur chef-d'œuvre, après le galion du Grand Maître de Malte qu'il paya 60.000 écus.

La colonie de la Nouvelle-Belgique paraît florissante, quand l'Angleterre conclut à Bréda le traité (1667) qui la rend maîtresse de la Nouvelle-York et de New-Jersey, ne laissant à la Hollande que **Surinam** (Guyane). En 1673, toutefois, les Hollandais tentent de la ressaisir, pour la durée de quelques mois; en 1674, ils en sont dépossédés.

Bibl. — H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of N. Fr.*, Toronto, 1901; N.-E. Dionne, *Galer. hist.*, t. V, Québec; Bull. des Rech, hist., tabl. gén., 1925.

HOLLANDAIS, émigrés des Pays-Bas et des Etats-Unis pour s'établir au Canada.

Cet élément, l'un des tard-venus, est universellement apprécié pour ses magnifiques qualités natives. Il s'est accru et implanté surtout par la natalité. L'on assure, dans les rapports officiels, que les immigrants de Hollande ne dépassaient guère le nombre de 400 à 500. La Statistique, pourtant, les répartit sur un total, égal à celui des Scandinaves (V. ce mot).

En 1901, le recensement accuse la présence au pays de 33.845 âmes; en 1911, de 54.986; en 1921, de 117.566.

Bibl. — *Can. and Prov.*, vol. VII, Toronto, 1914.

HOLMES (Charles) (1711-61), engagé volontaire, lieutenant, capitaine de vaisseau, commodore, contre-amiral, commandant en chef.

Il était le quatrième fils de Henry Holmes, gouverneur de l'île Wight, et de Marie, fille naturelle de sir Robert Holmes. Il naquit le 11 septembre 1711. Engagé volontaire dans la marine, il reçut le grade de lieutenant, le 18 juin 1734. En 1738, il servait sur **le Sunderland** et, en 1740, sur **le Pembroke** dans les eaux de la Méditerranée. On l'envoya alors aux Indes occidentales et, le 24 février 1740, on le promut capitaine du **Stromboli**, brûlot dirigé sur Carthagène (mars-avril 1741). De retour en Angleterre, il fut attaché à une croisière contre les flibustiers ennemis. En juin 1744, on lui confia le commandement de **l'Entreprise**, où il servit trois ans aux Antilles. En mai 1747, il passa sur **le Lennox** et, en 1748, il prit part à un combat naval contre les Espagnols. Il fut blâmé par le contre-amiral Knowles (V. ce nom), mais la cour martiale l'acquitta avec éloges de sa conduite.

En 1755, il fit voile sous l'amiral Holborne avec l'escadre chargée de seconder la flotte de Boscawen en Nouvelle-Ecosse. Le 26 juillet 1756, il attaqua avec **le Grafton** et **le Nottingham** la flotte de Beaussier de l'Isle, sans obtenir aucun succès. Il entra à Halifax pour quelques jours. Mais le 7 août, ayant évité une nouvelle rencontre avec Beaussier (V. ce nom), il répartit des unités sur le Saint-Laurent et alla détruire le village de Gaspé. Rentré à Londres, il fut nommé membre de la cour martiale qui condamna à mort l'amiral Byng. Mais au printemps de 1757, il retourna à Louisbourg sous les ordres de Holborne.

En 1758, il fut mis à la tête d'une flottille qui naviguait vers la Finlande et, le 18 mars, il bloqua le port d'Emden, forçant Français et Autrichiens à l'évacuer. Quelques mois après son retour en Angleterre, il fut promu contre-amiral des **Bleus**, le 6 juillet 1758. Tôt après, on le nomma le troisième commandant de la flotte anglaise au Saint-Laurent. En mars 1760, on lui donne le titre de commandant en chef à la Jamaïque, où il débarqua au mois de mai, ayant fait plusieurs prises françaises, et y mourut le 21 novembre 1761.

Bibl. — (V. *Holburne*).

HOPE (Henry) († 1789), lieutenant, capitaine, major, lieutenant-colonel, colonel, lieutenant-gouverneur, administrateur de Québec.

Enrôlé sous les drapeaux, il fut fait lieutenant au 103e régiment d'infanterie le 9 juillet 1762, capitaine le 14 mars 1766, major le 3 mai 1775, lieutenant-colonel le 5 octobre 1777, colonel le 20 novembre 1782, muni d'une commission de général en 1784. Le 13 avril 1785, on lui octroyait la commission de lieutenant-gouverneur de Québec et devint l'administrateur de la Province jusqu'au retour de lord Dorchester en octobre 1786. Embarqué pour Londres le 10 juin 1788, il décéda le 13 janvier 1789.

Bibl. — Army Lists; Ann. Reg., 1789; A. Shortt and A. G. Doughty, *Const. Docum.*, vol. I, Ottawa, 1918; Arch. can., série M., vol. 323; The Makers of Can., index, Toronto, 1911.

HOPKINS (John Castell) (1864-1923), publiciste, historien, auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles de revues.

Né à Dyersville, dans l'Iowa, aux Etats-Unis, le 1er avril 1864, il était fils de John

et de Phelia Hendebourck, qui émigrèrent au Canada. John reçut sa formation supérieure à Bournanville dans l'Ontario et trouva un emploi dans les bureaux de la Banque Impériale. Ses fonctions ne cadrant point avec ses aptitudes et ses goûts, il se fit bientôt journaliste et publiciste et contribua copieusement aux publications diverses en Angleterre, aux Etats-Unis, au Canada.

En 1897-1900, il composa et publia à Toronto : **Canada, an Encyclopedia of the country**, en 6 volumes; en 1901, **Morang's Annual Register of Can. affairs**; en 1902-22, **The Canad. Annual Review.** Outre un grand nombre de brochures, il est l'auteur de : **Toronto, an Historical Sketch**, Toronto, 1893; **The Life and Work of sir J. Thompson**, Brantford, 1895; **The Story of the Dominion**, Toronto, 1899; **The Progress of Can. in the 19th Century**, Edimbourg, 1900; **Can. and War**, Toronto, 1919. Imbu de préjugés, souvent pressé par les circonstances, il a mis néanmoins dans ses compilations un ensemble de dates et de faits qui peuvent servir de sources d'information. Il est décédé à Toronto le 5 novembre 1923, ayant eu deux filles de son union, en 1906, avec Beatrice Mary, fille de J. J. Bonner, de la même ville.

BIBL. — J. E. Middleton, *The Municip. of Toronto*, 3 vol., 1923; J. H. Morgan, *Can. Men*, ib., 1912; Can. *and Prov.*, index, ib., 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

HOPITAL-GENERAL, monastère des Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, fondé à Québec par Mgr de Saint-Vallier.

Le local avait été occupé, dès l'année 1621, par le couvent de Notre-Dame-des-Anges que construisirent les Pères Récollets (V. ce nom). Après 1629, le couvent fut abandonné. En 1671, les Récollets le relevaient de ses ruines, lui gardant le même vocable et l'agrandissant pour en faire un bel édifice. En 1692, Mgr de Saint-Vallier en fit l'acquisition et y établit un hospice de vieillards et d'invalides qu'il confia à la direction d'une Sœur de la Congrégation de Notre-Dame.

L'année suivante, il détacha du monastère de l'Hôtel-Dieu, de la haute ville, quatre Religieuses, deux de chœur, une novice et une converse (31 mars 1693), qui prirent, le lendemain, possession du nouvel établissement. Puis, il fit bâtir deux ailes qui formèrent, avec l'église et le bâtiment des Récollets, un vaste rectangle (juin 1710). A son retour de son exil de 13 années, l'évêque de Québec choisit sa demeure auprès des infirmes : il avait réussi à constituer en France une somme suffisante à l'hospitalisation de 30 invalides. En 1717, il fit bâtir un logement contigu à l'hôpital en faveur des aliénés. Avant de mourir, il permit aux Religieuses d'ouvrir un pensionnat de jeunes filles qui a subsisté jusqu'en 1868. Pour compléter ces œuvres, une partie des édifices étaient affectés à la retraite des personnes du monde désireuses d'y finir leur carrière.

Après les pertes subies à l'époque de la Cession, l'Institut penchait à la ruine : Mgr Briand et l'abbé des Bergères de Rigauville veillèrent à sa survivance. Plus tard, le monastère se trouva à la merci des troupes américaines assiégeant la capitale, sans que toutefois on eût à déplorer ni pillage, ni simulacre d'indélicatesse. Sous le régime britannique, les allocations furent continuées en faveur d'un certain nombre d'invalides et d'aliénés : ces derniers y reçurent asile jusqu'à la fondation de Beauport en 1846.

L'Hôpital-Général a coopéré à l'établissement de deux institutions : **l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur** dans la paroisse Saint-Sauveur de Québec (1873), dont la principale fin est l'hospitalisation des enfants abandonnés et des épileptiques; **l'Hôtel-Dieu de Saint-Vallier** à Chicoutimi (1884), qui comprend un asile de vieillards et un orphelinat.

A l'Afrique du Sud, l'Hôpital-Général a fondé à Durban (Natal) le **Sanatorium du Sacré-Cœur** (1893).

BIBL. — M. Juchereau de Saint-Ignace, *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Montauban, 1751; *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôp.-Gén. de Québec*, Québec, 1882; H. R. Casgrain, *Hist. de l'Hôtel-Dieu*, Québec, 1878; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; R. P. Archambault, S. J., *Sur les pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

HOPSON (Peregrine Thomas) (1700-1759), officier d'infanterie, colonel, gouverneur de Louisbourg, conseiller à Halifax, quatrième gouverneur de la N.-E., major-général.

Né à Londres au début du XVIII[e] siècle, il s'enrôla dans l'armée, où il obtint un rapide avancement. En 1740, il fut promu au grade de colonel du 40[e] régiment. Il prit part au premier siège de Louisbourg, dont il reçut le commandement (11 décembre 1747) et le gouvernement du Cap-Breton en 1748. La monotonie de son administration ne fut rompue que par la prise d'une redoute par les Sauvages et une tentative de l'officier Marin.

Le 29 juin 1749, il accueille avec honneur M. des Herbiers et ses officiers et s'accorda avec lui pour la prompte évacuation des troupes anglaises; le 23 juillet (v. s.), Hopson remettait les clefs de la ville au gouverneur. A son arrivée à Halifax, il fut assermenté comme premier conseiller de Cornwallis. A ce dernier il succéda, le 3 août

1752, comme gouverneur; sa commission était datée du 11 mars précédent, ainsi que le texte de ses instructions. Le 16 octobre, il écrit aux Lords du Commerce qu'il a débarqué à Halifax le 24 juillet et convoqué le Conseil le 3 août suivant. Sa tolérance et sa bienveillance relative apportèrent aux Acadiens quelques mois de répit.

Dès le mois d'octobre, en effet, il refuse de mêler aux habitants français les recrues indésirables nouvellement immigrées. Il avoue aux Lords « qu'il serait difficile, sinon impossible, d'exiger d'eux le serment d'allégeance, sans encourir les plus fâcheuses conséquences, s'en référant à l'avis de Cornwallis lui-même ». En décembre, il enjoint aux commandants des Mines et de Piziguit « de traiter les Acadiens de la même façon que les autres sujets du roi, de ne rien leur enlever de force, de tout leur payer le prix convenu, de ne jamais les insulter, ni les offenser ». (V. H. d'Arles, t. II.)

Le 23 juillet, le gouverneur se déclare incapable, sans user de modération, de contenir une population française si nombreuse et si dispersée, ainsi que les invisibles et insaisissables Sauvages. Il recommande comme efficaces certaines mesures de protection, une meilleure administration de la justice et de nouvelles concessions qui garantissent la possession des propriétés en valeur. Il ne crut pas nécessaire d'imposer aux prêtres le serment et il promit aux populations un nombre suffisant de desservants.

D'après les Archives, la colonie allemande de Lunenburg fut fondée par Hopson et non par Cornwallis. Sa politique de conciliation visait donc, l'espace de quinze mois de séjour, au maintien de cette population, estimée encore indispensable; elle endormait les Acadiens dans une fausse sécurité qui dura deux ans encore.

Malade et fatigué du rôle à soutenir dans les circonstances, il quitte Halifax pour Londres, au mois de novembre 1753. Il avait gémi, en mai, de la rupture de l'entente qu'il avait signée, en novembre 1752, avec les Micmacs de l'Est : une goëlette anglaise, portant Conner et Grace, vint à Jedore piller 40 barils de provisions, que les Sauvages tenaient du gouverneur, et deux des pillards, sauvés du naufrage de la goëlette par les victimes du vol, assassinaient durant leur sommeil deux Indiens, trois femmes et deux enfants. Furieux, les Micmacs déchirèrent le pacte déloyal : ils attirèrent dans un guet-apens un autre équipage anglais qu'ils massacrèrent, sauf un matelot qui, se disant Français, fut sauvé par un Acadien.

Deux ans après son retour, Hopson fut promu major-général. On lui confia le commandement d'une expédition contre les possessions françaises des Antilles. Il décéda à la Guadeloupe en 1759.

Bibl. — H. d'Arles, *Acadie*, t. II, Québec, 1918; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; A. G. Doughty, *Knox's Journ.*, Toronto, 1916; J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918.

HORAN (Edward-John) (1817-75), prêtre, directeur, quatrième évêque de Kingston.

Né à Québec le 26 octobre 1817, il fut le premier supérieur de l'Ecole normale Laval. Le 1er mai 1858, il fut sacré évêque de Kingston. Il enrichit son diocèse de plusieurs institutions d'enseignement et de charité, principalement les Sœurs de la Providence, venues de Montréal, qui établirent une branche de langue anglaise.

Le 15 janvier 1874, Mgr Horan donna sa démission avec le titre d'évêque de **Chrysopolis** (en Macédoine), et il mourut le 15 février de l'année suivante.

Bibl. — Can. and Prov., vol. II, Toronto, 1914; Can. ecclés., Montréal, 1917; P.-G. Roy, *Le Vieux Québec*, 1923; *L'Opinion Publ.*, Montréal, 1875.

HORE (Richard), cosmographe et voyageur, originaire de Londres, capitaine de vaisseau.

Richard Hakluyt a transmis à la postérité le récit de son expédition à Terre-Neuve, entre avril 1536 et avril 1537. Grâce aux faveurs de Henri VIII, il détermina plusieurs membres du collège des avocats et de la chancellerie à l'accompagner dans un voyage de découvertes en Amérique : c'était, entre autres, M. Wickes, riche gentleman de l'Ouest, maître Tucke de Kent, M. Tuckfield, Thomas Butts, fils du chevalier William de Norfolk, qui a fait de vive voix le récit de l'expédition, maîtres Hardie, Biron, Carter, Wright, Rastal et son frère, Ridley, et plusieurs autres; ces gentlemen montèrent sur l'amiral la Trinité, vaisseau de 140 tonneaux, commandé par Hore lui-même. Dans le second vaisseau, le Minion, se trouvaient de savants et vertueux gentilshommes, maîtres Armagil Wade, Oliver Dawbeney, marchand de Londres, Joy, le futur chapelain du roi et d'autres fort recommandables. C'était en tout 120 personnes dont 30 de noblesse, qui furent passées en revue à Gravesend et, après avoir reçu les sacrements, s'embarquèrent à la fin d'avril 1536.

La navigation dura deux mois, sans vue d'aucune terre avant d'atteindre les environs du Cap-Breton, d'où l'on se rendit à l'île des Pingouins (Funk Isl.) : on y fit provision d'œufs, d'oiseaux et d'ours blancs et noirs, dont la chair parut excellente. Oliver Daw-

beney, cousin de M. Hakluyt, lui raconta que, plusieurs jours après leur arrivée à Terre-Neuve, il vit venir des canots vers les navires : il en avertit aussitôt l'équipage, si désireux de voir les Sauvages. Mais dès qu'on eut mis en mer une chaloupe pour aller au-devant d'eux, ils prirent la fuite en toute hâte. On se mit à leur poursuite dans une île, où l'on ne trouva que leur feu et un quartier d'ours, ainsi que des chaussures d'Europe. Bientôt, la famine sévit à bord, malgré la pêche et la chasse; on fut réduit à se nourrir des herbes et des racines; on en vint au meurtre pour assouvir la faim. Les officiers vivaient dans l'incertitude de l'avenir. L'un d'eux, poussé par la faim, s'enfonçant dans les terres, sentit l'odeur de chair rôtie : c'était la chair d'un Sauvage. Le capitaine, à cette nouvelle, se demanda ce que devenaient les absents, ne pouvant les croire dévorés par les fauves, ni tués par les Sauvages. Il se mit à adresser une prière au Tout-Puissant pour implorer son secours, toujours assuré à qui le demande, inculquant à tous la pensée d'éviter le meurtre et de périr plutôt tous ensemble. Mais la famine continuait à se faire sentir et on résolut de tirer au sort les victimes à immoler. Cependant, la même nuit, Dieu leur envoya un bâtiment français, bien fourni de vivres; et la politique des Anglais fut telle qu'ils s'en saisirent, qu'ils changèrent de vaisseaux, et, les ravitaillant, retournèrent à Londres. Dans le trajet, gouvernant au nord, ils aperçurent d'énormes îles couvertes de glace et remplies d'oiseaux de proie. Ils touchèrent à Saint-Yves en Cornouailles vers la fin d'octobre; quelques gentilshommes furent bien hospitalisés au château de sir John Luttrell, revinrent à Bathe et à Bristol, puis à Londres.

Quelques mois après, les Français rencontrés à Terre-Neuve vinrent déposer une plainte à la Cour : le roi leur accorda sur son trésor une récompense vraiment princière. Dans la détresse de leur famine, les Anglais se purent rafraîchir d'eau de source avec une coupe en bois qui leur avait antérieurement servi à consommer leurs liqueurs d'Europe.

BIBL. — H. P. Biggar, *The Voyage of J. Cartier*, Ottawa, 1922.

HORRIGAN (Fitzpatrick Joseph) (1861-1920), major, inspecteur des troupes, administrateur du Yukon.

Il naquit à Pictou (Ont.), le 13 octobre 1861, entra jeune dans la milice volontaire à l'École d'infanterie, puis fut admis au 16e bataillon et devint major le 31 octobre 1890. Le 4 novembre 1899, il était versé dans la Police à cheval du Nord-Ouest à titre d'inspecteur et fut promu surintendant le 1er juin 1912 avec ses quartiers-généraux à Dawson. Le 12 février de la même année, il fut nommé administrateur du Territoire du Yukon jusqu'en octobre 1919 : on lui accorda alors un congé nécessité par l'état de sa santé. Il mourut célibataire à Honolulu le 2 mars 1920.

BIBL. — Milit. list., 1925; Liste du Serv. civil, Ottawa, 1913.

HOTEL-DIEU, fondé à Québec, sous le vocable du Précieux-Sang, par trois Religieuses Augustines Hospitalières de Dieppe, par mandat de la duchesse d'Aiguillon (V. ce nom).

Les Religieuses Hospitalières — ou Augustines — soumises à la règle de Saint-Augustin et attachées au service des hôpitaux, furent nombreuses, au moyen âge. L'on bâtissait les hôpitaux auprès des églises, souvent sous le nom de **Maison de Dieu** ou **Hôtel-Dieu,** en vue du soulagement des malades pauvres. Les **Hospices** étaient des asiles de refuge ouverts aux indigents, aux passants, aux étrangers, aux vieillards, aux infirmes, aux orphelins.

En France, hôpitaux et hospices furent longtemps les mêmes établissements. Ceux qui accueillaient les hommes étaient desservis par les **Frères Hospitaliers** et ceux destinés aux femmes par des **Sœurs** ou **Religieuses Hospitalières.** Les rois de France, François Ier et Henri II, publient des ordonnances instituant des administrateurs d'hôpitaux, pris dans la bourgeoisie, nommés pour trois ans, responsables devant les fondateurs ou les donateurs, ou le grand aumônier de France.

L'origine de l'Institut de Dieppe remontait à l'époque des Croisades : quelques Sœurs, Hermites de Saint-Augustin, vinrent de Palestine s'y établir (1155). En 1625, Mgr de Harley, archevêque de Rouen, entreprit la réforme de cet Institut. Il imposa aux Religieuses l'ordonnance de la clôture, le triennat des Supérieures, la substitution des vœux solennels aux perpétuels simples, de la vêture des chanoinesses de Saint-Augustin à l'habit des Hermites. Mais les Constitutions de l'Ordre ne furent approuvées que le 27 août 1665 par le pape Alexandre VII : c'est ce qui explique l'absence des vœux solennels à l'Hôtel-Dieu de Québec, lors de sa fondation et dans la suite, différence fondamentale avec les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal.

La duchesse d'Aiguillon, résolue de fonder un Hôpital à Québec, s'adressa à la Supérieure du monastère de Dieppe et obtint les suffrages de son conseil pour la réalisation

de son dessein. Le 2 février 1639 fut le jour d'élection des missionnaires : le sort désigna la **Mère Saint-Ignace** ou Marie Guénet, âgée de 29 ans et guérie en 1633, comme par miracle, à la suite d'un vœu d'aller se dévouer en Nouvelle-France, la **Mère Saint-Bernard** ou Anne Lecointre, âgée de 28 ans, et la **Mère Saint-Bonaventure** ou Marie Forestier, âgée de 22 ans. A cette nouvelle, « toute la ville vint nous en faire compliment. Nous reçûmes de toutes parts de grandes félicitations sur la générosité de notre entreprise. Plusieurs Dames de la première qualité écrivirent à la Mère Saint-Ignace pour l'encourager. La reine, Anne d'Autriche, l'honora aussi d'une de ses lettres et lui promit sa protection royale pour notre maison ». (V. **Hist. de l'Hôtel-Dieu.)**

Le départ eut lieu le 4 mai, en compagnie des Ursulines (V. ce nom) et de trois Pères Jésuites, à bord du **Saint-Joseph**, commandé par le capitaine Bontemps. A peine le vaisseau a-t-il appareillé que la mer est démontée sous les rafales, qui le forcent à mouiller en rade durant quinze jours. La traversée, qui dura deux mois et demi, fut pénible et dangereuse : douze jours de tempête, frayeur de l'équipage, épouvante des passagers en face d'une banquise énorme, « comme une ville escarpée », absolution générale donnée par le Père Vincent, vœu des marins à Marie et des Religieuses à Saint Joseph, péril imminent au milieu des récifs du golfe laurentien. Le 31 juillet, le contre-maître Jacques Vastel débarque les missionnaires à l'île d'Orléans, où on se repose sous les berceaux de verdure. Le lendemain, accueil enthousiaste au quai de Québec de la part de M. de Montmagny, du clergé et des habitants. « Nous baisâmes le sol dans un transport de reconnaissance et de respect ». Et le cortège se dirige vers l'église, où le Père Le Jeune entonne le **Te Deum.**

1° Première fondation.

Les Hospitalières se retirent « dans une belle maison toute neuve qui appartenait à Messieurs de la Compagnie, où nous trouvâmes quatre belles chambres et deux cabinets, mais pour tous meubles une espèce de table ou plutôt un bout de planche soutenu par quatre bâtons et deux bancs de la même façon.. M. le Gouverneur eut la bonté de nous envoyer à souper. Nous priâmes un ecclésiastique — M. Le Sueur — de nous apporter quelques branches d'arbres pour nous coucher; mais elles se trouvaient si remplies de chenilles que nous en étions toutes couvertes. Le lendemain, on nous mena à Sillery voir les Sauvages : je ne sais lesquels, d'eux ou de nous, eurent plus de joie et d'étonnement de cette entrevue : il n'y avait encore que trois ou quatre familles au plus. Le jour suivant, nous allâmes voir nos terres de Sainte-Marie, où l'on avait semé du blé qui nous parut assez beau. Puis nous visitâmes notre emplacement de Québec, encore couvert de bois et en fort mauvais état : le bâtiment que M^me^ d'Aiguillon avait fait commencer était fort mal pris pour une communauté et point d'eau dans tout le terrain. Nous prîmes le parti d'abandonner le lieu et tous les travaux commencés et demeurâmes dans la maison qu'on nous avait prêtée. Nous n'y avions ni de quoi manger, ni de quoi coucher : heureusement que le Père Le Jeune nous amena M. Lesueur (V. ce nom). Lorsque nous fûmes un peu arrangées, le Père nous donna les prières et le catéchisme en algonquin à apprendre par cœur; il venait tous les jours nous montrer à bien prononcer et cela nous servit beaucoup. Car dès que nous eûmes dressé des lits, on nous amena un grand nombre de malades : et il fallut faire un enclos de pieux, où l'on fit élever de grandes cabanes d'écorce pour y mettre d'autres Sauvages; c'était la petite vérole, maladie fort dégoûtante, et ils étaient sans linge; nous leur donnâmes nos guimpes et nos bandeaux, étant obligées aussi d'ensevelir les morts dans des couvertures ou des robes de castors. Et personne ne voulait nous aider. Tombées malades toutes les trois, les Jésuites se chargèrent alors de les assister. Nous consumâmes toutes nos provisions; quoique M^me^ d'Aiguillon nous en eût acheté pour deux ans, elles ne durèrent que six mois (1640). En février, le peu de Sauvages qui restaient s'en allèrent dans les bois et s'éloignèrent en nommant notre Hôpital la **Maison de mort.** Voyant qu'ils mouraient aussi dans les bois, ils revinrent et se rassemblèrent à Sillery, d'où ils nous envoyaient les mourants; la consolation était d'en voir finir avec le baptême. »

Le 14 juin 1640, l'incendie consumait l'église de Notre-Dame-de-Recouvrance et la résidence des Jésuites, qui se réfugient dans l'Hôpital. Le 8 juillet, débarquaient deux Religieuses venant de Dieppe. Le lendemain, eut lieu à Sillery la pose de la première pierre du monastère. « A la fin d'août, nous quittions Québec pour aller demeurer à Puiseaux, maison basse à trois chambres. Vers la fin de l'année, nous allions à Sillery, bâtisse encore peu avancée : ce que nous souffrîmes, de froid et de misère, ne se peut exprimer : trois Sœurs étaient fort malades. »

« Le 5 mars 1641, succomba la Mère Sainte-Marie. Deux Français avaient été faits prisonniers par les Iroquois : la crainte se répandit partout. Les Sauvages vinrent placer leurs cabanes proche de notre maison, qui était toute de pierre : on leur fit faire un

grand enclos de pieux et on en assista un grand nombre à leur conversion. Le 21 novembre, on prit comme pensionnaire Mme Giffard et ses deux petites filles. Les colons de Montréal, établis à Puiseaux, nous visitaient souvent, durant cet hiver avec une consolation réciproque. »

« Le nombre des Sauvages malades et infirmes ayant beaucoup augmenté en 1642, nous en assistâmes jusqu'à 300. Et comme nous allions les soigner dans les cabanes, il y avait tant de fumée et de saleté que nos habits ne paraissaient plus blancs : les Jésuites nous conseillèrent d'en prendre de noirs ou de gris. La visite du Père Jogues et du Père de Brébeuf nous causa l'alarme de l'invasion iroquoise à Sillery : leur avis fut de rentrer à Québec. Nous fîmes travailler à la maçonne et à la charpente de notre bâtiment de la ville; mais nous passâmes l'hiver assez tranquillement. Malgré le grand nombre de Sauvages que nous assistâmes, il est fort remarquable qu'une barrique de pois, dans laquelle on prenait tous les jours plusieurs boisseaux, nous dura plus de trois mois. »

En 1643, les vaisseaux amenaient de Dieppe deux Religieuses, qui apportaient la nouvelle de la mort du cardinal de Richelieu et de Louis XIII. « Nous fîmes construire trois maisons à la française, à la demande des Sauvages. Le Père Bressani, détenu prisonnier, annonce les desseins des Iroquois de nous attaquer. »

« En mai 1644, le gouverneur jugea qu'il était à propos de nous faire venir à Québec au plus tôt. Mais nous représentâmes si fortement la peine que nous aurions d'abandonner nos Sauvages qu'il voulut bien nous envoyer six soldats pour monter la garde, nuit et jour, autour de notre maison. Mais à un endroit peu éloigné, les Iroquois prirent des Sauvages et des Français, qu'ils massacrèrent avec tant de cruautés que nos Indiens en furent épouvantés, et nous prièrent de nous retirer à Québec. Le gouverneur insista lui-même : le 29 mai, on chargea les meubles et les effets sur des barques au bas du cap. » Le courant et les vents entraînèrent leur embarcation jusqu'à Beaupré, d'où elles revinrent à la basse ville dans une maison d'emprunt. « C'était une petite chaumine, remplie de crapauds, de vers et de toute sorte d'insectes; nous la nettoyâmes avec bien de la peine et nous couchâmes par terre sur nos paillasses. »

2° **Seconde fondation.**

Les travaux de construction furent activés par les ouvriers du gouverneur et les Frères Jésuites, par ceux qui amenaient les vaisseaux : les Religieuses secondaient leurs efforts, « portant des pierres avec chacune une brouette ». Ce ne fut que le 16 mars que le nouvel édifice fut inauguré par une solennelle bénédiction (1646). Le 15 novembre suivant, mourut la Mère Saint-Ignace, après sept rudes années de labeurs et de crachements de sang.

En 1647, on vit affluer les dons des bienfaiteurs de France, et l'Hôpital fut doté de plusieurs concessions. Le 19 août 1648, le Père Vimont revint avec trois recrues. Ce fut l'année préparatoire de l'anéantissement des bourgades huronnes, du martyre des missionnaires et de leurs néophytes, de l'exode des survivants vers la capitale; et, en 1649, les Iroquois enhardis de leurs succès les voulaient poursuivre jusque dans leur dernière retraite, semant dans la colonie une panique générale. Ces malheureux affluaient à l'Hôpital, qui se trouva obéré de dépenses et de dettes.

Le 30 décembre 1650, le feu consuma le couvent des Ursulines; recueillies par les Hospitalières durant trois semaines, elles signèrent avec elles un acte **d'union spirituelle** qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. En 1651, arriva M. de Lauzon avec sa famille; il accorda aux Hospitalières toute son estime et sa protection. M. de La Bidière, maître des requêtes à Paris, leur fit un prêt urgent de 2.000 liv., dont il transforme 700 liv. en don charitable.

Le 25 avril 1652, Vincent de Paul, directeur spirituel de la duchesse d'Aiguillon, leur écrivit une lettre d'encouragement, qui est conservée au trésor du monastère. En 1654, il fallut procéder à son agrandissement et à la construction d'une chapelle publique : on inaugura ces édifices, le 10 août 1658. Cette année, M. de Queylus (V. ce nom) songea à tenter, avec deux Hospitalières, de fonder l'Hôtel-Dieu de Montréal (V. ce nom); mais, en 1659, Jeanne Mance revenait de France avec trois Hospitalières de La Flèche.

En 1659, Mgr de Laval élit domicile à l'Hôtel-Dieu, pour l'espace de quelques mois. En 1660, nouvelles alarmes, venant des menaces des Iroquois de tout ravager dans la colonie. « Le prélat nous envoya un ordre de nous retirer dans un appartement des Jésuites, ainsi que les Ursulines : on nous plaça dans un corps de logis séparé d'une cour, où les familles huronnes et algonquines s'étaient cabanées. Le gouverneur fit faire la garde, la nuit, autour de notre monastère : les sentinelles criaient par toute la ville : **Qui va là?** Précaution si utile que l'on apprit par des prisonniers iroquois que cela seul les avait empêchés de mettre le feu aux maisons de Québec. Cela dura trois semaines, après lesquelles on sut qu'ils avaient fait coup sur les Français (Dollard et ses compagnons). »

En juin 1661, les Iroquois envahissaient l'île d'Orléans et massacraient M. de Lauzon de Charny avec six compagnons. On fortifia le monastère et « nous fîmes abattre les bois qui l'environnaient encore ». Au commencement de 1663, il parut des signes célestes, présages de choses terribles : des astres nouveaux et trois soleils, d'autres en forme de serpents, avec des bruits semblables à des coups de canon ou de tonnerre. Peu de gens se troublèrent de ces signes; mais tout le monde fut terrifié d'épouvante que causa le tremblement de terre, qui se fit sentir d'une manière effroyable. Toutefois, dans tous les bouleversements, il ne périt pas un seul enfant.

Au mois de mai, débarqua M. de Mésy avec Mgr de Laval. En 1664, la Communauté, en raison des énormes dépenses faites en faveur des hospitalisés, sépara la gérance de ses biens des aumônes destinées aux pauvres : requête qui fut sanctionnée par le Vicaire apostolique. En 1665, mourut le gouverneur, « qui donna 300 liv. pour son inhumation dans le cimetière des pauvres ». On ne comptait encore en ville que 70 feux; mais le roi envoya le Régiment de Carignan. « Aussitôt que les vaisseaux eurent mouillé devant Québec, on en descendit les malades : il nous en vint 130 le même jour. Une quinzaine de Huguenots firent leur profession de foi. »

En 1667, plusieurs personnes succombèrent : le chirurgien légua en mourant 300 liv. aux pauvres. Le 8 mai 1668, décéda saintement la Mère Saint-Augustin; et M. Talon passa en France. Après son retour en 1670, il fit construire un nouveau pavillon, une salle double pour les malades, une buanderie, des canaux souterrains. En 1675, « nous perdîmes notre Fondatrice, la duchesse d'Aiguillon ».

Les années suivantes, plusieurs décès dans la Communauté furent suivis de l'entrée de nouvelles recrues. En 1680, « nous avions plusieurs pensionnaires qui vivaient comme des novices, servant les malades, au réfectoire, dans les petits offices ». En 1682, le feu consuma la basse ville, à l'exception de la maison de M. de La Chesnaye (V. ce nom). On fit au pignon des réparations urgentes. En 1683, Mgr de Laval, voyant que ses forces ne pouvaient suffire à son zèle et ayant contracté plusieurs infirmités, se persuada qu'un autre ferait plus de bien que lui et se rendit bientôt en France dans ce dessein. Le 9 juin 1685, mourut M^me^ d'Ailleboust, grande bienfaitrice de l'Hôpital : elle avait refusé les offres de mariage de M. de Courcelle et de M. Talon. Vers la fin de juillet, arriva M. l'abbé de Saint-Vallier, nommé évêque de Québec.

« La maladie s'étant mise parmi les soldats de M. de Denonville, on en remplit nos salles, notre église, nos greniers, nos engrais poulaillers, et on dressa même des tentes dans la cour : c'était des fièvres ardentes et pourprées, des délires terribles et beaucoup de scorbut; il passa dans notre Hôtel-Dieu plus de 300 malades, la salle des femmes était remplie d'officiers de qualité. Au commencement, il en mourut 20. Le meilleur des remèdes était de les saigner à la tempe. »

En 1687, entrée de cinq postulantes, selon les promesses de la Mère Saint-Augustin. La fille de M. de Denonville entra aussi, mais retourna en France, où elle se fit admettre au Carmel de Chartres. « Trois Religieuses décédèrent, cette année. » En 1688, retour de Mgr de Laval et plus tard de l'évêque : et admission de trois novices. En 1689, revenait le comte de Frontenac. Il sauva la colonie, l'année suivante, en tenant tête à l'invasion de Phipps (V. ces noms).

« Le 15 novembre 1690, l'évêque nous accorda d'instituer la fête du Sacré Cœur de Marie, qui fut célébrée, le 3 juillet 1691, pour la première fois. On fit une dépense considérable en réparations de bâtiments. » En 1692-93, fondation de l'Hôpital-Général (V. ce nom). En 1694, prise du vaisseau **Saint-Joseph** par les Anglais « qui en ôtèrent l'image du saint, auquel nous fîmes un acte de réparation ». Exposition du tableau « où son agonie était représentée ».

3° Troisième fondation.

En 1695, « tout nous obligeait à bâtir, mais nous n'avions pas les moyens. Mgr de Saint-Vallier nous l'ordonna en vertu de l'obéissance. Il nous fit prêter 20.000 liv., dont nous avons payé la rente. M. François de Lajoue, habile architecte, dressa son dessin selon nos commodités, étant résolues de n'en faire qu'une aile et demi : il prépara les matériaux pour le printemps de 1696 ». En 1697, on plaça, en grand appareil, l'image de saint Joseph au-dessus de la porte des parloirs : « nous le prîmes de nouveau pour notre protecteur ». Les deux années suivantes, nouveaux décès de Religieuses, du comte de Frontenac (V. ce nom); nouvelles propositions de l'évêque en faveur de sa fondation : réclamations en Cour.

En 1700, réponse favorable du roi. L'hiver, mortalité par suite de rhumes infectieux. En 1701, incendie du Séminaire. En 1703, ravages de la picote, apportée par un Sauvage venant d'Orange : 15 à 18 décès par jour; mort de 5 Religieuses et du gouverneur de Callières. Prise de la Seine par les Anglais et exil de l'évêque. En 1705, nouvel incendie du nouveau Séminaire; les décès et les entrées alternent, les années suivantes. En 1709,

annonce des préparatifs à Boston contre la colonie : deux ans après, l'invasion est exécutée par la voie du lac Champlain et par le Saint-Laurent : double échec des Anglais. On amène des prisonniers de Terre-Neuve et de l'Acadie.

En 1711, épidémie de la maladie de Siam, apportée des Antilles par le vaisseau la **Belle-Brune**, qui y avait été contaminé par **l'Oriflamme** venant des Indes. En 1713, incendie du palais de l'intendant Bégon et signature du traité d'Utrecht. En 1714, eut lieu l'excursion à l'Ile-aux-Oies, fief du monastère. Dans la suite, cours régulier de la vie claustrale. En 1738, on acheva les constructions de l'Hôtel-Dieu jusqu'au désastreux incendie qui le mit en cendres : en 1755, deux matelots mécontents allumaient la conflagration : la Mère du Sacré-Cœur périt dans les flammes.

4° **Quatrième fondation.**

Grâce aux libéralités de Mgr de Pontbriand, aux largesses de M. de Vaudreuil, aux offrandes des habitants, aux souscriptions recueillies en France, le monastère renaît de ses cendres; il est inauguré en 1757.

Les officiers, les soldats, les marins, les miliciens, les indigènes, qui défendaient alors la colonie, blessés et malades, affluent dans les salles : cinq Religieuses trouvent la mort dans l'exercice de leur apostolat.

En juillet 1759, Ursulines et Hospitalières cherchent un asile à l'Hôpital-Général, durant le bombardement de la ville. Au lendemain de la capitulation, le général Murray transforme une partie des bâtiments en caserne pour les officiers et leurs compagnies. Par reconnaissance, il fait ravitailler les propriétaires durant l'hiver.

Petite-nièce de la Fondatrice, la duchesse d'Aiguillon écrivit aux Hospitalières pour pleurer avec elles la catastrophe. Elle leur expédie une lettre de lord Chatham, à qui elle avait songé à recommander la communauté. Le lord donna ordre à M. Murray de verser à l'Hôtel-Dieu la somme de 3.800 liv. st. (1760). Toutefois, il fallait tout rétablir. Pour continuer l'œuvre d'hospitalisation, on dut vendre l'argenterie et l'horloge, louer des chambres et mettre du terrain à l'encan. En 1775, survint l'Invasion américaine. Les troupes de la garnison occupent l'immeuble, durant le siège. Dans la suite, les Religieuses ouvrent les salles aux pauvres.

En 1797, elles font reconstruire l'église, à l'aide de souscriptions volontaires : commencée en 1800, elle est livrée au culte, trois ans après. De cette époque date l'œuvre des **Enfants-Trouvés.**

5° **Cinquième fondation.**

La seigneurie de l'Ile-aux-Oies reprend, en 1809, une valeur considérable. D'ailleurs, le rapide accroissement de la population nécessitait l'érection d'un plus vaste monastère : le 8 octobre 1816, on en posa les fondations. Le gouvernement vota d'abord un subside de 22.000 dollars; puis un autre de 8.000, grâce à l'intervention des députés Viger et Papineau. Le 8 novembre 1825, se fit l'installation du monastère actuel.

En 1693, quatre Religieuses Hospitalières sont élues pour la formation de l'**Hôpital-Général** de Québec; en 1892, l'Hôtel-Dieu fonda à Lévis l'**Hôtel-Dieu du Cœur Agonisant**; en 1893, **l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur** à Saint-Sauveur de Québec; en 1926-27, **l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame-des-Neiges à Gaspé.**

Bibl. — Mère de Saint-Ignace, *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Montauban (France), 1751; H. R. Casgrain, ib., Québec, 1878; R. P. Archambault, S.J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

HOTEL-DIEU DU CŒUR AGONISANT DE JESUS, institué à Lévis en vue de soigner les malades des deux sexes.

Nicolas Gauvreau, armurier, né en 1641, fils de Pierre et de Gabrielle Raimbaut, originaires de Dompierre en Vendée actuelle, émigra au Canada et épousa à Québec, le 30 juillet 1668, Simone Bisson et en eut treize enfants : ce sont les ascendants de nombreuses familles de même nom.

A la sixième ou septième génération, Pierre Gauvreau, marié à Elisabeth Dubergès, eut pour fils Antoine-Adolphe, qui naquit à Rimouski le 22 septembre 1841, fit ses études secondaires à Sainte-Anne-Pocatière et sa théologie à Québec. Ordonné prêtre en 1864, il fut successivement vicaire à la Rivière-au-Renard en Gaspésie (1864-66), chapelain à l'archevêché (1866-70), curé de Saint-Nicolas (1870-75) où il fonda un couvent, de Sainte-Anne-de-Beaupré (1875-78) où il érigea la basilique (1876), de Saint-Romuald (1878-82), de Lévis (1882-95), où il établit (1892) l'Hôtel-Dieu du Cœur Agonisant de Jésus, restaura l'église (1895), convia à s'établir les Frères Maristes enseignants et fonda Bienville (1888), de Saint-Roch de Québec (1895-1910), où il a fondé l'hospice Saint-Antoine (1897) et détaché les paroisses adjacentes de Saint-Charles (1896), de Saint-Zéphirin et de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier (1901); créé prélat domestique en 1906; retiré du ministère, l'espace d'une année, et décédé le 26 février 1911. Par son intervention, le 10 octobre 1892, l'Hôtel-Dieu de Québec accordait six Religieuses à la fondation; ce fut avec le concours charitable d'une bienfaitrice, Caroline Lagneux, qui donna sa maison et ses dépendances. D'autres libéralités vinrent stabiliser

l'œuvre, dans la suite, en vue des agrandissements et des accommodations pour les malades et infirmes (1899). Aujourd'hui, plus de 50 Religieuses se dévouent obscurément à continuer les charités de l'hospitalisation.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. III, Saint-Hyacinthe, 1916; Alman. de l'*Action Cathol.*, Québec, 1917; Can. ecclés., Montréal, 1928; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929.

HOTEL-DIEU SAINT-JOSEPH, fondé à Ville-Marie le 29 septembre 1659 par les Hospitalières de La Flèche (France).

L'œuvre de l'hôpital fut inaugurée en 1642 par Jeanne Mance, aux instances de M^me^ de Bullion (V. ces noms). En 1658, elle se rend en France et s'arrête à La Flèche, où elle demande des Religieuses Hospitalières à M. de la Dauversière (V. ce nom). Celui-ci entreprit de faire les démarches nécessaires à la réalisation du projet. Mgr Henri Arnaud, évêque d'Angers, désigna trois Religieuses pour la lointaine fondation : Sœur Judith Moreau de Brésolles, supérieure, Sœur Catherine Macé et Sœur Marie Maillet. Elles s'embarquent à La Rochelle avec J. Mance, le 29 juin 1659 : le Saint-André entre en rade de **Québec le** 7 septembre et, le 29 Ville-Marie acclame l'arrivée des missionnaires (V. **Mance** et **Morin**).

Hébergées par Marguerite Bourgeois, elles sont soumises, durant douze ans, à de douloureuses épreuves, résistant aux instances renouvelées de l'évêque, de M. de Queylus, des Jésuites, qui les adjurent unanimement de se joindre aux Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. Puis, le 6 novembre 1659, expire M. de la Dauversière, dont les biens sont l'objet d'une saisie : les Sœurs perdent ainsi le capital de leur fondation, les provisions du ravitaillement annuel. En 1669, trois Hospitalières du couvent de Laval viennent les rejoindre; ainsi les Sœurs à vœux simples peuvent dès lors prononcer des vœux solennels.

En 1686, l'Hôtel-Dieu, qui n'a été qu'une masure en ruines, sort de terre et, sans être achevé, fut consumé par le feu, la nuit du 23 février 1695. Il fallut reconstruire et réinstaller Religieuses et malades, au bout de huit mois. Les vocations des jeunes Canadiennes augmentaient chaque année. Le 19 juin 1721, un arquebusier maladroit déchargea son arme et mit le feu, qui consuma l'Hôtel-Dieu et les maisons voisines : les Religieuses se réfugièrent à la maison des Frères Charon (V. ce nom) et ne purent réintégrer le nouvel Hôtel-Dieu que le 11 novembre 1724. Toutes choses n'étaient pas encore remises en état en 1729. En 1732, un violent tremblement de terre vint endommager gravement les bâtiments. L'année suivante, une négresse mit le feu chez sa maîtresse; l'incendie consuma 46 maisons et se communiqua à l'Hôtel-Dieu, dont il ne resta que les murs calcinés : il fallut 80.000 liv. pour le restaurer et le rendre habitable en 1735. Survinrent dans la suite la peste, la famine, la Guerre de Sept ans qui remplit l'Hôtel-Dieu de blessés, de malades, de mourants.

Après la capitulation du 8 septembre 1759, M. de Montgolfier s'opposa fortement au départ des Religieuses; le sacre de Mgr Briand, en 1766, vint les rassurer. Comme les revenus disparaissaient avec la conquête, la Sœur Le Pailleur obtint de l'évêque d'établir une boulangerie comme moyen de compensation : l'entreprise se continua pendant trente ans. Animées d'émulation, d'autres Sœurs se livrèrent à divers ouvrages et ouvrirent une fabrique de cierges. En 1821, M. l'abbé Jean-Baptiste Thavenet, Sulpicien français et longtemps professeur à Montréal, réussit à recouvrer les anciens revenus de l'Hôtel-Dieu : ressources inattendues qui servirent à défrayer de nouvelles constructions. En 1861, se fit la translation des locaux, de la rue Saint-Paul au mont Sainte-Famille actuel.

L'Hôtel-Dieu de Montréal a été la ruche qui a essaimé à Kingston en 1845; à Tracadie (N.-B.) en 1868; à Chatham en 1869; à Madawaska en 1873; à Arthabaskaville en 1884; à Windsor en 1888 et à Campbellton, à Winoski en 1894; à Cornwall en 1897; à Chicago (1903); à Polson (1915); à Hartford (1926); il compte 133 professes en 1930, a été approuvé en 1666 et le 8 mai 1865.

Bibl. — E.-L. Couanier de Launay, *Hist. des Relig. Hosp. de Saint-Joseph*, 2 vol., Paris, 1887; Sœur Marie Morin, *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, Montréal, 1921; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, ib., 1929; Can. eccl., ib., 1930.

HOTEL-DIEU DU SACRE-CŒUR-DE-JESUS, institué à Saint-Sauveur de Québec en considération du soin des épileptiques, des enfants trouvés, des infirmes.

L'initiateur de la fondation fut, en 1865, le notaire Louis Falardeau, épris de pitié pour ces délaissés, et donateur de trente arpents de terrain à l'œuvre qu'il projetait. Depuis longtemps procureur des Religieuses de l'Hôpital-Général, il s'adressa au conseil en vue d'ouvrir un asile convenable. L'autorité ecclésiastique agréa, une fois pressentie, un prompt établissement : Mgr Taschereau (nommé cardinal en 1886), bénit la pierre angulaire du nouvel hospice, le 26 mai 1872.

Le 7 septembre 1873, six Religieuses commençaient, sous la direction de Mère Louise Rousseau de Saint-Zéphirin, la réalisation de l'entreprise de l'Hôtel-Dieu. Par malheur, une

crise financière en vint retarder l'essor et les développements. Toutefois, incorporée sous le nom d'**Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur,** le 24 juin 1892, l'œuvre s'est constituée sur d'inébranlables fondements. Depuis, elle a manifestement prospéré, ayant recueilli : 10.375 enfants, 6.142 épileptiques, 3.260 infirmes. En janvier 1929, les hospitalisés dénombraient 557 personnes. En 1930, le personnel compte 60 professes de chœur et 25 Sœurs converses.

BIBL. — Alman. de l'*Action cath.*, Québec, 1917; Can. eccl., Montréal, 1930; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, ib., 1929.

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER de Chicoutimi, ayant pour but le soin des infirmes, des personnes âgées des deux sexes, des malades passants, des orphelins, ainsi que d'un ouvroir et d'une école ménagère.

En 1883, Mgr D. Racine (V. ce nom) réussit à obtenir du gouvernement fédéral la construction d'un modeste hôpital de la marine. Il sollicita l'aide des Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec. Le 21 mai 1884, en effet, arrivaient cinq Sœurs à Chicoutimi pour fonder **l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier.** Le 26 janvier 1886, mourait l'évêque, sans assurance de survie pour l'œuvre. Le successeur, Mgr Bégin, vint la consolider et lui assurer son magnifique essor. En 1894, elle s'accrut d'un orphelinat. En 1895, Mgr Labrecque obtint du gouvernement l'acquisition de l'Hôpital de la Marine, en faveur et au bénéfice de l'Institut. En 1898, les Religieuses défrichent elles-mêmes un terrain pour leur monastère, à côté duquel surgit, en 1902, l'abri des orphelins; puis, une aile nouvelle du couvent.

Ce providentiel monastère ou Hôtel-Dieu a pu abriter, depuis son inauguration : 19.680 malades, marins et autres, 1.100 vieillards pauvres des deux sexes, 1.335 orphelins, sans tenir compte de 61.600 malades externes. En 1930, le personnel dénombre environ 100 professes cloîtrées et 5 tourières.

Bien plus, l'Hôtel-Dieu a produit une greffe à Roberval.

BIBL. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

HOTEL-DIEU SAINT-MICHEL, fondé à Roberval, dans le dessein de prendre soin des infirmes, vieillards des deux sexes, malades passants.

Michel-Thomas Labrecque, né à Saint-Anselme, au diocèse de Québec, le 30 décembre 1849, entré au Séminaire au terme de ses études secondaires, ordonné prêtre le 28 mai 1876, fut préconisé évêque de Chicoutimi le 8 avril 1892, sacré à Québec le 22 mai et intronisé le 28 suivant : démissionnaire et nommé évêque titulaire d'**Helenopolis** (en 2e Bithynie, jadis Drepanum, auj. Yalova ou Hersek, dépendant de Nicomédie).

En 1917, le prélat, se conformant aux vœux de la population de Roberval, priait les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi d'y greffer un rameau de leur Ordre. Le 24 mai 1918, sept Religieuses se transportaient au nouveau monastère qui fut baptisé **Hôtel-Dieu Saint-Michel,** en souvenir du patron de Sa Grandeur. L'évêque avait vu ses projets secondés par le curé Bilodeau et ses paroissiens. Depuis dix ans, l'Hôtel-Dieu a recueilli 232 pauvres et 1.927 malades.

BIBL. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

HOTEL-DIEU DE GASPE, établi en vue de prodiguer les soins aux malades et aux personnes âgées des deux sexes.

François-Xavier Ross, né aux Grosses-Roches, au diocèse de Rimouski, le 6 mars 1869, ordonné prêtre le 19 mai 1894, chanoine, vicaire capitulaire, protonotaire apostolique, élu au Consistoire du 11 décembre 1922, a pris possession le 25 février 1923 et a été sacré à Rimouski le 1er mai suivant comme premier titulaire de Gaspé, enfin intronisé le 3 du même mois.

Alors qu'il était vicaire général, le chanoine Ross avait fait deux tentatives pour faire introduire à Rimouski les Hospitalières de Québec. Aussitôt installé évêque, il exprima aux Religieuses son vœu formel d'une fondation, à toute éventualité. Ce fut le 25 novembre 1926 que six Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec s'installaient dans leur immeuble et s'y cloîtraient canoniquement le 9 janvier 1927 : l'**Hôtel-Dieu de Notre-Dame-des-Neiges.** En si peu d'années, il a hospitalisé 1.115 malades, soigné 4.755 malades externes.

Les Hospitalières ont rencontré à Gaspé les Ursulines et les Pères Jésuites déjà établis. « Je recommence à Gaspé, dit Mgr Ross, la fondation de Québec. »

BIBL. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

HOUBLON, pour **houbelon,** dérivé du hollandais **hoppe, hop,** qui désigne un genre de plantes urticées grimpantes, très cultivées dans les régions du nord et de l'est de la France, et dont les cônes servent à aromatiser la bière.

Cette plante germe et se développe fort bien dans le climat tempéré et humide de la

Colombie anglaise. Toute la récolte est achetée par les brasseries de l'Ontario et du Québec. Toutefois, depuis quelques années, l'on a importé du houblon en quantités croissantes, selon l'évaluation suivante récemment publiée par le Bureau du Ministère du Commerce : en 1926, 2.165.095 livres; en 1927, 1.961.797 liv.; en 1928, 2.396.603 liv.; en 1929, 2.822.960 liv. Cette dernière importation était évaluée au total de 644.000 dollars et, en 1928, à 729.000. Ces acquisitions proviennent des Etats-Unis, de Tchéco-Slovaquie, d'Allemagne.

Dans le nouveau tarif canadien, les droits sur le houblon sont plus que triplés. Les taux de préférence, intermédiaire et général, sont portés respectivement de 4, 6 et 7 sous à 12,20 et 24 sous la livre. Cette disposition particulière est destinée à favoriser la production intense du houblon en Colombie : également, l'importation sera très considérablement réduite.

Bibl. — Bull. du Min. du Commerce, Ottawa, 1930; *Paris-Canada*, hebdom., Paris, 12 octobre 1930.

HOWE (George-Augustus) (1724-58), vicomte, lieutenant et capitaine d'infanterie, colonel, brigadier-général, lord d'Irlande.

Né en 1724 ou 1725, il était le troisième du titre comme pair d'Irlande. Son père, Emmanuel Scrope Howe, second vicomte, mourut gouverneur de la Barbade, en 1735. Richard, comte Howe, amiral de la flotte, était son frère. Un autre frère, le vicomte William (1729-1814), devint général d'armée sous les ordres de Wolfe à Québec (1759) : il succéda au général Gage en qualité de commandant en chef des troupes (1775), qu'il mena à Bunker Hill : il défit Washington aux White Plains (1776), à Brandywine (1777) et fut rappelé l'année suivante; puis il fut fait gouverneur de Berwick et plus tard de Plymouth.

George-Augustus franchit tous les grades du corps d'infanterie et fut promu colonel du 60e régiment ou Royal Américain, le 25 février 1757; puis, il passa, le 28 septembre, au 55e régiment. Il avait abordé à Halifax en juillet de la même année et, le 29 décembre suivant, il reçut le grade de brigadier-général en Amérique. L'année suivante, il servait sous Abercromby (V. ce nom) au lac George : William Pitt semble avoir escompté sa bravoure énergique pour le succès de l'entreprise. Par son habileté, son enthousiasme et son héroïsme, lord Howe s'affectionna à ses troupes, s'attacha aux réformes, nécessaires aux troupes américaines et inconnues de leurs chefs.

Un officier français, le capitaine Pouchot (V. ce nom), a écrit dans ses **Mémoires** : « Howe avait amené tous ses officiers à se mettre au niveau du soldat, par crainte de la même défaite que Braddock, dont on tua de préférence les officiers (à la Mononogahéla). Il persuada à ses hommes de porter une chevelure courte, environ deux doigts de longueur : officiers et soldats étaient munis de guêtres ou **mitasses** des Sauvages et des Canadiens. Leurs havres-sacs étaient roulés dans une **couverte** portée à la façon des indigènes. Ils portaient chacun 30 liv. de nourriture, une livre de poudre et quatre de balles, outre les boîtes remplies de cartouches : ainsi les troupes se passaient du magasin pour un mois. Les cantines regorgeaient de rhum. Mais les officiers et soldats mêlaient leurs repas d'un peu d'eau, cuisaient des gâteaux sous la cendre; procédé excellent pour une courte expédition. Le soldat avait ainsi le nécessaire pour son usage, sans être grevé d'un fardeau trop lourd. Chaque officier et soldat portait une seule chemise, de coton sans doute, mais bien tissée. Lord Howe donna l'exemple, le premier, lavant son linge, le séchant au soleil, ne portant entre temps que son uniforme. »

Le 6 juillet 1758, l'armée d'Abercromby se mettait en ligne d'attaque contre les troupes de Montcalm, à Ticonderoga **(Carillon)**, lorsque Howe, à la tête d'un parti de reconnaissance, tomba soudain dans une décharge des ennemis. « Les Français, écrit le major Thomas Mante, furent défaits, mais le lord était tué. Par son décès, l'âme de l'armée sembla à la fois expirer. Son audace infusait une noble ardeur dans tous les rangs et son intrépidité créait une sorte d'émulation parmi les soldats. A partir de ce moment, le Général ne trouva entre eux ni ordre, ni discipline : un étrange esprit d'infatuation succéda à l'esprit de résolution. » **(Hist. of the Late War in Amer.)**

Lord Howe fut enterré dans l'église Saint-Pierre d'Albany.

Bibl. — A. G. Doughty, *Knox's Journ.*, Toronto, 1916; The Makers of Can., index, ib., 1911; Th. Chapais, *Le marquis de Montcalm*, Québec, 1911.

HOWE (Joseph) (1804-73), publiciste, homme politique et homme de lettres, ministre, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

La famille Howe, au temps des persécutions religieuses, eut quatre frères dans les comtés méridionaux d'Angleterre, qui émigrèrent aux Colonies de la Nouvelle-Angleterre. L'un des descendants se nommait John, père de Joseph, Loyaliste de l'Empire-Uni, émigré en Nouvelle-Ecosse, de Boston où il était

journaliste, imprimeur du roi et maître-général des Postes à Halifax, décédé en 1835.

Né le 13 décembre 1804 sur le littoral nord-ouest de la baie de Halifax, situé à deux milles de toute école primaire, l'enfant étudia sous la direction de son père. A l'âge de treize ans, celui-ci le plaça dans le bureau de la **Gazette** pour l'initier, avec l'un de ses frères, aux travaux de l'imprimerie et de la rédaction. Peu d'années après, il publia un petit poème anonyme, intitulé **Melville Island,** qui avait vu interner des prisonniers français et américains. En 1829, le journaliste achète le **Weekly Chronicle** qu'il appela **The Acadian.** L'année précédente, il avait aussi acquis le journal le **Nova Scotian.**

A partir de 1830, il commença la publication d'une série d'études sous le titre de **Legislative Reviews.** En 1834, la municipalité de Halifax, où il releva des fautes, des corruptions administratives, lui intenta un procès en diffamation. M. Howe défendit personnellement sa cause et la gagna aux applaudissements de tous ses concitoyens. A la fin de 1841, il se retira de la direction du journal qu'il céda à M. Armand. Mais en 1844, les membres du Parlement, appartenant au parti libéral, le pressèrent vivement de reprendre la plume dans le **Nova Scotian** et dans le **Morning Chronicle,** récemment mis au jour. Dans l'un et dans l'autre, il engagea une lutte sans merci contre l'administration inconstitutionnelle de lord Falkland (V. ce nom), jusqu'en 1856.

M. Howe fut élu député à l'Assemblée législative, de 1835 à 1863, presque sans interruption dans son mandat. A cette date, Sa Majesté le fit nommer Commissaire des Pêcheries. Chef du parti libéral, orateur de la Chambre, membre exécutif de plusieurs administrations, il fut deux fois premier ministre. Longtemps et avec vigueur il travailla à faire adopter le **gouvernement responsable** aux Chambres respectives des Provinces et du Dominion. L'un des promoteurs de la navigation à vapeur entre l'Ancien et le Nouveau-Monde, il fut également l'un des initiateurs des tracés des chemins de fer. Comme orateur politique, conférencier et homme public, il fut l'un des plus remarquables de son époque. Son nom et sa personne étaient universellement connus et respectés, même de ses nombreux adversaires.

Elu aux Communes en 1867, il y représenta le comté Hants jusqu'en 1872. Le 7 mai 1873, il fut nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse : mais il mourut à Halifax le 1er juin suivant. Il avait épousé, le 2 février 1828, Catherine-Suzanne, fille unique du capitaine John Mac Rae.

M. Howe a laissé un grand nombre d'opuscules et quelques ouvrages: 1° **Address before Halif. Mechan. Inst.,** 1834; 2° **The Pratic. and Import. of a Railw. in N. S.,** 1835; 3° **Respons. Govern., Letters,** 1839, 1846, 1850; 4° **Speeches,** 1851; 5° **Letters,** 1853, 1855; 1855-59, 1863; 6° **Organis. of the Empire,** 1866; 7° **Confederation,** 1866.

BIBL. — The Makers of Can., Toronto, 1911; Can. and Prov., index, ibid., 1917.

HOWELL (Hector Mansfield) (1842-1918), avocat, magistrat, administrateur du Manitoba.

Il naquit dans le township de Thurlow (Ont.), le 17 septembre 1842, étudia au Collège Albert de Belleville, fut maître d'école et admis au barreau de l'Ontario en 1871, à celui du Manitoba en 1879. Conseil de la Reine le 3 novembre 1884, il fut promu juge de la Cour d'appel du Manitoba le 23 juillet 1900, devint administrateur, et mourut le 12 avril 1918, ayant épousé en 1875 Harriett, fille de E. G. Lally, de Barrie (Ont.).

BIBL. — H. Morgan, *Who's Who and Why,* Toronto, 1916; Can. Ann. Rev., 1918.

HOWLAN (George William) (1835-1901), négociant, député, ministre, sénateur, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard.

Né à Waterford (Irlande), le 2 mai 1835, il étudia à l'Académie de Charlottetown (P.-E.) et devint négociant en gros. Elu à l'Assemblée législative et membre du Conseil exécutif en 1866, on le fit sénateur le 18 octobre 1869. Ayant donné sa démission en 1880, il fut renommé en 1881; en 1891, il résigna de nouveau. S'étant présenté aux élections fédérales, il subit un échec et retourna au fauteuil du Sénat.

Nommé lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard, le 21 février 1894 jusqu'au 31 mai 1899, il mourut le 11 mai 1901; il avait épousé, le 1er octobre 1866, Mary Olson, de Saint-Jean (N.-B.), décédée en 1876; en secondes noces, Mary Doran, de Kingston (Ont.).

BIBL. — Can. Parl. Comp., Ottawa, 1891; H. Morgan, *Can. Men,* Toronto, 1898; N.-O. Côté, *Polit. App.,* Ottawa, 1917.

HOWLAND (Sir William Pearce) (1811-1907), négociant, homme politique, ministre, lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

La famille, représentée par John, de la secte des Quakers, émigra en Amérique avec les **Pilgrim's Fathers** en 1620. William Pearce naquit à Paulings (N.-Y.), le 29 mai 1811, et émigra au Canada en 1830. Il ouvrit un magasin de commerce à Toronto, où il réussit à faire fortune. Sa notoriété le fit élire député.

Le 24 mai 1862 et le 24 novembre 1866, il devenait membre du Conseil exécutif avec les portefeuilles tour à tour de ministre des Finances, des Postes, de Receveur-Général : puis du Conseil privé; et en 1867, ministre du Revenu de l'Intérieur au Fédéral.

Le 4 juillet 1868, il fut promu lieutenant-gouverneur de l'Ontario jusqu'au 11 novembre 1873, ayant été créé Compagnon du Bain, en 1867, puis chevalier de Saint-Michel et Saint-George en 1879. Retiré ensuite des affaires et de la vie politique, il mourut à Toronto le 1er janvier 1907. Il avait épousé d'abord, en 1843, Mme Webb, décédée en 1859; puis en 1866, la veuve du capitaine Hunt, Susanna Julia; ensuite Elisabeth May Rattray, veuve de James Bethune, de Toronto.

BIBL. — Can. Parl. Comp., 1872; C. O. List, 1883; Can. Ann. Rev., 1907; The Makers of Can., index; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Hist.*, ibid., 1926.

HOWLEY (Michel-Francis) (1843-1914), prêtre, secrétaire, Vicaire apostolique, évêque, premier archevêque, historien, poète.

Fils de Richard, négociant, il naquit le 25 septembre 1843 à Saint-Jean de Terre-Neuve, et reçut sa première formation classique au collège Saint-Bonaventure de la ville. En 1863, ayant embrassé l'état ecclésiastique, il est envoyé à Rome suivre au Collège de la Propagande les cours de philosophie et de théologie, et y est ordonné prêtre en 1868. L'année suivante, Mgr Eyre, archevêque de Glasgow (Ecosse), le prit en qualité de secrétaire privé et diocésain; mais, en 1870, Mgr Power le ramenait auprès de lui dans sa ville natale. Dans la vie civile et ecclésiastique, le jeune prêtre manifesta les talents les plus éminents: il ne demeurait étranger à aucune question, quand il s'agissait des intérêts de son île et de ses compatriotes. C'était un studieux et un laborieux.

En 1885, Rome lui conféra la charge de Préfet apostolique du littoral occidental; en 1892, de Vicaire apostolique avec le titre d'évêque **d'Amastris** (en Paphlagonie, auj. **Amasra,** sur la mer Noire); son sacre donna lieu, le 24 juin, à d'enthousiastes démonstrations en faveur du premier prélat, né à Terre-Neuve. Le 25 octobre 1894, au décès de Mgr Power, il devint évêque titulaire de Saint-Jean, qui fut érigé en archevêché en 1904. Il y est décédé le 15 octobre 1914. Il avait publié **Ecclesiastical History of New Foundland,** Boston, 1888; **The Flag of N.-F.,** ainsi que des recueils de poèmes.

BIBL. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1915, et table générale, 1904.

HUARD (Victor-Alphonse) (1853-1929), prêtre, professeur, directeur supérieur, chanoine, naturaliste, écrivain.

Son père Laurent, marié à Ursule Terrien, exerçait à Québec le métier de menuisier. Victor naquit dans la paroisse Saint-Roch, le 22 février 1853, et suivit le cours des études secondaires et théologiques au petit et au grand séminaire Laval. Le 13 août 1876, le cardinal Taschereau lui conféra les onctions sacerdotales. Successivement, Son Eminence lui confia les charges de professeur de rhétorique ou d'humanités, de préfet des études, de directeur spirituel, de vice-supérieur, de supérieur, au séminaire de Chicoutimi (1876-1901). A cette date, convié à prendre sa résidence à l'archevêché de Québec, on le chargea, à titre de fin lettré, de la rédaction de la **Semaine Religieuse** (1901-13), concurremment avec celle d'une revue, intitulée **Le Naturaliste Canadien,** dont il était le directeur propriétaire, depuis 1894. En 1895, il publia **l'Apôtre du Saguenay,** volume illustré; en 1906, **Traité élémentaire de zoologie et d'hygiène,** 1 vol. ill.; en 1907, **Abrégé de zoologie; Labrador et Anticosti,** vol. ill.; **Manuel des Sciences usuelles,** rédigé en collaboration avec l'abbé Simard; en 1926, **La Vie et l'Œuvre de l'abbé Provancher** (V. ce nom). La mort l'a surpris le 15 octobre 1929, dans la rédaction d'un opuscule, **Les Papillons nocturnes.** Rome venait de lui conférer le titre de Prélat romain, un jour ou deux avant son décès.

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé can.*, t. I, Montréal, 1910; *Le Devoir,* journ. quot., 15 octobre 1929, ibidem.

HUBERT (Jean-François) (1739-97), prêtre, procureur, supérieur, professeur, missionnaire, curé, grand vicaire, coadjuteur, neuvième évêque de Québec.

Fils de René Hubert et d'Anne Horry, de la paroisse Sainte-Geneviève de Paris, René, baptisé en 1648, vint au Canada vers 1665 : la famille occupait en France un rang distingué dans la magistrature. Cet ancêtre canadien, huissier et greffier en chef de la Prévôté, en 1712, et de la maréchaussée, épousa à Québec, le 4 novembre 1669, Françoise de la Croix, elle-même native de Paris, mère de huit enfants, décédée le 13 octobre 1711. En secondes noces, René s'unit à Marie-Anne de La Porte, le 22 novembre suivant, laquelle mourut en 1718; en troisièmes noces, le 1er septembre, à Angélique Faveron, qui lui donna trois rejetons : il décéda le 1er septembre 1725. Le sixième enfant du premier lit, Charles-François, fut père de dix enfants, entre autres Jacques-François, né le 22 novembre 1716. Il épousa à Québec, le 25 novembre

1737, Marie-Louise Maranda, qui lui donna aussi dix enfants : il était boulanger.

Jean-François, l'aîné, fut baptisé le 23 février 1739 et fit ses études au séminaire. Entré dans l'état d'ecclésiastique, il fut ordonné prêtre le 20 juillet 1766 et s'affilia à la corporation du séminaire. On le chargea des soins de la procure, tout en enseignant la



Mgr J.-F. Hubert.

philosophie et la théologie. En 1775, il prodigua ses forces au service des blessés, des malades, des moribonds. Durant douze ans, il exerce les fonctions de secrétaire diocésain. En 1781, son zèle lui inspire d'implorer la faveur d'aller évangéliser les Hurons et les Canadiens, établis à l'Assomption de Détroit. Mais il avait préalablement rempli la charge de supérieur du Séminaire (1774-78) et de curé de la Sainte-Famille d'Orléans (1779-80). A une distance si éloignée, l'évêque lui conféra les pouvoirs de grand vicaire. Il travailla avec dévouement à ce poste jusqu'à sa nomination comme coadjuteur.

Le 29 mai 1786, Mgr Briand le sacrait évêque d'**Almyre** (ou **Halmyre**, en Thessalie, auj. Halmiro, dép. de Larisse), ayant été élu le 14 juin 1785. Aussitôt, le coadjuteur inaugure son ministère par la visite officielle du district de Montréal. Le 12 juin 1788, il succède comme titulaire à Mgr d'Esglis et ne tarda pas à se choisir en qualité de coadjuteur l'abbé Bailly de Messein (V. ce nom), curé de la Pointe-aux-Trembles.

En 1789, un groupe de Loyalistes émigrés projette de fonder une **Université mixte**, protestante et catholique à la fois. Lord Dorchester et le coadjuteur, son ami fidèle, accueillent ce dessein avec faveur. Mais Mgr Hubert se hâta de rédiger un remarquable mémoire en sens contraire : son intervention vint déjouer les plans des fondateurs. Le 15 avril 1791, l'évêque publiait un mandement qui renvoyait au dimanche l'obligation de certaines fêtes, chômées en semaine. En 1793, débarquait à Québec le premier évêque anglican, Jacob Mountain (V. ce nom). Mais simultanément la Révolution française jette en Angleterre et, de là, sur les rives du Saint-Laurent un groupe de prêtres **émigrés** (V. ce nom). L'évêque informa Rome de la venue de ces recrues, si opportune au moment où Récollets et Jésuites disparaissaient. En 1795, il se rend à la baie des Chaleurs pour y administrer la confirmation : il en revient exténué et miné par la fièvre. Le 1er septembre 1797, il résigne son siège, se retire à la cure de Château-Richer une quinzaine et revient succomber à l'Hôpital-Général le 17 octobre suivant. Sa Grandeur avait consacré Mgr Bailly, Mgr Denaut, Mgr O'Donnell, ordonné 53 prêtres et confirmé 45.000 personnes.

Bibl. — Mgr Têtu, *Les Evêq. de Québec*, 1889; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; C. Tanguay, *Dict. généal.*, t. I et IV; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. I, Montréal, 1910.

HUDSON (Henry) († 1611), célèbre navigateur anglais, découvreur du fleuve et de la baie qui portent encore son nom.

Naissance et jeunesse sont restées inconnues. L'on sait, toutefois, qu'il habitait une maison de la Tour de Londres, que son épouse s'appelait Catherine, mère d'Olivier, de John, de Richard. Pour la première fois, son nom est mentionné comme pilote du **Hopewell**, voilier de 80 tonnes, lequel en 1607 est envoyé, par la **Compagnie de Moscovie** de Londres, à la découverte du passage du pôle nord à l'est de la Chine. Le 19 avril, lui, son fils cadet, un équipage de dix matelots, reçoivent la communion (anglicane) dans l'église Sainte-Ethelberge, encore existante, « dans le dessein de prendre la mer, quatre jours après ». Mais le départ n'eut lieu que le 1er mai au port de Gravesend. Les hommes se nommaient : John Colman, second; W. James Young, John Cooke, James Beubery, J. Stratton, John Pleyce, Th. Baxter, Richard Day, James Knight et John Hudson. Au large des îles Shetland en 26 jours, ils sondent les bas-fonds, franchissent les côtes d'Islande, aperçoivent les rivages du Groenland, le 13 juin, y faisant un premier atterrissage. Dans un second, Hudson nomma la région **Hold-with-Hope**. Le 27 juin, il aperçoit le **Spitzberg** qu'il appela ainsi à cause de ses pics élevés. Le 14 juillet, il atteint la baie aux Baleines, retournant au Spitzberg le 29, et prenant, le 15 août, le chemin du retour :

abordant le 15 ou 16 septembre à Tilbury sur la Tamise. S'il n'a pas découvert le passage en Chine, il a rapporté la conviction qui en a frayé la vraie route, tout en suggérant aux marchands l'industrie des marsouins et des baleines.

La Compagnie de Moscovie résolut de tenter un second voyage d'expérience, avec le même voilier, en 1608 : H. Hudson, capitaine, Robert Juet, second et écrivain, John Cooke, maître d'équipage, Arnold Lodlo, Philip Staffe, charpentier, John Barnes, J. Braunch, cuisinier, J. Adrey, James Skrutton, Michel Perse, Thomas Hilles, Richard Tomson, Robert Raynar, John Hudson, Humfrey Gilby. Les historiens sont unanimes à reconnaître la sinistre influence de R. Juet sur le sort de Hudson, étant bien plus âgé, sans foi et sans mœurs. Le voilier **Hopewell** leva l'ancre à Sainte-Catherine, le 22 avril, voguant vers le littoral ouest de la Norvège et atteignant le cap Nord, avec quelques hommes bien malades. Hudson demande au charpentier de mettre un mât à la barque de remorque, tandis que d'autres en prépareraient la voiture : le récit de l'expédition est de la main du capitaine lui-même. Mauvaise mer, brouillard, rencontre d'une sirène et son portrait, marche vers la Nouvelle-Zemble en juin, dans la mer de Kara, chasse aux morses, aux ours blancs, aux tortues : **persuasion** de pouvoir franchir par cette voie septentrionale le passage vers l'est. Retour, quasi forcé par l'équipage épuisé, à Gravesend le 26 août. Les résultats, néanmoins, étaient purement négatifs.

Vers l'automne, les Hollandais se substituent par ambition et par intérêt à la Compagnie de Moscovie : ils ont fondé la **Compagnie des Indes orientales** à Amsterdam. Par l'entremise de leur ambassadeur à Londres, Emmanuel van Meteren, ils convient H. Hudson en consultation. L'entrevue resta d'abord sans conclusion, quand les Directeurs hollandais découvrent les projets de Henri IV et de Pierre Jeannin. Aussitôt, nouvelle convocation de H. Hudson devant le Conseil administratif. Le 8 janvier 1609, les Directeurs signent avec le capitaine un contrat, dont la teneur a été retrouvée : entre autres clauses, les émoluments du capitaine ne s'élevaient qu'à 65 liv. st. et à 16 seulement pour sa famille, en cas de décès. Les instructions au pilote britannique ont été conservées : la Compagnie a équipé un **yacht** de 60 tonnes en vue de chercher par le Nord-Est le passage, remontant jusqu'au 60° de latitude au moins et au delà de la Nouvelle-Zemble; une provision additionnelle statue que, si l'espace de mois présumés est insuffisant pour assurer le succès, une autre voie sera considérée pour un nouveau voyage. Pour ce troisième voyage de Hudson, le voilier affrêté s'appelait **Half-Moon**, portant un équipage moitié hollandais, moitié anglais : R. Juet a été le narrateur de l'expédition. Le départ s'effectua en mars. Le 5 mai, le voilier est rendu au Cap Nord; bientôt, il se trouve engagé dans la brume, les rafales de neige, au milieu d'un froid glacial ; du 19 au 25 du mois, on rebrousse chemin et l'équipage se mutine. Le capitaine leur soumet à tous une alternative : ou chercher le passage par la Virginie, ou le tenter par le détroit de Davis.

Ce second projet est adopté apparemment; et la voile cingla vers l'ouest, vers l'Islande, vers Terre-Neuve. Le 3 juillet, on rencontre sur le Grand Banc des bateaux pêcheurs de France. Gouvernant dans la direction sud-ouest, le **Half-Moon** arrive sur les côtes du Maine actuel, à Penobscot, où l'on s'approvisionne, le 17 juillet. Continuant à ranger le littoral, le capitaine passe successivement à Cap Cod, à Nantucket, Martha's Vineyard jusqu'à Jamestown en Virginie; revient vers le nord, le 19 août, au Cap Charles, à Chesapeake, à la baie Delaware, à Sandy Hook, à l'embouchure du **Hudson** (à New-York). Il est avéré aujourd'hui qu'il ne fut point le premier Européen à découvrir le fleuve qui a gardé son nom : le premier a été Verrazzano en 1524 et le second Gomez (V. ces noms). Mais Hudson seul a exploré, avec diverses péripéties (août-septembre 1609), le cours de la rivière jusqu'à la hauteur d'Albany actuel. Il prit le chemin du retour le 23 septembre et aborda à Dartmouth (Angl.) le 7 novembre, informant aussitôt les Directeurs hollandais des résultats et leur proposant les conditions d'une nouvelle expédition. Entre temps, un ordre en Conseil accusa le navigateur d'avoir entrepris un voyage « au détriment de sa nation », lui défendant et à ses compatriotes de l'équipage de quitter l'île. La défense ne fut levée qu'en juillet 1610. La Compagnie hollandaise se montra désappointée des résultats; mais de riches marchands organisèrent, l'année suivante, la fondation de la **Nouvelle-Amsterdam** qui assurerait le commerce lucratif des fourrures.

En Angleterre, l'ambition réveilla l'espoir des découvertes et des transactions commerciales. Un groupe d'hommes intelligents et résolus se rassembla sur-le-champ : sir Thomas Smith, sir Dudley Digges, Master John Wolstenholme : le prince Henry leur garantit son appui. Tous eurent recours aux capacités de Henry Hudson, en vue de trouver le passage tant convoité. Le vaisseau **Discovery** devait appareiller le 17 avril 1610 : quatrième voyage du pilote-capitaine. L'équipage comptait un plus grand nombre d'engagés :

R. Juet, second; John King, quartier-maître; P. Bylot, Ed. Wilson, chirurgien; Francis Clemons, maître d'équipage; Silvain Bond, tonnelier; Ph. Staffe, charpentier; Arnold Lodlo, Michel Butt, Adam Moore, Syrack Fanner, John Williams, canonnier; W. Wilson, J. Thomas, M. Perse, Adrien Motter, tous vigoureux marins, Abacuc Prickett et Mathieu Bennett, laboureurs; Th. Wydowse, mathématicien, les deux servants J. Hudson et Nicolas Syms. Un certain Henry Greene, protégé douteux du capitaine, vint aussi à bord. Ayant doublé le Groenland sans atterrir, le vaisseau accosta à l'île Résolution et se vit contraint par les banquises à gouverner vers le Labrador, la baie de Ungava (juillet), entrant dans le Détroit, où il nomma les caps **Digges, Wolstenholme,** sur les rivages de la Baie, et pénétrant dans la cavité de la baie James jusqu'à la baie actuelle de Rupert. Là il fallait hiverner, au milieu de disputes, de discussions, d'intrigues qui avaient pris origine dès l'Islande, et étant surtout réduits à la ration congrue. Le capitaine, dans le cours de la navigation, avait sans doute fait des mécontents et créé des esprits aigris, en enlevant aux officiers leurs charges, en faveur de ses protégés et en guise de représailles de leur insubordination. Au printemps de 1611, les mécontents ourdissent une cabale pour se défaire du capitaine. Le 23 juin, Greene et Juet le font saisir, garrotter et jeter, avec son parti, dans une chaloupe qui les entraîna à la dérive : son fils et sept amis y étaient entassés, qui disparurent pour toujours. Les neuf hommes qui ramenèrent le voilier à Londres furent arrêtés, emprisonnés, acquittés.

Catherine Hudson, demeurée pauvre, sollicita, en 1614, quelque secours en faveur de son troisième enfant, de la part des Directeurs de la Compagnie anglaise des Indes orientales : elle fut exaucée. Elle-même passa aux Indes pour y trafiquer des vêtements féminins et revint mourir à Saint-Botolph, Aldgate, le 11 septembre 1624.

Oliver, l'aîné, était marié et eut une fille (1608), nommée Alice, qui épousa (1624) Francis Bayle;

John, le cadet, accompagna toujours son père et périt avec lui;

Richard, admis au service de la Compagnie en 1614, monta sur **le Samaritain,** se rendit à Bantam et au Japon, à titre de commis, devint chef de bureau à Bengale, décéda en 1648, laissant plusieurs enfants, dont quelques-uns émigrèrent en Amérique.

Bibl. — Llewelyn Powys, *H. Hudson,* New-York, 1928; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of New-Fr.,* Toronto, 1901; L.-A. Prud'homme, *Mém. Soc. Roy. Can.,* Ottawa, 1912.

HUDSON (Baie d'), vaste golfe formé par l'Océan Atlantique sur les côtes septentrionales de l'Amérique du Nord, entre 51°-64° latitude nord et 77°-95° longitude ouest.

Elle a une histoire qu'il importe de retracer brièvement. En 1612, Thomas Button visite, avec **la Resolution** et **le Discovery,** le détroit, la baie, le territoire environnant qu'il nomme **Cary Swan's Nest** et **Hopes Checked.** Le 15 août, il pénètre dans une crique qu'il appelle **Port Nelson,** en mémoire de Francis Nelson, maître-pilote qu'il inhuma en ce lieu reculé; il hiverna dans ces parages inhospitaliers. Avant de mettre à la voile au printemps de 1613, il érigea une croix, planta en terre un long poteau, où il arbora les armes d'Angleterre en signe de prise de possession du pays, ainsi qu'un grand carton avec l'image d'un navire. Il suspendit aux branches d'un arbre une chaudière emplie de marchandises destinées aux Sauvages errants.

En 1613, Gibbons, parent de Button, tenta une expédition et se vit pris par les glaces du Labrador. En 1615, Robert Bylot, avec William Baffin (V. ce nom), voulut continuer les voyages.

En 1631, après dix-neuf années d'arrêt, Luke Fox reprit une stérile expédition. Thomas James (V. ce nom) pénétra, la même année, plus avant dans la baie qui a gardé son nom et retourna à Bristol le 23 octobre 1632.

Les Danois, deux ans après, hasardaient une incursion à la baie : l'équipage mourut à 60 milles au nord de la rivière Nelson, excepté le capitaine et deux matelots, laissant son nom à la **rivière danoise** dont parlait plus tard M. d'Iberville.

Le 2 mai 1657, Jean Bourdon (V. ce nom) fit la tentative par mer et se trouva bloqué dans les glaces du Labrador : il revint à Québec, le 11 août suivant, sans autre résultat.

En 1661, les Esquimaux envoient une délégation à M. d'Argenson à Québec, réclamant des missionnaires et des traitants. Un détachement français, sous la conduite des Pères Jésuites Dablon et Druillettes, tenta une incursion par le Saguenay, le lac Saint-Jean, les rivières et s'arrêta à **Nebouka** : premier essai de voyage par l'intérieur des terres (11 mai-27 juillet). En 1663, M. d'Avaugour signait « un ordre au sieur Guillaume Couture (V. ce nom) pour aller au Nord » (V. Bull. des Rech. hist., 1901); le commandant prit possession de la baie et des territoires au nom du roi de France. « Lui et ses cinq compagnons ne s'y arrêtent, selon M. Prud'homme, que quelques mois après les sieurs Radisson et Des Groseilliers. » (V. ces noms.)

Ces deux transfuges, en 1668, montèrent

deux navires à Londres pour se rendre à la baie : seul **l'Incomparable** atteignit le terme du voyage et Des Groseilliers y construisit le fort **Charles** sur les bords de la rivière Rupert. On y opéra une traite merveilleuse, laquelle détermina la fondation de la **Compagnie d'Hudson**, en 1670. Cette année, le Père Albanel (V. ce nom) visita la baie.

En 1684, le sieur Bermen de la Martinière (V. ce nom) tente, avec un détachement, de s'emparer du Port-Nelson : il se heurte à des forces supérieures. En 1686, le chevalier de Troyes (V. ce nom) réussit à se rendre maître de trois forts. En 1694, Pierre d'Iberville s'empare de Nelson, qui est repris par les Anglais en 1695 : deux ans après, d'Iberville les en chassa et la France en est maîtresse jusqu'au traité d'Utrecht (V. ce nom). En 1709, les officiers d'Ailleboust de Manthet et de Martigny, avec une centaine d'hommes, assiégèrent le fort Sainte-Anne ou Albany : tous deux y périrent et la plupart de leurs guerriers.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; N.-E. Dionne, *Gall. hist.*, t. V, Québec, 1920; L.-A. Prud'homme, *Mém. Soc. Roy. Can.*, 1911.

HUDSON (Compagnie de la baie d') (1670-(1926), incorporée sous le nom de « Charte au gouverneur et à la Compagnie d'actionnaires **(adventurers)** d'Angleterre, faisant commerce à la baie d'Hudson ».

Elle doit son existence aux deux Français, mécontents et transfuges, Esprit Radisson et Médard Chouart Des Groseilliers, en raison des énormes profits provenant, en 1668, de l'expédition du **Nonsuch (Incomparable)**. Le 2 mai 1670, Charles II, qui s'intitule roi d'Angleterre, d'Ecosse, de France et d'Irlande, octroya une charte à son cousin Rupert (V. ce nom) et à ses Associés : à savoir Christopher duc d'Albemarle, William comte de Craven, Henry lord Arlington, Anthony lord Ashby, sir John Robinson chevalier, sir Robert Vyner baronnet, sir Peter Culleton baronnet, sir Edward Hungerford, chevalier du Bain, sir Paul Neele, chevalier, sir John Griffet, chevalier, sir Philippe Carteret, chevalier, sir James Hayes, John Kirke, Francis Millington, William Prettyman, John Fenn et John Portman. Elle contient 22 articles et commence par la déclaration « que la fin que la Compagnie se propose est de chercher, par des expéditions maritimes, un passage à la mer du Sud par le Nord de l'Amérique, et de se livrer au commerce des fourrures ». Sa devise est : **Pro pelle cutem**, « peau pour peau ».

Le prince Rupert est nommé premier gouverneur avec un comité de sept directeurs : sir Vyner, sir Hayes, sir Robinson, sir Culleton, Kirke, Millington et Portman, éligibles chaque année à l'assemblée de novembre. La Couronne accorde à la Compagnie le monopole de la traite, de la pêche, des mines, du territoire, du droit des forts, magasins ou entrepôts, défendant expressément toute visite des étrangers sans autorisation spéciale du gouverneur, etc.

Le capital social était de 10.500 liv. st., divisé en 34 actions ou parts, plus une réservée au prince Rupert. Le premier officier supérieur qui devait résider à la baie fut Charles Bailey, lequel fonda sur la rivière qu'il nomma **Rupert** le fort **Charles** sur la baie James : le gouverneur local y séjourna trois ans (1670-73) et eut pour successeur William Lyddal en 1674, puis John Nixon, de 1675 à 1682.

En 1676, le commerce de la traite avait rapporté 19.000 liv. st. en échange de 650 liv. st. de marchandises de troc; il fallait en escompter aussi les frais d'installation, de voyage et de rémunération du personnel résidant. Ainsi la répartition des profits se trouva être assez médiocre. De plus, la Compagnie érigea les forts **Monsipi** et **Albany** dans la baie James, et le **Port-Nelson** sur le littoral occidental de la grande baie.

A la mort du prince en 1682, le duc d'York recueillit sa succession comme gouverneur, en janvier 1683, et la conserva jusqu'à son avènement au trône, sous le nom de Jacques II, en 1685. La Compagnie entretenait alors, sous le gouverneur John Bridgar, un personnel de 60 employés, ainsi qu'un bâtiment garde-côtes, armé de 12 canons. Le 2 avril 1685, lord Churchill, duc de Marlborough, devint le troisième gouverneur jusqu'en 1692, époque de son incarcération à la Tour de Londres par Guillaume III : on lui substitua sir Stephen Evance. En 1685, la Compagnie possédait les forts Charles, Monsoni, Albany, Severn et Nelson.

Le Canada vit se fonder à Québec en 1682 la **Compagnie du Nord** (V. ce nom) : en 1686, le chevalier de Troyes allait, à la tête d'un détachement, s'emparer de trois forts anglais de la baie James. Dans la suite, le sieur Le Moyne d'Iberville (V. ce nom) infligea aux Associés de Londres des pertes considérables successives jusqu'au traité d'Utrecht, en 1713.

Dès lors, la Compagnie eut les mains libres, bien qu'elle se sentît grevée de dettes. Annuellement, la traite rapporta des bénéfices. Toutefois, ils étaient relativement peu élevés.

En 1748, le commerce se faisait par quatre vaisseaux et 120 employés, y compris les garnisons des forts. Les fourrures et autres importations montaient à 30.000 liv. st., les marchandises exportées à 5.000 et les dé-

penses générales à 17.000; la moyenne des profits était de 40 pour 100 sur le capital investi : somme assez médiocre. En 1763, les affaires s'amélioraient considérablement, bien qu'avec un résultat assez modeste. Des marchands de Montréal allaient bientôt intervenir et forcer la Compagnie à trafiquer avec les Sauvages des Territoires et non plus exclusivement avec ceux de la baie.

En 1782, le capitaine et commandant d'escadre **La Pérouse** (V. ce nom) alla détruire les forts de la baie d'Hudson : il s'empara du fort **Prince de Galles**, à l'embouchure de la rivière Churchill : il était en pierres et avait la forme d'un grand rectangle, avec bastions munis de nombreux canons : aujourd'hui, ses ruines font encore l'admiration des touristes. La Compagnie fit une perte de 500.000 liv. st.

Mais en 1784, une autre rivalité plus funeste se déclara soudain par la fondation inopinée de la **Compagnie du Nord-Ouest** (V. ce nom) : elle se prolongea, avec effusion de sang, jusqu'en 1821, époque de la fusion des deux Compagnies.

Depuis, la Compagnie d'Hudson n'a cessé de prospérer par la traite des fourrures, en compétition avec la **Compagnie Révillon**, et par le commerce de gros, dans toutes les provinces de l'Ouest et du Nord. En 1846, elle salariait 513 employés et 33 officiers civils; en 1856, environ 3.000 dans 152 entrepôts. En 1859, expirait son monopole de traite. En 1869, elle céda ses droits territoriaux au gouvernement fédéral pour la somme de 300.000 liv. st., un vingtième des terres rétrocédées aux colons par le gouvernement durant 50 ans, se réservant en plus ses postes et ses droits de trafic.

La puissante Compagnie a aujourd'hui un mouvement commercial qui monte à 6.000.000 liv. st.; elle possède des comptoirs partout et détient encore 2.700.000 acres de terres d'une valeur de 2.500.000 liv. st. Son trafic va s'accroître, en raison de la construction du **Chemin de fer de la baie d'Hudson**, qui aura pour terminus, non point Port-Nelson, mais Fort-Churchill, situé à 100 milles au nord.

Bibl. — L.-A. Prud'homme, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1911 et 1914; Enc. Amer., New-York, 1906; Can. and Prov., index, 1917; *The Makers of Can.*, index, 1911; *La Nouv.-France*, revue de Québec, 1910-11; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; G. Bryce, *Hist. of the Hudson Bay Co.*, 2 vol., Londres, 1900.

HUGHES (Sir Richard) (1729-1812), baronnet, officier de la marine, commandant de vaisseau, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, vice-amiral, amiral.

Fils du premier baronnet, il naquit vers 1729, entra à l'Académie royale de Portsmouth en 1739, puis dans la marine de l'Etat, à bord du **Fevershane** que commandait son père. Promu lieutenant, il servit au **Sterling Castle** jusqu'à la paix. En 1752, on l'attacha à une expédition aux Indes occidentales et il se creva un œil dans le trajet. Le 6 février 1756, il reçut le commandement du Spy et de plusieurs autres frégates (1778). Le Bureau colonial le choisit alors à titre de commissaire de la marine à Halifax, et, le 22 mars, comme lieutenant-gouverneur de la Province jusqu'au 31 juillet 1781.

Dans la suite, il navigua aux Indes, en Espagne, au Portugal et il fut élevé au rang de vice-amiral le 21 septembre 1790, de commandant en chef à Halifax en 1792, d'amiral le 12 septembre 1794. Ayant donné sa démission du service actif, il mourut le 5 janvier 1812 : il avait épousé Jane, fille de William Sloane, qui lui donna un fils et deux filles.

Bibl. — John Hayden, *Book of Dignities*, Londres, 1894; Arch. can., Ottawa, série M, vol. 588; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

HULL (William) (1753-1825), avocat, capitaine, général, gouverneur du Michigan.

Il naquit à Derby (Conn.) le 24 juin 1753, et mourut à Newton (Mass.) le 29 novembre 1825. En 1772, il obtint ses grades au Collège Yale, étudia le droit à Lichtfield et fut admis au barreau en 1775.

La même année, il entra dans l'armée américaine à Cambridge avec le grade de capitaine d'une compagnie de volontaires du Connecticut; en 1777, il fut promu au rang de major au 8e régiment du Massachusetts et, en 1779, à celui de lieutenant-colonel. Il prit part aux engagements livrés à White Plains, Trenton, Princeton, Stillwater, Saratoga, Monmouth, Stoney Point. Ses services, dans le cours de la Guerre de l'Indépendance, reçurent l'approbation des officiers supérieurs qui ne mirent jamais en doute ni son courage, ni son patriotisme.

Aussi bien, on le nomma gouverneur du Territoire du Michigan, de 1805 à 1812, époque où il fut fait brigadier-général et mis à la tête de l'armée de l'Ouest. Il dirigea ses troupes sur Détroit, apprit la déclaration des hostilités, la capitulation de Michillimakinac qui laissait la faculté aux Indiens du Nord-Ouest de tomber sur lui; il traversa la rivière sur la rive canadienne et trouva coupées ses communications, repassa le fleuve au Détroit qu'il fut contraint de rendre à l'arrivée du général Brock (V. ce nom). Il avait adressé une proclamation au peuple canadien, sans nul résultat. Fait prisonnier avec toute son armée, il

fut interné à Montréal; puis remis en liberté sur sa parole.

Deux ans après, on le traduisait en cour martiale, qui le condamna à être passé par les armes. Mais le Président de la République, en considération de son âge et de ses services antérieurs, annula la sentence. Aujourd'hui, les historiens s'accordent à reconnaître les inextricables difficultés qui l'enveloppaient : ni la trahison, ni la lâcheté n'étaient pour rien dans la capitulation du général Hull. En 1824, il a publié une série de lettres qui justifient sa conduite dans la campagne.

BIBL. — W. Cruikshank, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1907-1908; The Makers of Can., index, Toronto, 1911; Maria Campbell, *Life and Serv. of Gen. W. Hull*, New-York, 1848; Encycl. Amer., ib., 1904-06.

HUNT (Thomas Sterry) (1826-92), géologue, chimiste, professeur d'Université, inventeur de produits chimiques, écrivain.

Il naquit le 5 septembre 1826 à Norwich, au Connecticut (E.-U.), et suivit les cours de sciences à l'Université Yale. En 1846, on le rattachait au bureau géologique d'arpentage du Canada jusqu'en 1872; de 1856 à 1872, il professa à l'Université Laval et à Mac Gill de Montréal, de 1862 à 1868. En 1872-78, on l'engagea en qualité de professeur de géologie à l'Institut technique de Boston. Revenu au Canada, il dévoua ses talents aux recherches géologiques et chimiques. En fait de chimie inorganique, son nom a été identifié à tous égards au système dont il est l'inventeur; ses investigations sur la structure des roches sont considérées de grande valeur. En 1859, il a découvert l'encre verte, qui a servi dans la suite à l'impression du verso des billets de banque américains. Il décéda à New-York le 12 février 1892.

En 1878, il contracta une alliance avec la fille aînée du juge Gale, de Montréal, et n'en eut point d'enfant. Membre affilié de la Société Royale de Londres, en 1859; officier de la Légion d'Honneur en 1867; président de la Société Royale du Canada, en 1884; président de l'Institut des ingénieurs des Mines américaines en 1877, et de la Société américaine de Chimie, en 1880; docteur de l'Université de Cambridge, en 1881, il écrivit dans les revues scientifiques un grand nombre d'articles et il est l'auteur de **Chemical and geological Essays**, Boston, 1875-78; **Mineral Phys. and Physiogr.**, ibid., 1886; **A new Basis for Chemistry**, ib., 1887 ; **Systematic Mineralogy**, New-York, 1891.

BIBL. — The Enc. Amer., New-York, 1904; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Hist.*, Toronto, 1926; G. Rose, *Cycl. Can. Biogr.*, Toronto, 1888; J. H. Morgan, *Can. Men*, ibid., 1898.

HUNTER (Sir Martin) (1737-1846), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Nouveau-Brunswick.

Fils cadet de Cuthbert et d'Ann Nickson, au comté de Durham (Angl.), il naquit en 1737, entra comme enseigne au 52e régiment d'infanterie le 30 août 1771; lieutenant le 17 juin 1775, il sert en Amérique durant la guerre de l'Indépendance, est blessé dans un engagement et élevé au grade de capitaine, le 21 novembre 1777.

Rentré en Angleterre, il servait aux Indes jusqu'en 1792, devint major au 81e d'infanterie le 2 novembre 1793, lieutenant-colonel le 19 juillet 1794. Il fut nommé successivement commandant à Gibraltar, à la Trinidad, à Porto-Rico. Le 1er janvier 1800, il avait le grade de colonel au siège de Malte; puis de brigadier-général aux Indes occidentales en 1801.

En 1803, on l'envoie au Nouveau-Brunswick, où il fut promu major-général le 30 octobre 1805. Président du Conseil et commandant en chef, il fut administrateur de la province, du 24 mai au 16 décembre 1808, du 28 avril 1809 au 10 septembre 1811, du 14 novembre 1811 au 14 juin 1812, ayant été nommé lieutenant-général le 1er janvier de l'année suivante, il s'embarqua à Saint-Jean avec sa famille le 16 août.

Le 27 mai 1825, il fut proclamé général, grand'croix de l'Ordre des Guelfes en 1832 et de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George en mai 1837. Ayant pris sa retraite, il mourut à Saint-Anton's Hill le 9 décembre 1846; ayant épousé, en septembre 1797, Jane, fille de James Dickson, qui mourut en 1845, laissant de nombreux enfants.

BIBL. — L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*; Army lists; Roy. mil. cal., vol. II; Arch. can., série M, vol. 550.

HUNTER (Peter) (1746-1805), officier supérieur dans l'armée, lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

Descendant d'une ancienne famille écossaise, il naquit en 1746, entra dans l'armée comme enseigne au 2e bataillon du 1er régiment d'infanterie le 7 janvier 1767, devint lieutenant le 14 novembre 1768, capitaine le 27 janvier 1776, major le 25 août 1779, colonel au 60e régiment le 24 septembre 1793, major-général le 26 février 1795, lieutenant-général le 9 avril 1802.

Il avait participé aux diverses campagnes de la guerre de l'Indépendance et fut nommé commandant en chef des forces anglaises des deux Canadas, le 29 juillet 1799. Le 10 avril précédent, il était choisi pour lieutenant-gou-

verneur de l'Ontario jusqu'au 21 août 1805, date de son décès.

Bibl. — J. H. Morgan, *Can. Cel. Men*, Toronto, 1898; Army lists; D. Read, *Lieut.-Govern. of Upper Can.*, 1900; Arch. can., série Q, vol. 42; The Makers of Can., *index*, ib., 1911.

HUNTER-DUVAR (John) (1830-99), romancier et poète lyrique, inspecteur.

Né en Ecosse le 29 août 1830, il émigra dans les Provinces maritimes. Le gouvernement fédéral le nomma (1879-89) inspecteur des Pêcheries dans l'île Prince-Edouard. Ce fut dans sa résidence de Hernwood, comté Alberton, qu'il se retira des affaires et y mourut le 25 janvier 1899. Il avait écrit en prose et en vers sur des sujets romanesques : **The Enamorado,** drame, 1879 ; **De Roberval,** drame, 1888; **Stone, Bronze and Iron Ages,** London, 1892; **Annals of the Court of Oberon,** 1895.

Bibl. — W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; A. Mac Murchy, *Handbook of Engl.-Can. Liter.*, ibid., 1906.

HUNTLEY (Sir Henry Vere) (1795-1864), officier supérieur de la marine, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard, écrivain.

Le troisième fils du Révérend Richard, originaire de Boxwell Court, au comté de Gloucester, il naquit en 1795, entra dans la marine en 1809, servit aux Indes occidentales et dans les eaux américaines. En 1815, il était à bord du **Northumberland** qui transportait Napoléon à Sainte-Hélène.

Promu lieutenant de vaisseau en 1818, il faisait naufrage sur les plages d'Egypte, le 15 mai 1828. En 1833, il fut employé à la chasse des négriers sur la côte d'Afrique. Elevé au grade de commandant de vaisseau, en 1838, il fut choisi comme lieutenant-gouverneur de la Gambie en 1839; puis de Prince-Edouard, de 1841 à 1847, il était fait chevalier le 9 octobre. Ayant pris sa retraite, il mourut le 9 mai 1864, laissant plusieurs enfants de ses deux mariages. On a de lui quelques œuvres peu importantes : **P. Scramble,** 1849; **Seven Years Service,** 1850, et **California,** 1856.

Bibl. — Gentlem. Magaz., 1864; Dict. of Nat. Biog., 1904; Can. and Prov., index, Toronto, 1914; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926; John Hayden, *Book of Dign.*, Londres, 1894.

HUOT (Charles) (1855-1930), artiste peintre de portraits, de tableaux de genre, d'aquarelles, de toiles historiques et décoratives.

L'ancêtre, Nicolas, né en 1629, fils de Laurent et d'Aimée Beauvillain, de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, épousa à Québec (1662) Marie Fayette et en eut dix enfants. Fils de Charles, marchand, et d'Aurélie Drolet, Charles naquit à Québec, le 11 avril 1855, suivit les cours du collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de l'Ecole Normale, se faisant remarquer dans le dessin. Il ne tarda guère à prendre le pinceau. Puis, il se rend à Paris en 1874 et se constitue l'élève de Cabanel. Son premier tableau, **le Bon Samaritain,** est exposé encore au Musée de Pontoise. Il participa ensuite à plusieurs Salons et à l'Exposition universelle de 1878, avec des scènes canadiennes, couronnées de diplômes et de médailles. Ayant visité l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, il séjourna dix-sept ans en France, chargé par le maître Baudry de copier ses décorations de l'Opéra et d'illustrations d'ouvrages édités dans la capitale.

En 1898, il revint à Québec, où il exposa (1900) une centaine d'œuvres : tableaux de guerre, portraits, aquarelles, paysages canadiens, etc. La liste de ses portraits est considérable. Il excellait aussi dans les scènes historiques, qu'il mit en évidence avec un remarquable succès en 1908. Toutefois, il convient de mentionner dans l'ensemble : **Le Premier Parlement de Québec** en 1791; **la Verrière** de la Bibliothèque de l'Assemblée législative; le **Laurier,** scène de mœurs politiques; **Labour d'Automne,** scène champêtre au musée d'Ottawa; le **Sanctus,** scène d'intérieur canadien, ainsi que **le Père Chatigny** et **le Père Godbout.**

Au rang des paysages canadiens, exposés au Salon de Paris (1884), l'on a signalé les suivants : **Effets de lune sur le Saint-Laurent; Coucher de soleil au bout de l'île; la Chute de Montmorency; le Petit Saguenay; les Marches naturelles; le Fleuve Saint-Laurent en hiver; le Chemin de la boule à Lorette; la Rivière Batiscan; les Gardeuses d'oies; la Huronne;** puis, en France, **la Vieille Fileuse et les Glaneuses.**

Plusieurs édifices religieux lui doivent leurs décorations murales, entre autres l'église de Saint-Sauveur des Pères Oblats à Québec, qui possède aussi une remarquable série de ses tableaux; quelques-unes de beaux chemins de croix.

En résumé, la qualité dominante de l'artiste s'est affirmée comme franchement nationale : c'est la synthèse de l'art français à la belle nature canadienne, à l'histoire religieuse et civile du pays natal. M. Huot a réussi à poétiser, à idéaliser, à réaliser les plus belles scènes de la nature et les plus belles pages du présent et du passé : ses tableaux, son œuvre entière, constituent un hommage et une apologie en faveur de la patrie. Malgré le cumul des années sur sa tête, blanchie aux travaux de son art, il avait en-

trepris, sur commande, **le Premier Conseil souverain en 1663**, magnifique toile d'un tableau de 30 pieds sur 10, il y a à peine deux ans, quand la mort l'a frappé, le 28 janvier. Il a chargé son élève, M. Antonio Masselotte, de mettre le sceau à cette œuvre.

En 1888, M. Huot épousa à Paris Louise Schlaechter, native d'Allemagne et mère d'une fille unique, nommée **Alice**.

Bibl. — H. Magnan, *Le Devoir*, journ. de Montréal, 1er février 1930.

HURONS (Les), peuplade indigène, stable et agricole, située sur une péninsule de l'Ontario actuel, entre la baie Georgienne, le Nottawassaga, le lac Simcoe et le Severn qui en sort. — Le mot **huron** est inventé par les Français.

I. Avant la dispersion.

1° **Origine.** — « Nous avons tout sujet de croire qu'il n'y a pas longtemps que les Indiens ne formaient tous qu'un peuple : et **Huron, et Iroquois, et Neutres**, et **Petuneux**; qu'ils viennent d'une **même famille** ou de quelques souches abordées autrefois aux côtes de ces quartiers; mais que, par succession de temps, ils se sont éloignés et séparés les uns des autres, de demeure, d'intérêt et d'affection : de sorte que les uns sont devenus **ennemis**, les autres **neutres**, et d'autres demeurés dans quelque liaison et communication plus particulière. » (V. **Rel.**, 1641.)

2° **Dénomination.** — L'appellation propre aux Hurons est **Wendat** (**Wyandot**, en anglais) qui signifie **Ceux d'une même île ou langue.** Quant au mot **Huron**, voici l'avis du P. de Brébeuf : « Il y a environ 40 ans que ces peuples, pour la première fois, se résolurent de chercher une route assurée pour venir eux-mêmes traiter avec les Français (à Tadoussac). Arrivés à eux, quelque matelot ou soldat voyant pour la première fois cette sorte de barbares, dont les uns portaient les cheveux sillonnés, en sorte que sur le milieu de la tête paraissait une raie de cheveux large d'un ou deux doigts, puis de part et d'autre autant de rasé, et ensuite une autre raie de cheveux; et d'autres qui avaient un côté tout rasé et l'autre garni de cheveux pendant jusqu'à l'épaule; cette façon de cheveux lui semblant des **hures**, cela le porta à appeler ces barbares **Hurons** : nom qui depuis leur est demeuré. Quelques-uns le rapportent à quelque autre semblable source ; mais ce que nous en venons de dire semble le plus assuré. » (V. **Relat.** 1639.)

3° **Population.** — Selon les statistiques des missionnaires, elle s'élevait pour les **Hurons** au chiffre d'environ 25.000, pour les **Neutres** à 35.000, pour les **Petuneux** à 20.000. « Il se trouve dans les cinq missions 32 bourgs ou bourgades, qui comprennent environ 700 cabanes ou 2.000 feux. Ces bourgs étaient bien peuplés autrefois, mais les maladies extraordinaires et les guerres semblent avoir emporté les meilleurs. » (V. **Relat.** 1640). « Au pays des Hurons, écrit le P. d'Ablon, on comptait 80.000 âmes dans l'étendue de 60 lieues de pays. » (V. **Relat.**, 1672).

4° **Gouvernement.** — Ces peuples sédentaires étaient constitués en république. Toutes les questions importantes se discutaient et se décidaient dans les assemblées : les chefs en publiaient les conclusions. Mais les **capitaines** ne jouissaient d'aucune autorité coercitive : on obéissait à leur éloquence, à leurs exhortations, à leurs menaces. « Les pères n'ont ici aucun pouvoir sur leurs enfants, les chefs sur leurs sujets, ni les lois du pays sur les uns et les autres, qu'autant qu'il plaît à un chacun de s'y soumettre, n'y ayant aucun châtiment dont on punisse les coupables; et aucun criminel qui ne soit assuré que sa vie et ses biens ne seront en aucun danger, fût-il convaincu de deux ou trois meurtres, d'avoir reçu pension des ennemis pour trahir sa patrie ou de son propre mouvement, d'avoir rompu la paix, arrêtée par un consentement général de tout le pays. » (V. **Relat.** 1645).

5° **Religion.** — « Il est si évident qu'il est une Divinité qui a fait le ciel et la terre, que nos Hurons ne peuvent entièrement le méconnaître. Et malgré leur ignorance et leurs vices, si est-ce qu'ils en voient quelque chose. Mais ils se méprennent lourdement, en ayant la connaissance de Dieu, ils ne lui rendent ni l'honneur, ni l'amour, ni le service qu'il convient, car ils n'ont ni temples, ni prêtres, ni fêtes, ni cérémonies aucunes. » (V. **Relat.** 1635). Superstitions, interprétation des songes par les sorciers, croyance dans l'esprit du mal, tout assurément concourait à les avilir et à les éloigner de l'idée d'un créateur.

6° **Histoire.** — A l'époque de Cartier (1535-42), les deux localités de Stadaconé et d'Hochelaga sont occupées par les **Hurons-Iroquois** : l'étude de 160 mots indiens, recueillis par le Découvreur, sert de fondement à cette assertion. En 1603, au premier voyage de Champlain, qui remonte le Saint-Laurent jusqu'au Saut, une mortelle hostilité a séparé Hurons et Iroquois : les Algonquins seuls habitent les rives du fleuve et se sont alliés aux Hurons. Champlain épouse leur cause. Son expédition quasi forcée de 1615 contre les Tsonnontouans allume dans le cœur des Cinq-Cantons la haine féroce et implacable contre le Français et leurs alliés. Elle se manifestera sans répit et, dès qu'elle maniera l'arme à feu, avec audace et avec rage, au retour de la traite avec les blancs. Et le nom-

bre des Hurons diminue sans cesse, à cause des ravages endémiques des épidémies. Champlain d'ailleurs, malgré son coup d'œil et ses vives instances se trouve leurré et désarmé par les Compagnies successives : quel secours en hommes pouvait-il garantir à ses alliés? Son dernier appel à Richelieu lui-même (août 1635) demeure sans écho. Une fois armée, la fureur des Iroquois aperçoit le champ libre. Aussi bien, en juin 1642, ils vont frapper un premier coup sur le bourg de **Contarea**, « principal boulevard du pays huron », situé à 5 milles au sud-ouest d'Orillia. On sait le reste : de 1647 à 1650, la nation des Hurons, celles des Pétuneux et des Neutres sont pillées, saccagées, anéanties ou à peu près, sauf les groupes qui se dispersent au loin. Les missionnaires sont mis à la torture, brûlés et dévorés. (V. Brébeuf, Lalemant, Daniel, Garnier)... Si les tribus assemblées avaient songé à organiser la résistance en masse compacte, jamais les Iroquois n'eussent eu raison de leur action combinée. Et l'heure de l'exil sonna pour tous les groupes survivants.

7° **Les Missionnaires.** — Les Récollets (V. ce nom), ont les premiers séjourné parmi les Hurons et leurs voisins : trois prêtres et un Frère les ont visités sans rien pouvoir, faute de connaître leur idiome, de 1615 à 1629. Durant trois années 1626-29, deux Jésuites deviennent leurs collaborateurs. A partir de 1634 jusqu'à 1650, ces derniers sont leurs seuls missionnaires. Leur résidence centrale était à Sainte-Marie du Sault, d'où ils rayonnaient dans les autres districts ou missions. Plus de 25 Pères et un bon groupe de Coadjuteurs, de Donnés et d'engagés à salaire, purent se dépenser à la conversion et au salut des Hurons et de leurs alliés. Leur moisson fut abondante. Elle allait être dévastée et déracinée pour longtemps.

II. Après la dispersion.

De nos jours, il existe encore trois groupements des malheureux survivants du grand massacre : les Hurons de la **Jeune-Lorette**, située à trois lieues de Québec; les Hurons des **environs de Sandwich**, dans le comté d'Essex (Ontario); les Hurons de la **réserve de Wyandot**, dans l'Etat d'Oklahoma (E.-U.). Le premier groupe, au nombre de 300 environ en 1650, se réfugia à Sillery, sous le canon du fort Saint-Louis de Québec. L'année suivante, il se porta à l'île d'Orléans, sur un terrain concédé par Eléonore de Grandmaison, veuve de François de Chavigny; en 1654, il y est rejoint par un détachement de compatriotes, réfugiés sur l'île Manitoulin et ensuite aux Trois-Rivières : ce qui portait leur nombre à près de 600 personnes. Le 20 mai 1656, 40 canots montés par des Agniers les surprennent sur leurs terres, en captivent ou massacrent 71 : ce coup d'audace fait rentrer la colonie huronne sous les murs de Québec. L'année suivante, de juin à août, plusieurs détachements se décident à demander asile à leurs ennemis, tandis que le reste occupe le « Fort des Hurons ». En 1660, 40 parmi les plus braves montent à Montréal et s'enrôlent dans la petite troupe de l'héroïque Dollard des Ormeaux. En avril 1668, la colonie du Fort va s'installer sur la côte de Beauport, à une lieue de la capitale. L'année suivante, elle se rend à la côte Saint-Michel ou Notre-Dame de Foy. En 1673, nouvel exode vers la **Vieille Lorette**; enfin, en 1697, ils s'établissent à la Jeune Lorette, leur résidence actuelle.

BIBL. — A. Fraser, *Fifht Report of the Bureau of Arch. for the Prov. of Ontario; Old Huronia* by Father Arthur Ed. Jones, S. J., Toronto, 1908; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, Cleveland, 1902, tabl. gén., Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; M. Barbeau, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1927.

HUSTON (James) (1820-54), littérateur, traducteur, collectionneur d'un **Répertoire** en prose et en vers.

Né au Bas-Canada le 21 août 1820, il reçut une formation littéraire soignée et de bon goût. Connaissant fort bien les langues anglaise et française, il fut admis en qualité d'assistant traducteur à l'Assemblée législative du Canada-Uni.

Puis il fut l'un des promoteurs de l'Institut Canadien de Montréal. Il conçut le plan d'une collection des productions littéraires, prose et vers, publiées entre 1777 et 1850. Reprenant cet essai, il le mit au jour sous le titre de **Le Répertoire national ou Recueil de Littérature canadienne**, accompagné de courtes biographies des auteurs. Lui-même écrivit : **Visite à un village français**, 1842, et **De la Position et des Besoins de la Jeunesse canadienne française**, Montréal, 1848-50 et 4 vol. in-8°, 1893. Il décéda à Québec le 21 septembre 1854.

BIBL. — W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.



Pierre LE MOYNE, Chevalier d'IBERVILLE

I

IBERVILLE (Pierre Le Moyne, sieur d') (1661-1706), lieutenant en second, capitaine de frégate, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, découvreur des bouches du Mississipi, fondateur de la Louisiane, commandant d'escadre. — **Yerville,** bourg de 1.480 âmes environ, en Seine-Inférieure actuelle.

I. Adolescence et Jeunesse (1661-86).

Le troisième des quatorze enfants de Charles Le Moyne, seigneur de Longueil (V. ce mot), Pierre naquit à Ville-Marie, le 20 juillet 1661, et mourut à La Havane, à bord du **Juste,** le 9 juillet 1706.

Dès l'âge de quatorze ans, il s'initia à la navigation par plusieurs voyages au golfe du Saint-Laurent, à Gaspé et à Percé, dans un voilier qui appartenait à son père, marchand de Ville-Marie; il fit ensuite la traversée en France sous d'habiles navigateurs. (V. L. Guérin, **Hist. marit. de la France,** t. IV.)

Le 15 mars 1678, il est cité comme témoin dans la ratification d'un bail à loyer, à Ville-Marie.

Le 4 novembre 1683, M. de la Barre écrivait au ministre « qu'il lui envoyait pour porter ses dépêches le jeune d'Iberville, qui entend très bien la mer, sait cette rivière admirablement, a mené et ramené déjà plusieurs vaisseaux en France, le suppliant de le faire enseigne de navire; il pourra fort bien servir ». M. de la Barre fut rappelé et sa demande n'eut aucune suite.

La même année, M. d'Iberville s'aboucha avec M. de La Salle, qui revenait de son expédition au Mississipi et de la découverte de son embouchure, en avril 1682. Il connut aussi, comme il l'avouait plus tard, le Père Louis Hennepin, « un ignorant et un transfuge ».

En 1686, Jeanne-Geneviève Picoté de Belestre, pendant que le jeune Pierre d'Iberville remontait l'Ottawa pour se rendre à la baie James avec le détachement de M. de Troyes, l'accusait d'une grave indélicatesse contre la morale : le procès intenté devant le Conseil souverain se termina, en 1688, par la condamnation de M. d'Iberville, qui opposa une dénégation positive à l'arrêt judiciaire (V. **Jug. et Délib. du Cons. souv.,** t. III).

II. Première Campagne : à la baie James (1686-89).

Le 30 mars 1686, le corps expéditionnaire de M. de Troyes, composé de 30 soldats réguliers et de 70 volontaires canadiens, remontait les artères fluviales, de Montréal à la baie James : M. d'Iberville était nommé lieutenant en second. Le 10 juin, Noël Leblanc se noya au confluent de la rivière Abitibi; M. d'Iberville, qui était dans le canot, se sauva à la nage jusqu'à l'endroit où les canots le vinrent prendre, ayant perdu son fusil, ses hardes et ses vivres.

Le 20 juin, le parti arriva devant le fort **Monsoni** (**Hayes** en anglais, **Saint-Louis** en français, aujourd'hui **Moose Factory**). Le bélier ayant d'un seul coup enfoncé la porte, M. d'Iberville s'y jeta incontinent, l'épée en une main, le fusil à l'autre, lorsqu'un Anglais la referma et empêcha ainsi les autres de le suivre; lui, chamaillant hardiment de son épée sur tous ceux qui se présentaient, blessa quelques-uns au visage et lâcha son coup de fusil dans un escalier où il entendit du bruit. Un autre coup de bélier enfonça la porte et tous les gens entrèrent, l'épée à la main. Ainsi, M. d'Iberville est l'officier qui se si-

gnala dans l'action avec le plus de sang-froid et d'intrépidité. Le 29, M. de Sainte-Hélène et M. d'Iberville vont à la tête de 60 hommes s'emparer du fort **Rupert**, situé à 40 lieues au nord-est. Arrivés dans ces parages, le lieutenant eut ordre d'aborder de nuit un bâtiment ancré sur le rivage; avec 13 hommes dans une chaloupe, il le prit, faisant les Anglais de l'équipage prisonniers. Le 17 juillet, le parti du chevalier de Troyes se dirigea par terre vers le fort **Quitchicouan**, sis à 30 lieues à l'ouest, tandis que M. d'Iberville y conduisit le vaisseau capturé. Le 26, jour de la fête de Sainte-Anne, le fort capitulait avec tout le personnel : on l'appela **Sainte-Anne** (aujourd'hui **Albany**).

Le seul fort Monsoni fut conservé et confié par M. de Troyes, le 10 août, à la garde de M. d'Iberville, de son frère de Maricourt, de M. de La Noue et de l'aumônier, le Père Silvy, Jésuite. Toutefois, le 12 février précédent, M. d'Iberville avait eu de M. de Denonville la commission de gouverneur.

Quelques semaines après, on signala une corvette, **The Young**, voguant à destination de Rupert; le sieur d'Iberville s'en rendit maître aussitôt. Une autre, **The Churchill**, prise dans les glaces près de l'île **Charlton**, fut prise par deux Canadiens au printemps suivant. Durant l'été de 1687, la disette sévit dans la garnison : le commandant fit voile vers Québec en septembre et y arriva le 31 octobre. Le gouverneur et l'intendant l'envoyèrent auprès du ministre pour le renseigner sur l'avenir du commerce à l'Hudson. Rendu en France par les derniers vaisseaux, le sieur d'Iberville réussit à obtenir du roi le **Soleil d'Afrique** qu'il accorda à la Compagnie du Nord. Ce vaisseau mouilla en rade de Québec, le 3 juin 1688 : commandé par le capitaine Delorme, monté par M. d'Iberville, M. de Maricourt et 25 hommes de recrue, il repartit, le 3 août, vers la baie et n'aborda à l'île Charlton que le 9 septembre. On le chargea de fourrures et il remit à la voile le 10 octobre. M. d'Iberville avait été fait gouverneur patenté par le roi, qui avait fait avec l'Angleterre une trêve jusqu'à janvier 1689.

S'étant rendu au fort Sainte-Anne, M. d'Iberville y aperçut **The Hampshire** et **The Northwest Fox**; il s'ingénia à détruire d'abord les balises faites de barils flottants, à les harceler par des embuscades jusqu'à l'époque des glaces. Il n'avait ni canon, ni pierriers et ne comptait que dix-sept combattants. Tout l'hiver se passa en pourparlers et en échanges de vivres et de marchandises. Il réussit à faire 58 prisonniers et à s'emparer des deux corvettes anglaises avant la fonte des glaces, bien qu'elles fussent armées de 34 canons et de huit pierriers : il prit un troisième petit navire, le 8 juillet 1689. Laissant le commandement à son frère de Maricourt, il se rendit à Québec avec le **Hampshire**, le 29 octobre suivant. Il proposa au roi par une dépêche, où il a consigné tous les détails, le 17 novembre, de se rendre maître du fort Nelson : le concours de commanditaires ne lui manquant point, entre autres du savant Orléanais Thoynard.

III. Deuxième Campagne : Corlaer et baie d'Hudson (1690-1691).

M. d'Iberville avait à peine séjourné deux mois à Québec, quand le comte de Frontenac, récemment arrivé à son gouvernement, médita le plan de vengeance contre les Anglais : il voyait leur instigation dans le massacre de Lachine (août 1689). Il organisa trois partis de guerre : celui de Ville-Marie, composé de 210 Canadiens et Sauvages, fut mis sous les ordres des lieutenants réformés, M. de Sainte-Hélène et M. d'Ailleboust de Mantet : on leur adjoignit comme seconds les sieurs d'Iberville et de Repentigny de Montesson. Ce groupe se dirigea sur Corlaer (V. ce mot), qui fut cerné et pris la nuit : le massacre fut général. Le sieur **Sander**, major de la place, qui habitait l'autre côté de la rivière, refusa de se rendre avec ses domestiques et quelques Iroquois. On lui députa le sieur d'Iberville, qui parlait l'anglais et le **Grand Agnier**, qui lui promirent la vie sauve et la possession de tous ses biens. L'on brûla environ 80 maisons; l'engagement ne coûta aux assaillants que la vie de deux hommes. Le parti était de retour avant la débâcle d'avril 1690. Le 26 mai, le gouverneur concède à d'Iberville 12 lieues de front sur 10 de profondeur à la baie des Chaleurs.

Le 22 juin suivant, M. de Frontenac, poursuivant ses desseins de revanche, octroya au sieur d'Iberville une commission de commandant général des postes français de la baie du Nord, ainsi que des vaisseaux qui s'y rendraient. La Compagnie du Nord (V. ce nom) fréta aussitôt **la Sainte-Anne** montée par d'Iberville et le **Saint-François-Xavier**, commandé par le sieur de Bonaventure (V. ce nom); le 24 septembre, ils abordaient à la rivière Sainte-Thérèse, littoral occidental de la baie d'Hudson. M. d'Iberville tenta une descente pour surprendre le fort Nelson; découvert par une sentinelle, il se rembarqua à la hâte, poursuivi par l'un des trois gros navires qui étaient embossés dans la rivière et qui s'échoua. Il gouverna le lendemain vers la rivière des **Saintes-Huiles** ou **Severn**, où se trouvait un fortin, et y rencontra le **Saint-François** de M. de Bonaventure. Tous deux pillèrent les fourrures emmagasinées et

incendièrent le fort; puis ils gagnèrent le fort Sainte-Anne. M. de Bonaventure revint avec une riche cargaison et fit escale à Tadoussac pour échapper à la flotte de Phipps; mais le sieur d'Iberville hiverna pour se garantir un nouveau chargement en 1691; en novembre, il passa en France sur les derniers vaisseaux.

IV. Troisième Campagne : Tentative contre Pemquid (1692).

Le 27 février 1692, le ministre transmit à M. Bégon, intendant à La Rochelle, l'ordre d'armer et d'approvisionner le **Poli**, l'**Envieux** et une flûte de transport : le plan concerté était la conquête du fort Nelson. Les deux mêmes lieutenants canadiens devaient les commander. Ils avaient ordre de convoyer la flotte marchande : ce qui retarda leur départ jusqu'au 14 mai et leur arrivée à Québec le 2 septembre. Ils forcèrent en route deux bâtiments, chargés de sel, de sirop, de vins et d'eau-de-vie, à amener pavillon; puis un troisième, ayant du bœuf salé pour la Barbade.

M. de Frontenac reconnut que la saison était trop avancée pour effectuer en sécurité le trajet du détroit d'Hudson : il proposa aux deux commandants « d'aller croiser sur la côte de l'Acadie » et tenter un coup de main sur le fort anglais de **Pemquid**. Le 22 septembre, ils levaient l'ancre avec une escorte de trois vaisseaux marchands jusqu'à Terre-Neuve, allèrent à Gaspé, à l'île Saint-Paul, à la baie des Espagnols du Cap-Breton, à la baie Verte, à l'île des Monts-Déserts, à Pentagouët, où le baron de Saint-Gastin les renseigne; de là, à Pescadouet et devant Boston, n'ayant pas jugé prudente ni efficace l'attaque de Pemquid fort bien gardé. Au cap Cod, ils s'emparèrent d'une caiche avec sa cargaison de sel de Bahama. Les mariniers de Salem et de Boston, avertis par l'espion Nelson, se tenaient cachés dans leurs baies respectives. La maladie à bord et le manque de provisions forcèrent les deux lieutenants de se replier sur les ports de France. Par le travers des Açores, l'on prit un flibot anglais chargé de morue de Terre-Neuve; les hommes donnèrent d'importants renseignements sur l'île et ses ressources en pêcheries. Sur les côtes de France, nouvelle prise d'un bâtiment suédois en route pour Bordeaux. L'on fit le débarquement des équipages à Saint-Martin-de-Ré (16 décembre).

V. Quatrième Campagne : prise de Nelson (1693-95).

Dès le 3 janvier 1693, le ministre reprend les préparatifs d'armement en faveur du projet de conquête : le roi nommait M. d'Iberville capitaine de frégate. Partie de Rochefort le 29 mars, la flotte ne mouille à Québec que le 22 juillet, trop tard encore une fois, pour effectuer l'aller et le retour à la baie d'Hudson avant l'hiver. Le commandant du **Poli** dut hiverner en partie au Canada. Le 8 octobre 1693, il épousa Marie-Thérèse, fille de feu François Pollet, sieur de la Combe Pocatière (V. ce nom); trois semaines après il l'emmena en France. Le 16 décembre, il écrivait, de la rade de Belle-Isle (Terre-Neuve), à l'un des Associés de la Compagnie, qu'il avait pris, en allant à Québec, un Bostonnais, chargé de 240 pipes de tabac de la Virginie et qu'il a su que trois navires anglais se sont emparés du fort Sainte-Anne à la baie d'Hudson; qu'il vient de faire une prise anglaise venant de Marvelée (Marble Head) avec la cargaison de morue sèche d'environ 1.200 quintaux. Les forts Rupert et Monsoni avaient été repris aussi par les trois navires anglais.

Dès le 20 mars 1694, M. de Ponchartrain écrit à M. Bégon que l'intention du roi est qu'il donne au sieur d'Iberville deux frégates, l'une de 30 et l'autre de 20 canons, montées de 70 et de 30 hommes, 100 à 120 autres devant être embarqués à Québec. **Le Poli** et la **Salamandre**, commandée par M. de Sérigny, convoyant douze bâtiments de pêche, partent de La Rochelle, le 15 mai, et mouillent l'ancre en rade de Québec, le 11 juillet. A la hauteur du Grand Banc, M^me^ d'Iberville donna naissance à un fils, qui fut baptisé à la cathédrale de Québec, le 7 août suivant, sous le nom de Pierre-Louis-Joseph. A cent lieues du même Banc, il avait opéré une prise anglaise de 100 tonneaux, portant une cargaison de tabac virginien. Depuis son arrivée, son frère de Sérigny a raccolé 110 Canadiens avec lesquels il a passé un contrat notarié qui leur est très favorable, ainsi qu'à leurs familles, en cas de mort. Le Père Marest (V. ce nom) est emmené à bord comme aumônier : il est l'auteur du récit de l'expédition.

Parties de Québec le 10 août, les deux frégates arrivaient à destination le 2 octobre. Le lendemain, M. de Châteauguay, âgé de 18 ans et frère des commandants, mourut d'un coup de feu qui lui passa au travers du corps; le 15, M. de Tilly succombait aussi. Le 14, le gouverneur du fort, Thomas Walsh, accepta les conditions de la capitulation de Nelson ou **York**, où il fallut hiverner avec les 53 Anglais prisonniers. Le 7 septembre 1696, M. d'Iberville laissa le commandement du fort **Bourbon** au sieur de La Forest (V. ce nom) et nomma son cousin de Martigny lieutenant, avec 70 Canadiens et 6 Iroquois du Saut-Saint-Louis. Il prit alors la mer et, au lieu de se rendre à Québec, il se vit contraint de

voguer vers La Rochelle, où il débarqua, le 9, et où accosta la Salamandre, le 11 octobre.

Au mois d'août 1696, l'amiral anglais William Allen, vint reprendre Port-Nelson avec quatre navires de guerre : il emmena captif en Angleterre tout le personnel. La partie était à recommencer : M. d'Iberville devait s'en charger.

VI. Cinquième Campagne : Acadie et Terre-Neuve (1696).

Le ministre de la Marine, enthousiasmé de ce succès, songea à la fin de 1695 à confier au héros canadien une double expédition : celle de Pemquid, boulevard britannique menaçant l'Acadie et celle de Terre-Neuve. Au mois de mai 1696, M. d'Iberville mit à la voile, de Rochefort, avec trois vaisseaux, l'Envieux qu'il commandait, le Profond du capitaine de frégate Denys de Bonaventure, et le Wesp, armé en flûte. M. Jean Beaudoin (V. ce nom) était choisi comme aumônier et a laissé le récit de l'expédition.

Le 27 juin, la flottille, qui « n'avait rien trouvé en mer », entra dans la baie des Espagnols (aujourd'hui Sydney), d'où le Wesp partit pour Québec chercher les recrues destinées à Terre-Neuve, embarqua 24 Sauvages et repartit le 4 juillet. Le 14, non loin de Saint-Jean, le Profond captura le New-Port, tandis que l'Envieux fit la chasse dans un brouillard à un navire plus grand, lequel s'échappa à la nuit tombante. C'était un troisième vaisseau qui servit à la prise de Pemquid. Ce fort, assiégé par terre par les Sauvages, capitula, le 16, avec le capitaine Chubb, commandant, sa famille et 92 hommes. Le 19, il fut complètement démoli. L'on fit une escale de repos à l'île des Monts-Déserts et dans le dessein de rapatrier les prisonniers à Boston. Mais le 3 septembre, quand on leva les ancres, on ne tarda pas à découvrir la flotte de l'amiral Church, composée de 4 navires anglais et de 4 autres bâtiments à huniers. M. d'Iberville à bord de l'Envieux, flanqué du Profond et du New-Port, rangea le littoral et revenant soudain vers les Monts-Déserts, reprit la haute mer vers le Cap Sable et le Cap-Breton : son habile manœuvre le tira du piège; et, chemin faisant, il fit encore la prise de trois caiches. Le chemin était libre vers Plaisance, où la flottille abordait le 12 septembre.

La seconde partie du programme naval était la conquête de Terre-Neuve. A son arrivée, le gouverneur grincheux, M. de Brouillan (V. ce nom), opérait une tentative préalable contre Saint-Jean, monté sur le Pélican et escorté de huit bâtiments de Saint-Malo. A son retour de l'escapade, il prétend diriger les opérations dans l'île, se persuadant que l'attaque se devait faire par mer, tandis que M. d'Iberville la jugeait plus efficace par terre, en raison de la saison d'hiver. M. Beaudoin se montre plus sympathique au dernier qu'au premier. En dépit de l'obstination de M. de Brouillan et des altercations entre les deux commandants, le succès final de la conquête revient de droit au sieur d'Iberville et à ses intrépides Canadiens. Toute l'île, à part le rocher de Carbonnière, durant l'hiver et à la raquette, fut conquise par eux, par leurs officiers, du mois d'octobre 1696 au mois de mai 1697. A la fin de la campagne, qui fut d'une difficulté inouïe, 120 Canadiens avaient fait plus de 700 prisonniers, tué environ 200 Anglais, brûlé toutes les habitations : et ils ne comptaient que deux blessés.

VII. Sixième Campagne : Reprise du Port-Nelson (1697).

La reprise du Port-Nelson par Allen, en 1696, souleva l'indignation du roi et de son Conseil. Dès le 14 janvier 1697, M. de Ponchartrain eut l'ordre d'organiser une flotte assez forte pour permettre l'expulsion définitive des Anglais de ces régions. Le choix des officiers attira son attention : sur le Pélican, M. d'Iberville, avec cinq officiers; sur le Palmier, M. de Sérigny, avec cinq autres; sur le Profond, M. Duguay de Boisbriand, avec quatre; sur le Wesp, le chevalier de Chastrier, avec quatre; sur l'Esquimau, transport, le capitaine Serin avec 12 hommes éprouvés. Le 18 mai, M. de Sérigny amenait la flotte à Plaisance et la mit sous les ordres de son frère. Elle tendit les voiles au vent, le 8 juillet, contourna l'île à l'est afin de gagner le littoral du Labrador et le détroit d'Hudson. M. de la Potherie, commissaire et délégué du ministre, a écrit le poignant récit de l'expédition. Le passage du détroit s'effectua avec des difficultés presque insurmontables, à travers d'énormes glaciers et les courants rapides. Le brigantin l'Esquimau, qui suivait le Pélican, fut écrasé par les glaces; mais on en sauva l'équipage; le Palmier eut son gouvernail brisé; le Profond et le Wesp se voyaient menacés d'échouer à la côte. L'on rencontra plusieurs groupes de naturels : quelques-uns montèrent à bord. Le 28 août seulement, le Pélican pénétrait dans la baie, au moment où le Profond aperçut trois voiliers anglais venant sur lui. M. de Boisbriand soutint contre deux six heures de combat : il eut quatre hommes de tués et 14 blessés.

Le 3 septembre, le Pélican arriva seul en face du Port-Nelson; le 5, le commandant distingua trois navires sous le vent qu'il prit pour les siens et leur fit des signaux auxquels ils ne répondirent point. C'étaient The

Hampshire de 56 canons et de 230 hommes, **The Daring** de 36 pièces et **The Hudson Bay** de 32. La partie n'était pas égale. M. d'Iberville consulta ses officiers et trouva tous ses hommes décidés à périr, au nombre de 150. Tout fut disposé pour le combat d'un contre trois, les vaisseaux ennemis lançaient ensemble leurs bordées de mitraille et les décharges de canon contre **le Pélican** pour le démâter, lui hacher ses manœuvres et percer sa carène. De son côté, le commandant et ses hommes pointaient si à propos contre **le Hampshire** que celui-ci sombra en un moment sous voile. **Le Daring** continuait ses bordées, quand soudain **le Hudson** amena son pavillon: il prit alors la fuite. Les Français avaient quatorze blessés.

Le lendemain 6, la tempête et la mer démontée faisaient échouer **le Pélican,** dont on sauva l'équipage et les malades ou blessés. **Le Hudson Bay** eut le même sort : il se perdit à huit lieues plus au sud. Sur les entrefaites, abordaient les trois vaisseaux français. Le 11, on alla assiéger le fort Nelson, dont le gouverneur, Henry Bailey, refusa la reddition. Aussitôt commencèrent les escarmouches de part et d'autre. Le 12, M. de Sérigny porta au fort une dernière sommation; le Conseil de guerre amena le gouverneur à signer le lendemain les articles de la capitulation : il sortit avec 52 hommes. Le sieur de Martigny eut la charge du fort, qui resta au pouvoir de la France jusqu'en 1713, sous le nom de **Bourbon.** Le 24 septembre, M. d'Iberville prit la mer sur **le Profond,** laissant à M. de Sérigny 50 hommes, afin de ramener **le Palmier** démâté, au printemps suivant. Le 8 novembre, le vainqueur informait le ministre de ses succès. Dans la suite, il se substitua à la Compagnie du Nord pour le commerce de la baie d'Hudson.

En 1697, M. d'Iberville expédia un plan de campagne contre la Nouvelle-Angleterre, qui ne parvint pas à la Cour : le navire, parti de Terre-Neuve, avait fait naufrage.

VIII. Premier voyage au Mississipi : Fondation de Biloxi (1698-99).

Depuis la disparition tragique de M. de La Salle (V. ce nom), la question de la prise de possession de l'embouchure du Mississipi agitait les esprits au Canada et en France. Jérôme de Phélyppeaux, comte de Maurepas, connaissait les propositions concernant la fondation d'un établissement. Le 4 juin 1698, il écrivit à M. Bégon de préparer **la Badine** et d'armer **le Cheval-Marin.** Le 10, il communique à M. d'Iberville la liste des officiers de bord : il commandera le premier vaisseau, ayant sous ses ordres les sieurs de Lescalette, lieutenant, Desjordy-Moreau, enseigne en pied, Josselin de Marigny, enseigne en second, de la Gauchetière et de Bienville, gardes de la marine; le chevalier de Surgères commandera le second, ayant sous lui les sieurs Du Hamel, lieutenant, de Sauvolle, enseigne en pied, de Villautreys, enseigne en second, Hannivel de Sainte-Colombe, garde marine. Aux deux frégates, le ministre ajouta deux traversiers sur les instances du commandant en chef de l'expédition.

Voguant de Brest le 24 octobre, la flottille arrive au Cap-Français de Saint-Domingue, le 19 décembre. Là, le marquis et chevalier Joubert de Châteaumorant a ordre de la convoyer sur **le Français** jusqu'au golfe du Mexique. **Le Journal** de M. d'Iberville et la **Relation** à bord de **la Badine** ont consigné le récit du voyage : les arrêts aux Antilles, les observations atmosphériques et géographiques, l'arrivée à Pensacola, le 24 janvier, l'inspection du littoral par degrés de longitude, l'exploration des rivières et des îles, la rencontre de groupes d'indigènes, qui appelaient le Mississipi **Malbranchya** (19 février). Le 27 du mois, M. d'Iberville fait monter en deux canots d'écorce M. de Sauvolle et son frère de Bienville, le Père Douay, 48 hommes avec des vivres pour vingt jours. Le 2 mars, le parti arrive à des roches où passe une rivière d'eau douce avec un fort grand courant, **toute bourbeuse et blanche :** particularité que lui avait signalée M. de La Salle lui-même en 1683. Le lendemain, jour du Mardi-Gras, à deux lieues en amont, on entendit la messe et on chanta le **Te Deum :** on donna au bayou le nom de **Mardi-Gras.** Le 4, l'on fit la plantation de la croix. Puis la troupe remonta le cours du Mississipi, à 130 lieues durant vingt jours, avec des fatigues inouïes. Au retour, l'on examine de près les trois passes qui forment le delta. Le trajet se fit à travers deux lacs, qu'on appela l'un **Maurepas** et l'autre **Pontchartrain.** M. de Bienville rapporta une lettre que détenait le chef des Mougoulachas et que M. de Tonti avait laissée, quand il vint à la recherche de M. de La Salle, le 20 avril 1685. Preuve nouvelle que l'embouchure du grand fleuve était retrouvée.

Dès le 31 mars, le commandant fit sonder par deux felouques l'entrée de la rivière **Biloxi,** à cinq lieues des vaisseaux : c'est là que, d'accord avec le capitaine de Surgères, il se décide à bâtir un fort temporaire avec bastions, magasins et logements pour la garnison : M. de Sauvolle est choisi comme commandant et M. de Bienville comme lieutenant de roi, M. Levasseur Roussouelle comme major de 70 hommes. Le 4 mai 1699, les deux frégates lèvent l'ancre pour le retour en France. Le 29 juin, M. d'Iberville envoie le

compte rendu au ministre, dès le débarquement.

IX. Deuxième Voyage : Fondation de Maurepas (1699-1700).

Le succès de l'entreprise inspire au ministre de Pontchartrain et à son fils le comte de Maurepas, la résolution de la continuer : ils sont encouragés par le lieutenant-général Vauban. Il s'agit d'empêcher la mainmise des Anglais et des Espagnols sur la Louisiane. M. de Maurepas, le 29 juillet, avertit M. Duguay, intendant de La Rochelle, de fréter la **Renommée** pour M. d'Iberville et la flûte la **Gironde** pour M. de Surgères avec deux felouques, de les charger de vivres, de munitions, de marchandises. Les officiers de la frégate seront: M. d'Iberville, commandant, les sieurs de Ricouart, lieutenant, Duguay, enseigne, Desjordy-Moreau en second, de la Haute-Maison en troisième, de Sainte-Hermine, garde-marine, avec 25 soldats de la compagnie de Rossel; ceux de la flûte : M. de Surgères, capitaine, les sieurs de Villautreys, enseigne en pied et de Courserac en second. Passage est accordé au sieur Lesueur, du Canada, se rendant pour une Compagnie aux mines des Sioux; au sieur de Rémonville avec son valet, et au Père Jésuite Du Rue, missionnaire.

Les deux voiliers quittent La Rochelle le 17 octobre 1699. Depuis un mois, le comte de Maurepas avait succédé à son père comme comte de Pontchartrain : il fut ministre jusqu'au décès du roi. C'est à lui que M. d'Iberville écrivit du Cap-Français, le 19 décembre, le récit de la traversée; puis son **Journal** court de décembre à fin mai 1700. Partis de Saint-Domingue le 22 décembre, les voiliers entrent en rade de Biloxi le 8 janvier suivant. M. de Sauvolle apprit aussitôt au commandant la visite au Mississipi, à 25 lieues en amont, d'une corvette anglaise commandée par Lewis Bank, qui fut deux fois fait prisonnier à la baie d'Hudson : M. de Bienville le somma de se retirer. Ce fait détermina le commandant à prendre possession du bas Mississipi par l'érection d'un fortin. Le 1er février, il part dans ce dessein sur le traversier. Après avoir fait les abatis et l'équarrissement du bois, on construisit une redoute et une poudrière au bout de la passe de l'est, fermant ainsi l'accès au fleuve. M. d'Iberville se décida alors à remonter son cours jusqu'au pays des Natchez. Là se firent des échanges de présents et des festins. Le 19, M. de Bienville et M. Juchereau de Saint-Denis (V. ce nom) remontent la rivière Rouge vers le pays des Cenis : les inondations vinrent intercepter leurs reconnaissances. Tous revinrent au fortin **Maurepas.**

Le 23 mars, le gouverneur de Pensacola, Andrez de Riola, se présenta en rade de Biloxi avec quatre navires armés, ayant ordre de chasser les Français et laissant par écrit une formelle opposition à nos établissements: mais la présence inattendue de navires français bien armés modifia ses dispositions belliqueuses : on le fêta avec beaucoup d'honnêteté à bord de la **Renommée.** Le 30, M. de Riola lève l'ancre, après avoir renouvelé sa protestation au nom du roi d'Espagne; le lendemain, sa frégate se perdit et le gouverneur « en simple veste », vint en canot chercher du secours à Biloxi pour sauver 140 marins en détresse dans un îlot. Le 2 avril, la fièvre continue à fatiguer M. d'Iberville; remis le 20, il pousse une reconnaissance au haut de la rivière Biloxi; puis il se transporte à **Maurepas,** où il laisse quinze hommes au travail. Le 1er mai, il est rendu à son bord : il a confié la défense du fortin à son frère de Bienville. Le 28, la frégate remet à la voile pour retourner en France : la **Gironde** avait levé l'ancre le 3 avril.

X. Troisième Voyage : Fondation de Mobile (1701-1702).

M. de Pontchartrain songea alors à demander à l'Espagne de céder au roi Pensacola; il demanda un mémoire au sieur d'Iberville, qui lui prouva que les intérêts espagnols étaient mieux sauvegardés contre les Anglais des Carolines par la colonisation de la Louisiane. En dépit du mauvais vouloir de l'Espagne, dont le trône venait d'être dévolu au duc d'Anjou, le ministre fit préparer un troisième voyage : la **Renommée** à M. d'Iberville avec les officiers : La Roche-Saint-André, lieutenant, Duguay enseigne en pied, de Chambre, en second, de Bécancourt, en troisième, Josselin de Marigny en quatrième; le **Palmier** au lieutenant de Sérigny, Desjordy-Moreau, enseigne en pied, de Noyan en second. Il insistait dans ses instructions sur l'érection du fort **Mobile.**

On ignore la date du départ. Le 7 novembre, les navires sont rendus au Cap-Français: les deux frères avaient à bord Gabriel Le Moyne, sieur d'Assigny, leur frère, lequel resta à Saint-Domingue. Le 15 décembre, la **Renommée** se trouvait à l'entrée de Pensacola, dont le gouverneur, Francesco Martinez, vint à bord offrir ses services. Il annonce le décès de M. de Sauvolle, le 22 août 1701, et son remplacement à Biloxi par M. de Bienville. Le commandant expédie M. Desjordy à ce dernier pour l'avertir du projet du fort Mobile. Le mois de janvier se passa à transporter les matériaux de construction et celui de février à faire l'installation des meubles et des effets. Après avoir inspecté la rivière

Mobile, les tribus limitrophes, M. d'Iberville convoqua les chefs des Chactas et des Chicachas, qu'il s'empresse de combler de présents de toute sorte, afin de les détacher des Anglais, leurs voisins.

Le 27 avril, les vaisseaux appareillent pour faire route vers La Havane, où ils se ravitaillent en abondance et de là gagner Belle-Isle et Rochefort. Le 1er juillet, le roi conférait à M. d'Iberville le grade de capitaine de vaisseau; et, le 17 juin 1703, le titre de commandant en chef ou gouverneur de la colonie. Dès le mois de janvier de cette année, M. de Pontchartrain ordonne d'affréter la Loire en vue d'un quatrième voyage : tout s'organise même dans les détails, convenus par correspondance. Mais en septembre, M. d'Iberville éprouve une recrudescence de fièvre paludéenne : son expédition est remise. Un Mémoire de 1701 concluait à la prise de Boston par voie de terre; celui de juin 1703, à l'attaque des colonies anglaises avec 5 navires et 2 flûtes.

XI. Dixième Campagne : Prise de Nièves (1705-1706).

Durant l'année 1704, l'inaction forcée et les souffrances retiennent le grand marin à son foyer de La Rochelle. Néanmoins, son esprit combine de nouveaux plans qu'il communique au ministre. Il imagina le projet d'une entreprise sur la flotte britannique de Virginie et à la côte de Terre-Neuve. A la fin de l'année, M. de Pontchartrain lui expédia un congé pour venir à Paris et à Versailles. Il eut la force de s'y rendre. Mais bientôt une nouvelle crise de fièvre le rend si malade que son épouse, son fils, son frère de Sérigny s'y transportent en poste de l'Etat : peu à peu il retrouve la santé.

Au cours de sa convalescence, il soumet à la Cour un nouveau projet d'armement : une surprise contre l'opulente Barbade et la Jamaïque. Revenu à La Rochelle, il correspond avec le ministre qui est engagé dans les préparatifs, malgré les vicissitudes de la guerre de Succession d'Espagne. M. d'Iberville trouve des armateurs et des associés : il verse dans l'entreprise toute sa fortune. Le Trésor du roi en prend une large part en prévision d'un bénéfice considérable. Au mois d'octobre, l'armement de six unités est terminé : le **Juste**, vaisseau amiral, le **Phénix**, le **Prince**, le **Coventry**, prise anglaise, la **Sphère** et l'**Aigle**. Après deux mois d'atermoiements, la flotte met à la voile. M. le comte Louis-Henri de Chavagnac, capitaine de vaisseau, avec quatre navires de guerre et une flûte, prit le devant sur le sieur d'Iberville, à qui il devait l'obéissance dans le cours de la campagne; arrivé à la Martinique, il y embarqua des troupes de la marine et environ 500 flibustiers sur des voiliers marchands et, sans attendre la flotte, il mena sa division navale contre Saint-Christophe, le 21 février 1706 : il y fit un butin d'environ trois millions, sans toucher aux forts. Le 7 mars, le chef d'escadre vint à son tour mouiller l'ancre en rade de la Martinique, où vint le rallier M. de Chavagnac : la flotte comptait ainsi onze unités. Mais le projet d'attaque contre la Barbade avait été éventé : la surprise convenue devenait un problème en raison des forces défensives de l'île, ainsi qu'à la Jamaïque.

M. d'Iberville se résigna par prudence à cingler vers quelque autre île britannique. Le 2 avril, il se trouvait en vue de Nièves (Nevis en anglais), située un peu au sud de Saint-Christophe. Aussitôt, il y opère un débarquement et ouvre le feu : après deux jours de siège, la rade comptant de 25 à 30 bâtiments ennemis, la conquête lui coûta environ 50 hommes tués ou blessés. Le 4, il rédigea les conditions qu'il accordait au gouverneur, le colonel Richard Abbot, qui capitula avec 430 officiers et soldats, 330 matelots de la rade, 311 femmes et 612 enfants des deux sexes, plus 6.023 nègres, dont 1.400 devaient être remis à la Martinique. Les Anglais, pour payer leur rançon, livraient au vainqueur toutes les richesses en argent et en marchandises, plus les 25 bâtiments en rade, les uns armés, les autres chargés d'effets au compte des maisons de commerce : le butin dépassait quatorze millions.

Au mois de mai, la flotte remet à la voile et, sans repasser par la Martinique, alla se ravitailler au port espagnol de La Havane. M. d'Iberville y subit une autre crise de fièvre qui devint fatale : il mourut à bord du **Juste**, entouré de son frère de Sérigny et de ses deux neveux, Charles de Longueuil et Jacques de Sainte-Hélène, gardes de la marine, le 9 juillet 1706. Son corps fut inhumé dans la cathédrale. L'on possède son acte de sépulture ainsi formulé : « En la ville de La Havane, le neuf juillet, l'an mil-sept-cent-six, a été enterré en cette sainte église paroissiale majeure de Saint-Christophe, le général dom Pierre **Bervila** (Iberville), natif du royaume de France : a testé par devant notaire; a reçu les sacrements de l'Eglise » : Signé **Dionizio Rozino**. La cathédrale ayant été remplacée dans la suite par une autre, sise sur un autre terrain distant, il ne reste aucun espoir de retrouver les ossements du héros canadien.

Pierre d'Iberville fut père de six enfants, selon les recherches de M. Æg. Fauteux :

Pierre-Louis-Joseph, né et ondoyé à bord, le 22 juin 1694, baptisé avec les rites et prières à Québec, le 7 août suivant : vers 1717

ou 1718, il obtint des lettres de bénéfice d'âge, et la suite de sa carrière reste jusqu'ici inconnue;

Jean-Baptiste, né à La Rochelle le 13 juin 1698;

Marie-Thérèse, née en 1699 à La Rochelle, mariée à Jean Gaudion de la Vannerie, seigneur d'Ardillières, en Charente-Inférieure;

Marie-Thérèse, née à La Rochelle le 21 novembre 1700, mariée à Rochefort le 9 mars 1728 à son cousin, Pierre-Joseph Le Moyne de Sérigny (V. ce nom);

Jean-Charles, né le 29 novembre 1701, décédé à La Rochelle le 29 mars 1702;

François-Jean, né à La Rochelle le 12 février 1705.

La veuve de M. d'Iberville, âgée de 34 ans, convola en 1707 en secondes noces avec le comte Louis de Béthune, lieutenant-général des armées du roi : elle décéda à Paris en 1740, laissant deux enfants de cette union :

Armand, marquis de Béthune et **Marie** de Béthune.

Dans la suite, procédures et chicanes, concernant l'armement de la flotte et le riche butin pris à l'île Nièves, traînèrent devant les cours de justice, au delà de l'année 1740.

BIBL. — L.-E. Dussieux, *Les Grands Marins du siècle de Louis XIV;* L. Guérin, *Hist. de la Mar. fr.*, t. IV; Arch. de la Mar., dossier d'Iberville : Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1894-1905; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I et II, Paris, 1913 et 1920; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-France,* XVII[e] et XVIII[e] siècles; P. Margry, *Découv. des Français,* t. III-VI, Paris, 1889; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Can. and Prov., tabl. gén., Toronto, 1916; le baron Marc de Villiers, *La Louisiane,* Paris, 1929.

IDINGTON (John) (1840-1928), avocat, magistrat, juge de la Cour supérieure et de la Cour suprême, administrateur du Canada.

Fils de Peter, natif du comté Berwick, en Angleterre, et de Catherine Stewart, il naquit près de Morriston (Ont.), le 14 octobre 1840, fit ses études au collège de Galt et son droit à l'Université de Toronto. Admis au barreau de l'Ontario en 1864, il exerça sa profession à Stratford et devint Conseil de la Reine en 1876, greffier de la Paix et procureur du comté Perth en 1879, président de l'Association ou bâtonnier du barreau, en 1894. Le 19 mars 1904, il fut promu magistrat de la Cour supérieure de la Province; puis, le 10 février 1905, juge puîné de la Cour suprême du Canada. Au départ du gouverneur duc de Devonshire, il fut en qualité de juge en chef administrateur, 20-28 juillet 1919. Ayant obtenu sa retraite, il vivait à Ottawa, où il est décédé le 7 février 1928.

En septembre 1866, il avait épousé Margaret, fille de C. Colcleugh, de Mount Forest (Ont.), décédée en octobre 1927, mère de huit enfants : Peter Vineland, Malcolm, Walter, John, avocat à Toronto, et quatre filles sans alliance.

BIBL. — H. Morgan, *Can. Men,* Toronto, 1912; Can. Parl. Guide, Ottawa, 1923; *The Citizen,* journ. quot., ib., 8 février 1928.

ILE-AUX-NOIX, située sur la rivière Richelieu, à l'entrée du lac Champlain, aujourd'hui conservée comme un mémorial national.

Le 25 avril 1759, M. Desandrouins (V. ce nom) la reconnut, suivant les ordres de Montcalm. Il la trouva belle, bien boisée, mesurant de 700 à 800 toises de long sur 150 de large, éloignée de 100 autres de la côte est du lac et de 150 de celle de l'ouest; les bords de l'île étaient alors noyés, mais jamais l'eau n'arrive au milieu, qui est beaucoup plus élevé. A une lieue et demie environ au-dessous, il aperçut la grande Ile-aux-Têtes presque entièrement noyée; elle est boisée, longue d'environ 400 toises sur une petite largeur, éloignée de 50 à 60 toises de la côte est et de plus de 200 de celle ouest : un petit quart de lieue au-dessous est la petite île de même nom, au milieu du courant, pas plus grande qu'une barque : c'est la vraie Ile-aux-Têtes.

Le 2 août 1759, M. de Bourlamaque (V. ce nom), après avoir fait sauter les forts Carillon et Saint-Frédéric par M. de Louvion, se replia avec ses 2.500 combattants sur l'Ile-aux-Noix. Aussitôt, l'ingénieur Dasandrouins alla y préparer le campement des troupes, qui s'y installaient le lendemain; le 4, les ouvriers de fortifications commencèrent les travaux avec vigueur, et les bataillons en masse s'employèrent à la besogne. Ce fut bientôt le boulevard qui arrêta la marche du général Amherst sur Montréal, à l'arrière-saison et tout l'hiver. Mais en septembre 1760, les Anglais s'en emparaient au départ des Français.

En 1775, les Américains s'en rendent maîtres et s'en servent comme base d'opération. En 1778, le général Haldimand restaura la place, désignée du nom de **Fort Lennox.** En 1812, la place fut de nouveau bien fortifiée : elle est encore en excellent état de conservation avec de vastes remparts où se dressent quatre casernes en pierre de taille.

BIBL. — J. Gabriel, *Le Maréchal de camp Desandrouins,* Verdun (France), 1887; A. G. Doughty, *J. Knox's Journ.*, index, Toronto, 1916; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

ILE-ROYALE (Cap-Breton), ainsi appelée par le roi (1713), après le traité d'Utrecht et au moment de la fondation de Louisbourg, jusqu'en 1758.

I. Gouvernement de M. de Costebelle (1713-17).

Dès que le Conseil de la Marine eût décidé l'établissement dans l'île, M. de Pontchartrain expédia à Plaisance l'ordre d'envoyer un vaisseau portant un groupe d'officiers de la garnison qui, avec le major et ingénieur, M. de L'Hermitte (V. ce nom), seraient chargés de choisir le port le plus convenable : entrée, mouillage, sortie, défense, voisin des pêcheries, bonnes plages et grèves de séchage et de salaison, attenant à des terres arables. Son ordre fut obéi. M. de Costebelle, gouverneur, et son état-major et partie de la garnison, durent séjourner plus longtemps, afin de s'entendre avec le gouverneur anglais et ses officiers. M. de Saint-Ovide, alors en France, reçut l'ordre de se rendre à La Rochelle sur-le-champ et de s'embarquer sur **le Semslack** — prise hollandaise en 1703 — prenant à bord les anciens officiers et soldats de Port-Royal rapatriés : à savoir 4 officiers, 2 cadets, 2 servants, 15 troupiers. A Plaisance, l'on embarqua les sieurs de L'Hermitte, Denys de La Ronde, de La Vallière, 25 soldats, quelques fonctionnaires, 150 pêcheurs, hommes, femmes et enfants. On leva l'ancre le 23 juillet, mais on ignore la date du débarquement. Le navire ne pouvant se rendre de Plaisance à Québec, selon l'ordre du ministre, M. de Vaudreuil loua le bâtiment et les services de M. de La Boularderie pour transporter, sous les ordres des officiers de Rouville et Péan, 40 à 50 bons hommes de troupes avec des provisions. L'acte de prise de possession nous éclaire sur certains détails :

« En l'année 1713, et le deuxième jour de septembre, nous, Joseph Ovide de Brouillan, lieutenant de roi à Plaisance, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, commandant le vaisseau de Sa Majesté **le Semslack**, avec M. L'Hermitte, major et ingénieur, La Ronde et Rouville, capitaines et autres officiers ci-dessous nommés, avons pris et prenons possession de l'Ile du Cap-Breton, située à l'entrée du golfe du Saint-Laurent, suivant les ordres que nous en avons reçus de S. M. Très chrétienne, en date du vingtième jour de mars de la présente année, pour y établir les habitants de Plaisance, Saint-Pierre et autres lieux qui ont été cédés par le traité de paix à la reine de la Grande-Bretagne.

« Nous déclarons et attestons à tous ceux à qui il appartient, n'avoir trouvé dans la dite île qu'un seul Français et environ 25 à 30 familles sauvages, et que la dite île du Cap-Breton avait été cédée, il y a 80 ans, aux sieurs Denys de Tours, qui y érigèrent deux forts, l'un dans la baie de Sainte-Anne et l'autre au port Saint-Pierre, près du détroit de Canceau, desquels nous avons encore trouvé des traces; et, après avoir visité tous les ports de la dite île du Cap-Breton qu'on nous avait indiqués, nous avons pensé et décidé que nous ne pouvions faire un meilleur choix présentement que celui du **Port-Saint-Louis**, auparavant connu comme **Havre-à-l'Anglais**, dans lequel port nous avons aujourd'hui débarqué les troupes, les munitions de guerre et les provisions que nous avons laissées sous les ordres du sieur L'Hermitte.» Signé : De Couagne, de La Vallière, de La Pérele, Péan de Livaudière, de Pensens, Denys de La Ronde, de Rouville, Fr. Dominique de La Marche, Récollet, L'Hermitte, Saint-Ovide de Brouillan. (V. Mac Lennan, **Louisb.**)

M. de Saint-Ovide retourna aussitôt en France et débarqua à l'île d'Aix, les premiers jours de décembre. Ayant déposé son rapport entre les mains du ministre, celui-ci changea le nom de Port-Saint-Louis en **Louisbourg** (V. ce nom), celui de Sainte-Anne en **Port-Dauphin**, celui de Saint-Pierre en **Port-Toulouse**, nom du comté et amiral de France, fils naturel du roi, celui de Cap-Breton en **Ile-Royale.**

Officiers, soldats et habitants — 116 hommes, 10 femmes et 23 enfants — se mirent à tracer un chemin à travers les bois vers Miré, sur les rives duquel se trouvait le bois de charpente, propre à la construction des casernes : « M. de Rouville et ses Canadiens s'y entendaient le mieux au travail. » Mais, en décembre 1713, éclata le scorbut et il fallut abattre le bétail envoyé de Québec, excepté deux têtes. Les sieurs Denys de La Ronde, de Couagne et de Rouville allèrent inspecter le Port-Dauphin et trouvèrent la région du Bras-d'Or propre à un établissement.

Dans l'intervalle, le commandant-ingénieur, sieur de L'Hermitte, traçait les plans des fortifications, quand aborda en mai 1714 le vaisseau l'Hercule. Du 20 de ce mois au 7 juin, M. de Vaudreuil et M. Bégon, qui avaient la haute main sur les affaires de l'Ile-Royale, vinrent étudier l'installation de Louisbourg. L'ingénieur opinait pour l'érection de forts isolés encerclant la rade; mais il n'y avait ni pierres, ni chaux, ni fer, ni clous, ni instruments ou outils d'ouvrier; le numéraire faisait défaut même pour rémunérer le travail des Sauvages.

Simultanément, on songea à stimuler l'immigration des Acadiens. Le 23 juillet, M. de L'Hermitte en écrivit au général Nicholson à Annapolis par l'entremise de M. Denys de La Ronde (V. ce nom); et M. de Saint-Ovide expédiait aussi M. de Pensens (V. Mac Lennan).

M. de Costebelle, gouverneur, ne quitta Plaisance que le 23 juillet 1714, à bord du

Héros et, à l'automne, les colons français vinrent à l'aventure sur leurs bateaux, les uns périssant, les autres exposés à mille dangers. Le 16 octobre, eut lieu un Conseil auquel assistaient M. de Vaudreuil et le Père Félix Pain, avec M. de Costebelle et le nouveau commissaire-ordonnateur, M. de Soubras : on y déplora le manque de fidélité aux promesses faites aux Acadiens et on les prorogea aussitôt d'une année. La discorde se mit entre l'ordonnateur et M. de L'Hermitte, et les soldats n'ayant pas reçu leur paye supplémentaire se mutinèrent, en se livrant aux excès de boisson.

En janvier 1715, la population était de 750 personnes, en dehors des soldats célibataires; elle provenait presque entièrement de Plaisance, à savoir 118 hommes, 80 femmes, 170 enfants, 39 domestiques, 300 pêcheurs. Soudain, les avis se partagèrent au sujet du siège principal à situer dans l'île : les rapports se succédèrent au ministère de la Marine (V. Mac Lennan). Le ministre opta finalement pour Port-Dauphin (auj. Sydney) et envoya ses instructions à M. de Costebelle et à M. de Soubras, qui devaient laisser M. de Saint-Ovide à Louisbourg avec deux compagnies et envoyer M. de Pensens, aide-major, avec 40 hommes à Port-Toulouse. Les administrateurs se mirent aussitôt à l'œuvre. M. de L'Hermitte (V. ce nom) fut remplacé par M. de Beaucours, qui ne fit que passer.

L'année suivante, on tenta de nouvelles démarches pour provoquer l'exode en masse des Acadiens : ce fut en vain. La lenteur du développement de la colonie semble devoir être attribuée à l'administration de la métropole, bien que les revenus des pêcheries fussent très élevés. Le gouverneur, grevé de dettes, sollicita un congé et passa en France, le 16 octobre 1716; il revint mourir à Louisbourg, le 16 novembre 1717.

II. Gouvernement de M. de Saint-Ovide (1718-39).

En 1717, sous le nouveau régime du Régent, fut établi le **Conseil supérieur**, composé du gouverneur général de Québec et de son intendant, du lieutenant-gouverneur de l'Ile-Royale, du lieutenant de roi, du commissaire-ordonnateur et premier conseiller, de deux autres conseillers, d'un procureur général et du greffier. En juin de la même année, un édit royal constituait trois baillages — Louisbourg, Port-Dauphin, Port-Toulouse, — ayant chacun un bailli, un conseiller, un procureur et un greffier : on leur adjoignit respectivement une Cour d'amirauté et une garnison militaire. Tous les fonctionnaires civils relevaient de la juridiction de l'ordonnateur.

Contrairement au Colonial Office anglais, le ministère de la Marine de France entretenait des troupes aux colonies. Celles de l'Ile-Royale se composaient de compagnies de 45 hommes, nommées **Franches**, ou **Détachées**, ou **Françaises**, commandées par un major de garnison, sous la surveillance d'un ou de plusieurs capitaines qui vivaient ailleurs. La garnison de Louisbourg en compta de six jusqu'à trente-quatre, dans les dernières années. Mais alors les compagnies étaient fortes de 60 et même de 70 hommes chacune, sous les ordres d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un enseigne en pied et d'un en second, de deux cadets à l'aiguillette, de deux sergents et de deux caporaux. Les soldats pouvaient se marier avec droit de taverne. Par malheur, la solde était médiocre, forçant le soldat à des travaux supplémentaires ou aux fortifications ou chez les habitants, et ne touchant leur solde que deux fois l'an; si l'on y ajoute leur penchant à l'ivresse, il n'y a pas lieu de s'étonner de leurs mutineries, de leur indiscipline, de leurs mauvaises mœurs, de leur médiocrité comme hommes de troupes. La Régence porta à 16 ans l'entrée dans la carrière; mais parvenu aux grades, les officiers passaient de l'infanterie au service de mer. Il existait bien des causes de malaise et de mécontentement, autant que d'infériorité des caractères et de gaspillages des fonds publics.

En 1716, les plans de l'ingénieur Verville furent adoptés pour les fortifications de Louisbourg; mais la famine vint intercepter les travaux. M. de Saint-Ovide dut évacuer sur Québec une grande partie de la garnison. En 1717, Anglais et Français pêchaient à l'amiable à Canceau (V. ce mot). L'année suivante, le gouverneur de Louisbourg donna l'ordre à ses compatriotes de se retirer : mais les Bostonnais le supplièrent de rapporter sa défense, par crainte des Indiens. Sur un faux rapport, quelques Anglais sédentaires dénoncèrent au Conseil de Boston les empiètements des Français à leur détriment. Le gouverneur Shute envoya aussitôt le capitaine Smart, muni d'une lettre pour M. de Saint-Ovide, le sommant de retirer de Canceau les pêcheurs de son gouvernement. Commandant la frégate **Squittel**, Smart arrive le 6 septembre à Canceau et le lendemain à Louisbourg : conférence mutuelle qui a été diversement interprétée. Le 14, revenu à Canceau, le capitaine avec son ami Southack, délégué du Massachusetts, fait des déprédations évaluées à 200.000 livres. Protestation platonique de M. de Saint-Ovide. Les Sauvages se chargèrent de tirer vengeance par une irruption soudaine.

En 1720, le gouverneur Philipps (V. ce mot) fit de Canceau une possession anglaise: autant la faiblesse de M. de Saint-Ovide avait con-

senti de concessions, autant les Anglo-Américains avaient osé payer d'audace et de déloyauté.

L'île se peuplait assez rapidement, même en dehors de la capitale : en 1718, quatre localités comptant 815 âmes; en 1720, 1.180 âmes; en 1726, treize localités en ayant 2.180; en 1730, dix-huit établissements avec environ 3.000 âmes. Les flibustiers ne cessaient d'infester les côtes donnant sur l'Atlantique, gênant le commerce et les pêcheries. Le 25 août 1725 est la date du naufrage du **Chameau** (V. ce mot).

Dans la décade suivante, le commerce des échanges prit d'énormes proportions, bien que parfois exercé d'une façon illicite, au mépris des réglements et des réclamations locales. La population, en 1738, montait au chiffre de 3.800 environ, munie d'une flottille considérable de bateaux et de goëlettes de pêche. En cette année, on compta 72 voiliers venant de France, 42 de la Nouvelle-Angleterre, 29 du Canada et des Antilles; 54 autres de l'Ile-Royale étaient occupés à la navigation côtière et au trafic, sans compter 60 schooners et une centaine de bateaux de pêche à la morue. Le profit de cette industrie s'évaluait à 3 millions de livres et le commerce avec l'étranger atteignait en moyenne chaque année le même montant. La construction navale, si peu utilisée au Canada dans le passé, était florissante à Miré et à Louisbourg ; néanmoins, on achetait des voiliers en Nouvelle-Angleterre. Enfin, le projet des fortifications de Louisbourg (V. ce mot), tel qu'on l'avait conçu à l'origine, avait été réalisé.

III. Gouvernement de M. de Forant (1739-40).

M. de Maurepas, mécontent des plaintes portées contre M. de Saint-Ovide, le releva de ses fonctions, ainsi que M. Le Normant de Mézy, commissaire-ordonnateur. Il eut la main heureuse dans le choix de son successeur, M. de Forant (V. ce nom), lequel, secondé par l'intelligent François Bigot, allait opérer d'utiles et importantes réformes administratives et militaires. Au bout de huit mois de séjour, il succombait à une congestion pulmonaire.

IV. Gouvernement de M. Du Quesnel (1741-44).

Le gouverneur, à peine installé, porta son attention sur les défenses de l'île. Il adopta le plan des officiers pour la reprise d'Annapolis et réclama au ministre un supplément de soldats de garnison et de munitions, de canons et de poudre.

Les pêcheries étaient florissantes. Les fortifications avançaient rapidement. Mais le trafic illicite continuait sans répit ni sanction : M. Bigot lui-même travaillait à s'enrichir par cette voie. Le gouverneur reçut une gratification de 5.000 livres et l'ordonnateur une autre de 1.200. En 1742, menace de disette générale. Avec l'assentiment des officiers, M. Du Quesnel s'appliqua à la suppression des cantines et à la punition des délinquants. En 1743, renforts et munitions font défaut. Et l'année suivante, éclate la rébellion du contingent suisse avec le capitaine de Cailly. La guerre ayant été déclarée, M. Du Quesnel lança Duvivier contre Canceau, qui dut capituler avec 120 hommes de garnison. Par malheur, il relâcha les prisonniers sur parole d'honneur, lesquels s'empressèrent d'informer le gouverneur de Boston sur la situation matérielle et morale de Louisbourg. Le gouverneur mourut subitement le 9 octobre 1744.

M. Louis Dupont, sieur de Chambon, le remplaça par intérim. Les historiens lui font crédit de son activité à préparer la défense de Louisbourg (V. ce nom), malgré la rébellion de troupes suisses. Mais Shirley et Pepperell devaient réussir par un armement considérable. M. du Chambon capitula sur les instances des citoyens et à cause des mauvaises dispositions des troupes. L'Ile-Royale devenait le **Cap-Breton** sous la juridiction des gouverneurs anglais : Peter Warren et William Pepperell conjointement, Charles Knowles et Peregrine Hopson successivement (1745-48). (V. ces noms).

V. Gouvernement de Henri-François Des Herbiers (1749-51).

M. Des Herbiers était chef d'escadre en 1745 et reçut de très amples instructions pour sa charge. Arrivé à Louisbourg le 29 juin 1749, il se vit accueilli avec courtoisie par Hopson, qui se retira, un mois après.

Sa courte administration fut très féconde en résultats immédiats et en réformes urgentes. Il donna satisfaction au soldat et au civil et maintint les droits de la Couronne avec tact et énergie. Ayant accepté la charge contre son gré, il sollicita son rappel et partit pour la France, le 13 septembre 1751.

VI. Gouvernement du comte de Raymond (1751-53).

Le 1er avril 1751, il est créé maréchal de camp pour devenir gouverneur et débarque à Louisbourg, au mois d'août.

Il s'efforça avec zèle de tout améliorer dans la colonie : les ports, la culture des terres, les chemins de communication, la construction de redoutes nouvelles, y dépensant de ses propres fonds. Malgré ses générosités, il s'aliéna le personnel civil et militaire, M. de Surlaville surtout (V. ce nom).

Il crut devoir résigner ses fonctions en octobre 1753.

VII. Gouvernement du chevalier de Drucourt (1754-58).

M. de Drucourt, chevalier de Saint-Louis, arriva à Louisbourg, le 15 août 1754. Dévoué à sa tâche, mais mal secondé par l'ordonnateur Prévost, il a l'œil à tout : fortifications, casernes et garnison, provisions, finances, commerce, colons acadiens, agissements des Anglais.

La Cour envoya bien les escadres de M. de Beauffremont, de M. Dubois de La Motte, de M. de Salvert (V. ces noms); mais à Londres, Pitt se montrait décidé à enlever à la France l'Ile-Royale, comme condition de la prise de Québec, en convergeant vers Louisbourg toutes ses flottes et une armée formidable. M. de Drucourt dut ainsi céder à la loi du plus fort (26 juillet 1758). (V. **Cap-Breton.**)

Bibl. — J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; H. Garneau, *Hist. du Can.*, 2 vol., Paris, 1913-23; Arch. canad., Ottawa.

ILE-SAINT-JEAN (auj. **Ile Prince Edouard**), située dans le golfe Saint-Laurent, séparée de l'Acadie par le détroit de Canceau et du Cap-Breton à l'est.

Jean Alphonse (V. ce nom) la nomme **île Saint-Jean** dans sa **Cosmographie** en 1544, « qui est au milieu du détroit et plus près de la terre des Bretons que de la Terre-Neuve ». Jacques Cartier, en 1534, la prenant pour le continent, l'avait dépeinte comme « la plus belle terre qui se puisse voir, pleine de beaux arbres et de belles prairies, mais basse, sans havres, toute bordée de sables.. Les terres où il n'y a point de bois sont très belles, toutes pleines de pois, de groseilles rouges et blanches, de fraises, et d'un blé sauvage qui ressemble à du seigle; il semble avoir été semé et labouré ».

Cette longue île plate n'avait guère été exploitée, pour ses bois, ses fourrures et ses pêcheries que par l'entreprenant Nicolas Denys (V. ce nom) à qui la convention de 1653 l'avait attribuée; par François Doublet, de Honfleur, qui, avec ses associés autorisés de la Compagnie des Cent Associés, y aurait établi des pêcheries vers 1663; enfin, par de négligents concessionnaires de la Compagnie de Pêche sédentaire à qui elle fut cédée en mai 1686. Elle possédait pourtant de vastes terrains fertiles où campaient des groupes inoffensifs de Micmacs.

Peu à peu ces terres arables appelèrent l'attention des premiers gouverneurs de l'Ile-Royale. Dès 1712, M. de Costebelle les avait fait examiner. En 1715, des Acadiens leur donnèrent la préférence et revinrent les visiter, sans y rester encore. En 1720, le Conseil de Louisbourg nota dans ses délibérations que « si l'Ile-Saint-Jean s'établissait, il y a apparence qu'il y pourrait passer nombre d'Acadiens parce que la terre est bonne ». En 1714, la seule famille Haché-Gaillard habitait l'Ile. En 1719, la Compagnie financière du comte de Saint-Pierre, premier écuyer de la duchesse d'Orléans, fut chargé de sa colonisation sur un vaste plan : elle s'engagea à installer, dès la première année 100 personnes et 50 les années suivantes, ayant le privilège exclusif de la pêche sur le littoral de l'île, ainsi que des îles Miscou et de la Madeleine. En 1716, puis en 1720, un capitaine, Denys de La Ronde, y reçut le commandement militaire : on lui adjoignit le lieutenant de vaisseau de Cottenville Belisle pour organiser l'établissement des Acadiens. En 1720, deux familles de pêcheurs sont au Havre-Saint-Pierre. En 1722, sous l'influence de M. de Pensens, qui vint comme deuxième commandant avec une garnison de 25 à 30 hommes, la colonie compte environ 100 âmes: 5 familles au Port-la-Joie (auj. Hillsborough Bay), 3 à la Rivière du Nord-Est, 2 à la Pointe-Prime : de vrais colons acadiens. Pour les retenir, le comte de Saint-Pierre leur donna deux Sulpiciens, M. de Breslay (V. ce nom) et son vicaire, M. Métivier, puis les Récollets de Louisbourg; la comtesse, qui visita son lointain domaine, fut marraine de plusieurs enfants. L'établissement de Port-la-Joie se composait de la maison du gouverneur (un seul étage en bois), d'une longue caserne, de magasins, d'un hangar, de la petite chapelle et de quelques maisonnettes; dans le voisinage se dressaient quelques huttes coniques de Sauvages chrétiens.

En novembre 1724, bon nombre d'habitants durent se retirer à l'Ile-Royale, faute de recevoir du comte les secours promis. Le 13 octobre 1730, il fut déclaré déchu de ses droits et sa Compagnie dissoute, toutes les îles retournant au domaine royal. Néanmoins, sous le gouverneur de Louisbourg, la colonie prospéra; en 1728, la population avait triplé — 226 âmes — et 25 nouvelles familles s'y étaient établies. En 1730, pour la première fois, deux navires venus de France purent repartir chargés. L'année suivante, par suite de la croissance des Acadiens, on comptait 84 familles divisées en sept localités. La même année, une concession de 3.500 arpents de front sur 40 de profondeur fut accordée, dans l'est de l'île, à trois marchands de Rouen, du Havre et de Paris; ils dépensèrent plus de cent mille écus en travaux d'aménagement et de voirie, d'organisation commer-

ciale : le Port-la-Joie fut amélioré, la garnison renforcée. En 1735, à la suite de nouvelles concessions, la population s'élève à 550 âmes, dont 57 familles de cultivateurs. En 1742, viennent 8 autres familles d'Acadie, et l'on se propose d'aménager le Havre-Saint-Pierre, dont les terres et les pêcheries, sont meilleures et de fortifier le havre des Trois-Rivières. Aussi le progrès est-il constant. Au printemps de 1749, sept ou huit familles acadiennes, faisant en tout 50 à 60 personnes, s'étaient retirées de Beaubassin au Port-la-Joie. En 1750, les mulots et l'année suivante les sauterelles ravagèrent les récoltes qui avaient la plus belle apparence du monde : il fallut ravitailler les habitants. D'autres s'expatriaient de l'Acadie. L'île comptait plus de 2.000 âmes. Le recensement de 1752 (V. Rapp. des Archives, 1905, t. II) accuse un nombre plus fort. « Cette île Saint-Jean, écrit Bigot, coûte beaucoup au roi. » L'ouragan approchait et allait tout dévaster.

En 1755, le Port-la-Joie comptait 763 habitants; les Trois-Rivières en avaient 101; la Pointe-Prime, 326; Saint-Louis du Nord-Est, 673; Saint-Pierre du Nord, 750; Malpec, 356; en tout 2.968. Le Grand Dérangement y ajouta soudain un afflux de 1.290 à 1.500 exilés, dénués de tout. Ils avaient amené près de 7.000 bœufs ou vaches et environ 2.000 moutons. Un rapport parle de 3.500 à 3.600 âmes, réparties dans cinq paroisses de l'île, ayant chacune un missionnaire.

M. Raymond de Villejoin, alors commandant de l'île, eut ainsi à nourrir tous ces réfugiés; il fit passer environ 700 personnes à Québec, où les attendaient la famine de 1757-58, et le typhus.

« Je n'avais, dit-il, que très peu de chose à leur distribuer. » Il s'ingénia durant trois années. En 1758, survient la chute de Louisbourg. « Cette prise a entraîné notre perte », s'écrie le commandant. L'un des articles de la capitulation impliquait la reddition de l'île. « On aurait pu, dit-il, évacuer le pays, si cela eût été possible; mais, Miramichi — que les flottes anglaises devaient ravager avant d'entrer dans le Saint-Laurent, — qui est le port le plus à portée, est sans vivres ». L'un des curés missionnaires écrivit aussi : « Les habitants de Saint-Jean sont très déterminés à ne pas quitter leur île, quoi que leur fassent les Anglais.. Les prêtres restent avec eux. » On sait la réponse d'Amherst et de Boscawen à leur requête : « Evacuation totale des habitants. » M. de Villejoin sauva 700 victimes qu'il emmena avec lui à La Rochelle, au mois de juillet.

Dès le 7 août 1758, lord Rollo (V. ce nom) fut envoyé avec un régiment et deux bataillons prendre possession de l'île et la débarrasser des populations franco-acadiennes. Jusqu'au printemps suivant, le lord embarqua de force 3.540 déportés. Des neuf voiliers à destination d'Europe, l'un resta trois mois au large de Plymouth avec ses 170 passagers, à peine nourris et mourant de soif; un autre, poussé par la tempête, débarqua à Boulogne 179 survivants; deux autres coulèrent, entraînant 700 victimes dans les flots. Les Anglais en débarquèrent à Cherbourg, à Saint-Malo, à Saint-Servan, au Havre, à Morlaix, à Dunkerque, à Rochefort.

Dans la chasse de lord Rollo, le lieutenant Leslie voulut empêcher l'exode des infortunés vers les régions de Québec : environ 200 fugitifs trompèrent ses desseins. Des cinq grandes paroisses, déjà recensées plus haut, il ne resta que des cendres que visitaient des groupes de Sauvages.

Soumise désormais, après le traité de Paris, à la Couronne britannique, l'île à peu près déserte, continue à porter son premier nom. Ce ne fut que le 23 mars 1764, que les lords du Commerce et des Plantations octroyèrent une commission d'arpenteur à Samuel Holland (1717-1801), lequel se rendit d'abord à Québec. Le 5 octobre, il débarquait avec ses hommes à l'anse qui porte encore son nom. Le capitaine ne rencontra dans toute l'île que trente familles pauvres, s'abritant dans des huttes, environ 352 maisons en ruine, dont trois étaient habitables, deux églises, sept moulins dont un seul à vent; il reconnut 10.885 acres de terres défrichées et couvertes de buissons et de petits bois. Il divisa l'île en trois comtés et en 77 lots d'environ 20.000 acres chacun. Il choisit trois emplacements de villes : Georgetown, Princetown et Charlottetown.

Le Bureau du Commerce repoussa, en 1764, la proposition de lord Egmont, qui visait à diviser l'île en cent lots concédés à Sa Seigneurie, qui se chargeait de distribuer le tout en commun soccage, les tenanciers étant assujettis au service militaire. L'amiral Knowles (V. ce nom), appuyé de ses associés, demanda que l'île lui fut concédée en entier. Le Bureau fit tirer au sort, le 23 juillet 1767, les répartitions en acres, moyennant certaines restrictions ou réserves, ainsi que des redevances annuelles à la Couronne. Le 21 juillet 1768, il y avait 41 acquéreurs d'inscrits. En 1770, l'on comptait dans l'île 150 familles de colons, la plupart des officiers de terre et de mer, et seulement cinq propriétaires. En 1779, il restait encore 50 lots inoccupés.

Les grands propriétaires sollicitèrent de la métropole la séparation politique de la Nouvelle-Ecosse. Le 4 août 1769, le roi accorde une commission de gouverneur en chef au capitaine Walter Patterson (V. ce nom), qui

réunit un Conseil exécutif de quatre membres (1770) et une Chambre composée de 18 députés; il s'absente durant cinq années, laissant comme administrateur (1775-79) Philippe Colbeck et Thomas Des Brisay (1779-80). A son retour, comme il était d'origine irlandaise, il proposa de changer le nom de l'île Saint-Jean en celui de **Nouvelle-Irlande** : son Conseil l'approuva, mais lord George Germain, Secrétaire d'Etat, cassa cet acte. De 1782 à 1786 d'abord, quelques Loyalistes vinrent se fixer dans l'île. Le 26 juillet 1786, le général Edmund Fanning vient remplacer Patterson, muni seulement du titre de lieutenant-gouverneur. Durant dix-huit ans l'île se développa insensiblement. En 1798, la Chambre vota le changement du nom de l'île, qui prit celui de **Ile du Prince-Edouard** (V. ce nom).

Bibl. — A. Macphail, *Can. and Its Prov.*, vol. XIII, 1914; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I et II, Paris, 1921; Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1895.

ILLINOIS, grande tribu, de race et presque de langue algonquine, occupant au XVII[e] siècle l'immense territoire situé entre la Rivière-aux-Renards, le Wisconsin, la rivière Saint-Joseph, l'Ohio et le Mississipi.

La tribu comprenait celles des **Kikapous**, des **Kaskakias**, des **Miamis**, des **Kaoquias**, des **Peourias**, des **Tamaroas**, des **Mitchigamias**, des **Weas** et des **Piankaskaws**. Le Père Tailhan en énumère d'autres encore, selon le **Mémoire** de Nicolas Perrot (V. ce nom). En 1667, ces diverses tribus formèrent un gros village d'environ 11.000 âmes. En 1685, toute la nation illinoise se répartissait en onze bourgades, lesquelles se trouvèrent, vingt-cinq ans après (1712), réduites à trois seulement et situées à distance l'une de l'autre. Tous ces Sauvages, selon le Père Marest, leur missionnaire en 1712, « sont lâches, traîtres, légers et inconstants, fourbes, naturellement ravisseurs jusqu'à se glorifier de leur adresse à dérober, brutaux, sans parole d'honneur, capables de tout faire quand on est libéral à leur égard, mais en même temps ingrats et sans reconnaissance aucune ». Au sentiment unanime des missionnaires, il serait difficile de trouver un peuple plus immoral, où la polygamie soit plus fréquente. Grands chasseurs, grands guerriers, d'une extraordinaire agilité, très habiles à tirer de l'arc, les hommes, en temps ordinaire, passent leurs heures à jouer, à danser, à faire festin, à dormir sur leurs nattes et, certains jours, à faire des arcs, des flèches et des calumets. Seules les femmes travaillent comme des esclaves, du matin au soir, soit aux champs, soit au village.

Leur pays est fort beau et d'une grande variété d'aspects : belles rivières, vastes et épaisses forêts, collines couvertes d'arbres touffus, prairies ravissantes. L'hiver y est moins long et moins froid, l'été plus chaud, que sur les bords du Saint-Laurent. Peu d'arbres fruitiers, sinon quelques pommiers et pruniers sauvages, beaucoup de mûriers, de noyers et de pêchers. Mais, en revanche, quantité innombrable de bœufs (bisons), de chevreuils, d'ours, de cerfs, et du gibier en abondance, ainsi que des rivières poissonneuses.

En fait de culte, ils n'en ont d'autre que celui du **Manitou** : il est presque toujours un animal, bœuf, ours, oiseau, ou plutôt leur peau ou leur plumage. Maître de la vie et de la mort, ce génie mystérieux qui gouverne toutes choses, ils l'exposent dans leurs cabanes, le portent sur leur personne, lui offrent des sacrifices. L'influence des jongleurs est chez eux, comme partout ailleurs, le grand obstacle au christianisme et à la civilisation. Dès le début de leur contact avec les blancs, depuis le passage du Père Marquette et de Louis Jolliet (1673), ils se montrèrent hospitaliers et bienveillants envers les Européens. Non seulement, ils demandèrent les Jésuites, mais ils les accueillirent avec empressement, ainsi que M. de La Salle, ses lieutenants aux forts Crevecœur et Saint-Louis. Ils se montrèrent jusqu'à la fin les alliés des Français, qu'ils suivent en 1735-40 dans leurs expéditions contre les Chicachas. Le **lac des Illinois** devint le lac **Michigan.**

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. III, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, au mot *Illinois*, tabl. gén., Cleveland, 1904.

IMBERT (Jacques) († 1765), trésorier de la marine, membre du Conseil supérieur, notaire, écrivain du roi.

Il était fils d'un tanneur de Montargis (Loiret), agent de police sous le maréchal de France, entra au service du roi en 1737 et fut envoyé au Canada comme écrivain du roi. En 1740, on le donna comme assistant au trésorier de la colonie, le sieur Taschereau, auquel il succéda en 1750. Le 15 mai 1754, M. Imbert fut appelé à siéger au Conseil supérieur. Puis on lui accorda un congé en France; il revint en 1755 avec M. Bigot et les sieurs Péan et Mercier. En 1758, il retourna définitivement au pays natal, où le ministre eut recours à ses connaissances dans la liquidation des comptes, après la Cession. Il devint l'ami intime des sieurs Cadet et Deschenaux; mais, plus rusé, après avoir cumulé une grande fortune, au lieu d'en faire parade, il s'appliqua à éviter les soupçons et il

échappa ainsi aux poursuites pour malversation : il mourut en 1765.

BIBL. — A. Shortt, *Docum. des Arch.*, Ottawa, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

IMMACULEE-CONCEPTION (V. Missionnaires).

IMMACULEE-CONCEPTION (Congrégation des Sœurs Grises de l') vouée à l'éducation de la jeunesse, au soin des malades et infirmes des deux sexes, à la formation des orphelines, au service des hôpitaux et aux œuvres des missions.

L'Institut constitue une branche de langue anglaise, détachée par Rome de la Congrégation des Sœurs Grises de la Croix d'Ottawa (V. ce mot) : en vertu de son autonomie, il a été dénommé « **de l'Immaculée-Conception** ». L'essaim ainsi envolé s'est fixé à la maison mère de Pembroke. La statistique donne le nombre du personnel, depuis la date de l'exode, en 1926 : 122 Sœurs professes, 34 novices et 25 postulantes.

Déjà, les Sœurs Grises de la Croix avaient fondé en ville (1868) un pensionnat et une école paroissiale de la cathédrale; un hôpital-général (1878); à Eganville (1873) une école primaire et secondaire ; à Ottawa (1866) l'Asile Saint-Patrice, l'école Saint-George (1926); au Saut-Sainte-Marie (1898) un hôpital-général : ces institutions sont affectées de droit à la branche de l'Immaculée-Conception, qui a établi deux maisons au diocèse d'Ottawa (1928 et 1929), une maison à Timins, diocèse de Haileybury, une à Midland, diocèse de Toronto. Trois Sœurs sont allées à Chuchow (Chine) pour tenter l'ouverture d'un couvent.

BIBL. — J. J. O'Gorman, *The Nun or Lover of Christ*, Pembroke, 1928; Can. eccl., Montréal, 1930.

IMMIGRATION, peuplement primitif de la Nouvelle-France et du Dominion canadien dans la suite.

Sous le **régime français,** le recrutement des colons fut confié d'abord aux diverses Compagnies : la plupart des immigrés venaient des provinces de l'ouest, de la Champagne et de l'Ile-de-France. La libération des compagnies du régiment de Carignan apporta un appoint considérable au nombre des colons antérieurs. Les contingents, amenés à Ville-Marie par M. de Maisonneuve (1641-65), secondèrent le recrutement des familles établies à Québec et dans le voisinage. M. E. Salone a pu retracer les diverses levées de colons sous le règne de Louis XIV. Dans la suite, le peuplement s'effectua par les soldats, surtout en 1760, par les engagés, mais principalement par la natalité et la moralité des Canadiens. Un bon groupe d'Acadiens, échappés à la déportation ou revenus de la Nouvelle-Angleterre, vint accroître la population de la Province de Québec et des Provinces maritimes.

Sous le **régime anglais,** pendant vingt années, l'infériorité numérique des immigrants se fait sentir : un groupe de commerçants accourt à Québec et à Montréal, venant des villes de la Nouvelle-Angleterre, autre colonie britannique; la première Invasion en diminue l'apport. Mais bientôt, en 1783 et les années suivantes, c'est le flux des Loyalistes qui envahit le Haut et le Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, Prince-Edouard. Dans ces deux dernières Provinces, les Ecossais et les Irlandais s'implantent, ainsi que dans la colonie de lord Selkirk dans l'Ouest. Les statistiques accusent, à partir de 1822, le débarquement annuel de 8.000 à 50.000 âmes : les deux tiers des immigrants sont Irlandais, les deux autres Anglais, un dixième Ecossais. La plupart d'entre eux reçoivent des lots de terre et le reste travaille sur les fermes, dans l'industrie et les constructions. Après 1840, sous l'Union, le mouvement s'accentue encore, par l'intervention de Rolph, de Wyndam, landlord d'Irlande; les bâtiments de transport étant contaminés, plus de 13.000 Irlandais (V. ce mot) succombèrent au typhus en 1847. Dans la suite, la propagande de l'immigration ne fut pas organisée encore officiellement. Mais, dès le début de notre siècle, elle s'est manifestée active, intense, universelle en Europe. L'Annuaire statistique du Canada en 1926 contient le tableau du mouvement de la population pour deux décades : 1901-11 et 1911-21.

Première décade :

Population au recensement de 1901...	5.371.315
Augmentation naturelle estimative....	853.566
Immigration	1.847.651
Emigration estimative	865.889

Deuxième décade :

Population au recensement de 1911...	7.206.643
Augmentation naturelle estimative....	1.150.659
Immigration	1.728.921
Emigration estimative	1.297.740

Gain net :

1re décade : 1.835.328; 2e décade : 1.581.840.

Ainsi, en l'espace de vingt ans, le Canada a reçu 3.576.572 immigrants et perdu 2.004.225 émigrés aux Etats-Unis et ailleurs. Les dépenses du gouvernement fédéral, au titre de l'Immigration et Colonisation, qui a été érigé en ministère autonome en 1918, sont chiffrées à 21.392.610 dollars; le résultat a été payé fort cher, en substituant les Européens

aux Canadiens et en grossissant les recettes des Compagnies de transport maritime et ferroviaire.

Durant la période quinquennale (1921-26), la population des Provinces centrales (Manitoba, Saskatchewan, Alberta), en raison de l'excédent des naissances sur les décès (123.589), de l'immigration européenne (134.799) et de celle des Etats-Unis (46.126), aurait dû atteindre le chiffre de 364.485 âmes; mais elle s'est réduite à 111.600, en vertu de l'exode aux Etats-Unis des colons nouveaux et anciens.

Au mois d'avril 1928, le Bureau fédéral des Statistiques communiquait au public les renseignements suivants, notant que, en 1923, l'on a consenti à accorder des primes aux immigrants qui en ont bénéficié dans la suite :

I. *Immigrants venus au Canada :*

1923	73.877
1924	148.560
1925	111.362
1926	96.064
1927	143.991
Total	573.854

II. *Emigrés du Canada aux Etats-Unis :*

1923	117.011
1924	200.690
1925	100.895
1926	91.019
1927	81.506
Total	591.121

L'on peut ainsi constater qu'il est parti du pays, en cinq années, plus de monde qu'il n'en est entré, bien que les dépenses officielles avouées soient montées à la somme de 11.896.962 dollars. En trente-huit années (1889-1927), le gouvernement n'a défrayé pour le rapatriement des Canadiens français des Etats-Unis que la somme de 558.530 dollars, somme inférieure à celle qu'il avance, chaque année, à la sollicitation des seuls immigrants de la Grande-Bretagne. Le comité d'enquête sur l'immigration, composé de 60 députés dont 12 Canadiens français, vient, en 1928, de recommander les procédés antérieurs en les aggravant; ainsi les orphelins des Iles Britanniques, de 14 à 17 ans, passaient gratuitement (80 à 100 dollars par tête versés aux Compagnies), et on a reporté la prime à ceux de 19 ans inclusivement. En retour, le Comité recommande d'accorder aux jeunes Canadiens agriculteurs les mêmes avantages que la métropole concède à ses jeunes émigrés.

Le 1er mars 1930, le Ministère a déposé sur le bureau de la Chambre des Communes les statistiques suivantes :

	1928	1929
Immigrants venus au Canada..	166.782	164.993

La provenance des immigrants est ainsi répartie par nationalités :

	1928	1929
Anglais	28.762	33.542
Américains	29.933	31.852
Ecossais	15.183	19.498
Allemands	13.664	15.473
Ruthènes	16.039	10.973
Irlandais	8.875	10.515
Polonais	8.319	6.197
Hongrois	6.265	5.375
Finlandais	3.674	4.614
Juifs	3.632	3.353
Gallois	3.028	3.247
Suédois	3.424	3.073
Danois	3.732	2.852
Norvégiens	2.241	2.549
Slovaques	4.438	2.572

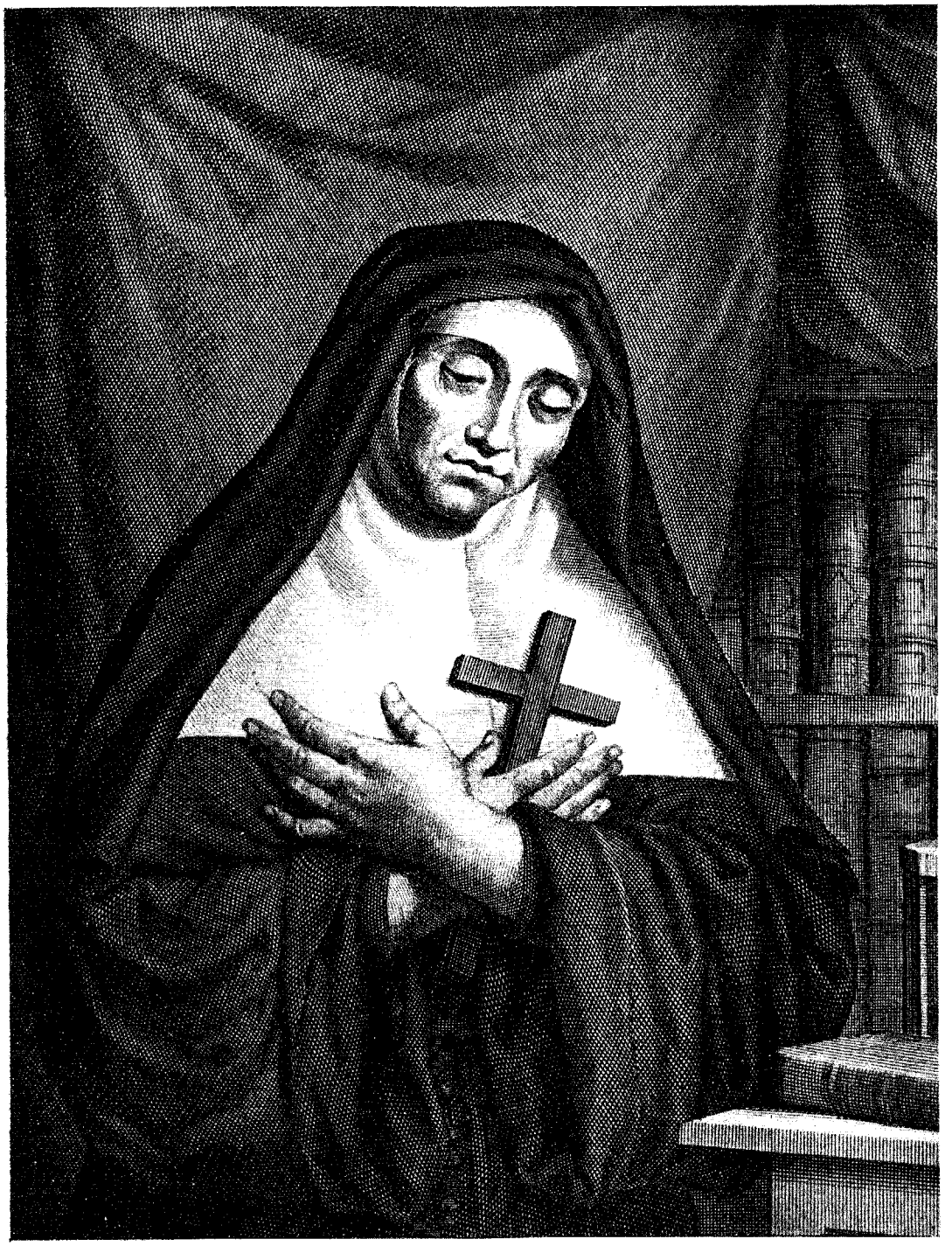
Les immigrants de 1929 se sont établis : en Nouvelle-Ecosse, 1.741 ; au Nouveau-Brunswick, 1.919 à Prince-Edouard, 122; dans Québec, 18.283; dans l'Ontario, 44.989; au Manitoba, 59.144; en Saskatchewan, 15.222; en Alberta, 16.634; en Colombie, 8.677; au Yukon, 41 seulement.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; The Enc. Am., New-York, 1903; G. Pelletier, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1918; Can. Alman., 1926; Ch. Gauthier, *L'Act. can. fr.*, revue, Montréal, 1928; Bureau de l'Immigr., Ottawa, 1930.

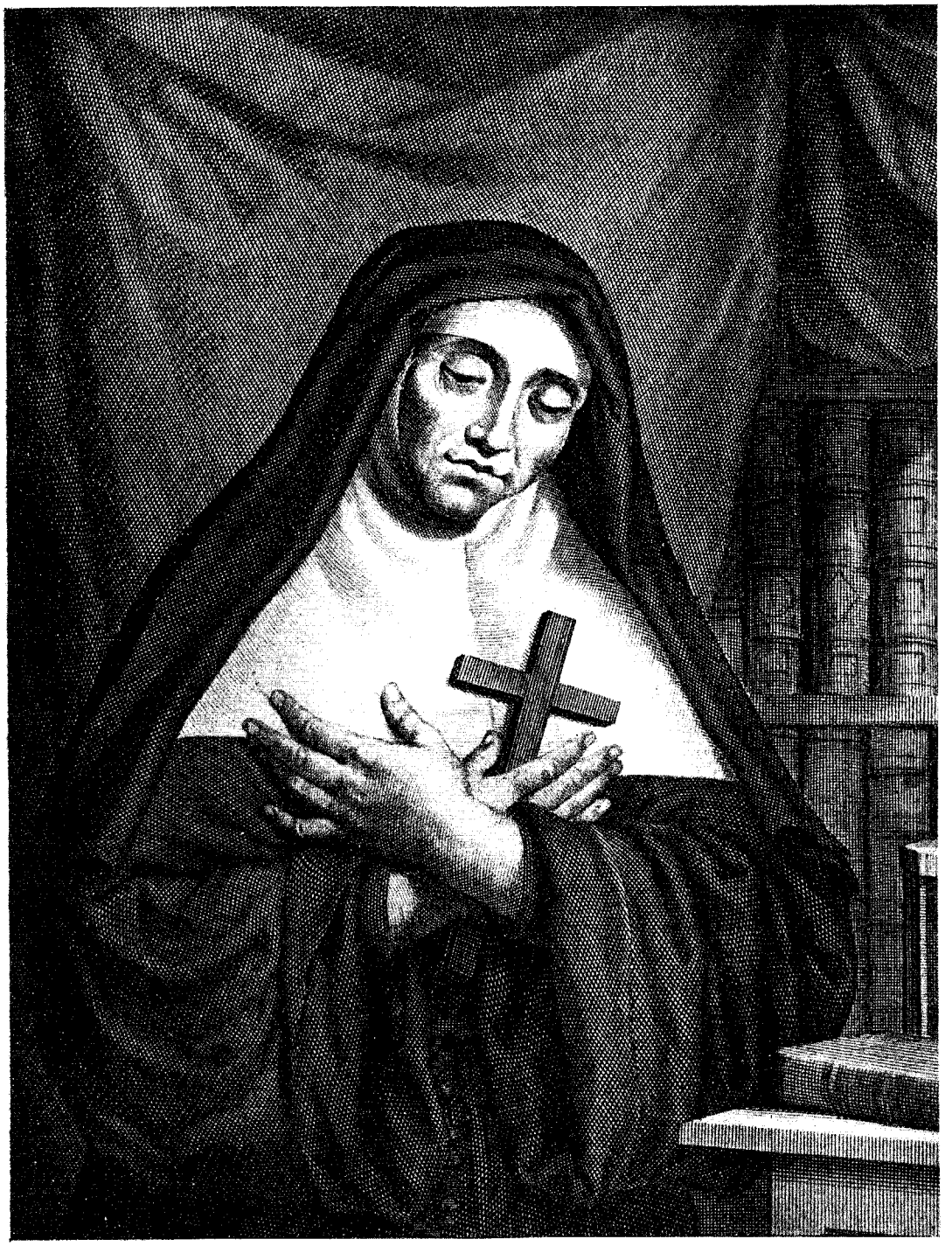
IMPRIMERIE, art de reproduire à l'aide de planches gravées ou de caractères métalliques en relief, enduits d'encre.

Le 24 septembre 1665, le **Journal des Jésuites** a consigné cette note du Conseil local : « Nous concluons aussi d'écrire pour avoir une imprimerie pour les langues. » Ce projet ne se réalise point dans la suite. En 1749, « M. de la Galissonnière proposa au ministre d'établir une imprimerie dans la colonie pour la publication des ordonnances et des règlements de police »; mais on répondit que « le roi ne jugeant pas à propos de faire la dépense d'un pareil établissement, il faut attendre que quelque imprimeur se présente pour y pourvoir ».

Le 22 mai 1752, parut un factum de quatre pages publié par John Burshell, imprimeur de Halifax, sous ce titre : **Treaty or articles of peace and friendship received between His Excellency Peregrine Thomas Hopson, governor in chief, and major Jean-Baptiste Cope, chief sachem of the tribe of Micmac Indians.** En 1757, John Russel faisait imprimer le premier journal, **The Halifax Gazette,** qui ne vécut que quelques mois, mais ressuscita en 1760; en 1770, **Anthony Henry** en fit **The Nova Scotia Gazette** avec **The Weekly Chronicle,** qui se perpétua jusqu'en 1800.



La Vénérable Marie de l'Incarnation



La Vénérable Marie de l'Incarnation

En mai 1759, Mgr de Pontbriand **publia** un mandement imprimé à Québec et un autre à Montréal, le 28 octobre suivant. Le 21 juin 1764, William Brown imprima la **Gazette de Québec,** hebdomadaire moitié français, moitié anglais, jusqu'en 1818; bihebdomadaire (1818-32) ; tri-hebdomadaire (1832-42), date où l'on supprima la partie française : elle disparut le 30 octobre 1874. En 1765, Brown et Gilmore publiaient le **Catéchisme du diocèse de Sens par Mgr Jean-Joseph Languet,** lequel fut réimprimé en 1766, les 2.000 exemplaires s'étant bien vendus. Le premier journal canadien français, **le Canadien,** parut à Québec le 22 novembre 1806.

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Pet. Choses de notre Hist.*, série V^e^, Lévis, 1923.

INCARNATION (Marie de l') (1599-1672), veuve, Religieuse, fondatrice des Ursulines au Canada, dont la cause de béatification a été introduite à Rome le 15 septembre 1877, et l'héroïcité des vertus proclamée par décret en 1911.

Florent Guyard, artisan et boulanger, épousa à Tours Jeanne Michelet, issue de la noble famille des Babou de la Bourdaisière et fut père de sept enfants dont quatre filles. Marie naquit le 28 octobre 1599; à l'âge de sept ans, elle se consacre à Dieu, éprouvant, dès lors, une forte tendance vers la piété. A dix-sept ans, accédant au désir de ses parents, elle donna sa main à Claude-Joseph Martin, fabricant de soieries à Tours. Devenue veuve avec un enfant de six mois, le 10 octobre 1619, elle perdit presque tout son avoir. L'année suivante, elle va cohabiter avec l'une de ses sœurs dont elle se fit comme la servante. Elle a, dans la suite, laissé le récit des faveurs dont le Ciel la combla sans cesse. En 1631, elle se détermine à entrer au monastère des Ursulines de Tours, malgré les objurgations de son fils Claude. Ayant inauguré son noviciat le 25 janvier, elle prononça ses vœux de professe en 1635 et reçut des communications intimes au sujet de la mission en Nouvelle-France.

Par l'entremise du Père Poncet, Jésuite missionnaire, M^me^ de La Peltrie (V. ce nom) se rendit à Tours, où l'on combina le départ pour le Canada : le monastère donna une compagne à Marie de l'Incarnation, la Sœur Marie de Saint-Joseph. La comtesse de Brienne les introduisit à Paris auprès d'Anne d'Autriche. A Dieppe, les Ursulines consentent à leur adjoindre la Sœur Cécile de Sainte-Croix. Trois Religieuses Hospitalières de la même ville passaient aussi à Québec. Les six missionnaires s'embarquent le 4 mai 1639 et abordent à Québec le 1^er^ août suivant.

Le lendemain, les Jésuites conduisent les Ursulines à Sillery, où sont domiciliés des Sauvages. Durant trois ans, elles habitent une maisonnette, dans l'incommodité et les privations, entourées de petites indigènes dont elles apprennent la langue. En juillet 1640, arrivée de deux Ursulines du couvent de Paris. Au printemps de 1641, pose de la première pierre d'un monastère, assis sur l'emplacement du couvent actuel. Puis soudain sonne l'heure des épreuves pour la fondatrice : Sœur Marie de Saint-Joseph suscite des chagrins, la communauté de Tours témoigne des froideurs, le directeur s'aigrit contre elle, M^me^ de La Peltrie l'abandonne pour passer dix-huit mois à Ville-Marie. Toutefois, rien n'ébranle sa vertu. Remplacée dans sa charge, elle sert dans les plus humbles emplois. En 1642, elle apprend que son fils s'est agrégé aux Bénédictins. En 1644, le Ciel multiplie le pain qu'elle distribue aux pauvres. En 1650, le feu consume le monastère. En 1651, réélue Supérieure, elle travaille à le relever de ses cendres, tout en catéchisant les Sauvagesses en langues huronne, algonquine, iroquoise, et en traduisant des opuscules à leur usage. Sa dévotion au Sacré-Cœur de Jésus est intense et enflammée. Ses lettres annuelles ont consigné le détail des principaux faits et de la vie des personnages de l'époque.

Dès l'année 1664, les douleurs et les infirmités viennent l'avertir du terme prochain de sa carrière. Elle s'empresse de mettre la dernière main à ses travaux sur les idiomes sauvages, tandis que son âme vit plus au ciel que sur la terre. Elle meurt le 30 avril 1672, objet de la vénération générale. Bossuet lui-même l'appela « la Thérèse de son siècle et du Nouveau-Monde ».

Son fils publia, en 1681, à Paris un in-4° intitulé : **Lettres de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation,** que l'abbé P.-F. Richaudeau a réédité à Tournai en 1876, en deux volumes. « Même comme écrivain, affirme Dom Guéranger, la mère est supérieure au fils. » Son style, en effet, est remarquable par la justesse des idées, par la solidité des jugements, par la correction grammaticale, par la sobriété du coloris. Ses lettres sont l'une des sources de l'histoire primitive de la Nouvelle-France. Son fils, entré chez les Bénédictins, fit profession le 3 février 1642, occupa en 1668 la charge d'assistant général, mourut le 9 août 1696 à l'abbaye de Marmoutiers, laissant la biographie de sa mère écrite en 1671.

Le R. P. Dom Albert Jamet, Bénédictin de Solesmes (Sarthe) achève présentement l'érection d'un monument définitif à la mémoire de la Fondatrice : sur sept volumes, les t. I et II ont déjà paru (V. **Ursulines**).

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I et II, Paris, 1895; Rév. Mère Marie de Chan-

En mai 1759, Mgr de Pontbriand **publia** un mandement imprimé à Québec et un autre à Montréal, le 28 octobre suivant. Le 21 juin 1764, William Brown imprima la **Gazette de Québec,** hebdomadaire moitié français, moitié anglais, jusqu'en 1818; bihebdomadaire (1818-32) ; tri-hebdomadaire (1832-42), date où l'on supprima la partie française : elle disparut le 30 octobre 1874. En 1765, Brown et Gilmore publiaient le **Catéchisme du diocèse de Sens par Mgr Jean-Joseph Languet,** lequel fut réimprimé en 1766, les 2.000 exemplaires s'étant bien vendus. Le premier journal canadien français, **le Canadien,** parut à Québec le 22 novembre 1806.

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Pet. Choses de notre Hist.*, série V^e^, Lévis, 1923.

INCARNATION (Marie de l') (1599-1672), veuve, Religieuse, fondatrice des Ursulines au Canada, dont la cause de béatification a été introduite à Rome le 15 septembre 1877, et l'héroïcité des vertus proclamée par décret en 1911.

Florent Guyard, artisan et boulanger, épousa à Tours Jeanne Michelet, issue de la noble famille des Babou de la Bourdaisière et fut père de sept enfants dont quatre filles. Marie naquit le 28 octobre 1599; à l'âge de sept ans, elle se consacre à Dieu, éprouvant, dès lors, une forte tendance vers la piété. A dix-sept ans, accédant au désir de ses parents, elle donna sa main à Claude-Joseph Martin, fabricant de soieries à Tours. Devenue veuve avec un enfant de six mois, le 10 octobre 1619, elle perdit presque tout son avoir. L'année suivante, elle va cohabiter avec l'une de ses sœurs dont elle se fit comme la servante. Elle a, dans la suite, laissé le récit des faveurs dont le Ciel la combla sans cesse. En 1631, elle se détermine à entrer au monastère des Ursulines de Tours, malgré les objurgations de son fils Claude. Ayant inauguré son noviciat le 25 janvier, elle prononça ses vœux de professe en 1635 et reçut des communications intimes au sujet de la mission en Nouvelle-France.

Par l'entremise du Père Poncet, Jésuite missionnaire, M^me^ de La Peltrie (V. ce nom) se rendit à Tours, où l'on combina le départ pour le Canada : le monastère donna une compagne à Marie de l'Incarnation, la Sœur Marie de Saint-Joseph. La comtesse de Brienne les introduisit à Paris auprès d'Anne d'Autriche. A Dieppe, les Ursulines consentent à leur adjoindre la Sœur Cécile de Sainte-Croix. Trois Religieuses Hospitalières de la même ville passaient aussi à Québec. Les six missionnaires s'embarquent le 4 mai 1639 et abordent à Québec le 1^er^ août suivant.

Le lendemain, les Jésuites conduisent les Ursulines à Sillery, où sont domiciliés des Sauvages. Durant trois ans, elles habitent une maisonnette, dans l'incommodité et les privations, entourées de petites indigènes dont elles apprennent la langue. En juillet 1640, arrivée de deux Ursulines du couvent de Paris. Au printemps de 1641, pose de la première pierre d'un monastère, assis sur l'emplacement du couvent actuel. Puis soudain sonne l'heure des épreuves pour la fondatrice : Sœur Marie de Saint-Joseph suscite des chagrins, la communauté de Tours témoigne des froideurs, le directeur s'aigrit contre elle, M^me^ de La Peltrie l'abandonne pour passer dix-huit mois à Ville-Marie. Toutefois, rien n'ébranle sa vertu. Remplacée dans sa charge, elle sert dans les plus humbles emplois. En 1642, elle apprend que son fils s'est agrégé aux Bénédictins. En 1644, le Ciel multiplie le pain qu'elle distribue aux pauvres. En 1650, le feu consume le monastère. En 1651, réélue Supérieure, elle travaille à le relever de ses cendres, tout en catéchisant les Sauvagesses en langues huronne, algonquine, iroquoise, et en traduisant des opuscules à leur usage. Sa dévotion au Sacré-Cœur de Jésus est intense et enflammée. Ses lettres annuelles ont consigné le détail des principaux faits et de la vie des personnages de l'époque.

Dès l'année 1664, les douleurs et les infirmités viennent l'avertir du terme prochain de sa carrière. Elle s'empresse de mettre la dernière main à ses travaux sur les idiomes sauvages, tandis que son âme vit plus au ciel que sur la terre. Elle meurt le 30 avril 1672, objet de la vénération générale. Bossuet lui-même l'appela « la Thérèse de son siècle et du Nouveau-Monde ».

Son fils publia, en 1681, à Paris un in-4° intitulé : **Lettres de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation,** que l'abbé P.-F. Richaudeau a réédité à Tournai en 1876, en deux volumes. « Même comme écrivain, affirme Dom Guéranger, la mère est supérieure au fils. » Son style, en effet, est remarquable par la justesse des idées, par la solidité des jugements, par la correction grammaticale, par la sobriété du coloris. Ses lettres sont l'une des sources de l'histoire primitive de la Nouvelle-France. Son fils, entré chez les Bénédictins, fit profession le 3 février 1642, occupa en 1668 la charge d'assistant général, mourut le 9 août 1696 à l'abbaye de Marmoutiers, laissant la biographie de sa mère écrite en 1671.

Le R. P. Dom Albert Jamet, Bénédictin de Solesmes (Sarthe) achève présentement l'érection d'un monument définitif à la mémoire de la Fondatrice : sur sept volumes, les t. I et II ont déjà paru (V. **Ursulines**).

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I et II, Paris, 1895; Rév. Mère Marie de Chan-

tal, Ursuline, *Vie de Marie de l'Incarn.*, ib., 1893; H.-R. Casgrain, *Hist. de la Mère Marie de l'Incarn.*, Québec, 1864; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, tabl. gén., 1904; R. P. Dom Jamet, O. S. B., *Marie de l'Incarn., Ecrits spirit. et histor.*, t. I, Desclée, Paris, 1929, t. II, 1930.

INDIENS (Département des), branche de l'administration fédérale, rattachée au bureau du Ministre de l'Intérieur.

En Nouvelle-France, les affaires qui concernaient les tribus sauvages dépendaient des administrateurs : il n'y avait ni officier civil préposé, ni bureau de commissaires désignés pour en connaître et les traiter. Les missionnaires étaient des agents libres, occupés à l'évangélisation, sans nul mandat officiel ; mais on distribuait régulièrement des présents aux alliés sauvages.

Le gouvernement britannique se soucia de bonne heure de nommer des officiers, chargés des affaires indiennes : le premier, en ce qui regarde les Colonies de la Nouvelle-Angleterre, fut Arnout Cornelius Veile, nommé commissaire des Cinq Nations iroquoises, en 1689. En 1696, le gouverneur de New-York désigna quatre autres commissaires, qui devinrent trente en nombre, en 1739. Pour corriger les abus qui se glissèrent dans leur contrôle et administration, sir William Johnson (V. ce nom) fut choisi par Clinton en 1744, en qualité de contrôleur ou directeur général. Cet homme intelligent et expérimenté opéra des merveilles comme organisation; il eut sous la main les Six Nations des Iroquois (V. ce nom), formant une redoutable Confédération, jusqu'à son décès en 1774. Son neveu, le colonel Guy Johnson, lui succéda et sut les entraîner du côté de la métropole dans la Guerre d'Indépendance. Au traité de Paris en 1783, une partie des territoires indiens étaient affectés aux Etats-Unis : les Sauvages en furent indignés et se battirent jusqu'au traité de Jay en 1794. En 1812, les Indiens incarnent leur fidélité dans la personne du brave chef **Tecumseh** (V. ce nom). Ils se montrèrent aussi loyaux en 1837-38.

En terme de droit français, la **réserve** légale est une partie de la succession que la loi déclare non disponible et qui est réservée à certains héritiers. Le mot a passé en anglais et sert à désigner au Canada une **étendue de terrain,** attribuée exclusivement par le gouvernement à l'usage et à l'habitat des Indiens. Déjà, la chose existait au temps des Français : ainsi, le village iroquois de Caughnawaga occupait le terrain d'une seigneurie ou fief concédé aux Jésuites en 1680 en faveur des néophytes : en 1762, la réserve est dévolue à la Couronne au bénéfice des Indiens. Il en fut ainsi du village des Abénakis à Saint-François-du-Lac. Selon la Proclamation royale de 1763, le gouverneur Simcoe (V. ce nom) s'appliqua à déposséder les Iroquois de leurs terres à limites indéfinies et à les parquer dans les réserves, inaliénables sans leur consentement; il le fit en faveur de l'établissement des colons, qui se trouvèrent par là en face de près de 20 millions d'acres de terre (1790-1836).

Le colonel Guy Johnson régit les tribus, de septembre 1774 à février 1782; on le suspendit alors pour cause d'irrégularités. Sir John, fils de William Johnson, fut promu, en mars 1782, surintendant-général et inspecteur jusqu'au 25 juin 1828, époque où son titre fut aboli et son nom inscrit sur la liste de pension. En 1830, sir George Murray, Secrétaire d'Etat des Colonies, établit deux branches d'administration des Affaires indiennes, l'une au Haut, l'autre au Bas-Canada jusqu'en 1841 : il voulait supprimer la surintendance dévolue aux officiers militaires, depuis l'origine, en la confiant au gouverneur de Québec et au lieutenant-gouverneur de Toronto.

Durant les vingt-six années du Canada-Uni, le gouvernement fit la dépense annuelle de 45.350 dollars pour la population d'environ 13.000 Indiens. En 1842, les commissaires affectés à leur administration furent d'avis de remplacer la coutume des présents par la restriction des seuls dons en fusils et en poudre; d'établir un rôle exact des individus appartenant à chaque clan; de bien déterminer sur cadastres les limites des terrains formant la réserve : de graves abus s'étaient introduits sur ces divers points administratifs. En 1852, ce système des dons fut converti en paiements en numéraire : soit les trois-quarts s'abaissant graduellement à un quart des avances préalables, jusqu'en 1867. La tendance des autorités convergeait au dépouillement des Indiens, incapables de cultiver, en les casernant dans les îles de la baie Georgienne et à la cession de leurs terres aux nouveaux colons, comme terres de la Couronne : il était difficile d'agir autrement, à peine de les laisser indéfiniment en jachère.

L'on eut alors recours à des traités au Sault-Sainte-Marie en 1850, au lac Supérieur et au lac Huron : on céda aux Indiens l'île Manitouline en 1862. A cette époque, on estima que l'éducation élémentaire des pays civilisés serait un facteur important dans l'amélioration de leur condition domestique et sociale : le Bas-Canada d'hier y avait prévu depuis longtemps; mais le Haut-Canada inaugura à peine le système des écoles industrielles, sous la direction de la société anglaise de Propagande de l'Evangile, en 1849 : ce fut un échec complet. Le statut légal des Indiens

date de 1857. L'année précédente, le gouvernement impérial de Londres se désista de toute participation aux Affaires indiennes, en les remettant aux gouvernements locaux : à part certains détails qui disparaissaient en 1860. Il est opportun de remarquer que, durant cette période, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'île Prince-Edouard attachèrent peu d'importance au bien-être et au progrès de leurs Indiens respectifs : ceux-ci firent, il est vrai, des réclamations, qui n'eurent aucune satisfaction : on les traita en parias, mis hors de la civilisation, afin de s'emparer de leur antique habitat.

Après la Confédération, les choses s'organisent peu à peu en vue des résultats actuels. L'Acte lui-même consacre aux Affaires indiennes la section 91e « **pour les Indiens et leurs réserves** » : depuis sa promulgation, il ne s'est produit que des améliorations légales, sans nul changement fondamental. Deux points principaux sont à signaler depuis 1867 : les **traités** avec les Indiens de l'Ouest concernant leurs terres et le **développement** de leur formation morale et civile. En 1868, le Parlement introduisait dans la rédaction de ses actes le statut légal relatif aux Indiens, répandus sur toute la superficie du Dominion.

Les Indiens et les Métis du Manitoba avaient cédé en 1811 à lord Selkirk, par un traité, une certaine portion de la future Province : en 1870, ils conçurent un doute sérieux sur la validité de la transaction, lorsque les colons étrangers vinrent s'établir auprès d'eux. L'année suivante, Wemyss Simpson, nommé commissaire, signa avec eux un traité de concession de la partie méridionale du Manitoba, moyennant un accord sur les réserves, les annuités, les écoles et autres faveurs. Dans la suite, d'autres négociations sont intervenues avec les tribus de l'Ouest, entre autres celle des Pieds-Noirs. Il en fut de même avec les tribus de l'Est ou des Provinces Maritimes. L'intérêt du gouvernement le porta aussi à faire des arrangements avec les Indiens de la Colombie, qui ont toujours manifesté d'excellentes aptitudes au progrès de la civilisation, grâce aux missionnaires Oblats et aux Religieuses de divers Instituts Seuls les Esquimaux ont longtemps échappé au bénéfice des avantages réalisés parmi leurs congénères, en raison de leur vie nomade dans les régions polaires. Cependant, depuis une dizaine d'années, les missionnaires Oblats ont pénétré au cœur même du pays esquimau et de florissantes missions ont été établies dans les territoires du Nord-Ouest et dans la partie septentrionale de la baie d'Hudson.

En 1911, il existait 118 écoles catholiques au Canada, 93 anglicanes, 45 méthodistes, 51 non confessionnelles, 15 presbytériennes.

En 1867, le département des Indiens relève du Secrétariat d'Etat; sir Hector Langevin devenait ainsi leur Surintendant-Général (1867-69), puis Joseph Howe (1869-73). Mais au 1er juillet, il est transféré au ministère de l'Intérieur, à part la régence de sir John Macdonald qui le retint, du 17 octobre 1878 au 4 août 1885. Effectivement, la branche administrative a été légalement instituée le 7 mai 1880, ayant le ministre de l'Intérieur comme chef, qui confie la gérance à son sous-ministre.

En 1912, les Indiens du Canada sont répartis comme il suit sur leurs réserves respectives :

Alberta : Sarsis, Iroquois, Piéganes, Gens du Sang, Pieds-Noirs, Castors, etc., 8.113 individus possédant des propriétés d'une valeur d'environ 9.790.061 dollars;

Colombie : Dénés, Shushuaps, Okanagans, Kootenays, Seechelt : 24.780 individus possédant environ 7.747.276 dollars;

Manitoba : Chippewans, Sioux, Maskegons : 10.373, propriétés valant 1.885 dollars.

Nouvelle-Ecosse : Micmacs, 1.969, les terres valant 156.999 dollars.

Nouveau-Brunswick : Micmacs et Malécites : 1.903, les terres valant 180.751 dollars;

Prince-Edouard : Micmacs : 300, les terres valant 43.465 dollars;

Ontario : Chippewans, Iroquois, Ottawas, Algonquins, Crees : 26.393; les terres valant 6.056.852 dollars.

Québec : Micmacs, Montaguais, Abénaquis, etc. : 12.817; les propriétés valant 1.971.572 dollars;

Saskatchewan : Crees, Assiniboines, Sioux, etc. : 9.547; les terres valant 9.074.523 dollars.

Les recensements accusent : en 1901, 127.900 âmes; en 1911, 105.492; en 1921, 110.814.

BIBL. — Handbook of Indians, Ottawa, 1913; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, ib., 1926; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1927; R. P. A. Morice, *Bull. Soc. Géogr.*, Québec, 1926.

INDUSTRIE, activité humaine appliquée à la matière, et l'appropriant aux besoins de la société; opposée au commerce et à l'agriculture, elle désigne le travail des ateliers et des manufactures.

I. En Nouvelle-France, l'industrie se développa lentement, faute d'hommes initiés aux arts mécaniques. En 1686, M. de Denonville signale, après Talon d'ailleurs, que les habitants de Beaupré confectionnent des toiles. En 1704, la Seine ayant été capturée par les

Anglais durant le trajet de France à Québec, Agathe de Saint-Père, veuve de M. de Repentigny et mère de onze enfants, ouvre un atelier de « tortes, droguets, serges, croisées et couvertes », remplaçant chanvre et lin par les orties et la laine des moutons par celle des bœufs illinois : elle rachète des Sauvages neuf prisonniers anglais, très bons ouvriers. En 1706, le ministre lui accorde une pension viagère.

L'entreprise des constructions navales est coûteuse, la mise de fonds difficile, la main-d'œuvre rare. En 1705, l'intendant Raudot demande à Versailles charpentiers et constructeurs, et le capitaine Prat de Québec fait faire aussitôt un bâtiment de 400 tonneaux. M. de Ramezay fait exploiter les pinières de la Malbaie pour les chantiers de Rochefort. En 1732, prime royale accordée aux armateurs : de 1740 à 1750, l'ingénieur Levasseur crée sur place toute une escadre légère : le **Canada** et **le Caribou**, flûtes : **le Castor** et **la Martre**, frégates; **l'Orignal** et **le Carcajou**, corvettes; **le Saint-Laurent** et **l'Algonquin**, deux navires de 72 canons. L'épreuve est concluante bien que tardive.

La fabrication du brai et du goudron prit son essor en 1733 par l'envoi d'un expert, M. de Chevigny, qui s'établit à la baie Saint-Paul : son coup d'essai produisit 10.000 liv. de brai et de résine. Aussitôt fourneaux et goudronneries se multiplient à Kamouraska, Rivière-Ouelle, Sorel, Sainte-Thérèse. Il fallait des huiles au pays. Les sieurs Hazeur et de Courtemanche reçoivent des primes pour leurs pêches sédentaires. En 1720, la Rivière-Ouelle est un centre de pêche au marsouin, au loup marin. En 1742, les dix-sept pêcheries donnent 4.000 barriques d'huile, outre les cuirs pour selliers, cordonniers, couvertes imperméables.

Les mines et les forges du Saint-Maurice produisent du fer, réputé excellent en Europe. En 1729, Poulin de Francheville, négociant montréalais, en reçoit la concession, mais il meurt en 1732. Olivier de Vezins lui succède comme directeur d'une Compagnie en 1735. Deux ans après, il y a 100 ouvriers au fourneau et aux deux forges, qui produisent par an 650 milliers de fonte et 350 de fer. La colonie y achète pots, marmites, ustensiles divers. En 1745, le roi acquiert l'établissement qui envoie ses produits à Brest et à Rochefort (V. E. Salone, **op. cit.**).

II. En 1767, un Anglais installe à Québec une usine de potasse : ce carbonate de potassium est surtout extrait des cendres de l'érable, du hêtre, du bouleau. En 1770, il est expédié à Londres 50 tonnes. Ce produit devint un article de trafic jusqu'à la découverte de nouveaux procédés.

En 1768, Guy Carleton envoie au ministre un rapport sur les manufactures : peu de lin sur le marché, pas d'abondance de laine, un peu de poterie de cuisine, des cuirs grossiers dans quelques tanneries, importation des cuirs fins, de la bonneterie, des couvertures. Cependant, le secrétaire colonial, lord Hillsborough, s'alarme des confections canadiennes; il entend que les industries textiles d'Angleterre aient le privilège d'habiller les sujets de l'Empire.

En 1769, ouverture d'une distillerie de rhum, afin d'utiliser les mélasses des Antilles: façon de créer et de maintenir des relations commerciales. Le gouverneur, qui a l'œil ouvert sur les Colonies américaines, y pressent des malaises, des idées d'indépendance et tient à diminuer le trafic des échanges. Pour les alimenter dans les chantiers d'outre-mer, il favorise l'exploitation, au lac Champlain, des douves de chêne : en 1772, l'on en exporte 150.000 environ, et on assure une prime aux gros producteurs.

En peu d'années, la culture des céréales s'améliore et s'étend avec la population; en 1771-72, le marché abonde et les achats font exporter 190.000 boisseaux de grain. En 1762, les forges du Saint-Maurice produisent par le charbon une qualité supérieure d'acier propre à la manufacture des haches. En 1764, les ouvriers sont rétribués par le gouvernement et nourris de la ration des soldats. En 1765, les usines sont fermées et concédées en 1767 à C. Pelletier, qui les met aussitôt en fonctions pour la confection des ustensiles du ménage. En 1770, plus de 400.000 liv. de fer **en barre** et, en 1771, 200 tonnes **en gueuse** sont expédiées en Angleterre.

Au siècle suivant, toutes ces diverses industries ne prospèrent que médiocrement, de 1800 à 1850. L'on exporte plus assurément : blé, bois de construction navale. Les chantiers du Nouveau-Brunswick se sont bien développés. Le Haut-Canada a construit des moulins à farine qui attirent des groupements, noyaux de villes; ça et là surgissent des brasseries, distilleries, filatures, scieries. Le Bas-Canada, en 1830, compte encore 13.500 métiers de tisserand pour confectionner, à peu de frais, vêtements et linges de ménage; savon, chandelles, huiles, sucre et sirop d'érable sont d'excellents produits domestiques. Les pêcheries, toujours médiocres, produisent la morue sèche, le saumon salé, l'huile de marsouin, bien accueillis sur les marchés étrangers. Les fonderies du Saint-Maurice sont toujours florissantes, fabriquant toute la quincaillerie. En 1823, une autre fonderie s'élève à Marmora, comté de Hastings, au Haut-Canada;

mais les difficultés du transport et un marché restreint empêchent les sociétaires d'en faire une opération payante.

III. La Confédération a coïncidé avec la révolution industrielle, ou invention, application, amélioration de machines mues par la force mécanique dans de vastes établissements. Il y avait toutefois, en 1867, des minoteries considérables et des usines assez importantes pour les matières textiles et le travail du fer et de l'acier. En 1870, la valeur des manufactures étaient de 221.000.000; le capital investi dans les fabriques, de 78 millions; la main-d'œuvre et le personnel employé étaient de 188.000 âmes. L'encouragement aux fabriques par des mesures tarifaires, discuté depuis 1850, a commencé à agir en 1858; mais ce n'est qu'en 1878 que l'on a adopté une politique de protection générale, laquelle amena un rapide développement. Mais, à la fin du siècle, la valeur des produits manufacturés était de 481 millions seulement, le capital engagé de 446 millions et le nombre d'employés 339.000.

C'est depuis vingt-cinq ans que s'est opérée la principale avance de l'industrie manufacturière. Elle est due à deux grandes influences : à savoir l'élan donné par l'ouverture des « dernières bonnes terres de l'Ouest », qui a grandement stimulé la demande des produits ouvrés de toute sorte, surtout les matériaux de construction; et, en second lieu, la **Grande Guerre**, qui a non seulement créé une demande nouvelle énorme, mais qui a mis en relief permanent la variété et la puissance de nos usines. En 1910, quand la première de ces causes commença à se faire sentir, la valeur productive des manufactures monta à 1.165.000.000, le capital investi étant de 1.247.000.000, le nombre d'employés 525.000; l'apogée fut atteinte en 1920 avec une production de 3.772.000.000, un capital de 3 milliards 372.000.000 et 609.586 employés.

Des centaines de millions de capital étranger, attirés au Canada, ont contribué à cet extraordinaire résultat. Dans la suite, il y a eu un certain ralentissement, selon le tableau suivant, en 1925 :

Provinces	Etablissements	Capital
Ile Prince-Edouard	318	2.576.677
Nouvelle-Ecosse	1.184	117.326.491
Nouveau-Brunswick. ...	867	91.509.933
Québec	6.995	1.136.033.133
Ontario.	9.386	1.925.593.482
Manitoba	769	120.342.238
Saskatchewan	650	31.607.896
Alberta.	734	69.805.848
Colombie-Yukon	1.434	313.494.283
Canada	22.331	3.808.289.981

Provinces	Personnel	Valeur
Ile Prince-Edouard	2.317	4.290.149
Nouv.-Ecosse	16.329	65.033.701
Nouv.-Brunswick.	17.725	73.734.660
Québec	168.237	820.563.757
Ontario	262.307	1.527.154.660
Manitoba	20.025	124.145.163
Saskatchewan	4.405	40.093.273
Alberta	9.366	75.133.517
Colombie-Yukon	43.551	218.775.835
Canada	544.014	2.348.545.315

Il est ainsi facile de constater que les manufactures ont développé, depuis 1867, plus de 14 à 15 fois leur importance : il en est de même des industries principales et secondaires. Les principaux centres industriels sont Montréal et Toronto, avec des totaux respectifs de 459.000.000 et 409.000.000. Viennent ensuite Hamilton, 141.000.000; Vancouver, 71.000.000; Winnipeg, 70.000.000; Oshava, 43.000.000; Ottawa, 40.000.000. Vingt-cinq autres villes ont une production de 10.000.000 ou au-dessus.

Les vingt-cinq principales industries doivent être mises en relief, en vue de signaler leur existence d'abord et ensuite pour constater le rendement respectif, qui assure la richesse de la nation. L'industrie de la pulpe et du papier (V. **Papeterie**) a supplanté la minoterie antérieure.

Voici le tableau statistique de ces vingt-cinq industries :

	Industrie	Personnel	Valeur des produits
1.	Pulperies, papeteries	28.031	193.092.937
2.	Minoteries	6.166	187.944.731
3.	Abattoirs, salaisons.....	10.709	163.816.810
4.	Scieries	35.458	134.413.845
5.	Beurreries, fromageries	10.548	124.838.754
6.	Automobiles fabriquées	10.301	110.835.380
7.	Force motrice, électrique ..	13.253	102.587.882
8.	Caoutchouc, chaussures	12.962	78.229.574
9.	Filatures	20.497	72.781.517
10.	Raffineries	2.784	68.445.879
11.	Forges, aciéries	17.120	61.754.339
12.	Boulangeries	12.348	60.158.837
13.	Appareils électriques	14.112	60.392.439
14.	Hauts-fourneaux	5.104	56.633.793
15.	Imprimeries	14.187	53.886.802
16.	Matériel de traction	20.202	53.050.665
17.	Pétrole	3.738	50.762.127
18.	Bonneterie	14.698	48.555.434
19.	Confections pour dames	13.490	46.779.771
20.	Confiseries	11.958	46.745.355
21.	Manufactures de cigares	5.846	41.985.554
22.	Cordonneries	13.791	40.022.515
23.	Menuiseries	10.105	40.009.152
24.	Brasseries	4.073	38.897.995
25.	Confections pour hommes..	10.818	38.236.384

Comme corollaires, on signale d'autres industries secondaires, telles que la tannerie, le façonnage du cuir, la distillerie, les pro-

duits pharmaceutiques, la fabrication d'instruments aratoires. Il existe encore bien des lacunes aux diverses nécessités : ce qui donne lieu forcément à une importation d'objets considérable et fort dispendieuse (V. Commerce).

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Jubilé de Diamant, Ottawa, 1927; E. Salone, *La Colonis. de la Nouv.-Fr.*, Paris, 1907; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

INGLIS (Charles) (1734-1816), maître d'école, prêtre et prélat anglican, loyaliste, premier évêque de la Nouvelle-Ecosse et du ressort, fondateur d'Université, conseiller.

Fils du Révérend Archibald, il naquit en 1734 à Glen-Kilcarr, en Irlande, où il reçut sa première formation. Ayant émigré dans les Provinces-Unies, il accepta la charge de maître d'école, en 1757, à Lancaster, en Pennsylvanie. Mais il rentra, l'année suivante, en Angleterre, où on l'ordonna diacre et prêtre avec la mission de desservir Dover, dans le Delaware. En 1764, on le donna comme assistant au docteur Auchmuty, recteur de la Trinité à New-York et en devint le successeur en 1777. Quand la Révolution américaine se déchaîna violente, il se déclara loyal envers la Couronne britannique : on brûla son église, on dispersa son troupeau, on confisqua ses biens meubles et immeubles.

Aussitôt il chercha un refuge en Nouvelle-Ecosse en 1783 et passa en Angleterre, l'année suivante. En 1787, en vertu de ses remarquables capacités, on le consacra premier évêque anglican de la Nouvelle-Ecosse, avec juridiction pratique sur toute l'étendue de l'Amérique britannique du Nord : Terre-Neuve, Prince-Edouard, Québec : mais, en 1793, l'archevêque Mountain occupa ce dernier siège. En 1788, il fonda à Windsor une académie ecclésiastique; et en 1802, on lui octroya une charte d'Université de King's College. En 1796, sa santé déclinait à vue d'œil : il dut se retirer à Clermont, métairie située non loin de Halifax, et il s'y livra à la composition de plusieurs ouvrages. En 1809, on lui accorda un siège au Conseil de la Nouvelle-Ecosse, qui le classait au premier rang après le juge en chef. Il décéda le 24 février 1816, ayant épousé (1764) Mary Winning, puis Mary Crooke, qui lui donna deux fils et deux filles.

L'un de ses fils, John (1777-1850), suivit ses traces dans l'Eglise anglicane : diacre (1801), prêtre, troisième évêque anglican de la Nouvelle-Ecosse en 1825, fondateur du système des synodes, ayant juridiction, non plus sur le Haut-Canada, mais sur Terre-Neuve et les Bermudes, perdant en 1845 celle du Nouveau-Brunswick, décédé le 25 octobre 1850 à Londres (Angleterre), marié à la fille de Thomas Cochran, père de trois fils et de trois filles.

Bibl. — L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ibid., 1926.

INSTITUT CANADIEN, Société littéraire et scientifique, fondée à Montréal en 1844, et munie d'une charte civile de 1852.

L'Institut adopta, dès lors ou même avant cette date, les principes et l'esprit de Voltaire, et fut dirigé en grande partie par l'influence des Sociétés secrètes. En 1853-54, une seule Loge, désignée sous le nom de **Francs-Frères** et rattachée à celle des Odd-Fellows de la ville, comptait environ 200 adhérents de l'Institut. Parmi eux s'inscrivirent les plus notables **Libéraux** ou **rouges** de la politique, entre autres A.-A. Dorion, Eric Dorion, Joseph Doutre, Rodolphe Laflamme, Wilfrid Laurier : les Conservateurs en étaient exclus en principe, au point de vue politique.

En 1868, Mgr Bourget, bien informé des idées adoptées par les adeptes et des rites **maçonniques** qui précédaient leur initiation, édicta des censures ecclésiastiques contre les membres de l'Institut. L'année suivante, éclatait l'**Affaire Guibord** (V. ce dernier nom). Après quelques années, les Rouges se muèrent en **Réformistes.** Les organes de leur presse avaient disparu successivement et la mort ne tarda pas à moissonner les chefs les uns après les autres. Les adhérents catholiques revinrent de leurs premières erreurs et l'Institut tomba dans la dissociation et dans l'oubli : livres et manuscrits furent transférés à l'Institut Fraser.

Bibl. — L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926; A. Savaète, *Mgr Ignace Bourget*, t. IX, Paris (s. d.); Bull. des Rech. hist., tabl. gén, 1925; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; The Makers of Can., Index, ib., 1911.

INSTITUT JEANNE-D'ARC (Congrégation des Sœurs de l'), ayant pour fin l'œuvre des Foyers pour la protection des jeunes filles, ainsi que l'enseignement à ses divers degrés.

L'Institut a pris naissance à Ottawa. Jean-Antoine Plantin, né au Béage (Ardèche) le 6 janvier 1849, agrégé aux Sulpiciens en 1871, ordonné en 1874, attaché comme vicaire à l'église Notre-Dame de Montréal (1877-84), quitta la Compagnie et exerça le ministère à Ottawa. Chanoine de la cathédrale (1889), il seconda la Mère Saint-Thomas dans sa fondation : décédé le 26 décembre 1926.

Leur œuvre a été canoniquement érigée, le 7 octobre 1919, par Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa. En 1930, le personnel dé-

nombre 50 Religieuses, réparties dans quatre établissements : Ottawa, maison mère qui dirige un Foyer et une académie; Shirley (Mass.), école paroissiale; Newburyport (Mass.), école, plus le foyer Sainte-Thérèse.

Bibl. — Can. eccl., Montréal, 1930; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, 1910.

INSTITUTION ROYALE « pour l'avancement des sciences », système d'enseignement primaire et universitaire, soumis à la régie d'une Commission permanente.

En vue de l'assimilation de la population française, le gouvernement anglais organisa, vers 1789, entre autres comités d'enquête, une commission d'éducation : anglicisateurs, protestantisants, politiques se liaient à la tâche. L'évêque anglican Inglis (V. ce nom), de Halifax, se porta dans la Province du Canada et estima qu'il était urgent que l'on apprît l'anglais aux Canadiens pour leur élargir l'esprit et faire d'eux de meilleurs sujets britanniques; il élabora, avec l'encouragement de lord Dorchester, son projet d'écoles dans chaque paroisse et d'une Université à Québec, dirigée par un principal de sa religion et chargée de former les instituteurs. Le 24 décembre 1789, le Conseil exécutif expose le système scolaire, composé d'une école de village gratuite, d'une école de comté primaire-supérieure, d'un collège pour la culture des arts et des sciences semblable aux Universités anglaises, à base d'enseignement neutre et profane. Des Canadiens, plus un Religieux, un prêtre et Mgr Bailly, coadjuteur, donnaient à cet organisme leur approbation. Mgr Hubert (V. ce nom) en attaqua l'opportunité et s'appliqua à démontrer quelles réformes urgentes et moins onéreuses et quel parti fécond pouvaient être tirés des institutions scolaires actuelles; son **Mémoire** n'obtint du Conseil que des concessions nominales; grâce à un concours de circonstances, le projet fut abandonné.

L'évêque anglican de Québec, Jacob Mountain (V. ce nom), secondé par les hommes politiques, ressuscita le système en 1799. Il fit agréer par le Conseil exécutif le plan scolaire qu'il élaborait depuis 1793 : écoles rurales et urbaines avec des maîtres de langue anglaise, rétribués par le gouvernement. Robert Milnes (V. ce nom) et Ryland entraient en activité pour le seconder et fonder **l'Institution Royale** avec un Conseil de direction. Le 10 mars 1801, une loi est votée pour lui donner l'existence *légale* : M. de Bonne adopta ce bill. L'école catholique restait, munie de son budget volontaire, sans protection ni aide de l'Etat. C'était à l'évidence la mainmise du gouverneur, doublé des Conseils exécutif et législatif et du clergé anglican, sur l'éducation populaire. En 1803, le Conseil dotait l'Institution de 700.000 acres de terres incultes et, à Londres, l'on promettait 20.000 autres à chacune des villes de Québec et de Montréal pour le soutien de collèges respectifs; mais l'échéance de ces promesses recula indéfiniment.

En 1811, James Mac Gill (V. ce nom) léguait par testament sa propriété de Burnside, avec un don de 10.000 liv. st., à condition que, dans les dix ans, l'Institution Royale fonde un collège ou une université en lui affectant le nom du donateur. Soudain éclate la guerre de 1812. En 1814, 1815, 1817, la Chambre législative adoptait une loi en faveur d'un système scolaire rival et destinée à annuler celle de 1801. En 1818, le duc de Richmond (V. ce nom) établissait par lettres patentes l'Institution Royale, mise sous la tutelle des hauts personnages officiels de la colonie, ne comptant qu'un seul Canadien français. En 1824, ce Conseil d'Instruction publique fut accru et retouché, porté à dix membres dont trois catholiques et trois magistrats du Haut-Canada. Devant la mise à exécution du projet, Mgr Plessis a donné ordre à ses curés de fonder des écoles indépendantes à leurs dépens; et le peuple voit avec méfiance les écoles royales, bien que gratuites. Les ministres presbytériens n'éprouvent qu'une médiocre inclination à se ranger sous la direction des Anglicans : en 1829, ils portent leurs plaintes ou griefs devant les Communes de Londres. Il se rencontra même des colons anglais à trouver onéreux le fardeau des constructions scolaires.

Dans l'intervalle, l'Institution se débattait en toutes sortes d'embarras financiers : ce n'est qu'en 1829 qu'elle entre en possession de Burnside et en 1835 des legs des 10.000 liv. st. séquestrés jusqu'en 1837. Déjà, en 1816, elle a convoité le revenu des biens des Jésuites; en 1823, son indigence est telle qu'elle est sans ressources pour payer à Londres les honoraires de sa charte royale et pour rembourser un emprunt de 200 louis; en 1825, la Chambre, dans une supplique au roi, déclare la faillite de l'Institut; néanmoins, en 1829, elle lui accorde un crédit de 2.000 liv. st., lesquelles sont réduites en 1832 à 1.265, pour être supprimées l'année suivante. La concurrence, d'ailleurs, se faisait sentir par quatre types d'écoles existantes : les anciennes, soutenues par les curés et les communautés religieuses, les écoles de fabrique (1824); les écoles dites de l'Assemblée (1829) et les écoles royales. En 1828, les secondes étaient au nombre de 48; les troisièmes en 1836, comptaient 1.321; en 1838, les dernières, après 37 ans, environ 37; en 1827, dix-huit écoles catholiques seulement rele-

vaient de l'inspection de l'Institution Royale.

Vers 1846, avec la mise en opération de nouvelles lois, cette dernière cessera d'émarger au budget de la Province et son statut est éliminé du recueil des lois. A la session de 1844-45, le juge en chef de Montréal, M. Vallières de Saint-Réal (V. ce nom), gouverneur aussi de Mac-Gill, demanda au nom de ses collègues, l'abrogation de la loi de 1801, « qui établit l'Institution Royale ». Elle ne fut point accordée. Cette loi, amendée en 1907, puis en 1910 et en 1927, demeure encore dans les statuts officiels. En résumé, la décadence de cette Institution eut pour causes principales, d'une part, la déchéance du pouvoir exécutif comme organisme politique indépendant; de l'autre, l'ascendant acquis par la Chambre comme pouvoir pondérateur et le rapide développement des écoles établies sous son patronage.

Bibl. — L. Gérin, *Bull. des Rech. hist.*, tabl. gén., Beauceville, 1925; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; L. Groulx, *Le Devoir*, de Montréal, décembre 1928.

INSTRUCTION PUBLIQUE ou éducation de la jeunesse des deux sexes par les institutions primaires, secondaires et supérieures, soit dans les **Ecoles provinciales**, soit dans les **Ecoles** dites Séparées rétribuées par les catholiques.

I. En Nouvelle-France (1635-1760).

Le système d'éducation, propagé en France aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, a été dans la suite l'objet de longues controverses, qui ont abouti à des conclusions favorables. Au sentiment de M. Taine, « les 37.000 paroisses de France, avant la Révolution, possédaient presque toutes leurs écoles élémentaires ». Cette constatation sert de fondement à l'éducation primaire des émigrés normands, percherons, poitevins en 1634 et dans la suite; Pierre Boucher, par son ouvrage d'**Histoire naturelle**, est un témoin avéré de cette formation. En 1635, le Père Paul Le Jeune ouvrait à Québec la première **Petite Ecole** en faveur des garçons blancs et indigènes, noyau du futur collège d'enseignement secondaire et scientifique. En 1640, les Ursulines inauguraient le même enseignement pour les jeunes filles, françaises et sauvagesses. En 1654, Marguerite Bourgeoys et l'abbé Souart, plus tard, dotaient Ville-Marie des mêmes écoles. Mgr de Laval et son successeur furent attentifs à la formation de la jeunesse en fondant le petit séminaire de Québec et l'école Saint-Joachim des arts et métiers. Bientôt l'on compta 15 écoles de garçons dans la région de Québec, 10 aux alentours de Ville-Marie, 8 autour des Trois-Rivières. L'Institut des Frères Charon (V. ce nom) contribua également à l'éducation de la jeunesse. Enseignements primaire et secondaire vécurent ainsi jusqu'en 1760. (V. Can. and Prov., vol. 16).

II. Sous le Régime britannique (1763-1900).

Pour ce qui concerne les écoles canadiennes françaises, il convient de distinguer quatre périodes.

1° Institutions (1763-1824). — Le dessein principal du gouvernement impérial tendait secrètement à l'assimilation : il oubliait la majorité et l'opiniâtreté de l'élément vaincu. Jésuites et Récollets virent leurs maisons saisies et employées à des fins civiles et militaires. Evêque, clergé romain, Religieuses devaient relever de la juridiction de la Couronne et de ses représentants officiels. Tous les foyers d'instruction furent éteints, en dépit des pétitions portées à Londres : seul le Petit Séminaire de Québec, que l'on n'osa fermer par politique, demeura en fonction. Toutefois, les Ursulines de Québec et des Trois-Rivières, les Sœurs de la Congrégation ouvraient leurs couvents à la formation des filles, bien plus favorisées que les garçons.

En 1767, l'on commença à user des droits que les autorités civiles déniaient à la liberté. M. l'abbé Curateau ouvrit dans sa cure de la Longue-Pointe une école latine, que la Fabrique de Notre-Dame transféra en 1773 au château de M. de Vaudreuil. Les derniers Récollets enseignaient les éléments dans une quinzaine de paroisses; mais ailleurs, toutes les écoles étaient fermées. En 1789, un comité officiel fut chargé par lord Dorchester d'enquêter sur l'éducation canadienne qui fut trouvée très médiocre. Le résultat fournit le prétexte de proposer aux habitants la création d'une Université protestante, apte à distribuer l'enseignement à tous les degrés. Mgr Bailly de Messein tomba dans le piège et dut se désister. En 1793, l'arrivée du docteur Mountain (V. ce nom), évêque anglican de Québec, suscita une recrudescence et, en 1801, l'Institution Royale (V. ce nom) était fondée: après vingt-cinq ans d'essai, elle tomba en décadence, grâce au dévouement du clergé paroissial. En 1796, onze Sulpiciens arrivaient à Montréal pour seconder quelques confrères. En 1803, M. Brassard, curé de Nicolet, inaugure une école primaire, germe du collège; déjà le curé Raimbault avait ouvert un cours de latin à l'Ange-Gardien. En 1811, le curé Girouard réunit à Saint-Hyacinthe un groupe d'étudiants. En 1818, Mgr Plessis installe un collège à Saint-Roch de Québec, qui vécut onze années. En 1819-20, les deux Chambres s'entendent sur la rédaction d'une loi, en vue de ruiner le monopole de l'Institution Royale et de sanctionner la stabilité des écoles sépa-

rées : le Bureau Colonial refusa d'agréer tout subside.

2° **Institutions (1824-46).** — En 1824, la législature vota la loi autorisant les Ecoles de Fabrique : celle-ci devait attribuer un quart de ses revenus annuels à la création et au maintien de l'école paroissiale, mise sous le contrôle du curé, dans tous les cas de nécessité même matérielle. Par malheur, les Fabriques se trouvaient grevées d'autres obligations locales : et la loi de libération rencontra des conseillers mécontents. Mais la législation porta un coup mortel au vieux système d'éducation en reconnaissant le principe de la liberté d'instruction et la séparation des deux nationalités du Bas-Canada sur ce terrain. Le progrès fut marquant à Québec, aux Trois-Rivières, à Montréal, surtout grâce aux Sulpiciens.

Aussi bien lord Dalhousie songea à rajeunir, par des propositions faites à Mgr Panet, la décrépitude de l'Institution Royale : il échoua en raison des dissensions politiques et de la résistance des catholiques. En 1829, il existait 63 écoles de Fabrique. Une nouvelle loi fut adoptée, presque sous le titre de loi des Ecoles du Parlement : elle nommait cinq membres de contrôle dans chaque district scolaire et elle autorisait la législature à verser la somme de 50 liv. st. par école, en réservant en retour l'inspection à des délégués officiels et en introduisant la méthode d'enseignement mutuel des écoliers. La loi comportait deux défauts : l'un, le nombre limité des établissements; l'autre, le renouvellement du vote parlementaire en mai 1836.

Les effets de cette loi s'accusèrent bientôt : en 1829, 14.700 enfants dans les écoles; en 1837, 37.000; en 1847, malgré les Troubles politiques, 60.000. En 1836, la loi fut amendée, divisant le Bas-Canada en 1.658 districts pour 33.160 enfants, au coût de 71.000 louis, la moitié perçue en taxe directe; mais le Conseil législatif d'approuver la contribution civile; et ainsi environ 1.300 écoles perdaient leurs gratifications. En même temps, l'on appropria des fonds en faveur de deux écoles normales, une à Québec et l'autre à Montréal, sous deux comités indépendants et ouvertes aux Protestants et aux Catholiques. L'abbé Holmes fut choisi par ces derniers. Le système de neutralité dans l'enseignement fit avorter l'entreprise.

En 1841, nouvel essai de législation : taxe scolaire imposée aux propriétaires terriens, cinq commissaires d'école, un Bureau d'éducation présidé par un Surintendant général pour les deux Provinces et sous lui deux surintendants des Districts respectifs. Cette innovation souleva la méfiance et l'opposition générales. Robert Jamieson est nommé au premier poste; au Bas-Canada, le docteur J.-B. Meilleur (V. ce nom), en 1842. La lutte des mécontents dura dix années.

Dans la présente période, il convient de mentionner les noms de J.-F. Perrault, de Jacques Labrie, de John Neilson, du docteur Barbin, de Michel Bibaud. Les revenus des immeubles des Jésuites, confisqués au bénéfice de la Couronne, furent affectés, dès 1829, à la caisse des écoles du Parlement. En 1839, les Sulpiciens virent confirmer officiellement la possession de leurs domaines seigneuriaux : à condition toutefois que la rente annuelle soit appropriée à la propagation de la religion et à l'instruction de la jeunesse, dans les limites de la vieille paroisse Notre-Dame. En 1837, ils firent appel au concours des Frères des Ecoles Chrétiennes de Paris. En 1825, fondations des établissements de Sainte-Thérèse et de Chambly; en 1829, du collège Sainte-Anne-la-Pocatière; en 1832, de celui de l'Assomption et de celui de Joliette en 1846.

3° **Institutions (1846-76).** — La taxe sur les immeubles assura la liberté d'enseignement. Elle garantissait l'ouverture et le fonctionnement des **Ecoles séparées.** Mais la loi de 1846 subit dans la suite des modifications : en 1849, formation dans les districts paroissiaux de corporations distinctes; élargissement des pouvoirs dévolus au Surintendant; en 1850, répartition de la Province en 23 districts, sous la surveillance d'autant d'inspecteurs; en 1856, autorisation d'ouvrir des écoles normales; en 1867, principe de séparation des éléments de la population, protestante et catholique.

Le docteur Meilleur, avec une infatigable activité et une haute opinion de sa mission, sut tout organiser, comme on le peut aisément constater dans ses 18 rapports et ses 30 circulaires ; méthodes, discipline, choix des maîtres et maîtresses, admission aux diplômes, salaires des uns et des autres, publication d'ouvrages scolaires, certificats pédagogiques, examens divers. Il eut pour successeur, en 1855, M. P.-O. Chauveau (V. ce nom). En 1856, malgré le mauvais vouloir des radicaux, sir G.-E. Cartier fit voter deux lois de progrès : appropriation des propriétés des Jésuites aux frais de l'enseignement supérieur, création d'un Conseil de l'Instruction publique , autorisation aux commissaires d'augmenter l'imposition jusqu'au double du tarif accordé par la législature.

En 1857, fondation à Montréal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, mise sous la direction de l'abbé H. Verreau (V. ce nom); à Québec l'Ecole Normale Laval fut confiée à l'abbé Horan (V. ce nom). Les associations d'instituteurs ne tardèrent pas à s'y affilier.

Pour eux le Surintendant fonda le **Journal de l'Instruction publique** en 1857, publié dans les deux langues. Il organisa aussi le système des conférences pédagogiques, ainsi qu'une caisse de retraite pour les Protestants comme pour les Catholiques. L'Université Laval fut fondée en 1852. D'autres établissements secondaires surgirent dans cette période : le collège Masson à Terrebonne et celui de Saint-Laurent, en 1847; en 1848, celui de Sainte-Marie des Jésuites et celui de Bourget à Rigaud; en 1853, les collèges de Monnoir et de Lévis; ceux des Trois-Rivières (1860), de Rimouski (1867), de Sorel (1867), de Chicoutimi (1873), de Sherbrooke (1875). L'on a aussi introduit dans quelques-uns un cours exclusivement commercial et même un enseignement agricole fort important.

4° **Institutions (1876-1900).** — En 1876, la législature de Québec adopta une loi, où l'on remarque ces deux clauses : séparation de l'enseignement de la politique et la sanction de l'autonomie des diverses croyances en matière d'éducation. Dès lors, le Surintendant demeure indépendant de la politique des partis. Le comité catholique se compose des évêques de la Province et d'un nombre égal de laïcs. En 1906, l'on ouvrit l'entrée du Conseil à quatre Maîtres de l'enseignement primaire. Les Surintendants Gédéon Ouimet (1876-93) et M. Boucher de la Bruère, se sont montrés à la hauteur de véritables éducateurs.

En 1876, Pie IX autorisa la fondation à Montréal d'une Université, succursale de Laval de Québec : la réalisation du projet subit des atermoiements; finalement, on régla que la charge pécuniaire resterait au compte du diocèse et l'on choisit comme premier vice-recteur l'abbé J.-B. Proulx (1888-92). L'organisation des Facultés rencontra des obstacles; mais l'on a établi : la théologie, le droit, la médecine et les arts. Plusieurs maisons d'enseignement y sont affiliées. Aujourd'hui, l'Université catholique de Montréal a été proclamée autonome (1919).

De nouveaux collèges se sont fondés comme celui de Valleyfield (1893) et celui de Loyola à Montréal (1897), celui de Saint-Jean d'Iberville et un collège ou Ecole sacerdotale. Les Instituts religieux d'hommes et de femmes se sont multipliés dans la Province. L'on imprime des périodiques dans plusieurs institutions; l'on a créé bibliothèques, musées scolaires, des académies et des écoles ménagères, des institutions techniques, entre autres à Montréal, en 1911, les Ecoles des Hautes-Etudes commerciales et à Québec en 1912.

Toutes les branches de l'enseignement sont soumises à l'inspection : inspecteur général, inspecteurs de districts (1908-1910). L'on a réformé la méthode de collation de certificats et de grades. En 1898, les 24 bureaux d'examinateurs furent remplacés par un bureau central de dix membres qui délivrent l'autorisation permanente d'enseigner. En même temps, les salaires ont été relevés et la caisse de retraite mieux garantie. Aussi le taux de la représentation scolaire de la Province de Québec est le plus élevé au Canada.

III. Sous le Régime anglais.

La population anglaise ne compta que des unités, avant 1763. Au XVIII[e] siècle, elle végéta assez longtemps dans le Bas-Canada. Au commencement du siècle suivant, le gouvernement établit l'**Institution Royale** (V. ce mot). Elle réussit à fonder des écoles élémentaires dans les Cantons de l'Est. Après la Confédération s'ouvrirent les écoles normales et les Universités protestantes.

La Nouvelle-Ecosse organisa son enseignement assez tard, faute de colons, de 1713 à 1783. A partir de l'installation des Loyalistes et dans la suite, l'essor que prirent les écoles fut considérable. Il en fut de même au Nouveau-Brunswick.

Dans l'Ontario, les progrès furent encore plus remarquables, au XIX[e] siècle jusqu'à nos jours. Ce fut l'œuvre d'hommes ambitieux et désireux d'établir des écoles, des collèges, des universités : tels Hincks, Ryerson, Hodgins.

Lorsque, en 1865-67, on négocia les conditions de la Confédération, on se préoccupa de protéger les droits acquis par les Provinces. En conséquence, l'**Acte de l'Amérique Britannique** attribue à chacune le droit exclusif de légiférer en matière d'instruction publique, ajoutant que « rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré par la loi, antérieurement à l'Union, à une catégorie quelconque de citoyens dans la Province, relativement aux écoles séparées ».

Il existe, depuis 1867, dans chaque Province, celle de Québec exceptée, un ministère de l'Instruction publique, dirigé par un ministre attitré, soit par le Conseil exécutif lui-même. Toutefois, dans la pratique, les détails de l'administration sont confiés aux fonctionnaires permanents du ministère. Dans le Québec, le Surintendant de l'Instruction publique, nommé par le gouvernement, est d'office président du Conseil; le Secrétaire Provincial est l'agent de liaison entre ce Conseil et le gouvernement : il existe aussi deux secrétaires généraux, l'un français et l'autre anglais. En 1927, sur 125.876.375 dollars dépensés pour l'éducation du pays, 17.376.342 sortaient du trésor des Provinces.

Si la nomination de chaque Province a son siège dans sa capitale, les représentants régionaux sont les inspecteurs d'écoles qui, par-

tout, hormis l'Ontario, sont nommés et payés par le gouvernement. Dans l'Ontario, les inspecteurs des lycées et des écoles séparées sont nommés et payés par le gouvernement, tandis que ceux des écoles publiques, sauf dans les districts inorganisés, sont nommés par la municipalité de la cité ou du comté qui les choisit parmi les personnes recommandées par le ministère, et leur appointements sont payés en partie par la municipalité et en partie par la Province.

Dans le Québec, il existe deux systèmes : l'enseignement protestant et l'enseignement catholique. Le premier est dirigé par le Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, ou plutôt par son secrétaire anglais; le programme des études est similaire à celui des autres Provinces et s'arrête au onzième degré, d'où les étudiants sortent pour entrer ou à l'Université Mac Gill, ou à Bishop's College, les deux seules Universités protestantes de langue anglaise de la Province. Le second, qui est principalement de langue française, est administré par le Comité catholique du même Conseil, ou par son secrétaire. Le cycle des études primaires est de huit échelons, six élémentaires et deux complémentaires, dont quelques-uns nécessitent plus d'un an, le programme du huitième échelon correspondant à celui du dixième degré des écoles protestantes.

Dans la dernière décade (1922-30), des tendances nouvelles se sont manifestées : c'est d'allonger la période de la scolarité obligatoire et de l'appliquer plus strictement. Cette orientation s'est spécialement fait jour dans l'Ontario, où une loi votée en 1919 dispose : que les enfants de 8 à 14 ans doivent fréquenter l'école pendant toute l'année scolaire et que ceux de 5 à 8 ans, qui fréquentent déjà l'école, sont tenus à la même assiduité; qu'un écolier peut, ou bien rester à l'école jusqu'à 16 ans, ou bien la quitter à 14 ans, mais dans ce dernier cas, il doit suivre des cours postscolaires jusqu'à 18 ans : loi qui augmenta le nombre d'étudiants des écoles secondaires, en dirigeant les adolescents vers l'enseignement professionnel et technique.

Les tableaux statistiques, consacrés à l'Instruction publique au Canada, établissent que, en 1927, les écoles dénombraient : 2.291.763 élèves, dont 2.022.729 inscrits aux écoles élémentaires, 102.668 aux écoles spéciales. Les collèges commerciaux indépendants instruisaient 18.494 garçons et filles; d'autres écoles particulières 71.468; les Universités 26.431; les collèges 6.642; les collèges ou séminaires classiques 10.430. Les maîtres et maîtresses des écoles publiques s'élevaient au chiffre de 66.000.

Par malheur, le gouvernement de l'Ontario s'est refusé, des années durant, de traiter les écoles séparées avec la même équité et largesse que celui de Québec envers les Protestants. Le Manitoba, sous l'impulsion de M. Greenway, a persisté à maintenir l'injustice dans la même voie.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Mgr Am. Gosselin, *L'Instr. au Can. fr.*, Québec, 1911; Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

INTENDANT, fonctionnaire placé à la tête d'une administration publique, en vertu d'une commission royale.

L'origine de l'intendance remonte à l'époque de François Ier : intendants des finances, intendants de police. Louis XIII, en 1623, créa les intendants des eaux et fontaines; Richelieu, les intendants des Provinces, agents royaux qui, sous le titre d'**Intendants de justice, police et finances**, étaient chargés de veiller à leur bonne administration. Ils succédaient aux **Maîtres des Requêtes** que l'on déléguait jusque-là dans les provinces pour faire les inspections, désignées sous le nom de **chevauchées** (1636). Durant la Fronde, le Parlement demanda et obtint leur suppression. Mais on les rétablit en 1654 et l'on en plaça successivement dans les généralités du royaume.

Selon M. Clément, dans son **Histoire de Colbert** (tome II), il est plus facile de montrer à l'œuvre l'intendant que de préciser ses attributions. En France, il devait connaître de toutes les contraventions aux ordonnances et des oppressions que les sujets du roi pourraient subir des gens de justice par corruption, négligence, ignorance ou autrement; signaler les procédures oiseuses et les concussions des magistrats; juger par délégation du Conseil et rendre sans appel des arrêts comportant même la peine de mort; prévenir et réprimer tout ce qui pouvait menacer l'ordre; veiller aux approvisionnements et aux subsistances, à l'état des prisons. Prévenu par les procureurs généraux de tous les abus commis, suivant au besoin les armées, il passait la revue des troupes pour s'assurer si elles étaient bien équipées et jugeait en dernier ressort les gens de guerre. Les routes, les canaux, les mines figuraient parmi ses attributions, augmentées de tout ce qui concernait l'impôt. Si, sur ce dernier point, son intervention avait peu d'inconvénients dans les pays d'Etat, grâce aux garanties de leur organisation administrative, elle pouvait devenir redoutable dans ceux d'élection. Là, les règlements lui donnaient le droit de taxer les taillables omis dans les rôles et d'augmenter arbitrairement les impositions qu'il jugeait trop faibles : faculté funeste qui

le rendait maître de la fortune des citoyens et lui permettait d'avantager telle paroisse ou tel fermier, dans l'intérêt de leurs protecteurs et de leurs amis.

Au Canada, l'intendant venait après le gouverneur et l'évêque ((1665-1759). Il était le chef de la justice, des finances, de la police. Il y eut dans les rangs de nos hauts fonctionnaires des esprits fort distingués : Talon, Raudot, père et fils, Bégon, Hocquart (V. ce nom). Les attributions concordaient avec celles des intendants des provinces françaises, à une exception près : le gouverneur avait la charge des troupes régulières et de la milice, afin d'en disposer selon son gré et les occurrences.

Son rôle a été diversement apprécié par les historiens, à cause des malentendus, des mésintelligences, des dissensions qui éclatèrent si souvent entre lui et le gouverneur. L'on a oublié qu'il était impossible à ce dernier de mener de front tout ce qui fut du ressort du premier : sa charge était lourde et très considérable. D'autre part, l'entente fut parfaite entre Courcelle et Talon, ce qui justifie amplement la division des pouvoirs répartis entre gouverneur et intendant; de même, entre Beauharnois, Raudot, Bégon et Vaudreuil; entre Hocquart et Beauharnois.

L'on peut dresser la nomenclature suivante de ces hauts fonctionnaires, dont on consultera la biographie respective :

1. Robert (Louis) (1663-65), qui ne vint pas au Canada;
2. Talon (Jean) (1665-68), remplacé (1668-70) par
3. Bouteroue (Claude de), et revint de 1670-1672;
4. Duchesneau (Jacques) (1675-82);
5. Meulles (Jacques de) (1683-86);
6. Bochart (Jean) (1686-1702), sieur de Champigny;
7. Beauharnois (François de) (1702-05);
8. Raudot (Jacques) et son fils, Antoine-Denis (1705-11);
9. Bégon (Michel) (1722-26);
10. Robert (Edme-Nicolas), décédé à bord (1724);
11. Chazelles (Guillaume de), victime du naufrage du **Chameau** (1725);
12. Dupuy (Claude-Thomas) (1726-28);
13. Hocquart (Gilles) (1729-48);
14. Bigot (François) (1748-60).

En Nouvelle-France, l'intendant est le chef souverain des finances. Il détient le maniement des deniers royaux : nul paiement ne se fait que sur son ordre. Il gère également la perception de tous les droits; dispose des ressources en nature : vivres, munitions, marchandises et matériaux emmagasinés au compte du roi. Dans le domaine de la justice, l'intendant, chef du Conseil souverain, possède une juridiction exclusive en fait d'impôt, de censive, de police. Il remplit privativement les fonctions de juge-consul. Par ses subdélégués, dont appel des sentences relève de lui, son mandat embrasse toute la colonie; il peut, à son gré, exercer le droit de l'évocation, dans toutes les sphères. A lui appartient à peu près le ressort de la police : il en a officiellement la charge, en ville et à la campagne. Par ses ordonnances, il la réglemente effectivement. En vertu de son triple mandat, finances, justice et police, il est le grand administrateur du pays dans sa vie normale.

Bibl. — Régis Roy, *Les Int. de la Nouv.-Fr.*, dans *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1903; *Bull. des Rech. hist.*, Beauceville, 1926; G. Lanctot, *L'Admin. de la Nouv.-Fr.*, Paris, 1929.

INTERCOLONIAL (Chemin de fer), grande voie qui s'étendait d'abord de Lévis, ensuite de Saint-Hyacinthe à Halifax, puis à Sidney (Prince-Edouard), sur une longueur de 1.446 milles.

Le projet fut conçu en 1832. En 1836, le tracé commença à partir de Saint-Jean (N.-B.) à Lévis; mais rien ne fut alors exécuté. En 1848, les ingénieurs reprenaient leurs travaux d'inspection. En 1849, la Province du Bas-Canada vota la garantie des obligations pour la construction d'une voie entre Québec et Halifax. En 1852, le **Grand Tronc** fut incorporé et entreprit le chemin de fer de Lévis à la Rivière-du-Loup (126 milles) : il fut ouvert en 1860, ainsi que le tronçon (108 milles) de Saint-Jean à la Pointe-du-Chêne sur le Saint-Laurent; celui-ci fut prolongé jusqu'à la frontière de la Nouvelle-Ecosse, de 1865 à 1870. Cette dernière Province en construisit un autre, de Halifax à Truro (61 milles) avec un embranchement sur Windsor (32 milles) (1854-58), puis jusqu'à Pictou (52 milles) (1867). Il resta à franchir encore la distance de Truro à la Rivière-du-Loup : l'Acte de la Confédération (1867) exigea cette jonction par un emprunt de trois millions de livres sterling. Le 1er juillet 1876, l'Intercolonial était terminé (746 milles) jusqu'à Lévis. Le 1er mars 1898, le gouvernement acheta le chemin du comté de Drummond jusqu'à Sainte-Rosalie, puis de là à Saint-Lambert.

Le chemin de fer de Prince-Edouard, commencé en 1871 devint partie de l'Intercolonial en 1873. Par un acte du Parlement en 1919, l'Intercolonial est rattaché, en perdant son nom, au **Canadien National** (V. ce mot).

Bibl. — The Enc. Amer., New-York, 1903; Can. and Prov., Index, 1917; S. Fleming, *The Interc. Railway*, Montréal, 1876; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926; Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

INVASION AMERICAINE ou tentative des Colonies de la Nouvelle-Angleterre de gagner à leur cause les Canadiens français.

I. Première Invasion (1775-76).

Les causes éloignées étaient les suivantes : incompatibilité des intérêts commerciaux des Colonies et de la métropole : loi du timbre, appui politique du parti de l'Opposition aux Communes et l'assistance française; les causes prochaines : l'adresse du Congrès américain au peuple anglais (octobre 1774) et sa diffusion dans les 13 Etats; lettre à la Province de Québec à la même date et sa diffusion dans les villes et les campagnes.

Les chefs de l'attaque sont : Benedict Arnold, Richard Montgomery, Philippe Schuyler; ceux de la résistance : Guy Carleton, Guy Johnson, Samuel Graves. L'ouverture des hostilités commence le 19 avril 1775 par l'escarmouche de Lexington; le même mois, Ethan Allan proclame l'indépendance de New-York pour se venger du gouverneur : le 10 mai, il s'empare de Ticondéroga et Seth-Warner, de Crown Point. Le 9 juin, proclamation de Carleton : loi martiale et appel de tous aux armes. En juillet, le Congrès confie à Schuyler la formation d'une armée à Ticondéroga, où Montgomery vient le seconder. Washington lance Arnold contre Québec par la voie de Kénébec, les lacs, la Chaudière.

Le 4 septembre, Schuyler et Montgomery se rejoignent à l'Ile-aux-Noix : le 6, à la tête d'environ 1.000 volontaires, ils marchent sur Saint-Jean; mais le premier tombe malade et se retire, cédant au second le commandement. Ethan Allan trouva des rebelles à Sorel, traversa à la Longue-Pointe, où il est fait prisonnier, le 25 septembre. Peu après, James Livingstone, beau-frère de Montgomery, passe aux Américains avec 400 transfuges; il assiège Chambly le 18 octobre et contraint le major Stopford à se rendre, le 20; pendant que Montgomery s'empare du major Preston et de la garnison du fort Saint-Jean (2 novembre). Montréal lui ouvre ses portes, le 12.

Le 8 du même mois, Arnold est en vue de Québec et, le 13, il traverse à l'Anse-à-Wolfe; il conduit ses troupes à un demi-mille des fortifications et jette à la garnison trois volées de défi avec une sommation hautaine. Carleton absent à Montréal, ne rentre que le 19; il sait que la place est imprenable à condition de garder Lévis et Beauport. Montgomery triomphant arrive le 6 décembre, sous les murs de la capitale. Dès lors, les assauts sont incessants, bien que l'ennemi manquât d'artillerie lourde. Aussi bien les efforts se limitent à la basse ville, où s'élèvent les barricades au Saut-au-Matelot. Enfin Montgomery est tué et Arnold blessé et mis hors de combat, le 31 décembre. Néanmoins, le siège continue sous les ordres de David Wooster : de janvier à mai. Le 6 de ce mois entrent en rade deux frégates et une corvette qui débarquent 200 hommes. Aussitôt, 800 combattants sortent de la ville inopinément et tous les officiers et soldats américains de fuir à travers les Plaines jusqu'à Deschambault. Le 8 et le 10, arrivée du général Burgoyne et débarquement de 10.000 guerriers.

Arnold, remis de ses blessures, est rendu à Montréal et envoie un certain Bedel à la passe aux Cèdres avec 350 hommes pour arrêter la poussée venant de l'Ouest; mais l'officier déserte, laissant le commandement au major Butterfield, qui capitule le 19 mai 1776 aux mains du capitaine Forster. Arnold s'est transporté à Sorel et de là, ordonne un assaut de surprise sur les Trois-Rivières avec les 2.500 volontaires du brigadier William Thomson. Mais, sur les entrefaites, se présentent les transports de Québec et les troupes abattent 500 Américains; les autres repassent le fleuve, le 7 juin. Le 14, la flotte anglaise remonte à pleines voiles et atteint Sorel, une heure seulement après le départ des Américains. Le général Burgoyne reprend Sorel, Chambly, Saint-Jean. Le 17 juin, Arnold concentre les contingents à l'Ile-aux-Noix et fait transporter à Crown Point malades, blessés, convalescents : en deux mois, plus de 5.000 hommes avaient succombé ou déserté dans le plus misérable état.

Le 11 octobre suivant, sur une flottille improvisée au lac Champlain, le gouverneur Carleton se porte à l'attaque des 15 voiliers d'Arnold à Crown Point : lutte d'artillerie de deux heures. La flotte américaine, acculée dans une anse, est sur le point de se rendre : la nuit, l'habile Arnold réussit à s'échapper. Le lendemain, les bâtiments sont détruits, en partie par l'ennemi, en partie par un incendie volontaire.

L'occupation américaine avait duré 13 mois au Canada (mai 1775-juin 1776) (V. Can. and Prov., Index).

II. Deuxième Invasion (1812-14).

Les causes du conflit peuvent se ramener à quatre principales : rivalité commerciale, acte de navigation, sentiment anti-britannique, ambition de la conquête du Canada.

La première se fonde sur le système des entrepôts ou ports métropolitains d'arrivée et de sortie pour les objets de trafic : la déclaration de l'Indépendance les ferme : baisse immédiate des exportations; la République cultive un pays vierge : blé, bois, fruits, épices, et la main-d'œuvre se solde un dollar par jour au lieu d'un shelling et attire les émigrés anglais. Le second fut promulgué par

Cromwell, le 9 octobre 1651, édictant que « nul navire ne pourra faire le commerce avec les Colonies que si le propriétaire, le capitaine et les trois-quarts de l'équipage sont sujets britanniques »; la presse est l'enrôlement forcé en Angleterre, même si l'on découvre le matelot à un bord étranger, sauvant ainsi l'île et le royaume contre Napoléon : Acte aboli seulement en 1849. Le sentiment fut surexcité par le blocus continental et par la visite imposée par le **Léopard** à bord du **Chesapeake** américain où il saisit les marins britanniques. Mais la véritable intention du conflit fut l'ambition d'étendre au nord les frontières américaines et d'augmenter ainsi la population.

Les effectifs américains comprennent l'élément naval et l'élément militaire .Le premier a été négligé par les présidents Thomas Jefferson et James Madison : ports et protection des lacs et des grands fleuves; en 1811, la marine ne compte que 22 voiliers et trois flottilles lacustres; seules les frégates côtières valurent aux Américains les seuls succès maritimes. Le second se réduisait, en 1801, à 3.000 hommes de troupes; mais en 1812, les inscrits étaient de 35.000, dont 6.750 sous les armes. Durant les trois campagnes, 56.000 réguliers sont enrôlés, ainsi que 10.000 volontaires et 3.000 forestiers (**Rangers**). Les différents Etats lèvent 456.400 miliciens, mais aucun général ne commande guère qu'un effectif de 10.000; Henry Dearborn, William Hull, Hampton et Wilkinson sont presque hors cadre depuis trente ans. Les troupes sont indisciplinées, inexpérimentées, mal organisées, sous des officiers sans aucune connaissance de la stratégie.

Les effectifs canadiens, malgré un front immense à défendre, se composent de la marine anglaise, fort épuisée dans une lutte de près de vingt ans contre Napoléon; de la marine coloniale, secondée par la précédente; de l'armée britannique, faible sans doute, mais bien commandée par sir G. Prévost et surtout par Isaac Brock; des Fencibles canadiens ou milice bourgeoise, comprenant les Voltigeurs, les Vétérans, le Régiment Royal de Terre-Neuve et les Ecossais catholiques de Glengarry : en tout environ 4.000 combattants adjoints aux réguliers. Ils sont renforcés, il est vrai, par un fort contingent d'indigènes et de métis, sous les ordres de Tecumseh.

I. Première campagne (1812).

L'ancien Président Jefferson (1800-1809), devenu secrétaire d'Etat, considère en 1812 « la conquête du Canada comme une simple promenade ». Le Président Madison (1812-18) rejette les exigences du droit de visite en mer; le 19 juin 1812, il notifie l'ouverture des hostilités.

Sur mer, deux jours après, le commodore Roberts tente d'intercepter le retour d'une flottille marchande, passant des Antilles à Londres. Au mois d'août, la **Constitution** s'empare de la **Guerrière** anglaise et, en décembre du **Java**; en octobre, la frégate **Les Etats-Unis** prend le **Macédonien**. Sur terre, rien d'effectif, excepté sur la frontière de Saint-Régis sans défense naturelle, mais où le colonel de Salaberry avait établi une chaîne de postes qui, en octobre, vinrent obstruer la marche des Américains. Dans l'ouest, le général Brock capture à Détroit le général Hull (V. ces noms) et proclame l'annexion du Michigan au Canada : le traité le rendit à la République. Sur le front de Niagara, le 13 octobre 1812, il remportait sur le colonel Solomon Van Rennselaer la victoire de Queenstown.

II. Deuxième campagne (1813).

En janvier, le général James Winchester commandant 1.000 hommes, envoie le colonel Lewis avec un fort détachement contre les Canadiens et les Indiens à Frenchtown (**Rivière-aux-Raisins**); mais le colonel Henry Procter l'attaque par un mouvement tournant et remporte un brillant succès; il tue ou blesse à l'ennemi environ 400 combattants, fait 500 prisonniers avec les deux officiers supérieurs.

Toutefois, le 25 avril, Dearborn et le commodore Isaac Chauncey, à la tête de 1.700 Américains, traversent le lac Ontario vers York, et mettent hors de combat 200 Anglais, font 300 autres prisonniers et brûlent les édifices du Parlement. Le 27 mai, assaut donné au fort George, défendu par le major-général John Vincent avec 1.500 guerriers; il est secondé par sir James Yeo et par le colonel Edward Baynes à Sackett's Harbour et au fort Pompkins. Le 5 juin, les 3.000 combattants de Dearborn sont campés à Stoney Creek, sous les ordres des généraux Chandler et Winter; avec un détachement de 704 braves, sir John Harvey les surprend la nuit par une charge à la baïonnette, en tue ou blesse 100 et fait autant de prisonniers avec les deux commandants en chef. Le 23, le colonel Bœrstler s'avance contre le commandant irlandais, James Fitz-Gibbon, avec 600 hommes, à **Beaver Dam**, près de Queenstown; Laura Secord va solliciter au loin un parti indien, au nombre de 250, conduits par un Canadien nommé Ducharme : les capitaines Kerr et Grant s'embusquent et tombent sur les Américains, qui ne tardent pas à se rendre avec leur chef. Le 5 juillet, les Anglais traversent le Niagara au-dessus des chutes et

s'emparent du fort Schlosser et de Black Rock.

Les contre-attaques américaines s'accentuent au mois d'août. Le capitaine Oliver Perry, muni d'une flottille, atteint le lac Erié. Prévost commande au capitaine Robert Barclay de l'attaquer : le **Lawrence** américain se lance sur le **Détroit** anglais, qui perd 83 hommes sur 142; Perry fait appel au **Niagara**, lequel désempare le **Détroit** et saisit six voiliers à l'ennemi (10 septembre). Le 22 octobre, Procter est à Sandwich avec 3.500 personnes, réduits à 1.000 le 5 novembre. Le général Harrison le suit de près et le force à livrer bataille; les indigènes du brigadier Tecumseh résistent comme des lions; mais leur chef est tué à Moraviantown : la victoire de Harrison est éclatante et la route de Makinac lui est ouverte.

En août précédent, le capitaine Everard et le colonel John Murray opèrent une heureuse incursion navale au lac Champlain. Le général Wade Hampton fait alors traverser à Plattsburg 4.500 réguliers et des miliciens; puis en septembre et en octobre, il concentre 7.000 guerriers sur la frontière aux alentours de Châteauguay (V. ce mot) : le 26 du mois, le colonel de Salaberry (V. ce nom) remporte la victoire par un soldat contre cinq ennemis. Le 11 novembre, à la **Ferme Crysler**, à la tête des rapides du Long-Saut, le colonel Morrison avec environ 800 Anglais, défait le général Boyd, commandant 1.800 Américains, portés à 2.400 durant le combat. Le même mois, le colonel Willcocks, passé à l'ennemi, dirige le brigadier Mac Clure dans les razzias contre les domiciles des Loyalistes; le 10 décembre, cet officier général incendie les demeures, avant de faire sauter le fort George, laissant ainsi 400 femmes et enfants sans foyer, en hiver. Le 13 décembre, Gordon Drummond est installé lieutenant-gouverneur à York (Toronto); il décide avec Murray l'assaut immédiat du fort Niagara par un détachement de 600 réguliers; le 18, en quinze minutes, la garnison se constitue prisonnière. Le lendemain, le major-général Phineas Riall livre aux flammes Lewiston et rase le fort Schlosser; le 29 décembre, il repousse les Américains hors de Buffalo qu'il réduit en cendres.

III. Troisième campagne (1814).

Dans l'est, à Lacolle, comté de Saint-Jean d'Iberville, sur le Richelieu, en novembre 1822, le général Dearborn, qui avait dix mille hommes à Plattsburg en vue d'une attaque contre Montréal, envoya un détachement de 1.200 hommes faire une reconnaissance au-delà des frontières du New-York : les Américains se heurtèrent à un corps de 500 miliciens et Indiens, commandés par le capitaine Mac Kay. Celui-ci réussit à la faveur des ténèbres, à amener l'ennemi à se fusiller lui-même et à le mettre en fuite complètement démoralisé. Le 29 mars 1814, le général Wilkinson avec 4.000 hommes est sur le point de s'emparer du moulin et de la redoute de Lacolle, où le major Hancock résista avec une poignée de 350 réguliers et miliciens, si bien qu'il détermina les Américains à lever le siège et à repartir, le lendemain.

Dans l'ouest, Michillimakinac a été renforcé par le détachement du colonel Macdonall de Glengarry avec 90 hommes. Il charge son lieutenant William Mac Kay de chasser l'ennemi du fortin de la Prairie-aux-Chiens sur le Haut-Mississipi en juillet. Le mois suivant, 700 Américains, conduits par Croghan, traversent l'Erié sur cinq voiliers : le colonel les repousse avec 200 combattants; et le commodore Worsley s'empare de **la Tigresse** et du **Scorpion**, du 3 au 6 septembre.

La péninsule du Niagara constitue l'enjeu entre les belligérants. Le point culminant de leur rencontre se trouve être la bataille indécise de Lundy's Lane (V. ce nom), la plus meurtrière de tout le conflit, le 25 juillet. Les derniers engagements se continuent jusqu'en novembre : avant de repartir, les Américains incendient le fort Erié. Le général Prévost voulut tenter une contre-invasion.

Il décide de mener une armée de 10.000 vétérans contre Plattsburg, en septembre. Mais il veut combiner son action avec les matelots de l'amiral Downie au lac Champlain, tandis que le général américain Macomb lui oppose 3.500 réguliers, soutenus par la flotte de l'amiral Macdonough. Les deux amiraux en viennent aux mains, mais Prévost demeure inactif. Le vaillant capitaine Daniel Pring fait des prodiges de valeur : Downie est tué à son bord et la moitié des équipages mis hors de combat. Le 11 septembre, le gouverneur rentre, ayant essuyé un lamentable échec.

Londres est indignée : elle appelle une éclatante revanche. Le 24 août 1814, le général Ross avec 4.000 réguliers, et l'amiral Cockburn avec une flotte débarquent aux Etats-Unis. Le général Winder leur oppose 5.000 combattants. Ross lance contre eux 1.500 des siens : seul le capitaine Joshua Barney à la tête de 400 se battit en héros et fut fait prisonnier. Le soir de la victoire, tous les édifices publics de Washington sont livrés aux flammes, en représailles.

IV. Traité de Gand (24 décembre 1814).

Ce traité maintenait les choses en l'état antérieur au conflit. Les demandes mutuelles furent d'abord extravagantes; et, dans la

suite des pourparlers, les deux parties finirent par se désister de leurs réclamations. Il fut ratifié à Washington le 18 février 1815.

BIBL. — Colonel W. Wood, *Can. and Prov.*, t. III, Toronto, 1914; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920.

IRLANDAIS CATHOLIQUES, émigrés du pays natal ou venant de France au Canada, ou prisonniers de guerre, formant l'un des principaux facteurs de la population de la Confédération.

Sous le Régime français, il ne s'est guère présenté que des personnages isolés. L'histoire a conservé plusieurs noms. En 1697, sur l'escadre de M. d'Iberville (V. ce nom) qui se rendait à la baie d'Hudson, l'aumônier de bord était le prêtre irlandais, appelé Fitz-Maurice, qui avait sans doute fait ses études théologiques à Douai, en France; M. de la Potherie, auteur du récit de l'expédition, a noté que, en sortant du détroit d'Hudson, « un Esquimau consentit à monter à bord du **Pélican**, et que, ayant aperçu du haut de l'échelle un homme habillé d'une soutane noire, il en conçut une si grande frayeur qu'il balança s'il se jetterait en bas dans la mer ».

Charles de Macarty (Mac Carthy) (V. ce nom), né en 1706, devint capitaine de port à Québec en 1745, capitaine de vaisseau en 1757, servit à la Nouvelle-Orléans, où il mourut le 20 avril 1764 : il avait épousé à Québec en 1737 Angélique-Jeanne Guillemin (V. ce nom). Un troisième Irlandais, Timothy O'Sullivan (devenu **Sylvain**), naturalisé à Québec le 7 mars 1724, se distingua comme chirurgien et médecin du roi. Quelques années après, les hasards de la guerre entre la France et la Nouvelle-Angleterre amenèrent des prisonniers : le ministre écrivit à l'intendant Hocquart : « Si les Irlandais catholiques, conduits au Canada, demandent à y rester, je ne vois aucun inconvénient de le leur permettre ».

Le gouverneur de Vaudreuil écrivait, le 12 septembre 1757, au ministre de la Marine, « qu'il s'est trouvé des Irlandais catholiques dans le nombre des prisonniers, se déclarant entièrement détachés désormais du service du roi d'Angleterre; qu'il est lui-même satisfait de leur conduite, au point d'avoir formé une compagnie de 50 hommes; que cette compagnie n'a pas été nourrie en vain, ayant aussitôt travaillé aux fortifications de la ville de Québec; qu'il aurait pu la joindre ensuite aux troupes qu'il a fait marcher au fort George; qu'il préfère la faire passer en France sur le **Célèbre**, commandé par M. de la Jonquière, à qui il donne ordre de la remettre à l'intendant du port où il abordera ». Le 13 mai précédent, chacun des soldats irlandais signa son engagement de fidélité au roi de France : trois Irlandaises et deux enfants les suivaient à bord. Cette combinaison du gouverneur sauva la compagnie de la vengeance des vainqueurs, en 1759 et en 1760. Ce fait a été sans doute le point de départ d'une pure légende, qui s'accrédita dans la suite, au sujet d'un régiment irlandais versé dans les troupes du marquis de Montcalm.

Sous le Régime anglais, l'apparition de l'élément irlandais catholique remonte à 1811-12, rattaché à l'élément écossais catholique, dans la colonisation de la Rivière-Rouge par lord Selkirk (V. ce nom). Le premier contingent, au nombre de 90 ouvriers et de 15 écrivains, arriva à York-Factory, Baie d'Hudson, le 24 septembre 1811. Un petit groupe de noms irlandais a été signalé : Costello, Burke, Bourke, Green, Mac Rooney, Walsh, Corcoran, Mac Donnel, O'Rourke, avec leur aumônier Charles Bourke. Miles Macdonell (V. ce nom) conduisit le parti à la Rivière-Rouge, où il arriva le 30 août 1812. Un mois après, débarquait à York Factory un second contingent composé d'Irlandais, mis sous la conduite d'un compatriote, Owen Keveney; il comptait en réalité 11 Irlandais venus de leur île, tant colons que commis de la Compagnie de la baie d'Hudson. La sévérité de Keveney amena des troubles, qui décidèrent lord Selkirk à racoler ses colons parmi les presbytériens d'Ecosse. En 1816, à la bataille de la Grenouillière ou des Sept-Chênes, sept Irlandais furent tués. Dans la suite des décades, les Irlandais, répandus dans les Prairies, ont toujours été la providence des missionnaires (V. P. A. Morice, t. I et II).

Entre 1812 et 1820, les premières familles irlandaises commencèrent à se réfugier dans les Provinces maritimes. La même année, Mgr Plessis faisait appel aux curés de campagne pour hospitaliser dans les familles aisées les orphelins irlandais : un certain groupe fut recueilli par le curé Painchaud à Sainte-Anne-de-la-Pocatière (V. Bull. des Rech. hist., 1922).

En 1825, Peter Robinson leva dans le sud de l'Irlande une recrue de colons, soit 415 familles faisant 2.024 âmes, qu'il établit aux environs de **Peterborough**, ainsi baptisé en son honneur. Douze autres familles se joignirent aux émigrés, dans le trajet de Québec à Toronto. En 1831, la Province de Québec comptait 40.000 Irlandais catholiques. Mais en 1832 et en 1834, le choléra ou le typhus fit de nombreuses victimes parmi les immigrants : il fallut de nouveau héberger les

orphelins; beaucoup des survivants se fixèrent au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse, dans les Cantons de l'Est, surtout dans la péninsule ontarienne. En 1839, le colonel Wyndham, lord irlandais, songea à faire transporter au Canada environ 200 personnes pauvres, prises dans les comtés Clare et Limerick : destitués de toutes ressources, ces indigents durent se réfugier dans les villes du Canada ou des Etats-Unis. En 1840, en l'espace de vingt années, les Irlandais se multipliaient dans l'Ontario, à Toronto, Perth, Bytown, Kingston, etc... (V. Can. and Prov., vol. XI).

L'immigration d'Irlande (V. ce nom) fut désastreuse en 1847 : le typhus fit périr, à bord des transports, près de 7.000 personnes, sans compter les décès ensuite dans les hôpitaux et les asiles: 4.100 après le débarquement, 5.200 à Québec, 1.900 à Montréal. Les infortunés n'avaient fui la famine au pays natal que pour mourir en mer ou en terre étrangère. A la Grosse-Ile, plusieurs milliers avaient été hébergés : 42 prêtres catholiques, l'évêque anglican Mountain lui-même et 17 clergymen se penchèrent au chevet des malades et des mourants. Un certain nombre d'émigrés allèrent mourir à Ottawa, à Kingston, à Toronto. Environ 18 Religieuses et 25 prêtres succombèrent à la tâche. Dès 1850, l'exode d'Irlande reprit son essor et se prolongea jusqu'en 1900.

L'élément irlandais catholique a exercé un rôle social considérable : il a produit des hommes d'Etat éminents, des magistrats, des archevêques et évêques, des médecins de renom, des artistes, des éducateurs, des journalistes, des poètes, des hommes de profession libérale et de commerce. Plusieurs ont acquis des fortunes et un grand nombre une aisance au-dessus de la moyenne.

Le dernier recensement (1921) accuse le chiffre de leurs descendants à près de 1 million 200.000. Ils sont ainsi répartis approximativement par Province :

Prince-Edouard.	18.743
Nouvelle-Ecosse.	55.712
Nouveau-Brunswick	68.670
Québec	94.947
Ontario	590.493
Manitoba	71.414
Saskatchewan	84.785
Alberta	68.246
Colombie	54.273
Territoire et Yukon	475

Bibl. — Can. and Prov., Index, Toronto, 1914; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; *La Revue can.*, Montréal, 1910; N. F. Davin, *The Irish in Can.*, Toronto, 1877.

IROQUOIS, indigènes ainsi appelés par les Français (**irim** et **ako**, vrai serpent) avec le suffixe **ois** = **Iroquois** (V. H. Garneau, **loc. cit.**).

Ils formaient une **Confédération** comprenant, au nord de l'Etat du New-York actuel, les **Cinq-Nations** ou **Cantons**, à savoir les Agniers, les Onneïouts, les Onnontagués, les Goyogouins, les Tsonnontouans (V. ces noms). Dans chacune des Nations, on se subdivisait par tribus, familles ou clans, subdivisions improprement appelées **Totem** (au lieu de **Otem**, mot algonquin). Dans la Confédération considérée dans la totalité, il y avait les bandes ainsi dénommées : l'Ours, le Loup, la Tortue — la grande et la petite — le Castor, le Chevreuil, la Couleuvre, le Porc-Epic, le Faucon, la Bécassine, le Héron, l'Anguille, la Balle, l'Alouette, la Tourte, le Rocher, le Calumet : en tout dix-sept bandes, dont jamais plus de huit ensemble ne se sont associées dans un Canton pris isolément (V. J.-C. Forbes, **Congr. internat.**, Québec, 1906).

En 1713, les **Tuscaroras** (V. ce mot), peuplade de la Caroline du Nord, que les Anglais pourchassaient pour venger le meurtre de quelques compatriotes, demandèrent asile aux Iroquois, qui formèrent alors les Six-Nations actuelles.

1° **Gouvernement.** — Suivant le Père Lafitau (V. ce nom), tous les villages se gouvernent par eux-mêmes, en apparence indépendants les uns des autres. On voit dans chacun la même distribution des familles, les mêmes lois de police, le même ordre; en sorte que qui en voit un les voit tous. Chaque bourgade est partagée d'ordinaire en trois clans ou partis, portant chacun un nom d'animal en signe distinctif, obéissant à un chef qui s'entoure d'un Conseil des Anciens et de ses guerriers; tel est le corps administratif local. Le pouvoir est héréditaire, mais la succession se continue aussi bien par les femmes. Si la lignée du chef disparaît, la plus noble matrone avec ses compagnes choisit le nouveau chef. L'autorité de tout chef s'étend à tous les individus du ressort : il conseille, il prie, il exhorte, il ne commande jamais : l'obéissance reste facultative. Le Conseil des Anciens est le modérateur entre les conseillers du chef et les guerriers. Quant aux intérêts généraux de la Confédération, ils se traitent dans une Diète ou Assemblée plénière, composée des délégués respectifs; seules les affaires civiles et criminelles ressortissent des Conseils privés et locaux.

2° **Guerre.** — Elle est le thème ordinaire des délibérations de la Diète; elle faisait, ainsi que les ambassades et la paix, le fond de la politique fédérale. Une fois décidée, on la dénonçait parfois à l'ennemi par des signes

de convention; mais le plus souvent, l'Iroquois visait à surprendre l'adversaire et à l'accabler à l'improviste, comme au **Massacre de Lachine. Lever la hache** était le symbole de la guerre, **l'enterrer** le signe de la paix. La guerre était proclamée dans tous les villages de la Confédération. Aussitôt le chef convoquait ses guerriers, mais chaque individu pouvait refuser le service. Dès que l'enrôlement était achevé, l'on procédait aux cérémonies diverses : jeûne, tatouage, danses, festins, incantations, consultations des jongleurs et des songes.

3° **Organisation sociale.** — Les Cinq-Nations constituaient un peuple sédentaire et agriculteur, tout en se livrant à la chasse et à la pêche. Chacune subsistait par la culture du maïs et des denrées naturelles. Les Iroquois se montraient ingénieux et habiles à construire des loges en rondins et en écorces, à les munir de hautes et redoutables fortifications. Champlain en a consigné la description, lors du siège des remparts onnontagués en 1616. Les affections de famille se resserraient par les liens les plus tendres et les plus forts. Cruels et inhumains envers les prisonniers et les captives elles-mêmes, quand ils refusaient de les adopter, ils aimaient avec passion leurs épouses et leurs enfants, leurs amis en détresse, leurs frères de la Confédération.

Les demeures et les terres en culture appartenaient aux femmes, dont le crédit et l'ascendant étaient sacrés au foyer et dans l'élection des chefs respectifs : le Conseil fédéral couvrait toujours de son approbation les élus de leur choix.

4° **Religion.** — Elle n'embrassait aucun dogme ou croyance idéale, ne comportait aucun rite sacré. Le Sauvage, en général, divinisait à plaisir les phénomènes visibles et les forces latentes de la nature; il adhérait d'instinct à une sorte de panthéisme individuel, domestique, social. Le **manitou** concrétisait toute sa croyance, constituant une espèce de fétiche, analogue aux divinités inférieures de la Grèce antique. Les jongleurs et les songes servaient de médiums avec l'Esprit invisible... Si l'Esprit accorde des faveurs et le succès des entreprises, le Sauvage l'aime et l'invoque; s'il lui arrive quelque mal ou insuccès, il le craint et cherche à l'apaiser. Les sacrifices accompagnaient souvent les prières et les incantations publiques.

5° **Histoire.** — Avant de mourir, Champlain réclame à Richelieu une garnison de 120 hommes « pour éviter les flèches des Iroquois et nous rendre maîtres de tous ces peuples ». (V. H. Garneau, t. I.) Richelieu fut distrait ailleurs par les luttes de la guerre de Trente Ans. Cinq ans après éclate la **Première Guerre iroquoise** (1640). Munis d'armes à feu, les Iroquois osent attaquer directement les Français; de la défensive prudente ils passent à l'offensive. Le conflit dure vingt-six ans (1666) presque sans interruption. « A peine si l'on doit tenir compte de quelques armistices ». (V. E. Salone, **La Colonis. de la N.-Fr.**). Suivent dix-huit années de paix pour la colonie. La **Deuxième Guerre iroquoise** est suscitée par les trafiquants anglais de la Nouvelle-York et de la Nouvelle-Angleterre. M. de la Barre a voulu les intimider et se voit réduit à accepter les conditions de paix que lui dictent les Iroquois à la **Famine.** M. de Denonville fit arrêter et expédier aux galères les chefs iroquois d'une ambassade : la guerre à outrance se déchaîne et déborde l'immense frontière : Chambly, Lachine, Ville-Marie et ses environs sont témoins des massacres et de l'incendie. Et les Anglais viennent seconder les assaillants, et par la flotte de Phipps, et par l'invasion à la Prairie, et par les incursions au nord des lacs. Une tentative iroquoise sur Verchères est déjouée par l'illustre Madeleine de Jarret. Puis, M. de Frontenac vient imiter M. de Tracy en frappant l'ennemi sur son propre territoire (V. Salone, **loc. cit.**).

En 1701, la paix générale vient cimenter à Montréal l'alliance ou du moins la neutralité entre Français et Iroquois. Après le traité d'Utrecht en 1713, les Anglais les considèrent comme leurs sujets conquis par la diplomatie; mais les Iroquois ambitionnent de conserver leur autonomie. En 1758 et 1759, ils consentent à se rallier à eux, sous le prestige de Sir W. Johnson; et aussi en 1776.

Aujourd'hui, en juillet 1928, les chefs des **Six-Nations** ont adressé au gouvernement fédéral et au Foreign Office de Londres la réclamation de leurs terres aliénées et qu'on retire les représentants de la force armée, et qu'on leur accorde une sorte de république indépendante.

Bibl. — *Relat. des Jés.*, Québec, 1858; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, Paris, 1895; H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, ib., 1895; E. Salone, *La Colonis. de la Nouv.-Fr.*, ib., 1907; H. Garneau, *Hist. du Can.*, ib., 1913; Mém. Soc. Roy. Can., tabl. gén., 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

IRVING (Paulus-Æmilius) (1714-96), officier dans l'armée, lieutenant-gouverneur de Montréal, administrateur de la colonie.

Fils de William Irving, seigneur de Bonshaw, comté de Dumfries (Ecosse), il naquit le 23 septembre 1714 et entra dans l'armée. Le 20 juin 1753, il fut fait capitaine au 15e

régiment d'infanterie, major le 19 septembre 1758.

En février 1759, son régiment s'embarqua à Portsmouth pour prendre part à l'expédition de Saunders et de Wolfe. Le 31 juillet, il se trouvait dans les rangs des troupes qui avaient l'ordre d'opérer une descente près du saut de Montmorency et y reçut une blessure. En septembre, à la bataille des Plaines d'Abraham, son régiment se tenait à l'extrémité de l'aile gauche, en face d'une partie de la brigade de Townshend, et fut détaché pour couvrir la côte Sainte-Geneviève. Après la capitulation de Québec, le général Murray le fit sous-quartier-maître-général. Le 15 janvier 1782, il fut promu au grade de lieutenant-colonel.

Il séjourna à Québec. Le 13 août 1764, il prêta le serment d'allégeance comme membre du premier Conseil. Mais le 27 du mois, il reçut sa commission de lieutenant-gouverneur du district de Montréal. Vers cette époque, une dépêche du Bureau colonial avertissait le général Murray que Sa Majesté n'approuvait guère le système de la création des lieutenants-gouverneurs : mais le général plaida la cause avec tant de force que Irving continua ses fonctions. Le 20 juin 1766, il prêta serment comme Président du Conseil et administrateur : mais en novembre, Carleton le destitua comme impliqué dans l'affaire Walker.

En 1771, le colonel Irving était nommé lieutenant-gouverneur de Guernesey sous Amherst; et plus tard du château Hupnor, comté de Kent. Il mourut le 22 avril 1796, ayant épousé en mai 1763 Judith, fille du capitaine William Westfield, de Douvres, qui fut père de deux filles et d'un fils : Sir **Paulus**, devint un officier distingué, qui fut créé baronnet en 1809.

Bibl. — H. J. Morgan, *Cel. Men*, Québec, 1862; A. G. Doughty, *Capt. J. Knox's Journ.*, tabl. gén., Toronto, 1916; A. Shortt et A. G. Doughty, *Docum. constit.*, 2 vol., Ottawa, 1918; Archiv. can., série Q, vol. II; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

ISBESTER (Alexander Kennedy) (1822-83), commis, maître d'école, avocat, auteur d'ouvrages scolaires.

Fils de Thomas et d'une indigène, il naquit à Cumberland House, en 1822. Il fit ses études primaires en Ecosse et revint au foyer en 1837, pour aider son père comme commis de la Compagnie de la baie d'Hudson. Après quelques années, il retourna en Ecosse, étudia à l'Université Aberdeen et conquit le diplôme de maître ès-arts en 1858. Rendu à Londres, il se fit maître d'école et, en 1862, devint l'éditeur de l'**Educational Times** : en 1872, on l'honora du titre de doyen du collège des Précepteurs de Bloomsbury. Dans l'intervalle, il étudia le droit et fut admis au barreau en 1864 et au grade de bachelier ès-lettres de l'Université de Londres en 1866. En 1870, il joua un rôle important dans la métropole comme champion des droits des Métis du Manitoba, et fut aussi l'un des promoteurs de l'Union fédérale des Provinces. Il décéda à Londres le 28 mai 1883. Outre des manuels scolaires, il avait publié en 1850 **A Proposal for a new penal settlement in the inhabited districts of British North America.**

Bibl. — *Dict. of Nat. Biogr.*, New-York, 1907; G. Bryce, *Hist. of the Huds. Bay Co.*, Londres, 1900; W. Wallace, *Dict. of the Can. hist.*, Toronto, 1926.

ISLANDAIS, émigrés de leur grande île et venus s'établir dans le Manitoba et le Nord-Ouest.

Leur immigration s'effectua d'abord en 1875-76 par la voie de la Nouvelle-Ecosse. Hommes simples et rudes, laborieux et intéressés, leur groupement au Manitoba les a fait considérer au nombre des meilleurs fermiers et des cultivateurs les plus appréciés. Ils ont conservé leur langue et leurs mœurs, fondé des journaux exclusivement à eux; mais ils n'ont pas fait des groupes isolés à l'instar des Doukhobors et d'autres émigrés d'Europe. Le recensement de 1921 accusait 18.876 âmes.

Bibl. — Can. and Prov., Index, Toronto, 1914; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc.*, ibid., 1926.

ISLE-DIEU (Pierre de La Rue, abbé de l') (1688-1779), prêtre, aumônier, grand vicaire de Québec, administrateur.

Il naquit en 1688, très probablement à Chaulnes, dans la Somme, entra dans les ordres et devint aumônier au château de la famille de Mortemart. En 1722, on le créa trente-sixième abbé de l'Isle-Dieu, vieille abbaye, fondée en 1187, dans la rivière d'Andèle, à quatre lieues de Rouen.

Nommé vicaire général du diocèse de Québec par Mgr Dosquet (V. ce nom), il remplit cette charge, sans passer au Canada et sans interruption, de 1734 à 1777; il mourut en 1779. Lorsque l'évêque démissionna en 1739, ce fut l'abbé qui administra le diocèse, sans quitter Paris, jusqu'à la nomination du successeur en 1741. Après le traité de Paris, il continua, de l'agrément de Rome et de Versailles, à remplir les fonctions d'intermédiaire. Il portait le titre officiel d'Aumônier général des Colonies de la Nouvelle-France,

jusqu'en Louisiane. Il s'employa, avec un tact et un jugement admirables, soit auprès du Saint-Siège, soit auprès des ministres des Colonies, à veiller aux intérêts religieux des vastes missions françaises de l'Amérique du Nord. Sa correspondance est très volumineuse et inestimable.

BIBL. — *Nova Francia*, Paris, 1925; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; A. Gosselin, *Egl. du Can.*, 5 vol., Québec, 1911-17.

ISRAELITES, venus au Canada au début du XIXe siècle, aujourd'hui répandus dans toutes les Provinces de la Confédération.

En 1807, M. Ezéchiel Hart, juif de naissance et commerçant, fut élu député des Trois-Rivières à la Chambre d'Assemblée. Le 30 janvier 1808, il prit son siège de représentant, après avoir prêté le serment sur la Bible et sans se découvrir. Le 20 février, la Chambre vota son expulsion par 21 voix contre 5. Réélu au mois de mai, il reprit son siège le 10 avril 1809 : nouvelle expulsion par 18 voix contre 8. Aussitôt le gouverneur Craig proroge, puis dissout la législature. Au mois d'octobre, l'Israélite se retira de la compétition électorale.

Le 31 janvier 1831, les Israélites adressaient à la Chambre, par l'entremise de M. Neilson, une pétition où ils réclamaient le droit commun de recevoir et de gérer des offices ou places de confiance, soit civiles soit militaires. Le 7 février, Samuel Hart, né sujet britannique, se plaint qu'on lui a refusé une commission de juge de paix parce que, professant le judaïsme, il ne pouvait prêter le serment de qualification. Dès le 16 mars, M. Neilson (V. ce nom) présenta un projet de loi attribuant aux Israélites le bénéfice de tous les droits et privilèges communs aux autres sujets de Sa Majesté au Bas-Canada : il fut adopté par les deux Chambres presque sans débat et reçut la sanction royale, le 5 juin 1832. Ainsi resta acquise aux Juifs l'émancipation politique qui ne leur fut octroyée en Angleterre qu'en 1858.

Durant quelques années, ils tentèrent sans succès la cololisation de wappella et de Hirch, et la culture du tabac dans le Québec. La masse des émigrés de Russie, d'Autriche, de Hongrie, d'Allemagne, d'Angleterre s'est réfugiée dans les villes, se livrant au commerce: bijouterie, vêtements confectionnés et fourrures, produits pharmaceutiques, vente des immeubles, des fruits et légumes, etc., etc.

Le recensement de 1921 accuse un total de 125.190 Israélites, chiffre bien inférieur à la réalité. Ils sont ainsi répartis :

1.	Alberta.	3.386
2.	Colombie.	1.654
3.	Manitoba.	16.693
4.	Nouveau-Brunswick	1.213
5.	Nouvelle-Ecosse	1.974
6.	Ontario	47.458
7.	Prince-Edouard	18
8.	Québec	47.759
9.	Saskatchewan	5.328
10.	Yukon	6
11.	Territoires.	2
	Total	125.190

BIBL. — *La Vie Spirit.*, Rev. domin., Var (France), 1921; Can. and Prov., Index, Toronto, 1914; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, t. II, Québec, 1921.

ITALIENS, émigrés provenant du royaume d'Italie ou parfois de leur colonie aux Etats-Unis.

Les agents d'immigration prétendent que l'élément est peu désirable au Canada : ils en fournissent deux raisons, l'une inspire aux émigrés la pensée de se ramasser un gros pécule et de retourner alors au pays natal; l'autre les pousse trop souvent à se quereller entre eux et à se faire justice à coups de couteau (Can. and Its Prov., vol. VII).

Toutefois, les Italiens admis officiellement au Canada sont loin d'être une quantité négligeable et font preuve de qualités, qui leur attirent l'estime et une appréciation, fort éloignées des deux raisons précédentes. D'après leurs occupations, on peut les répartir en quatre catégories distinctes :

Les Italiens du Canada Nord se livrent de préférence aux travaux fort rudes dans les mines du sous-sol : à Sydney, Glace-Bay, en Nouvelle-Ecosse; à Timmins, Cobalt, au Témiskaming, à Drumheller, en Alberta, à Fernie, Trail, en Colombie. Des essais de colonisation agricole sont palpables dans le Manitoba, dans l'Alberta, aux alentours d'Edmonton.

Les Italiens du Canada Sud s'acharnent aux travaux d'excavation des canaux et de remblais des voies ferrées; leur agglomération les amène à former des **Escouades** (Gang System) de terrassiers ou chemineaux que les contremaîtres transbordent d'un lieu à un autre.

Une autre classe d'Italiens réside dans les grandes villes : les uns sont employés dans les usines, les fabriques, les manufactures; les autres se livrent au petit commerce des fruits, des légumes, des sucreries, des denrées alimentaires.

En 1901, le recensement officiel a consigné la présence de 10.845 émigrés; en 1911, de 45.410; en 1921, de 66.769.

Ces statistiques ne considèrent que les sujets nés en Italie; mais les italiennes, comptant aussi les enfants nés ailleurs, augmentent le dernier chiffre et le portent à environ 140.000. Plus de la moitié de ce nombre réside dans l'Ontario, Province essentiellement industrielle. La ville de Montréal en compte une quinzaine de mille; Toronto près de 8.000. Le reste se répartit dans les autres Provinces de l'Est et de l'Ouest, de Winnipeg à Vancouver.

Il existe, depuis 1923, entre le Canada et l'Italie une convention commerciale, fondée sur les mêmes termes que celle qui fut signée, la même année, entre la France et l'Italie. Il y a deux consulats généraux italiens, l'un à Montréal et l'autre à Ottawa.

Bibl. — Can. and Prov., t. VII, Toronto, 1914; Notes man. du *Docteur Bonardelli*, consul général à Ottawa, 1928, puis ambassadeur d'Italie à Washington.

J

JACKSON (Sir Richard Downes) (1777-1845), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Canada.

Fils de Christopher, de Petersfield, comté de Hamp (Angl.), il naquit en 1777, entra dans l'armée comme enseigne au 2e régiment d'infanterie le 9 juillet 1794, servit en Irlande durant la Rébellion et en Allemagne en 1798. Promu lieutenant et capitaine le 31 mai de cette même année, il se battit en Hollande en 1805 et à Copenhague en 1807 : le 4 août 1808, il était fait major et lieutenant-colonel. En mars 1810, il s'embarqua pour Cadix (Espagne), où deux régiments repoussèrent les troupes françaises. Puis il fit les campagnes de 1811 à 1814 en qualité d'assistant quartier-maître-général. Successivement, il fut nommé colonel le 4 juin 1814, commandeur de l'Ordre du Bain le 2 janvier 1815, colonel de l'état-major royal le 18 janvier 1820, major-général le 27 juillet 1825, lieutenant-général le 23 juin 1838.

Le 2 octobre 1839, il passait au Canada comme commandant en chef des forces britanniques. A la mort de lord Sydenham (V. ce nom), il fut administrateur de la colonie, du 24 septembre 1841 au 12 janvier 1842. Il succomba à une attaque d'apoplexie foudroyante à Montréal, le 9 juin 1845.

BIBL. — Ann. Regist., 1845; Army lists; H. Morgan, *Cel. Men*, Québec, 1862; Publ. Accounts, 1842; The Makers of Can., Index, Toronto, 1911.

JACOBI (Otto Reinhold) (1812-1901), peintre, fondateur de l'Académie des Arts de Toronto.

Il naquit à Königsberg, en Prusse, le 27 février 1812, étudia les arts à l'Académie de Berlin et, en 1832, remporta le prix triennal, pour continuer ses progrès dans la peinture. Choisi ensuite par le grand-duc de Nassau comme peintre de Cour, il séjourna vingt ans à Wiesbaden.

En 1860, il vint au Canada dans le dessein de reproduire sur la toile les chutes de Shawinigan. La beauté des paysages le retint au pays. Il se livra tout entier à la peinture des scènes de la nature et finit par s'établir à Toronto. Il y fut l'un des fondateurs de l'Académie des Arts et en devint le président (1890-93). Les dernières années de sa vie s'écoulèrent chez son fils, établi sur une ferme à Taïva, dans le Dakota; il y mourut le 20 février 1901. Ses œuvres sont fort appréciées pour l'éclat du coloris et lui avaient conquis bon nombre d'élèves.

BIBL. — E. Morris, *Arts in Can.*, Toronto, 1911; N. Mac Tavish, *The Fine Arts in Can.*, ibid., 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Ibid, 1926.

JAMES (Thomas) (1593-1635), navigateur anglais, découvreur de la baie qui porte son nom.

Né à Bristol vers l'année 1593, il étudie le droit avec Thomas Nash, qui l'appelle « son condisciple à **Inner Temple** ». Il est probable qu'il suivit Button (V. ce nom) à la baie d'Hudson, en 1612. Toutefois, son nom n'apparaît que dans les lettres de marque, le 16 juillet 1628, octroyées pour **le Dragon de Bristol** dont il est le propriétaire et le capitaine. En 1631, les marchands de sa ville natale lui confient le mandat « pour la découverte d'un passage par le nord à la Mer du Sud ». « Conduit, dit-il, par une expérience acquise », il se garantit les meilleures conditions en vue du succès de l'entreprise : un vaisseau de 70 tonnes, 24 hommes d'équipage

non mariés, bons marins, désintéressés, résolus à tout, n'ayant jamais pris aucune part aux expéditions antérieures. Le 3 mai 1631 le bâtiment **Henriette-Marie** — nom de la reine — met à la voile à Bristol, fait escale au Groenland (4 juin), double le cap Farewell, le cap Désolation, cingle vers l'île de la Résolution, à l'entrée du détroit d'Hudson. Le 11 août, il accoste à l'île Mansfeld; le 17, à Port Nelson; le 20, à la région basse et unie qu'il nomme « nouvelle principauté de Galles du Sud ». Le 29, il rencontre son compatriote **Luc Fox**, qui va le saluer et partager son festin à bord. Gouvernant au sud, il atteint le cap Henriette-Marie et pénètre dans la baie **James** (3 septembre 1631); le 6 octobre, il aborde à l'île Charlton et y opère le débarquement : le vaisseau ne pouvant approcher à plus de trois milles du continent. Il fallut hiverner dans une hutte, avec la stricte quantité de vivres pour ne point périr de faim (29 novembre). En mai 1632, on reprend la mer et l'on arrive sain et sauf à Bristol, le 22 octobre. « C'est miracle, écrit-il, que le navire, tant avarié par les glaces, nous ait pu ramener en Angleterre. » Quatre hommes avaient succombé dans ce périlleux voyage.

Le 6 avril 1633, James est nommé commandant du **Ninth Whelps** pour faire une croisière contre les pirates dans le canal d'Irlande. Le 29 janvier 1635, faute de santé, il se voit forcé à résigner ses fonctions : il mourut, croit-on, quelques mois plus tard.

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1911; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1885-1912.

JAMES (Charles Canniff) (1863-1916), professeur, sous-ministre, commissaire, écrivain.

Fils de Charles James et d'Ellen Canniff, il naquit à Napanee, au Haut-Canada, le 14 juin 1863, y suivit l'école primaire avant d'entrer au collège Victoria, de Cobourg : il y reçut le diplôme de bachelier en 1883 et celui de maître ès-arts en 1885. La même année, il professa la chimie au collège agricole de Guelph; en 1891, on le nomma sous-ministre de l'Agriculture à Toronto jusqu'en 1912, année où il devint commissaire. Son avis était fort recherché sur les questions d'histoire et de littérature. Il mourut à Sainte-Catherine (Ont.) le 23 juin 1916.

En 1887, il avait épousé Frances, fille de James Crossen, de Cobourg. Membre de la Société Royale en 1905, il fut honoré du grade de docteur ès-lettres par l'Université de Toronto en 1912. Il a laissé : **Bibliogr. of Can. Poetry**, Toronto, 1899; **The First legisl. of Upper Can.**, 1902 et **The Second legisl.**, en 1903; **The Downfall of Huron Nation**, en 1907; **W. Dummer Powell**, en 1913.

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1917; H. Morgan, *Can. Men*, 1912; W. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

JAMESON (Anna Brownell) (1794-1860), préceptrice et écrivain.

Fille aînée de Murphy Brownell, peintre en miniature, elle naquit à Dublin (Irlande), le 17 mai 1794. Pendant quinze ans, elle exerça la profession de préceptrice. En 1825, elle épousait Robert Sympson Jameson, qui devait devenir un jour vice-chancelier du Haut-Canada. L'union ne fut pas heureuse; en 1829, le mari alla seul à la Dominique, en qualité de juge puîné. En 1833, il fut transféré comme juge de la Cour du Banc au Haut-Canada, où il convia son épouse en 1836. Après deux ans, celle-ci retourna en Angleterre : le magistrat mourut en 1854. La veuve s'était passionnée pour les lettres et mourut à Ealing, le 17 mars 1860.

Elle a composé sur le Canada **Winter Studies and Summer Rambles**, imprimés à Londres en 1838 en trois volumes. C'est une œuvre dont les qualités lui ont assuré la sympathie des lettrés et de la postérité. Elle avait écrit, en 1826, **The Diary of an Ennuyée**; en 1829, **Loves of the Poets**; en 1831, **Celebrated female Sovereigns**, en deux volumes, et une dizaine d'autres.

Bibl. — W. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Can. and Prov., index, ib., 1917.

JAMET (Denis) († 1625), missionnaire, premier Commissaire provincial des Récollets en Nouvelle-France.

En 1613, il était Supérieur du couvent de Montargis. En 1615, il est choisi comme Commissaire provincial des missions du Canada. Le 15 mars, il quitta Paris avec ses trois confrères, les Pères Le Caron et Dolbeau et le Frère Duplessis, tous allant à pied jusqu'à Rouen. De là, ils se rendent avec Champlain à Honfleur, où ils prennent passage à bord du **Saint-Etienne**, « vaisseau de 350 tonneaux, commandé par le sieur Du Pontgravé ». On leva l'ancre le 24 avril, pour la mouiller à Tadoussac le 25 mai. Il fut témoin du supplice d'un jeune homme, pris dans une rencontre par un parti de Montagnais. Le jour même de son arrivée à Québec, il suit Champlain et Pont-Gravé à la traite du **Saut-Saint-Louis** à Mont-Royal (17 ou 18 juin). C'est probablement lui qui chanta la première messe à la rivière des Prairies, le 24, à cinq lieues au-dessus du Saut. Le 15 juillet, de retour à Québec, il rédigea une lettre ou Relation qu'il adressa au cardinal François de

Joyeuse, qui l'avait demandée à Paris. Il y exprime ses impressions, concernant le climat ou saison d'été, les rives du Saint-Laurent, la beauté de son cours, les aspects variés du sol et des Sauvages descendus à la traite : « Ils sont tous bien proportionnés et de belle taille, vindicatifs, amis de la guerre, hardis, mais peu constants, de petit jugement et de peu de raisonnement, si ce n'est pour leur profit; tous vivent sans adoration d'aucun Dieu... Les Montagnais et les Algonquins sont vagabonds; les Hurons sont gens arrêtés par gros villages auprès d'un lac, mais ils sont fainéants. » S'il y avait des colons français, on les apprivoiserait peu à peu, voyant le fruit du labeur. Au printemps suivant, le Commissaire retourna chercher, en France, de nouvelles ressources. En 1617, on le nomme Gardien du couvent de Saint-Denis et de celui de Châlons, en 1618. Puis il est chargé de fonder la résidence de Sézanne (Marne).

En 1620, il revient à Québec, muni des mêmes pouvoirs. Un mois après le débarquement, il écrit au grand vicaire de Pontoise, messire Charles des Boves, une lettre où il raconte son voyage, les travaux de construction de **Notre-Dame-des-Anges**, les essais de culture et d'aménagement du Séminaire, ainsi que le sort de l'ânesse et de l'ânon du monastère (V. Jouve, **op. cit.**). Le 18 août 1621, se réunit à Québec une assemblée des principaux habitants pour signer une requête à l'adresse du roi et du vice-roi, M. le duc de Montmorency : le nom du Commissaire y paraît après celui de Champlain. Il avait béni la chapelle en pierre, qui avait été achevée par ses soins, le 25 mai de la même année. Etant repassé en France, à l'automne, il y mourut en 1625.

Bibl. — N.-E. Dionne, *Samuel Champlain*, t. II, Québec, 1906; P. O. M. Jouve, *Les Franciscains et le Canada*, t. I, Québec, 1915; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

JAMOT (Jean-François) (1828-86), prêtre, vicaire, curé, grand vicaire, Vicaire apostolique, premier évêque de Peterborough.

Né à Châtelard, dans la Creuse, le 23 juin 1828, il fit ses études à Limoges, entra dans les ordres et fut élevé à la prêtrise vers 1853. Venu au Canada aussitôt, il devint vicaire au diocèse de Toronto (1853-55), curé de Barrie, au comté Simcoe (1855-67), grand vicaire du diocèse (1867-74), Vicaire apostolique de l'Ontario septentrional (1874-82), avec résidence d'abord au Saut-Sainte-Marie, puis à Bracebridge, au district de Muskoka, ayant été élu et sacré évêque de **Sarepta** (en Phénicie), le 24 février 1874,

Il fut promu premier évêque de Peterborough le 11 juillet 1882, prit possession du siège, le 21 septembre suivant, et mourut le



Mgr J.-F. Jamot

4 mai 1886 : il eut à peine le temps d'organiser les œuvres diocésaines.

Bibl. — Can. and Prov., vol. II, Toronto, 1914; J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr.*, t. I, Montréal, 1908; Can. ecclés., Montréal, 1917.

JAPONAIS, émigrés de leur île, de la Corée, des îles dépendantes de leur Empire.

On les a considérés parfois comme l'élément le moins désirable parmi les Orientaux: en raison, dit-on, de leur patriotisme irréductible, de leur esprit d'entreprise et d'envahissement, de leurs aspirations à l'accaparement des industries en Colombie. Leurs capacités sont pourtant universellement reconnues.

Mais leur assimilation, même en vertu de tout écrit de naturalisation, ne saurait jamais être escomptée au Canada. Les sujets japonais ne peuvent être satisfaits de passer pour « bûcherons ou porteurs d'eau »; ils aspirent à paraître dans la vie sociale, au même rang que les gros bourgeois et les propriétaires; les blancs s'en formalisent aisément et les tiennent à distance d'un air de mépris : sentiment fort mal fondé envers une telle nation.

Le recensement de 1901 met leur nombre à 4.738; celui de 1911 à 9.020; celui de 1921 à 15.868; celui de 1927 à 46.000, en comptant les Hindous et les Chinois; en Colombie, cet élément jaune forme 8 % de la population blanche, et ses propriétés, pour la pêche et

l'industrie du saumon, se montent à 11.500.000 dollars. En janvier 1929, le gouvernement a décidé de nommer un ministre à Tokio, M. H. Meredith Marler.

Le Japon, en 1928, a nommé à Ottawa, comme ministre de sa Légation, l'honorable Iyemasa To Kugawa, avec quatre conseillers.

Bibl. — Can. and Prov., vol. 7, 21, 22, Toronto, 1914; Can. Parl. Guide, Ottawa, 1931.

JAY (Traité de) ou « Traité d'amitié, de commerce et de navigation entre Sa Majesté Britannique et les Etats-Unis de l'Amérique », signé à Londres, le 19 novembre 1794, par lord Grenville, Secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, d'une part; et par John Jay, juge en chef de la Cour suprême des Etats-Unis, d'autre part.

La famille Jay était d'origine française huguenote. Le père de John était un riche négociant, qui avait épousé une Hollandaise, fille de Jacob Van Cortlandt. Leur fils naquit à New-York, le 12 décembre 1745, étudia les éléments à l'école de la Nouvelle-Rochelle, entra au Collège King, à l'âge de quatorze ans, et y prit ses grades en 1764. Aussitôt il fut admis à l'étude de l'avocat Benjamin Kissam pour cinq années de cléricature. En 1768, il se fit inscrire au barreau et s'associa à Robert Livingston.

En 1773, il inaugura sa carrière politique en qualité de secrétaire de la Commission Royale, chargée de tracer les frontières entre le New-York et le Canada. Il épousa, en 1774, la fille de William Livingston, gouverneur du New Jersey. Le 5 septembre, il adhéra à la convocation d'un Congrès, appelé à « dessiner les droits des Colonies en général ». Il y rédigea une adresse remarquable « au peuple de la Grande-Bretagne ». Dans l'assemblée du second Congrès continental, il en fit « une au peuple du Canada », « une aux habitants de la Jamaïque », « une au peuple d'Irlande ». En 1776, il fut élu membre du Congrès provincial du New-York, qui fut proclamé **Etat**, l'année suivante, muni d'une Constitution due à son habileté juridique : Robert Livingston était promu chancelier et John Jay juge en chef. En 1778, son activité se porta sur le Conseil de Revision, et, en 1779, on l'éleva à la présidence du Congrès américain, fonction qu'il résigna pour accepter une ambassade en Espagne, en vue de provoquer la signature d'un traité de commerce et de faire un emprunt de 5.000.000 de dollars.

Il n'obtint qu'un médiocre succès. En juin 1782, il se rendit à Paris, où se trouvait l'ambassadeur Franklin. La Cour avait eu des intérêts différents de ceux de l'Amérique. Il se transporta aussitôt vers Londres, où, secondé par John Adams, il négocia un traité avantageux. A son retour, il fut acclamé et nommé secrétaire des Affaires Etrangères. Le président Washington lui accordait une distinction, en le faisant juge en chef de la Cour suprême (jusqu'en 1795).

L'année précédente, il fut choisi comme plénipotentiaire à Londres pour rédiger et signer le traité qui a gardé son nom. En 1799, il devint gouverneur de l'Etat du New York. Au bout de six années, retiré de la vie publique dans sa propriété de Bedford, comté Westchester, il mourut le 17 mai 1829.

Il négocia le Traité du 19 novembre 1794, comme première convention commerciale entre les Etats-Unis et l'Angleterre : évacuation des postes de l'Ouest situés en territoire de la République; libres relations entre les deux peuples, y compris les Indiens; libre navigation intérieure, même sur le Mississipi; marchandises non prohibées, échangées par ces voies intérieures, soumises à la même douane que celles d'Europe; nulle perception douanière sur les objets de trafic des Indiens eux-mêmes : le seul port d'entrée est celui de Saint-Jean-du-Richelieu, où l'on percevra des droits douaniers. Des clauses additionnelles autorisent des modifications, après entente préalable.

En 1796, la législature de Québec concède au gouverneur le droit d'altérer les articles, avec le mutuel consentement des contractants : loi votée ensuite annuellement jusqu'en 1812.

Bibl. — The Enc. Americana, New-York, 1903; Th. Chapais, *Cours d'Hist. du Can.*, t. II, Québec, 1919; Can. and Prov., Index, 1917; The Makers of Can., Index, Toronto, 1911.

JEANNE D'ARC (Congrégation des Sœurs de), vouées au service spirituel et temporel des prêtres et à l'apostolat du Sacré-Cœur.

La Congrégation a pris naissance à Worcester (Mass.), le jour de Noël 1914. Le Père Marie-Clément Staub, des Augustins de l'Assomption, après l'y avoir organisée, a transféré le siège principal à Québec, le 29 septembre 1917; en 1918, il construisit la maison mère à **Jeanne d'Arc**, Bergerville, dans la banlieue de la ville. Le 2 mars 1917, le cardinal Bégin lui donna l'approbation. Benoît XV, le 31 mai 1920, autorisa son érection canonique par un décret de la Congrégation des Religieux. La fin de l'Institut est spécialement le dévouement pour le sacerdoce : envers les futurs prêtres en se chargeant du service des écoles apostoliques, des séminaires et collèges ecclésiastiques; envers les prêtres du ministère, en acceptant la tenue des presbytères ou évêchés; envers les prêtres âgés et retirés,

en les servant dans les maisons où ils doivent terminer leur carrière. L'incorporation civile est datée du 9 mars 1921.

En 1930, il existe 23 maisons, desservies par 150 Religieuses dont 104 professes. Outre les établissements situés aux Etats-Unis et au Canada, le fondateur en a installé en France, l'une au château historique de Sainte-Jeanne-d'Arc à Beaulieu-les-Fontaines (Oise), l'autre au presbytère de Saint-Sulpice, à Paris.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929. Can. ecclés., ib., 1930; Notes du Fondateur.

JEANNE D'ARC (V. Institut).

JEFFREY (Thomas), percepteur, conseiller, administrateur.

Né en Angleterre, il entra dans les douanes. En 1810, il en était percepteur à Halifax, doté d'un salaire élevé. Choisi dans la suite comme membre du Conseil, il en devint le doyen d'âge. A ce titre, au départ de sir Peregrine Maitland (V. ce nom), il prêta le serment d'administrateur de la Nouvelle-Ecosse, le 9 octobre 1832 jusqu'au 2 juillet 1834, se retirant en Angleterre dans la suite.

Bibl. — D. Allison, *Hist. of N. S.*, vol. II; Can. and Prov., Index, 1917; F. J. Audet, *Dates and Events*, Ottawa, 1917.

JENKINS (John Edward) (1838-1910), avocat, homme politique, écrivain, romancier.

Fils aîné du Révérend John et d'Henrietta Stepstone, il est né à Bangalore, Mysore, dans l'Inde, le 28 juillet 1838, et vint au Canada en bas âge. Eduqué à Mac Gill et à l'Université de Pennsylvanie, il alla étudier le droit en Angleterre et fut admis au barreau en 1864; en 1874, on en fit le premier agent général du Canada à Londres durant deux ans. Jusqu'en 1880, il représenta Dundee comme radical aux Communes; mais, devenu conservateur, il fut battu aux élections de 1885 et de 1896. Tombé malade de paralysie, il mourut à Londres le 4 juin 1910, ayant épousé Mathilda Johnstone, de Belfast, qui lui donna cinq fils et deux filles.

La célébrité lui fut assurée par la satire **Ginn's Baby**, qu'il publia à Londres en 1870, et par deux biographies : **Lord Bantham** en 1871 et **Barney Geoghegan** en 1872. Il composa aussi des romans : **Little Hodge** (1873), **The Devil's Chain** (1876), **Lutchmee and Biloo**, 3 vol. (1877), etc. En 1886, il avait édité l'**Overland** et le **Homeward Mail.**

Bibl. — H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; W. S. Wallace, *Dict. of Can.* Biogr., ib., 1926; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*; IIe suppl., Londres, 1912.

JEREMIE (Nicolas) (1669-1732), interprète, enseigne, commis de traite au fort Bourbon, auteur d'une **Relation sur le détroit et la baie d'Hudson,** lieutenant de roi, commandant à Bourbon.

Noël Jérémie de la Montagne, né en 1629, était fils de Claude et d'Hélène Macart, originaires de Marcuil-sur-Ognes, en Champagne. Le 29 janvier 1659, il épousa à Québec Jeanne Pelletier, qui lui donna douze enfants. En 1667, le ménage habitait sur une terre à la côte Saint-Ignace, dans la censive des Pères Jésuites, et possédait aussi une maison dans la basse ville de Québec : ces deux propriétés furent vendues aux enchères, le 19 octobre 1671, par jugement de l'intendant Bouteroue (V. ce nom). La famille émigra à Batiscan, où elle vécut de longues années.

Nicolas, le quatrième enfant, fut baptisé à Sillery, le 16 février 1669. En 1693, son père était « commis de la traite des fermiers du domaine à Tadoussac », ayant son fils sous ses ordres. A l'automne de la même année, le Père Crespel, missionnaire jésuite au lac Saint-Jean, le maria à Marie-Madeleine Tetesigaquoy, d'origine montagnaise. Les ordonnances concernant les unions entre blancs et Sauvages n'ayant pas été observées et l'époux étant encore mineur, Noël obtint du Conseil souverain l'annulation du contrat, au printemps de 1694; mais il fut obligé légalement d'entretenir la Sauvagesse, à qui l'on donna comme tuteurs Jacques Gourdeau et Louis Jolliet.

Devenu libre, Nicolas monta, le 10 août 1694, à bord du **Poli,** commandé par le capitaine d'Iberville (V. ce nom). Dès lors, il commence sa **Relation,** récit fort intéressant d'un témoin oculaire. Après avoir exposé, à sa façon, l'origine du nom de **Hudson,** appliqué au détroit et à la baie, il raconte la visite de navires danois aux indigènes, celle de **Nelson,** qui donna son nom à la rivière, celle de Pierre Radisson et de Chouart des Groseilliers : il connaît le pacte que ces transfuges firent avec les Anglais. « Ceux-ci restaient possesseurs de Nelson jusqu'en 1694 ». L'on arriva dans la rade, le 24 septembre. M. d'Iberville organisa aussitôt le siège du fort, « composé de quatre bastions formant un carré de 30 pieds seulement », et « ayant 32 canons et 14 pierriers », avec une garnison de 53 hommes. Le gouverneur capitula, le 15 octobre. Les navires hivernèrent, la saison étant trop avancée pour repasser en Europe.

Le 20 juillet 1695, M. d'Iberville part avec ses deux vaisseaux, laissant 67 hommes sous le commandement de M. de La Forest, M. de Martigny, lieutenant, « et moi, enseigne et interprète des langues sauvages, et directeur du commerce ».

« Le 2 septembre 1696, vinrent quatre vaisseaux de guerre et une galiote à bombes. M. de Sérigny, qui était parti de La Rochelle avec deux petits navires, **le Hardi** et **le Dragon**, arriva deux heures après les Anglais; mais, comme ils occupaient la rade, il ne put donner du secours : il fut obligé de retourner en France, où il arriva heureusement; et **le Hardi**, commandé par M. La Motte-Aigron, fit naufrage en allant au Canada. Les Anglais attaquèrent, le 5 du mois, avec une galiote, soutenue par deux navires. Le 6, on aperçut qu'ils préparaient une descente. M. de La Forest m'envoya avec 14 hommes à dessein de m'y opposer : ils étaient 400 préposés à l'entreprise. Ils firent plusieurs tentatives; mais comme nous étions embusqués dans les buissons épais, et que j'avais soin de faire tirer à propos les uns après les autres, sitôt que je voyais paraître quelque chaloupe armée, les Anglais retournaient vite à leur bord, n'osant risquer de nous forcer, ignorant le nombre que nous étions en embuscade. Ils tiraient continuellement des bombes, dont il en tomba 22 dans le fort, qui manqua de prendre feu. N'ayant presque plus de vivres et de munitions de guerre, et n'espérant aucun secours de France, on dut capituler : ils nous accordèrent des articles les plus avantageux, tout ce qu'on leur demanda. Mais ils faussèrent leurs promesses, car au lieu de nous mettre en terres françaises avec tous nos effets, ils nous emmenèrent en Angleterre et nous jetèrent en prison, pendant que nos pelleteries et autres effets furent mis au pillage. Quatre mois après, nous repassâmes en France, où on faisait un armement de quatre vaisseaux de guerre, pour aller reprendre le poste que nous venions de perdre. » Les Canadiens montèrent sur ces navires.

Nicolas Jérémie se rendit ainsi à Plaisance, d'où il accompagna le commandant d'Iberville à la baie, le 8 juillet 1697, arrivant devant Nelson, le 5 septembre. En seize lignes, la **Relation** résume la bataille navale du **Pélican** contre trois navires anglais. « Dans le naufrage de ce navire et de la prise, on perdit 23 hommes. » Puis on fit le siège du fort, « qui ne fit pas grande résistance ». M. d'Iberville s'embarqua sur **le Profond**, le 24 septembre, accompagné du **Wesp**, laissant le commandement à M. de Sérigny, son frère, parce que **le Palmier** qu'il commandait avait cassé son gouvernail en touchant sur une barre.

En 1698, il vint un autre navire apporter un gouvernail et les deux navires repassèrent en France, M. de Sérigny donnant le commandement du fort à M. de Martigny, son parent. « Pour moi, je suis resté lieutenant de roi avec ma qualité d'interprète. »

Il y eut trois commandants alternativement, sous lesquels il ne se passa rien qui soit digne de récit.

« En 1707, après avoir demandé plusieurs fois mon congé à Messieurs de la Compagnie du Nord pour passer en France, ils me l'accordèrent. Arrivé à La Rochelle, je fus proposé à la Cour pour aller relever celui qui commandait au fort Bourbon, un nommé Delisle, frère de M. de Saint-Michel, qui était autrefois capitaine de port à Rochefort.

« En 1708, nous partîmes de La Rochelle, où j'avais levé une nouvelle garnison; mais à l'entrée du détroit d'Hudson, les vents contraires nous forcèrent à relâcher à Plaisance et de là au Canada pour en tirer des vivres ».

Il se maria alors, dit-on, à Québec, avec Françoise Bourot, veuve de Jean Chaviteau, capitaine de navire, laquelle se remaria, en 1735, à Charles Boucher de Boucherville, négociant et navigateur : elle mourut le 3 août 1758.

« En 1709, on se rendit à Bourbon, où j'ai trouvé M. Delisle et la garnison fort en peine, manquant presque de vivres et de munitions. Ainsi il fallut hiverner avec deux garnisons. M. Delisle mourut d'un asthme, l'hiver. Je suis resté commandant pendant six années dans Bourbon, où j'ai eu l'honneur d'être établi par commission du roi : aucun autre auparavant n'en avait eu de semblable.

« En 1714, je reçus des ordres de la Cour avec des lettres de M. de Pontchartrain pour remettre le poste aux Anglais, ainsi qu'il était porté par le traité d'Utrecht. »

La suite de la **Relation** concerne certains incidents, le climat, les Sauvages, les fourrures et le commerce lucratif, qui a été abandonné aux Anglais.

Nicolas Jérémie, mort sans postérité, décéda le 19 octobre 1732. Ses frères ont laissé une nombreuse descendance.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; *Les Cloches de Saint-Boniface*, vol. XI, 1912; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. III, Paris, 1895.

JESUITES (Ordre des) ou **Compagnie de Jésus**, fondé en 1534 par saint Ignace de Loyola, approuvé (27 septembre 1540) par une bulle du pape Paul III (S. J.).

I. But

La fin de l'Ordre est double : d'abord l'instruction des catholiques dans la doctrine et dans les vertus chrétiennes, ensuite la conversion des hérétiques et des infidèles.

II. Moyens

Les principaux moyens qu'il emploie sont : 1° la prédication, la confession, les exercices spirituels ou retraites; 2° l'instruction classi-

que et la direction de la jeunesse; 3° la rédaction de revues et la composition d'ouvrages d'enseignement théologique, philosophique, apologétique, littéraire, historique, scientifique.

III. Organisation

D'après les Constitutions de l'Ordre, le gouvernement de la Société est confié, avec l'autorité la plus absolue, à un Général résidant à Rome, aidé d'un Conseil d'**Assistants**, placé lui-même sous le contrôle d'un **Admoniteur**, déléguant à distance des **Visiteurs** ou **Commissaires**. Des **Congrégations générales** ou **Chapitres généraux**, formés des représentants de l'Ordre, se réunissent pour l'élection du Général et des administrateurs. La Compagnie est divisée en nations et celles-ci en **Provinces** dont les titulaires ou **Provinciaux** sont nommés par le Général et son Conseil. Ainsi la France comprenait : la province de **France** (Paris), fondée en 1552; celle d'**Aquitaine** (Bordeaux) en 1564; celle de **Lyon** en 1582; celle de **Toulouse** en 1608; celle de **Champagne** en 1616; celle de la **Gaule-Belgique** en 1612 (V. Thwaites, t. 71, p. 397).

Les membres de la Société se rattachent à quatre classes : 1° les **Profès** qui, âgés au moins de 33 ans, ont été admis à prononcer les vœux *simples ou solennels*; 2° les **Coadjuteurs formés, spirituels** (Pères) ou **temporels** (Frères), ainsi dénommés selon leurs fonctions et qui ont fait des vœux simples; 3° les **Scolastiques** ou étudiants qui, avec des vœux simples, achèvent leurs cours et leur temps de probation; 4° les **Novices** que la Société éprouve pendant deux ans, avant de les admettre au degré supérieur. La classification a subi plusieurs changements.

IV. Histoire

Organisation et formation firent jadis triompher les Jésuites des résistances et des hostilités qu'ils rencontrèrent, surtout en France. Officiellement admis en 1561, malgré les agissements de l'Université et du Parlement de Paris, ils furent frappés de bannissement (1594) par Henri IV. Rappelés par lui en 1603, ils reprirent bientôt une grande influence à la Cour, ainsi qu'auprès de la noblesse et de la haute bourgeoisie. (V. Dezobry et Bachelet, **Dict. de Biogr.**).

Un édit royal supprima l'Ordre en France le 1er décembre 1764. Le 31 juillet 1775, le pape Clément XIV l'abolit dans l'Eglise, mais Pie VII le rétablit en 1814.

V. Missions en Nouvelle-France (1611-1629)

1° En Acadie (1611-1614). — En 1608, Henri IV charge son confesseur, le Père Coton, S. J., de solliciter de son Général l'envoi de missionnaires en Acadie : il allouait pour les frais de leur établissement la somme annuelle de 2.000 livres. Il informa lui-même de son dessein le pape Paul V. Puis il signifia au baron de Poutrincourt, dans une entrevue, l'ordre de les emmener à son prochain voyage. En 1610, le baron néanmoins prit à bord l'abbé Fléché. Après avoir subi le refus formel des armateurs calvinistes de Rouen, les Pères Biard et Massé (V. ces noms) purent s'embarquer (26 janvier 1611), grâce à l'intervention bienveillante de la marquise de Guercheville. Tous deux séjournent à Port-Royal, depuis leur arrivée le 22 mai jusqu'au 16 du même mois 1613, visitant les tribus de la rivière Saint-Jean et du Pentagouët et apprenant le *micmac*. En 1612, la marquise a acquis les droits de patentes royales du sieur de Monts : le Fr. Gilbert du Thet, coadjuteur temporel, est son mandataire et son fondé de pouvoir sur la cargaison et la traite des fourrures. Cette substitution vint créer la dissension entre les missionnaires et le jeune fils du baron, M. de Biencourt, lieutenant intérimaire; mais le désaccord se dissipa (15 juin 1612). Sur les instances des Pères, Mme de Guercheville se décida à fonder ailleurs un poste de mission indépendant. Ce dessein fut toutefois inspiré pour d'autres raisons : la modicité des ressources du baron et de Thomas Robin, l'inactivité forcée des missionnaires sur le bassin inhabité de Port-Royal, leur éloignement des centres indigènes, la médiocrité du nombre et de la qualité des colons ou engagés.

Le 16 mai 1613, la **Fleur-de-Mai**, qui portait le P. Jacques Quentin et le Fr. Gilbert, vint embarquer les Jésuites à Port-Royal. La Providence conduisit le vaisseau à l'île des Monts-Déserts. Ouvriers et artisans travaillaient à l'établissement de **Saint-Sauveur**, depuis deux mois et demi, quand survint l'invasion de Samuel Argall. La mission des Jésuites disparut dans la ruine de la colonie naissante.

2° Au Canada (1625-29). — En 1625, à l'appel des Récollets eux-mêmes, des missionnaires Jésuites sont désignés pour le Canada. En avril, appareille le vaisseau que montent les Pères Charles Lalemant, Ennemond Massé, Jean de Brébeuf, et les Frères François Charton et Gilbert Buret. En 1626, partent les Pères Philibert Noyrot et Anne de Nouë avec le Fr. Jean Gauffette. En 1628, sur le navire de l'amiral de Roquemont, le Père Lalemant, qui avait ramené en France ses vingt artisans (1627), retournait à Québec avec le P. François Ragueneau, lorsque la flotte entière est capturée par les frères Kirke, qui les rapatrie par l'Angleterre et la Belgique. En

1629, le Père Noyrot, rentré en France (1626) frète un voilier, portant le Père Ch. Lalemant et le Fr. Malot, tandis que les Pères Vimont et de Vieuxpont se sont embarqués sur le vaisseau du capitaine Daniel (V. ce nom) : le premier se brise en deux contre les rochers de Canseau : le P. Noyrot et le Frère disparaissent dans les flots; le second aborde au Grand Cybou (Cap-Breton), où Daniel érige le fort Sainte-Anne et d'où les deux Jésuites sont rappelés en 1630. En quatre ans, le personnel des missionnaires compta sept prêtres et quatre coadjuteurs.

Leurs œuvres naissantes comprenaient la fondation de **Notre-Dame-des-Anges** sur le Lairet, le ministère de l'habitation de Québec, l'inauguration des missions au pays des Hurons. Comme documents historiques, il reste du Père Lalemant : une lettre à Champlain, une autre au Provincial des Récollets de Saint-Denis, une troisième en latin au Général à Rome, une **Relation** (1626) adressée à son frère Jérôme, S. J. (V. Thwaites, t. IV).

VI. Missions en Nouvelle-France (1632-1700)

Le cardinal de Richelieu, très attaché aux Capucins, leur proposa l'évangélisation en Nouvelle-France. « Ils représentèrent de bonne foi, que les Jésuites y avaient déjà été employés, et qu'il était plus à propos de les remettre aux lieux dont ils avaient été expulsus. » A ces causes, ajoute le Cardinal, « nous ordonnons que les Pères Paul Le Jeune, Anne de Nouë, le Frère Gilbert Buret, aillent reprendre possession des maisons et lieux qu'ils ont déjà possédés au dit Québec, pour y faire les fonctions conformément à leur institut » (V. Rochemonteix, t. I).

Toutefois, les Capucins acceptèrent les missions de l'Acadie et y suivirent le gouverneur, le commandeur de Razilly. Les Récollets ne reçurent de Richelieu, « grand maître de la navigation », aucune proposition: toutes leurs remontrances subséquentes demeurent ainsi sans nul fondement. La politique du Cardinal, selon l'observation de J. G. Shea, fut maintenue, même après sa mort (1642) par ses successeurs au ministère de la Marine : à savoir un seul Ordre religieux au Canada et un autre en Acadie.

1° **Québec.** — Pendant 130 années, Québec est le lieu de la résidence du Supérieur des missions en Nouvelle-France. Simultanément, il est le Recteur du collège. Il est choisi par Mgr de Laval comme grand vicaire et nommé membre du Conseil souverain : double fonction acceptée, à regret et en dehors des prescriptions régulières « pour d'exceptionnelles nécessités ». Jusqu'à l'année 1698, la charge de Supérieur des missions est exercée par douze personnages successifs : Le Jeune (1632-39), Vimont (1645), Lalemant J. (1650), Ragueneau (1653), Le Mercier (1656), De Queen (1659), Lalemant J. (1665), Le Mercier (1671), Dablon (1680), Beschefer (1686), Dablon (1693) et Bruyas (1698). Dans cette même période d'années (1632-98), la Compagnie de Jésus envoie de France, en qualité de missionnaires ou de professeurs, 132 Pères et 42 coadjuteurs, sans compter les **Donnés** et les domestiques salariés. De ce total, six Pères sont mis à mort par les Iroquois au pays des Hurons et des Agniers : Brébeuf, Lalemant, Daniel, Garnier, Chabanel, Jogues; un, le P. Buteux, chez les Attikamègues, un Frère, René Goupil, et un Donné, La Lande. Les Pères Bressani et Poncet sont mutilés aux mains. Le P. Dalmas fut assassiné par un taillandier à la baie James.

La résidence de Notre-Dame-des-Anges une fois restaurée sert de logement au début, puis de **séminaire** aux adolescents indigènes, domiciliés à l'essai et à l'épreuve (1634-38). A côté de Notre-Dame de Recouvrance, le P. Le Jeune établit une structure en bois, servant de presbytère (1633-34). L'année suivante, il y ajoute une autre qu'il appelle **le collège.** Mais au printemps de 1640, le feu consume chapelle, résidence, collège : personnel et élèves vont à la maison des Cent Associés. En 1648, les Frères coadjuteurs érigent en pierre un bâtiment plus vaste, qui dure jusqu'en 1730 : ce collège, le premier fondé en Amérique, le seul au Canada, l'espace de 33 ans, devient aussi un séminaire de théologie. L'église paroissiale est desservie par les Jésuites jusqu'en 1660. Le P. Le Jeune lui ajouta, grâce aux libéralités de Noël Brûlart de Sillery, la chapelle **Saint-Joseph,** réservée aux Sauvages domiciliés à Sillery (1637).

En 1639, répondant aux appels renouvelés dans les **Relations** du P. Le Jeune, M^me^ de la Peltrie et M^me^ la duchesse d'Aiguillon réalisent ses vœux : trois Ursulines et trois Hospitalières abordent à Québec. Aux Jésuites incombe la charge, ainsi que la charité, d'établir les deux monastères, de seconder et de développer leur œuvre respective, de diriger les Religieuses au spirituel comme au temporel, derrière les grilles de leur cloître (V. **Gamache**).

2° **Trois-Rivières.** — En 1633, Champlain confie au sieur de Laviolette la mission d'établir un poste de traite en guise de fortin ou enceinte de pieux de cèdre autour de l'habitation. Le P. Le Jeune, accompagné du P. Buteux, va s'y fixer (8 septembre 1634). En

1640, son confrère y fonde une **réduction** sur le modèle de la **réserve** de Sillery : en moins d'un an, il y arrête plus de 80 néophytes, à l'entour de la résidence de **La Conception.** Poste périlleux que les Jésuites occupent jusqu'en 1670, époque où il est confié au zèle des Récollets.

3° **Cap-Breton et Ile Miscou.** — Le 10 septembre 1629, le capitaine Daniel (V. ce nom) élève le fort **Sainte-Anne** sur l'entrée du Grand Cybou. Il a amené à son bord deux Jésuites, destinés aux missions du Canada, les Pères Vimont et de Vieuxpont (V. **Récit à Richelieu,** 12 déc. 1629); M. Malapart (V. ce nom), raconte les conversions de quelques indigènes, qui vinrent au fort; tous deux sont rappelés en France (1630), en raison de la prise de Québec. En 1633, les Pères Daniel et Davost étaient rendus au même fort : Champlain à son passage les emmène à Québec. En 1634, ils sont remplacés par le P. Julien Perrault, qui a laissé une brève **Relation** « de quelques particularités du lieu et des habitants » (V. Thwaites, t. 8). L'année suivante (1636), les Pères André Richard et Georges d'Endemare lui succèdent. Aussi bien, en 1635, le P. Le Jeune envoie deux missionnaires à l'île **Miscou** : Charles Du Marché et Charles Turgis, qui donnent l'appellation de **Saint-Charles** — plus tard **Saint-Louis** — à leur mission. Le premier, atteint du scorbut avec de violentes douleurs, repasse en France; le second malade à son tour, enterre capitaine, commis, chirurgien, officiers et employés; il meurt du terrible mal de terre.

D'autres les remplacent bientôt et s'y succèdent; les Pères de La Place, Quentin, d'Olbeau, de Lyonne, Frémin, Richard, qui y demeurent 24 années. De Miscou, leur apostolat s'étend à Richibouctou, Miramichi, Nipisiguit, Chedabouctou à la Gaspésie. Ils ne quittent ce théâtre de labeurs qu'en 1670. En 1673, les Récollets leur succèdent (V. **Le Clercq**).

4° **Tadoussac.** — Port d'attache de la navigation d'Europe au Canada, Tadoussac, en 1640, n'a qu'une seule maison française servant d'entrepôt aux marchandises de passage. Il n'y avait pas lieu d'y fixer une résidence. Les Pères de Quen et Buteux s'y rendent à époque déterminée : Montagnais, Papinachois, Betsiamites, se font initier aux croyances et aux sacrements. En 1648, une chapelle est élevée, assez vaste pour de grandes assemblées; on y voit jusqu'à 900 indigènes à la fois. En 1668, l'évêque de Québec y administre la confirmation à 149 fidèles. Les Pères Druillettes, Nouvel, Albanel remontent le Saguenay, les lacs, les rivières et pénètrent jusqu'aux tribus de l'intérieur, tirant vers la baie d'Hudson : le dernier y fut arrêté et retenu prisonnier par les Anglais pendant deux ans, en Angleterre.

5° **Ville-Marie.** — La fondation de la Société de Ville-Marie (V. ce mot) fut inspirée à ses auteurs par les **Relations** du P. Le Jeune. Bien plus, ses organisateurs usèrent en France du crédit des Jésuites auprès de M. de Lauzon et des Cent Associés : par eux, ils obtinrent la concession de l'île de Montréal.

En 1642, c'est le P. Vimont qui y célèbre la première messe devant les colons. A la demande des fondateurs, ils acceptent l'administration religieuse de la paroisse, de l'hôpital, des Sœurs de Notre-Dame. Plusieurs s'y succèdent, les Pères Poncet, Du Perron, Druillettes, Buteux, Le Jeune, de Quen, Albanel, surtout Pijart, jusqu'à l'arrivée des Sulpiciens, en 1657.

6° **En Huronnie.** — Cette contrée est évangélisée, l'espace de 15 années (1634-49). Elle est répartie en **missions** ou districts. Chez les Hurons et les Pétuneux, il y en a 15 : **Sainte-Marie** comprenant 4 bourgades visitées ; **Saint-Joseph,** 2; **La Conception,** 12; **Saint-Jean-Baptiste,** 2; **Les Apôtres** avec 9 villages visités. Chez les Nipissings : le **Saint-Esprit.** Chez les Algonquins : **Saint-Pierre** et **Sainte-Elisabeth.**

Les ouvriers apostoliques sont 24 Pères, autant de Frères coadjuteurs, sans compter les Donnés, les serviteurs à gages et les jeunes interprètes. Le Père Jones a dressé la nomenclature des missionnaires par ordre alphabétique : Bonin, Brébeuf, Bressani, Chabanel, Chastelain, Chaumonot, Daniel, Daran, Du Perron, Garnier, Garreau, Greslon, Jogues, Lalemant (Jérôme), Lalemant (Gabriel), Le Mercier, Le Moyne, Ménard, de Nouë, Pijart (Claude), Pijart (Pierre), Poncet, Ragueneau, Raymbault.

7° **Chez les Iroquois.** — Le premier contact date de la captivité du P. Jogues, le 2 août 1642, laquelle dura 12 mois; de son ambassade en 1646 avec M. Bourdon (V. ce nom) et de sa mort, le 18 octobre. Le P. Bressani subit aussi les mêmes tortures, ainsi que le P. Poncet en 1653. En novembre, les Onnontagués réconciliés demandent des missionnaires : le Père se rend dans le canton en 1654. Bientôt les confrères l'y suivent, les Pères Dablon, Chaumonot, Le Mercier, Ménard, Frémin, Ragueneau : le succès de l'établissement semble un garant de l'avenir, quand on découvre une conspiration à Gannentaha, qui

force les missionnaires à un exode de nuit, en 1658.

Après l'expédition de M. de Tracy, les Jésuites s'établissaient de nouveau, à la demande des ambassadeurs iroquois, sur **la terre des martyrs**, au sud du lac Ontario. En 1668, ils y comptaient cinq missions, une dans chaque canton : **Sainte-Marie** à Tionnontoguen des Agniers ; **Saint-François-Xavier** des Onéiouts; **Saint-Jean-Baptiste** à Onnontagué; **Saint-Joseph** des Goyogouins; **Saint-Michel** aux Tsonnontouans. Six missionnaires évangélisent le pays, du lac Saint-Sacrement au lac Erié : les Pères Pierron, Frémin, de Carheil, Bruyas, Garnier, Millet; d'autres les suivirent comme les Pères Raffeix, les deux frères de Lamberville et Vaillant de Gueslis. Mais la vente des spiritueux par les voisins, Anglais et Hollandais, neutralisait les conversions d'adultes. Un résultat inattendu fut l'établissement d'Iroquois chrétiens sur le terrain des Jésuites à la Prairie-de-la-Madeleine et plus tard au Saut : des Sauvages de 8 ou 10 autres tribus les y vinrent rejoindre.

Les expéditions de M. de La Barre et de M. de Dononville, surtout le guet-apens de Cataracoui en 1687, rouvrirent les hostilités; les Jésuites se virent contraints d'abandonner les missions iroquoises. Le gouverneur Dongan (V. ce nom) chercha à rendre odieux les Jésuites. Le P. Millet fut mis à la torture par les Onéiouts et demeura sept ans en captivité.

8° **Chez les Abénaquis.** — En 1646, le Père Druillettes les évangélisa, à la demande de leurs chefs; il les visita encore en 1650 et 1652. D'autres lui succédèrent jusqu'en 1660. Un noyau d'Abénaquis vint souvent s'instruire à Sillery jusqu'en 1675, date où ils se réfugient dans cette réserve. De là, les catéchumènes portaient la foi dans leur lointaine tribu. L'on fonde pour eux Saint-François-de-Sales au saut de la Chaudière. Après le traité de Bréda, en 1667, et l'arrivée à Pentagouet du gouverneur de Grandfontaine, M. de Saint-Castin et son fils furent les deux champions des Abénaquis, de leur fidélité à Dieu et au roi, avec le secours des Jésuites, Vincent, Bigot, Gassot.

9° **Chez les Nations de l'Ouest.** — Le P. Bailloquet visite, pendant plus de vingt ans, les nations éparses autour des lacs Huron et Nipissing; le P. Nouvel évangélise plus longtemps encore les Sauteux, les Sakis, les Kikakous, les Amicouëts; le P. Pierson pénètre seul, en 1683, chez les Nadouessioux; le P. Albanel visite, la même année, les Cris et d'autres tribus; le P. Allouez annonce l'évangile aux Miamis, aux Outagamis, aux Pouteoutamis, aux Illinois; les Pères André et Silvy prêchent la foi, le premier aux Puants et aux Maloumines, le second aux Mascoutins. Peu à peu se fondent deux résidences nouvelles, l'une à la rivière **Saint-Joseph** au sud-est du lac Michigan, l'autre sur la rivière **Chicagou** au sud-ouest du même lac (auj. **Chicago**).

VII. Missions en Nouvelle-France (1700-1800)

Au début du siècle, le nombre des missionnaires avait considérablement diminué, excepté au collège de Québec et dans les réserves des environs.

Néanmoins, la mission des Illinois, peuplade cantonnée, du Wisconsin et de leur rivière jusqu'à l'Ohio et le Mississipi, était évangélisée par les Pères Allouez, Gravier, Marest, Mermet et Binneteau. Le P. Binet alla jusqu'aux Tamarois. Le P. Du Ru était à Biloxi et à Mobile sur le golfe du Mexique et le P. de Limoges chez les Houmas.

Au pays des Abénaquis, se dévouaient les Pères Loyard, Lauverjat, Rasle : celui-ci, dont la tête fut deux fois mise à prix par les Anglais, mourut assassiné à Narantsouak (V. ce nom).

En Louisiane, le P. de Beaubois à la Nouvelle-Orléans eut de fâcheux démêlés avec le Gardien des Capucins, au sujet de la juridiction canonique. Mais ses confrères ne cessèrent point d'évangéliser les tribus du Mississipi qui allaient se révolter contre les Français : chez les Natchez, succombe le P. du Poisson; chez les Yasous, le P. Souël; chez les Chicachas, le P. Sénat; le P. d'Outreleau est blessé. Au haut Mississipi, les Jésuites prêchent la foi aux Chactas, aux Arkansas, aux Illinois; aux Alibamons du côté de la Floride.

Dans le Nord-Ouest du Canada, les Pères Guignas et de Gonnor s'établissent aux Sioux. Dans ses voyages de découvertes, le sieur de la Vérendrye et ses fils sont accompagnés des Pères Messaiger, Coquart, Aulneau : ce dernier fut massacré dans une île du lac des Bois. Le P. de la Morinie vient clore la liste des missionnaires de l'Ouest, comme les Pères de la Brosse et de la Chasse celle des apôtres de l'Est.

Après la Cession, les vainqueurs portent contre les Jésuites une double sentence : de mort par la défense de tout recrutement et de spoliation de leurs propriétés qui sont léguées au généralissime Amherst : comme si l'héroïsme, de cent cinquante années, passait pour un crime inexpiable, au regard du vainqueur Protestant. Le dernier survivant, le P. Casot, mourut en 1800.

VIII. Missions actuelles (1842-1928)

Le 1er juin 1842, six Jésuites français vinrent reprendre le travail apostolique de leurs prédécesseurs au Canada : les Pères Pierre Chazelle, Félix Martin, Remi Tellier, Paul Luiset, Joseph Henipaux, Dominique Duranquet fondaient à Montréal la maison provinciale de leur Ordre.

Depuis cette époque, les Jésuites ont fondé des maisons : aux diocèses de Montréal, 6; de Québec, 7; de Toronto, 1; de Hamilton, 2; de Peterborough, 2; du Saut-Sainte-Marie, 13; de Saint-Boniface (Man.), 1; de Winnipeg, 1; d'Edmonton, 1; de Régina, 1; de Vancouver, 1; de Gaspé, 1.

L'Ordre compte deux provinces : celle du Bas-Canada, celle du Haut-Canada.

La Compagnie, qui a son Général à Rome, est répartie en 40 provinces ou vice-provinces, comprenant 20.600 Religieux, dont environ 2.870 Français.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, 17e siècle, 3 vol. et 18e siècle 2 vol., Paris, 1895 et 1906; Can. ecclés., Montréal, 1926; R. P. Archambault, S. J., *Au Service de l'Egl.*, Montréal, 1924; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; E. Maire, *Hist. des Inst. relig. et mission.*, Paris, 1930.

JESUS (Ile), appelée d'abord **Montmagny** et concédée aux Jésuites « par Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France, le 15 janvier 1636, île dite alors de **Jésus**, située à la pointe qui regarde le nord-est dans la rivière des Prairies entre l'île de Montréal et le côté du nord de la terre ferme, laquelle île est la plus grande de toutes les autres environnant Montréal ». (V. Thwaites, vol. 47.)

« Le 13 du mois de septembre 1637, écrit le Père Le Jeune, je célébrai le premier sacrifice de la messe, qui ait jamais été dit, à ce qu'on me rapportait, en l'île de Montmagny, qui est au nord de celle de Montréal » (It. vol. 12).

En 1672, les Jésuites cédèrent l'île à François Berthelot, commissaire général de l'artillerie du roi. Le 24 avril 1675, celui-ci, en échange de l'île d'Orléans, la transféra aux messieurs du Séminaire de Québec, qui en sont encore les seigneurs. Cet échange explique qu'un bon nombre de familles actuelles de l'île est originaire des environs de Québec, envoyées là par le Séminaire. En 1683, une mission régulière s'établit à la pointe orientale de l'île et, le 20 septembre 1720, la paroisse de Saint-François-de-Sales y fut canoniquement érigée. Le 20 mars 1721, le Père de Charlevoix écrivait : « Il y a, entre l'île de Montréal et la terre ferme au nord, une autre île d'environ huit lieues de long et qui a bien deux lieues dans sa plus grande largeur... Comme les terres en sont bonnes, il y a lieu d'espérer qu'elle sera bientôt défrichée ». Le 4 février 1743, Mgr de Pontbriand érigea la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, sur la partie méridionale, en face d'Hochelaga.

Bibl. — R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, vol. 73, Cleveland, 1903; *La Revue can.*, Montréal, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

JESUS-MARIE (Congrégation des Sœurs de), vouée à la formation chrétienne, littéraire, domestique et sociale des jeunes filles.

L'Institut a pris naissance à Lyon, en 1818. La fondatrice, Claudine Thévenet, née en 1774, avait dix-neuf ans, quand la Révolution déchaîna ses horreurs. Ses frères, Louis et François, indignés des sanglantes injustices de la Terreur, avaient pris les armes contre les envahisseurs de Lyon, furent pris, jetés en prison, où leur sœur leur porta provisions et vêtements, et fusillés, en lui disant : « Pardonne, comme nous pardonnons ». Sa résolution de se consacrer à Dieu et aux âmes s'enracina sur-le-champ.

Sous la direction du Père Coindre, fondateur des **Frères du Sacré-Cœur** (V. ce nom), elle s'associa à des compagnes et se dévoua à l'éducation des enfants dans un orphelinat et un ouvroir. Le premier couvent s'établit à l'ombre de Fourvières, en 1823. En 1847, Pie IX approuvait les Constitutions de Jésus-Marie.

En 1855, à la demande du curé Routhier, huit Religieuses venaient fonder un pensionnat à Lévis; en 1870, la maison provinciale fut érigée à Sillery : un pensionnat s'y rattacha et aujourd'hui l'œuvre des retraites fermées. Il existe au Canada 12 établissements dont 8 dans le diocèse de Québec, plus un dans ceux de Rimouski, de Chatham, de Régina, et 12 aux Etats-Unis. Dans ceux du Canada, collège, pensionnats et demi-pensionnats, externats, écoles paroissiales, cours pour institutrices, écoles ménagères, école normale, plus de 200 Religieuses se partagent le travail.

Bibl. — R. P. Archambault, *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. ecclés., ib., 1930; *Alman. de l'Act. cath.*, Québec, 1917.

JETTE (Sir Louis-Amable) (1836-1920), avocat, député, professeur, magistrat, lieutenant-gouverneur. — Getté était la première orthographe. (V. Bull. des Rech. hist., avril 1927.)

L'unique souche de la famille est Urbain, fils de Mathurin Getté et de Barbe Hulinet, né en 1627 à Verron près de La Flèche, dans la Sarthe. En 1653, il émigra à Ville-Marie

avec la grande recrue de 102 colons conduite par M. de Maisonneuve : maçon et scieur de long, il reçut une concession le 18 mai 1659, épousa Catherine Charles le 26 octobre suivant, devint soldat de la 19e escouade en 1663 et fut père de quatorze enfants. Cinq fils contractèrent alliance, laissant une nombreuse postérité.

Amable, l'un des descendants, négociant à l'Assomption, épousa Caroline, petite-fille d'un planteur de Saint-Domingue, ruiné par les nègres en révolte en 1793 et décédé dans l'île; la famille Gauffreau fut sauvée par un esclave dévoué; Caroline se maria à New-York au fils, avocat, de l'honorable M. Faribault (V. ce nom) : devenue veuve, elle se retira chez ce dernier à l'Assomption, où elle convola en secondes noces avec M. Amable Jetté. Leur fils Louis-Amable y naquit le 15 janvier 1836, fit ses études secondaires au collège local et son cours de droit à Laval; en 1857, il se fit inscrire au barreau du Bas-Canada et exerça sa profession à Montréal. En 1870, il s'y distingua comme criminaliste au retentissant procès de Guibord (V. ce nom). Candidat aux Communes en 1872, il triompha à Montréal avec une forte majorité de son rival, sir G.-E. Cartier; en mai 1878, il déclina le portefeuille de la Justice. Le 2 septembre suivant, on le nomma juge de la Cour supérieure et professeur de droit civil à l'Université Laval, dont il devenait le doyen en 1890; en 1891, il fut élu président de la Commission d'enquête concernant le chemin de fer de la baie des Chaleurs.

Démissionnaire du Banc le 20 janvier 1898, il fut promu lieutenant-gouverneur de la Province jusqu'en 1903; puis, pour un second terme, jusqu'au 17 septembre 1908. Le 16 novembre 1909, il était nommé juge en chef de la Cour du Banc du roi; puis, il devenait à ce titre administrateur provincial, du 10 novembre 1909 au 10 avril 1911. On l'avait décoré, le 17 septembre 1901, de la dignité de commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George; en 1911, le gouvernement français lui accorda celle de commandeur de la Légion d'honneur. Docteur en droit de Lennoxville en 1899, de Toronto en 1908, il était membre correspondant de la Société de Législation comparée et de la Société d'Histoire diplomatique de Paris, du tribunal de délimitation des frontières de l'Alaska, du Conseil de l'Instruction publique, président de la Commission des champs de bataille de Québec, directeur de l'Ecole polytechnique de Montréal, agrégé de la Société littéraire et historique, vice-président du Fonds patriotique canadien : il est décédé à Québec le 5 mai 1920.

Il avait épousé en avril 1862 Berthe, fille de Toussaint Laflamme et de Marguerite-Suzanne Thibaudeau, sœur de Toussaint-Antoine-Rodolphe Laflamme, ancien ministre de la Justice et l'une des lumières du barreau (1827-93), et décédée en juin 1918. De leurs sept enfants, trois ont survécu :

Jules, Jésuite, ordonné en 1896, missionnaire en Alaska (1898) jusqu'à son décès en 1927;

Berthe, mariée à l'honorable Rodolphe Lemieux. (V. ce nom).

Clotilde, mariée à M. Siméon Grondin, docteur en médecine, sans postérité.

BIBL. — H. J. Morgan, *Can. Men,* Toronto, 1912; L.-O. David, *Mes Contempor.,* Montréal, 1894; *Souven. et Biogr.,* ib., 1911; Fr.-J. Audet, *Les Juges en chef,* Québec, 1927.

JOFFRE (Joseph-Jacques-Césaire) (1852-1931), élève à l'Ecole Polytechnique, sous-lieutenant du génie, capitaine, chevalier, colonel, général de brigade, professeur du génie, commandant de corps, chef d'état-major général, généralissime, maréchal, académicien.

Fils d'un tonnelier établi au bourg de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), il naquit le 12 janvier 1852, fit ses études secondaires au collège de Perpignan, où il fut noté comme enfant appliqué et très bien doué pour les sciences, et fut reçu dès son premier concours (1869) à l'Ecole Polytechnique. La guerre éclatant en 1870, il servit comme sous-lieutenant du génie dans un des forts de Paris. Rentré à l'Ecole pour quelques mois, il en sortit pour suivre les cours de Fontainebleau (1872). On l'envoya alors diriger la construction de forts à Paris, puis à Montpellier et sur la frontière pyrénéenne : en 1876, on le nommait capitaine. En 1885, il obtient d'être attaché au corps expéditionnaire de l'amiral Courbet en Extrême-Orient et se distingue à Formose, où les solides capacités qu'il montra dans la défense de l'île lui valurent la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Après avoir passé trois ans à organiser les fortifications du Haut-Tonkin, on lui confie en France le poste de chef de bataillon au régiment des chemins de fer.

Grâce à sa compétence, il fut chargé, en 1889, de professer la science des fortifications à l'Ecole de Fontainebleau. En 1892, on l'envoie au Soudan pour tracer une voie ferrée. En 1894, après la défaite de la division Bonnier, Joffre battit les Touareg et s'empara de Tombouctou : officier de la Légion d'honneur. En 1896, il en publia le récit. Promu colonel, on le joint à Galliéni, gouverneur général de Madagascar, pour aménager le port de Diego-Suarez. Général de brigade en 1901, Joffre passe à la direction du génie au



Saint Isaac JOGUES, S. J.

ministère de la Guerre:, puis en 1905, nommé divisionnaire, il commande à Lille, et ensuite à Paris.

En 1910, ayant commandé le 2e corps d'armée à Amiens, il fut appelé au Conseil supérieur de la Guerre. Peu après son arrivée au poste, une crise de commandement s'étant produite, il fut nommé chef de l'état-major général de l'armée. Aussitôt, il consacra tous ses efforts et toute son activité à préparer la mobilisation. Ce fut sur ses pressantes instances que M. Barthou, ministre de la Guerre, présenta et fit voter par le Parlement la loi de trois ans. Pressentant la crise mondiale, Joffre mit sur pied le fameux plan 17, plan de mobilisation, concentration, opérations, que lui-même fit exécuter dans les derniers jours de juillet 1914.

Le 2 août, déclaration de la guerre : et Joffre, nommé généralissime, ayant tout prévu et organisé, frappa le grand coup de la Marne, suivi des offensives de la Champagne, de la Somme, de Verdun... La dignité de maréchal de France fut rétablie spécialement pour lui, le 26 décembre 1916. Parti en 1917 en Amérique avec M. Viviani, chef de la mission envoyée aux Etats-Unis, devenus alliés, le maréchal fut le parrain de l'armée américaine, qui devait contribuer, un an plus tard, à assurer la victoire finale. Il fut élu, à l'unanimité, membre de l'Académie française, le 14 février 1918. Sa veuve lui survit avec sa fille mariée.

Le 13 mai 1917, il arrivait à la gare Windsor à 10 h. 45 du matin et il passa en revue un contingent de troupes sac au dos; à 11 heures, défilé à travers les rues sur un parcours de sept milles, bordées d'une foule immense et pavoisées aux couleurs des Alliés; à midi, revue de 4.000 hommes de troupes au Parc Mance : courte allocution aux soldats; à 12 heures et demie, adresse de bienvenue du maire, Médéric Martin, et remerciements du maréchal, en présence d'environ 300.000 personnes au pied du monument de Cartier; à une heure, revue des combattants, revenus du front, et des blessés de la guerre au Parc Mac Gill; à 2 heures, dîner d'Etat offert par le gouvernement fédéral, sous la présidence du lieutenant-colonel Blondin, ministre : discours du dernier, du maréchal, de l'amiral français Chocheprat et chants avec présentation de bouquets; à 3 h. 30, inauguration de la Bibliothèque municipale au Parc Lafontaine, présentation d'une clef d'or au maréchal qui s'inscrit au 65e régiment en apposant sa signature sur le drapeau; à 4 heures, visite au consulat de France; adresse de M. Bonin, réponse du maréchal, bouquets de la part de la délégation française; à 4 h. 15, salut simultané du maréchal et de l'amiral à Maisonneuve, à la place d'Armes, où le maréchal dépose une couronne de fleurs; à 4 h. 30, départ à la gare Windsor, en présence d'un bataillon, des ministres fédéraux et provinciaux, des représentants municipaux, au chant de **la Marseillaise** et des cris de « Vive la France! Vive Joffre! »

Bibl. — *Le Devoir*, journ. quot. de Montréal, 14 mai 1917; *L'Illustration*, numéro spécial, janvier 1931.

JOGUES (Isaac) (1607-46), missionnaire de la Compagnie de Jésus, mis à mort par les Iroquois, déclaré **Bienheureux** au rang des martyrs, le 21 juin 1925 et canonisé le 29 juin 1930.

Né à Orléans (France) le 10 janvier 1607, il devint bientôt orphelin de père. Sa mère, Françoise de Saint-Mesmin, le fit instruire au collège des Jésuites, fondé en 1617. Isaac avait plusieurs sœurs et frères dont l'un fut Capucin. Le 24 octobre 1624, il fut admis au noviciat de l'Ordre à Rouen. Puis il étudie la philosophie à La Flèche (1626-29), enseigne à Rouen les grammaires et les belles-lettres (1629-33), fait à Paris trois ans de théologie. Le 11 février 1636, il reçoit la prêtrise. Le 6 avril, il écrit à sa mère, de Dieppe, où le vaisseau va faire voile. Le 2 juillet, il débarque à Québec; et, dès le 19 août, il monte au pays des Hurons, où il arrive le 11 septembre.

Six jours après, il tombe malade à la suite des privations et des fatigues du voyage : le 24, le Père Le Mercier pratique une saignée dans le dessein d'arrêter une hémorragie nasale qui se prolongeait. En 1639, le Père Jogues accompagne le Père Garnier à la mission des **Petun.** Abandonnés de leurs guides, couchant sous la neige, chassés des wigwams, menacés de mort, ils ne purent que baptiser une vieille femme et durent se retirer. En 1641, le Père suivi du Père Raimbaut se rend chez les **Chipaways** et fonde la mission de **Sainte-Marie-du-Saut.** Il y rencontre environ 2.000 Sauvages, auxquels il promet des missionnaires pour leur enseigner la voie du Ciel. Revenu à **Saint-Joseph,** il descend à Québec pour y prendre les approvisionnements.

Le 1er août 1642, il s'apprête à retourner en Huronnie. Douze canots équipés partent des Trois-Rivières, chargés d'effets et de provisions, portant environ 40 personnes : le Père Jogues, deux **Donnés** (V. ce nom) René Goupil et Guillaume Couture (V. ces noms), Térèse jeune Huronne, élève des Ursulines de Québec, et quelques Hurons convertis. Le lendemain, ayant franchi le lac Saint-Pierre, les voyageurs tombent dans une embuscade de 70 Iroquois. Les Hurons païens du groupe

sautent à terre et disparaissent dans la forêt. Français et néophytes sont arrêtés après une forte défense.

Tous sont mis à la torture, puis à mort, hormis Térèse et le Père que l'on réserve à dessein. Dès le premier jour, il est voué aux plus atroces supplices : les ongles arrachés jusqu'à la racine, les deux index mâchés entre les dents, le corps violemment meurtri de coups de bâton et de massue. Gisant à demi mort, on le relève, on le place sur un canot, on le transporte au pays des Agniers. En route, on le traite en esclave, on s'en sert comme d'une bête pour porter les fardeaux. Arrivé au terme, on le promène de bourgade en bourgade, en le livrant à la risée publique sur une estrade improvisée. Là, on lui arrache la barbe et les cheveux, on lui tranche le pouce gauche, on lui inflige la bastonnade entre deux haies de Sauvages. Les muscles sont déchiquetés avec les ongles; les enfants lui enfoncent des poinçons dans les chairs endolories, jettent sur son corps à nu des charbons ardents, des cendres brûlantes. Avec des liens faits d'écorce il est suspendu par les bras à deux poteaux. La nuit, femmes et enfants le torturent de mille façons. Dans quelques jours, la gangrène ronge les plaies; et il devient un objet d'horreur. Tout l'hiver, on le renvoie d'une famille à l'autre, suivant aussi les hommes à leur chasse, portant sacs, viande et bois. La nuit, il couche, à demi vêtu, en plein air.

Au printemps de 1643, on l'emploie comme une bête de somme. Mais il prie sans cesse. « Sans compter, dit-il plus tard, les prisonniers français et hurons que j'ai aidés, consolés et confessés, j'ai régénéré, depuis ma captivité, dans les eaux sacrées, 70 personnes de cinq nations et langues différentes. » Il s'ingénie à avertir par des fuyards le gouverneur de Montmagny des armements et des desseins des Iroquois contre la colonie et les alliés sauvages. Enfin, le 31 juillet 1643, il se voit délivré par les Hollandais d'Orange.

Le mois suivant, il s'embarque à la Nouvelle-Amsterdam (New-York) et, le jour de Noël, il prend terre au petit port de Roscoff, en Finistère. Huit jours après, il se présente à ses confrères du collège de Rennes, d'où il gagne Paris. La reine régente, Anne d'Autriche, voulut le voir et l'entendre; les larmes aux yeux, elle baise les mains mutilées de l'apôtre, disant aux dames d'atour : « On fait tous les jours des romans qui ne sont que des mensonges. En voici un qui est une vérité, et où le merveilleux se trouve joint à l'héroïsme le plus admirable ».

L'on obtint pour lui du pape Urbain VIII la permission de dire la messe, malgré l'ablation des doigts consacrés : — « Il serait indigne, dit-il, de refuser à un martyr de Jésus-Christ, de boire le sang de Jésus-Christ... »

En 1644, le Père Jogues est de retour à Québec. Il est attaché à la mission naissante de Ville-Marie; il y passa l'hiver de 1644-1645 et y revint en juillet 1646.

Le 26 avril 1646, il se voit désigner par le gouverneur et le Père Lalemant comme parlementaire auprès des Iroquois. Le 2 mai, il écrit à son Supérieur : « Croiriez-vous bien que, à la lecture des lettres de votre Révérence, mon cœur a été saisi de crainte au commencement? La pauvre nature, qui s'est souvenue du passé, a tremblé; mais Notre-Seigneur, par sa bonté, y a mis et y mettra encore davantage le calme. Oui, mon Père, je veux tout ce qu'il veut, au prix de mille vies... Il faudrait que celui qui viendra avec moi fût bien vertueux, capable de conduite, courageux, et qu'il voulût endurer quelque chose pour Dieu » (V. P. Martin). Le gouverneur lui adjoint, en effet, un compagnon tel qu'il le désirait, Jean Bourdon (V. ce nom), « homme énergique, plein de bon sens et de ressources ». Le 16 mai, les deux ambassadeurs s'embarquent aux Trois-Rivières, suivis de quatre Agniers et de deux Algonquins porteurs de beaux présents. Le jour de la Fête-Dieu, ils entrent dans le lac que le Père nomme alors lac **Saint-Sacrement** (George). Au bourg d'**Ossaragué**, le missionnaire revoit la jeune Térèse; il la console et la rassure. Le 10 juin, à Ossernenon, assemblée générale des chefs et des anciens : la paix se conclut très amicalement. Retour le 16 du mois : le Père a pu absoudre en confession les prisonniers chrétiens.

Cet accueil, bienveillant en apparence, inspire au Jésuite le désir de solliciter la permission de faire un second voyage. Son désir est exaucé. Il part, le 24 septembre 1646, avec le Frère Coadjuteur, Jean de Lalande, et quatre Hurons canotiers. Dans une lettre, datée du 21 du mois, il avait écrit à un confrère de Nantes : « **Ibo et non redibo** : j'irai et ne reviendrai point! ». En route, on prévient les voyageurs qu'un revirement subit s'est produit dans l'opinion publique : effrayés, les canotiers prennent la fuite. Le Père et son compagnon continuent seuls le trajet. Ils s'aperçoivent bientôt du changement opéré en trois mois. Prévoyant un prochain retour chez les Agniers, le missionnaire avait, en juin, confié à l'un des chefs une boîte qui renfermait divers objets du culte. Ce talisman fut considéré comme la principale cause de l'épidémie qui venait de faire beaucoup de victimes. Aussitôt se formaient deux partis : celui de l'**Ours** réclame la guerre, celui du **Loup** et de la **Tortue** veut

la paix. Le premier l'emporte et se divise en deux bandes qui prennent la direction de Ville-Marie. L'un de ces groupes rencontre nos deux voyageurs qu'ils arrêtent. On les dépouille, on les frappe du poing et de bâtons, en les poussant vers Ossernenon. Un Sauvage coupe des muscles sur les bras et le dos et les dévore en s'écriant : « Voyons si cette chair blanche est une chair de manitou! ». Le Père répond avec calme : « Je ne crains ni la mort, ni les tourments .Craignez les châtiments du Maître de la vie! ».

Le 18 octobre, réunion plénière des chefs et des anciens. Dans ce Conseil, des hommes du parti de l'Ours forment le complot de tuer les deux captifs, tandis que le parti opposé décide leur mise en liberté. Le Père priait dans sa cabane, quand on l'invite chez le capitaine. Il s'y rend sans défiance. En franchissant le seuil de la cabane, il est surpris par un Sauvage qui lui fend la tête d'un coup de hache. Le lendemain, le Frère de Lalande subit le même sort. On trancha la tête des deux martyrs; on les fixa sur les pieux de la palissade, la face tournée vers le chemin par où ils étaient venus; leurs corps furent jetés dans la rivière.

Plus tard, le meurtrier du Père Jogues fut fait prisonnier par les Algonquins et condamné à mort. Avant de mourir, il se convertit; il fit alors le récit des circonstances du crime et des derniers moments du missionnaire. Ce récit était conforme à celui des Hurons qui parvinrent à s'échapper. Les habits, le bréviaire, le missel du Père tombèrent dans la suite aux mains des ministres hollandais calvinistes.

A Auriesville, près d'Albany, s'élève aujourd'hui la chapelle de **Our Lady of Martyrs,** Notre-Dame des Martyrs.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; F. Martin, S. J., *Vie du P. Jogues*, Montréal, 1873; R. G. Thwaites, *The Jes. Rel.*, t. 72, Cleveland, 1903; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Rapp. de l'Archiv. de Québec, 1924-25.

JOHNSON (Sir William) (1715-74), cultivateur, traitant, commissaire, colonel, major-général, commandant en chef, baronnet.

Né en 1715 à Smithtown, comté Meath en Irlande, il émigra en Nouvelle-Angleterre. Son oncle, Peter Warner, lui fit l'offre de la cession de toutes ses propriétés à New-York, à condition de les améliorer par leur exploitation. Toutefois, en 1738, William alla fixer sa résidence sur une terre située à vingt-cinq milles de Corlaer (V. ce mot) que l'oncle avait appelée Warnersburg : à la culture William ajouta la traite avec les Iroquois. Ceux-ci ne tardèrent pas à l'adopter, selon l'usage, sous le nom de **Warraghiaghy** ou « chargé d'affaires ». En 1744, son propre père commandait au fort Hunter sur la rivière **Mohawh** ou des Agniers : le fils reçut alors du gouverneur de New-York la commission de commissaire des Six Nations iroquoises et de conseiller provincial en 1745. Ayant acquis un immense crédit auprès des Iroquois, le commissaire s'appliqua à s'assurer de leur alliance contre les Français, au début et au cours de la Guerre de Sept Ans : il prit comme officiers les deux frères Butler, qu'il chargea de mener des partis de guerre sur les frontières de la Nouvelle-France. Souvent il tenait conseil avec les Iroquois qu'il s'habitua à gagner par des présents en quantité illimitée : les ayant conquis ainsi, il devint leur chef autorisé et incontesté. Ce plan très habile, facilité par le voisinage, devait tourner contre les négociations tacites des Français.

En 1754, Johnson présida l'assemblée d'Albany; puis, en 1755, au Conseil d'Alexandria, convoqué le 14 avril par le colonel Braddock (V. ce nom), on le nomma major-général et commandant en chef des troupes provinciales et indigènes, soumis au général Shirley (V. ce nom). En septembre, à la tête de ces contingents réunis, il infligea au baron Dieskau (V. ce nom) une défaite inattendue, au lac George. Sa victoire sauva les Colonies de l'invasion française. Le vainqueur reçut les félicitations du Parlement britannique, une gratification de 5.000 louis et, le 27 novembre suivant, le titre de baronnet d'Angleterre. A son arrivée au lac Saint-Sacrement, il le baptisa **Lac George,** « non seulement en l'honneur de Sa Majesté George II, mais en perspective indubitable de sa domination absolue ». En mars 1756, le monarque le promut colonel et seul surintendant des tribus de l'Amérique du Nord. John Butler fut élevé par lord Loudoun au grade de capitaine, attaché au service de sir William dans la distribution des présents aux Indiens et dans le dessein de maintenir leur fidélité à la Couronne. En 1758, le colonel accompagna sir Abercrombie à Carillon, sans intervenir dans la bataille. Le général Prideaux (V. ce nom), en 1759, marcha contre Niagara : Johnson, à sa mort, dirigea le siège avec vigueur appuyé de ses Indiens, qui eurent facilement raison d'une poignée d'assiégés. Il les commandait encore, en 1760, quand l'armée d'Amherst s'empara de Montréal.

La paix, une fois signée, le roi octroya à sir William, toujours surintendant général, une étendue de terres d'environ 100.000 acres, sises au nord de son premier établissement. En 1764, le concessionnaire fit construire un immense édifice en bois appelé **Johnson's**

Hall, origine du village Johnstown, centre du comté de Tryon en 1772. En 1768, le dernier acte du baronnet fut la conclusion du traité au fort Stanwix. Il mourut subitement le 11 juillet 1774.

Bibl. — The Enc. Amer., New-York, 1903-06; Can. and Prov., Toronto, 1913; Rapp. de l'Archiv., Québec, 1924-25.

JOHNSON (Sir John) (1742-1830), fils du précédent, officier, major-général, surintendant des Indiens.

Il naquit près de Johnstown (Etat actuel du New York) le 5 novembre 1742, entra au service de son père et se trouva présent à la capitulation de Montréal en 1760. En 1765, il fut promu chevalier et, en 1774, succéda à son père dans ses titres et propriétés immenses sur la rivière Mohawk. Les Six Nations lui accordèrent aussitôt leurs sympathies et lui jurèrent fidélité. Comme surintendant et inspecteur général des affaires indiennes, il rendit des services signalés à la Couronne.

Quand éclata la nouvelle de la déclaration de guerre de la part du Congrès en 1775, il vivait paisiblement dans son domaine, entouré de colons loyaux du Palatinat et des Montagnards écossais du clan Macdonell. Philip Schuyler d'Albany, tombé malade, céda le commandement au général de Montgomery; mais, devenu mieux, on lui confia la charge d'aller, avec 4.000 hommes, désarmer les loyalistes et sir John, exigeant d'eux la neutralité dans le conflit : il prit des otages qu'il dirigea sur le Connecticut. On convint des conditions imposées. Néanmoins Schuyler pilla la population et emmena son bétail. Durant l'hiver, les amis de sir John d'Albany lui assurèrent que le général devait le jeter en prison. Aussitôt Johnson réunit environ 200 loyalistes et se rendit à Montréal, la dernière semaine de juin 1776, juste le lendemain de l'entrée des troupes britanniques sous Guy Carleton. Sir John lui demanda l'autorisation de lever un bataillon parmi ses adhérents : le 7 juillet, il en reçut la commission; il le nomma le **régiment royal de New-York.** Il en leva un second en 1780 et en devint le colonel. Il prit part au siège de Stanwix en 1777 et fut défait à Newton en 1779.

Après la déclaration de l'Indépendance, on le nomma surintendant-général des affaires indiennes dans l'Amérique britannique du Nord et on le gratifia de nouvelles concessions pour remplacer les propriétés qu'on lui avait confisquées aux Etats. Il mourut à Montréal, le 4 janvier 1830.

Bibl. — V. la précédente.

JOHNSON (Sir Francis Godschall) (1819-94), avocat, magistrat, administrateur, puis gouverneur de l'Assiniboia.

Fils de Godschall, ancien officier au 10e **Hussars Royal**, appelé aussi **Régiment du Prince de Galles**, et de Lucy, fille de sir Cecil Bisshopp qui mourut de ses blessures à la bataille de Black Rock, le 11 juillet 1813, il naquit à Oakley House, comté de Bedford en Angleterre, le 1er janvier 1819; il fit ses études à Saint-Omer en France et à Bruges en Belgique. Emigré au Canada en 1835, il étudia le droit chez le juge Day et fut admis au barreau en 1840, pratiqua sa profession à Montréal et fut fait Conseil de la Reine en 1846. Secrétaire de la Commission chargée de la revision des statuts du Bas-Canada, on le nomma, en 1854, greffier de la Terre de Rupert (V. ce mot); assesseur et aviseur légal du gouverneur de l'Assiniboia et de la Compagnie; assistant-gouverneur, le 19 juillet 1855, pour présider la Cour générale; gouverneur en titre, le 26 novembre suivant, jusqu'en 1858.

De retour à Montréal, il reprit les fonctions de sa profession, jusqu'au 18 juillet 1865, puis fut promu juge de la Cour supérieure et, le 9 décembre 1889, élevé à la dignité de juge en chef de cette Cour. Il fut l'un des trois membres du Conseil exécutif, chargé de seconder le lieutenant-gouverneur du Manitoba dans l'administration des Territoires du Nord-Ouest. Le 1er août 1871, on le nomma administrateur des deux Provinces susnommées : et de nouveau, le 1er janvier 1872; de plus, recorder du Manitoba (septembre 1870-juin 1872), où il organisa les Cours de justice et régla les réclamations des dommages, causés par la Rébellion. Créé chevalier de Saint-Michel et Saint-George, le 30 août 1890, il décéda le 27 mai 1894. Il avait épousé en 1840 Mary Gates, fille de Nathaniel Jones, de Montréal, décédée (1853) mère de trois enfants; en 1857, Mary, fille de John Molliken Mills, comté Somerset en Angleterre, mère aussi de trois enfants.

Bibl. — Francis-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927.

JOHNSTON (Ebenezer Forsyth Blackie) (1850-1919), avocat, critique d'art, assistant procureur-général.

Né le 20 décembre 1850 au comté Haddington, en Ecosse, il vint jeune au Canada, fit son droit à Osgoode Hall à Toronto, et s'inscrivit au barreau en 1880; en 1890, il devint Conseil de la Reine. Il exerça sa profession à Guelph (Ont.) jusqu'en 1885. Rendu ensuite à Toronto, où il servit quatre ans comme assistant procureur-général, il se dis-

tingua comme criminaliste. Il y décéda le 9 janvier 1919, laissant une fille unique de son union, en 1886, avec Sara, fille de W. C. Schreiber, de Barrie (Ont.).

M. Johnston était un critique de renom et une sorte d'autorité incontestable pour les beaux-arts.

Bibl. — H. Morgan, *Can. Men.*, Toronto, 1898 et 1912; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Can. and Prov., Index, t. XII, 1914.

JOHNSTONE (James) (1720-1800), enseigne, lieutenant, aide de camp, interprète, auteur de **Mémoires**, chevalier de Saint-Louis.

Né en Ecosse vers 1720, il descendait de la maison de *Johnstone*, marquis d'Annandalé, pair d'Ecosse et héritier du titre au décès de son frère aîné. Il était fils unique de James, marchand d'Edimbourg. Sa sœur Cecilia épousa lord Rollo, près de Berth. A 25 ans, il se jeta, malgré son père, dans le camp du Prince Prétendant, Charles-Edouard, héritier des Stuarts et en rébellion contre le roi George d'Angleterre, en 1745. Johnstone s'attacha comme aide de camp à lord George Murray, commandant des troupes. Ainsi il se battit à Preston Pans, à Falkirk, à Gladsmuir et prit part aux engagements qui suivirent jusqu'au désastre de Culloden (27 avril 1746). Il avait le grade de capitaine.

Echappé à l'échafaud par la fuite, en passant par toutes sortes de vicissitudes, il parvint au bout d'un an à gagner le continent et à atteindre la France. Sans nulles ressources, il prit du service sous les drapeaux et fut dirigé sur Louisbourg, muni du brevet d'enseigne en pied. M. de Puisieux le décida à partir sur l'assurance qu'il serait promu capitaine : et il prit la mer en 1750. Dès le débarquement, dans une promenade sur les remparts, il infligea une volée de coups au capitaine de son navire, en retour de ses mauvais traitements à l'égard des passagers : le major Loppinot se tint à distance laissant faire jusqu'au bout. Johnstone évita dans la suite de se mêler aux querelles entre officiers, occupé à cultiver son jardin, à pêcher la truite, à lire ses bouquins.

Le 1er avril 1754, on lui décerna la commission de lieutenant et le salaire d'un interprète du roi, la double solde égalant celle d'un capitaine. Après la prise de Louisbourg en 1758, il réussit à se sauver, à passer en Acadie et au Canada. Il y devint aide de camp de Lévis, puis de Montcalm jusqu'à sa mort, et de nouveau de Lévis. Comme ingénieur, il se chargea de tracer et de conduire les travaux de retranchement de la gauche de l'armée : ce fut à la redoute et à la batterie qu'il avait faites que les Anglais opérèrent leur descente, le 31 juillet 1759, et où ils furent repoussés. Il traduisait en français tous les papiers anglais, ainsi que les dépositions des prisonniers et des déserteurs. C'est lui enfin qui fit la dernière résistance à l'Ile-aux-Noix; mais en l'abandonnant, il en sauva la garnison par une heureuse évasion.

En 1760, lorsqu'il retourna en France avec les troupes du Canada, M. Berryer lui accorda une pension de 300 livres sur le Trésor royal. En 1761, on le réforma avec les Canadiens, moyennant 600 livres de retraite sur les fonds des Colonies; le duc de Choiseul les convertit en pension et le duc de Praslin porta le montant à 900 livres. Il écrivit ses **Mémoires** en français qui parurent en anglais à Aberdeen en 1870-71. La **Campagne de Louisbourg** et les **Dialogues** ont été publiés en 1867 par la Société Littéraire et Historique de Québec.

Bibl. — J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; *Bull. des Rech. hist.*, *tabl. gén.*, 1925; Dict. of Nat. Biogr., 1903; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

JOHNSTONE (James William) (1793-1873), avocat, homme politique, premier ministre, magistrat, lieutenant-gouverneur.

Fils du capitaine William Martin et d'Elizabeth Lichtenstein, il naquit à la Jamaïque, le 29 août 1793, et refit ses études en Ecosse. Ses parents vinrent se fixer à Annapolis (N.-E.), où on l'initia aux éléments du droit. Admis au barreau en 1815, il exerça sa profession à Kentville et à Halifax. Elu député en 1834, on lui confia, l'année suivante, le portefeuille de procureur provincial. En 1838, il fut pourvu d'un siège au Conseil législatif, qu'il résigna ensuite pour reprendre la direction du même ministère. Il passa pour le chef des Conservateurs de la Nouvelle-Ecosse et s'opposa aux principes de M. Howe (V. ce nom), qui réclamait la responsabilité ministérielle devant la législature seulement; il la maintenait comme relevant du lieutenant-gouverneur simultanément. On le vit s'intéresser vivement à la fondation du **Collège Baptiste**, défenseur résolu de l'éducation confessionnelle; adhérent de l'Eglise anglicane dès le berceau, il adopta dans la suite les principes des Baptistes. Pendant vingt années (1843-64), il représenta la circonscription d'Annapolis, en qualité de premier ministre effectif, plutôt que nominal : c'est lui qui fit adopter les lois les plus importantes. Il s'intéressa aussi à la construction des chemins de fer, reliant la Nouvelle-Ecosse avec le Nouveau-Brunswick. En 1854, il se déclara favorable au principe de la Confédération.

Deux fois encore, il devint procureur-général de la Province, avec Charles Tupper comme Secrétaire.

En 1864, il abandonna la carrière politique pour siéger comme magistrat à la Cour d'Equité. En 1873, au décès de M. Howe, il fut promu lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse; mais il mourut à Londres le 21 novembre de la même année. Elizabeth Almon, sa première femme, lui donna trois garçons et trois filles; Louise Wentworth, la seconde, trois fils et une fille.

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1899; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; L. J. Burpee, *Oxf. Enc. of Can. Hist.*, ib., 1926.

JOHNSTONE (George) († 1826), officier supérieur dans l'armée, administrateur militaire du Nouveau-Brunswick.

Il entra d'abord dans la marine comme enseigne le 5 mars 1776, servit à New-York et à Halifax les deux années suivantes, puis aux Indes occidentales, où il prit part à différents engagements. Retourné en Angleterre, il prit service dans l'armée au 44e régiment d'infanterie le 5 décembre 1785, devint lieutenant le 13 juin 1789, capitaine le 23 septembre 1792. En décembre 1796, il s'embarquait à Woolwich pour la Nouvelle-Galles-du-Sud, où il séjourna jusqu'en mai 1801. Nommé major en 1800, lieutenant-colonel le 1er janvier 1803, on le dirigea sur Saint-Jean (N.-B.).

Le gouvernement de la métropole, en vue d'un conflit probable avec les Etats-Unis, décida d'affecter la fonction d'administrateur, non point à un magistrat civil, mais au plus ancien officier militaire. C'est ainsi que le colonel Johnstone gouverna la Province, du 17 décembre 1808 au 27 avril 1809, comme Président du Conseil et commandant en chef. Retourné en Angleterre, il fut élevé au grade de colonel le 1er janvier 1812, de major-général le 4 juin 1814. Ayant pris sa retraite, il mourut en 1826.

Bibl. — Roy. Milit. Cal., vol. III; Army lists; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

JOLLIET (Louis) (1645-1700), explorateur, découvreur du Mississipi, hydrographe du roi, seigneur d'Anticosti, des îles Mingan et autres lieux.

I. Famille.

Il naquit à Québec, le 21 septembre 1645. Son père, Jean Jolliet, originaire de Sézanne-en-Brie (Marne), était charron, employé de la Compagnie de la Nouvelle-France; il épousa à Québec, le 9 octobre 1639, Marie, fille d'Adrien d'Abancourt et de Simone d'Orgeville, de la paroisse de Vaux (Aisne). De cette union naquirent cinq enfants dont l'aîné mourut le jour de sa naissance; **Adrien**, prisonnier des Iroquois (13 juin 1658) et ramené au mois d'août à Montréal, s'établit au Cap-de-la-Madeleine avec son épouse Jeanne Dodier : il est l'ancêtre de Barthélemi Jo-



L. Jolliet.

liette; **Marie**, née le 6 avril 1648 et mariée (1660) à François Fortin : leur fille épousa Louis Couillard (V. ce nom); **Zacharie**, né le 23 décembre 1650, devint charron de la Compagnie des Indes occidentales et se livra ensuite à la traite des fourrures dans les pays d'en haut : il épousa à Québec, le 24 novembre 1678, Marie Niel, qui lui donna trois fils.

Louis n'avait pas cinq ans au décès de son père, le 24 avril 1650. Sa mère se remaria, le 19 octobre 1651, à Geoffroy Guillot de Beauport qui en eut trois enfants, alliés plus tard aux familles Charest, Renaud, Haimard; le 6 novembre 1665, elle convola en troisièmes noces avec Martin Prévost, veuf d'une jeune indigène. Il fit ses études classiques au collège des Jésuites et entra au séminaire, où il reçut la tonsure, le 2 août 1662. N'ayant que dix-sept ans, il compléta son cours au collège jusqu'à la philosophie inclusivement. Le 2 juillet 1666, il soutint avec succès une thèse « sur toute la logique », ainsi que Pierre de Francheville, en présence du marquis de Tracy, du gouverneur de Courcelle, de l'intendant Talon et de Mgr de Laval. L'année suivante, renonçant à l'état ecclésiastique, il s'embarquait sur le Saint-Sébastien, qui ramenait en France M. de Tracy et ses compagnons d'armes, dans le dessein de

poursuivre certaines études spéciales. En 1668, il revint à Québec.

II. Premiers voyages.

Louis Jolliet s'occupa aussitôt à organiser, conjointement avec Jean Péré, une flottille de quatre canots, montés par des commis et des **Voyageurs.** Les deux associés avaient en vue d'examiner, sur l'ordre de M. Talon, un gisement de cuivre, signalé sur les bords du lac Supérieur; et simultanément de faire la traite payante des fourrures, n'ayant reçu qu'une indemnité de 400 livres à l'un et de 1.000 à l'autre. Dans cette excursion, M. Jolliet réussit à prévenir un sanglant conflit entre les Outaouais et les Iroquois, et à délivrer l'un de ces derniers, qui lui servit de guide pour le retour par le lac Erié. Laissant son compagnon continuer les recherches de la mine, en route il rencontra les Sulpiciens Dollier de Casson et de Galinée (V. ces noms), ainsi que le Père Marquette au Sault-Sainte-Marie : il projeta avec lui une longue pérégrination au sud des grands lacs, et se trouva à Québec à la fin de 1669.

En 1670, il reprend le chemin des lacs comme traitant de pelleteries avec les Algonquins supérieurs. Le 14 juin 1672, il assiste à la prise de possession officielle des pays de l'Ouest par le commissaire délégué, Simon-François Daumont, sieur de Saint-Lusson (V. ce nom). M. Jolliet a soin de rédiger les cartes des régions qu'il visite et de se familiariser avec les idiomes des tribus diverses qui les habitent : portages, chutes, rapides, lacs, rivières. Aussi bien, M. Talon apprécia la valeur de ces travaux, ainsi que le courage et l'endurance, l'instruction, le tact et le patriotisme de l'explorateur canadien.

III. Découverte du Mississipi.

On lit dans la **Relation des Jésuites** de 1672-74 : « L'intendant Talon et M. de Frontenac jugèrent qu'il était important de s'appliquer à la découverte du Midi et de savoir dans quelle mer s'allait décharger la **Grande Rivière.** Pour ce dessein, ils ne purent faire choix de personne qui eût de plus belles qualités que du sieur Jolliet qui a beaucoup fréquenté de ce côté-là... Etant arrivé aux Outaouas, il se joignit avec le Père Marquette qui attendait pour cela... Ils se mirent donc en chemin avec cinq Français pour entrer dans des pays, où jamais Européen n'avait mis les pieds ».

Le comte de Frontenac donna ses instructions à Louis Jolliet, qui arriva avec ses canotiers à la mission Saint-Ignace, le 8 décembre 1672, c'est-à-dire à Michillimakinac, où il fut accueilli par le Père Marquette : le premier avait 28 ans, le second 36. Comme le récit de Jolliet fut perdu au retour, on n'a que celui du P. Marquette (V. ce nom), qui en reproduit la physionomie. Le Père Taillhan, Jésuite, dans son édition du **Mémoire de Nicolas Perrot** a écrit avec justesse et franchise que « quelques auteurs ont fait du P. Marquette le chef de l'expédition du Mississipi : c'est une erreur; et Jolliet a seul droit à ce titre, ainsi que le prouvent les témoignages contemporains de M. de Frontenac » (V. p. 289). A part le récit du P. Marquette, il existe d'autres documents authentiques, signalés par M. E. Gagnon : 1° Un **Mémoire** du Père Dablon (1er août 1674); 2° Une lettre de Jolliet à Frontenac sur la « Carte de Jolliet »; 3° Une autre lettre du découvreur (10 octobre 1674); 4° Une lettre de M. de Frontenac à Colbert (11 novembre 1674); 5° Une carte dressée par Jolliet (1674); 6° Une seconde carte du même (1674); 7° Un **Mémoire** accompagnant la carte; 8° Une grande carte du même, adressée à Colbert.

Dans sa carte, d'abord perdue, mais ensuite reproduite de mémoire, Louis Jolliet attribue le nom de **Saint-Louis,** son patron, à la Rivière-des-Illinois qui est aujourd'hui usité ou de **Rivière Divine,** surnom de la comtesse de Frontenac à Paris; de **Mont Jolliet** (Illinois), conservé jusqu'à nos jours, à un monticule de 60 pieds d'élévation dont le sommet mesure 225 de large par 1.300 de long et situé à 40 milles au sud-ouest de Chicago, dans les environs de la ville de Jolliet (V. Justin Winsor, **Narr. and. Crit. Hist. of Amer.** vol. IV).

Au retour, M. Jolliet remarqua la possibilité de faire communiquer, au portage qu'il nomme **Chicagou,** les eaux du lac Michigan avec la rivière Saint-Louis et ainsi avec le Mississipi. « En 1848, écrit M. Gagnon, sa prévision est devenue une réalité. Le 2 janvier 1900, un nouveau canal de 12 lieues de longueur, 100 pieds de largeur et 14 de profondeur, a été ouvert à la circulation des vapeurs entre Chicago et la ville de Jolliet. »

C'est à la mission Saint-François-Xavier de la baie des Puants que Jolliet se sépare du P. Marquette, se rendant de là à Michillimakinac et à Sainte-Marie du Sault. Il y passe l'hiver à dessiner la carte des pays parcourus et à rédiger la description de la faune et de la flore américaine.

Vers la fin de mai 1674, il prend la route de Ville-Marie avec deux canotiers, traversant le lac Ontario jusqu'à Lachine. Au Saut-Saint-Louis, son canot chavire, sa cassette disparaît avec ses documents au fond du torrent et lui-même est sur le point de périr. Ses deux compagnons sont entraînés dans l'abîme sous ses yeux. « Je fus sauvé, dit-il,

après avoir été quatre heures dans l'eau, par des pêcheurs qui n'allaient jamais dans cet endroit et qui n'y auraient pas été, si la Sainte Vierge ne m'avait pas obtenu cette grâce de Dieu... Il ne m'est rien resté que la vie. »

Le 14 novembre, M. de Frontenac écrit au ministre que « le sieur Jolliet, que M. Talon m'a conseillé d'envoyer à la découverte de la mer du Sud, en est de retour, et a découvert des pays admirables et une navigation aisée, par les belles rivières qu'il a trouvées, que du lac Ontario on pourrait aller en barque dans le golfe du Mexique, n'y ayant qu'une décharge à faire entre le lac Ontario et le lac Erié (Niagara) ». Cette lettre était accompagnée d'une carte du Mississipi, dressée de mémoire et signée de Jolliet, « avec les remarques dont il s'est pu souvenir ».

Dans sa **Relation** du 1er août 1674, le Père Dablon résume le voyage d'après le récit que lui fit oralement Jolliet : ce récit est identique pour le fond à la **Relation** du Père Marquette. Le Supérieur des Jésuites le termine en notant, avec des parenthèses, la pensée de Louis Jolliet : « Nous avons bien remarqué qu'il ne se pouvait trouver de meilleure terre — qu'au Mississipi — ni pour les blés, ni pour les vignes, ni pour quelques autres fruits que ce soit; que la rivière nommée par nous **Saint-Louis** (Illinois) m'a paru la plus belle et la plus facile pour être habitée, large et profonde, poissonneuse, avec du gibier en abondance beaucoup plus qu'ailleurs; qu'il y a des prairies de 3 à 20 lieues de long sur 3 de large, environnées de forêts de même étendue, au-delà desquelles les prairies recommencent; le chanvre qui y croît naturellement monte jusqu'à huit pieds; qu'un habitant n'emploierait pas là des dix ans pour abattre le bois et à le brûler : dès le même jour, il mettrait la charrue en terre avec les bœufs du pays; qu'il s'appliquerait aussi à planter la vigne, à planter des arbres fruitiers, à faire des souliers des peaux de bœufs, à tisser les étoffes de leur laine plus fine que celle de France : ainsi il trouverait aisément sur le pays de quoi se nourrir et se couvrir. Rien n'y manquerait que le sel : il ne serait pas très difficile de remédier à cet inconvénient ». C'est un petit précis, ajoute le Père Dablon, de ce que son **Journal** perdu disait amplement (V. Thwaites, t. 58).

IV. Seigneuries sur le Saint-Laurent.

En 1675, Louis Jolliet épousa Françoise Bissot (7 octobre). Trois semaines auparavant, la mère de la jeune fille, veuve de François Bissot, sieur de La Rivière, avait contracté un second mariage avec Jacques de Lalande, sieur de Gayon, natif de Bayonne, « bourgeois de Québec et plus tard juge à la côte de Lauzon ». Jolliet touchait alors les orgues de la cathédrale. En 1676, il adresse une requête au roi, sollicitant une concession aux Illinois. Le 28 avril 1677, Colbert écrivait à M. Duchesneau : « Sa Majesté ne veut point accorder au sieur Jolliet la permission de s'aller établir avec vingt hommes aux Illinois. Il faut multiplier les habitants du Canada, avant de penser à d'autres terres... ». Jolliet songe alors à l'exploitation des richesses du Saint-Laurent. En 1678, convoqué à l'assemblée générale au sujet de la vente des spiritueux, « le sieur Jolliet est d'avis qu'il faut défendre, **sur peine de la vie**, de transporter des boissons dans les bois et aux Sauvages d'en emporter, mais qu'il soit permis aux habitants de leur en donner, aux lieues où l'on trafique, avec modération, évitant de les enivrer ». Cet avis prévalut à Versailles et l'évêque de Québec agréa ce judicieux compromis. Le 10 mars 1679, Jolliet et Lalande obtenaient la concession des îles et îlots de Mingan.

Le 13 mai suivant, Louis est chargé par M. de Frontenac de reconnaître les régions qui s'étendent du Saguenay à la baie d'Hudson. Il exécuta cet ordre, accompagné du Père Silvy et de quelques Canadiens. Après 122 portages, le parti arriva au fort **Charles**, où les Anglais lui firent bon accueil. Quand il fut de retour à Québec, le 27 octobre, le récit de Jolliet y provoqua « des alarmes très vives » concernant l'avenir commercial des fourrures dont les Anglais allaient s'assurer le monopole. En mars 1680, l'intendant le récompensa par la concession de l'île d'**Anticosti** — qui mesure 300.000 acres de plus que l'île Saint-Jean (Prince-Edouard) — et « qui devait alors valoir plus que les meilleures seigneuries du pays » (Ferland). Isolée, elle était aussi bien plus à la merci des pirates. Le roi ratifia cet acte (29 mai), en décernant au nouveau seigneur le titre d'**hydrographe royal.** Le recensement de 1681 énumère douze personnes dans l'île : Jolliet et sa femme, quatre enfants, cinq serviteurs et une servante, deux arpents défrichés, deux bêtes à corne, six fusils. Il trafique avec les Montagnais et les Papinachois; mais il n'ose point hiverner dans cette solitude. L'été, il se livre à la pêche, surtout aux îles Mingan, où il prend de cinq à six mille saumons en amont des rivières : seul il approvisionne tout Québec. Simultanément, il dessine le plan du littoral du nord et du sud, îles, havres, baies, anses du golfe.

Deux projets semblent hanter son cerveau: explorer le Labrador et former une école de pilotes à Québec. En 1685, le gouverneur,

qui se montre favorable à ce dernier projet, implore en sa faveur la chaire d'hydrographie : le ministre la donne à Jean-Baptiste Franquelin. Quatre ans après, la flotte de Phipps vient ruiner ses établissements de Mingan et d'Anticosti. Non loin du Saguenay, le vaisseau amiral s'empare d'une barque venant de Québec : Mme de Lalande, la femme de Jolliet, le sieur de Granville (V. ce nom), des rameurs sont faits prisonniers. A bord du **Six Friends**, tous assistent au siège, au bombardement, à l'échec final. Phipps décide le départ, quand Mme de Lalande lui inspire l'idée de demander au gouverneur un échange de prisonniers : la liberté est ainsi rendue aux Français (23 oct. 1690).

V. Exploration du Labrador et second voyage en France.

Le 15 septembre 1692, les administrateurs de la colonie écrivent au *ministre* que « M. Jolliet est chargé d'une nombreuse famille et qu'il a beaucoup de talent pour les découvertes auxquelles il continue de travailler actuellement et à un établissement considérable dans l'île d'Anticosti, où il a consommé la plus grande partie de son bien... ». Le 2 novembre 1693, M. Jolliet écrit personnellement : « Sans les deux pertes considérables que j'ai faites par les Anglais, j'aurais poursuivi cette découverte (du Labrador supérieur) ; mais, à moins d'être un peu aidé de la Cour, il m'est inutile d'y songer... Lorsqu'on me jugera capable de quelque chose, je serai toujours prêt à marcher et à servir avec fidélité. » Sur ces entrefaites, un riche marchand de Québec, François Vianney-Pachot fréta le **Saint-François**, le munit de canons et de marchandises de troc et l'équipa de trois cadets et de quatorze matelots : le Récollet, Simon de la Place, monta aussi à bord. Jolliet se rend d'abord aux îles Mingan, d'où il fait voile vers Belle-Isle, au début du mois de juin 1694.

Il touche aux îles **Saint-Jacques**, en face de la baie de Missina et y plante une croix comme marque de possession et aux îles de **Balsamon**, près du détroit de Belle-Isle (9 juillet). Il attribue à un îlot le nom de **Citadelle** (11 juillet) et il double la **Pointe-du-Détour**, à la sortie de la passe, nommée aussi cap **Charles**. Puis il donne son nom à la baie **Saint-Louis** (13 juillet) et rencontre, deux jours après, un groupe d'Esquimaux dans un havre qu'il appelle **Saint-François** en l'honneur de l'armateur Pachot. Ayant franchi la baie **Saint-Michel**, il côtoie les îles **Saint-Thomas**. Le 25 du même mois, il visite avec son équipage un village indien, dont « les hommes sont moins basanés que les autres Sauvages et ayant les cheveux noirs ». L'explorateur se plaît à décrire leur costume, leur caractère jovial et doux, leurs mœurs et leurs habitations. Remettant à la voile, il fait entrer le vaisseau « dans un détroit situé vers le 54e et dans une baie de quinze lieues de profondeur » : la baie des Esquimaux ou **Estuaire Hamilton**, limite actuelle de la province de Québec. Puis il va mouiller l'ancre à la **Pointe-aux-Avirons**, à la baie des **Montagnes**, à la baie de **Pachot** (4 août). Le 12, on arrive à la baie qu'il nomme **Sainte-Claire**, le jour de la fête de la sainte, patronne de son épouse. Après diverses péripéties, proche du 56e, on décide le retour à Québec. Ce récit a été résumé par Pierre Margry (**La France d'Outre-Mer**).

En novembre 1695, Jolliet a pour mission de conduire hors du golfe et jusqu'en France la flûte **la Charente**, vaisseau des fermiers du Domaine avec une riche cargaison de fourrures. M. de Frontenac écrivait à M. de Lagny, intendant général du commerce : « M. de Champigny n'est pas moins disposé que je ne le suis à aider le sieur Jolliet en tout ce qui se pourra; et il le mérite assurément ». Le ministre l'accueillit avec déférence et lui conféra, croit-on, le titre de **Pilote royal**.

Quand il revint à Québec, sa fille Marie-Geneviève y avait épousé, le 30 avril 1696, le sieur Jean Grignon, jeune négociant de La Rochelle : leur fille Louise se maria au baron de Castelnau.

Le 30 avril 1697, le roi le nomma professeur d'hydrographie à Québec. En même temps, les administrateurs de la colonie lui accordent une modeste seigneurie auprès de la ville; c'est la seule qui ait porté son nom. Elle était contigue à la seigneurie de Lauzon, propriété de son beau-frère, Etienne Charest. Il mourut entre le 4 mai 1700, jour où il signa un acte au registre paroissial, et le 18 octobre, date où le gouverneur mentionne son décès dans une dépêche au ministre. D'après M. Margry, qui appuie son assertion sur un document, il fut inhumé dans l'une des îles Mingan, où il se trouvait alors.

Louis Jolliet avait épousé à Québec, le 7 octobre 1675, Claire-Françoise Bissot, née le 3 avril 1656, qui fut mère de sept enfants :

Louis (1676), mort célibataire;

Charles (1678), Jolliet d'Anticosti;

François (1679), Jolliet d'Abancourt, mort célibataire;

Marie-Geneviève (1681); **Anne** (1682);

Jean-Baptiste (1683), Jolliet de Mingan, — localité située près de Brest en Bretagne, — dont la fille Marie épousa Jean Taché, armateur, notaire, prévost;

Claire (1685), mariée à Joseph de Fleury de la Gorgendière (V. ce nom).

BIBL. — E. Gagnon, *Louis Jolliet*, Montréal, 1912; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, Paris, 1895; P. Margry, *La France d'Outre-Mer*, ib., 1875; R. G. Thwaites, *The Jes. Rel.*, t. 12; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

JOLIETTE (Barthélemi) (1789-1850), notaire, major et lieutenant-colonel, fondateur de Joliette, seigneur de Lavaltrie, conseiller législatif.



BARTHÉLEMI JOLIETTE.

Son trisaïeul était Adrien Jolliet, frère du célèbre découvreur, Louis. Adrien eut pour fils Jean-Baptiste, qui épousa Jeanne-Marie Cusson en 1702, veuve de Claude Guérin. L'un de leurs six enfants, nommé François, né en 1713, épousa à Montréal, le 11 novembre 1748, Cécile Papin, mère de trois enfants, remariée plus tard au sieur Drouet de Richardville : il fut le premier à orthographier son nom **Joliette.** Son fils Antoine, qui signa **Joliet,** épousa à Berthier-en-Haut, le 30 mai 1785, Catherine Faribault (V. ce nom), qui donna le jour à Barthélemi, nom du premier Faribault au Canada.

Il naquit le 9 septembre 1789 à Montmagny et devint orphelin dès le berceau, ainsi que son frère Antoine. La veuve se retira avec eux chez son oncle, notaire à l'Assomption. Il y reçut sa première instruction à l'école de M. Nepveu; puis il entra comme clerc à l'étude de son oncle. Le 3 octobre 1810, sir James Craig lui octroyait la commission de notaire : il pratiqua sa profession à l'Assomption. Le 20 décembre 1808, on lui avait accordé dans les troupes de la milice de la division Lavaltrie les grades d'enseigne et d'aide-major. Le 14 février 1812, sir G. Prévost le nomma capitaine et major le 22 février 1814, après qu'il se fut distingué dans les campagnes de 1812 et de 1813. Le 1er mai 1827, lord Dalhousie lui conféra le titre de lieutenant-colonel au 2e bataillon de Warwick. A la Chambre d'Assemblée, il représenta le comté de Leinster, du 11 avril au 29 mai 1820, et celui de l'Assomption, du 26 octobre 1830 au 15 juin 1832. Il venait de résigner son mandat, car le 8 janvier 1832 on le promut au Conseil législatif jusqu'au 20 juin 1835. Sir John Colborne le convia à siéger au Conseil spécial (V. ce mot), du 2 avril au 1er juin 1838; puis, le 9 juin 1841, il reprit son fauteuil au Conseil législatif jusqu'à sa mort.

En raison de son mariage, il fut investi de l'administration de la seigneurie de Lanaudière dont il devenait l'un des cohéritiers. Sur les territoires de Saint-Paul, à 2 milles de l'emplacement actuel de Joliette, s'élevait un vaste moulin à farine, abandonné depuis 1826 : il s'y rendait souvent, dès 1823. L'idée le hanta alors de coloniser ces parages déserts et d'y abattre la forêt. Il y mena des hommes et fonda le village de l'**Industrie.** L'état de sa santé lui imposa un séjour de trois mois aux Etats-Unis. Au retour, construction de moulins, d'usines à carder, de fabriques de clous ou pointes et de bardeaux, autour du « grand moulin en pierre, surmonté d'un clocheton ». Les résidences s'élevèrent autour de celle du promoteur de l'œuvre : les chantiers se multipliaient et les billots descendaient le long de la rivière **l'Assomption.** La demeure de la famille Joliette devint le manoir seigneurial. Tout est prospère jusqu'aux **Troubles** de 1837. Le fondateur tint tous ses hommes en dehors de toute rebelle ingérence; il était le juge et le père de la population et en fut aussi bien la Providence visible. Il fit construire d'abord une chapelle en 1841, puis une église en 1843 et un presbytère; ensuite le collège en 1845, confié en 1847 aux Clercs de Saint-Viateur; une distillerie, un chemin de fer, et le reste. Il mourut sans postérité, le 21 juin 1850.

Il avait épousé à Lavaltrie, le 27 septembre 1813, Marie-Charlotte Tarieu de Lanaudière (V. ce nom).

BIBL. — Joseph Bonin, *Biogr.*, Montréal, 1874; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

JOLIETTE (Séminaire de), institué en vue des cours classiques, français et commerciaux.

Il a été fondé en 1846 par M. Barthélemi

Joliette. La direction en fut confiée transitoirement aux membres du clergé séculier. En 1847, Mgr Bourget la remit aux mains des Clercs de Saint-Viateur, qu'il fit venir de France dans ce dessein. Toutefois cet Institut a continué à administrer le séminaire avec le concours de prêtres séculiers comme auxiliaires.

Le premier Supérieur religieux fut le Père Etienne Champagneur. L'un de ses successeurs, le P. Cyrille Beaudry, décédé en 1904, introduisit au Canada l'œuvre des Prêtres adorateurs et fit, en 1881, construire la chapelle du Sacré-Cœur. En 1880, l'institution a été affiliée à l'Université Laval. En 1904, Mgr Archambault érigea le collège en séminaire diocésain.

Bibl. — Notes manusc. privées; Can. eccl., Montréal, 1928.

JOLY DE LOTBINIERE (Sir Henri-Gustave) (1829-1908), avocat, homme politique, lieutenant-gouverneur de la Colombie anglaise.

La famille Joly de Marval, nom d'un hameau du canton de Genève, fut admise dans la bourgeoisie dans la personne d'Abraham Joly, le 2 mars 1599. A la septième génération, Pierre-Gaspard-Gustave, né à Frauenfeld le 5 février 1798, calviniste et citoyen de Genève en 1825, propriétaire à Epernay (Marne) en 1829, épousa Julie-Christine Chartier de Lotbinière, âgée de 19 ans. Leur fils, Henri-Gustave, écuyer, naquit à Epernay, le 5 décembre 1829, et y fit son cours classique.

Dès qu'il vint au Canada, il fit son cours de droit et fut admis au barreau du Bas-Canada, en 1855. En 1861, les électeurs du comté de Lotbinière l'envoyaient à la Chambre d'Assemblée, jusqu'au 1er juillet 1867. Il s'opposa avec énergie au principe de la Confédération. Le 24 septembre 1867, il est élu aux Communes et au local; il conserva ce double mandat jusqu'en 1874, date de son abolition. Du 8 mars 1878 au 30 octobre 1879, il fut premier ministre de Québec et Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics. Deux fois il déclina l'offre de siéger au Sénat.

Elu à Portneuf, il siégea aux Communes en 1896 et accepta le portefeuille du Revenu de l'Intérieur jusqu'au 21 juin 1900. A cette date, le cabinet Laurier le choisit comme lieutenant-gouverneur de la Colombie Britannique jusqu'au 11 mai 1906. Il mourut le 16 novembre 1908. Il avait épousé Margaretta Josephte, fille de Hammond Gowen, de Québec, mère d'Edmond-Gustave le 12 novembre 1859.

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1905; N.-O. Côté, *Polit. Appoint.*, ib., 1867-1917; The Makers of Can. Index, 1911; Can. and Prov., index, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; J. C. Dent, *Can. Portr. Gallery*, ib., 1881; Nova Francia, Paris, 1930.

JONCAIRE (Louis-Thomas Chabert, sieur de) (1670-1740), noble homme, interprète, lieutenant, commandant, ambassadeur auprès des Iroquois. — **Jonquières,** commune actuelle dans le Vaucluse.

Fils d'Antoine-Marie et de Gabrielle Hardi, originaires de Saint-Remy-de-Provence, dans les Bouches-du-Rhône, il y naquit en 1670 et vint au Canada en 1684 ou 1686 avec les troupes, peut-être en qualité de cadet. On lui fit apprendre l'iroquois pour l'enrôler comme enseigne et il parvint au grade de lieutenant. Ami des Jésuites missionnaires et de M. de Maricourt (V. ce nom), il fréquenta principalement la tribu des Tsonnontouans, qui l'adoptèrent et le regardaient, en 1701, comme un de leurs chefs. A plusieurs reprises les gouverneurs eurent recours à son crédit et le détachèrent comme ambassadeur au pays des Iroquois. Il tenait résidence à Ville-Marie, où il choisit son épouse. C'est lui sans doute qui commandait au fort Niagara en 1730. Dans un acte du 24 août 1738, Thomas de Joncaire, « lieutenant pour le service du roi », âgé de 68 ans, « étant sur son départ pour les pays d'en-haut », est dit régler avec sa femme la succession de leurs fils **Louis-Romain** de Joncaire, né en 1710, cadet à l'aiguillette dans la compagnie de M. de Noyelle (V. ce nom), qui avait été tué « dans la guerre des Renards », en 1735, et laissait ses hardes à son frère François-Marie de Joncaire, sieur de Beaulieu. L'on ignore le lieu et la date de son décès. M. Massicotte hésite à affirmer si c'est lui ou son fils Philippe qui servit d'interprète à Québec, le 2 novembre 1748, entre les chefs d'une députation d'environ 80 Iroquois et le gouverneur de La Galissonnière (V. Bull. des Rech. hist., 1916).

Le 1er mars 1706, il avait épousé à Ville-Marie Madeleine Le Gay, de Beaulieu, née en 1689 et décédée à Repentigny en 1771, mère de dix enfants, entre autres :

Philippe-Thomas-Hardi, sieur de Joncaire, né en 1707, enseigne, lieutenant, capitaine, interprète des Six Cantons iroquois, officier des troupes commandées par M. de Céloron en 1749 en route pour la Belle-Rivière ou Ohio, où il faillit périr en sautant un rapide; interprète auprès des Sauvages de la région qui avaient hébergé quelques Anglais; collaborateur de l'abbé Picquet (V. ce nom) au fort **La Présentation** en 1751; détaché à Niagara, où il signa dans l'acte de capitulation, le 9 août 1759; marié à Montréal en 1731 avec

Madeleine Renaud du Buisson et père de Madeleine (1732), épouse (1755) de Louis-Charles d'Ailleboust (V. ce nom), et de Gabrielle (1736), mariée (1757) à Honoré Dubois, sieur de la Millière;

Daniel, sieur de Chabert et de Clausone, né en 1716, interprète et officier, en garnison dans un fortin qui servait d'entrepôt, à deux lieues du fort Niagara en 1759, marié à Montréal en 1752 à Marguerite Rocbert de La Morandière (V. ce nom); père de Philippe (1752), époux de Judith Gouin au Détroit (1783) et décédé en 1793; emmené prisonnier en France en 1760; incarcéré à la Bastille en novembre 1761, libéré en 1763, autorisé en 1766 à retourner au foyer et à trafiquer avec les Sauvages; décédé au Détroit le 5 juillet 1771;

Marie-Thérèse, née en 1717, mariée en 1749 à Montréal avec Philippe-Antoine Dauterive;

François-Marie, né en 1723, sieur de Beaulieu, ordonné prêtre en 1747, se rend en France la même année; grand vicaire de l'évêque de Grasse, dans les Alpes-Maritimes; incarcéré par lettre de cachet émanée du roi le 27 octobre 1765, qui ordonnait au gouverneur de la Bastille « de le recevoir au château et de l'y retenir jusqu'à nouvel ordre de sa part » (V. Bull. Rech. hist., t. 13); remis en liberté et retourné au Canada en 1766, avec l'espoir d'obtenir du gouverneur anglais sa présentation ou sa nomination au siège vacant de Québec; délivrant, le 24 octobre, une procuration notariée à son frère Daniel pour la gérance de ses biens; rentré en France, où il meurt, l'année suivante.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. III, Paris, 1895; A. Chagny, *Fr. Picquet*, Montréal, 1913; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

JONES (Alfred Gilpin) (1824-1906), armateur, député aux Communes, ministre de la milice, lieutenant-gouverneur de la N.-E.

Il naquit en 1824 à Weymouth (N.-E.) d'une ancienne famille de Loyalistes américains. Son grand-père, Stephen, ancien officier de dragons dans l'armée royale, vint se fixer au sud de la Nouvelle-Ecosse, sur la fin de la Révolution. Son père, nommé Guy, fut durant de longues années régistrateur pour le comté de Digby. Alfred Gilpin reçut sa première formation à l'académie de Yarmouth et se livra ensuite au commerce. Il réussit à fonder une importante compagnie d'importation.

En 1866, il entra dans la vie politique et s'empressa d'exprimer avec énergie son opposition irréductible à l'union de sa Province avec la Confédération canadienne. Il s'était livré, durant plusieurs années, aux constructions navales dans le port de Halifax, et en devint le député aux Communes, en 1867, où il siégea jusqu'en 1872, puis de 1874 à 1878 : il avait échoué entre ces deux dates. Du 28 janvier 1878 au 16 octobre suivant, il reçut le portefeuille de la Milice dans le cabinet Mackenzie : il ne fut réélu qu'en 1887 et résigna son mandat en 1891. Libre-échangiste, il se déclara l'adversaire de l'impérialisme. En 1896, il fut nommé commissaire à la Conférence du « Cable du Pacifique » à Londres : il avait le grade de lieutenant-colonel à la tête de la première brigade d'artillerie, en garnison à Halifax. Le 5 août 1900, il fut promu lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à son décès, le 15 mars 1906, étant membre du Conseil privé, dès le 21 janvier 1878.

En 1850, il avait épousé Margaret Wiseman et, en 1876, Emma Albro. Il appartenait à l'Eglise anglicane.

Bibl. — The Makers of Can., Toronto, 1911; N.-O. Côté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917.

JONES (Arthur Edward) (1838-1918), prêtre, Jésuite, archéologue, écrivain.

Fils de Henry et de Lucy Catherine Macdonell, il naquit à Brockville, le 17 novembre 1838, et fit ses études classiques au collège Sainte-Marie de Montréal. En 1857, il entra au noviciat des Pères de la Compagnie de Jésus et fut élevé au sacerdoce en 1873. Après quelques années de ministère, on le nomma archiviste du collège en 1882, poste qu'il garda jusqu'à son décès, le 19 janvier 1918. En 1910, il fut élu membre de la Société Royale.

Outre plusieurs brochures sur divers sujets, il a publié : **Aulneau's Papers,** Montréal, 1893; et **Old Huronia,** Toronto, 1908.

Bibl. — A. Fraser, *Fifth Rep. of Arch.*, Toronto, 1908; H. Morgan, *Can. Men*, 1912; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1918; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

JONGLEUR ou **Sorcier,** nom donné par les missionnaires Jésuites à l'homme qui exerçait dans les tribus les fonctions de prêtre-médecin.

Ce charlatan exerçait partout un métier lucratif et jouissait d'une autorité sans limites, ainsi que d'un prestige extraordinaire et incontesté. Plus éclairé que les autres Sauvages de la tribu, le Sorcier, selon la croyance populaire, vit en commerce fréquent avec les **génies.** Il les consulte; et, par eux, il sait la cause et la nature des maladies, les sortilèges qui les produisent, les remèdes qui les guérissent; il explique les maléfices et les songes; il prédit la mort à

l'heure fixe, ainsi que l'avenir. Enfin, il lit dans l'intime de l'âme les désirs, même les plus cachés, des personnes qui le consultent. Pour cela, il regarde dans un bassin plein d'eau, il feint d'être possédé de quelque furie, ou bien il se cache dans un lieu obscur, où **l'Esprit** (Manitou) lui parle et lui découvre tout ce qu'il y a de plus secret dans l'âme affligée, inquiète, désemparée. Le Jongleur existait, même jusqu'au dernier siècle, comme l'homme accrédité dans les tribus, créant des obstacles à la conversion des païens.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Rel.*, t. 73, Cleveland, 1903.

JOUSSARD (Célestin), Religieux Oblat, prêtre, missionnaire, évêque, coadjuteur du Vicaire apostolique de Grouard (V. ce nom).



Mgr C. Joussard O. M. I.

Il est né le 2 octobre 1851 à Saint-Geoirs dans l'Isère, entra au noviciat des Oblats de Marie Immaculée en 1875, fit sa profession religieuse le 8 décembre 1876, étudia à Autun la théologie et y fut ordonné prêtre par Mgr Clut (V. ce nom), le 21 février 1880. La même année, l'obédience le désignait pour les rudes missions de l'Athabaska-Mackenzie, où il s'est dévoué depuis cette époque.

Préconisé, le 11 mai 1909, évêque titulaire d'**Arcadiopolis** (en province d'Europe, aujourd'hui Loulé-Bourgas, dép. d'Héraclée) et coadjuteur avec future succession d'Athabaska, il fut sacré à Vancouver City, le 5 septembre suivant, par Mgr Dontenwill (V. ce nom). Il réside à Saint-Augustin de la Rivière-la-Paix : Mgr Guy est son auxiliaire.

Le Vicariat de Grouard est une circonscription ecclésiastique, bornée au nord et à l'est par le Vicariat Mackenzie et le diocèse d'Edmonton, et à l'ouest par les Montagnes-Rocheuses.

Bibl. — R. P. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest Can.*, t. IV, Montréal, 1923; Can. Ecclés., ib., 1928.

JOUTEL (Henri), compatriote et compagnon de Cavelier de La Salle, auteur de la **Relation** de son dernier voyage.

Originaire de Rouen en Normandie, il vivait encore en 1723; « fort honnête homme, et le seul de la troupe de La Salle sur qui le célèbre voyageur pût compter » (V. Charlevoix, **loc. cit.**).

M. Pierre Margry a publié, dans ses **Découvertes des Français**, la **Relation** de l'auteur, laquelle commence le 24 juillet 1684 et se termine le 8 décembre 1688. L'éditeur y a inséré des sous-titres, selon une exacte chronologie, pour aider à l'intelligence d'un récit de 446 pages fort dramatiques; ils comprennent les étapes du voyage et le portrait des principaux personnages : départ de La Rochelle des quatre vaisseaux en août 1684, station à Saint-Domingue, escale à Cuba, exploration du golfe du Mexique, débarquement de La Salle (V. ce nom) et érection d'un fort avec dépendances à la baie **Matagorda** (Texas), découverte de l'intérieur des terres, hostilité des indigènes, péripéties diverses, mortalité et désertions, assassinat en 1687 au pays des **Cenis** et meurtre des assassins, continuation du voyage par l'abbé Cavelier (V. ce nom), Joutel et trois autres compagnons jusqu'aux Arkansas du Mississipi, puis au fort Saint-Louis des Illinois, hivernement forcé (1687-1688), arrivée à Michillimakinac, trajet jusqu'à Ville-Marie et Québec, retour en France.

Cette **Relation**, d'un homme sans lettres, révèle un esprit droit, pondéré, impartial, tout dévoué au roi et à la personne de M. de La Salle. M. Joutel ne cache point les défauts saillants du découvreur, ni ne se montre admirateur de ses qualités; il se contente de narrer les faits, parfois au jour le jour, les péripéties de la traversée des régions, où il a séjourné ou passé, de la flore et de la faune, des us et coutumes des Sauvages. Durant ses deux explorations à l'intérieur (1685-1686), c'est lui que M. de La Salle nomme commandant au fort; il sut y maintenir le moral, l'ordre, l'harmonie entre les colons. En 1687, au dernier voyage à travers le continent, le récit offre un poignant intérêt, à l'heure du drame et de ses terribles suites,

et pour le groupe de personnes laissées à l'habitation, et pour les compagnons du chef subitement supprimé.

Grâce au vigoureux bon sens de Joutel, le Sulpicien Cavelier, le Récollet Douay (V. ce nom), le jeune Cavelier, le pilote Texier et Barthélemy le Parisien osèrent, avec des guides successifs, se lancer à travers les savanes inconnues et franchir, en quatre mois, la distance qui les séparait du pays des Arkansas. De là, ils sont conduits en amont du Mississipi au confluent de la rivière des Illinois, puis au fort Saint-Louis, où ils sont contraints d'hiverner. On sait le reste. Partout ils gardent le secret de la mort de La Salle et ne la révèlent qu'à leur arrivée en France. M. Joutel écrivit alors sa **Relation**, publiée par Margry.

Le 4 juin et le 9 juillet 1698, M. de Pontchartrain sollicita, par l'entremise de la Bourdonnaye, intendant de la généralité de Rouen, la **Relation**, qu'il voulait remettre aux mains de M. Pierre d'Iberville (V. ce nom).

On eût souhaité d'embarquer M. Joutel lui-même, comme le Père Douay; mais le narrateur se refusa à courir de nouveaux risques dans l'entreprise qui eut un complet succès.

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Franç. en Amér. sept.*, t. III et IV, Paris, 1886 et 1889.

JOYBERT (Pierre de) (1644-78), seigneur de Soulanges et de Marson, lieutenant, commandant, administrateur. — **Soulanges** et **Marson**, deux bourgs de la Marne.

Selon M. Régis Roy, la famille, originaire de la Champagne, était l'une des plus anciennes maisons de la province, où elle resta toujours fixée : sa filiation en ligne directe remonte à la fin du XIII[e] siècle par dix-sept générations. Claude Joybert, seigneur de Soulanges, avait épousé d'abord Madeleine Mauclerc, ensuite Claudine Brissier, qui lui donna six enfants.

Pierre, le cadet, naquit en 1644 à Saint-Hilaire-le-Grand, dans la Marne actuelle; la généalogie familiale fut produite, en avril 1668, devant M. de Caumartin, intendant de Champagne. Tout jeune encore, il sert au Portugal comme corvette au régiment de Briquemault. En 1665, il s'enrôle comme lieutenant dans la compagnie de M. de Grandfontaine (V. ce nom); après la campagne de M. de Tracy, il hiverne à Québec et rentre en France avec son capitaine. En 1669, il le suivit à Pentagouet, où il reçut le mandat d'aller prendre possession des forts Saint-Jean et Port-Royal et d'en chasser les Anglais. Quelques mois après, M. Talon le chargeait de recouvrer à Boston le vaisseau du Malouin Lafontaine, capturé avec sa riche cargaison; sa conduite dans cette mission fut censurée par M. de Grandfontaine, qui l'envoya se justifier auprès du gouverneur de Québec. En effet, le 2 novembre 1671, M. Talon écrivait que « brouillé avec le chevalier de Grandfontaine, M. de Marson est venu de Pentagouet à Québec; qu'il le garde pour le voyage qu'il songe à faire en Acadie et qu'il espère que l'aigreur disparaîtra entre les deux parties ». L'année suivante, M. de Frontenac écrivait dans le même sens.

Marié à Québec en 1672, M. de Marson reçut de M. Talon une seigneurie « de quatre lieues de front à prendre à l'est de la rivière Saint-Jean ». Le gouverneur l'éleva au grade de major des troupes en Acadie. En même temps, il lui assigne le commandement de Jemsec, « où il aura neuf hommes de garde fournis par M. de Grandfontaine ».

Au mois d'août 1674, un corsaire hollandais venait s'emparer de ce fort et de sa garnison et l'emmena à Boston, où la rançon de M. de Soulanges fut fixée à 1.000 liv. de castor. M. de Frontenac envoya un détachement chercher M[me] de Joybert et sa fille, abandonnées dans le fort de Jemsec; puis il déposa des plaintes à Boston contre un pilote qui avait servi de guide à un pirate étranger, réclamant aussi la mise en liberté des prisonniers. Relâché aussitôt, M. de Marson se rendit à Québec. Au printemps suivant, il regagnait son poste, doté de deux nouvelles concessions, à savoir les fort de Jemsec et de Naschouat, « contenant deux lieues de front et deux de profondeur ». Le 19 mai 1678, le roi félicite le gouverneur « d'avoir donné des ordres au commandant à l'Acadie, sieur de Marson, de se ménager avec les Anglais, en sorte qu'il n'y ait point de rupture ». M. de Joybert, jeune encore, mourait la même année.

Le marquis de Denonville écrivait au ministre, le 13 novembre 1685 qu'il y a à Québec une pauvre demoiselle, veuve du sieur de Marson, « réduite avec ses enfants à n'avoir pas de pain »; que Mgr Colbert lui avait donné une gratification de 600 livres en considération des services rendus. Le fils, M. de Seignelay, lui octroya une pension de 300 livres. Le 25 mars 1691, M. de Champigny accorde « une concession à dame Marie-Françoise Chartier, veuve du sieur de Marson, d'une étendue de terre vis-à-vis la concession du sieur des Chauffours, nommée **Jemsek** » : deux ans après, le roi confirmait la donation.

M. de Joybert laissait deux enfants :

Louise-Elisabeth, née le 18 août 1673, mariée au marquis de Vaudreuil (V. ce nom);

Pierre-Jacques, né à Québec le 8 juillet 1677, chevalier seigneur de Soulanges, appel-

lation restée à sa terre située aux Cascades, enseigne de vaisseau et capitaine d'une compagnie franche de la marine, marié le 7 novembre 1702 à Marie-Anne Bécard, décédé le 16 janvier 1703; sa fille posthume, Marie-Geneviève, née le 6 octobre 1703, épousa en octobre 1728 Paul-Joseph Le Moyne, fils de Charles, premier baron de Longueuil, et mourut à Tours (France) le 12 mai 1778.

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1902; Arch. can., ib., fasc. *de Chambly*; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922.

JUCHEREAU (Noël) († 1648), sieur des Châtelets, licencié en droit, membre de la Compagnie des Cent Associés et de la Compagnie des Habitants, commis général des deux Sociétés. — **Les Châtelets,** bourg de 200 âmes dans l'Eure-et-Loir.

Il était originaire de La Ferté-Vidame (Eure-et-Loir), bourg du Perche dans la région nommée le Thymerais : — **Thimert,** commune du canton de Châteauneuf, fut jadis une place forte qui fut ruinée au XVI^e^ siècle; **Vidame** sert à désigner la résidence du vidame de Chartres ou représentant temporel de l'évêque en tenant de lui un fief (**vicedominum**). La famille Juchereau eut, à Mortagne, des membres qui se signalèrent dans la magistrature et dans les fonctions civiles. Noël étudia le droit et fut reçu licencié.

En 1632, il abordait à Québec, dans le dessein de veiller aux intérêts des Cent Associés remis en possession de la gérance de la colonie. En raison de la perte de la flotte de M. de Roquemont, ils firent cession de leurs droits à un syndicat composé de six membres : seul des six, M. Juchereau résida en Nouvelle-France, en qualité de commis général. En 1639, il offrait dans les dépendances un asile temporaire aux Religieuses, Ursulines et Hospitalières (V. ces noms). En 1645, les Cent Associés abandonnaient une portion de leur monopole à la **Compagnie des Habitants** du Canada, Montréal excepté. « Le Père Vimont demanda à M. des Châtelets, commis général, si nous serions de pire condition sous eux que sous messieurs de la Compagnie? La conclusion fut que non; et que cela irait pour nous à l'ordinaire, mais que nous le fissions doucement; le Père ajouta qu'il en donnerait avis au Père Buteux, et M. des Châtelets le trouva bon. » (**Journal des Jés.,** 15 nov. 1645.) Le 14 février 1646, « M. des Châtelets, commis général, fournit les Hurons, qui partaient, de leurs vivres à son magasin » (It. ibid.). Le 28 octobre suivant, « M. de Repentigny fut continué amiral et les autres capitaines aussi; mais M. des Châtelets fut constitué commis général sur les vaisseaux — non plus au magasin de Québec — pour tous les achats » (It. ibid.). Marguillier avec M. Giffard, il offrait le pain bénit et, le Jeudi-Saint, lava les pieds à 18 Sauvages à l'Hôtel-Dieu. Le 16 juillet 1649, « arrivée des Abénaquis au nombre de 30. Ils apportèrent lettres des Anglais : il y en avait une de M^me^ de Repentigny à son mari, du 31 juillet 1648, où était la mort de M. des Châtelets — en France » (It. **ibid.**). M. Juchereau était resté célibataire.

Bibl. — *La Presse*, journ. de Montréal, 1898; P.-G. Roy, *La Fam. Jucher.*, Lévis, 1903.

JUCHEREAU (Jean) (1592-1672), frère du précédent et sieur de Maur, seigneur de Saint-Augustin ou de Maur. — **Saint-Maur,** commune de 500 âmes environ et lieu de pélerinage, non loin de La Ferté-Vidame.

Il vint au Canada en 1634, avec son épouse Marie Langlois, fille du seigneur de La Potherie et de Saint-Roch, et ses quatre enfants. Le 15 janvier 1635, Jean et Noël Juchereau se faisaient concéder une terre, comprise entre le Cap-aux-Diamants et le vallon du Cap-Rouge. Plus tard, M. de Montmagny la trouva trop proche de la ville et voulut bien remplacer la concession par une autre. Le 18 septembre 1647, il leur accordait « cinquante arpents de terre, situés le long du fleuve, proche de Québec » : c'est la seigneurie de Maur ou Saint-Augustin. La Compagnie particulière de la Nouvelle-France ratifia ce don (29 mars 1649).

Le sieur de Maur, en effet, avait secondé les démarches de M. Giffard pour amener l'émigration percheronne. Le **Journal des Jésuites** ne mentionne son nom que comme porteur du dais aux processions du Saint-Sacrement; il passait ainsi pour l'un des notables citoyens de la colonie naissante. M. de Tracy, rentré en France en 1667, sollicita pour lui, ainsi que pour les sieurs Bourdon, Boucher, d'Auteuil, des lettres de noblesse : la recommandation demeura sans effet. Son épouse mourut à Québec, le 14 janvier 1661; il décéda à Beauport, « en l'habitation de M. de Saint-Denis, son fils », le 7 février 1672, à l'âge de 80 ans. Leurs enfants, tous nés en France, se nommaient : **Jean, Nicolas, Noël** qui périt dans la traversée de l'Océan en 1649 et **Geneviève** qui devint l'épouse de Charles Le Gardeur, sieur de Tilly (V. ce nom).

Bibl. — V. la précédente.

JUCHEREAU (Jean) (1625-85), fils aîné du précédent et sieur de **La Ferté,** seigneur de Maur ou Saint-Augustin, membre du Conseil

souverain. — **La Ferté-Vidame** devint, en souvenir du lieu natal, son titre familial.

Il se livra, dès son adolescence, à la culture de la seigneurie paternelle. Le 7 septembre 1661, M. Charles de Lauzon-Charny lui fit, ainsi qu'à son frère Nicolas, une concession de terre de 16 arpents dans sa seigneurie de l'île d'Orléans. Au mois d'avril 1663, M. Juchereau fut choisi comme membre du nouveau Conseil, établi par le roi. Plusieurs conseillers s'étaient opposés au choix de M. Lemire comme syndic des habitants, parce que la troisième convocation du Conseil avait été faite par le gouverneur de Mésy, sans l'assentiment de l'évêque : les sieurs de La Ferté, d'Auteuil, de Villeray et Bourdon se virent destituer de leur mandat, le 19 septembre 1664. M. de Tracy les rétablit, le 23 septembre 1665.

La même année, le conseiller et Gauthier de Comporté furent choisis par les Religieuses de l'Hôtel-Dieu, pour effectuer l'évaluation de leurs biens, séparément des donations léguées aux pauvres et aux infirmes. Sous le gouvernement précédent, M. d'Avaugour avait affermé la traite de Tadoussac à dix personnes notables, parmi lesquelles les deux frères Juchereau : en 1666, trois ans après, le Conseil rapporta le contrat ou le bail, comme entaché d'illégalité; mais le roi avait disposé, en 1664, de la même ferme en faveur de la Compagnie des Indes occidentales. En 1672, à la mort de son père, le fils aîné hérita de la seigneurie de Saint-Augustin. M. de La Ferté mourut à Québec, le 16 novembre 1685. Il avait épousé, le 21 novembre 1645, Marie Giffard, qui lui avait donné sept enfants :

Noël, né le 3 juillet 1647, reçut son instruction en France, fit deux années de médecine et de pharmacie, entra dans la Compagnie de Jésus et était infirmier à la résidence de Québec, quand il se noya dans le fleuve, le 3 novembre 1672;

Jeanne-Françoise, née le 1er mai 1650, entra à l'Hôtel-Dieu en 1662 (V. **Saint-Ignace**);

Marie-Louise, née le 9 septembre 1652, mariée à Beauport (10 janvier 1668) à Charles Aubert de La Chesnaye (V. ce nom);

Charlotte, née le 22 août 1655, entra à l'Hôtel-Dieu de La Rochelle, en France, dont elle devint supérieure;

Paul-Augustin, né le 13 juin 1658, devint receveur des impôts sur le castor de la Compagnie de la colonie en 1701, chansonna Walker, Vetch et Nicholson (1711) et périt dans le naufrage du **Saint-Jérôme,** à l'île de Sable en 1724;

Marie, née le 27 avril 1660, prit le voile à l'Hôtel-Dieu avec le nom de Marie-Thérèse et mourut en 1697;

Denis-Joseph, né le 20 juin 1661, mena une vie d'aventures, suivit Du Lhut au Saut-Sainte-Marie (1684), M. de La Barre contre les Iroquois et M. de Denonville dans sa campagne (1687), M. d'Iberville à la baie d'Hudson (1689), Louis Jolliet au Labrador (1694) et passa en France, où il était fait lieutenant sur le brigantin, **le Joybert,** « armé contre les ennemis de l'Etat » : il mourut célibataire à Québec, le 9 août 1709. (V. **Saint-Denis** et **Duchesnay**).

Bibl. — V. la précédente.

JUIFS. (V. **Israélites.**)

JUMONVILLE (Joseph Coulon de Villiers, sieur de) (1718-54), cadet, enseigne en second et en pied dans les troupes de la marine.

Fils de Nicolas-Antoine Coulon de Villiers et d'Angélique Jarret de Verchères, il naquit à Verchères, le 8 septembre 1718. Il suivit, comme cadet, son père à la rivière Saint-Joseph des Illinois. Ses états de service, écrits de sa main, dénotent sa présence (1733) à la baie des Puants, auprès de son père et de ses deux frères; mais ils se taisent sur sa carrière jusqu'en 1739. Cette année, il était dans les rangs de l'expédition organisée contre les Chicachas de la Louisiane. Durant l'hiver de 1745, on le trouve en Acadie sous les ordres de M. Marin (V. ce nom) et il nous apprend qu'il passa l'hiver à parcourir les bois en raquettes. En 1746, il y est encore, mais sous le commandement de M. de Ramezay, assistant à la reddition des troupes du colonel Noble aux Mines. En 1747, il est envoyé à la Rivière-aux-Sables, à la tête d'un parti de Français et de Sauvages alliés dans le dessein d'arrêter les incursions des Agniers. La même année, il fait encore la campagne de Corlaer sous la conduite de M. de La Corne.

Un parti de guerre ayant été levé (1748) contre les Anglais, M. de Jumonville en eut le commandement. Parti de Montréal au commencement de juin, il revenait le 26, après avoir tué une quinzaine d'ennemis. En 1749, M. de La Galissonnière lui manda d'aller mettre l'ordre dans « un poste dérangé : ce à quoi il réussit parfaitement ». Il était enseigne en second, depuis l'année 1744. Les années suivantes, il fut probablement de garnison à Montréal.

« Depuis le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), écrit M. Marc de Villiers du Terrage, la France se trouvait en paix avec l'Angleterre; cependant, en Amérique, le bassin de l'Ohio

supérieur était l'objet des convoitises anglaises. La garnison française du Détroit se vit bientôt forcée de construire le fort de la **Rivière-aux-Bœufs**, un peu au sud-ouest du fort Erié ou **Presqu'île**, et le fort **Machault** sur la rivière Alleghanys. Ce dernier, menaçant directement les Anglais, leur déplut. Le lieutenant-gouverneur de la Virginie, Robert Dinwiddie, envoya son adjudant-major, nommé George Washington, porter une protestation à M. Le Gardeur de Saint-Pierre (V. ce nom), commandant du fort (1753). Sa démarche n'eut aucun résultat. »

Le 27 janvier 1754, M. Du Quesne, gouverneur, écrivait à M. de Contrecœur, qu'il le nommait commandant de la Rivière-aux-Bœufs et dépendances, et lui mandait d'aller avec 600 hommes prendre possession de la Belle-Rivière (Ohio), de presser ses mouvements pour bâtir le fort de **Chinangué** ou dans les environs. Dans l'intervalle, M. de Saint-Pierre informait le gouverneur du Canada de la protestation servie par Washington : ce qui détermina M. Du Quesne à détacher aussitôt le chevalier Le Mercier, avec les meilleurs officiers et cadets de Montréal.

A leur arrivée, M. de Contrecœur, ayant appris que les Anglais érigeaient un fort au confluent de l'Ohio et de la Monongahéla, confia à M. Le Mercier la mission de les sommer de se retirer du territoire français (16 avril 1754); ce qu'ils firent sur-le-champ. Et les Français y bâtirent le fort **Du Quesne**. Informé du fait, Washington, muni du grade de lieutenant-colonel et mis à la tête de 150 volontaires, partit (1er mai) de **Wells Creek** et les conduisit aux Grandes Prairies. Simultanément, M. de Contrecœur chargeait M. de Jumonville d'aller, avec 34 hommes, à la découverte — en éclaireurs et parlementaires, — muni d'une sommation dont on cite ces passages : « S'il arrivait que, contre toute attente, le sieur de Jumonville eut connaissance de quelques mouvements de l'Anglais sur les terres du domaine du roi, il s'y transportera et leur rendra la sommation dont nous le chargeons. Lui ordonnons que, dans ce cas, il ait à nous dépêcher, avant de faire la sommation, deux bonnes jambes pour nous informer de ce qu'il aura appris, du jour où il compte la faire et de la réponse. S'il entendait dire que les Anglais sont de l'autre côté de la montagne, il ne passera pas la hauteur des terres, ne voulant en rien les troubler et voulant maintenir l'union qui règne entre les deux Couronnes » (23 mai).

Document qui prouve que les éclaireurs ne partaient point en guerre contre les Virginiens. Le 27 au soir, M. de Jumonville s'arrêta dans un vallon profond et obscur pour y passer la nuit. Mais les Sauvages alliés avaient prévenu Washington de sa présence en cet endroit. Le lendemain, vers sept ou huit heures du matin, le commandant et ses 34 hommes se virent cernés par les Anglais et les Sauvages. Le colonel, voyant les Français se saisir de leurs armes, commanda à son monde de faire feu et lui-même déchargea son fusil. Une seconde décharge suivit bientôt la première. M. de Jumonville, par son interprète, réussit alors à faire entendre à Washington qu'il avait un mandat à lui communiquer. Le feu cessa; c'est pendant que l'interprète lisait ou se préparait à traduire la sommation que M. de Jumonville reçut à la tête une balle qui le renversa mort. Neuf Canadiens furent tués à ses côtés et les autres membres de l'escorte faits prisonniers. Un seul Canadien, nommé Manceau ou Monceau, put s'échapper et courut avertir M. de Contrecœur de ce sanglant guet-apens.

Les noms des braves tombés auprès de l'enseigne commandant ont été conservés : De Roussel, de Québec; Caron, de Québec; Charles Bois, de Pointe-Claire; Gérôme, de Laprairie; Lenfant, de Montréal; Paris, de Mille-Isles; Languedoc, de Boucherville; Martin, de Boucherville, la Batterie, tambour.

Les prisonniers, expédiés à Londres en trophée, s'appelaient : Drouillon, officier; de Boucherville, cadet; Du Sablé, cadet; Louis Paul, de Sorel; Jean-Baptiste Berger, de Varennes; Augustin Bonvouloir, de Longueuil; Joachim Parent, de Soulanges; Nicolas Milles, de Lachine; Ducharme, de même; Joseph Brown, de Montréal; Albert Ouimet, des Mille-Isles; Joseph Duchâtelet, de l'Assomption; Joseph Larabel, de la Longue-Pointe. Les soldats Berger et Parent, mis en liberté avec leurs compagnons le 17 septembre 1755, racontent dans une déclaration tous les mauvais traitements qu'on leur fit subir en captivité (V. E. B. O'Callaghan, **Docum. of the State of New-York**, vol. X).

Prisonniers envoyés à la Martinique : Girardin, de l'Ile-Jésus; Lavigne, de Varennes; Morisseau, de Repentigny; Trouin, de même; Collet, de Charlesbourg; Homier, de Montréal. Prisonnier détenu en Virginie : Laforce.

Le 11 octobre 1745, M. de Jumonville avait épousé à Montréal Marie-Anne-Marguerite, fille de Jean-Paschal Soumande (V. ce nom) et d'Ursule Leverrier et en eut cinq enfants, entre autres :

Joseph, né le 6 mars 1748, et décédé le 21 mai 1760;

Charlotte-Amable, née le 16 août 1754. Le 28 juin 1760, le chevalier de Lévis s'associa à M. de Vaudreuil pour solliciter son admission à Saint-Cyr. Elle y entra en 1762 et en sortit le 22 juillet 1774, mais pour se faire Religieuse au couvent des Bénédictines.

Sa mère s'était remariée à Montréal, le 15 décembre 1755, avec Jean-Pierre Bachoie de Barraute, capitaine au régiment de Béarn, lequel se battit aux Plaines d'Abraham et à Sainte-Foy : le 12 mai 1760, dans une escarmouche, il fut blessé à la tête d'un éclat de bombe et il décéda le 20 à l'Hôpital-Général laissant une fille (1756).
(V. Bull. des Rech. hist., Québec, année 1928),

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Petites Chos. de notre Hist.*, 1re série, Lévis, 1919; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

JUNEAU (Laurent-Salomon) (1793-1856), employé, voyageur, maître de poste, maire de Milwaukee dont il fut le fondateur.

Fils de François dit Latulipe et de Térèse Galarneau, il naquit à l'Assomption le 9 août 1793. Le jeune homme s'engagea comme employé et **voyageur** dans la Compagnie de la baie d'Hudson. Il se fixa dans la suite sur les bords de la rivière Milwaukee sur le lac Michigan; le 14 septembre 1818, il s'installa avec sa femme, nommée Josephte Viau, dans une cabane en troncs d'arbres.

En 1835, la localité prit les proportions d'un village, dont il traça lui-même les rues et qui porta d'abord son nom. Il en devint le premier maître de poste et bientôt vit accroître sa fortune. C'est dans sa maison que l'abbé Bonduel célébra la première messe, depuis l'époque lointaine des missionnaires Jésuites. En 1846, à l'élection du premier maire, les suffrages se portèrent sur lui à l'unanimité. Mais quelques années après toute sa fortune passa entre les mains d'adroits spéculateurs; il dut reprendre le chemin des forêts pour y trouver, comme autrefois, le moyen de faire vivre sa famille. Il s'établit à **Theresa** (du nom de son épouse), où il fit un commerce considérable de fourrures avec les Indiens. En 1856, il se rendit à Cincinnati comme l'un des délégués du Wisconsin, à la convention du Parti démocrate, qui nomma Buchanan candidat à la Présidence. Il mourut le 14 novembre en bon catholique et l'on transporta ses restes à Milwaukee conformément à ses volontés. Ces concitoyens l'appelèrent **Juneau le noble et le bon.** Deux de ses fils, Paul et Narcisse, ont siégé dans la législature du Wisconsin.

Bibl. — A. Morice, *Dict. hist. des Can. de l'Ouest*, Québec, 1908; Enc. Amer., New-York, 1906; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

JUSTICE (Haute, Moyenne, Basse), droits ou attributions accordés au seigneur, en dehors des cas réservés à la Couronne.

La plupart des concessions seigneuriales en Nouvelle-France comportaient ces attributions, selon la teneur des titres de concession. M. Edmond Lareau a fort bien résumé les droits respectifs de la haute, moyenne et basse justice.

Le **haut-justicier** connaissait de tous crimes et cas pour lesquels il y avait peine de mort, mutilations de membres et autres châtiments corporels, comme fustiger, mettre au poteau, au carcan, et condamner à faire amende honorable. Aussi il pouvait faire cris et proclamations publiques, bannir de sa terre et juridiction, et marquer. Mais il ne pouvait cependant connaître des cas royaux, comme crime de lèse-majesté divine et humaine, fausse monnaie, port d'armes, assemblées illicites, assassinats. Pour l'exécution de sa justice, il devait avoir juges et officiers, prisons sûres, bonnes et raisonnables, de hauteur et longueur compétentes, et non infectées. Les Comtés et Baronnies avaient droit de pilori, échelles et fourches patibulaires à quatre piliers. Il avait droit de confiscation des biens meubles et héritages situés dans sa censive; droit aux épaves à dénoncer dans les 24 heures au seigneur et à être proclamées trois dimanches à la porte de l'église; droit aux déshérences et biens vacants en sa censive; droit au trésor caché de temps immémorial, de moitié à celui qui l'avait trouvé avec le seigneur.

Le **moyen-justicier** connaissait en première instance de toutes actions civiles, réelles, personnelles et mixtes et des délits non excédant 60 sous parisis d'amende, sinon il en référait au haut-justicier. Il devait avoir siège notable, juge, procureur fiscal, sergents, prisons à rez-de-chaussée, sûres et bien fermées. Il pouvait faire saisir tous délinquants sur sa terre, les emprisonner, informer et tenir sous les verrous durant 24 heures seulement, ou les envoyer au haut-justicier. Il pouvait créer tuteurs et curateurs, apposer des scellés, faire inventaire des biens de mineurs; mesurer et arpenter, borner entre ses vassaux, les condamner à l'amende par faute de cens non payé.

Le **bas-justicier** pouvait connaître de toutes matières personnelles entre ses censitaires jusqu'à 60 sous parisis, ensemble des délits à amende de 10 sous et au-dessous, sinon renvoyer à une autre juridiction; prendre en sa terre tous délinquants et avoir pour cela maire, sergents et prisons à la condition de les faire conduire au haut-justicier; mesurer et mettre bornes, connaître sa censive, condamner à l'amende pour cens non payé.

La plupart des seigneurs canadiens ne se prévalaient point du droit que leur accordait le roi d'établir des tribunaux et s'en remet-

taient d'ordinaire à la justice royale de la colonie.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Presse*, 9 avril 1921.

JUSTICE (Ministère de la), institué par l'Etat pour l'exercice des lois et leur application au civil et au criminel, selon le code et ses modifications.

Le système judiciaire offre le plus de divergence et de difficulté, au point de vue historique, en raison des antécédents, des usages et coutumes françaises, et de l'intervention des lois anglaises : d'où la variété de leur exécution dans les Provinces. En 1759, l'Acte de la Nouvelle-Ecosse, autonome depuis 1713, adopta naturellement le système anglais pour des colons, venus de la Grande-Bretagne et des Colonies américaines. Le Haut-Canada, une fois constitué à part, s'empressa par un acte législatif d'abroger les lois françaises pour y substituer, le 15 octobre 1792, les lois anglaises. En Colombie, créée avant la Confédération, il en fut de même, à partir du 19 novembre 1858; dans les Provinces centrales, dès le 15 juillet 1870. Ainsi dans huit sur neuf Provinces du Dominion, la jurisprudence britannique domine et régit les tribunaux; seule celle de Québec fait exception. L'on peut conclure, dès lors, que le code légal n'est point homogène au Canada.

D'abord, il faut observer que le code criminel anglais a été et reste introduit partout, depuis 1764; sauf qu'il a subi des modifications locales. Par l'**Acte de la Confédération,** ce code relève désormais du Parlement fédéral, non plus de la juridiction législative des Provinces; rédigé le 1er juillet 1893, il a subi dans la suite une complète révision. Il en a été ainsi de certains droits et privilèges de la loi publique et d'autres objets, comme la naturalisation, les banques, les patentes, etc., affectées au pouvoir fédéral.

Ce qu'il importe ensuite de mettre en évidence, c'est ce que l'on est convenu d'appeler à Québec « la loi de propriété et de droits civils », codifiée à part en 1866 dans le code de procédure civile, qui a été amendé en 1897. A part la loi commerciale, ce code correspond forme et fond à peu près au **Code Civil français,** autrefois **Code Napoléon.** Toutefois, l'on y a introduit près d'un tiers et presque la moitié des réglements d'origine britannique. C'est évidemment un reliquat du système de la **Coutume de Paris** en Nouvelle-France, lequel fut sauvegardé et mis en pratique après la Cession : en 1774, l'**Acte de Québec** le confirma dans la jurisprudence coloniale.

Quant aux Cours ou tribunaux, ressortissant du ministère de la Justice, et à ses propres attributions, il y a lieu d'en référer aux mots : **Canada, Acte de la Confédération, Québec.**

Bibl. — Can. and Prov., t. XV, Toronto, 1914; S. Pagnuelo, *Etudes hist. et légales*, Montréal, 1872; E. Lareau, *Réformes judic.* et *Code civil.*, ib., 1882-1885.

K

KALM (Pierre) (1716-79), théologien, naturaliste, professeur, voyageur, écrivain.

Il naquit à Angermanie (Suède) en mars 1716, étudia d'abord la théologie à Abo et se livra bientôt à son goût des sciences naturelles. En 1740, il fit ses premiers voyages en Finlande, visita la Carélie, l'Upland, la Westgothie, la Sudermanie et la Russie. Au retour (1745), il fut nommé membre de l'Académie des Sciences et, deux ans après, professeur d'histoire naturelle à l'Université d'Abo, où il rencontra Linné parmi ses auditeurs. Le baron Sten Carl Bjelke, qui avait dirigé ses premiers voyages, proposa à l'Académie d'envoyer en Amérique un savant habile pour en étudier la flore : on choisit Pierre Kalm en vue de cette mission.

Il quitta Upsal, le 16 octobre 1747, accompagné de Lars Yungstraem, jardinier, botaniste, mécanicien et dessinateur. Le 17 février 1748, Kalm arriva à Londres, séjourna en Angleterre jusqu'au mois d'août et s'embarqua pour Philadelphie; là, il se livra aussitôt à ses investigations et s'empressa d'expédier des spécimens en Suède. Ayant hiverné chez des compatriotes du New Jersey, il parcourut l'Etat du New York, remonta le Hudson jusqu'au lac Champlain et se rendit par Montréal jusqu'à Québec; en octobre 1749, il alla passer l'hiver à Philadelphie, muni d'une collection de plantes qu'il expédia à Upsal. En 1750, il porte ses recherches à l'ouest, aux Montagnes-Bleues, aux rives du lac Ontario et à Niagara; il revint en octobre à son casernement.

Le 13 février 1751, Kalm fit voile pour l'Angleterre et de là à Stockolm où il arriva le 13 juin suivant. Il retourna à sa chaire d'Abo, où il établit un « Jardin des Plantes d'Amérique ». Il y mourait le 16 novembre 1779.

Ce savant a beaucoup écrit. On cite de lui: **Voyage en Westgothie,** Stockolm, 1746; **Cours et observations sur l'Hist. nat. et l'Economie,** 1748; **Remarq. sur l'Hist. nat. et l'Econ. de la Pennsylvanie,** 1748; **Voyages dans l'Amérique du Nord,** 3 vol. 1753, 1756, 1763, etc.

Au cours de son voyage, il adressa à l'Académie royale des Sciences de Suède plusieurs importantes communications, consignées dans les **Mémoires** de la société. Le volume de l'année 1750 contient une étude sur les remèdes appliqués par les indigènes à la guérison de la vérole; celui de 1752, une étude sur les serpents à sonnettes; celui de 1751, une autre sur la façon de préparer le sucre d'érable et sur la bière d'épinette. Une lettre de Kalm à Franklin, relative aux chutes de Niagara, rendue publique et traduite en plusieurs langues, révéla son nom à toute l'Europe. Outre les trois volumes de **Voyages,** l'auteur se proposait de les compléter par trois ou quatre autres; mais ses manuscrits périrent, après sa mort, dans l'incendie de l'Université; ainsi disparut sa **Flora Canadensis.** Les **Voyages** ont été traduits en allemand, en hollandais et en anglais; le volume qui a trait au Canada a été reproduit dans les **Mém. de la Soc. hist.** de Montréal, dans une traduction française faite par L.-W. Marchand.

M. Kalm arriva au fort Saint-Frédéric, le 2 juillet 1749, et y reçut l'hospitalité du commandant de Lusignan. Le 21, il était rendu au fort Saint-Jean, où commandait le chevalier de Gannes, beau-frère du précédent officier; le 24, il était accueilli à Montréal par le baron de Longueuil, alors gouverneur de la place. Le 2 août, il partit pour Québec avec le second major de Sennonville, visitant Trois-Rivières et les forges du Saint-Maurice.

Le 5, M. de La Galissonnière, naturaliste distingué lui-même, s'empressa de lui assurer la plus cordiale hospitalité; il lui adjoignit le médecin Gauthier pour l'accompagner dans ses courses à Lorette, à Beaupré, à la baie Saint-Paul. En l'espace de 40 jours, le Suédois a rédigé ses notes, collectionné sa flore, ramassé graines et céréales; le blé canadien et l'orge viennent de Suède, au climat analogue à celui de Québec; les prairies sont labourées, les terres égouttées, les clôtures bien solidifiées; les jardins potagers ont en abondance choux, melons, pois, fèves, carottes, betteraves, radis et oignons, et les navets. « Les Canadiens, dit-il, sont obligés de faire venir de France, tous les trois ans, la graine de jardin, car les légumes ne sont pas aussi abondants et perdent de leur goût, après trois générations. » Il s'étonne que les Canadiens sèment si peu de patates, disant « qu'ils n'y trouvent pas de goût », et ils se moquent des Anglais qui les aiment tant. Ce fut l'intendant Bigot qui, en vérité, osa le premier en encourager la culture intense. Botaniste avant tout, il se passionne pour la flore et, néanmoins, il émaille son récit de descriptions des paysages et de peintures morales.

Il trace le portrait de la Canadienne, de la ménagère de village avec sa **capine**, son mantelet, sa jupe courte, sa croix d'argent sur la poitrine, trottinant et chantant son refrain d'amour au travail. Il place les Récollets au troisième rang des hommes d'Eglise, résumant son esquisse fort peu flattée par ces mots ou cet adage populaire : « Pour faire un Récollet il faut une hachette, pour un prêtre séculier un ciseau, mais pour un Jésuite, il faut un pinceau »; et il cite ce dicton en français : « l'habitant ne boit pas de thé; il déjeûne d'un croûton de pain trempé dans le cognac; il apporte son couteau, si on l'invite à dîner ».

Le portrait du gouverneur au physique et au moral est d'une touche très fine (V. **La Galissonnière**). Kalm assista à son départ pour la France et à l'arrivée de M. de La Jonquière.

Le 15 octobre 1749, Bigot écrivait au ministre des Colonies : « Il est venu ici un académicien suédois, nommé Pierre Kalm, muni des passeports du roi de France et de M. le marquis de Laumary, ambassadeur à la Cour de Suède. Il ne s'est occupé à Québec, suivant le compte rendu du sieur Gauthier, médecin, qui l'a toujours accompagné, qu'à faire des observations sur les minéraux, les végétaux et les animaux. Il a séjourné environ 40 jours; et M. de La Galissonnière m'ayant dit que de pareils botanistes, envoyés de France en Suède, y avaient été bien traités et même défrayés, j'ai fait payer ici, par représailles, sa pension et les dépenses occasionnées par ses recherches. Il est parti de Québec, il y a environ un mois (15 septembre). Je donnai ordre à Montréal de le défrayer dans sa route et pendant son séjour. On m'écrit qu'il est parti, le 10 de ce mois, pour se rendre à Orange par le fort Saint-Frédéric; il voulait s'en retourner par Frontenac, pour se rendre à Chouaguen, mais M. de La Jonquière n'a pas jugé à propos de lui permettre de prendre cette route; ce dont il a paru mortifié. Ce botaniste emporte avec lui beaucoup de graines de plantes et d'arbres. ».

L'état de ses dépenses consignées par Bigot monte à 2.182 livres.

Bibl. — Jos.-E. Roy, *Voy. de Kalm au Can.*, 1900; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

KANE (Paul) (1810-71), commis, voyageur, peintre.

Fils de Michael, soldat en retraite, il naquit à Mallow, au comté de Cork, en Irlande, le 3 septembre 1810. Huit ans après, la famille émigrait au Canada et s'établit à Toronto, où le père ouvrit un débit de boissons. Instruit à l'école primaire, l'adolescent s'engagea comme commis dans une manufacture de meubles. En 1836, il se rendit aux Etats-Unis, où il fit des épargnes. En 1841, il traversait l'Océan et alla étudier les beaux-arts en France et en Italie.

Revenu au bout de quatre ans, il entreprit une séric de voyages au Nord-Ouest, bravant toutes les fatigues et les privations, vivant la vie des Indiens jusqu'aux régions du pôle. Quand il se mit au travail dans son atelier de peintre, il réalisa de vrais chefs-d'œuvre, au point de vue artistique et historique; on les a classés au Musée Royal de Toronto et au Parlement d'Ottawa. Plusieurs ont paru en miniature dans le volume qui contient le récit de ses excursions, intitulé **Wanderings of an Artist**, publié à Londres en 1859. Il est mort à Toronto le 20 février 1871.

Bibl. — L. J. Burpee, *Paul Kane's Wanderings*, Toronto, 1925; D. Wilson, *P. Kane*, Can. Journal, 1871; E. Morris, *Art. in Can.*, 1911; N. Davin, *The Irishman in Can.*, Toronto, 1877; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926; Can. and Prov., Index, ib., 1917.

KELSEY (Henry) (1670-1724), commis de la Compagnie d'Hudson, gouverneur du fort York, auteur d'un **Journal** de Voyage.

Né en 1670, il entra au service de la Compagnie en 1684, par un contrat de quatre ans avec un salaire de 5 louis sterling. Dans la suite, il pénétra dans l'intérieur des terres en

intrépide voyageur. L'on a de lui un **Journal de Voyage**, qui vient d'être publié à Ottawa, en 1929. La date de son décès est incertaine, elle survint entre février 1724 et janvier 1730, d'après les réclamations de sa veuve en faveur de son fils.

BIBL. — A. G. Doughty et Chester Martin, *The Kelsey Papers*, Ottawa, 1929.

KEMPT (Sir James) (1764-1854), officier supérieur dans l'armée, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, gouverneur du Canada.

Fils de Garin Kempt, natif de Southampton (Angl.), il naquit en 1764, entra dans l'armée comme enseigne au 10e régiment d'infanterie en 1779 et servit aux Indes en 1783. Il fut fait lieutenant le 18 août 1784, capitaine le 30 mai 1794, major le 18 septembre suivant, lieutenant-colonel le 28 août 1799. Il accompagna son régiment aux Pays-Bas, en Egypte en 1800-1801, en Méditerranée en 1803-1805, en Italie en 1806.

En 1807, nommé quartier-maître-général, il s'embarqua pour l'Amérique du Nord où il séjourna jusqu'en 1808; colonel en 1809, il fit les campagnes de la Péninsule ibérique et de France, se distinguant à Waterloo. Il fut lieutenant-gouverneur de Portsmouth en 1819, de la Nouvelle-Ecosse, du 1er novembre 1819 au 23 août 1828; administrateur du Bas-Canada de 1828 à 1830. En cette année, on le nomma au Conseil Privé, maître-général de l'artillerie, de 1834-1838.

Promu lieutenant-général en 1825, il fut élevé au grade de général le 23 novembre 1841. Retiré ensuite dans la vie privée, il mourut à Londres le 20 décembre 1854.

BIBL. — Army lists; The Makers of Can., Index, 1911; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; H. Morgan, *Cel. Canada*, Québec, 1862; B. Murdoch, *Hist. of N. S.*, 3 vol., Halifax, 1867; D. Campbell, *Hist. of Nova Scotia*, Montréal, 1873.

KENNEDY (Sir Arthur Edward) (1810-83), officier dans l'armée, gouverneur de l'île Vancouver.

Fils de Hugh, natif de Cultra, comté Down (Irlande), il naquit en 1810, prit du service dans l'armée comme enseigne le 29 mai 1827, devint lieutenant le 17 février 1832, capitaine le 12 janvier 1840; il rentra dans la vie civile en 1848.

Nommé gouverneur de la Gambie en 1852 et administrateur de l'Australie en 1862, il fut fait Compagnon de l'Ordre du Bain. Désigné comme gouverneur de l'île Vancouver, du 20 janvier 1864 au 28 octobre 1866, il se déclara en faveur de l'union avec la Colombie Britannique. De retour en Angleterre, le Bureau colonial le choisit comme gouverneur de Hong Kong durant cinq années. Il mourut le 13 juin 1883 à Brisbane (Australie).

BIBL. — J. T. Walbran, *B. C. Coast Names*, Ottawa, 1909; Army lists; Arch. can. série G, vol. 363, The Makers of Can., Index, 1911; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; E. O. S. Scholefield, *Brit. Columbia*, Vancouver, 1914.

KENNY (Sir Edward) (1800-91), homme politique, ministre, administrateur de la Nouvelle-Ecosse.

Né dans le comté de Kerry (Irlande) en 1800, il émigra à Halifax en 1824, comme gérant d'une maison de commerce en gros. Par ses remarquables talents, il s'attira l'estime générale. Elu député au Conseil législatif de la Nouvelle-Ecosse, il y siégea durant vingt-six ans.

Le 22 mai 1867, au début de la Confédération, il fut nommé sénateur; bien plus, il devint Receveur-général dans le premier ministère, de 1867 à 1869. Le 20 juin 1870, on le choisit comme administrateur de la Nouvelle-Ecosse jusqu'en octobre suivant; ayant été fait chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George au mois de septembre. En 1876, il résigna son siège au Sénat et mourut à Halifax, le 16 mai 1891. Il avait épousé, en 1832, Anna, fille de Michel Forestall, qui lui donna cinq garçons et trois filles.

BIBL. — Can. Parl. Comp., Toronto, 1875; J. G. Bourinot, *Mem. Soc. Roy. Can.*, 1899; The Makers of Can., Index, 1911; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

KENT (Edouard-Auguste, duc de) (1767-1820), commandant des troupes, gouverneur de Gibraltar, maréchal de camp, duc de Strathern.

Né en 1767, il était le quatrième fils de George III et reçut sa formation militaire en Allemagne. Il fut envoyé au Canada en 1791, et servit aux Indes occidentales en 1794, ayant pris part, en 1793, à l'expédition de sir Charles Grey contre les possessions françaises des Antilles. En 1796, son père le nomma commandant de la Nouvelle-Ecosse et des forces anglaises en Amérique en 1799-1800. En 1802-03, il est promu gouverneur de Gibraltar et en 1805 maréchal de camp. L'introduction des écoles régimentaires dans les corps de l'armée est due à son initiative.

Pour des raisons demeurées secrètes, le duc avait été banni de ses foyers par son royal père, George III. Au Canada, il résida, d'abord à Québec où il avait deux foyers, puis à Halifax (1791-98). Le 7 mai 1799, il prenait son siège à la Chambre des lords; le 10 du mois, il était promu général dans l'armée et, le 17, commandant en chef des

troupes de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord. Au commencement de septembre, il revint à Halifax exercer ses fonctions. C'est à cette époque que l'île Saint-Jean devint, en son honneur, **l'Ile-du-Prince-Edouard.** Le 3 août 1800, le duc et prince, dont la santé laissait à désirer depuis la chute où son destrier affolé lui retomba sur le corps (8 août 1798) à Halifax, s'embarquait à bord de **l'Assistance,** vaisseau de guerre, sans plus retourner au Canada.

Pendant son premier séjour de sept années d'exil, il travailla à se créer des relations amicales avec M. de Salaberry et le curé Renaud de Beauport, avec M. Claude Dénéchaud, J.-B. Faribault, l'abbé Desjardins, la comtesse de Saint-Laurent, etc... Il présida, en juin 1792, la réunion des francs-maçons de la grande loge de Québec et en reçut une adresse, l'année suivante, au moment de son départ.

Ce n'est qu'en 1818 qu'il épousa Louisa-Victoria, fille du duc de Saxe-Cobourg et veuve du prince de Leiningen, laquelle donna le jour à la future reine **Victoria** (V. ce nom).

BIBL. — The Makers of Can., tabl. gén., 1911; Can. and its Prov., tabl. gén., 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 2e série, Lévis, 1919.

KERLEREC (Louis Billouart, seigneur de) (1704-70), volontaire, aide-major, enseigne, lieutenant, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de la Louisiane.

L'un des nombreux enfants de Guillaume Billouart, secrétaire du roi près le Parlement de Bretagne, il naquit à Quimper le 17 juin 1704, entra dans la marine en 1718, et fit comme volontaire sur les vaisseaux de l'Etat trois campagnes (1718-20) avec des officiers de sa parenté, la dernière sur **la Victoire,** commandée par M. de La Jaille, à Saint-Domingue et à la Louisiane. Le 25 mars 1721, il s'embarque sur **le Dromadaire,** puis sur la frégate **la Flore,** enfin sur le **Portefaix** sous les ordres de M. de Joyeuse : en 1724, il est passé trois fois aux Antilles. Le 9 décembre 1726, il est attaché au port de Brest en qualité d'aide-major et promu, en 1728, enseigne de vaisseau. En 1729, on le retrouve sur **l'Amazone** qui croise autour de Malte. L'année suivante, il navigue sur **la Somme,** commandée par M. Périer de Salvert (V. ce nom), chargé de réduire la nation des Natchez en Louisiane. Au retour en 1731, confirmé enseigne de vaisseau et des compagnies de la Marine à Brest, il retourne sur **la Gloire** croiser en Méditerranée « contre les forbans et les interlopes ». Ensuite, il arme sur **l'Avenir** en 1734, **le Triton** en 1735, **l'Astrée** en 1737.

Le 1er mars 1738, il épousa à Quimerc'h, au Finistère, Marie-Josèphe, fille de Jacques-Joseph du Bot, seigneur du lieu. En 1739, il s'embarque sur **l'Elisabeth** du marquis de Nesmond pour la Suède, l'Ecosse et l'Irlande. En 1740, on le transfère sur **la Parfaite** commandée par M. d'Estournel pour la Martinique, où trois autres voiliers français, sous les ordres du chevalier d'Epinaye, démâtent six vaisseaux anglais après une lutte de quatre heures : M. de Kerlérec est grièvement blessé aux reins. Promu lieutenant de vaisseau et capitaine de compagnie en 1741, il commande la gabarre **la Bretonne.** En 1742, il est sur **le Superbe** et fait la campagne de la Manche pour déclarer la guerre; les deux années suivantes, son escadre croise sur les côtes, de la Bretagne au cap Saint-Vincent. En 1745, **le Mars,** où il se trouve, n'arrive au Cap-Breton qu'après la capitulation de Louisbourg. En 1746, il monte **le Neptune,** chargé avec trois autres navires de convoyer à Saint-Domingue une flotte de 260 voiles; combat en vue de l'île contre l'amiral anglais Michel qui est mis en fuite, et au retour prise de **la Severn** de 56 canons; il est créé chevalier de Saint-Louis. En 1747, **le Neptune** est rattaché à l'escadre de M. de l'Etenduère qui convoie en Amérique une flotte de 360 bâtiments; en haute mer, mémorable « bataille de l'Etenduère », engagée par les 15 vaisseaux de ligne et les deux frégates de l'amiral Hawke contre 8 navires français (25 octobre); la lutte dure de dix heures du matin à six du soir; **le Neptune** est désemparé, brûlé, et M. de Kerlérec fait prisonnier et emmené en Angleterre. Libéré, il reçoit le commandement de **la Favorite** (1750), à destination des Antilles.

En 1752, on récompense ses services par sa nomination au gouvernement de la Louisiane (10 fév.). Le 17 novembre, il part à bord du **Chariot-Royal** avec son épouse, sa belle-sœur, son neveu, Billouart des Salles, chargé de l'artillerie de la colonie. Le 24 janvier 1753, le navire est en vue de la Balise et le gouverneur débarque le 3 février. Il s'aboucha aussitôt avec M. de Vaudreuil, qui ne devait partir que le 8 mai, et avec l'ordonnateur, M. d'Auberville. Les talents d'administration de M. de Kerlérec allaient se révéler aux yeux de tous par des caractères remarquables de désintéressement, de fermeté noble, d'abnégation presque héroïque en raison de ses infirmités. Les premiers mois se passent en inspection des édifices publics, d'étude des relations avec les indigènes et les postes avancés vers les Illinois, de l'établissement de colons lorrains dans le voisinage de la Côte-des-Allemands.

Son **Journal** témoigne de son incessante

activité, des multiples difficultés qui surgissaient de toutes parts, suscitées par les Anglais de l'Est, par diverses tribus à leur solde, par l'inconduite des soldats et des officiers, par les façons de procéder de son ordonnateur et même par les gens d'Eglise. Son principal souci se portait sur l'alliance des tribus amies à cause de leurs nombreux guerriers, sur l'entretien et le ravitaillement des forts échelonnés jusqu'au haut Mississipi et à l'Ohio, sur l'équilibre du budget annuel, qui montait (1754) à la somme de 983.124 fr. Les troupes de la colonie comprenaient 1.276 volontaires et 178 Suisses. La guerre éclata en juin 1756; elle vint aggraver la situation générale, après la perte des forts situés au nord. M. d'Auberville mourut le 14 mars 1757 et fut remplacé par M. Bobé Desclosiaux, commis à la Mobile. Désertion et inconduite des soldats qu'on avait raccolés dans les ruisseaux de Paris. En décembre 1757, le gouverneur envoie au ministre le récit de la prise du fort Granville (Pennsylvanie) par le chevalier Coulon de Villiers, au mois d'août 1756. Il ne faut pas confondre le frère de Jumonville avec M. Neyon de Villiers, beau-frère du gouverneur et major des troupes aux Illinois; ce dernier était Lorrain d'origine.

Le 16 avril 1758, M. de Rochemore, le nouvel ordonnateur, arriva à la Nouvelle-Orléans; ce personnage hautain et jaloux empoisonna les dernières années du gouverneur de la Louisiane, au milieu de circonstances douloureuses (1758-62). En 1759, perte des forts Du Quesne, Rivière-aux-Bœufs, Machault, Presqu'île, Niagara et de Québec.

Il fallut alors entamer des négociations avec l'Espagne pour assurer le ravitaillement de la Louisiane par ses colonies des Antilles et du Mexique. Mais les événements ne diminuèrent point la rivalité de l'ordonnateur et ses dénonciations contre M. de Kerlérec. Enfin la disgrâce de M. de Rochemore, décrétée le 9 octobre 1759, lui est signifiée en 1762 et ses partisans civils et militaires se voient rappeler en France. Le roi lui donna pour successeur M. d'Abbadie (V. ce nom) qui, monté à bord du **Bien-Acquit**, fut fait prisonnier en mer par les Anglais. Le gouverneur sollicita alors son rappel qui fut décidé en février 1763; il partit le 17 novembre sur **l'Aigrette**. Les agissements de M. de Rochemore et le crédit de la famille en haut lieu amenèrent l'exil de M. de Kerlérec, le 12 août 1765, par le ministre duc de Choiseul-Praslin; l'exil consistait pour lui « à se tenir éloigné de 30 lieues de Paris et des châteaux de Sa Majesté ». Il mourut à Paris le 8 septembre 1770, laissant deux enfants :

Léon, capitaine de dragons, émigré à la Révolution, père de deux fils, l'un fusillé à Auray et l'autre tué à Nieuport; d'une fille mariée à M. de Parscau;

René, émigré, capitaine de vaisseau, marié deux fois, mort à Paris, en 1832, sans postérité.

Ainsi se trouve éteinte la descendance masculine; et le nom des Billouart a disparu.

Bibl. — Marc de Villiers du Terrage, *Les Dern. Ann. de la Louisiane fr.*, Paris, 1904; Bourde de la Rogerie, *Le Chev. de Kerlérec*, Arch. du Finistère; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

KIERSKOWSKI (Alexandre-Edouard) (1816-70), soldat, ingénieur civil, conseiller législatif, député.

Il naquit en 1816 au grand-duché de Posen. Son père avait servi avec distinction dans les armées du premier Empire. Pendant la Révolution de 1830-31, l'adolescent combattit en Pologne à côté de son père pour la cause nationale et reçut deux blessures. Forcé de s'exiler, il se rendit à Paris, où il étudia le génie civil.

C'est en 1841 qu'il vint au Canada. Il s'y livra à sa profession et à diverses entreprises industrielles. Elu, le 2 novembre 1858, au Conseil législatif pour la division de Montarville, il fut privé de son siège par une contestation. Le 13 juillet 1861, les électeurs du comté de Verchères le choisirent comme leur représentant à l'Assemblée : il fut de nouveau privé de son siège par le comité d'enquête. Le 10 septembre 1867, le comté de Saint-Hyacinthe l'envoya aux Communes. Il mourut à Saint-Ours, le 4 août 1870 et fut inhumé dans l'église Saint-Charles de Richelieu.

En première noces il avait épousé Louise, fille de Pierre-Dominique Debartzch, décédée sans postérité; en secondes noces, Caroline-Virginie, fille de Roch-François de Saint-Ours (V. ce nom), qui mourut le 25 juillet 1894; elle laissait une fille, Marie-Virginie-Hermine, née le 16 octobre 1869, mariée le 14 juin 1893, à Maurice-Louden-Roch Rolland qui en eut quatre enfants, entre autres : Alexandre-Guillaume (1895) et Marie-Amélie (1899).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Jucher.-Duchesnay*, Lévis, 1903; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

KING (William Frederick) (1854-1916), bachelier ès-arts, inspecteur, mathématicien, astronome.

Né à Stowmarket, comté Suffolk en Angleterre, en février 1854, il suit ses parents au Canada en 1862, fréquenta l'école primaire de Port Hope et les cours de l'Université de

Toronto, où il obtint le brevet d'immatriculation en 1869. On le nomma alors employé du Bureau des Frontières; mais il retourna bientôt à ses études universitaires, conquit le diplôme de bachelier ès-arts en 1875, ne se laissant surpasser par aucun concurrent sur les sciences mathématiques. En 1876, le gouvernement le choisit comme inspecteur des Terres de la Couronne et lui conféra la première commission de Directeur du Bureau topographique, en 1881 et en 1886; en 1890, il est astronome principal et en 1905, directeur de l'Observatoire et du Bureau géodésique du Canada en 1909.

Ses talents et son vaste savoir le désignaient comme membre des divers comités, chargés d'étudier les questions de délimitation des frontières : en 1892, 1899, 1901, 1902, 1904, 1906 et 1908, ainsi que des eaux limitrophes; le 26 juin 1908, le roi l'honorait du titre de Compagnon de Saint-Michel et Saint-George. Son œuvre la plus remarquable, c'est la fondation et l'organisation de l'Observatoire fédéral vers 1906 et 1908. Cette dernière année, il fut élu membre de la Société Royale du Canada, dans la section des sciences positives. Mais il fut affilié à d'autres Sociétés à l'étranger. Il est décédé à Ottawa le 23 avril 1916.

BIBL. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1916.

KING (William Lyon Mackenzie), maître ès-arts, député, sous-ministre, premier ministre, écrivain.

Petit-fils de sir William Lyon Mackenzie, fils de John King et de Grace Mackenzie, il naquit le 17 décembre 1874, à Berlin — aujourd'hui Kitchener — dans l'Ontario, et y fit ses études primaires. A l'Université de Toronto, il obtint le grade de bachelier en 1895, de maître ès-arts en 1897. Il étudia ensuite aux Universités de Chicago et de Harvard, où il reçut le diplôme de docteur en philosophie en 1908.

Entré alors dans la carrière politique, il fut nommé député aux Communes par les électeurs du comté Waterloo-Nord, devint sous-ministre du Travail et de l'Immigration, conciliateur officiel dans plusieurs conflits industriels, représentant du gouvernement dans les questions des sujets émigrés de l'Inde et de l'opium à Shanghaï, ministre du Travail en 1911. Il perdit alors son mandat, ainsi qu'en 1917; mais dans l'intervalle, on le nomma président de l'Association de Réforme, de 1912 à 1914 et membre de la commission d'enquête pour la fondation Rockfeller (1914-1916).

En 1919, il remplace sir Wilfrid Laurier comme chef du parti libéral et, à l'élection partielle de Prince-Edouard, il fut élu député; de même en 1921, au comté d'York (Ont.). Ayant échoué en 1925, il fut réélu en 1926 à Prince-Albert (Sask.). Il est aujourd'hui premier ministre du gouvernement fédéral. Mais le 7 août 1930, il est devenu chef de l'opposition dans le parti libéral.

Il est l'auteur de **Industry and Humanity** (1918) et de **The Secret of Heroism** (1906); Compagnon de l'Ordre Saint-Michel et Saint-George (1906) il est membre de la Soc. Roy. du Canada, du Conseil privé impérial, etc.

BIBL. — Parl. Guide, Ottawa 1931.

KINGSFORD (William) (1819-98), dragon, ingénieur, historien.

Fils de William, de Land Lane, il naquit à Londres le 23 décembre 1819, fit ses études à Camberwell et s'enrôla, en 1836, dans le régiment du 1er dragon de la Garde royale. L'année suivante, ce régiment fut désigné pour le Canada. Trois ans après, en 1840, M. Kingsford quittait la carrière des armes : il entra au service d'un arpenteur de Montréal et, en peu de temps, se fit admettre au rang des ingénieurs civils. On l'employa aussitôt au tracé des chemins de fer en construction, fonction où il se signala avec avantage.

En 1873, le gouvernement le nomma ingénieur des ports, situés sur les grands lacs et sur le Saint-Laurent; mais, en 1879, sir Hector Langevin lui signifia son renvoi soudainement. En 1882, pour se justifier, Kingsford publia une brochure concernant ses intentions et ses antécédents : il ne réussit point à se faire réinstaller dans sa charge.

Par dégoût, il se tourna vers les choses de l'esprit, c'est-à-dire vers l'histoire, champ nouveau pour son inexpérience. Préalablement il avait publié à Philadelphie, en 1852, **The Hist., Structure and Statistics of plank roads** et aussi **The Canadian Canals** à Toronto en 1865. En 1886, il livra au public **Canadian Archeology**, ainsi que **The Early Bibliogr. of Ontario**, en 1892. Le premier volume de **Hist. of Canada** parut en 1887 et le dixième tome en 1898, juste quelques mois avant sa mort, le 28 septembre de la même année. Un seul trait sert à dénoter ses préjugés, à partir de la découverte du Canada à l'Union (1840) : il s'applique à prouver au lecteur que M. de Champlain était un Huguenot ou calviniste : son ouvrage fourmille d'erreurs de détail. Il avait épousé en 1848 Maria Margaret, fille de W. Burns Lindsay. Il était membre de la Société Royale depuis 1886, docteur ès-lettres de Queen's de Kingston et de Dalhousie de Halifax.

BIBL. — H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1899; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

KIRKE (Les Frères), navigateurs au service de la Compagnie des Aventuriers de Londres, conquérants de Québec. Ils signaient leur nom **Kearke.**

L'acte de sépulture de leur père, né en 1568, est formulé en ces termes, traduits de l'anglais : — « Gervais Kirke, gentilhomme et marchand de Londres, fils de Thurston Kirke de Greenhill (Derbyshire), a laissé cette vie mortelle à sa demeure de Basin Lane à Londres, le 17 décembre 1629, et a été inhumé dans l'église paroissiale de Allhallows, le 22e jour suivant. Il avait épousé Elizabeth, fille de Jean Gaudin (Gowding), négociant de Dieppe, en France, où il vécut près de 40 années, et de laquelle il eut cinq fils et deux filles : **David**, l'aîné, âgé d'environ 32 ans, capitaine et commandant en chef de la flotte de neuf voiles à la prise du Canada, terre ferme de l'Amérique; **Louis**, second fils, âgé d'environ 30 ans, maintenant capitaine et gouverneur du fort de Sa Majesté au Canada; **Thomas**, troisième fils, âgé d'environ 26 ans, capitaine et vice-amiral de la flotte... » — Les deux autres frères se nommaient **Jean** et **Jacques.**

Le père appartenait évidemment à l'Eglise anglicane; la mère au calvinisme probablement : leur union remontait à l'année 1588. On a contesté que la famille fût française, d'après la teneur de l'acte qui précède. M. de la Roncière les appelle « des transfuges ». Les Kirke n'ignoraient point la rébellion des Huguenots, deux fois étouffée en 1622 et en 1625, la révolte et le siège de La Rochelle, les doléances des Calvinistes De Caen (V. ce nom), dès que Richelieu eut résolu (1626-27) la suppression de leur monopole et la fondation de la Compagnie des Cent Associés. Ils avaient apprécié l'appui qu'ils avaient cherché et trouvé auprès de marchands de Londres et aussi de la Cour elle-même. « Le 19 mars 1628, écrit M. Biggar, Charles Ier autorise la distribution contre la marine française des lettres de représailles et, un mois après, des **lettres de marque** ».

Mais la Société des marchands est déjà munie de ses lettres. En mars, trois vaisseaux montés par 200 hommes commandés par l'amiral David qui est assisté de ses frères, ainsi que du Huguenot dieppois Jacques Michel, appareillent en gouvernant vers la Nouvelle-France. La flottille aborde à Miscou, où l'on incendie « un bâtiment contenant plusieurs demeures de planches doubles, dehors et dedans, fortifié de palissades tout autour » : station de relâche et de pêche construite par Raymond de la Ralde. De là, l'amiral fait voile vers Tadoussac, capturant en route plusieurs barques de pêche, des baleinières basques et un navire qui portait le Père Noyrot et Claude de La Tour (V. ces noms).

Pendant ce temps, ses frères s'emparaient de Port-Royal et du fort que Claude de La Tour avait bâti à l'entrée de la rivière Pentagouët en 1613-14. M. Garneau appuie son assertion sur un **Mémoire des Kirke**, écrit vers 1683 (V. Rapp. des Arch. can., 1894). C'est plutôt William Alexander (V. ce nom), parti d'Ecosse au même printemps, qui alla fonder à Port-Royal le **Scott's Fort** : ni M. Biggar, ni M. de la Roncière, ni David Kirke lui-même ne mentionnent l'excursion des frères de l'amiral au Port-Royal. Ici, les historiens anglais semblent être dans l'erreur.

Dans l'une des barques françaises saisies à Tadoussac, Louis Kirke remonte le fleuve, s'arrête au Cap-Tourmente, où il s'accapare la ferme des De Caen, tue le bétail et brûle l'habitation. Le 9 juillet 1628, un Sauvage en apporte la nouvelle à Québec. Avant qu'un truchement, envoyé aux informations sous déguisement indien, pût la vérifier, elle était confirmée par les fuyards. Une lettre de l'amiral, datée du 8 juillet (N.S.) du bord de la **Vicaille** à Tadoussac, fut transmise à Champlain par des Basques prisonniers, et lui apprenait que la France était en guerre avec l'Angleterre : — « Messieurs, écrivait David Kirke, je vous avise, comme j'ai obtenu commission du roi de la Grande-Bretagne, mon très honoré seigneur et maître, de prendre possession de ces pays, savoir Canadas et l'Acadie. Et pour cet effet, nous sommes partis 18 navires, dont chacun a pris sa route selon l'ordre de Sa Majesté. Pour moi, je me suis déjà saisi de la maison de Miscou et de toutes les pinaces et chaloupes de cette côte. Je résous de demeurer ici, afin que nul navire ne vienne pour vous avictuailler. C'est pourquoi voyez ce que vous désirez faire, si vous me désirez rendre l'habitation ou non; car, Dieu aidant, tôt ou tard, il faut que je l'aie ». M. de Champlain répond au parlementaire : « Sachant très bien que rendre un fort et habitation en l'état que nous sommes maintenant, nous ne serions pas dignes de paraître hommes devant notre roi, que nous ne fussions répréhensibles et mériter un châtiment rigoureux devant Dieu et les hommes : la mort en combattant nous sera honorable... ».

Après avoir pris connaissance de cette fière réponse, l'amiral anglais jugea inutile d'assiéger l'habitation et résolut d'intercepter le passage des vaisseaux de France, par calcul d'inanition de Québec. A ce moment même, la flotte du gentilhomme parisien, Claude de Roquemont, amiral de la Compagnie des Cent Associés, entrait dans le

fleuve avec quatre vaisseaux dieppois et 400 colons. « fleur de la jeunesse de Normandie ». Après une lutte de huit heures, M. de Roquemont (V. ce nom) est forcé d'amener pavillon.

De quatorze bâtiments et 900 hommes, qu'il avait capturés en diverses rencontres, l'amiral Kirke ne ramenait en Angleterre, que les six meilleurs de nos vaisseaux, chargés d'un riche butin. Il se réservait de revenir à Québec, l'année suivante.

Dès que sir William Alexander apprit les succès de cette expédition, il s'empressa de réclamer sa part, en vertu de sa charte sur la Nouvelle-Ecosse. Après bien des pourparlers et des négociations, il consentit à former une Compagnie avec les associés de Londres. Cette **Compagnie** anglo-écossaise fut dotée d'un monopole commercial, le 4 février 1629. Elle se hâta de faire équiper deux flottes : l'une pour l'Acadie, l'autre pour le Saint-Laurent sous les ordres de David Kirke, qui appareilla au printemps. Rendu à la hauteur de Gaspé, il capture la pinasse d'Eustache Boullé, venu s'y ravitailler. Sans perdre un jour, l'amiral fait voile vers Tadoussac, d'où il se hâte d'envoyer à Québec trois petits voiliers commandés par ses frères, Louis et Thomas. Le 19 juillet, une chaloupe apporte à Champlain la sommation de capituler (V. **La Roche d'Aillon**). Le lendemain, clauses et conditions de la reddition sont signées. Thomas Kirke dévalise les magasins de fourrures, charge à bord les mobiliers des missionnaires, s'empare des vases sacrés et reprend la direction de Tadoussac (24 juillet). Toutefois, il a eu soin de faire **la troque** pour 1.200 liv. de castor avec les indigènes descendus à la traite annuelle.

Le flibot qui emportait Champlain, à 15 lieues en aval, croise la patache de M. Emery De Caen. Thomas Kirke gouverne dessus, non sans avoir prié ses passagers de quitter le tillac et cloué sur eux les panneaux des écoutilles. Mal lui en prit. Accroché par le beaupré, Emery pointa sur son adversaire ses quatre pièces qui, en un instant, couchent bas une vingtaine d'Anglais. Pour amener les survivants à l'abordage, le vice-amiral les pousse à coups de plat de sabre. Et nos quarante braves eussent remporté la victoire, si les pataches n'étaient venues à la rescousse de leur chef, et si un lâche n'avait demandé quartier.

A Tadoussac, il y avait alors dix-neuf prises; on y séjourna deux mois, afin de ravitailler à Québec Louis Kirke et sa garnison. Champlain raconte l'excursion de l'amiral à l'Habitation, les hautaines vexations qu'il infligea aux missionnaires et aux catholiques, les violentes dissensions entre les vainqueurs, la fin tragique du transfuge Dieppois, Jacques Michel. La flotte appareille le 14 septembre, emportant plus de 6.000 liv. de castors et relâche à Plymouth (20 octobre), où l'on sut que la paix était signée depuis le 29 avril : ainsi la prise de Québec devenait caduque. Le 27, la flotte fait relais à Douvres et y débarque les prisonniers à rapatrier.

Louis Kirke quitta Québec, le 13 juillet 1632. David, en récompense de ses services, reçut du roi le titre de chevalier (1633); mais les De Caen poursuivirent leurs réclamations en dommage contre lui et la Compagnie de Londres.

Le 23 novembre 1637, Charles Ier fit concession de toute l'île de Terre-Neuve au duc de Hamilton, à sir David Kirke et à d'autres ; après quelques années, devenu l'unique concessionnaire, il continua d'y résider jusqu'à sa mort (1653). Une fille de sir David épousa en secondes noces Pierre Radisson (V. ce nom). La postérité des Kirke, qui n'est pas encore éteinte, ne cessa dans la suite de produire mémoire sur mémoire (V. Mém. S.R.C., 1894), en vue de ressaisir les prétendus droits de conquête des ancêtres. En 1670, figure parmi les noms des actionnaires de la Compagnie de la baie d'Hudson celui de John Kirke.

Bibl. — Henry Kirke, *The First Engl. Conq. of Can.*, London, 2e éd., 1908; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of N.-Fr.*, Toronto, 1901; N.-E. Dionne, *S. Champlain*, Québec, 1906; Ch. de La Roncière, *Hist. de la Mar. franç.*, t. IV, Paris, 1910; H. Garneau, *Hist. du Can.*, Paris, 1913; R. G. Thwaites, *The Jes. Rel.*, tabl. gén.; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

KIRKPATRICK (Sir George Airey) (1841-99), avocat, homme politique, lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

Quatrième fils de Thomas et d'Helen Fisher, il naquit à Kingston le 13 septembre 1841 et fit ses études au Trinity College, Dublin (Irlande), où il obtint le diplôme de bachelier ès-arts en 1861. Après son cours de droit, il fut admis au barreau de l'Ontario en 1865.

Elu aux Communes en 1872, il y siégea jusqu'en 1892, ayant rempli les fonctions d'Orateur de 1883 à 1887 et de membre du Conseil privé en 1891. Le 1er juin 1892, il fut nommé lieutenant-gouverneur de l'Ontario jusqu'au 18 novembre 1897, ayant été décoré en 1896 du titre de commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George. Il mourut à Toronto le 13 décembre 1899, après avoir deux fois contracté mariage.

Bibl. — D. Read, *Lieut-Gov. of Upper Can.*, Toronto, 1888; H. Morgan, *Can. Men*, ib., 1898; Ann. Regist.; Can. Parl. Comp., ib., 1897; The Makers of Can., Index, ib., 1911.

KNOX (John) († 1778), engagé volontaire, enseigne, lieutenant, capitaine, auteur d'un **Journal** de campagne fort apprécié.

Il était le troisième fils de John, commerçant, et naquit à Sligo, en Irlande. Il s'engagea comme volontaire durant la Guerre de Succession d'Autriche, qui se termina en 1748. L'année suivante, en récompense de sa bravoure à Val, le duc de Cumberland lui accorda le brevet d'enseigne. En 1751, Knox acheta une lieutenance au 43e régiment d'infanterie, après avoir épousé Jane Carre, de Cork, qui lui apporta une belle dot. En 1757, il servait dans l'expédition qui échoua devant Louisbourg, et dans celle qui réussit en 1758. De là, il suivit le corps d'armée de Wolfe au siège et à la prise de Québec; puis à celle de Montréal. Le 8 janvier 1761, on le fit capitaine d'une compagnie indépendante d'infanterie, plus tard classée la 99e. Son régiment fut licencié en 1763 et l'officier mis à demi-solde. En dépit des instances réitérées de ses protecteurs, il ne put réussir durant plus de quinze ans à obtenir aucun avancement; sinon, le 16 février 1775, le commandement comme capitaine d'une succursale d'invalides à Berwick. Il s'y brouilla avec des sous-officiers et des officiers qui déposèrent des plaintes contre lui au Bureau de la Guerre et mourut le 8 février 1778.

Les trois volumes de son **Journal**, regardé comme l'un des récits les mieux documentés, au point de vue anglais, relatifs à la campagne de Louisbourg et de Québec, furent publiés, il y a 150 ans, par le mode de souscription. Le Docteur A. G. Doughty en a donné une récente édition à la Société Champlain de Toronto (3 vol. in-8°, 1916).

Bibl. — Knox's, *Hist. Journal*, Toronto, 1916; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

KNOWLES (Charles) (1704-1777), vice-amiral, baronnet, amiral.

On suppose qu'il fut l'enfant naturel de Charles Knollys et qu'il naquit en 1697; toutefois, la date de 1704 paraît plus probable. En 1718, il entra dans la marine et servait à bord du **Buckingham**; puis, nanti d'un brevet de capitaine, il passa sur **le Lennox** jusqu'en décembre 1720, croisant dans les eaux de la Méditerranée, sous le pavillon de l'amiral George Byng.

De 1721 à 1726, il naviguait sur **le Lyme** dans les mêmes parages, apprenant le français qu'il parla couramment et se livrant à l'étude des mathématiques et de la mécanique. Puis il arma sur **le Westminster**, garde-côte de Portsmouth, ensuite **le Porbay**, **le Kinsale**, etc., jusqu'en mai 1730; à la fin de ce mois, il était promu lieutenant de vaisseau. L'année suivante, il est à bord du **Lion** et voyage aux Antilles. En 1732, il reçoit le commandement du **Southampton**, de 40 canons; comme officier temporaire et en titre, en 1736-37 sur **le Diamond** en partance pour les Indes occidentales. Il alla à Porto-Bello avec le vice-amiral Edward Vernon qui, ayant pris la place, le chargea de la démanteler. Ensuite il eut le commandement du **Weymouth** dans l'expédition contre Carthagène, en 1741, qui demeura sans succès. En 1742, il dirige **le Lichfield**, puis **le Suffolk**, de 70 canons; en 1743, **le Superbe**, qu'il conduit à la Jamaïque, jusqu'en 1745.

L'amiral Warren (V. ce nom) en fit son navire dans la campagne contre Louisbourg, au grand mécontentement du capitaine Knowles. Ce dernier, en 1746, fut nommé gouverneur de la place. Bientôt il eut à tenir compte de l'arrivée de la flotte du duc d'Anville (V. ce nom); la tempête le délivra de tout souci et rendit tous ses préparatifs superflus. L'administration de la conquête absorba, dès lors, son attention. Il était loin de l'optimisme de Shirley et de Pepperell, escomptant la dépense de cinq à six cent mille louis pour la mettre en bonne condition. A son sentiment, le sol était stérile, le climat brumeux durant neuf mois et froid en hiver. Il se contenta de restaurer les casernes, négligeant de fortifier Louisbourg. Homme de mer, avant tout, il affirmait que ces parages appartiendraient à la nation dont la flotte serait la plus puissante. Il avait une médiocre opinion des colons qu'on lui envoya de la Nouvelle-Angleterre, en faisant rapatrier les plus pauvres. Il ne craignait point d'écrire que le trafic du rhum était le principal commerce parmi les troupes de l'Union américaine, du général au caporal, et il insiste sur les ravages causés par l'ivresse. Sur place, il en interdit la vente et l'usage, confisquant 64.000 gallons à un millier d'hommes qui s'enivraient chaque jour. Ce ne fut pas sans provoquer des mutineries et des désordres, qui cessèrent avec les lois de tempérance (juin 1747).

Aussi, le 18 septembre, il résigna la charge entre les mains de Peregrine Hopson (V. ce nom) et il partit par ordre de Newcastle à Cuba, à la Jamaïque, à la Havane; il se joignit au capitaine Holmes (V. ce nom) sur **le Lennox** pour aller attaquer les colonies espagnoles.

En 1752, il fut nommé gouverneur de la Jamaïque, durant quatre ans, où son caractère irritable et déplaisant mécontenta les gens, qui sollicitèrent son rappel. En 1755, il est promu vice-amiral et, en 1757, sous le pavillon du **Neptune**, il est commandant en second aux ordres de l'amiral Hawke au

siège de Rochefort, qui fut un échec. Le 3 décembre 1760, il est élevé au grade d'amiral, créé baronnet, et, en 1765, contre-amiral de la flotte anglaise.

En 1770, il accepte le commandement de la marine de Russie qui est en guerre avec la Turquie. Quatre ans après, retourné à Londres, il publia un ouvrage technique (1775) et y mourut, le 9 décembre 1777.

Bibl. — J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, 63 vol. avec supplém., Londres, 1885-1912.

KRIEGHOFF (Cornelius) (1812-72), soldat, dessinateur, professeur, peintre.

Fils de Johann et d'une mère hollandaise, il naquit en 1812 à Dusseldorf, Province du Rhin, étudia la musique et le dessin et se rendit à New-York. Il y prit du service dans l'armée durant le conflit indien en Floride et en profita pour dessiner quelques scènes militaires pour les bureaux de la Guerre.

De Rochester il vint à Toronto, où il vécut peu de temps chez son frère Ernest. Il passa à Montréal pour y exhiber des peintures: un **Indian Wigwam** et la **Vie des Habitants.** En 1853, il alla résider à Québec, où il confia à la toile de fort intéressants paysages, liant amitié avec Heber Budden et Louis Fréchette. Il aimait les couleurs chaudes, la masse et l'étendue; le sens de l'humour lui était naturel. Deux de ses œuvres importantes sont exposées à la Salle **Mémoriale** de Philadelphie. Vers 1864, il se transporta à Chicago, où il décéda le 4 mars 1872. Au Canada, il se fit remarquer par **After the Ball** et **Jolifous Montmorency.**

Il avait épousé Louise, fille de M. Gauthier de Saint-Germain, de Boucherville, et en eut une fille. Selon la version de M. Fréchette, la famille se serait établie à Stuttgart (Allemagne) où M. Philéas Roy aurait rencontré les descendants.

Bibl. — G. M. Fairchild, *Leaves from Québec*, 1907; E. Morris, *Art in Can.*, Toronto, 1911; Mac Tavish, *The Fine Arts in Can.*, ib., 1925; P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 4e série, Lévis, 1922.

Imprimé en France

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE). — 1931.